HISTOIRE DES FRANÇAIS

Jean Charles Léonard Sismonde de Simondi

Digitized by Google

PRESENTED
TO
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES FRANÇAIS.

TOME VINGTIÈME.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE F. PARENT, MONTAGNE DE SION, 17.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES FRANÇAIS,

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG,
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRUSSE,
DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC., ETC.

TOME VINGTIÈME.

Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,

AD. WAHLEN ET C^e^.

LONDRES. DULAU ET COMP^e^.

1844.

Digitized by Google

Fr 419.8.2 (20)

Digitized by Google

HISTOIRE

DES FRANÇAIS.

LA FRANCE SOUS LES BOURBONS.

CHAPITRE XLIX.

Louis XV essaie de gouverner par lui-même. Perte de la Bohême et de la Bavière. Défection du roi de Sardaigne. Les Français battus à Dettingen. Alliance de Worms. Union de Francfort. Campagne de Louis XV en Flandre. Sa maladie. Diversion du roi de Prusse. Campagne du prince de Conti en Italie. Mort de l'empereur Charles VII. — **1742-1745.**

Louis XV fut presque la seule personne en France qui regrettât vivement le cardinal de Fleury. Ce prince, si peu susceptible d'affections, n'avait point appris à se passer de son ancien précepteur; il lui sembla que tout lui manquerait avec lui. Fleury seul avait, pendant long-temps, paru l'entendre ou le deviner; seul il avait su obtenir de lui quelques signes de volonté, et le mettre en rapport avec ce qui l'entourait. En avançant en âge, Louis n'en avait pas moins conservé un dégoût profond pour les affaires, une timidité orgueilleuse qui lui faisait craindre de laisser entrevoir à personne son ignorance, et une insouciance pour les intérêts de la France, tout comme une aversion pour le travail, qui le rendaient in-

Digitized by Google

capable de toute application. Avec ce caractère, Louis s'était trouvé heureux de pouvoir rejeter sans partage tous les soucis, tous les travaux de la royauté sur un homme dont l'esprit et la conduite l'entouraient de considération, qui empêchait l'attention publique de se fixer sur les scandales de sa propre vie; sur un ministre qui, par une administration pacifique et longtemps heureuse, avait fait oublier les calamités passées, et satisfait, ou, mieux encore, endormi la nation.

Mais depuis que la France s'était engagée dans une guerre que la sagesse de Fleury aurait dû empêcher, il n'y avait personne qui ne sentît que la nation avait besoin d'une main plus ferme, plus active pour tenir les rênes du gouvernement, personne qui ne fût effrayé ou du moins humilié de la langueur universelle, avec un chef parvenu au dernier terme de la vie humaine, qui croyait accorder beaucoup à la jeunesse, en choisissant les ministres, les généraux, parmi les hommes de vingt ans plus jeunes que lui, c'est-à-dire qui approchaient de soixante-dix ans. Aussi chacun soupirait avec impatience après le moment où la France serait délivrée de ce ministère qu'on regardait comme frappé de caducité.

Malgré sa répugnance, Louis XV fut bien forcé de faire quelques actes de roi, à la mort de son vieux ministre. Il déclara, comme avait fait son aïeul en 1661, qu'il entendait désormais gouverner par lui-même, qu'il n'aurait point de premier ministre, mais qu'il travaillerait tour à tour avec chacun des secrétaires d'État, chargés des départements divers. Louis XIV avait vingt-trois ans quand il prit cette noble résolution, et il la tint toute sa vie. Louis XV en avait trente-trois lorsqu'il déclara vouloir suivre cet exemple; mais ne sachant point s'arracher, même pour quelques heures, à l'ivresse des plaisirs, n'écoutant point, ne donnant aucune attention aux rapports de ses ministres, lorsqu'il les appelait à travailler avec lui, il ne fit autre chose, par son intervention, que détruire le pouvoir central, et abandonner chaque ministère à des vues divergentes.

Tandis que la France se plongeait étourdiment dans une guerre injuste et impolitique, qu'oubliant sa dignité, elle ne

Digitized by Google

voulait y occuper qu'un rang secondaire, comme auxiliaire de l'empereur qu'elle avait créé, mais qu'elle n'y compromettait pas moins, comme partie principale, ses meilleures armées et ses trésors, de honteuses révolutions de boudoir se succédaient à la cour. Louis XV changeait de maîtresses ; ce changement était préparé par les intrigues de quelques ambitieux, il occupait toute la France, et il devait en effet exercer plus d'influence sur ses destinées que les décisions des ministères.

La duchesse de Mazarin, dame d'atours de la reine, mourut en septembre 1742; elle était depuis long-temps brouillée avec la comtesse de Mailly sa petite-fille, mais elle avait reçu dans sa maison les deux plus jeunes sœurs de celle-ci, et de beaucoup les plus belles, M^mes^ de Flavacourt et de la Tournelle. A sa mort, le ministre de la marine, Maurepas, son héritier, exigea qu'elles sortissent de chez lui. L'une et l'autre étaient sans maison, sans père, sans mère, et sans mari. M. de la Tournelle était mort récemment, M. de Flavacourt était à l'armée. Sa femme, dont l'humeur était bienveillante, gaie et insouciante, au lieu de se plaindre ou de recourir à ses amis, se fit porter à Versailles, au milieu de la cour des ministres, déposer dans sa chaise devant le château, et elle renvoya ses porteurs. Comme elle s'y attendait, les courtisans étonnés s'attroupèrent bientôt autour d'elle. Le duc de Gesvres annonça à Louis XV quelle était la jeune beauté qui, chassée de sa maison, venait choisir son domicile dans la cour du château royal. Louis XV la fit venir, plaisanta avec elle sur son aventure, et lui donna ainsi qu'à sa sœur un appartement au château (1).

M^me^ de Flavacourt, douce, modeste, fidèle à son mari, ne demandait pas autre chose. M^me^ de la Tournelle, la cadette des cinq sœurs de Nesle, ambitieuse, orgueilleuse, comptant sur son esprit et sur sa beauté, bien supérieure à celle de ses sœurs, projetait déjà d'être la maîtresse, et la seule maîtresse du roi, bien résolue à ne point admettre de partage avec sa sœur, la comtesse de Mailly. Cependant, alors même elle aimait le beau duc d'Agénois, fils du duc d'Aiguillon, de la branche

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VI, ch. 1, p. 53.

Digitized by Google

cadette de la maison de Richelieu; mais dans le cœur de l'un et de l'autre, l'ambition passait avant l'amour. Mme de Mailly se résigna à céder à sa sœur sa place de dame du palais de la reine, pour la fixer à la cour; bientôt elle lui céda aussi (2 novembre 1742) son petit appartement à côté des cabinets du roi; le duc d'Agénois avait été envoyé à l'armée. Le roi était amoureux fou de Mme de la Tournelle, il le disait à Mme de Mailly elle-même : mais la nouvelle favorite, qui acceptait ses hommages et sa galanterie, résistait toutefois encore; elle excitait même sa passion et sa jalousie, en lui parlant du beau d'Agénois; et le duc de Richelieu, le confident du roi et son instructeur dans tous les vices, se chargea des détails de la capitulation, autant pour nuire au cardinal de Fleury et à Maurepas, que pour satisfaire son maître (1). Le 10 novembre à sept heures du soir, Mme de Mailly fut renvoyée et partit pour Paris en laissant éclater son désespoir; le lundi suivant le roi devait être reçu à Choisy par Mme de la Tournelle, qui ne devait pas prolonger plus long-temps sa résistance. Le 10 décembre elle laissa voir une tabatière que le roi avait oubliée au chevet de son lit, et en plaisanta au lieu d'en rougir. C'était l'époque où l'on attendait déjà chaque jour la mort du cardinal retenu dans son lit à Issy; les petits soupers de Choisy devenaient chaque jour plus gais et plus libres, et Mme de Flavacourt, qui vivait en bonne intelligence avec ses sœurs la Tournelle et Lauraguais, mais qui avait plus de retenue qu'elles, était souvent obligée de s'absenter de ces orgies (2). Enfin le roi présenta à Mme de la Tournelle, dans une superbe cassette, les lettres d'érection de sa terre de Châteauroux en duché avec 80,000 livres de rentes. C'était la première grande dépense que Louis XV eût faite pour ses amours; jusqu'alors il avait été avec ses maîtresses d'une économie presque sordide (3).

La duchesse de Châteauroux devait plus tard essayer de donner quelque dignité à son rôle honteux, en inspirant à son

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VI, ch. 3, p. 72.
(2) Soulavie, *ibid.*, ch. 5, p. 108.
(3) Soulavie, *ibid.*, ch. 6, p. 120.

Digitized by Google

amant le désir de se montrer aux armées et d'acquérir quelque réputation par son courage. Mais pendant la première année de sa faveur, ni elle ni le roi ne parurent avoir une pensée qui s'élevât au-dessus de ces basses intrigues. La situation de la France au dehors était cependant telle qu'il fallait que le roi fût descendu bien bas dans l'avilissement où l'entraînait son libertinage pour n'en être pas affecté. Pendant les derniers mois de la vie du cardinal de Fleury, la condition des armées françaises en Allemagne était devenue toujours plus critique. Les Prussiens et les Saxons s'étaient retirés après la paix de Breslaw, et les Français avaient été obligés de s'enfermer dans Prague, tandis que le prince Charles de Lorraine avait soulevé contre eux toute la Bohême qu'il occupait avec quarante mille Autrichiens et vingt-six mille Croates ou Pandours : les habitants de Prague étaient eux-mêmes tous désireux de la ruine des Français, tous empressés à leur rendre de mauvais offices, et à servir d'espions aux assiégeants. Les deux maréchaux de Belle-Isle et de Broglie étaient enfermés dans la capitale de la Bohême avec vingt-deux mille Français, mais ils étaient mal d'accord entre eux, et déjà ils se voyaient menacés de manquer de vivres. Ils n'avaient aucun intérêt à conserver une ville si éloignée de la France, et ils s'étaient montrés fort disposés à la remettre aux Autrichiens, pourvu qu'on leur garantît une retraite sûre et honorable vers leurs frontières. Mais Marie-Thérèse était vindicative, elle voulait que ce corps d'armée se rendît tout entier prisonnier de guerre, elle voulait envoyer les Français captifs en Hongrie, comme premier trophée des victoires obtenues à l'aide de l'insurrection hongroise. Dans son ressentiment, Marie-Thérèse ne calcula jamais ce qu'il devait en coûter à l'humanité pour atteindre son but ou accomplir sa vengeance ; et plus qu'aucun des souverains contemporains, elle contribua à donner aux guerres du XVIII^e siècle un caractère atroce. Les généraux français repoussèrent avec indignation la capitulation honteuse qui leur était proposée, et ils se défendirent en désespérés. Mais la viande commença bientôt à leur manquer, et dès le mois d'août ils furent contraints à faire tuer cent cin-

Digitized by Google

quante de leurs chevaux par semaine pour l'usage des boucheries. La poudre allait manquer aussi, le sel avait disparu ; une poule coûtait un ducat, et une livre de beurre cent sols. Bientôt les froids de l'automne augmentèrent encore la souffrance ; la provision de bois était consommée dès le milieu de l'automne, la terre était couverte de neige et de verglas, les Autrichiens avaient détruit les chemins et coupé les ponts, et ils avaient ravagé tous les alentours de Prague à deux lieues à la ronde, de manière que les Français, qui faisaient de fréquentes sorties, ne pouvaient rien rapporter de la campagne (1).

L'ordre fut donné au maréchal de Maillebois qui commandait l'armée de Westphalie, et qui avait déjà commencé à se replier sur la Flandre, de se diriger au contraire vers la Bohême pour dégager les assiégés. Mais un sentiment universel de mépris pour le gouvernement, de défiance de tout ce qu'il entreprenait, se manifestait par des épigrammes ou des chansons ; on riait de ce qui aurait dû exciter l'indignation, et en riant on croyait en quelque sorte protester contre toute participation aux actes d'une autorité qu'on méprisait ; on nomma l'armée de Maillebois l'armée des *Mathurins,* c'est l'ordre de moines qui s'est voué à la rédemption des captifs : on faisait dire à la reine de Hongrie, avec une expression grossière, qu'elle ne les craignait pas, car « c'est Maillebois qui les mène (2). » Elle n'avait pas lieu de les craindre en effet ; la cour de Versailles, trompée par une négociation que M. de Stainville entama au nom du grand-duc, donna à Maillebois l'ordre de suspendre sa marche. Lorsqu'il se remit en mouvement, la neige couvrait déjà les montagnes, et il eut beaucoup à souffrir avant de parvenir à Egra, où il s'arrêta. Cependant l'armée autrichienne avait marché à sa rencontre, le siége de Prague où elle avait déjà beaucoup souffert était levé, Broglie avait pu passer en Bavière, et Belle-Isle avait

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VI, ch. 18, p. 240. — Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 103, p. 82. — Lacretelle, T. II, L. VII, p. 250. — Frédéric II, Histoire de mon Temps, T. I, ch. 7, p. 277. — Valori, Mém., T. I, p. 168.

(2) Mém. de Rochambeau, T. I, p. 9. — Soulavie, T. VI, ch. 18, p. 244.

levé des contributions en Bohême, de manière à faire entrer dans Prague les munitions dont il avait le plus besoin. Ce fut alors qu'il reçut de Versailles l'ordre d'évacuer la ville pour sauver les restes de l'armée et de venir rejoindre Maillebois. Le ministère français ne se faisait aucune idée de l'intensité du froid que cette armée devait éprouver en traversant les montagnes de Bohême. Elle partit dans la nuit du 16 au 17 décembre. Bientôt Belle-Isle, qui avait pris avec lui quatorze mille hommes seulement, et qui en avait laissé dans Prague quatre mille, presque tous malades ou convalescents, sous les ordres d'un officier de fortune, le lieutenant-général Chevert, se vit suivi par toutes les troupes légères de l'Autriche, les hussards, les hulans, les pandours, qui l'attaquaient en queue et en flanc; cette colonne, épuisée par un siége long et douloureux, devait se battre sans relâche, résistant au sommeil, à la faim et au froid. Elle ne perdit point courage, elle ne se laissa enlever ni timbales ni drapeaux ; mais lorsqu'elle entra dans les glaces des montagnes, où les Hongrois cessèrent de la poursuivre, comptant l'attendre à la sortie des défilés, l'intensité du froid lui fut plus fatale que le fer des ennemis : on voyait les soldats couchés à terre par pelotons, ayant les mains, les pieds, le nez ou les oreilles gelés : les uns tombaient roide et ne donnaient plus signe de vie, d'autres restaient perclus de leurs membres; plusieurs demandaient avec instance qu'on les laissât dormir un moment, mais c'était un sommeil dont ils ne devaient plus se réveiller, et les soldats qui le savaient employaient souvent la pointe de leurs baïonnettes pour arracher leurs camarades à ce perfide sommeil. Belle-Isle évita les deux défilés où les pandours l'attendaient, et après dix jours de marche il entra dans Egra, après avoir perdu, dans ces dix jours, quatre mille soldats par le froid ou la misère. Déjà Maillebois était sorti d'Egra, il était alors malade à Ratisbonne; Broglie avait pris le commandement de l'armée de Bavière ; Belle-Isle continua, sans être molesté, sa retraite jusqu'au Rhin, en laissant à Egra une bonne garnison. Mais une belle armée française s'était fondue dans cette campagne ; de cinquante-deux mille

Digitized by Google

hommes, il n'en rentra pas douze mille en France (1).

De même que l'armée, la cour était partagée entre les factions des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle; chacune exaltait son héros et représentait avec aggravation les fautes du rival auquel on attribuait des revers qui n'étaient que trop certains. La retraite de Belle-Isle fut comparée par les uns à celle des dix mille de Xénophon, pendant que les autres faisaient remarquer que Xénophon avait sauvé son armée par cette marche si longue et si hardie, tandis que Belle-Isle en avait perdu la plus grande partie par la misère et le froid. Chevert, qui avait été laissé à Prague, y fit si bonne contenance, qu'il obtint, au mois de mai 1743, une capitulation honorable, mais il ne put ramener en France sa garnison. La France n'avait plus dans le nord d'autre allié que l'électeur de Bavière, qui portait le titre d'empereur, mais qui, le jour même où il ceignait à Francfort la couronne impériale perdait Munich sa capitale. Khévenhuller y entra, avec trente mille Autrichiens, le 12 février 1742. En même temps, les habitants du Tyrol descendirent de leurs montagnes dans la Bavière; les bandes féroces des talpaches et des pandours, commandées par deux hommes qui ne connaissaient pas la pitié, le colonel Mentzel et le baron de Trenk, furent lâchées sur les malheureux habitants de cette belle partie de l'Allemagne, auxquels ils firent éprouver toutes les calamités que peut infliger une invasion de barbares. Pendant les vicissitudes de la campagne de Bohème, le général bavarois Seckendorff avait fait quelques efforts pour délivrer son pays, mais la capitulation du comte de Ségur à Lintz, la division, la faiblesse ou les fautes du marquis de Ravignan, du duc d'Harcourt, du maréchal de Broglie, qui successivement, durant cette campagne, commandèrent en Bavière; les retraites enfin de Maillebois et de Belle-Isle réduisirent l'armée de Charles VII à une si grande infériorité, qu'elle ne put plus se maintenir.

(1) Mém. de Valori, p. 174. — Mém. de Rochambeau, p. 12. — Soulavie, T. VI, ch. 18, p. 245. — D'Espagnac, Hist. de Maurice de Saxe, L. V, p. 328-336. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 8, p. 9. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. I, ch. 7, p. 87. — Lacretelle, L. VII, p. 253.

Digitized by Google

La Bavière fut perdue comme l'avait été la Bohême, sans qu'il y eût de bataille livrée pour la défendre ; la maladie, le froid, la faim, y enlevaient aux confédérés trois mille hommes par mois. Le malheureux empereur demandait la paix avec humilité à l'Angleterre et à l'Autriche, sans pouvoir obtenir seulement d'entrer en négociation. Il n'était pas moins mortifié de l'arrogance avec laquelle le traitaient les Français. Il se retira enfin à Francfort, ville impériale, où on lui permit de conserver l'ombre de sa grandeur, tandis que ses États héréditaires étaient envahis en entier, que ses peuples étaient réduits au désespoir, et que les Autrichiens, déjà parvenus jusqu'aux bords du Rhin, n'attendaient plus que l'arrivée d'une armée que devait commander George II, et qui s'était formée, dans les Pays-Bas, d'Anglais, de Hanovriens, de Hollandais et de Hessois, pour porter la guerre en France (1).

La France n'avait pas renoncé à maintenir son influence dans le nord de l'Europe en s'y assurant des alliés ; mais les efforts de ses diplomates furent couronnés de peu de succès. Elle avait cherché d'abord à renouveler son alliance avec la Suède, et à employer les armes de cette puissance pour contenir la Russie ; mais la Suède, gouvernée par les faibles mains d'Ulrique-Éléonore et de son époux Frédéric I[er], n'avait plus que l'ombre du pouvoir royal ; son sénat en faisait une république aristocratique assez mal constituée ; la faction russe des *bonnets,* et la faction française des *chapeaux,* en se disputant le pouvoir anéantissaient à l'envi la vigueur de l'État et sa considération ; la guerre allumée en 1741 entre les Suédois et les Russes fut désastreuse pour les premiers ; un corps suédois de douze mille hommes fut taillé en pièces par les Russes, le 3 septembre 1741, près du fort de Willmanstrandt ; l'année suivante vingt mille Suédois posèrent les armes à Helsingfort, devant le général écossais au service russe Lascy ; il fallut demander la paix, mais ce ne fut point la France qui put protéger son alliée ; les Suédois furent sauvés par la médiation de

(1) D'Espagnac, Hist. de Maurice de Saxe, T. I, L. V, p. 237, 306.— Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, T. V, ch. 103, p. 76. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. I, ch. 7, p. 279. — Lacretelle, T. II, L. VII, p. 236.

Digitized by Google

l'Angleterre, qui obtint pour eux la paix d'Abo, du 17 août 1743 (1).

Les négociations de la France n'eurent pas en Russie un meilleur succès. La czarine Anne était morte le 28 octobre 1740, après avoir gouverné ce vaste empire par les mains d'habiles aventuriers étrangers, Munich, Osterman, Lascy, Loewendahl, Biren, qui lui assurèrent des victoires, mais qui souillèrent son règne par d'atroces cruautés. Le dernier de ses favoris, Biren, qu'elle avait fait duc de Courlande, lui persuada de choisir pour son héritier un enfant de deux mois, Ivan VI, fils de sa nièce Anne de Mecklembourg, en nommant Biren pour régent de l'empire pendant sa minorité. Mais dès le 20 novembre suivant, Munich s'étant concerté avec la mère du nouvel empereur, fit enlever Biren, le fit condamner à mort par arrêt du sénat, puis déporter en Sibérie, et fit reconnaître Anne de Mecklembourg pour régente. Celle-ci, mariée au duc de Brunswick-Bevern, était par sa mère petite-fille du frère de Pierre I^er ; elle ne démentit point les exemples que lui avaient déjà donnés les souveraines de cet empire barbare. Dans l'ivresse de l'absolu pouvoir, elles ne croyaient point que les lois de la décence, de la morale ou de la religion pussent les lier, quand elles étaient au-dessus de toutes les lois civiles et politiques. La régente n'avait d'yeux que pour le beau comte de Lynar, envoyé de Saxe. Cependant il y avait en Russie une princesse, fille de Pierre-le-Grand, Élisabeth, née le 29 décembre 1710 ; le marquis de la Chétardie, ambassadeur de France, qui de Berlin avait passé en 1739 à Pétersbourg, se lia avec elle ; il avait de la taille, de la figure, de l'esprit, de la galanterie, il fut aimé d'Élisabeth qui ne refusait jamais long-temps son amour à personne. Un chirurgien français nommé Lestocq, un musicien, un gentilhomme de la chambre, et cent gardes Préobaszenskoi, dont la plupart avaient partagé les faveurs d'Élisabeth, conjurèrent pour elle avec la Chétardie ; la régente Anne fut enlevée dans son lit,

(1) Frédéric II, Hist. de mon Temps, ch. 7, p. 282. — Lacretelle, T. II, L. VII, p. 238. — Art de vérifier les dates, T. VIII, p. 241.

Digitized by

ainsi que son mari, dans la nuit du 6 décembre 1741, et renfermée dans la citadelle de Riga; le malheureux Ivan VI, transféré de prisons en prisons, vécut captif et fut après vingt ans égorgé dans sa prison. Les étrangers, Munich, Osterman, Lascy, qui avaient fait la gloire, mais aussi la terreur de la Russie, furent condamnés à mort, relégués en Sibérie, ou forcés de s'enfuir. Cette révolution qu'on attribuait aux intrigues de la France et de la Prusse semblait du moins devoir favoriser leur politique, et devoir faire entrer la nouvelle impératrice Élisabeth dans l'alliance française ; mais cette princesse n'était pas plus constante dans ses amitiés politiques que dans ses amours. A la fin d'août 1742, elle congédia la Chétardie, en le chargeant de décorations et lui faisant des présents de la valeur de plus d'un million ; lorsqu'il revint l'année suivante à Pétersbourg, elle le dépouilla de tous ses ordres, et le fit reconduire jusqu'à la frontière. Dans l'intervalle elle avait accordé sa confiance au comte Bestucheff, qui était dévoué à l'Angleterre, et qui lui avait fait conclure le 22 décembre 1742 un traité d'alliance défensive avec cette puissance (1).

L'orage commençait aussi à gronder sur les frontières au midi de la France. Louis XV n'avait point voulu prendre une part directe à la guerre que l'Espagne soutenait alors contre l'Angleterre : jusqu'à cette époque les hostilités s'étaient surtout dirigées vers l'Amérique espagnole. Le commodore Anson avec six vaisseaux de différentes grandeurs était parti en 1740 pour doubler le cap Horn, afin de surprendre et enlever les galions d'Espagne, entre le Pérou et les Philippines. L'intérêt qui s'attache toujours aux dangers, aux souffrances et au courage, s'éveille pour lui dans cette longue navigation, d'où il ne revint en 1744 qu'avec un seul vaisseau, un bien petit nombre de soldats, mais avec des richesses immenses ; aussi le public a-t-il fermé les yeux sur l'odieuse cupidité qui dirigeait cette expédition de corsaires, pour n'y voir que l'hé-

(1) Flassan, Hist. de la diplomatie, T. V, p. 214. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, ch. 4, p. 211. — Rulhières, Hist. de l'anarchie de Pologne, T. I, p. 187. — Art de vérifier les dates, T. VIII, p. 343.

Digitized by Google

roïsme du navigateur (1). Une autre escadre sous les ordres de l'amiral Vernon était partie en juillet 1739 ; elle se composait de six vaisseaux de guerre, avec lesquels il parut le 20 novembre devant Porto-Bello, qui se rendit le surlendemain. Cette conquête n'avait présenté aucune difficulté ; elle rapporta peu de profit et méritait peu de gloire, mais Vernon était un des champions de l'opposition, sa victoire fut célébrée comme une des plus glorieuses qui eussent illustré les armes de l'Angleterre, et quoiqu'elle fût suivie d'un revers qu'il éprouva devant Carthagène, puis à Santiago de Cuba, elle contribua en grande partie à renverser le ministère de sir Robert Walpole, depuis long-temps ébranlé ; c'était un ministre de paix, et depuis que la nation voulait la guerre elle voulait aussi un homme nouveau à la tête des affaires. Walpole soutint la lutte dans un nouveau parlement, avec courage, avec talent ; mais enfin, abandonné par la majorité, il se décida le 31 janvier 1742 à résigner le ministère. George II lui donna le titre de comte d'Oxford ; et une administration nouvelle, nommée par Pulteney, chef de l'opposition, mais dont il ne voulut point lui-même être membre, prit possession des affaires pour suivre avec plus de vigueur les hostilités contre toute la maison de Bourbon (2). Les membres les plus distingués de cette administration nouvelle étaient lord Wilmington à la trésorerie, et lord Carteret aux affaires étrangères.

La guerre n'était point encore déclarée entre la France et l'Angleterre, mais l'hostilité de l'Angleterre était patente aussi bien que son zèle pour Marie-Thérèse. Aussi le cardinal de Fleury, qui n'avait point voulu prendre part à la guerre maritime allumée pour la contrebande d'Amérique, s'était-il empressé de se rapprocher du cabinet de Madrid, lorsqu'une nouvelle guerre avait éclaté à l'occasion de la succession d'Autriche. Philippe V, toujours livré aux scrupules les plus bi-

(1) *Lord Mahon, Hist. of Engl.*, T. III, ch. 22, p. 82-117. — *A voyage round the world, in the years* 1740 *to* 1745, *by Georges lord Anson.* In-4°. Londres, 1746.

(2) *Lord Mahon*, T. III, ch. 24, p. 196.

Digitized by Google

zarres, les plus déraisonnables, n'en connaissait plus aucun lorsque la politique ou l'ambition lui suggérait de rompre ses engagements ou de précipiter l'humanité dans les désastres de la guerre. Il s'était porté pour garant de la *Pragmatique Sanction,* ce qui ne l'empêcha pas, à la mort de Charles VI, de réclamer tout l'héritage de la maison d'Autriche, comme représentant la ligne de Charles-Quint, qui devait, disait-il, succéder à celle de son frère Ferdinand à l'extinction de celle-ci. Il faisait en même temps valoir les prétentions des différentes princesses autrichiennes mariées aux rois d'Espagne ses prédécesseurs. Ces prétentions, de même que celles des électeurs Palatins de Bavière et de Saxe, étaient évidemment absurdes. Elles étaient toutes également fondées sur le droit héréditaire des femmes; or, on pouvait bien nier que les femmes eussent aucun droit à l'héritage de la maison d'Autriche. Mais si leur droit était admis, d'après la règle universelle des successions, la fille du dernier souverain devait passer avant toutes les autres. Au reste Philippe V ni Élisabeth Farnèse ne songeaient guère à s'emparer des États situés sur le Danube, mais seulement de la Lombardie, où Élisabeth se flattait de fonder une nouvelle monarchie en faveur de son second fils, l'infant don Philippe (1).

Philippe V avait accédé à l'alliance du roi de France avec l'électeur de Bavière, du 18 mai 1741, à laquelle les rois de Prusse et de Pologne s'étaient unis à leur tour, et le même jour il avait signé un traité avec le roi Charles-Emmanuel de Sardaigne, par lequel il lui promettait un nouveau partage du Milanais, tandis que le souverain piémontais s'engageait à favoriser l'établissement de l'infant don Philippe dans le reste de la Lombardie. Mais Philippe voulait garder lui-même tout le Milanais, et il n'avait nullement l'intention d'abandonner au souverain piémontais les districts qu'il lui faisait espérer. Celui-ci de son côté se défiait également de tous, et voulait seulement, selon la politique constante de sa famille, se tenir en équilibre entre les deux maisons rivales. Dès qu'il vit que

(1) Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. III, ch. 44, p. 420.

Digitized by Google

les affaires de Marie-Thérèse prenaient une tournure plus favorable, il changea de parti, et signa, le 1er février 1742, un nouveau traité, par lequel il s'engageait à unir ses forces aux Allemands, pour fermer aux Espagnols l'entrée de la Lombardie. Le prix de cette coopération devait être réglé par un traité postérieur, et Charles-Emmanuel se réservait même de renoncer à cette nouvelle alliance et de changer de nouveau de parti, pourvu qu'il en avertît les Autrichiens deux mois d'avance (1).

Une armée espagnole s'était assemblée sur les côtes de la Catalogne, et une flotte était préparée pour la transporter aux différents ports des Presidii de Toscane, où le roi de Naples entretenait des garnisons ; d'autre part, une escadre anglaise occupait la Méditerranée et interdisait le passage aux Espagnols. Toutefois, au mois d'octobre 1742, tandis que l'escadre anglaise se ravitaillait à Gibraltar, l'escadre espagnole, forte de treize vaisseaux de guerre, vint joindre à Toulon une escadre française qui l'attendait. Ces deux escadres réunies étaient trop fortes pour que l'Anglais osât les attaquer ; d'ailleurs il n'y avait eu encore aucune hostilité entre la France et l'Angleterre. Les deux flottes réunies traversèrent la mer sans rencontrer d'ennemis : les Espagnols débarquèrent en Toscane. Le duc de Montemar, appelé de Naples, vint les joindre le 9 décembre 1741. Philippe avait demandé au roi son fils de préparer douze mille Napolitains pour se réunir aux Espagnols. Montemar devait commander aux uns et aux autres, et il commença par conduire les Espagnols au travers de l'État pontifical, pour former son armée sur les frontières du royaume de Naples. Le grand-duc de Toscane, quoique époux de Marie-Thérèse, avait déclaré qu'il acceptait la neutralité, et qu'il donnerait passage dans ses États à toutes les puissances belligérantes. Le Pape, les Vénitiens, tous les petits États d'Italie annonçaient l'intention d'observer la même neutralité. Le comte de Traun, commandant des Autrichiens, et le roi de

(1) *Carlo Botta, Storia d'Italia*, T. IX, L. XLIII, p. 7-13. — *Muratori, Annali d'Italia ad ann.*, 1741, p. 333. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. III, ch. 44, p. 423.

Digitized by Google

Sardaigne avaient fort peu de troupes, tandis qu'on assurait que l'armée sous les ordres de Montemar était forte de quarante-deux mille hommes. Mais ce général, que les cours de Madrid et de Naples regardaient comme un héros depuis sa victoire à Bitonto, ne montra que nonchalance, amour des plaisirs ou timidité dans cette nouvelle guerre. Les prisonniers autrichiens qui s'étaient engagés dans les troupes napolitaines à la fin de la guerre précédente, désertaient par centaines lorsqu'ils se trouvaient de nouveau en face des drapeaux de leurs compatriotes. Le duc de Modène, époux de cette fille du Régent qui avait tant aimé Richelieu, désirait s'allier aux Bourbons: Montemar, au lieu de s'avancer à temps pour le secourir, le laissa écraser par le comte de Traun, son ennemi personnel. Il recula successivement sur Ferrare, Ravenne, Rimini, et enfin Foligno, tandis que Charles-Emmanuel, uni aux Allemands, s'était avancé jusqu'à Bologne pour le forcer à la retraite (1).

Mais sur ces entrefaites le roi de Sardaigne fut rappelé vers sa capitale par la nouvelle que l'infant don Philippe, après avoir traversé la France méridionale avec trente mille Espagnols, était entré en Savoie, et avait occupé tout ce duché sans y éprouver de résistance. Le roi de Sardaigne, rassemblant rapidement ses troupes, descendit en Savoie par le Mont-Cenis et le mont Saint-Bernard, en repoussant les Espagnols jusqu'à Montmélian. Mais le marquis de Las Minas, qui avait été donné à l'Infant pour lui servir de conseil, recouvra bientôt l'avantage; la Savoie fut conquise une seconde fois, et ses malheureux habitants furent sévèrement punis pour avoir salué avec joie les drapeaux de leur souverain.

La guerre n'était point encore déclarée entre la France et le roi de Sardaigne: elle le fut seulement le 30 septembre 1743; mais, en donnant passage à l'armée espagnole, la France avait réellement commencé les hostilités, et il fallait se préparer pour l'année 1743 à une campagne en Italie. En

(1) *Botta, Storia d'Italia,* T. IX, L. XLIII, p. 14-19.—*Muratori, Ann. d'Italia, An.* 1742, T. XVI, p. 348. — *Colletta, Storia di Napoli,* L. I, ch. 38, p. 108. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 45, p. 442.

même temps, le prince Charles de Lorraine, avec une puissante armée autrichienne, s'était avancé jusqu'au Rhin, et menaçait l'Alsace et la Lorraine. Enfin, le roi George d'Angleterre annonçait qu'au printemps il attaquerait la frontière du nord. La France se retrouvait, à l'égard de l'Europe, presque dans la même condition où l'avait mise la guerre de la succession d'Espagne. Seulement, l'Empire demeurait neutre au lieu de se joindre à ses ennemis, et les États gouvernés par les Bourbons avaient recouvré pendant la paix leur population et leurs richesses. Toutefois la situation était critique, et il semblait difficile qu'un roi qui venait de perdre son premier ministre, et qui ne voulait pas le remplacer, qui en même temps ne pouvait se résoudre à donner aucune attention aux affaires, qui ne se souciait ni de l'armée, ni de l'honneur national, ni de la France, réussît à y faire tête. Les ministres nommés sous Fleury suivaient le mouvement qu'ils avaient reçu, comme une machine bien montée; et le duc de Richelieu, qui, de ministre des plaisirs du roi, voulait se faire ou général ou homme d'État, réussissait quelquefois à inspirer à Louis XV des volontés royales. Son ton véhément et affirmatif, mêlé de saillies piquantes, subjuguait la nonchalance de son maître.

(1743.) Au printemps de 1743, la campagne s'ouvrit par de nouveaux revers de l'empereur Charles VII. Le prince Charles de Lorraine, éclairé par les conseils du comte Khévenhuller, surprit au commencement de mai, près de Braunau, le général bavarois Minucci, qui pendant l'hiver était rentré en Bavière, lui enleva son artillerie, ses bagages, ses drapeaux, et six mille prisonniers. Le maréchal de Broglie repassa le Rhin, et Charles VII, renonçant à toute prétention sur les États autrichiens, et n'essayant plus de défendre son propre patrimoine, demanda seulement de pouvoir demeurer en sûreté dans une ville impériale (1). Le roi de Prusse entreprit alors de faire comprendre à Marie-Thérèse que le moment

(1) Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 8, p. 18. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 104, p. 93.

Digitized by Google

était venu où il lui convenait de faire la paix. Elle avait recouvré toutes les possessions qu'elle avait perdues dans les deux premières campagnes ; elle avait peu de chances de faire des conquêtes en refusant les offres de la France, tandis qu'en achevant de dépouiller et d'humilier l'Empereur, elle soulèverait l'Allemagne contre elle. Déjà elle l'avait alarmée en l'exposant à l'invasion de ces hordes sauvages qu'elle avait appelées des frontières de la Turquie, hordes qui ruinaient pour long-temps les pays où elles avaient pénétré, et qui rendaient son nom odieux. Mais Marie-Thérèse prenait pour de l'héroïsme son insensibilité aux maux de la guerre, et pour un noble sentiment son désir de vengeance. Elle voulait, pour humilier Charles VII, le faire déposer par le collége électoral, et faire couronner son mari à sa place ; elle voulait joindre la Bavière aux États de l'Autriche, et faire rendre par la France la Lorraine à son mari, sans abandonner la Toscane qu'il avait reçue en compensation ; elle voulait reprendre au roi de Prusse la Silésie, et au roi de Sardaigne les districts détachés du Milanais, car Marie-Thérèse ne se regardait pas plus que ses adversaires comme liée par la foi des traités. Elle résolut donc de continuer la guerre, dans le même esprit qui, l'année précédente, lui avait fait refuser de recevoir Prague, que les maréchaux français voulaient lui rendre sans combats, tandis qu'elle avait sacrifié à ce siége la meilleure partie de son infanterie. Les finances de l'Autriche étaient ruinées, le trésor était vide, mais Marie-Thérèse comptait, pour continuer la guerre, sur les subsides des Anglais. Ceux-ci, enfermés dans leur île, et n'étant jamais atteints par les calamités de la guerre, ne sont que trop enclins à oublier toutes ses horreurs. Ils s'enthousiasment souvent pour un gouvernement qu'ils ne connaissent pas, et ils se croient les vengeurs de la société quand ils prolongent des combats qui ne peuvent attirer sur elle que des désastres. Marie-Thérèse voulait profiter de leur argent et de leurs soldats, mais elle n'entendait point se soumettre à leur politique ; c'étaient des auxiliaires auxquels elle ne reconnaissait pas le droit de se proposer d'autre avantage que le sien propre, et elle rejetait avec hauteur leur

Digitized by Google

demande de faire quelques concessions au roi de Prusse et au roi de Sardaigne pour les attacher à sa cause (1).

George II, qui, après avoir prorogé son parlement, le 21 avril, s'était hâté de passer sur le continent, accompagné par son fils le duc de Cumberland, et par lord Carteret, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, n'entendait point tenir dans la ligue contre la France un rang subalterne. Il avait hérité de toute la haine de son père contre les Français ; il s'était trouvé autrefois au combat d'Oudenarde, où il avait montré de la bravoure, et il se figurait que l'occasion seule lui avait manqué pour obtenir la réputation d'un grand général. Le peuple anglais était plus fier encore que lui ; avec sa richesse et sa prodigalité, il offrait des subsides à tous les ennemis de la France ; on rencontrait ses escadres sur toutes les mers ; partout elles se présentaient pour menacer ou dicter des lois. Aussi se regardait-il comme jouant dans la guerre le premier rôle. La succession d'Autriche était en quelque sorte oubliée ; c'était désormais un duel entre la France et l'Angleterre, où chacune de ces deux grandes puissances prétendait faire agir selon sa convenance, l'une le roi d'Espagne et celui des Deux-Siciles, l'autre la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne (2).

Lord Stairs, le même qui avait été ambassadeur en France pendant la Régence, mit en mouvement, au commencement de mai, les troupes anglaises et autrichiennes qui occupaient les Pays-Bas. Il passa le Rhin, le 14 mai, pour se porter sur les bords du Mein, et le 23 il arriva dans les environs de Francfort. C'est là que George II vint le joindre, et qu'il prit le commandement de l'armée. Elle était composée de dix-sept mille Anglais, de seize mille Hanovriens, de dix mille Autrichiens, et bientôt après six mille Hessois vinrent se réunir à eux. L'intention de George II avait été d'abord d'attaquer la France par sa frontière du nord, qui était fort dégarnie, de s'emparer entre autres de Dunkerque, que Stairs déclarait

(1) Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 8, p. 22. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 104, p. 101.

(2) *Lord Mahon*, T. III, ch. 25, p. 248.

Digitized by Google

vouloir ruiner de telle sorte que ce ne fût plus qu'un simple hameau de pêcheurs ; mais le duc d'Aremberg, général de la reine de Hongrie, avait réussi à faire adopter aux Anglais un autre plan. Il s'agissait de prendre l'Empereur dans Francfort ou de l'en chasser, et de couper ensuite toute communication entre la France et l'armée française qui alors était encore en Bavière. Pendant que George II s'approchait de Francfort, la défaite du général Minucci et la retraite de Broglie sur la gauche du Rhin avaient ôté à cette manœuvre toute son importance ; d'ailleurs les Anglais s'étaient avancés avec si peu de prudence qu'arrivés à Aschaffembourg déjà le pain manquait à leurs soldats et le fourrage à leurs chevaux : ils n'avaient derrière eux que les montagnes arides du Spesshardt, ils s'étaient laissé couper leur communication avec le Rhin, et ils voyaient le bord opposé du Mein occupé par une bonne armée française (1).

Celui qui commandait cette armée était le maréchal Adrien Maurice de Noailles, le même qui avait épousé M[lle] d'Aubigné, nièce de M[me] de Maintenon, qui avait été protégé si vivement par cette dame, et attaqué avec tant de haine par Saint-Simon. Ce maréchal, né en 1678, avait déjà passé soixante-cinq ans ; même dans sa jeunesse on avait plus souvent loué en lui la sagesse précautionneuse que les hardies combinaisons de l'art de la guerre, et il s'était fait remarquer par des Mémoires bien raisonnés, tantôt sur les finances, tantôt sur la situation des armées, plutôt que par des actions d'éclat. Un nouveau ministre de la guerre, le comte d'Argenson, qui avait succédé au marquis de Breteuil, mort le 7 janvier 1743, chargea Noailles du commandement de l'armée, d'abord destinée à défendre la frontière du nord, mais qui s'était avancée parallèlement aux Anglais, et qui occupait alors la rive gauche du Mein.

Le maréchal de Noailles prit ses mesures avec beaucoup d'habileté ; assuré que la faim contraindrait bientôt George II à sortir d'Aschaffembourg, il tenait un détachement tout prêt

(1) Mém. de Noailles, T. III (LXXIII de la collection), L. IV, p. 289.

Digitized by Google

pour occuper cette ville, au moment où les Anglais la quittaient. Il avait jeté deux ponts à Selingenstadt, et la plus forte partie de son armée attendait les ennemis dans la petite plaine de Dettingen, derrière un ruisseau, qui coupait aux Anglais le chemin de Hanau, le seul qu'il leur convînt de suivre, tandis que des batteries masquées, tout le long du Mein, devaient mitrailler leur flanc gauche. George II étant parti d'Aschaffembourg le 27 juin à minuit, se trouva bientôt enfermé dans la plaine étroite de Dettingen, qui n'a pas douze cents pas de front : ayant d'un côté des collines, des bois et des marais, et de l'autre le Mein, dont le bord opposé était garni de batteries. Malgré leur bravoure les alliés paraissaient perdus, lorsque le duc de Gramont, neveu du maréchal de Noailles, qui commandait la division chargée de défendre le passage du ruisseau de Dettingen, au lieu d'attendre l'attaque à son poste, comme il en avait l'ordre formel, s'élança au travers du ravin qu'il devait garder, et vint charger par leur gauche l'armée des alliés, dans la plaine même où ils étaient arrêtés. Le duc d'Harcourt se joignit à ce mouvement imprudent, avec toute la maison du roi, qui chargea avec une ardeur plus vive que réglée ou soutenue. Le duc de Chartres, le comte de Clermont, le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre signalèrent la valeur dont les princes de la maison royale avaient de tout temps donné l'exemple : mais en se jetant en avant, les Français s'étaient placés entre le feu des formidables batteries qu'ils avaient eux-mêmes dressées au delà du Mein et celles des ennemis. Ils ne purent se maintenir long-temps sous ce feu croisé. La bataille était gagnée avant leur attaque ; elle fut perdue dès l'instant où ils s'engagèrent eux-mêmes sur le terrain où ils devaient détruire leurs ennemis. Noailles fut bientôt obligé de repasser le Mein, après avoir laissé cinq mille hommes sur le champ de bataille de Dettingen (1).

(1) Mém. de Noailles, T. III, p. 310. — Voltaire, Siècle de Louis XV, chap. 10, p. 107. Nous commençons ici à faire usage de la relation très détaillée qu'il a faite de cette guerre, avec l'intention marquée de flatter le roi et la nation, mais d'après des documents officiels. — Soulavie, T. VI, ch. 22, p. 286. — Lacretelle,

Digitized by Google

« Le roi d'Angleterre, suivant Frédéric II, se tint pen-
» dant toute la bataille devant son bataillon hanovrien, le pied gauche en arrière, l'épée à la main, et le bras étendu, à peu près dans l'attitude où se mettent les maîtres d'escrime pour pousser la quarte. Il donna des marques de valeur, mais aucun ordre relatif à la bataille. Le duc de Cumberland (son second fils) combattit avec les Anglais, à la tête des gardes. Il se fit admirer par sa bravoure et par son humanité. Blessé lui-même, il voulut que le chirurgien pansât avant lui un prisonnier français criblé de coups. Les alliés ne songèrent point à poursuivre les Français ; ils ne pensèrent qu'à trouver des subsistances, dans leurs magasins de Hanau. Ce qu'il y eut de fort extraordinaire, c'est qu'après cette bataille gagnée, le lord Stairs pria par un billet le maréchal de Noailles d'avoir soin des blessés qui se trouvoient sur le champ de bataille que les vainqueurs abandonnoient (1). »

Après la bataille, le maréchal de Noailles se retira derrière le Speyerbach, où il passa une partie de la campagne ; il abandonna ensuite cette position pour se rapprocher de Landau, et se trouver à portée de soutenir le maréchal de Coigny, qui avait remplacé le maréchal de Broglie dans le commandement de l'armée du Rhin, et qui voyait sa ligne menacée par l'armée du prince Charles de Lorraine. Noailles avait voulu confier la défense de l'Alsace au comte Maurice de Saxe, mais Louis XV avait objecté qu'il était huguenot, qu'il était insouciant, qu'il songeait plus à recouvrer son duché de Courlande qu'à défendre la France, et peu s'en fallut qu'il ne dégoûtât ce guerrier, le seul homme de génie qui s'élevât alors dans les armées de la France. En même temps Noailles et Coigny étaient peu d'accord, et si George II eût mieux entendu l'art de la guerre, ou s'il se fût montré plus entreprenant, la frontière française aurait été exposée à de grands désastres ; d'autant plus que les bandes farouches sorties de la Hongrie étaient parvenues jusque sur le Rhin, et que le chef de ces

T. II, L. VII, p. 259. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 104, p. 96. — *Lord Mahon*, T. III, ch. 25, p. 252.

(1) Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 8, p. 29.

Digitized by Google

barbares, le colonel Mentzel, dans des proclamations qu'il adressait aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine, leur annonçait que s'ils essayaient de se défendre contre les armes de sa *très gracieuse souveraine* la reine de Hongrie, il les traiterait comme des rebelles; les villages, disait-il, seraient détruits par le fer et le feu, et les paysans punis corporellement, en les faisant pendre ou mutiler. La retraite du roi George, qui fut surtout déterminée par des dissensions assez vives entre les Anglais et les Hanovriens réunis dans son camp, sauva seule les provinces frontières des atrocités de ces barbares. D'autres Français qui, laissés dans Egra, avaient été forcés de capituler après y avoir soutenu un siége de trois mois, éprouvèrent dans leur captivité de Hongrie combien sont malheureux les braves qui tombent au pouvoir d'un ennemi sans pitié (1).

La France, dans cette campagne, ne prenait point encore une part bien directe à la guerre d'Italie : d'ailleurs les avantages y furent balancés. L'impétueuse reine d'Espagne Élisabeth, qui avait mis à la tête de l'armée de son mari et de son fils le général Gages, Flamand, pour remplacer le duc de Montemar, lui envoya tout à coup l'ordre d'attaquer sous trois jours l'armée réunie des Autrichiens et des Piémontais, ou de donner sa démission. Un tel ordre envoyé de Madrid en Italie peint bien cette violence de caractère que les femmes, lorsqu'elles sont maitresses des destinées d'une nation, prennent souvent pour de la résolution. Gages n'avait plus l'armée respectable, du moins par le nombre, qui dans la campagne précédente avait été sous les ordres du duc de Montemar. Il avait été affaibli par la retraite des troupes siciliennes. Le 10 août 1742, l'amiral Martin avait paru devant Naples avec six vaisseaux anglais de soixante canons, six frégates, et deux galiotes à bombes. Il avait déclaré qu'il venait pour brûler cette belle capitale, à moins que le roi des Deux-Siciles ne renonçât à l'alliance de son père le roi d'Espagne; et mettant sa montre

(1) Mém. de Noailles, T. III, L. IV, p. 314 et suiv. 323-330. — Soulavie, T. VI, ch. 22, p. 290-302. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 8, p. 38. — *Lord Mahon*, ch. 25, p. 203.

sur le tillac, il avait déclaré qu'il ne donnait au roi que deux heures pour se déterminer. Naples n'était pas plus fortifiée du côté de la mer que du côté de terre; ses souverains n'avaient jamais voulu courir la chance d'exposer une population si nombreuse aux malheurs de la guerre, et quand une bataille était perdue aux frontières du royaume, Naples ouvrait ses portes; mais ce recours à l'humanité du vainqueur ne pouvait sauver une population désarmée des violences de la flotte anglaise (1). Cette flotte ne s'avançait pas pour conquérir, pour occuper militairement, mais pour détruire. Les marins ne sont point témoins des horreurs qu'ils commettent, ils procèdent sans remords au bombardement d'une ville qui ne peut ni ne veut se défendre, parce qu'ils ne voient que les édifices qu'ils dévouent à l'incendie, et non les femmes et les enfants qui périssent dans les flammes. Le roi des Deux-Siciles n'avait d'autre parti à prendre que celui de la soumission; il fallut céder immédiatement à la menace, accepter l'armistice, et rappeler le duc de Castro Pignano avec les troupes napolitaines du camp espagnol (2).

Le comte de Gages obéit cependant à l'ordre que lui avait transmis la fougueuse Élisabeth; il s'était rapproché de la Lombardie quand il avait cru le roi de Sardaigne occupé au delà des monts, et au mois de janvier 1743 il était à Bologne. Traun avec les Autrichiens, Aspremont avec les Piémontais, avaient pris leurs quartiers dans l'État de Modène, et le long du Panaro. Le froid était très rigoureux, la lune dans son plein. Gages voulant dérober au maréchal autrichien la connaissance du mouvement qu'il méditait, feignit une grande colère contre un voleur qu'il déclara vouloir saisir à tout prix, et pour l'atteindre il ordonna de tenir fermées jour et nuit les

(1) Munich, Prague, Dresde, Hanovre, Berlin, Milan, et d'autres capitales encore, tombèrent, dans le cours de cette guerre et de la suivante, au pouvoir des ennemis de leur souverain. Aucun ne proféra la barbare et honteuse menace de brûler les villes, si leur souverain ne se conformait pas à la volonté de ses ennemis.

(2) *Botta, Storia d'Italia*, T. IX, L. XLIII, p. 37. — *Colletta, Storia di Napoli*, L. I, ch. 39, p. 109. — *Muratori, Annali*, p. 354. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 8, p. 96. — *Lord Mahon, Hist. of England*, T. III, ch. 24, p. 230.

Digitized by Google

portes de Bologne ; tout à coup il en sortit le 2 février à l'aube du jour, se dirigeant sur le Panaro, où il se flattait de surprendre ses ennemis, mais il les trouva sur leurs gardes. Les deux armées manœuvrèrent pendant les jours suivants, cherchant à saisir l'une sur l'autre quelque avantage. Toutes deux souffrirent cruellement de ce froid rigoureux ; enfin Traun attaqua les Espagnols le 8 février, à Campo-Santo ; la bataille fut acharnée, elle se prolongea au clair de la lune jusqu'à trois heures après le coucher du soleil ; le nombre des morts fut considérable des deux côtés ; les deux armées se séparèrent enfin, sans qu'on pût décider à laquelle était demeuré l'avantage ; mais les suites de la bataille furent fatales aux Espagnols. Le comte de Gages en se retirant au travers de la Romagne vit son armée se fondre en quelque sorte sous ses étendards, par la désertion et la maladie (1).

De son côté le roi de Sardaigne ne retirait aucun avantage de la bataille du Panaro, ou de la faiblesse à laquelle était réduite l'armée espagnole. Il demandait de connaître enfin quelle récompense lui assurerait l'Autriche, en retour de sa coopération. Mais Marie-Thérèse trouvait que les promesses ne convenaient à sa politique que dans les temps de détresse ; dès que ses affaires commençaient à prospérer, elle se refusait à se dessaisir ou de ce qu'elle occupait, ou de ce qui avait appartenu à son père. Le marquis d'Orméa, ministre de Sardaigne, la pressait sur l'accomplissement de ses engagements ; le ministère britannique lui représentait que l'alliance seule de la Savoie pouvait assurer le succès de ses armes ; mais elle répondait : « L'Angleterre veut me conduire de sacri-
» fice en sacrifice : si je cède à ce qu'on me demande, ce qui
» me restera en Italie ne vaudra plus la peine d'être défendu,
» et l'alternative que l'on me présente est celle d'être dépouillée
» par l'Angleterre ou par la France (2). » A la fin le roi de Sardaigne perdit patience, et il annonça que, comme il s'en

(1) *Botta*, L. XLIII, p. 23. — *Muratori*, p. 360. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 104, p. 102. — *Id.* Bourbons d'Espagne, ch. 43, p. 483.

(2) Dépêches de sir Thomas Robinson, *apud* Coxe, Maison d'Autriche, ch. 104, p. 103.

était réservé la faculté, il allait contracter alliance avec la maison de Bourbon. Cette menace seule put arracher à Marie-Thérèse son consentement, d'autant plus que ses ministres lui suggérèrent qu'elle pourrait contenter le roi de Sardaigne en lui cédant ce qui n'était point à elle. Le 2 septembre 1743, le baron de Wasner, plénipotentiaire autrichien, signa à Worms une alliance offensive et défensive entre la maison d'Autriche, la Grande-Bretagne et la Sardaigne. Par ce traité, l'Autriche cédait à la maison de Savoie le haut Novarèse, le Milanais d'outre Pô, et le Plaisantin jusqu'au bord de la Nura; elle l'autorisait en même temps à se faire restituer le marquisat de Finale, que l'Autriche avait vendu à la république de Gênes, et qui ouvrait au Piémont une communication importante avec la mer. A ces conditions Charles-Emmanuel renonçait à ses prétentions sur tout le reste du Milanais, et s'engageait à le défendre avec quarante-cinq mille hommes, auxquels l'Autriche promettait d'en joindre trente mille. L'Angleterre, de son côté, promettait d'appuyer les alliés avec la flotte qu'elle entretiendrait dans la Méditerranée; de payer au roi de Sardaigne un subside annuel de deux cent mille livres sterling, et de plus de lui en payer immédiatement trois cent mille, pour le mettre en état de rembourser à la république de Gênes le capital qu'elle avait déboursé pour l'acquisition de Finale (1).

Lorsqu'on reçut en France la nouvelle de cette alliance, on sentit la nécessité de resserrer les liens qui unissaient les cours de Versailles et de Madrid, et un traité d'alliance offensive et défensive fut signé à Fontainebleau, le 25 octobre 1743, entre M. Amelot, secrétaire d'État aux affaires étrangères, et le prince de Campo-Florido, ambassadeur d'Espagne. Ce fut seulement alors que se trouva réalisée cette union des deux monarchies que Louis XIV s'était proposée quarante ans auparavant. C'était un premier pacte de famille, quoique ce nom ait été plus spécialement réservé au traité conclu

(1) Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 104, p. 104. — *Botta, Storia d'Italia,* T. IX, L. XLIII, p. 25. — *Muratori, ad Ann*, 1743, p. 365.

Digitized by Google

en 1761, en confirmation et comme développement de celui-ci. Les diverses branches de la maison de Bourbon se garantissaient réciproquement leurs États, par un engagement qui devait être perpétuel. Le but principal de ce pacte était d'assurer à l'infant don Philippe, comme établissement en Italie, les duchés de Milan, de Parme et de Plaisance. La France promettait de faire agir du côté des Alpes une armée de trente-cinq bataillons d'infanterie et de trente escadrons, pour seconder cet infant ; de déclarer la guerre à la Sardaigne, et la déclarer aussi à l'Angleterre, car jusqu'alors ces deux puissances avaient combattu comme auxiliaires de leurs alliés, et non comme parties principales. La France promettait de diriger ses efforts pour faire recouvrer au roi d'Espagne Gibraltar et le port Mahon, et pour mettre l'Amérique espagnole à l'abri de la contrebande anglaise. Afin de donner plus de dignité à leur alliance, les deux puissances convenaient d'y faire intervenir aussi l'empereur Charles VII (1). Ce n'était pas cependant sans regret que Louis XV se liait si intimement avec l'Espagne ; on avait eu le temps d'éprouver quelle était la politique de ce cabinet, et combien son alliance était onéreuse. Lorsque l'année suivante le marquis d'Argenson fut appelé au ministère des affaires étrangères, il dit au roi, « que » tant que Philippe V vivroit, et que sa femme gouverne- » roit, il seroit difficile de conclure la paix générale de con- » cert avec l'Espagne, parce que dans cette cour on ne pro- » portionnoit jamais les moyens avec la fin ; qu'on n'y songeoit » qu'à ses propres intérêts, grossièrement, durement, et sans » aucun égard à ceux des autres ; que tout y cheminoit par » le conseil des passions d'orgueil, d'avidité et de ven- » geance (2). » Et Louis XV lui répondit qu'il savait combien la reine d'Espagne était déraisonnable, et que c'était malgré lui qu'il avait signé le traité de Fontainebleau, qui l'engageait à des conquêtes impossibles.

(1744.) Cependant ce traité s'exécutait : Louis XV déclara

(1) Ce traité a été imprimé pour la première fois par Flassan, T. V, p. 172.

(2) Flassan, Hist. de la diplomatie française, T. V, p. 237. — Mém. du marquis d'Argenson, p. 358.

la guerre au roi de Sardaigne le 30 septembre 1743, et à l'Angleterre le 15 mars 1744. Il reprochait aux Piémontais d'avoir rompu l'alliance contractée le 18 mai 1741 ; aux Anglais, d'avoir mis obstacle aux négociations de paix avec l'Autriche, d'avoir commis sur mer des violences contre les vaisseaux français, et à George II d'avoir violé la convention de neutralité du Hanovre, d'octobre 1741. Les réponses de ces cabinets furent beaucoup plus amères et plus violentes. George II n'épargnait pas à Louis XV les reproches de mauvaise foi et de perfidie. De semblables reproches lui furent encore attirés par une troisième déclaration de guerre, du 26 avril 1744, contre la reine de Hongrie ; jusque-là le roi prétendait n'avoir agi que comme allié de l'empereur Charles VII, pour l'aider à soutenir les droits qu'il tenait de sa mère à la succession d'Autriche. C'était, disait-il, l'obstination de la reine à repousser tout projet d'arrangement, qui forçait Louis XV à devenir désormais partie principale dans la guerre. Le ministre de France fit aussi le 19 mai une déclaration à la diète de Ratisbonne, pour l'assurer qu'il ne se proposait que l'indépendance de l'empereur et de l'Empire, mais avec quelque art que tous ces manifestes fussent écrits, ils ne pouvaient prévaloir contre le bon droit ; la France n'avait eu aucun motif ni juste ni raisonnable pour précipiter l'Europe dans cette guerre, et les réponses de ses adversaires avaient toujours sur ses écrits l'avantage de la vérité et de la force du raisonnement (1).

Vers cette époque un changement s'était opéré dans les conseils du roi, et Louis XV prenait désormais une part beaucoup plus réelle à l'administration des affaires. Il ressentait pour la duchesse de Châteauroux un amour plus vrai qu'on ne l'avait cru jusqu'alors capable d'éprouver. Dans cette liaison le sentiment avait pris la place du libertinage. Il était à peu près fidèle à cette nouvelle maîtresse, et à sa sœur la duchesse de Lauraguais, au lieu de se partager, comme il l'avait fait jusqu'alors, entre toutes les femmes qui cherchaient à lui plaire. Depuis que son cœur était touché, des pensées plus

(1) Voyez l'extrait de ces divers manifestes dans Flassan, T. V, p. 186 à 198.

Digitized by Google

nobles semblaient y être entrées. Mme de Châteauroux avait une certaine élévation dans le caractère, elle était fière, elle avait beaucoup de dignité dans les manières, elle avait aussi du bon sens et du jugement, et elle voulait se faire pardonner sa faveur en engageant son amant à remplir enfin son rôle de roi, à comprendre et à diriger ses affaires, à se montrer aux armées, et à ne pas souffrir plus long-temps l'humiliation de la France.

Après la mort de Fleury, lorsqu'on avait vu le roi se refuser à prendre connaissance du gouvernement, on avait cru que le cardinal de Tencin remplacerait son confrère à la tête du ministère; et il est probable que Fleury le croyait lui-même. Tencin, à son entrée dans la carrière ecclésiastique, avait eu à soutenir un procès, comme simoniaque, qui aurait perdu un homme moins effronté que lui; on l'avait aussi accusé d'escroquerie dans ses relations avec Law, auquel il dut sa fortune, et d'inceste pour l'amitié intime qui l'unissait à sa sœur. Peu de prêtres, dans ce siècle de déréglement, avaient montré moins de respect pour le caractère sacerdotal. Mais il était résolu à parvenir, il s'était voué, dans ce but, au parti des constitutionnaires, ou molinistes; il s'était signalé dans la persécution des jansénistes, et la cour de Rome reconnaissante l'avait aidé à faire son chemin. Dubois lui avait donné l'archevêché d'Embrun, en le nommant en 1724 chargé d'affaires à Rome. Le Prétendant lui avait fait avoir en 1739 le chapeau de cardinal, et la même année il avait obtenu l'archevêché de Lyon. A son retour de Rome en 1742, il avait été nommé par Fleury ministre d'État, mais les autres ministres ses collègues étaient jaloux de lui, et ne voulaient pas lui permettre de s'élever au-dessus d'eux; il semble aussi que le roi n'avait pas de goût pour lui; on ne lui vit acquérir aucun crédit, et en 1752 il finit par quitter la cour, pour se retirer à son archevêché de Lyon. Il mourut en 1758 (1).

Le maréchal de Noailles semblait alors l'homme qui obte-

(1) Biographie universelle, T. XLV, p. 126.

Digitized by Google

nait le mieux l'oreille du roi, et qui s'attachait le plus à lui faire prendre goût aux affaires. Dans une lettre du 20 décembre 1743, il écrivait au roi que la première source des malheurs déjà essuyés, c'est que le gouvernement n'avait eu jusqu'alors ni principes ni objets fixes, en sorte que l'on avait délibéré lorsqu'il fallait agir; que la seconde, due en partie à la première, était le discrédit du gouvernement dans les pays étrangers, et l'éloignement marqué de plusieurs puissances pour contracter avec lui. Noailles conjurait le roi d'y mettre ordre; de parler, de décider, de prescrire à ses ministres ce qu'ils devaient faire, d'exiger d'eux ce plan général auquel toutes les opérations particulières doivent se rapporter. « Ce » seroit, dit-il, la fonction d'un premier ministre, si Votre » Majesté avoit la foiblesse d'en avoir un, et qu'elle ne voulût » pas, comme elle le doit, s'en servir à elle-même (1). » Tel était aussi le langage que lui tenaient ceux des autres ministres qui osaient lui parler avec le plus de franchise, mais qui tous devaient partir de la supposition que Louis XV avait en lui toutes les grandes qualités, toute la force de caractère de Louis XIV, et qu'il s'agissait seulement de leur donner l'essor. La suite dut faire sentir à Noailles lui-même qu'on n'a rien quand on a dit à un roi: « Ayez seulement des connoissances étendues, de l'énergie de volonté et du génie, plutôt que de vous soumettre à suivre le conseil d'autrui. »

Louis XV avait cependant pris la résolution de se rendre à son armée dans la campagne suivante, et Noailles, pour qu'il pût la faire avec succès, travaillait à lui trouver des alliés en Allemagne. L'élection de Charles VII avait été unanime et parfaitement légale, aussi le corps germanique se sentait-il humilié et compromis par la prétention de Marie-Thérèse qui voulait faire annuler cette élection, et qui, après avoir dépouillé le chef de l'Empire de tous ses États, le retenait en exil. Noailles voulait profiter de cette disposition des princes de l'Allemagne, et les engager dans une ligue avec la France, pour maintenir l'indépendance du chef de leur confédération.

(1) Mém. de Noailles, T. III, L. V. p. 344.

Digitized by Google

Le marquis de Chavigny fut envoyé dans ce but à la cour impériale ; il arriva à Francfort le 21 octobre 1743. Il ne tarda pas à reconnaître que le roi d'Angleterre avait agi fortement pour attirer Charles VII dans une ligue contre la France ; on lui offrait la restitution de ses États, pourvu qu'il renonçât à ses droits sur la succession autrichienne, et qu'il s'unît aux alliés, lui et l'Empire. On lui proposait même d'échanger la Bavière contre l'Alsace, la Franche-Comté et la Lorraine, dont on formerait un royaume après les avoir conquises. On lui eût prodigué l'argent, et il manquait de tout. Sa cour affamée désirait en général qu'il embrassât ce parti. Il prétendait lui-même avoir des griefs contre la France, et la négociation semblait tendre à une rupture plutôt qu'à une conciliation (1). Tout se réduisit bientôt cependant à une question d'argent. Charles VII demandait cinq millions six cent mille livres pour les seules dépenses de sa cour, et il laissait au roi le pouvoir de déterminer le nombre de ses troupes que la France devrait payer aussi. Louis XV offrit dix millions en tout par année ; ce fut un coup de foudre pour l'empereur qui prétendait qu'on le réduisait ainsi à n'avoir qu'une escorte au lieu d'une armée, et qu'il n'aurait d'autre parti à prendre que de chercher à se faire tuer. Toutefois le ministère français, qui n'était que médiocrement content de l'armée bavaroise, aimait mieux employer l'argent dont il était assez à court, à entretenir l'armée du roi, que celle de son allié.

Mais Chavigny, pendant son séjour à Francfort, s'était assuré que plusieurs princes d'Allemagne étaient disposés à s'unir contre la reine de Hongrie, pourvu qu'on leur donnât des subsides. Le prince Guillaume de Hesse, en se déclarant le premier, devait donner le mouvement à d'autres plus puissants que lui. Il avait dix mille hommes à la solde de l'Angleterre, mais il était prêt à changer de parti (2). Le roi de Prusse, inquiet et jaloux des progrès de la reine de Hongrie,

(1) Mém. de Noailles, T. III, L. V, p. 346.

(2) Le prince Guillaume de Hesse gouvernait le landgraviat pour son frère Frédéric devenu roi de Suède; il lui succéda en 1751. Il avait déjà marié son fils à une fille de George II. Art de vérifier les dates, T. XVI, p. 19.

Digitized by Google

était disposé à reprendre les armes, pourvu qu'il fût assuré que la France montrerait de la vigueur. Il proposait une confédération entre lui, l'empereur, l'Électeur palatin et le landgrave de Hesse, mari de la reine de Suède, dont le but serait de maintenir les constitutions de l'empire et la paix de Westphalie, et de terminer ou à l'amiable ou par voie juridique les différends sur la succession d'Autriche. La ligue était sur le point de se conclure lorsqu'on apprit à Francfort une nouvelle ignorée du négociateur français, et qui confirmait bien ce que Noailles avait dit au roi du manque d'accord et de principes dans son ministère. Le fils du Prétendant, le prince Charles-Édouard Stuart, était parti de Rome pour Antibes, au commencement de cette année, appelé par le cardinal de Tencin ; il continuait rapidement son voyage au travers de la France, et il allait, secondé par le comte Maurice de Saxe, tenter un débarquement en Angleterre, pour en chasser la maison de Hanovre. Les alliés que la France cherchait alors à s'attacher étaient les princes protestants de l'Allemagne. Ils voulaient bien contenir la maison d'Autriche, mais ils n'avaient garde de vouloir également renverser le trône de la maison de Hanovre en Angleterre, y rétablir la religion catholique, et lui donner ainsi en Europe une redoutable prépondérance. Le roi de Prusse et le prince Guillaume de Hesse firent éclater leur mécontentement, et, par sa dépêche du 15 mars, Chavigny annonça à Noailles que l'alliance de l'Allemagne lui paraissait comme perdue (1).

Tencin avait dû sa promotion à la maison de Stuart, il avait dès lors conservé des relations intimes avec elle, et avec tout le parti jacobite. C'était en même temps une bonne note qu'il se faisait à la cour de Rome, toujours occupée de ramener l'Angleterre sous la domination de l'Église. Les circonstances lui paraissaient favorables ; Louis XV, autant qu'on pouvait reconnaître en lui quelque sentiment, avait de la bienveillance pour ses cousins de la maison de Stuart, et un vif ressentiment contre George II ; aux yeux de ceux qui ne connaissent

(1) Mém. de Noailles, L. V, p. 351.

Digitized by Google

point les gouvernements libres, le trône de George paraissait ébranlé par la violence des dissensions civiles et la hardiesse de l'opposition. Le chef du ministère, lord Wilmington, était mort le 2 juillet. Henri Pelham, qui l'avait remplacé, était un élève et une image affaiblie de Walpole qui lui procura cette place (1). Chesterfield et Pitt, les chefs de l'opposition, avaient dénoncé ce nouveau ministère comme lâchement vendu aux caprices du roi, et à sa politique toute hanovrienne. Le traité de subsides avec la Sardaigne, la paye assurée à seize mille hommes de troupes hanovriennes étaient le sujet de déclamations journalières, et les invectives contre le roi hanovrien semblaient être devenues un cri national. D'autre part, Charles-Édouard Stuart, alors âgé de vingt-quatre ans, se faisait remarquer par beaucoup de qualités brillantes, un courage héroïque, une grande force de corps, une figure charmante, et les manières les plus prévenantes. Son éducation avait été étrangement négligée, et soit en français, en anglais ou en italien, il n'écrivait pas un mot d'orthographe, mais il avait l'énergie qui avait toujours manqué à son père, et au moment où il se préparait à réclamer le trône de ses pères, aucun prétendant ne paraissait mieux fait pour obtenir des succès (2). Le comte Maurice de Saxe, revenu vers le milieu de novembre de l'armée du maréchal de Noailles, était chargé de commander l'expédition. Quinze mille vieux soldats avaient été assemblés sous ses ordres à Lille et à Valenciennes ; de nombreux transports étaient réunis dans les ports du canal de la Manche ; deux escadres parties de Rochefort et de Brest devaient les protéger ; Charles-Édouard était arrivé à Gravelines où il se cachait sous un nom supposé : il n'avait jamais pu, à son passage à Paris, obtenir d'être présenté au roi. Les Anglais savaient qu'il s'était approché des côtes, mais leurs espions l'avaient entièrement perdu de vue du 20 janvier au commencement de mars, et personne ne pouvait deviner où il était. L'amiral Roquefeuille avait enfin réuni les deux escadres de Brest et de

(1) *Lord Mahon*, T. III, ch. 25, p. 268.
(2) *Ibid.*, ch. 26, p. 279.

Toulon ; il s'était approché des côtes d'Angleterre, et arrivé en face de l'île de Wight, ayant reconnu qu'il n'y avait point de vaisseaux à Spithead, il crut que toute la flotte anglaise était entrée dans le havre de Portsmouth. Il envoya donc un vaisseau léger à Dunkerque, pour annoncer que le moment était favorable.

L'embarquement se fit avec rapidité ; le prince et le comte de Saxe montèrent sur le même vaisseau. Onze bataillons, avec une grande quantité d'armes et d'équipements, étaient déjà à bord des transports, lorsqu'une tempête, qui s'éleva dans la nuit, suspendit ces préparatifs. Pendant ce temps, l'amiral sir John Norris, qui au lieu d'être à Portsmouth, comme le supposait Roquefeuille, avait fait le tour des Dunes, parut tout à coup avec une flotte de vingt et un vaisseaux de ligne à deux lieues de Dungeness où l'amiral français avait jeté l'ancre. S'il avait attaqué à l'instant même, il aurait probablement détruit la flotte française qui était beaucoup plus faible. Mais le jour baissait, il crut pouvoir attendre au lendemain, et le lendemain Roquefeuille avait disparu, tandis que la tempête, qui s'était levée pendant la nuit, rendit la poursuite impossible. Cette même tempête fit échouer plusieurs des transports et causa beaucoup de dommage à la flotte qui devait porter le prince Charles-Édouard ; toutefois il n'y eut que peu de monde de perdu, mais l'expédition était manquée, elle ne pouvait plus se tenter en présence d'une flotte supérieure qui surveillait Dunkerque. Charles-Édouard fut obligé de renoncer pour cette année à ses espérances, et Maurice de Saxe, de retour à Paris, fut nommé maréchal de France le 26 mars 1744 (1).

Mais dès que la dispersion de la flotte française eut fait renoncer le fils du Prétendant à son entreprise, Noailles engagea Chavigny à poursuivre ses négociations avec les princes allemands, à leur représenter les préparatifs faits à Dun-

(1) *Lord Mahon*, ch. 26. p. 294. — D'Espagnac. Hist. du maréchal de Saxe, T. I. p. 394. — Selon Smollett, ce fut le 24 février. *Hist. of Engl.*, T. XVI, ch. 8, § VI. p. 138. — Sans doute, selon l'ancien calendrier, car le 5 mars Noailles attendait encore l'événement. Mém. de Noailles, T. III p. 354.

Digitized by Google

kerque comme une diversion utile qui n'avait point de chance de renverser George II de son trône, mais qui lui avait fait éprouver cependant le juste ressentiment du roi de France, qui l'avait contraint de rester en Angleterre lorsqu'il avait compté passer sur le continent, et qui lui avait fait rappeler six mille Anglais et six mille Hollandais de l'armée de Flandre, retenus près de Londres sous les ordres de lord Stairs, ce qui affaiblissait d'autant l'armée alliée. Le roi de Prusse admit pour bonnes ces raisons. Il annonça que pourvu que la France agît avec vigueur, qu'elle entreprît immédiatement le siége de Fribourg en Brisgaw, qu'elle fît marcher une puissante armée en Westphalie pour menacer ou occuper le Hanovre, qu'une autre armée s'avançât en Bavière pour y rétablir l'empereur, il marcherait à la tête de quatre-vingt mille hommes pour la seconder ; sur ces bases, un traité d'*union confédérale* entre l'empereur Charles VII, le roi de Prusse comme électeur de Brandebourg, l'Électeur palatin, et le roi de Suède comme landgrave de Hesse-Cassel, fut signé à Francfort le 22 mai 1744. Les alliés déclaraient avoir pour but le rétablissement de la paix en Allemagne ; ils s'engageaient à agir auprès de la reine de Hongrie pour lui faire reconnaître l'empereur et accepter une trêve dans l'empire. Ils se garantissaient réciproquement leurs États, et ils invitaient les autres puissances, entre autres le roi de France, comme garant de la paix de Westphalie, à se joindre à leur union. Marie-Thérèse voulait s'approprier la Bavière, elle avait exigé des habitants qu'ils lui prêtassent serment de fidélité ; elle méditait de grandes conquêtes en France et en Italie ; elle ne dissimulait pas son intention de reprendre la Silésie au roi de Prusse, et George II, avec qui elle s'en était expliquée, lui avait répondu : « Madame, ce qui est bon à prendre est bon à rendre (1). »

Frédéric II était trop clairvoyant pour ne pas comprendre à quoi l'exposerait l'écrasement de la France ; Voltaire, dont

(1) Flassan, T. V, p. 211. — Mém. de Noailles, T. III, p. 355. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 9, p. 51 et 59. — Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 105 p. 113.

Digitized by Google

il avait recherché l'amitié, et avec lequel il entretenait une correspondance assidue, avait eu une mission secrète auprès de lui pour le rattacher aux intérêts français ; Frédéric insistait cependant pour que Louis XV s'assurât de l'amitié de la Russie et de la Suède afin de lui ôter toute crainte d'être attaqué par derrière lorsqu'il marcherait contre l'Autriche. Alors il annonçait que si la Saxe balançait à entrer dans la confédération, il s'avancerait dans cet électorat et proposerait le choix, ou d'embrasser la ligue, ou de désarmer les troupes. Une fois assuré de la Saxe, il voulait aller droit à Prague, qui ne pouvait faire beaucoup de résistance ; de là s'approcher de l'armée impériale, se porter même jusqu'à Vienne, et ne point s'arrêter qu'il n'eût contraint Marie-Thérèse à accepter la paix. Il ne demandait, comme compensation de ses dépenses et de ses dangers, que le cercle de Konigsgratz en Bohême. Pour concerter toutes ces mesures, il envoya le comte de Rothenbourg en France. La duchesse de Châteauroux prit occasion de l'arrivée de cet ambassadeur pour faire renvoyer du ministère des affaires étrangères M. Amelot, qui lui était désagréable à cause de son bégaiement. On prétendit que le roi de Prusse avait demandé son éloignement. La France n'y perdait rien : c'était un ministre de peu de talent qui avait fait de M. de Maurepas son oracle ; et celui-ci prenait pour règle de sa politique les volontés de la reine d'Espagne, qui par la violence de son caractère, son ambition toute personnelle et son indifférence pour les intérêts d'autrui, ne pouvait exercer qu'une influence pernicieuse sur les conseils de la France. Amelot fut destitué le 26 avril. Louis XV déclara qu'il tiendrait lui-même le portefeuille des affaires étrangères. Il persista six mois dans cette résolution, ou plutôt il en laissa tout aussi long-temps la direction au maréchal de Noailles (1).

Louis XV était alors âgé de trente-quatre ans ; il était dans cette période de la vie où même les caractères les plus mous

(1) Flassan, T. V, p. 202. — Noailles, T. III, p. 355. — Besenval, T. I, p. 31. — Voltaire, Mém., T. I, p. 248. — D'Argenson, p. 375. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 9, p. 75.

Digitized by Google

sentent une vigueur surabondante qui les appelle à l'action. Mme de Châteauroux s'efforçait de lui persuader qu'il ne dépendait que de lui de s'éveiller du sein des voluptés pour se montrer un héros et marcher sur les traces de Louis XIV. Le comte d'Argenson, auquel il avait confié le ministère de la guerre, y avait déployé de la vigueur et du talent, et malgré l'humiliation de la précédente campagne, il promettait de mettre sous les ordres du roi une belle armée. Lui aussi il pressait Louis XV de se mettre à la tête de ses troupes, soit qu'il se figurât qu'il développerait dans cette situation nouvelle des talents jusqu'alors inconnus, ou qu'il comptât seulement que la présence du roi ranimerait l'ardeur du soldat, et qu'elle exciterait les gentilshommes qui l'approchaient à se distinguer à ses yeux par des actions d'éclat. En effet, la France qui jusqu'alors avait paru étrangère à la guerre et à la politique, comme s'il ne s'agissait pas de ses propres affaires, s'enflamma tout à coup d'une ardeur martiale et patriotique, lorsqu'elle apprit que Louis XV était parti le 3 mai pour l'armée. Paris, où depuis long-temps on n'avait entendu d'autres nouvelles que celles du théâtre, de la littérature ou des intrigues galantes, porta aussitôt toute son attention sur la guerre, dans la persuasion que c'était pour lui que son roi allait se battre.

Mais dès l'instant que Louis XV se rendait aux armées, le ministre se croyait obligé, non point tant de diriger les opérations de manière à assurer le plus grand avantage à la France et à ses alliés, mais d'assurer les succès de l'armée où serait le roi, et de faire que sa campagne fût brillante. Par une vive attaque sur le Rhin, Louis pouvait humilier la maison d'Autriche, seconder l'empereur dans sa rentrée en Bavière, et le roi de Prusse dans son expédition contre la Bohême : on persuada à Louis XV d'attaquer plutôt les Pays-Bas. C'était la frontière où la supériorité des Français dans les armes du génie et de l'artillerie pouvait leur garantir des conquêtes avec le plus de certitude ; car le succès des siéges avec cette supériorité peut se calculer d'avance, tandis que les grandes manœuvres de la stratégie, tout comme le gain des batailles,

Digitized by Google

demandent une inspiration du génie qui avait manqué même à Louis XIV. La neutralité des Pays-Bas autrichiens, garantie par le traité de Bavière, avait été respectée jusqu'alors. Les Hollandais, il est vrai, avaient, selon leurs engagements, fourni à l'impératrice un corps auxiliaire de vingt mille hommes qui n'avait point eu encore occasion de combattre : mais ils ne se considéraient point comme en guerre avec la France. D'autre part, leur barrière des Pays-Bas se trouvait affaiblie par le rappel en Angleterre de douze mille hommes qui auraient dû garder cette frontière, et qu'on avait embarqués en conséquence de l'expédition projetée par le prince Edouard (1).

On assurait qu'à l'ouverture de cette campagne, l'armée avec laquelle Louis XV marchait en Flandre, ayant sous lui les deux maréchaux de Noailles et de Saxe, était de quatre-vingt mille hommes, que le maréchal de Coigny en avait cinquante mille sur le Rhin, le duc d'Harcourt dix mille sur la Moselle, et le prince de Conti vingt mille sur la frontière du Piémont. Le roi était accompagné par le marquis de Meuse et le duc de Richelieu, jusqu'alors plus accoutumés à le servir dans ses amours qu'à la guerre, et par les ducs de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Agen, de Pecquigny et le prince de Soubise, ses aides-de-camp (2). La reine avait demandé à le suivre par un billet qu'elle lui écrivit, car elle osait rarement lui faire aucune demande de vive voix ; Louis ne lui répondit même pas. M^me^ de Châteauroux ne doutait point qu'elle ne dût l'accompagner. Maurepas, qui la détestait, fit entendre au roi qu'en le permettant il offenserait le public au moment où son enthousiasme venait de se réveiller. Elle se retira à Plaisance, maison de campagne de Pâris Duverney, mais, pour se venger, elle fit donner par le roi l'ordre à Maurepas d'aller visiter les ports de Provence. Ce fut un mois après seulement, le 8 juin, qu'elle partit de Plaisance, sans ordre, avec sa sœur Lauraguais, pour rejoindre le roi à

(1) Frédéric II. Hist. de mon Temps T. II, ch. 10, p. 80. — Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 105, p. 109.

(2) D'Espagnac, Histoire du maréchal de Saxe, T. II, L. VII, p. 3.

Digitized by Google

Lille. Le duc de Richelieu avait disposé des relais sur leur route, et il prit sur lui de faire pardonner par le roi cette désobéissance de l'amour. Mais ni la cour, ni Paris, ni l'armée ne furent aussi indulgents, et les deux *coureuses,* comme on les appela, furent impitoyablement chansonnées (1).

L'armée du roi, qu'il passa en revue dans la plaine de Cisoin, formait deux corps séparés. Celui de la gauche, de trente-deux bataillons et de cinquante-huit escadrons, avait à sa tête le maréchal de Saxe. Ce corps devait servir d'armée d'observation, pendant que l'armée du roi, de soixante-huit bataillons et de quatre-vingt-dix-sept escadrons, ferait des siéges sous la direction du maréchal de Noailles. Les succès furent rapides. Courtrai lui ouvrit ses portes le 18 mai, Menin le 5 juin, Ypres le 25 juin, le fort de Knoque le 29, et Furnes le 11 juillet. Nous ne voyons pas qu'on ait conservé aucun détail sur la conduite personnelle du roi à ces divers siéges. Un de ses aides-de-camp était chargé seulement de lui aller rendre compte chaque matin de ce qui s'était passé la nuit dans la tranchée. On voyait avec quelque surprise le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, commander les opérations des siéges. Le pape Clément XII lui avait accordé une dispense pour aller à la guerre comme arrière-petit-fils du grand Condé. Pendant ce temps, l'armée des alliés se rassemblait lentement à Ninove : le duc d'Aremberg commandait les Autrichiens, le général Wade les Anglais, et le comte de Nassau les Hollandais : on assure qu'au milieu de l'été ils avaient réuni quatre-vingt mille hommes, mais avant qu'ils fussent en état d'agir, Louis XV avait terminé heureusement tous les siéges qu'il avait entrepris (2).

Tout à coup ces conquêtes furent interrompues par la nouvelle que le prince Charles de Lorraine, ou plutôt le maréchal Traun qui lui servait de conseil, et que Marie-Thérèse avait rappelé d'Italie à la mort du maréchal Khévenhuller, avait

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VII, ch. 1. p. 1.

(2) D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, T. II, L. VII, p. 11-20. — Voltaire, Siècle de Louis XV. T. I, ch. 2, p. 118. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 10, p. 82. — Mém. de Noailles, T. III, p. 362.

Digitized by Google

pénétré en Alsace avec soixante mille hommes. Le maréchal de Coigny était chargé de la défense des lignes entre Lauterbourg et Oppenheim ; le maréchal bavarois Seckendorf, avec les troupes impériales, était retranché sous Philisbourg. Un mouvement du prince Charles engagea Coigny à se faire joindre par ces troupes, c'était ce que l'Autrichien désirait ; au commencement de juillet, il surprit le passage du Rhin sur un point que les Impériaux venaient d'abandonner. Ce malheur fut dû en grande partie à l'extrême misère et au mécontentement de l'armée bavaroise. Coigny dut se retirer sous Weissembourg, dont il défendit avec succès les lignes contre une attaque vigoureuse que les Autrichiens tentèrent le 5 juillet (1). Mais comme il ne pouvait s'y maintenir long-temps, il prit le parti dangereux de se replier sur Strasbourg, abandonnant le passage de Saverne dont les Autrichiens ne tardèrent pas à s'emparer, et renonçant à sa communication avec la Lorraine et les Trois-Évêchés, par lesquels il devait bien s'attendre que des renforts ne tarderaient pas à lui arriver. Le prince Charles se flattait d'exciter une révolution en Lorraine, l'héritage de ses pères ; ses coureurs arrivèrent jusqu'à Lunéville et forcèrent le roi Stanislas à s'enfuir. Des partis hongrois, conduits par le farouche Mentzel, se répandaient dans l'Alsace, les Trois-Évêchés, la Franche-Comté, et ils semaient sur leur passage des manifestes par lesquels ils invitaient les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la maison d'Autriche, menaçant les habitants qui prendraient les armes « de les faire pendre » après les avoir forcés à se couper eux-mêmes le nez et les » oreilles (2). »

Le roi était à Dunkerque lorsqu'il reçut la nouvelle de ces tristes événements. Il laissa le maréchal de Saxe en Flandre avec quarante mille hommes pour conserver les conquêtes qu'il y avait faites, il donna le reste de ses troupes au maréchal de Noailles qu'il chargea de prendre les devants pour se-

(1) Mém. de Noailles, T. III, p. 368.

(2) Siècle de Louis XV, ch. 11, p. 117. — Mém. de Besenval, T. I, p. 33.

Digitized by Google

courir l'armée du Rhin, et le suivit lui-même par Saint-Quentin, La Fère, Laon et Reims; toutes ses troupes avaient leur rendez-vous à Metz ; il y arriva lui-même le 5 août, et le 7 il apprit un événement qui changeait la face des affaires et forçait le prince Charles à sortir précipitamment de l'Alsace. Le roi de Prusse marchait sur Prague avec quatre-vingt mille hommes, en même temps qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Ce monarque audacieux n'avait point encore réussi à s'assurer l'alliance des deux puissances du nord dont il avait fait la condition de sa coopération à l'union confédérale de Francfort, mais il jugeait que le moment était venu de porter à la France un secours efficace s'il ne voulait pas la voir ruinée et peut-être démembrée. Il se jeta donc hardiment dans la mêlée, attirant sur lui toutes les forces de l'Autriche. Il envoya en même temps un de ses meilleurs généraux, le maréchal Schmettau, à Metz, pour annoncer à Louis XV ce qu'il avait fait, et le sommer d'accomplir sa promesse, de poursuivre l'armée autrichienne, de la battre lorsqu'elle repasserait le Rhin et d'achever de la détruire en Bavière (1).

Dans ce moment critique, un événement inattendu jeta les affaires de l'Europe dans de nouvelles combinaisons. Louis XV fut atteint d'une maladie dangereuse. Le 4 août on en avait reconnu les premiers symptômes : le 12, toute la cour était dans les plus vives alarmes ; selon les uns, c'était une fièvre putride et maligne, selon d'autres, un abcès dans le cerveau, tandis que Frédéric II assure que ce n'était qu'une forte indigestion aggravée par les terreurs du malade (2). La duchesse de Châteauroux, qui le suivait, s'était logée à l'abbaye de Saint-Arnould, mais on avait élevé pour elle une galerie en planches qui, fermant les abords de quatre rues, lui donnait la commodité de communiquer de plain-pied avec l'appartement du roi. La ville entière en était scandalisée, et lorsque l'on commença à croire le roi en danger, la clameur publique en

(1) Noailles rapporte la lettre du roi de Prusse du 12 juillet, T. III, p. 369.
(2) Hist. de mon Temps, T. II, p. 92.

Digitized by Google

prit occasion pour faire aux prêtres qui l'approchaient un devoir d'autant plus étroit de rompre une liaison coupable. Le confesseur, le père Pérusseau, était un jésuite courtisan qui voulait faire son devoir, mais qui craignait de perdre sa place si le roi guérissait. L'aumônier du roi, au contraire, Fitz-James, évêque de Soissons, était un janséniste courageux, sévère, et incapable de fléchir. Richelieu et M^me^ de Châteauroux, qui savaient bien à quoi ils seraient exposés par la demande des secours de la religion, fermèrent soigneusement les portes de l'appartement du roi, qui ne fut plus servi que par le duc, les deux sœurs, et les domestiques les plus intimes, dont aucun n'avait garde de faire mention des prêtres. Mais cette exclusion même révolta les princes du sang et les grands officiers de la couronne, Bouillon, La Rochefoucauld, Villeroi, qui prétendaient avoir droit à voir le monarque. Enfin le 12 août, le comte de Clermont força la consigne et ne fut pas mal reçu du roi; puis l'évêque de Soissons, avant de lui dire la messe, lui proposa de se confesser. Louis XV répondit : « Il n'est pas temps encore. » Toutefois, le jour même, M^me^ de Châteauroux put s'apercevoir que la conscience de son amant était troublée. Le 14, le roi eut une défaillance de quelques minutes ; dès qu'il en sortit, il n'eut plus d'autre pensée que celle de l'approche de la mort et de la peur de l'enfer, et il appela à grands cris son confesseur (1).

Après la confession, Louis XV appela le duc de Bouillon. « Vous pouvez me servir, lui dit-il, il n'y aura plus désormais » aucun obstacle ; j'ai sacrifié les favorites et mes favoris à » la religion, et à ce que veut l'Église d'un roi très chrétien et » du fils aîné de l'Église. » L'évêque de Soissons, ouvrant à deux battants la porte du cabinet voisin où s'étaient retiré les deux favorites avec le duc de Richelieu, leur dit, sans dépasser le seuil : « Le roi vous ordonne, mesdames, de vous reti- » rer de chez lui sur-le-champ. » A peine fut-il ressorti, que le duc de Richelieu déclara qu'il s'opposait, au nom du roi, à ce qu'on exécutât des ordres extorqués dans un moment de

(1) Soulavie, T. VII. ch. 1 et 2, p. 15-30.

transport fébrile. « Qu'on ferme nos saints tabernacles, s'écria l'impétueux prélat dès qu'il en fut averti, afin que la disgrâce soit plus éclatante et que le roi soit obéi sur ses ordres nouveaux. » Les favorites sortirent alors, fondant en larmes, la honte sur le front, les yeux baissés et sans oser fixer personne. Ce n'était point assez pour l'évêque de Soissons ; il revint au roi et lui dit : « Les lois de l'Église et nos saints canons » nous défendent d'apporter le viatique lorsque la *concubine* » est encore dans la ville. Je prie Votre Majesté de donner de » nouveaux ordres pour leur départ, car il n'y a pas de temps » à perdre, Votre Majesté mourra bientôt. » Le roi, frappé de terreur, donna aussitôt l'ordre demandé, et les favorites qui se voyaient en butte à la fois à l'indignation du peuple, au ressentiment des princes du sang et des ministres, et à la crainte que leur imposaient les mœurs rigides de la reine et du dauphin, ne trouvèrent pas, dans les écuries du roi, un officier qui voulût donner une voiture pour les soustraire à la colère du peuple. Ce fut le maréchal de Belle-Isle qui leur prêta la sienne où elles se jetèrent à la hâte en baissant les stores pour échapper aux regards du peuple (1).

Les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais s'étaient retirées dans une maison de campagne à trois lieues de Metz, tandis que l'évêque de Soissons arrivait auprès du monarque avec l'appareil de l'extrême-onction. Mais avant de lui appliquer les saintes huiles, il tint ce discours à l'assistance : « Messieurs les princes du sang, et vous, grands du royaume, » le roi nous charge, M. l'évêque de Metz et moi, de vous faire » part du repentir sincère qu'il a du scandale qu'il a causé » dans son royaume en vivant comme il l'a fait avec M^me^ de » Châteauroux ; il en demande pardon à Dieu. Il a appris » qu'elle n'est qu'à trois lieues d'ici, et il lui ordonne de ne » point approcher plus près de la cour de cinquante lieues, » et Sa Majesté lui ôte sa charge dans la maison de la dau- » phine (2)... Et à sa sœur aussi, » répliqua le moribond en

(1) Soulavie, T. VII, ch. 2, p. 31.

(2) La princesse d'Espagne, promise au dauphin, dont la maison était déjà nommée, mais qu'il n'épousa que l'année suivante.

Digitized by Google

levant un moment la tête au-dessus du chevet après avoir approuvé par des signes, chaque phrase de son premier aumônier. La maladie cependant allait en augmentant, des symptômes menaçants se succédaient rapidement. Le 15, à six heures du matin, on appela les princes pour assister à la prière des agonisants ; enfin les médecins se retirèrent, et le roi fut abandonné aux remèdes des empiriques. L'un d'eux lui fit avaler une très forte dose d'émétique. L'effet fut plus violent qu'aucun des médecins réguliers n'aurait osé le provoquer ; mais il fut salutaire ; et le docteur Dumoulin, arrivé de Paris sur ces entrefaites, déclara, le 17, que le roi n'en mourrait pas. Cependant la reine était accourue dans une extrême douleur, et le roi lui avait demandé pardon du scandale et des chagrins qu'il lui avait donnés. Son fils, ses filles étaient aussi arrivés jusqu'à Verdun, mais avaient reçu l'ordre de s'y arrêter. Toutefois M. de Châtillon, gouverneur du dauphin, jugeant que c'était le devoir d'un fils d'accourir auprès de son père mourant, lui fit poursuivre le voyage. Il le présenta lui-même au roi, qui le reçut froidement, et qui demeura persuadé que l'impatience de régner avait porté son fils à cette désobéissance. Dès lors la convalescence continua sans accident, et tous les bons sentiments du roi s'évanouirent. La reine ne fut plus reçue par son mari qu'avec une froideur croissante. Richelieu, qui avait eu ordre de s'éloigner, revint, et Louis XV n'eut plus d'autre pensée que de punir tous ceux qui avaient joué un rôle dans cette scène d'humiliation à laquelle il s'était soumis (1).

Le trouble qu'avait excité la maladie du roi sauva l'armée du prince Charles de Lorraine. Le maréchal de Noailles se trouvait le 16 août à portée de l'attaquer ; Schmettau le pressait de le faire, il lui représentait qu'en chargeant les Autrichiens avec vigueur, il les aurait empêchés de regagner leurs ponts à Beinheim. Noailles ne s'y porta qu'avec lenteur et circonspection : il fit grand bruit d'un petit avantage qu'il

(1) Soulavie, T. VII, ch. 2, p. 32-42. — Mém. de Besenval, T. I, p. 37. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 294.— Biographie universelle, T. VIII, p. 273.

Digitized by Google

avait remporté aux avant-postes, mais il n'empêcha point les Autrichiens de repasser leurs ponts et de les rompre avant l'aube du jour suivant (1).

Le manque de vigueur du général français, dans cette occasion, fut fatal au roi de Prusse. La diversion puissante qu'il avait faite, quoique expliquée par la politique, n'était pas sans générosité. Il avait investi Prague le 4 septembre, et le général Ogylvie, qui y commandait une garnison de quinze mille hommes, se rendit prisonnier de guerre au bout de dix jours. Mais c'est à la prise de cette ville que se bornèrent les succès du roi de Prusse. La Bohême entière se déclara contre lui. Les paysans, les uns par affection pour Marie-Thérèse, les autres par effroi des vengeances qu'exerceraient les Croates et les pandours, s'enfuyaient au loin devant les armées prussiennes en cachant ou en laissant détruire leurs provisions. Frédéric ne pouvait se procurer ni un messager ni un espion ; tous ses convois étaient arrêtés, toutes ses communications étaient coupées, et bientôt il commença à souffrir cruellement du manque de vivres. La Saxe s'était déclarée contre lui, les secours des Bavarois et des Français, sur lesquels il avait compté, n'arrivaient point, et avant la fin de l'année il fut contraint d'abandonner la Bohême : mais l'armée avec laquelle il rentrait dans ses États, affaiblie par la misère, les maladies, les désertions, n'inspirait plus de terreur à ses ennemis (2).

Au lieu de songer à secourir un allié qui était venu si à propos à son aide, Louis XV donna ordre au maréchal de Coigny d'entreprendre le siége de Fribourg en Brisgaw, et il s'y rendit lui-même de Strasbourg le 5 octobre. Dans cette saison, les troupes pouvaient encore tenir la campagne avec succès, les vivres se trouvaient partout en abondance, et la retraite rapide du prince de Lorraine jetait le découragement dans les pays qu'il traversait. Mais le siége d'une place très

(1) Frédéric II, Hist de mon Temps, T. II, ch. 10, p. 94. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 12, p. 128. — Mém. de Noailles, T. III, p. 376.

(2) Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 10, p. 102. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 108, p. 116.

Digitized by Google

forte devait nécessairement ruiner l'armée exposée aux pluies d'automne. En effet, Fribourg, qui ne fut entièrement investi que le 30 octobre, capitula seulement le 28 novembre. Le feu des ennemis, également vif et soutenu, tuait chaque jour beaucoup de monde, tandis que les maladies causaient de plus grandes pertes encore. L'attaque du chemin couvert coûta seule deux mille hommes : on évalua à dix-huit mille la perte totale des Français, et la possession de cette place forte était loin de compenser un si énorme sacrifice. Pendant que toutes les forces françaises y étaient arrêtées, le prince Charles se repliait sans inquiétude vers la Bohême où il arrivait à temps pour augmenter les embarras du roi de Prusse (1).

La campagne d'Italie n'avait point eu de résultat décisif. Elle avait commencé par une bataille navale. Une escadre espagnole, commandée par don José Navarro, avait hiverné à Toulon. Le ministère espagnol, malgré les funestes inconséquences, l'orgueil et l'ambition de la reine, qui tenait le sceptre de son époux, rendait à sa monarchie une vigueur que n'avaient point connue les successeurs de Philippe II, et sa marine commençait à être redoutable. Cependant les matelots et les canonniers avaient encore besoin d'acquérir plus d'expérience. Ils furent exercés avec soin plus long-temps qu'ils n'auraient voulu, pendant qu'ils étaient retenus dans cette rade que bloquait l'amiral anglais Matthews. Il avait une escadre de quarante-cinq vaisseaux de toute grandeur, mais il tenait la mer depuis si long-temps que la plupart ne pouvaient rendre que peu de service. D'ailleurs il existait entre Matthews et l'amiral Lestock, qui commandait en second, une jalousie qui avait dégénéré en haine ouverte et passionnée. Le 22 février, un vent favorable permit à l'escadre alliée de sortir de la rade de Toulon. Navarro conduisait douze vaisseaux de ligne ; l'amiral français de Court, brave vieillard de quatre-vingts ans, en avait quatorze.

(1) Mém. de Noailles, T. III, p. 384. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. I, ch. 13, p. 131. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 302. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 10, p. 95. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 105, p. 117.

Digitized by Google

Matthews attaqua avec vigueur l'escadre espagnole; Lestock qui menaçait la française ne la joignit pas; trois vaisseaux espagnols furent horriblement maltraités, mais la nuit sépara les combattants sans que la victoire se déclarât pour l'une ou l'autre flotte.

Les Anglais mirent en jugement leurs deux amiraux sur leurs accusations réciproques; ce fut Matthews qui fut condamné pour avoir donné à Lestock l'ordre de se retirer lorsqu'il renouvelait l'attaque le lendemain. Les Espagnols éclatèrent en reproches contre M. de Court, quoiqu'il eût montré autant d'habileté que de vaillance, et ils réussirent à le faire disgracier, tandis qu'avec leur jactance habituelle, ils donnèrent à leur amiral Navarro le titre de marquis de la Victoria (1).

L'armée espagnole, sous les ordres du comte de Gages, avait passé l'hiver à Pesaro, mais, dès le 7 mars, elle commença sa retraite vers les frontières de l'Abruzze, poursuivie par le prince de Lobkowitz, qui, pendant l'hiver, avait reçu des renforts nombreux d'Allemagne, et toujours infestée, comme elle longeait l'Adriatique, par les canonnades des vaisseaux anglais. Marie-Thérèse ne tenait aucun compte des traités, et elle était résolue à recouvrer tout ce qui, dans des temps antérieurs, avait appartenu à la maison d'Autriche, à quelque titre qu'elle s'en fût dessaisie. C'était de concert avec elle, que les Anglais, par la menace barbare de bombarder Naples, avaient contraint Charles, roi des Deux-Siciles, à renoncer à l'alliance de son père, et à promettre de demeurer neutre. Mais cette neutralité ne convenait plus à Marie-Thérèse depuis que la fortune avait favorisé ses armes; elle voulait revenir sur le traité qui avait érigé les Deux-Siciles en royaume pour une branche de la maison de Bourbon; elle voulait les réunir de nouveau à sa monarchie, et l'armée, dont elle avait donné le commandement au prince de Lobkowitz, et que pendant tout l'hiver elle avait travaillé à augmenter, était destinée à

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, T. I, ch. 8, p. 99. — *Lord Mahon*, T. III, ch. 26, p. 299. — Coxe. Bourbons d'Espagne, T. III, ch. 45, p. 462. — *Muratori, Annali ad Ann*., p. 382.

faire cette conquête, tandis qu'une flotte anglaise, dans l'Adriatique, devait la seconder. Toutefois Charles-Emmanuel, qui savait qu'une puissante armée française et espagnole se préparait à passer les Alpes, ne voyait pas sans inquiétude les Autrichiens s'enfoncer dans la Basse-Italie, et le prince de Lobkowitz lui-même paraissait douter de la sagesse d'un tel projet. Le comte de Gages et le duc de Modène s'étaient rendus à Naples, tandis que l'armée espagnole, retirée derrière le Tronto, cherchait à se refaire dans l'Abruzze. Ils firent comprendre au jeune roi, déjà troublé par la peste qui avait éclaté à Messine, qu'en vain il persisterait dans sa neutralité, puisque l'armée autrichienne, qui approchait, avait ordre de lui tout enlever (1).

Bientôt, en effet, Lobkowitz annonça, par des proclamations, les bienfaits que la reine de Hongrie promettait aux peuples des Deux-Siciles, pour les engager à rentrer sous sa domination. Les juifs, qui s'étaient multipliés dans le royaume, et contre lesquels il est toujours facile de réveiller la haine d'une populace superstitieuse, devaient être proscrits, et leurs débiteurs dispensés de payer leurs dettes ; les impôts devaient être diminués, le prix des vivres réduit ; des honneurs, des récompenses devaient être prodigués à ceux qui agiraient avec zèle pour le service de leurs anciens maîtres, et toutes les vieilles offenses seraient pardonnées. En même temps Lobkowitz avançait, au mois d'avril, par Foligno, Spoléto, Terni, Citta Castellana et Tivoli, pour entrer dans la Campanie, avec vingt mille fantassins et six mille chevaux. Déjà tout l'État pontifical était inondé de pandours, de Talpaches, de Croates, de Valaques, de Morlacks, et d'autres paysans barbares qui suivaient les armées de Hongrie pour piller et pour détruire (2).

Le roi de Naples, jugeant avec raison que c'était en dehors de ses frontières qu'il lui convenait de défendre son royaume,

(1) *Botta, Storia d'Italia,* T. IX, L. XLIII, p. 37. — *Muratori, ad Ann.*, p. 373. — *Colletta, Storia di Napoli,* L. I, ch. 39, p. 111. — Coxe, L'Espagne sous les Bourbons, ch. 45, p. 472.

(2) *Botta*, L. XLIII, p. 41.—*Colletta*, L. I, ch. 40, p. 112.—*Muratori*, p. 374.

Digitized by Google

traversa les Marais-Pontins, et établit son quartier-général à Vellétri. Lobkowitz, de son côté, s'était avancé sur ce même groupe de collines, et il avait le sien à Genzano. Les deux armées y furent long-temps en présence. Lobkowitz s'y occupait à couper les fontaines qui de Lariccia portaient des eaux à Vellétri, pour réduire les Espagnols et les Napolitains à se contenter de celles des Marais-Pontins. Le 15 juin, les Napolitains attaquèrent les Allemands dans leurs qnartiers et leur enlevèrent quelques avant-postes, mais ils ne poursuivirent pas leurs avantages. A son tour, Lobkowitz ayant, dans la nuit du 10 août, fait le tour de Vellétri, surprit la porte de cette ville qui conduit à Naples, coupant ainsi aux alliés leur retraite naturelle. Il croyait déjà tenir dans ses mains le roi, ses généraux, sa caisse militaire et sa correspondance. Son armée en trois divisions avait déjà pénétré jusqu'au milieu de la ville. Le jeune roi, réveillé en sursaut, dut s'enfuir en chemise, aussi bien que le duc de Modène, malade de la goutte, pour aller joindre le général Gages qui occupait avec ses Espagnols le Monte Artemisio. Mais pendant ce temps, le général napolitain, Castro Pignano, avait rassemblé des soldats dans l'intérieur de la ville, et leur rendant le courage, il les avait menés à l'attaque des Allemands, qui s'étaient dispersés pour piller. Ils se croyaient encore vainqueurs que déjà ils étaient cernés, poursuivis de poste en poste et mis en pièces. Vellétri fut repris par ceux mêmes qui l'avaient perdu. Les Autrichiens se retirèrent de nouveau à Genzano. L'une et l'autre armée fut plus affaiblie par cette nuit meurtrière que par une grande bataille. Elles se sentaient hors d'état d'attaquer de nouveau, mais elles ne voulaient point en reculant s'avouer vaincues. Les chaleurs excessives de l'été, les eaux corrompues de l'automne, répandaient la mortalité dans l'un et l'autre camp. Les habitants de Vellétri et des campagnes voisines périssaient plus rapidement encore que les soldats. Enfin, au commencement d'octobre, Lobkowitz, pour sauver les restes de son armée, commença sa retraite. Il passa sous les murailles de Rome. il gagna les montagnes d'Agobbio, la Romagne, et enfin le Modénois, où il se fortifia sur les bords

Digitized by Google

de la Secchia. Dans cette longue retraite, il fut toujours poursuivi par Gages. Ses troupes légères, qui, sur leur route, avaient commis tant d'atrocités, avaient excité contre lui le plus violent ressentiment parmi les paysans et les soldats; aussi les malades, les prisonniers, les déserteurs, les traînards qu'il laissait sur la route, étaient-ils traités avec toute la férocité espagnole : on ne voyait de toutes parts que des soldats pendus aux arbres des grands chemins (1).

Marie-Thérèse se croyait moins encore obligée à observer les traités envers la république de Gênes qu'envers le roi des Deux-Siciles. Les paroles données à de si faibles États ne lient pas les grands potentats. Son père Charles VI avait vendu le marquisat de Finale à la république de Gênes, pour le prix de douze cent mille piastres qui lui avaient été comptées ; toutefois, par le traité de Worms, fait à la persuasion de l'Angleterre, elle venait de promettre ce même marquisat de Finale au roi de Sardaigne, auquel les Anglais faisaient l'avance de ces douze cent mille piastres, pour qu'il pût les rendre aux Génois, quand lui viendrait l'envie de s'acquitter; mais il était bien entendu qu'il devait commencer par les employer à la guerre dans laquelle il s'engageait. Le roi de Sardaigne avait déjà fait connaître son désir de réunir à ses États tout le territoire de la république de Gênes; il mettait en avant les prétentions les moins justifiables, tantôt sur un district de cet État, tantôt sur l'autre ; et les Anglais, qui ne se donnent jamais la peine d'étudier les droits ou les intérêts des autres peuples, annonçaient qu'ils étaient prêts à soutenir à coups de canon les demandes de leurs alliés. Ainsi, la république de Gênes, qui désirait ardemment demeurer neutre, était forcée, bien à contre-cœur, de se jeter entre les bras des Bourbons de France et d'Espagne (2).

Cette bonne volonté des Génois, et l'expédition de Lobkowitz dans le royaume de Naples, étaient deux circonstances favorables aux armées française et espagnole, qui se propo-

(1) *Botta*, L. XLIII, p. 55. — *Colletta*, L. I, ch. 41, p. 115. — *Muratori*, p. 376-382.

(2) *Botta*, L. XLIII, p. 27.

saient de forcer les passages des Alpes, malgré la résistance du roi de Sardaigne, et de conquérir en Italie une nouvelle principauté, pour en faire l'apanage du second fils d'Élisabeth Farnèse. Le commandement de cette armée des Alpes fut confié par le gouvernement français à Louis-François, prince de Conti, prince âgé de vingt-sept ans, en qui on prétendait avoir découvert un vrai talent militaire. Il avait sous ses ordres vingt mille Français, et il était associé à l'infant don Philippe qui commandait à vingt mille Espagnols. Le prince français était le vrai général de son armée; l'infant don Philippe, qui avait alors vingt-quatre ans, ne songeait guère qu'à ses plaisirs, et c'était le marquis de Las Minas qui commandait en réalité son armée. Les deux généraux et les deux peuples n'étaient point d'accord. Les Espagnols, appelés à combattre à côté des Français, laissaient sans cesse échapper des marques de leur prévention et de leur haine contre tous les étrangers. Las Minas, impatient d'arriver au milieu des pays dont la reine d'Espagne lui avait ordonné de faire la conquête, voulait entrer en Italie par Nice et la rivière de Gênes. Conti ne voulait pas s'éloigner autant de la France, et il se proposait de forcer quelqu'un des passages des Alpes, pour descendre dans le Piémont; mais Charles-Emmanuel, le roi des Alpes, s'était étudié à en rendre tous les passages également difficiles. Il en avait fait fortifier toutes les gorges avec le plus grand soin. Son peuple était belliqueux, et lui était entièrement dévoué; pendant toute l'année précédente, l'infant d'Espagne avait vainement tenté de s'ouvrir un passage de Savoie en Piémont. Conti, auquel Las Minas faisait valoir ces considérations, finit par céder. Il se dirigea vers le comté de Nice. Le 13 avril, après avoir passé le Var, il passa encore le Paglione, pour attaquer le marquis de Suse, fils naturel du précédent roi, qui s'était chargé de défendre Nice et Villafranca. Une effroyable tempête, telle qu'on n'en voit guère que dans les pays méridionaux, vint frapper l'armée, comme elle était partagée par la rivière; elle la fit déborder, entraîna, détruisit les équipages, noya beaucoup de soldats, et aurait exposé le reste au plus grand danger, si le marquis de

Suse avait su profiter de l'occasion. Dans la nuit du 19 au 20 avril, Conti ordonna une nouvelle attaque contre les retranchements des Piémontais, qui s'étendaient de Villafranca jusqu'à la Turbie. Le marquis de Suse fut fait prisonnier à Villafranca, et envoyé en Espagne où il mourut. Une partie des troupes piémontaises, se réfugiant sous le canon des vaisseaux anglais, fut transportée par l'amiral Matthews à Oneille : mais les autres avaient repoussé les Français avec avantage ; la mortalité avait été grande des deux côtés, et les assaillants n'avaient rien accompli, car de nouvelles montagnes et de nouveaux défilés, également bien fortifiés, les arrêtaient, soit du côté de la Turbie, soit de celui du col de Tende (1).

Retenus devant cette barrière, Conti et Las Minas renouvelèrent leur différend sur la route qu'ils devaient suivre. L'un voulait marcher sur le Piémont, l'autre sur Gênes : il fallut attendre des ordres de Versailles ; ce fut Conti qui l'emporta. Il fit sans bruit filer son armée vers le Dauphiné par Barcelonnette et Guillestre. Il menaçait partout à la fois, mais son projet était de pénétrer par la vallée de la Stura. Des combats acharnés furent livrés au Château-Dauphin, dont les Français s'emparèrent le 19 juillet ; puis aux Barricades, gorge étroite qui n'a que trois toises de large, et que Conti ne put forcer, mais qu'il réussit à tourner ; enfin, au fort de Demonte, qui opposa une vigoureuse résistance. Tous les montagnards, soulevés contre les agresseurs, rendaient leur position très dangereuse ; ils s'acharnaient avec tant d'obstination à mettre le feu aux logements des Français, que les montagnards réussirent à brûler les quartiers de l'infanterie, et leurs femmes ceux de la cavalerie. Ce fut aussi par l'incendie que Demonte fut soumis à son tour : les boulets rouges des assiégeants mirent le feu, le 17 août, aux magasins de la place, et la garnison se rendit, se précipitant dans les lignes des Français, au moment où elle s'attendait à l'explosion du grand magasin à poudre (2).

(1) *Botta*, L. XLIII, p. 64.—*Muratori, ad Ann.*, p. 384.—Siècle de Louis XV, ch. 9, p. 101. — Soulavie, T. VI, ch. 23, p. 319.

(2) *Botta*, L. XLIII, p. 67-72. — *Muratori*, p. 385.

Digitized by Google

Cette conquête ne suffisait point; avant d'arriver à la plaine, il fallait encore que les Français se rendissent maîtres de la forteresse de Cunéo qui leur fermait le passage. Ils ouvrirent la tranchée devant Cunéo le 13 septembre; mais le roi de Sardaigne occupait les hauteurs voisines; il avait grossi son armée, déjà redoutable, par des levées en masse dans ses provinces les plus belliqueuses. Les Vaudois, entre autres, s'y portaient avec fureur, encore impatients de se venger des persécutions de Louis XIV. Chaque jour les paysans armés attaquaient les convois des alliés, sur la route de Cunéo à Demonte; mais les Espagnols, et les Français à leur exemple, se vengeaient avec férocité : Boves, Peveragno, la Chiusa, et d'autres villages du voisinage furent incendiés et tous leurs habitants massacrés. Le 30 septembre, Charles-Emmanuel vint, à une heure après midi, attaquer les alliés avec son armée régulière. Il avait sous ses ordres vingt-cinq mille hommes; son infanterie égalait en nombre celle des alliés; sa cavalerie était inférieure à celle des Français. Tout son effort se dirigeait sur la Madonna del Olmo que défendaient les Espagnols; s'il avait réussi à les enfoncer, les assiégeants se seraient trouvés coupés de Cunéo, et cette ville aurait été délivrée; mais le combat se prolongea jusqu'à la nuit, avec une perte immense des deux côtés, sans qu'il pût parvenir à faire une trouée. Le 8 octobre, le roi de Sardaigne vint attaquer de nouveau les lignes des alliés, et cette fois il réussit à les forcer, en sorte qu'il fit entrer dans la forteresse un millier de soldats, un convoi de vivres et de l'argent. Dès lors, les pluies continuelles, les inondations des torrents, qui souvent arrêtaient les convois, et l'excès de la fatigue, multiplièrent les maladies dans le camp des alliés. Déjà Conti n'avait plus assez de monde pour garnir tous ses postes, et couper toute communication entre les assiégés et l'armée piémontaise. Enfin il dut se résoudre à mettre le feu à son camp, dans la nuit du 22 octobre, et à se retirer vers Demonte. Il laissa dans cette place six mille Espagnols qui s'y maintinrent jusqu'au milieu de novembre, tandis qu'avec le reste de l'armée il repassait les montagnes; les Espagnols à leur tour prirent

Digitized by Google

la route de Provence, après avoir fait sauter en partie les fortifications de Demonte; mais la neige couvrait déjà les Hautes-Alpes, les vivres manquaient dans ces pays sauvages, les Piémontais harcelaient sans cesse l'armée en retraite, et cette armée, qui avait fait trembler l'Italie, rentra en France humiliée, affaiblie, découragée, après avoir semé toute sa route de morts et de malades (1).

Les Français, qui s'étaient sentis humiliés à la fin de la précédente campagne par des revers non interrompus, trouvaient quelque consolation, en récapitulant les événements de celle-ci, dans la prise de quelques villes des Pays-Bas, dans celle de Fribourg en Brisgaw, dans le succès incertain de la bataille navale de Toulon, et dans la stérile victoire de Coni ou Cunéo. Toutefois, aucun avantage réel n'avait été obtenu pour prix de tant de dépenses et de sang versé. L'armée d'Alsace et celle d'Italie étaient également ruinées par les maladies : le maréchal de Saxe, chargé, après le départ du roi, de défendre la frontière du nord avec des forces inférieures, avait réussi seulement à ne pas se laisser entamer. On n'avait point gagné de positions meilleures pour commencer la campagne l'année suivante en Italie, et les armées espagnole et napolitaine étaient excédées de fatigue; le duc de Modène, seul allié des Bourbons, était toujours expulsé de tous ses États. Le pape Benoît XIV avait vu, malgré sa neutralité, dévaster et ruiner tous les États de l'Église, alternativement abandonnés au pillage des pandours, des Espagnols et des Napolitains. Tous les Piémontais, glorieux de s'être si bien défendus, furieux du pillage et des cruautés qu'ils avaient éprouvés, étaient soulevés contre les Français; et l'Allemagne tout entière, appelée à nourrir, à payer toutes les troupes barbares qui la traversaient dans tous les sens, était dans un état de souffrance et d'exaspération qu'on ne saurait exprimer.

(1745.) Un général français venait d'éprouver la violence

(1) *Botta, Storia d'Italia*, L. XLIII, p. 73-83.—Soulavie, T. VI, ch. 25, p. 324. — *Muratori, Annali*, p. 387. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 13, p. 129. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 304.

Digitized by Google

de cette haine ; le maréchal de Belle-Isle avait été arrêté avec son frère à Elbingerode, dans l'électorat de Hanovre, le 13 novembre, et conduit prisonnier à Londres. Il prétendait qu'on avait ainsi violé en lui le caractère d'ambassadeur et de prince de l'Empire. George II répondait qu'il ne voyait en lui qu'un général français qui traversait un pays en guerre avec la France. Au vrai, le roi d'Angleterre ne pouvait pardonner à Belle-Isle d'avoir allumé la guerre d'Allemagne, et de l'avoir contraint lui-même, en 1741, à s'obliger à la neutralité pour l'électorat de Hanovre, et à donner son suffrage à Charles VII (1). Le roi de Prusse se plaignait d'être abandonné par la France, après s'être compromis pour elle. En quittant la Bohême il s'était retiré dans la Silésie, qu'il défendait péniblement contre les troupes barbares de Marie-Thérèse. L'empereur, l'autre allié de la France, était plus malheureux encore. Il était, il est vrai, rentré en Bavière après la retraite du prince Charles, mais il avait trouvé son pays dépeuplé, ruiné, accablé par les extorsions des Autrichiens. Sa santé, dès le moment de son couronnement, avait toujours été déplorable ; il souffrait de la goutte et de la pierre ; ses poumons, son foie, son estomac étaient ulcérés ; il ressentait des douleurs intolérables. La nouvelle d'un échec éprouvé à Neueneck par les troupes françaises et bavaroises lui porta le dernier coup. Il fallait songer à quitter Munich une troisième fois, mais la mort lui épargna cette humiliation ; il expira le 20 janvier 1745, à l'âge de quarante-sept ans et demi. Il fut enseveli avec toute la pompe impériale, mais elle faisait un douloureux contraste avec la misère et l'humiliation de son règne de quatre ans, aussi bien qu'avec le sentiment secret de joie que la nouvelle de cette mort répandit en Allemagne et en France. Le plus grand obstacle à la conclusion de la paix semblait désormais écarté ; on pouvait s'entendre avec Marie-Thérèse, pour porter, comme elle le désirait ardemment, son époux au trône impérial, et

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 14, p. 138. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 11, p. 150.

Digitized by

cette condescendance pouvait valoir de sa part quelques concessions en retour. Un espoir nouveau luisait pour l'Europe. La guerre ne cessa point cependant, elle changea seulement de but et de caractère (1).

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 14, p. 141. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 11, p. 152. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 106, p. 122. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 317. — *Muratori, Annali*, p. 392. — Flassan, Diplomatie, T. V, p. 241.

Digitized by Google

CHAPITRE L.

Surnom de Bien-Aimé donné à Louis XV. Madame de Pompadour. Bataille de Fontenoy. Les princes allemands se séparent de la France pour faire la paix. Charles-Édouard en Écosse. Succès de la première campagne des Français et des Espagnols en Italie; revers de la seconde; invasion de la Provence; Toulon sauvé par la révolution de Gênes. — 1744-1747.

Depuis que la guerre de la succession d'Autriche était allumée, il n'y avait eu, ni dans la conduite de cette guerre, ni dans la politique et les alliances, ni dans l'administration intérieure, rien dont la France eût occasion de s'enorgueillir. Cependant Louis XV n'avait jamais joui d'une plus haute popularité. La nation ne sentait en quelque sorte son unité que dans son attachement à son roi; la personne du prince représentait alors pour tous les Français la grandeur et la gloire de la France. Le peuple voit toujours avec blâme, avec tristesse, avec dégoût les mauvaises mœurs des grands. Comme aucun vice ne trouble plus la paix des ménages et le bonheur domestique que le libertinage, chacun fait au roi l'application des règles de conduite qu'il s'impose à lui-même; un sujet comprend mieux l'effet de ces désordres privés que celui des crimes publics, et il est moins disposé à lui pardonner ses torts envers sa femme qu'une guerre injuste, une loi tyrannique ou la violation des priviléges d'une province. Les grandes fautes des gouvernements, dont les conséquences sont bien autrement désastreuses, sont toutefois regardées, dans les États monarchiques, par la plupart de ceux qui sont appelés seulement à obéir, comme des matières au-

Digitized by Google

dessus de leur portée, et qu'ils ne prétendent pas juger. Aussi, la conduite privée de Louis XV, depuis qu'elle ne pouvait plus être soustraite aux regards du public, avait-elle causé, en dehors de la cour et dans la masse de la nation, une tristesse générale et un grand dégoût; mais on s'était rattaché à lui quand on l'avait vu partir pour l'armée, quand on avait annoncé qu'il allait combattre pour son peuple, et que les deux favorites n'avaient point eu la permission de le suivre. Au bout d'un mois, il est vrai, elles avaient couru après lui, mais c'était sans sa permission; d'ailleurs, elles en avaient été sévèrement punies; et leur humiliation, leur exil à cinquante lieues de la cour, et la confession publique qu'avait faite Louis XV de son repentir, étaient peut-être les actes de son règne qui lui avaient le plus concilié l'affection de ses sujets. En même temps, sa majestueuse figure prévenait en sa faveur tous ceux qui le voyaient; il parlait si peu qu'à peine pouvait-il se compromettre par ce qu'il disait. On remarquait cependant son extrême politesse envers ceux qui entretenaient avec lui une relation quelconque; on répétait aussi plusieurs mots de lui dont la tournure épigrammatique annonçait de l'esprit, quoique la pensée qu'ils exprimaient, toujours sèche et dédaigneuse, fût bien d'accord avec son manque de cœur.

La maladie du roi avait causé dans Paris une consternation, un excès de douleur qu'aucune autre calamité publique n'aurait pu exciter. « Le danger du roi, dit Voltaire, se répand » dans Paris au milieu de la nuit : on se lève, tout le monde » court en tumulte, sans savoir où l'on va. Les églises » s'ouvrent en pleine nuit : on ne connaît plus le temps ni du » sommeil, ni de la veille, ni des repas. Paris était hors de » lui-même; toutes les maisons des hommes en place étaient » assiégées d'une foule continuelle : on s'assemblait dans tous » les carrefours. Le peuple s'écriait : — S'il meurt, c'est pour » avoir marché à notre secours. — Tout le monde s'abordait, » s'interrogeait dans les églises, sans se connaître. Il y eut » plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour » la santé du roi interrompit le chant par ses pleurs, et le » peuple lui répondit par des sanglots et par des cris. Le cour-

Digitized by Google

» rier qui apporta le 19, à Paris, la nouvelle de sa convalescence, fut embrassé et presque étouffé par le peuple : on baisait son cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : — Le roi est guéri ! — Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouïs de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes, et en se soulevant, par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : — Ah ! s'écria-t-il, qu'il est doux d'être aimé ainsi ! et qu'ai-je fait pour le mériter (1) ? »

Les temps avaient bien changé, et l'adoration du peuple pour Louis XV s'était convertie en mépris, lorsque Voltaire, dans les Mémoires rédigés par lui-même pour servir à sa Vie, écrivait : — « C'est pour cette action et le renvoi des deux favorites, que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*. Un polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse (2). »

Louis XV, en effet, n'avait pas persisté long-temps à faire quelques efforts sur lui-même, pour mériter cette faveur populaire. La veille de son départ de Metz pour Strasbourg, la reine lui ayant demandé, avec son embarras accoutumé, la permission de le suivre, « Ce n'est pas la peine, » lui répondit-il froidement, sans lui donner aucune autre explication. Il ne songeait déjà qu'à rappeler M^me^ de Châteauroux, qui toutefois avait été bien avertie par Richelieu de ne point revenir sans de grandes sûretés, et sans être vengée des ignominies qu'elle avait endurées à Metz. Le 1^er^ novembre il quitta le siége de Fribourg. La ville avait capitulé ce jour-là,

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 12, p. 125. *Voyez aussi* Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 298, et Mém. de Besenval, T, I, p. 205. Il faut pourtant dire que dans la correspondance de Voltaire, des mois d'août et septembre 1744, on n'entrevoit rien de cet enthousiasme. Le poëte n'est occupé que de la *Princesse de Navarre*, divertissement qu'il écrit pour la cour, sur la demande de Richelieu. — Correspond. générale, T. LXIV, p. 181-194.

(2) Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire, T. I, p. 262.

Digitized by Google

mais les châteaux se défendirent jusqu'au 28 novembre. Louis cependant arriva le 8 à Paris pour y faire son entrée triomphale. Toute la pompe royale fut offerte aux regards du peuple attendri, qui pleurait de joie, ou qui s'extasiait à le contempler. M[me] de Châteauroux, mise de manière à n'être pas reconnue, vint se placer sur son passage. « Je l'ai vu, » écrivoit-elle à Richelieu, alors en Languedoc. Il avoit l'air » joyeux et attendri; il est donc capable d'un sentiment » tendre. J'ai cru qu'il avoit jeté les yeux sur moi et qu'il » cherchoit à me reconnoître.... Entraînée par les éloges » qu'on faisoit de lui, par les cris que l'ivresse arrachoit à tous » les spectateurs, je n'avois plus la force de m'occuper de » moi. Une seule voix, sortie près de moi, me rappela à mes » malheurs, en me nommant d'une manière bien inju- » rieuse. » Six jours après, le roi sortant secrètement de nuit des Tuileries, avait passé le pont Royal, et était entré très incognito chez la duchesse de Châteauroux, qui logeait dans la rue du Bac, près les Jacobins. Il voulait savoir de sa bouche même quelles conditions elle exigeait avant de revenir à la cour. La duchesse demandait l'exil de Maurepas, mais c'était le seul ministre avec lequel Louis eût du plaisir à travailler; l'humiliation des princes du sang, mais le roi ne voulait pas faire de cette querelle de ménage une affaire d'État; l'exil enfin des ducs de Châtillon, de Bouillon, de La Rochefoucauld, de M. de Balleroy, du père Pérusseau et de Fitz-James, évêque de Soissons. Le roi promit d'éloigner les deux derniers sans éclat, et dès le lendemain il signa des lettres de cachet contre les quatre autres (1).

Fitz-James fut exilé dans son diocèse, non par des lettres de cachet, mais verbalement. L'austère prélat ne plia point devant cette disgrâce; au contraire, toutes les fois que Louis XV venait à Compiègne, diocèse de Soissons, dont il aimait beaucoup le séjour, il trouvait sur son bureau une lettre de l'évêque. Le plus souvent la maîtresse en titre ou le duc de Richelieu s'en emparaient et les déchiraient. Dans l'une

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VII, ch. 4 et 5, p. 45-56.

Digitized by Google

d'elles cependant, que Richelieu avait conservée, le prélat disait : « Souvenez-vous, Sire, que près de rendre compte au » grand juge des armées, de votre règne, vous vous humi- » liâtes devant l'Être suprême ; vous lui fîtes, en présence des » grands de l'État, l'aveu de vos fautes, et vous lui promîtes » de mieux nous édifier. Vous nous prîtes à témoin de cette » belle action de votre règne, et vous ne fûtes jamais, à nos » yeux, ni plus grand, ni plus redoutable que lorsque nous » vous vîmes réconcilié avec votre Dieu. Si donc vous m'avez » appelé à témoin de votre confession publique, tant que je » vivrai, je rappellerai à Votre Majesté cette journée de » repentir, de pardon et de miséricorde (1). »

Le roi ne renvoya pas son confesseur, le père Pérusseau ; il se contenta de lui causer une longue et douloureuse inquiétude, en lui faisant éprouver long-temps l'attente d'être congédié, et refusant de s'expliquer. Après lui, le confessionnal fut donné à un pauvre curé de campagne, qui était comme aveugle et sourd, et qui n'exerça aucune influence. Maurepas dont la favorite avait aussi demandé la punition fut celui que le roi chargea de lui annoncer son rappel. Il fut introduit auprès de son lit, car elle était alors malade. « Madame, lui » dit-il, le roi m'envoie vous dire qu'il n'a aucune connois- » sance de ce qui s'est passé à votre égard, pendant sa » maladie à Metz. Il a toujours eu pour vous la même estime, » la même considération ; il vous prie de revenir à la cour » reprendre votre place et M^me^ de Lauraguais la sienne. » M^me^ de Châteauroux parut satisfaite ; elle donna même au ministre sa main à baiser ; mais elle n'était pas destinée à se relever du lit sur lequel elle était alors couchée. Les agitations violentes par lesquelles elle avait passé, depuis qu'elle avait rejoint le roi à l'armée, avaient développé en elle une maladie violente contre laquelle elle lutta onze jours. Souvent, dans ses rêveries, elle se disait empoisonnée par Maurepas, tandis que dans ses moments lucides elle édifiait son confesseur par ses sentiments de repentir. Ses sœurs, M^mes^ de Flavacourt et

(1) *Apud* Soulavic, T. VII, ch. 7, p. 69. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 308.

de Mailly, la soignèrent dans ses derniers moments; le roi faisait dire dans toutes les églises de Versailles des messes pour sa guérison. Elle expira le 8 décembre (1).

Rien ne donne une idée plus rebutante de la dépravation de Louis XV, que la tentative qu'il fit faire par le duc de Richelieu, immédiatement après la mort de M^me^ de Châteauroux, auprès de M^me^ de Flavacourt, pour ranger aussi cette cinquième des sœurs de Mailly, au nombre de ses maîtresses. Richelieu fut chargé de lui offrir des richesses, du crédit, les empressements des ministres, les grâces, les emplois qu'elle voudrait distribuer à sa famille. On assure qu'elle répondit : « Voilà donc tout, M. de Richelieu? Eh bien, je préfère » l'estime de mes contemporains (2). » Au reste, la place de favorite ne demeura pas long-temps vacante. Une femme alors âgée de vingt-trois ans, remarquable par sa beauté, et qui avait été élevée par sa mère dans l'espoir d'acquérir une grande position par sa galanterie, M^me^ Le Normand d'Étioles, femme d'un sous-fermier des finances, et fille d'un nommé Poisson, qui avait été boucher des Invalides, et ensuite banqueroutier, s'efforçait depuis deux années d'attirer les regards du roi, et de disputer son cœur à M^me^ de Châteauroux. L'oncle de son mari, qui était fermier-général, et qui avait été l'amant de M^me^ Poisson, avait donné la moitié de son bien à Jeanne Poisson, en la mariant à son neveu, et lui promettait l'autre à sa mort. Elle était donc fort riche, et elle faisait une grande dépense, en parures du meilleur goût et en équipages. M^me^ d'Étioles, dont le château était près de la forêt de Sénart, en profitait pour se montrer souvent dans les chasses de la cour, tantôt vêtue d'une robe d'azur, dans un phaéton couleur de rose, tantôt vêtue en couleur de rose, dans un phaéton d'azur. Sa beauté était éclatante; elle affectait de porter le costume de Diane, et elle réussit à attirer les regards du roi, qui lui envoya plusieurs fois des produits de sa

(1) Soulavie, T. VII, ch. 8, p. 71-77. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 310. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, c. 11, p. 151. — Besenval, T. I, p. 205. — Biogr. univ., T. VIII, p. 273.

(2) Soulavie, ch. 9, p. 84 — Lacretelle, p. 312.

Digitized by Google

chasse. Mme de Châteauroux, inquiète de ces tentatives, l'avait enfin fait avertir de s'abstenir de paraître aux chasses du roi, qui deviendraient dangereuses pour elle, si elle s'obstinait à s'y produire (1).

(1745.) Un double mariage avait été conclu entre les maisons de France et d'Espagne, sans doute pour resserrer davantage l'union conclue par le traité de Fontainebleau ; mais l'histoire diplomatique ne parle point de cette négociation. La fille aînée du roi, Louise-Élisabeth, née en 1727, avait été promise à l'infant don Philippe, pour lequel on voulait conquérir une souveraineté en Italie, et Marie-Thérèse-Antoinette, fille de Philippe V, née le 11 juin 1726, avait été promise au dauphin Louis, fils unique de Louis XV, et de trois années plus jeune qu'elle. Ce mariage fut célébré le 23 février 1745. Il fit moins époque par lui-même, la nouvelle dauphine n'ayant vécu qu'une année, que parce qu'il marqua le commencement du règne de la nouvelle favorite. Parmi les fêtes dont ce mariage fut l'occasion, il y eut un bal donné par la ville de Paris à l'Hôtel-de-Ville. « Le roi, dit Lacretelle, en butte aux » séductions des femmes les plus habiles, paroissoit plongé » dans une ivresse vague, lorsque Mme d'Étioles vint, sous le » masque, lui rappeler quelques scènes de ses chasses où elle » avoit entrevu son bonheur. Quand elle se fut trahie autant » qu'elle désiroit l'être, elle eut soin de se rejeter dans la » foule ; mais elle laissa tomber son mouchoir. Le roi le releva » avec une galanterie passionnée, et déjà trop loin d'elle pour » le lui présenter, il le jeta de l'air le plus respectueux. *Le » mouchoir est jeté,* fut le cri de toute la salle. » Mais Mme d'Étioles désirait un éclat qui fixât davantage encore sa position. Elle feignit de craindre la jalousie de son mari, qui en effet l'aimait passionnément ; elle alla demander un asile à Versailles, et elle obtint du roi, d'abord un logement à la surintendance, puis un appartement beaucoup plus rapproché de celui du prince. Ainsi commença le règne d'une intrigante, qui ne voulait pas seulement plaire à Louis XV, mais le gou-

(1) Soulavie, Anecdotes de la Cour de France, ch. 1, p. 14.

Digitized by Google

verner, et qui y réussit, quoique son esprit fût médiocre, que son éducation se fût bornée à la culture et au goût des beaux-arts, et que sa naissance semblât l'éloigner de la cour. Pour déguiser l'obscurité de cette femme, le roi la créa, par lettres-patentes, marquise de Pompadour : quoiqu'elle n'eût rien de commun avec l'illustre maison de ce nom, qui était du Limousin, et qui s'était éteinte en 1722, elle en prit néanmoins les armes. La princesse de Conti se chargea, le 15 septembre, de la présenter à la reine, qui lui fit un accueil gracieux, tout occupée qu'elle était de ne jamais rien faire qui pût mécontenter son mari. La reine consentit même à dîner avec elle, un jour qu'elle était allée à Choisy s'informer de la santé du roi qui était un peu malade. Dès lors, toutes les dames de la cour crurent ne plus déroger en recherchant l'amitié de celle qu'elles nommaient une petite grisette, et dont elles avaient fait ressortir le ton bourgeois. La duchesse de Modène, la princesse de Conti, et M^lle^ de Sens se faisaient un mérite de paraître en public ses complaisantes (1).

Tour à tour les Parisiens riaient de ce mépris pour les mœurs nationales, ou ils laissaient éclater leur indignation ; mais leur mécontentement n'était jamais profond, parce qu'ils ne souffraient pas. La bourgeoisie jouissait d'une grande prospérité, même d'une assez grande liberté. Le séjour des seigneurs, des gens riches, de la magistrature, le voisinage de la cour répandaient beaucoup d'argent dans la capitale ; la police soignait les approvisionnements, et s'étudiait à prévenir tous les murmures du peuple ; les plaisirs publics se renouvelaient sans cesse, et Paris, aux yeux des étrangers, était la capitale de l'Europe la plus agréable à habiter. Les hommes au pouvoir avaient presque tous adopté des opinions en opposition avec les maximes du gouvernement et avec leur propre pratique ; aussi, dans leurs salons mêmes, dans ceux de toute la bonne compagnie, on parlait avec une grande liberté. Le

(1) Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 315. — Mém. de Voltaire pour servir à sa Vie, T I, p 263. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 7, p. 147-167. — Le même, Anecdoctes de la Cour de France, ch. 3 et 4, p. 35-99. — Biogr. univ., T. XXXV, p 284.

Digitized by Google

choc des opinions sur les questions les plus importantes de la religion et de la politique, avait mêlé les discussions les plus sérieuses aux conversations légères ; et c'était se ranger parmi les pédants que de paraître croire qu'aucun sujet fût au-dessus de la portée des femmes. C'étaient elles, au contraire, qui donnaient le ton à l'opinion, qui lisaient tous les livres que l'école philosophique multipliait avec une incroyable rapidité ; car, quoique la censure s'exerçât avec la plus grande rigueur sur tout ce qui s'imprimait en France, le pouvoir fermait les yeux sur l'introduction des livres de Hollande, et les magistrats eux-mêmes en favorisaient souvent l'entrée. Les Parisiens se livraient avec abandon à la jouissance des plaisirs de l'esprit ; ils étaient flattés de la gloire de leurs auteurs, de l'influence qu'ils exerçaient sur toute l'Europe. Voltaire, Montesquieu, Buffon leur paraissaient être des propriétés nationales dont ils étaient fiers, et les Parisiens croyaient être la France.

Mais dans ce temps-là même la condition des provinces était déplorable, au delà de toute imagination. Le marquis d'Argenson, qui fut nommé, le 18 novembre 1744, au ministère des affaires étrangères, écrivait cinq ans auparavant, lorsque la paix durait encore, et qu'en conséquence la souffrance était bien moindre : « Le mal véritable, celui qui mine le » royaume, et ne peut manquer d'entraîner sa ruine, est que » l'on s'aveugle trop ici sur le dépérissement de nos pro- » vinces. Ce qui en circule est traité d'exagération, et per- » sonne, que je sache, ne s'est encore avisé d'en rechercher » l'origine. J'ai vu, depuis que j'existe, la gradation décrois- » sante de la richesse et de la population en France, et tous » les observateurs de bonne foi conviennent avec moi que la » dépréciation subite des monnoies opérée par M. le Duc en a » produit les premiers symptômes. Mais il y a loin de ce qui » étoit alors à ce que l'on voit aujourd'hui. On a présentement » la certitude que la misère est parvenue généralement à un » degré inouï. Au moment où j'écris (février 1739), en pleine » paix, avec les apparences d'une récolte sinon abondante, » du moins passable, les hommes meurent tout autour de

Digitized by Google

» nous, comme des mouches, de pauvreté, et broutant
» l'herbe. Les provinces du Maine, Angoumois, Touraine,
» Haut-Poitou, Périgord, Orléanais, Berry, sont les plus mal-
» traitées; cela gagne les environs de Versailles.... M. Orry
» (le ministre des finances) n'a foi qu'aux rapports des finan-
» ciers qui ont intérêt à lui cacher la vérité. Il regarde les
» intendants qui lui parlent avec le plus de franchise précisé-
» ment comme des curés ou des dames de charité, qui exa-
» gèrent les tableaux de la misère par une compassion mal
» placée; aussi a-t-il dégoûté tous ses intendants; aucune
» voix ne s'élève plus entre le trône et le peuple; le royaume
» est traité comme un pays ennemi frappé de contributions.
» On ne songe qu'à faire acquitter l'impôt de l'année cou-
» rante, sans penser à ce que l'habitant pourra payer encore
» l'année d'après.... Le duc d'Orléans porta dernièrement au
» conseil un morceau de pain de fougère que nous lui avions
» procuré. A l'ouverture de la séance, il le posa sur la table
» du roi, disant : *Sire, voilà de quoi vos sujets se nourris-*
» *sent* (1). »

Mais si telle était la condition de la majeure partie des Français habitants dans les provinces, et surtout de tous ceux qui étaient attachés à l'agriculture, combien était plus malheureuse encore la situation de ces deux ou trois millions de Français que les magistrats s'obstinaient à nommer les nouveaux convertis, quoique les mesures qu'ils prenaient contre eux témoignassent qu'ils ne les regardaient nullement comme convertis, qu'ils savaient au contraire que cette classe nombreuse de Français était toujours consciencieusement attachée à la réforme? Pendant que l'immoralité la plus scandaleuse triomphait à la cour; pendant que l'inceste était avoué, affiché par le roi tour à tour aux yeux de la capitale et de l'armée; pendant aussi que la nouvelle favorite, Mme de Pompadour, s'entourait de tout ce qu'on nommait les philosophes ou les incrédules, Voltaire, Fontenelle, Cahusac, Montesquieu, Maupertuis, et le jeune abbé de Bernis, la persécution conti-

(1) Mém. du marquis d'Argenson, publiés par René d'Argenson, p. 322-331.

nuait contre les religionnaires, elle prenait même quelquefois une nouvelle vigueur, soit parce qu'avec une noble constance les protestants faisaient des efforts pour réorganiser leurs églises, soit parce que des lois plus sévères étaient portées contre eux, soit enfin parce que le chancelier D'Aguesseau avait réussi à limiter le pouvoir des intendants et à restituer dans les provinces une plus large part du pouvoir judiciaire aux parlements. Quoique cette modification dans l'exercice du pouvoir fût en général plus conforme aux désirs de la France, elle fut défavorable aux protestants. « Au lieu de l'ar-
» bitraire administratif et expéditif des intendants excités par
» la cour, ils furent frappés de verges plus systématiques sous
» les arrêts de ces corps judiciaires qui mettoient au nombre
» de leurs traditions la conservation des maximes catholiques,
» et la nécessité d'abattre les sectes ennemies de l'unité de la
» foi..... Si les magistrats leur donnoient quelques garanties
» de jurisprudence au lieu de la justice rapide autant que vio-
» lente des intendants, dans un autre sens les parlements
» étoient plus fortement liés par la lettre des édits. La justice
» est aveugle ou doit l'être ; mais il est quelquefois plus loi-
» sible à une administration qui gouverne les hommes et qui
» les voit de près, de laisser dormir les lois (1). »

Ces intendants auraient eu, en effet, un puissant motif pour les laisser dormir, lorsqu'ils reconnaissaient que les longues et cruelles persécutions dont ils avaient été les instruments n'avaient servi qu'à retremper les consciences, et à donner aux fidèles des églises réformées une détermination plus ferme de braver tous les dangers plutôt que de renoncer au culte public qu'ils croyaient devoir à Dieu. Un synode national, composé pour la première fois, depuis la révocation de l'édit de Nantes, de députés de toutes les provinces protestantes de France, se réunit au désert, dans le Bas-Languedoc, le 18 août 1744. Le Haut et le Bas-Poitou, le pays d'Aunis, l'Angoumois, la Saintonge, le Périgord, le Haut et le Bas-Languedoc, la Basse-Guyenne, les Cévennes, le Vivarais,

(1) Coquerel, Histoire des Églises du Désert, T. I, L. II, ch. 1, p. 279-281.

Digitized by Google

le Vélay, le Dauphiné et la Normandie, y furent représentés par des pasteurs et par des anciens. Ces députés savaient cependant que leur existence même était proscrite, que leur réunion les signalait à leurs persécuteurs ; et en effet, dans les années suivantes, deux de ces hommes courageux, les pasteurs Majal et Roger, furent exécutés et moururent en héros. Dans ce synode, il fut résolu « que l'on célébreroit à » la fin de l'année un jeûne solennel dans toutes les églises » réformées du royaume pour la conservation de la personne » sacrée de Sa Majesté, pour le succès de ses armes, pour la » cessation de la guerre, et pour la délivrance de l'Église..... » Que les pasteurs feroient au moins tous les ans un sermon » sur la nécessité de la soumission envers les puissances légi- » times..... Que les pasteurs et prédicateurs s'abstiendroient » de traiter expressément dans leurs sermons aucun point de » controverse, et ne parleroient qu'avec beaucoup de circon- » spection de ce que les Églises ont eu à souffrir (1). »

Tandis que cette assemblée, qui représentait tous les réformés de France, prenait des résolutions si sages et si modérées, le ministère redoublait de sévérité. Une ordonnance du 1er février 1745 portait : « Sa Majesté étant informée que » nonobstant que tout exercice de la religion réformée soit » interdit dans le royaume, cependant il s'est tenu depuis » quelque temps plusieurs assemblées,.... a ordonné que, » conformément à ses édits, le procès sera fait et parfait à » tous prédicants qui auront convoqué ou convoqueront des » assemblées..... ensemble à tous ceux lesquels s'y sont » trouvés ou s'y trouveront, et qui y seront pris en flagrant » délit. Et cependant à l'égard de ceux que l'on saura avoir » assisté aux dites assemblées, mais qui n'auront pas été » arrêtés sur-le-champ, veut et entend Sa Majesté que, par » les ordres du sieur intendant et commissaire départi en » ladite généralité, les hommes soient envoyés incontinent, » et sans forme ni figure de procès, sur les galères de Sa » Majesté pour y servir comme forçats pendant leur vie, et

(1) Coquerel, *ibid.*, p. 289.

Digitized by Google

» les femmes et filles recluses à perpétuité dans les lieux qui » seront ordonnés. » Et le 16 février suivant une ordonnance plus inique encore, s'il est possible, condamna à l'amende les nouveaux convertis, qui, sans avoir assisté à ces assemblées, ne les dénonceraient pas. Voici le résumé de cette législation inouïe de Louis XV contre les assemblées des protestants : « Condamnation à mort contre tout ministre, et galères per- » pétuelles contre tous ceux qui lui donneroient asile ; galères » perpétuelles pour tout homme, et prison perpétuelle pour » toute femme ou fille présents à une assemblée, avec confis- » cation des biens ; le tout sans forme ni figure de procès. » Pour les absents des assemblées, amende arbitraire contre » tous les réformés des lieux, avec recouvrement par voie de » garnison militaire ; amende de 3,000 livres contre chaque » réformé habitant le lieu où un ministre auroit été arrêté, » laquelle amende, en cas d'une dénonciation, bénéficieroit » au dénonciateur. Hâtons-nous d'ajouter que des dispositions » aussi tyranniques et aussi absurdes ne furent pas exécutées » à la lettre ; jamais elles n'auroient pu l'être. Déporter aux » galères des réunions de trois mille personnes, rançonner des » districts entiers et nombreux à 3,000 livres d'amende par » tête d'habitant réformé inscrit à la capitation, en cas de » capture d'un ministre mettre des villages entiers à l'amende, » c'étoient là des lois que ceux mêmes qui les rendoient ne » purent avoir le projet d'appliquer sérieusement. Elles » furent sur-le-champ adoucies en quelques lieux par la con- » duite des intendants (1). » Mais d'autres parts des châtiments isolés, en exécution de ces ordonnances, frappaient fréquemment, à droite, à gauche, sur les membres les plus considérés des Églises ; et cette partie proscrite de la population française se sentait tout entière sous le couteau.

Tandis que les Français étaient exposés à tant de souffrances, il fallait poursuivre la guerre qui devait les aggraver toutes, et le roi se préparait à entrer en campagne. Une assez vive jalousie avait éclaté entre le marquis d'Argenson, nou-

(1) Coquerel, Tome I, p. 301.

veau ministre des affaires étrangères, et le maréchal de Noailles qui en avait fait les fonctions durant la campagne précédente, sans en avoir le titre. Tous deux dans leurs Mémoires prétendent avoir donné des conseils pacifiques, et supposent que leur rival les fit rejeter. Ils représentaient qu'il serait imprudent de vouloir porter au trône impérial le nouvel électeur de Bavière, fils de Charles VII, prince faible, ruiné par la précédente guerre, et qui n'annonçait ni de grands talents ni un grand caractère ; que le seul prétendant qu'on pût opposer au grand-duc, époux de Marie-Thérèse, était Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, qui, par sa manière de gouverner l'un et l'autre pays, n'inspirait guère de confiance. Cependant son frère, le maréchal de Saxe, lui écrivit pour lui en faire la proposition. Noailles tout comme d'Argenson croyaient donc plus prudent que la France offrît elle-même à Marie-Thérèse de seconder la nomination du grand-duc, mais en faisant de cette concession une des conditions de la paix. Ce ne fut point, comme ils le crurent, l'un des deux qui fit repousser le projet de l'autre, mais la volonté du roi lui-même, secrètement excité par Richelieu. Le roi commençait à prendre goût à la gloire militaire qu'il croyait avoir acquise ; il se proposait toujours pour modèle son aïeul Louis XIV auquel il ressemblait si peu. « Depuis que le roi » gouvernoit, disoit-on, par lui-même, Sa Majesté n'écoutoit » avec plaisir que ceux qui avoient intérêt à s'avancer par la » guerre. Louis XV est plus hasardeux qu'on ne croit. Il place » son honneur à ne point démordre de ce qu'il a une fois en- » trepris. Il répète souvent ce mot dans ses conseils : *Qui ne* » *hasarde rien n'a rien*. Il s'ennuie des longues argumenta- » tions politiques, mais il écoute les sophismes courts et dé- » guisés en propos de sagesse et d'honneur (1). »

D'Argenson, en proposant à Louis d'organiser une vigoureuse défensive, lui faisait sentir que l'objet principal de la guerre devait être l'Allemagne, pour appuyer le roi de Prusse

(1) Mém. du marquis d'Argenson, p. 361. Comparé avec Noailles, T. III, L. VI, p. 392-399.

et pour influer sur l'élection du futur empereur. Il lui conseillait donc de ne porter ses forces principales ni vers la Flandre, ni vers l'Italie, mais de les concentrer sur le Rhin; de prendre le commandement de la principale armée, d'en donner une autre sur le Mein à M. de Maillebois, et de donner ainsi la main au roi de Prusse, en menaçant à la fois la Bavière, la Westphalie et le Hanovre. « Il fut très mal reçu, » dit-il lui-même; Sa Majesté lui répondit qu'il n'entendoit » rien à la guerre, de quoi le ministre convint naturellement; » qu'une défensive étoit ruineuse en ce que l'on mange son » propre pays, tandis que par l'offensive on mange le pays » ennemi; que nous pouvions attaquer directement la reine » de Hongrie par les Pays-Bas, que cela effrayeroit les puis- » sances maritimes (1). » Louis XV écoutait avec une patience admirable, mais froide, et qui rarement se changeait en persuasion, quand les premières ouvertures étaient restées sans impression; et ce prince était en cela plus absolu que Louis XIV. Il commandait plus en se taisant que les autres souverains en parlant haut. Son silence était une interdiction de continuer et une défense d'insister (2).

Les ministres durent céder; ils préparèrent trois armées : la plus forte fut portée à quatre-vingt-dix mille hommes, le maréchal de Saxe en était le chef véritable, mais le roi s'y rendit avec le dauphin le 6 mai, et il permit à Mme de Pompadour de l'y suivre. Cette armée devait agir dans les Pays-Bas; une seconde, sous le prince de Conti, devait couvrir l'Alsace et menacer l'Allemagne : elle était d'abord formidable, mais on l'affaiblit tous les jours pour grossir celle du roi, et on la réduisit à l'impuissance. La troisième armée, de vingt-cinq mille hommes, sous Maillebois, devait seconder l'infant don Philippe au débouché des Alpes.

Avant l'arrivée du roi, le maréchal de Saxe avait fait des démonstrations qui avaient persuadé aux alliés qu'il voulait attaquer Mons, puis il s'était porté rapidement sur Tournai

(1) Mém. d'Argenson, p. 361.
(2) Flassan, T. V, p. 246.

qu'il avait investi le 23 avril. Cette place, fortifiée par Vauban, avait une bonne garnison de neuf mille hommes. L'armée des alliés, sous les ordres de Cumberland, second fils de George II, ne comptait que cinquante-cinq mille hommes, Anglais, Hollandais, Hanovriens et autres Allemands à la solde de l'Angleterre. L'Autriche ne prenait aucun souci de la défense des Pays-Bas ; elle l'abandonnait tout entière aux puissances maritimes ; et, en effet, il n'y avait pas plus de six mille Autrichiens dans cette armée. Ils étaient commandés par le vieux maréchal Konigseck, un de leurs plus habiles généraux.

L'armée française avait la plus entière confiance dans le maréchal de Saxe. Il joignait à une théorie profonde, la pratique, la vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet et celui de l'exécuter rapidement. Le coup d'œil, les ressources, la prévoyance étaient ses talents, de l'aveu de tous ses officiers. Mais cet homme, qui tirait vanité d'être indomptable dans les plaisirs, expiait des excès nombreux par l'état de langueur et de faiblesse où il était tombé. Ses maux avaient dégénéré en hydropisie, et il s'était fait faire secrètement la ponction avant de partir pour l'armée. Pendant cette campagne, il se faisait traîner dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, la quittant cependant pour monter à cheval au moment d'un combat. On s'attendait à le voir succomber d'un jour à l'autre. Toutefois il vécut encore cinq ans, n'étant mort que le 30 novembre 1750 (1).

Le maréchal de Saxe n'attaqua Tournai que par un seul côté pour pouvoir plus rapidement faire face aux ennemis, si, comme il s'y attendait, ils le cherchaient pour lui livrer bataille. En effet, lorsqu'il apprit qu'ils s'avançaient, il alla au-devant d'eux sur la droite de l'Escaut et au-dessus de Tournai. Un triangle, formé par le village de Fontenoy, par celui d'Antoing et par le bois de Barry, lui offrait un espace favorable pour placer trois redoutes dont les ennemis ne pourraient éviter les feux. Vingt mille hommes avaient été laissés

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 15, p. 148. — D'Espagnac, Histoire du maréchal de Saxe, L. VIII, p. 37-52.—Mar. de Noailles, T. III, L. VI, p. 399.— Soulavie, T. VII, ch. 13, p. 127. — Lacretelle, L. VIII, p. 321.

en arrière pour observer la garnison de Tournai. Le 10 mai, toutes ses dispositions étaient prises. Une partie de son infanterie était distribuée entre les trois points d'attaque qui s'offraient aux ennemis, le reste couvrait, sur deux lignes, toute la plaine. Derrière l'infanterie, sa cavalerie était formée sur deux lignes aussi. Il avait assigné au roi et au dauphin un poste d'où ils pouvaient, avec beaucoup d'apparence de sécurité, contempler la bataille, non toutefois que quelques boulets perdus n'y arrivassent de temps en temps. Une retraite facile leur était ménagée dans tous les cas, par le pont de Calonne, fortifié et garni d'artillerie. Il leur était réservé exclusivement, car, en cas de malheur, l'armée devait se retirer par d'autres ponts en aval de l'Escaut. C'était sur une éminence qui couvrait le village d'Antoing, à côté d'un moulin; aussi le roi de Prusse assure que dans l'armée on nommait le roi Louis-du-Moulin. Le maréchal de Saxe ne tarda pas à éprouver que dans un jour de combat rien n'est moins commode que la présence d'un roi qui n'ordonne ni n'opère aucun mouvement.

Le 11 mai, dès l'aube du jour, les ennemis débouchèrent par l'une des pointes du bois de Barry. Les Hollandais, qui formaient la gauche, attaquèrent les premiers le village d'Antoing qui était en face d'eux, et celui de Fontenoy qui était au centre de la position des Français. Ils furent arrêtés par les batteries françaises, dont ils soutinrent bravement le feu, mais ils n'avancèrent pas. Les Anglais, les Hanovriens et les Autrichiens, attaquèrent un peu plus tard la redoute de la pointe du bois de Barry, à laquelle s'appuyait l'extrême gauche des Français; ils furent repoussés; ils attaquèrent aussi par sa gauche le village de Fontenoy et n'eurent pas plus de succès. Alors le duc de Cumberland prit la résolution hasardeuse de passer entre cette redoute et ce village pour enfoncer le centre de l'armée française qui était derrière, en tournant le village de Fontenoy: il rangea son infanterie sur deux lignes très épaisses, et, dans le cours du combat, il fit avancer entre ces deux lignes deux bataillons qu'il rangea en tête, fermant l'espace qui les séparait, de sorte que cette puis-

sante colonne formait un carré fort long, dont trois côtés étaient pleins. Dès que les Anglais eurent dépassé les redoutes de Barry et de Fontenoy, ils furent à l'abri du feu de leurs batteries. Avançant toujours, ils percèrent les deux lignes de l'infanterie française qui leur était opposée, et se trouvèrent au milieu de la plaine. Le trouble était dans l'armée du roi qui se sentait déjà coupée en deux. Toutefois les commandants de la cavalerie française, d'abord de la première ligne, puis de la seconde, venaient charger la colonne anglaise, tantôt à sa droite, tantôt à sa gauche; mais ces attaques étaient faites sans ensemble et par des corps détachés, et quoique la première ligne renouvelât jusqu'à trois fois la sienne avec beaucoup de vaillance, toutes étaient également repoussées : les Anglais leur opposaient un feu roulant si bien nourri, que la plupart des officiers français qui conduisaient la charge furent blessés ou tués. Les Anglais, dans l'intervalle, faisaient quelques pas en avant, mais ils ne pouvaient avancer que très lentement, en sorte qu'à deux heures après midi ils n'avaient guère dépassé que de trois cents pas le village de Fontenoy. En tête de leur colonne ils avaient plusieurs pièces de canon qui tiraient à cartouche et qui faisaient une grande exécution dans l'infanterie française qu'on s'efforçait de reformer en face d'eux.

Le maréchal de Saxe était alors surtout préoccupé de la sûreté du roi et du dauphin qui pouvait être compromise si la colonne anglaise tournait Antoing. On la voyait se fortifier sans cesse par de nouveaux corps qui franchissaient en courant l'étroit et dangereux passage pas lequel elle était arrivée. Une puissante réserve, composée de presque toute la cavalerie et de la maison militaire du roi, offrait de grands moyens de repousser les Anglais; mais le maréchal de Saxe n'osait en disposer jusqu'à ce que Louis et son fils fussent en sûreté. Les plus vives alarmes régnaient autour d'eux. Le jeune prince brûlait de s'élancer à la tête des combattants ; son père ne voulut pas le permettre ; celui-ci ne montrait ni le feu du courage ni le trouble de la crainte. Toute l'artillerie française armait les redoutes que les Anglais avaient depuis long-temps dépassées : il ne restait plus que quatre pièces de canon destinées

Digitized by Google

à protéger la retraite du roi. Un officier ayant témoigné à haute voix son étonnement de ce qu'on ne les employait pas à percer la terrible colonne, Richelieu le rapporta au roi qui fit le sacrifice de cette précaution prise pour sa sûreté. Le duc de Chaulnes fit rouler les canons jusqu'à quarante pas du front de la colonne, le duc de Richelieu courut porter l'ordre à la maison du roi de charger toute ensemble et de venir toucher l'ennemi du poitrail de ses chevaux. En même temps, le maréchal de Saxe avait cette fois donné des ordres assez précis pour que toute la cavalerie chargeât tout à la fois les deux flancs de la colonne. Les deux premières décharges des quatre pièces de canon firent, au front de la colonne, une brèche par laquelle la brigade de la maison du roi et les carabiniers se précipitèrent. Alors le terrible bataillon carré étant rompu, les Anglais, attaqués de toutes parts, tombèrent sans espoir sous le sabre de la cavalerie ou la baïonnette de l'infanterie. Ce qui put s'en échapper repassa le ravin qui liait les deux redoutes, toujours en bon ordre, mais réduite des deux tiers, laissant son champ de bataille couvert de morts et de blessés. En vain les Hollandais essayèrent de faire une diversion en faveur de leurs alliés, en attaquant de nouveau Antoing, l'infanterie et les dragons, qui étaient sur la droite, les forcèrent à se retirer précipitamment en abandonnant vingt pièces de canon et leurs blessés. Ce dernier succès rendit la victoire complète vers trois heures après midi. Les relations françaises prétendent que les alliés perdirent quinze mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et qu'ils en avaient cinquante-cinq mille au commencement de l'action; que les Français au contraire étaient entrés en ligne avec quarante mille hommes seulement à cause des détachements qu'ils avaient laissés devant Tournai et le long de l'Escaut, et que leur perte ne se monta pas à cinq mille hommes, tant tués que blessés (1).

(1) Nous avons quatre relations de la bataille dans les Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe, T. I, p. 165, 167, 209 et 223. Outre une lettre du maréchal au comte d'Argenson, p. 230. — D'Espagnac entre aussi dans les plus grands détails techniques, T. II, L. VIII, p. 37-110.—Voyez encore Voltaire, Siècle de Louis XV,

Quoique les Français, épuisés par une si terrible bataille, ne poursuivissent pas les alliés dans leur retraite, leur victoire ne demeura pas sans fruit. Tournai se rendit le 23 mai, Gand, assiégé ensuite, ouvrit ses portes le 11 juillet. Deux jours auparavant, un corps de six mille Anglais avait été défait à Mesle, sur la chaussée qui mène à Gand. Bruges et Oudenarde capitulèrent le 29 juillet, Ostende le 3 septembre. Louis, qui croyait en avoir fait assez pour sa gloire, revint chercher les fêtes de sa capitale et les plaisirs de la cour ; il y arriva le 7 septembre. Après son départ, le maréchal de Saxe, qui avait subi une seconde fois l'opération de la ponction, prit encore Nieuport le 5 septembre, Ath le 8 octobre, et il investit Bruxelles qui se rendit seulement le 21 février de l'année suivante. On faisait honneur à Louis XV de tous ces succès. C'était, disait-on, l'effet de l'enthousiasme que sa présence avait communiqué à ses troupes. Mais pour lui procurer cette vaine gloire, on avait perdu de vue l'objet de la guerre, et l'on avait sacrifié l'allié le plus précieux de la France. Frédéric II écrivait à Louis XV que la victoire de Fontenoy ne signifiait pas plus pour sa délivrance que si elle eût été remportée aux bords du Scamandre. En effet, Marie-Thérèse ne mettait aucun intérêt à la défense des Pays-Bas ; c'était, à ses yeux, l'affaire des puissances maritimes ; et tandis qu'elle recevait des subsides énormes de l'Angleterre, elle envoyait à peine quelques soldats pour garantir la Flandre. Deux objets seulement occupaient sa pensée, porter sur le trône impérial son mari, François de Lorraine, grand-duc de Toscane, et enlever au roi de Prusse la Silésie qu'elle lui avait deux fois confirmée par des traités. Le prince de Conti, qui commandait l'armée rassemblée sur les bords du Mein, aurait pu en-

ch. 15, p. 143-167. — Lacretelle, L. VIII, p. 325. — Soulavie, T. VII, ch. 13, p. 127.—Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 12, p. 180. — *Lord Mahon*, T. III, ch. 26, p. 322.—Smollett, T. XVI, ch. 8, § 22, p. 161. — On ne trouve aucun détail dans les Mém. de Noailles, L. VI, p. 400, si ce n'est que ce vieux maréchal voulut bien servir de premier aide-de-camp à Maurice de Saxe qu'il avait lui-même avancé au service. Voltaire, dans son poëme de Fontenoy et dans les notes, nomme à peu près tous les officiers français qui se sont distingués. C'est presque la seule chose qu'on puisse y chercher.— Voltaire, T. XV, p. 155, édit. de Baudouin, 1827.

courager et soutenir les électeurs, qui, jaloux depuis longtemps de la maison d'Autriche, ne voulaient pas que la maison de Lorraine, qui se portait pour son héritière, pût s'élever à la même grandeur. Mais le prince de Conti avait cessé d'être redoutable ; on lui avait ôté vingt mille hommes pour les faire passer à l'armée du roi (1).

Le nouvel électeur de Bavière était un prince débile de corps et d'esprit, d'une éducation négligée, superstitieux et dissolu, enclin à la dépendance, haïssant la France, ami des ennemis de son père et ennemi de ses amis. Découragé, effrayé, pressé par le maréchal Seckendorff, général de son père, auquel on attribuait ses revers, il recourut à l'Angleterre pour faire sa paix avec la maison d'Autriche. Marie-Thérèse, qui avait voulu s'emparer de ses États, résista longtemps aux sollicitations de George II ; enfin elle voulut bien accorder au jeune électeur le traité de Fuessen du 22 avril 1745. Par ce traité, l'électeur de Bavière renonçait à toute prétention sur la succession des États autrichiens, garantissait la pragmatique sanction, renvoyait les troupes auxiliaires qui se trouvaient dans ses États, et promettait au grand-duc son suffrage électoral (2). La France avait aussi songé à faire obtenir la couronne de l'empire à Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne ; mais les Allemands regardaient comme contraire au droit public de donner une seconde couronne élective à un prince qui déjà en portait une. D'ailleurs, ils ne pouvaient guère être tentés de choisir pour chef de l'Empire un homme méprisable, qui, par son incapacité, précipitait vers une anarchie toujours plus honteuse la république qui lui avait confié ses destinées. Enfin le comte de Bruhl, le favori vénal qui gouvernait Auguste III, préférait les subsides de l'Angleterre aux dignités de l'empire. Il avait été personnellement offensé par les sarcasmes mordants du roi de Prusse, et pour s'en venger, il voulait que son maître s'attachât à Marie-Thérèse. L'or des Anglais avait également gagné l'élec-

(1) Hist. de mon Temps, T. II, ch. 13, p. 201. — Lacretelle, L. VIII, p. 334.

(2) Flassan, Hist. de la diplomatie, T. V, p. 286. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 106, p. 129. — Frédéric II, Hist. de mon Temps, T. II, ch. 11, p. 168.

teur de Mayence et les autres électeurs ecclésiastiques qui réussirent à se faire payer en même temps par la France et par l'Angleterre. Sur ces entrefaites, le prince de Conti, de nouveau affaibli par des détachements qu'on lui demandait d'envoyer à l'armée de Flandre, se vit obligé de repasser le Rhin, quoiqu'il n'eût éprouvé aucun échec. Dès que les électeurs n'eurent plus rien à craindre ou à espérer de l'armée française, ils décernèrent, le 13 septembre, la couronne de l'empire au grand-duc de Toscane qui prit le nom de François Ier. Les ambassadeurs de l'Électeur palatin et de celui de Brandebourg protestèrent seuls contre cette élection et quittèrent Francfort avant qu'elle fût accomplie (1).

La situation du roi de Prusse était devenue très fâcheuse ; tandis que la France l'avait complétement abandonné pour tourner tous ses efforts vers les Pays-Bas, que la mort de l'empereur Charles VII, l'élection de François Ier, la défection de l'électeur de Bavière qui acceptait la paix, avaient détruit l'union de Francfort, l'impératrice-reine (c'était le nom que prenait désormais Marie-Thérèse) s'acharnait contre lui comme l'ennemi qu'elle détestait le plus. Elle voulait lui arracher la Silésie ; elle regardait comme une honte de renoncer à une seule des provinces qui avaient appartenu à son père. Elle avait signé un nouveau traité avec l'électeur de Saxe, et elle lui avait promis de l'agrandir aux dépens du roi de Prusse. Elle lui avait procuré un subside de cent cinquante mille livres sterling que payait l'Angleterre, et trente mille Saxons devaient se joindre aux armées autrichiennes qui allaient attaquer Frédéric II. Celui-ci essaya vainement, et par lui-même, et par l'Angleterre intéressée à ne pas laisser écraser le parti protestant en Allemagne, de ramener Marie-Thérèse à plus de modération et de l'engager à traiter avec lui d'une paix séparée. Il dut bientôt reconnaître qu'il lui fallait battre les Autrichiens pour les forcer à consentir à la paix. Mais son courage, ses rares talents militaires, et la discipline de sa

(1) Coxe, Maison d'Autriche, ch. 106, p. 131. — Frédéric II, T. II, p. 229. — Flassan, Diplomatie française, T. V, p. 307. — Lacretelle, T. II, p. 333.— Siècle de Louis XV, ch. 17, p. 176. — Mém. de Valori, T. I, p. 223.

Digitized by Google

brave armée, lui firent trouver en lui-même des ressources que Louis XV ne songeait point à lui procurer. Par une retraite précipitée, il inspira au prince Charles de Lorraine une dangereuse confiance. L'ayant attiré en Silésie, il remporta sur lui, à Friedberg, le 4 juin 1745, une grande victoire où il lui tua quatre mille hommes et lui fit sept mille prisonniers. Ce fut sur ces entrefaites qu'il apprit que l'armée du prince de Conti, affaiblie de vingt mille hommes, avait repassé le Rhin; que les deux armées autrichiennes du grand-duc et du duc d'Aremberg avaient fait sur les bords de la Lahn leur jonction qu'on regardait comme impossible, qu'enfin l'Allemagne était abandonnée par les Français. Il s'adressa alors à George II, qui se trouvait à Hanovre, offrant une paix séparée aux conditions de celle qu'il avait faite à Breslaw. Le monarque anglais se hâta d'accepter ces termes; ce fut ce qu'on nomma la convention de Hanovre : mais dès qu'elle fut portée à la connaissance de Marie-Thérèse, elle la rejeta (1).

Il fallut recommencer à combattre, et la situation du roi de Prusse abandonné par la France, et écrasé par les armées de l'Autriche, qui, de toutes parts, pouvaient revenir sur lui, devenait toujours plus critique. Mais le 30 septembre, il remporta à Sohr une nouvelle victoire sur les Autrichiens, quoiqu'il n'eût pas plus de dix-huit mille hommes à opposer à quarante mille; et son vieux général, le prince d'Anhalt, en remporta une troisième, le 15 décembre, à Nesseldorff, par laquelle il détruisit l'armée saxonne, et contraignit Auguste III à s'enfuir en Pologne. Ce fut alors seulement que Marie-Thérèse, ébranlée par les instances de l'Angleterre, par les lamentations des Saxons, par les désastres de ses propres armées, consentit à signer à Dresde, le 25 décembre, un traité par lequel elle confirmait la possession de la Silésie à Frédéric II, qui en même temps lui rendait toutes ses autres conquêtes. Mais l'obligation même où elle s'était vue de

(1) Frédéric II, Hist. de mon Temps, ch. 13, p. 184.—Mém. de Valori, p. 227. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 106, p. 143.

céder, augmentait la rancune de Marie-Thérèse, et, dans le secret de son cœur, elle se promettait bien de saisir la première occasion de reprendre la Silésie au roi de Prusse (1).

Dans l'année même où la France perdait le plus puissant et le plus vaillant de ses alliés, pour avoir négligé d'entrer dans ses vues et de diriger ses armées de telle sorte qu'elles pussent le tirer de ses difficultés, elle négligeait, elle humiliait davantage encore un autre allié bien plus faible, et qui réussit cependant, par son nom seul et son audace, à faire en sa faveur la plus importante diversion. Nous avons vu qu'au commencement de l'année 1744, Charles-Édouard Stuart, fils du Prétendant, avait été appelé de Rome en France, pour tenter une descente en Angleterre, mais que n'ayant point réussi, il avait été traité par la cour de France avec le dédain le plus affecté, par la crainte de donner aucun sujet de plainte aux princes protestants de l'union de Francfort. Louis XV ne trouvait dans son cœur aucun sentiment généreux qui contrariât la politique de ses ministres; il outra donc la négligence qu'on lui avait conseillée envers le prince fugitif, il l'écarta de Paris et de la cour, et le laissa au château de Navarre, près d'Évreux, sans argent, sans conseil, sans encouragement d'aucun genre. Charles-Édouard s'y trouvait cependant plus à portée qu'il n'avait été à Rome de renouer des correspondances avec l'Angleterre et l'Écosse. Ses partisans ne l'encourageaient point; ils lui déclaraient qu'il ne fallait pas songer à une invasion, à moins qu'il ne fût accompagné d'au moins six mille hommes de bonnes troupes, et qu'il n'eût dix mille fusils à distribuer aux insurgents. Loin d'espérer du gouvernement français de telles ressources, il devait se défier de lui, et lui cacher son secret presque aussi soigneusement qu'au gouvernement anglais : toutefois, il ne perdit point courage, et il résolut de tenter l'aventure avec ses seules forces (2).

(1) Frédéric II, ch. 13, p. 240, et ch. 14, p. 268. — Mém. de Valori, 1re partie, p. 240-261. — Coxe, ch. 106, p. 139. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 337. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 17, p. 176-183.

(2) *Lord Mahon, Hist. of England*, ch. 27, T. III, p. 334.

Digitized by Google

Jamais les Anglais, depuis leur révolution, n'avaient joué un rôle plus brillant en Europe et n'y avaient déployé plus de puissance; toutefois, ils ne s'étaient point attachés à la maison de Hanovre; ils la trouvaient avide, brutale, ignorante de leurs mœurs, tout occupée d'intérêts allemands, toute dévouée à l'Autriche, et toujours désireuse de les entraîner dans des guerres continentales, où ils étaient appelés à répandre plus encore leur argent que leur sang. A ces causes de mécontentement se joignaient, en faveur des Stuarts, l'intérêt que le malheur inspire, l'enthousiasme chevaleresque de la fidélité à une ancienne race royale, l'illusion qui cache les vices et qui grandit les vertus d'une victime éloignée; enfin, et plus récemment, l'irritation des Écossais qui, depuis l'union de leur patrie à l'Angleterre, croyaient avoir perdu leur indépendance, et se flattaient, en replaçant sur le trône l'héritier de leurs anciens rois, de rendre à leur patrie son ancienne gloire, et de la reconstituer de nouveau comme une nation.

Charles-Édouard, instruit de ces dispositions, essaya ce que ses amis, dans une position privée, pourraient faire. Le jeune duc de Bouillon, chez lequel il logeait à Navarre, avait conçu une tendre amitié pour lui; le cardinal de Tencin se faisait un mérite d'être toujours dévoué aux Stuarts; un riche armateur de Nantes, Walsh, Irlandais d'origine, avait obtenu du gouvernement un vaisseau de ligne de soixante-sept canons, et un brick de dix-huit, qu'il avait armés en course contre le commerce anglais, avec commission de croiser sur la côte d'Écosse. Enfin, le prince, sans faire connaître à son père son projet, l'avait engagé à mettre ses joyaux en gage. Avec ces divers secours, Charles-Édouard avait préparé un armement bien inférieur à celui que le roi Théodore prétendait avoir fait à ses frais, neuf ans auparavant, pour délivrer la Corse. Il n'avait que quinze cents fusils, dix-huit cents épées à deux mains, vingt petites pièces de campagne, de la poudre, des balles, et une caisse militaire de quatre mille louis d'or. Il se déroba de Navarre, et vint s'embarquer, le 2 juillet, à Saint-Nazaire, à l'embouchure de la Loire, sur le brick *la Dentelle* :

il attendit jusqu'au 13, à Belle-Isle, le vaisseau de ligne *l'Élisabeth* qui portait la plus grande partie de ses munitions.

A quatre jours de là ils rencontrèrent un vaisseau de ligne anglais, qui engagea une action avec *l'Élisabeth;* après cinq ou six heures de combat, les deux navires également maltraités, rentrèrent dans les ports l'un de France, l'autre d'Angleterre. Pendant ce combat, le brick qui portait le prince poursuivait sa course et gagna les Hébrides ; mais lorsque les Écossais le virent débarquer parmi eux, à la fin d'août, avec une poignée de compagnons, sans argent, sans armes, sans secours étrangers, ses anciens correspondants hésitèrent à s'engager dans une entreprise si hasardeuse. Il n'en fut pas de même des sauvages montagnards de la langue gaëlique, auxquels il demanda l'hospitalité, et bientôt le secours de leurs bras. Leur dévouement aux affections héréditaires, leur courage, leur ignorance même les entraînèrent à se précipiter avec héroïsme dans cette entreprise. A peine le prince avait-il rassemblé douze cents hommes, qu'il descendit des montagnes ; Édimbourg lui ouvrit ses portes le 27 septembre, et le 2 octobre, avec trois mille montagnards seulement, il défit à Preston Pans quatre mille Anglais commandés par le général Cope. C'était à peu près la seule force régulière qu'il y eût alors dans le nord de la Grande-Bretagne (1).

Charles-Édouard, maître par cette victoire de toute l'Écosse. entra sans hésiter en Angleterre ; il marcha vers Londres, par Newcastle, Carlisle, Lancaster, Manchester et Derby. Il n'était plus guère qu'à cent milles de la capitale ; mais il voyait avec autant de douleur que d'étonnement qu'il n'arrivait pas un seul jacobite anglais, un seul tory, un seul mécontent pour se ranger sous ses étendards. Tandis qu'à son appel ces braves montagnards qui n'avaient jamais reçu aucun bienfait de sa famille, aucune offense du nouveau gouvernement, qui n'avaient aucune chance d'approcher jamais d'un prince du sang, qui n'entendaient pas même sa langue, avaient embrassé sa défense avec enthousiasme, les Anglais qui se

(1) *Lord Mahon*, T. III, ch. 27, p. 340-397.

disaient opprimés, qui avaient parlé ou écrit avec violence contre la maison de Hanovre, qui avaient correspondu avec lui, qui ne terminaient jamais leur repas sans boire à sa prospérité, s'enfermaient soigneusement chez eux, et ne lui offraient pas plus le secours de leur bourse que celui de leurs bras. Il est vrai que le parti whig, que les amis de la liberté, de la succession protestante, de la maison de Hanovre, montraient la même apathie ; nulle part ils ne prenaient les armes, nulle part il ne se rassemblait de corps de milice pour lui résister. C'est en raison de cette étrange absence d'organisation militaire que l'opinion s'est établie en Europe, mais surtout en France, que l'Angleterre est impuissante pour se défendre, dès que l'ennemi a franchi les mers qui seules lui servent de garantie.

Les Anglais paraissaient résolus à laisser les soldats seuls décider de leur sort, sans les assister, sans leur opposer de résistance ; mais les soldats commençaient à arriver de toutes parts. Le gouvernement avait rappelé en toute hâte le duc de Cumberland, avec l'armée qui avait combattu en Flandre. La maison de Hanovre se trouvait alors avoir environ trente mille hommes sous ses ordres, en trois corps d'armée ; l'un, sous les ordres de George II, protégeait Londres ; les deux autres, sous le duc de Cumberland et le général Wade, avaient été laissés en arrière par une marche habile du fils du Prétendant. Ce prince se croyait assuré de recevoir incessamment des secours de France ou d'Espagne, quoique son entreprise n'eût point été concertée avec Louis XV ou Philippe V ; la diversion qu'il avait faite était si avantageuse aux Bourbons qu'il ne pouvait croire qu'ils le laissassent périr. Toutefois, il fut rejoint seulement, et même fort tard, par lord Drummond, avec trois compagnies françaises. Ce secours, tout dérisoire qu'il dût paraître, lui fut utile, parce qu'il décida à se retirer six mille Hollandais de l'armée de Cumberland, qui, ayant fait partie de la garnison de Courtrai, prisonnière de guerre, étaient obligés, par leur capitulation, à ne pas porter les armes contre la France.

Le prince n'avait pas alors plus de cinq mille hommes sous

ses étendards. C'était avec beaucoup de répugnance que les montagnards écossais s'étaient autant éloignés de leurs foyers, et lorsque Édouard leur avait fait passer la frontière, un grand nombre avait déserté. A Derby, lord Georges Murray, le plus habile entre les compagnons du prince, et tous les chefs de bataillon de son armée, entrèrent dans sa chambre, le lendemain matin de son arrivée dans cette ville, et lui représentèrent qu'il devait, sans perdre de temps, se replier vers l'Écosse, avant que la route lui en fût coupée. Édouard fut désespéré de cette demande ; il insista, il pressa ; il supplia ses braves compagnons de le suivre encore quelques jours ; mais il ne les avait déjà que trop compromis par une entreprise désespérée. Le 4 décembre (vieux style), il commença donc sa marche rétrograde. Pendant ce temps, Cumberland avait fait un détour pour se rapprocher de Londres, en sorte qu'il donna occasion aux Écossais de gagner deux marches sur lui. Avec son avant-garde, il les atteignit enfin, dans sa poursuite, le 18 décembre, à Penrith ; mais là il fut si vigoureusement repoussé, qu'il ne les inquiéta pas davantage dans leur retraite. Le 26, l'armée écossaise rentra dans Glascow, ayant accompli en cinquante-six jours une marche de cinq cent quatre-vingts milles en pays ennemi.

Les Écossais n'avaient point perdu courage ; ils vinrent en grand nombre rejoindre les étendards du prince Édouard ; au mois de janvier 1746, il avait neuf mille hommes sous ses ordres, devant le château de Stirling ; c'était plus qu'il n'en eût encore compté dans son armée. Cumberland avait marché vers les côtes d'Angleterre pour empêcher un débarquement français qu'on avait annoncé. Le général Hawley, qui commandait à sa place environ huit à neuf mille Anglais, se laissa battre, le 17 janvier, à Falkirk ; mais ce succès fut le dernier pour la cause du Prétendant. A son occasion même, la discorde commença à éclater entre ses partisans ; en même temps, des forces accablantes se rassemblaient contre lui : Cumberland était arrivé en poste, le 30 janvier, à Édimbourg. Bientôt il fut rejoint par le prince Frédéric de Hesse-Cassel avec cinq mille Hessois. Charles-Édouard s'était retiré

Digitized by Google

dans le territoire gaëlique des Highlands. La guerre ne put pas se poursuivre avec beaucoup d'activité au cœur de l'hiver, dans ces montagnes du Nord ; mais elle fut terminée le 16-27 avril à Culloden, dans une bataille où les Écossais, réduits à cinq mille combattants, affaiblis par les privations et une marche de nuit, furent détruits par le duc de Cumberland. Dans ce dernier combat, ils déployèrent encore la plus admirable vaillance, mais il n'y avait plus d'espoir pour leur cause. Cumberland, que ses compatriotes eux-mêmes ont surnommé le Boucher, usa de la victoire avec la plus effroyable férocité. Non seulement ses soldats ne firent quartier pendant la bataille qu'aux hommes de marque qu'il réservait pour la main du bourreau, mais le lendemain ils achevèrent de sang-froid la plupart des blessés qu'ils trouvèrent sur le champ de bataille. Les bourreaux travaillèrent ensuite, sous les ordres de Cumberland, à détruire le parti jacobite, avec plus de rage encore que n'avaient fait les soldats anglais. Pendant ce temps, le prince erra cinq mois, de cachette en cachette, dans le royaume qu'il avait été sur le point de conquérir. Enfin, le 10-21 octobre 1746, il s'estima heureux de trouver à s'embarquer seul et de regagner la France (1).

Les succès obtenus en Écosse et en Angleterre par le prince Édouard, dans l'année 1745, avaient été suivis l'année d'après par les plus cruels revers. Il en fut de même en Italie, où la France se présentait bien moins pour son propre compte que comme auxiliaire de l'Espagne, pour satisfaire la reine Élisabeth Farnèse, qui désirait ardemment procurer un établissement dans cette contrée à son second fils don Philippe. Le maréchal de Maillebois commandait l'armée française qui accompagnait cet infant ; le comte de Gages, l'armée espagnole et napolitaine qui devait le seconder, en venant du Midi. Ce comte de Gages était un homme d'un grand talent militaire ; lorsqu'il fut assuré que la république de Gênes,

(1) Nous renvoyons uniquement à l'admirable récit de cette expédition dans l'histoire de lord Mahon, T. III, ch. 27, 28 et 29, p. 335 à 510 ; toutes les relations y sont comparées et jugées avec une saine critique, et le récit présente le vif intérêt d'un roman.

poussée à bout par l'injustice criante de Marie-Thérèse envers elle et par l'ambition du roi de Sardaigne, était résolue de s'allier aux Bourbons (1), il forma un hardi projet, qui ne pouvait s'effectuer que par la coopération des Génois. Il s'agissait de réunir l'armée des Deux-Siciles qu'il commandait à celle de Provence, en les faisant avancer en même temps par les deux rivières de la Ligurie, de s'aider alors des ressources et des arsenaux de Gênes pour frapper au centre de la Lombardie les Autrichiens et les Piémontais, les séparer, les refouler les uns vers l'Allemagne, les autres vers les forteresses du pied des Alpes, et après avoir isolé le roi de Sardaigne, le contraindre à faire la paix. C'était le plan de la première glorieuse campagne de Bonaparte en Italie, avec la difficulté d'y faire concourir une armée qui se trouvait alors sur les confins de l'État de l'Église.

Le comte de Gages était arrivé le 5 avril à Bologne; il avait reçu de Naples de nombreux renforts; le prince de Lobkowitz, qui lui était opposé, commandait au contraire des troupes épuisées par les combats, les longues marches et la misère. Il s'était retiré derrière le Tanaro, et les habitants de Modène s'attendaient à ce qu'il y fût bientôt attaqué, d'autant plus qu'ils apprenaient que leur duc venait de rejoindre l'armée espagnole. En effet, cette armée passa le Tanaro sans éprouver de résistance ; mais tout à coup, dans la nuit du 22 avril, elle se dirigea vers les hautes montagnes de San Pelegrino. Lobkowitz qui n'avait aucun soupçon des desseins de Gages, n'avait pris aucune précaution pour lui fermer ces gorges sauvages, les plus élevées de la chaîne des Apennins, par lesquelles le général espagnol comptait passer du bassin du Pô à celui de la Méditerranée. Mais la nature seule lui opposait une résistance difficile à vaincre. Un effroyable tourbillon de neige surprit les Espagnols au milieu de ces montagnes, et leur fit perdre plus de cinq cents chevaux ou mulets. Ni sur cette chaîne, ni dans la vallée de la Garfagnana, où ils

(1) Son traité d'alliance ne fut signé à Aranjuez que le 1er mai 1745, mais auparavant ses dispositions étaient connues.

Digitized by Google

descendirent, ni dans les défilés de l'État lucquois qu'ils trouvèrent au delà, les Espagnols ne pouvaient obtenir, en quantité suffisante, du fourrage pour les chevaux, du pain ou quelque autre nourriture pour eux-mêmes ; aussi ce ne fut qu'avec des souffrances infinies qu'ils arrivèrent le 9 mai jusqu'aux bords de la Magra, et ensuite, par la rivière de Levant, jusqu'aux portes de Gênes. Dans cette dernière partie de la route, les Espagnols furent nourris principalement des vivres que leur apportaient les Génois, sur leurs légers bâtiments, malgré toute la vigilance des Anglais.

Pendant le même temps, le maréchal de Maillebois et l'infant don Philippe, qui, de leur côté, avaient reçu de nombreux renforts de France et d'Espagne, s'avançaient de Nice par la rivière de Ponent, et ils étaient arrivés jusqu'à Finale. De là, prenant la route des montagnes, ils s'étaient approchés des sources du Tanaro et de la Bormida, et ils menaçaient le haut Montferrat. Ce fut le moment que prit la république de Gênes pour déclarer son alliance avec les Bourbons, et mettre à leur service dix mille hommes de troupes, et un bon parc d'artillerie. Maillebois et Gages se mirent en communication, dans le haut Montferrat, au district d'Aqui. En réunissant leurs forces, ils avaient alors sous leurs ordres soixante et dix mille guerriers.

Le roi Charles-Emmanuel, et Schulembourg, qui avait remplacé Lobkowitz dans le commandement de l'armée autrichienne, n'avaient pas des troupes aussi nombreuses; mais leur position entre le Tanaro et le Pô était bonne, les recrues accouraient à l'armée du roi de Sardaigne, et l'argent ne lui manquait pas, grâce à l'ordre qu'il avait établi dans ses finances, et aux subsides des Anglais. Le grand point pour l'armée des Bourbons était d'engager les Autrichiens et les Piémontais à se séparer. Dans ce but, Maillebois s'établissait dans le Monferrat, et il attaquait Tortone, qui se rendit le 3 septembre, après un siége obstiné. En même temps, Gages avait poussé à son extrême droite le duc de la Vieuville avec un corps espagnol, sur la gauche des Autrichiens. La Vieuville se rendit maître de Plaisance et de Parme, et il y fut

Digitized by

reçu avec enthousiasme par le peuple, qui voyait avec joie le fils de la dernière des Farnèse recouvrer la souveraineté de ses pères. La Vieuville surprit encore Pavie le 20 septembre, et cependant Schulembourg ne quittait point son camp de Bassignana, et ne se séparait point du roi de Sardaigne. Enfin la Vieuville marcha sur Milan, et déjà les magistrats lui avaient envoyé les clefs de leur ville : Schulembourg ne voulut point s'exposer à laisser occuper cette capitale, et couper sa propre communication avec le Tyrol ; il repassa le Pô, et jeta des renforts dans le château de Milan. Mais les Espagnols qui veillaient sur ses mouvements, rappelèrent à l'instant la Vieuville, et le 28 septembre, toute l'armée des deux couronnes se trouva réunie contre le roi de Sardaigne seul ; elle s'était saisie des ponts sur le Pô, de manière à fermer le passage à Schulembourg, qui revenait en toute hâte au secours de son allié. Le 27, deux heures avant le jour, les Français et les Espagnols attaquèrent Charles-Emmanuel à Bassignana ; ils chassèrent les Piémontais de tous leurs postes, et les forcèrent à se retirer précipitamment sur Valenza. La bataille ne fut pas meurtrière ; les vaincus n'y perdirent que cinq cents tués, et quinze cents prisonniers ; mais les vainqueurs demeurèrent maitres de tout le terrain entre le Tanaro et la Bormida ; ils avaient séparé leurs adversaires, et ils pouvaient, à leur choix, tomber sur l'un ou sur l'autre. Bientôt Charles-Emmanuel évacua Valenza et se retira à Casal. Alexandrie ouvrit ses portes aux Français le 11 octobre, et Valenza le 30 ; mais la citadelle d'Alexandrie avait une bonne garnison, l'attaque en était difficile ; les Français se contentèrent de la bloquer, et mirent leurs troupes en quartiers d'hiver (1).

Le roi de Sardaigne semblait sur le point de succomber. Casal de Montferrat se rendit le 29 septembre ; Asti le 8 octobre. Charles-Emmanuel avait perdu la Savoie, le Montferrat, le comté de Nice, et une partie des provinces de Ver-

(1) *Botta, Storia d'Italia*, T. IX, L. XLV, p. 85 à 103. — *Muratori, Annali*, p. 400 à 406. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. III, ch. 46, p. 476-485. — Soulavie, T. VI, ch. 26, p. 330. — Lacretelle, L. VIII, p. 332. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 19, p. 191.

Digitized by Google

ceil, Alexandrie et Asti. Pendant ce temps, il est vrai, les vaisseaux anglais venaient tour à tour bombarder Savonne, Gênes, Finale, et enfin San Remo, sans autre motif de ressentiment contre la République que le mal qu'ils lui avaient déjà fait, et sans pouvoir attendre de ces incendies aucun avantage quelconque pour eux-mêmes ou pour leurs alliés. Les Anglais ne savent point assez qu'ils sont les seuls au monde à faire la guerre de cette manière barbare. Les autres puissances contraignent, il est vrai, une ville ennemie à se rendre en cherchant à l'incendier avec des bombes et des boulets rouges, et c'est, à leurs yeux mêmes, de tous les droits de la guerre le plus rigoureux. Mais il n'y a que les Anglais qui incendient des villes ouvertes, des villes qu'ils n'ont aucune intention de prendre, et auxquelles ils n'offrent point le choix de capituler pour se dérober à ces horreurs. L'indignation qu'excita cette barbarie vit encore dans le ressentiment des peuples (1).

Maillebois avait pris ses quartiers d'hiver dans le Piémont, et il invitait Gages à prendre aussi les siens. Mais cet habile général, au lieu de se conduire d'après la raison militaire, était obligé de consulter les passions impétueuses d'Élisabeth Farnèse, qui exigeait de lui qu'il prît possession du Milanais. En effet, Milan lui ouvrit ses portes le 19 décembre, et l'infant don Philippe y fit le lendemain son entrée triomphale, comme souverain. Le duc de Modène avait repris possession de ses États, évacués par les Autrichiens. Mais l'armée espagnole était trop fatiguée par la campagne qu'elle venait de terminer pour entreprendre le siége du château de Milan, ou de la ville de Mantoue, et s'assurer ainsi dans ses quartiers.

Chacune des puissances belligérantes en Italie était mécontente de ses alliés. Les Français et les Espagnols s'accusaient réciproquement ; M. d'Argenson représentait à Louis XV que le moment était venu de détacher le roi de Sardaigne de l'Autriche, et que sans lui il était impossible de donner aucune garantie aux conquêtes qu'on ferait en Italie ; mais que ce roi,

(1) *Botta*, L. XLIV, p. 108. — *Muratori*, p. 408.

quoiqu'il se plaignît d'être compromis ou abandonné par l'Autriche, ne donnerait jamais son consentement à ce que le Milanais passât à un prince de la maison d'Espagne, en sorte qu'il se trouvât lui-même comme captif entre deux souverains de la maison de Bourbon. Que la politique de la France devait être, non de conquérir l'Italie, mais de la rendre indépendante ; que puisque Louis XV s'était engagé à faire un établissement à don Philippe, il fallait non seulement le réduire dans de justes proportions, mais encore tenir pour principe qu'on ne pouvait, pour ainsi dire, donner *un* à don Philippe, qu'on ne donnât *trois* au roi de Sardaigne. La reine d'Espagne, au contraire, enflée de présomption, se crut conquérante sans les Français : en même temps qu'elle faisait prendre possession, au nom de son fils, de Parme, Plaisance et Milan, elle voulait garder aussi pour lui la Savoie et le comté de Nice. D'Argenson finit par faire sentir au roi la nécessité de servir l'Espagne malgré elle, en traitant pour elle, à son plus grand avantage, mais sans sa participation. « Il faut vivre avec » elle, disait-il, comme avec un parent d'humeur différente » de la nôtre. Défendons-le quand on l'opprime, mais gar- » dons-nous d'épouser aveuglément toutes ses querelles (1). »

D'Argenson apportait un sentiment vertueux de modération et d'équité dans les affaires publiques. Il voulait que la France ne demandât rien pour elle-même, mais qu'en pacifiant l'Italie, elle pourvût à l'équilibre et à l'indépendance de cette contrée. Il voulait que les princes étrangers qui auraient des possessions en Italie devinssent complétement Italiens, qu'ils fondassent une république, ou association italienne, avec une diète continuellement assemblée, à l'instar de l'association germanique. Il fit les premières ouvertures de ce projet à Charles-Emmanuel, par l'entremise de la princesse de Carignan établie à Paris ; elles furent suivies de l'envoi à Turin de M. de Champeaux, résident de France à Genève, qui ne passa que quatre jours à Turin, pendant lesquels il obtint la signature du roi le 26 décembre 1745. Après quelques discussions

(1) Mém. du marquis d'Argenson, p. 372.

et plusieurs conférences secrètes tenues à Rivoli, les bases de cette association furent arrêtées entre M. de Maillebois, fils du maréchal, et le comte Bogino, ministre de la guerre du roi de Sardaigne; puis de nouveaux préliminaires furent signés à Paris, le 17 février 1746. Par eux, Louis XV garantissait à Charles-Emmanuel tout le Milanais au nord du Pô jusqu'aux confins de la république de Venise. Le Milanais au midi du Pô, depuis la Scrivia à la Trebbia, devait être réuni au grand-duché de Parme, Finale était rendu aux Génois, aussi bien que quelques esclaves du Piémont; la Toscane devait passer au frère de l'empereur, le prince Charles de Lorraine, Mantoue être cédé aux Vénitiens; l'Italie enfin était rendue réellement indépendante; mais il fallait obtenir l'assentiment de la reine d'Espagne, il fut demandé long-temps avant la signature des préliminaires. Dès qu'elle fut instruite, elle éclata avec fureur contre les Français. L'évêque de Rennes, ambassadeur de Louis XV, ne fut point, malgré son caractère sacerdotal, à l'abri des gros mots dont Élisabeth était prodigue dans sa colère, et pendant deux mois et demi on ne put en obtenir aucune autre réponse.

(1746.) Cependant, soit que la reine se ravisât, soit qu'elle conçût quelque inquiétude sur son armée d'Italie, elle fit, au commencement de mars, rappeler l'évêque de Rennes. « Nous » n'avons pas dormi de toute la nuit, le roi et moi, lui dit-elle, » nous n'avons fait que raisonner du traité que le roi très » chrétien a conclu sans nous avec le roi de Sardaigne, et de » la fermeté qu'il a apportée pour le soutenir. Nous cédons » enfin, nous voulons bien l'exécuter. » Il était trop tard. Justement à cette époque, le 5 mars, le roi de Sardaigne avait renouvelé les hostilités. Le roi de Prusse, comme nous avons vu, avait fait sa paix à la fin de l'année. Dès lors les armées autrichiennes, n'étant plus occupées par ce redoutable ennemi, avaient pu se diriger tout entières vers l'Italie, car elles abandonnaient la défense des Pays-Bas aux puissances maritimes, et les bords du Rhin étaient garantis par la neutralité de l'Empire. En effet, les bataillons autrichiens, marchant avec une rapidité sans exemple, commençaient à arriver sur le

Digitized by Google

Mincio; le maréchal Schulembourg, qui s'était brouillé avec le roi de Sardaigne, avait été rappelé pour lui donner satisfaction; le prince de Lichtenstein l'avait remplacé, et, de concert avec le ministre d'Angleterre Villette, qui offrait de nouveaux subsides, il promettait au roi de Sardaigne satisfaction sur tous les points. « Ce prince, écrit d'Argenson, nous faisoit dire » chaque jour qu'il étoit entraîné, qu'il ne pourroit bientôt » plus résister, si la France n'obligeoit l'Espagne à acquiescer » au traité. Enfin il entra en défiance, non de la bonne foi du » roi de France, mais du crédit de la cour d'Espagne sur la » nôtre. La citadelle d'Alexandrie se trouvoit à toute extré- » mité; et n'ayant plus que quelques jours à tenir, elle tom- » boit au pouvoir des Espagnols; on lui indiquoit les moyens » de la délivrer; il sut que M. de Montal étoit mal sur ses » gardes dans Asti (1). »

Le 5 mars, Maillebois s'aperçut que les Piémontais avaient combiné, avec les Autrichiens, un mouvement pour l'attaquer dans ses quartiers, et délivrer la citadelle d'Alexandrie. Il demanda du secours aux Espagnols, qui, jaloux des négociations dont ils s'étaient aperçus entre les Français et les Piémontais à Rivoli, et dont on ne leur avait point rendu compte, le refusèrent. Le 6, le baron de Leutron, général piémontais, se présenta devant Asti, que devait défendre le marquis de Montal avec un bon corps de Français; en même temps deux corps autrichiens, dirigés l'un sur Moncalvo, l'autre sur la Lomelline, coupaient ses communications. Montal se troubla, et tandis qu'il pouvait déjà entendre le canon de Maillebois, qui s'approchait pour le délivrer, il capitula honteusement avec cinq officiers généraux, trois cent soixante officiers, et cinq mille soldats, qui demeurèrent prisonniers de guerre. Le 11 mars, Leutron parut devant Alexandrie; dix bataillons français, en garnison dans la ville, se retirèrent précipitamment, et le marquis de Caraglio, qui avait défendu la citadelle avec une

(1) Mém. du marquis d'Argenson, p. 376.—Flassan, Diplomatie, T. V, p. 316-334. — *Botta*, L. XLIV, p. 117. — Il est remarquable que les deux Français justifient le roi de Sardaigne, tandis que le Piémontais Botta l'accuse de duplicité. — Mém. de Noailles, L. VI, p. 414, mais il est tout espagnol.

Digitized by Google

constance admirable, fut délivré, quand il ne lui restait plus que pour trois jours de vivres, à cinq onces de pain par jour.

Aucun succès ne pouvait en apparence être plus glorieux pour le roi de Sardaigne. Il avait délivré ses forteresses, et mis en danger l'armée qui lui avait fait le plus de mal ; mais à cet avantage éphémère il sacrifia l'espoir le plus fondé qui se fût encore présenté pour l'Italie de recouvrer son indépendance, les meilleures chances de prospérité et de paix pour ses peuples, et l'honneur de son caractère, puisqu'il n'avait réussi qu'en endormant les Français par des négociations trompeuses, pour donner aux Autrichiens le temps d'arriver en forces.

Les Espagnols, à la nouvelle de ces revers, se figurèrent que c'était un jeu convenu, entre les Piémontais et les Français, pour les contraindre d'accepter les préliminaires de Rivoli. L'infant don Philippe était à Milan, mais il ne pressait point avec activité le siége du château ; dans cette grande ville, il ne semblait occupé que de ses plaisirs ; le duc de Modène était retourné à Venise auprès de sa famille ; le marquis de Castellar, courtisan favorisé de la reine d'Espagne, prenait à tâche de contrarier en toute occasion le comte de Gages, et ce général, qui avait donné tant de preuves de son activité et de son habileté à la guerre, n'avait point la même adresse dans les intrigues des cours. Don Philippe paraissait résolu à ne plus combiner ses opérations avec les Français. Maillebois avait concentré ses forces entre Tortone et Novi ; chaque jour on apprenait que de nouveaux bataillons autrichiens arrivaient dans le Mantouan et sur les bords de l'Adda ; bientôt Lichtenstein poussa le général Reventlau par Pizzighittone et Codogno vers Lodi ; Gages avertit alors don Philippe que le moment qu'il lui avait toujours annoncé était arrivé, que pour avoir voulu trop étendre ses quartiers il n'était nulle part en état de les défendre, et qu'il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de se retirer précipitamment. Le 19 mars, à l'aube du jour, les Espagnols abandonnèrent Milan, et deux heures après les hussards autrichiens y entrèrent. Gages réussit avec assez d'habileté à réunir ses corps épars dans toute la Lombardie, et à les faire tous arriver à Plaisance ; mais il n'était pas

sans inquiétude d'avoir bientôt à y souffrir de la faim (1).

Une nouvelle armée autrichienne, sous les ordres du général Brown, ne tarda pas à passer le Pô, et coupa le général Castellar qui occupait Parme avec huit mille hommes. Gages marcha de ce côté pour le dégager ; Castellar profita de son approche pour forcer les postes qui l'entouraient, mais il fut obligé de se diriger par Pontremoli vers la rivière de Gênes, sans pouvoir rejoindre le corps d'armée principal, où sa division faisait faute. L'infant don Philippe appela alors Maillebois à son aide, et celui-ci vint aussitôt le rejoindre avec toutes ses troupes ; mais le roi de Sardaigne, auquel jusqu'alors il avait tenu tête, se hâta de le suivre. Il n'était plus qu'à deux jours de distance ; Gages et Maillebois résolurent de livrer bataille avant son arrivée. Dans la nuit du 15 au 16 juin l'armée combinée des Français, Espagnols, Napolitains et Génois sortit de ses retranchements pour attaquer les Allemands qui les entouraient. Dans cette attaque, la droite composée de Français, qui devait tourner les ennemis, s'égara dans un terrain marécageux, coupé de haies et de bosquets ; et quand elle regagna son poste, elle le trouva déjà occupé par les Espagnols, qui, après avoir remporté l'avantage au centre, s'étaient étendus sur une autre ligne d'opération. La rencontre de ces deux corps, sur un terrain trop resserré pour les contenir tous deux, les mit en confusion au moment où ils étaient foudroyés par les batteries autrichiennes. Le général Nadasti profita de leur désordre pour les charger et les mettre en fuite. Maillebois accourut pour tâcher de les rallier, mais il eut peine à les arrêter. Il sentait vivement le besoin de sa cavalerie, qu'il avait été obligé de laisser en arrière pour retarder la marche des Piémontais. A l'aile gauche, le comte de Gages avait combattu jusqu'alors avec plus de succès ; mais les alliés ayant été

(1) *Botta, Storia d'Italia,* L. XLIV, p. 127. — *Muratori, Annali,* p. 415. — Coxe, Bourbons d'Espagne, ch. 46, p. 491. — Lettres de la Chétardie du 4 mai 1746 dans les Mémoires du maréchal de Saxe, T. II, p. 177; du 9 mai, *ibid.*, p. 192; du 21 mai, p. 201; du 25 juin, p. 229; du 27 juin, p. 249; du 19 juillet, p. 329. L'ensemble de ces lettres équivaut à un journal des opérations de l'armée d'Italie.

repoussés à la droite et au centre, Lichtenstein put diriger contre Gages de nouveaux bataillons qui le contraignirent enfin à rentrer dans ses retranchements. La victoire était demeurée aux Autrichiens, mais elle était sanglante. Les alliés avaient perdu six mille hommes, les Autrichiens cinq mille, et les champs étaient tellement couverts de morts et de mourants, que l'on convint de suspendre les combats pendant vingt-quatre heures pour les relever (1).

Malgré les pertes essuyées à la bataille de Plaisance, l'armée des alliés était encore redoutable. Mais les Piémontais, qui s'étaient avancés jusqu'à Novi, lui coupaient la communication avec Gênes. Plutôt que de se laisser enfermer dans une ville où les vivres lui auraient bientôt manqué, Maillebois prit courageusement le parti de passer le Pô au pont qu'il avait jeté à Plaisance, et de mettre à contribution toute la partie du Milanais qui s'étend du Lambro jusqu'à l'Adda. Il attira ainsi à sa suite l'armée piémontaise ; puis, avec beaucoup d'habileté, il évita le combat que Charles-Emmanuel lui offrait, repassa le Pô, vint prendre position à Castel San Giovanni sur la route de Gênes, y réunit toutes ses divisions éparses, puis franchit les montagnes Liguriennes, abandonnant, il est vrai, aux Autrichiens l'immense parc d'artillerie qu'il avait rassemblé à Plaisance. Mais dans ce moment, pour ajouter aux embarras de Maillebois, on lui annonça que le marquis de Las Minas venait prendre le commandement de l'armée espagnole, en remplacement du comte de Gages dont il n'avait point les talents militaires, tandis qu'il apportait à l'armée cette jalousie et cette défiance dont la cour de Madrid était animée contre la France. En même temps une nouvelle inattendue ajouta encore à la confusion ; Philippe V était mort d'apoplexie le 9 juillet à l'âge de soixante-deux ans et demi. Quoique depuis longtemps ce prince, affecté d'une sombre manie, ne prît aucune part au gouvernement, qu'il assistât aux conseils sans parler, sans comprendre, et qu'on

(1) *Botta*, L. XLIV, p. 130. — *Muratori*, *Annali*, p. 425. — Coxe, L. XLVI, p. 495.

dût presque toujours user de quelque supercherie pour lui faire mettre sa signature, *Yo el Rey,* au bas des décrets, sa mort pouvait tout changer dans le gouvernement. Il était remplacé par son fils Ferdinand VI, alors âgé de trente-trois ans, le seul des quatre fils du premier lit qui lui survécût. On savait que ce prince n'aimait point la reine et n'en était point aimé ; on pouvait s'attendre non seulement à ce qu'il l'écartât du gouvernement, mais même à ce qu'il se montrât contraire à ce qui avait été le but constant de sa politique, l'établissement de l'infant don Philippe en Italie. Pour ajouter encore à de si fâcheuses circonstances qui relâchaient les liens entre les Français et les Espagnols, au moment où ils avaient le plus besoin d'être unis, la fille de Philippe V, épouse du dauphin, mourut d'une suite de couches, quinze jours après son père, le 23 juillet 1746 (1).

Las Minas, en effet, arrivé à l'armée avec l'autorité du nouveau roi, ordonna, malgré toutes les représentations de Maillebois, qu'elle se mît immédiatement en retraite. Le 14 août, elle évacua les retranchements de la Bocchetta et ces montagnes si âpres et si bien fortifiées, où elle pouvait faire encore une longue résistance, et sauver la république de Gênes. Maillebois, l'infant don Philippe, le duc de Modène laissaient éclater leur désespoir, de ce qu'on abandonnait si lâchement l'Italie ; mais rien ne faisait impression sur Las Minas : il pressait l'embarquement des canons, des munitions, des équipages de l'armée espagnole, tandis qu'il la faisait cheminer par la rivière de Ponent, et il ne lui donna point de repos qu'elle ne fût arrivée à Nice. Les Français, délaissés par les Espagnols, ne pouvaient seuls tenir tête à une armée qui les avait battus lorsqu'ils étaient réunis ; ils furent donc réduits à suivre la même route ; et le 6 septembre, les Autrichiens, conduits par le fils d'un transfuge génois, le marquis Botta-Adorno, se présentèrent devant Gênes, résolus à faire souffrir à cette malheureuse république toutes les plus dures consé-

(1) *Botta, Storia d'Italia,* L. XLIV, p. 133. — *Muratori, Annali,* p. 434. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 19, p. 201. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. III, ch. 47, p. 503. — Soulavie, T. VI, ch. 29, p. 345.

quences de leur victoire. Gênes ouvrit ses portes ; le commissaire impérial Choteck demanda une contribution de 3 millions de génovines d'or, ou 22 millions de francs ; l'amiral anglais se saisit en même temps de tous les vaisseaux qui entraient dans le port, au risque d'affamer non seulement la ville mais l'armée autrichienne qui l'occupait, et le roi de Sardaigne s'empara de Savonne, de Finale, et de toutes les forteresses de la rivière de Ponent.

Les Génois étaient réduits au dernier désespoir : les Autrichiens étaient résolus à profiter de leur victoire pour entreprendre la conquête du royaume de Naples ; mais les Anglais, qui commençaient secrètement à traiter avec l'Espagne, ne voulurent pas le leur permettre. Ils exigèrent de nouveau, comme ils l'avaient fait dans de précédentes guerres, que toutes les forces de leurs alliés fussent dirigées vers la Provence, pour anéantir la marine française de la Méditerranée, dans le port de Toulon ; et comme c'étaient leurs subsides qui nourrissaient et payaient les armées, les Piémontais, rentrés à Nice, et les Autrichiens, se préparèrent à l'invasion de la Provence pour terminer ainsi la campagne (1).

Tandis que les affaires de la guerre prenaient en Italie une tournure si désastreuse, Louis XV poursuivait ses inutiles conquêtes dans les Pays-Bas. C'était un spectacle de parade, que son ministère avait cru devoir arranger pour sa plus grande gloire, quoiqu'il sût très-bien que les villes qu'il prenait ne lui resteraient pas ; que Marie-Thérèse était absolument insensible à leur perte, et que George II, qui y mettait peut-être un peu plus d'amour-propre, n'en était du moins nullement affaibli. A l'ouverture de la campagne, le roi marcha sur Anvers avec cent vingt bataillons, et cent quatre-vingt-dix escadrons. Anvers capitula le 30 mars, et Louis XV revint à Versailles, auprès de M^me^ de Pompadour, annonçant qu'il voulait s'y trouver pour les couches de la dauphine. Il laissa son armée sous les ordres du maréchal de Saxe, mais il appela

(1) *Botta*, L. XLV, p. 169. — *Muratori*, p. 452. — Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 107, p. 155.

aussi dans les Pays-Bas le prince de Conti, qui, étant secondé par l'ingénieur Brulart, prit, dans les mois de juillet, d'août et de septembre, les villes de Mons, de Namur et de Charleroi (1).

Louis XV devait tous les succès de son armée de Flandre au génie militaire du maréchal de Saxe : c'était lui qui était vraiment l'âme de l'armée : quelques autres étrangers commençaient aussi à se distinguer sous ses ordres, entre autres Lowendahl et Bercheny, qui furent tous deux plus tard maréchaux de France. Lowendahl, petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck, était né avec le siècle ; il avait appris le métier des armes dans toutes les guerres de l'Europe, depuis la Suède jusqu'à la Sicile : il était au nombre de ces aventuriers, hommes de génie, que la czarine Anne avait élevés si haut en Russie, et qui furent dispersés à sa mort. Ce fut alors que le maréchal de Saxe, ami de Lowendahl, le fixa au service de France ; bientôt il s'y signala par les plus rares talents, et dès l'an 1747 il fut fait maréchal de France. Bercheny, de onze ans plus âgé que Lowendahl, quoique parvenu plus tard à la même dignité de maréchal de France, ne pouvait en aucune manière lui être comparé. Il devait à son père, Nicolas Bercheny, général des insurgés transylvains et hongrois, et associé à Tékély, sa plus haute illustration; et son nom est surtout célèbre pour avoir introduit le premier des hussards dans les armées françaises. Les courtisans ne voyaient pas sans jalousie trois étrangers, trois protestants élevés aux premières dignités militaires, et ce fut sans doute la raison pour laquelle Louis XV, en quittant son armée, confia le soin de poursuivre ses conquêtes au prince de Conti, plutôt qu'au maréchal de Saxe (2).

La guerre n'avait point encore été déclarée par la France aux États-Généraux, au contraire, il y avait alors même des

(1) Lacretelle, L. VIII, p. 348. —Voltaire, ch. 18, p. 136.—D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, L. IX, p. 203-222-236-244-249.

(2) Le comte d'Estrées répondit avec insolence à Lowendahl, son général, que lui du moins il était Français. — Soulavie, T. VII, p. 193. Sur la préférence donnée à Conti, *ibid.*, p. 203.

Digitized by Google

négociations assez actives des Hollandais pour rétablir la paix de l'Europe ; leur ambassadeur, M. de Wassenaër, était venu à Paris, où il avait cherché à faire accepter ses maîtres comme médiateurs ; il avait ensuite accompagné le roi à l'armée, puis de retour avec lui à Versailles, il avait obtenu que des conférences pour la paix fussent ouvertes à Breda (1). Cependant les troupes hollandaises faisaient toujours le noyau de l'armée destinée à la défense des Pays-Bas autrichiens. Les Anglais et les Hanovriens en avaient été retirés en grande partie pour être employés contre le prince Édouard, et même depuis ses désastres le gouvernement de George II ne semblait occupé que d'exercer contre les Écossais ses persécutions et ses vengeances. Dans cet abandon, Marie-Thérèse crut convenable de faire un effort en faveur de ses provinces des Pays-Bas, et elle y envoya son beau-frère le prince Charles de Lorraine. L'armée des alliés fut portée non sans peine jusqu'à quatre-vingt mille combattants; celle des Français était forte de cent vingt mille hommes, mais tous n'étaient pas également disponibles, une partie étant occupée au siége de Namur. On admira les manœuvres par lesquelles le maréchal de Saxe força le prince Charles à abandonner les bords de la Méhaigne, sur lesquels il occupait une forte position. Namur ayant capitulé le 19 septembre, et les alliés ayant pris position en deçà de la Meuse, Maestricht se trouvant à leur droite, et Liége à leur gauche, le maréchal de Saxe résolut de les y attaquer pour les rejeter au delà de cette rivière. Il marcha donc aux ennemis le 11 octobre à la pointe du jour, sur dix colonnes. Il les trouva couverts par les villages retranchés d'Ance, de Varoux et de Raucoux, dont le dernier donna son nom à la bataille. Ces villages furent successivement emportés, mais une journée d'octobre ne laissait pas assez de temps aux vainqueurs pour qu'ils pussent profiter de leurs avantages, ou empêcher les alliés de repasser la Meuse qu'ils avaient derrière eux. Les Français assurent que

(1) Flassan, Diplomatie, T. V, p. 358-372. — Kerroux, Abrégé de l'histoire de la Hollande, T. IV, ch. 10, p. 1201.

les alliés eurent sept mille hommes tant tués que blessés, et qu'ils n'en perdirent eux-mêmes que trois mille. Les ennemis affirment que la perte fut égale des deux côtés. Tout au moins est-il sûr que la bataille de Raucoux n'eut aucun résultat. Le prince de Lorraine perdit seulement le terrain sur lequel elle s'était livrée, et bientôt après les armées entrèrent en quartiers d'hiver (1).

Les événements du Midi avaient une bien autre importance. Le 28 octobre, le maréchal de Maillebois était sur le Var, qui sépare la France du comté de Nice. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de Las Minas n'en ramenait pas neuf mille de l'armée espagnole, avec lesquels il se sépara des Français, et tourna vers la Savoie par le Dauphiné; car don Philippe était toujours maître de ce duché, et il voulait le conserver pour son apanage, s'il était forcé d'abandonner l'Italie. Les vainqueurs passèrent le Var au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée française se retirèrent au travers de la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; les approvisionnements, les outils pour rompre les ponts, les vivres, tout leur manquait. Le clergé, les notables, les peuples, couraient au-devant des détachements autrichiens, pour leur offrir des contributions par lesquelles ils espéraient se racheter du pillage. Ces partisans, ces féroces pandours, ces Croates, qui avaient si long-temps désolé l'Allemagne, et qui, trois ans auparavant, avaient fait trembler l'Alsace et la Lorraine, ravageaient maintenant la Provence et le Dauphiné. L'infant don Philippe et le duc de Modène, chassés de leurs États, le vieux maréchal de Maillebois, étourdi de ses disgrâces, fuyaient de ville en ville. La cour, pour sauver la Provence, crut devoir faire choix du maréchal de Belle-Isle, celui qui avait allumé cette guerre désastreuse. Habile discoureur, il séduisait aisément l'imagination des femmes, et il avait rempli M^me^ de Pompadour de l'idée de sa

(1) D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, L. IX, p. 255-309. — Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe, T. III, p. 249 et suiv. — Voltaire, ch. 18, p. 189. —Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 354.—Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 107, p. 153.—*Lord Mahon*, ch. 30, p. 511. — Smollett, ch. 9, § 9, p. 201.

haute capacité, comme auparavant Mmes de Mailly et de Chateauroux. Cependant quelques renforts qu'il amenait, des soins paternels, et l'esprit d'ordre et d'activité qu'il rétablit dans l'administration, rendirent quelque confiance à l'armée française, et empêchèrent les progrès ultérieurs des Autrichiens en Provence, dont ils occupaient déjà le tiers (1).

Tout à coup une diversion puissante fut opérée en faveur de la Provence, par l'énergique résolution de ce peuple de Gènes, qui semblait écrasé sous l'oppression des Autrichiens. C'était sans doute le côté d'où la France attendait le moins de secours. L'impératrice-reine, Marie-Thérèse, était sans pitié : aucun souverain peut-être n'a répandu à un plus haut point la désolation, n'a traité les peuples conquis, ou même les peuples neutres, envahis par ses armées, avec plus de barbarie, ou n'a opposé une plus froide indifférence à leurs lamentations ou à leurs prières. C'était elle qui avait forcé les Génois à se ranger parmi ses ennemis, en leur reprenant Finale, que son père leur avait vendu, et en menaçant de les vendre eux-mêmes au roi de Sardaigne. Lorsque ses troupes entrèrent, le 6 septembre, par capitulation, dans leur ville, elle ne les traita point comme des ennemis vaincus, mais comme des êtres malfaisants, étrangers à la race humaine, qu'on veut extirper. Le marquis Botta leur avait déclaré qu'*il ne leur laisserait que les yeux pour pleurer*. La contribution de trois millions de pièces d'or ou *génovines*, qu'il exigeait d'eux était tellement exorbitante, que les nobles génois ne pouvaient l'acquitter qu'en vendant tout ce qu'ils possédaient dans les fonds publics des diverses nations de l'Europe ; mais Choteck exigeait de l'or et refusait les lettres de change. Déjà, pour accomplir le paiement du premier million, il fallut violer la foi de l'État, et se saisir du numéraire déposé dans la banque de Saint-Georges, qui appartenait aux particuliers. On réussit encore toutefois à payer le second million. Le pape Benoît XIV ayant adressé à Vienne des sup-

(1) Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 19, p. 205. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 393.

plications en faveur de cette ville malheureuse, la cour impériale répondit qu'elle lui ferait grâce du troisième million ; tandis que le commissaire Choteck annonça qu'outre le troisième million il était résolu à s'en faire payer encore un quatrième pour les quartiers d'hiver, et de plus deux cent cinquante mille florins pour les magasins de vivres. Chaque fois Botta-Aderno, en annonçant ces demandes, répétait que la conséquence d'un refus serait le pillage, puis l'incendie de la ville et le massacre de tous les habitants ; « mais, ajoutait-il, » j'ai le cœur trop sensible pour demeurer témoin de cette » dernière scène, et si je suis réduit à donner l'ordre de tout » égorger, je me retirerai en même temps à la campagne » avec tous mes officiers ; les soldats sauront bien l'exécuter » sans nous (1). »

Le marquis Botta avait exigé que toute hostilité cessât de la part des Génois, contre les alliés de l'impératrice ; mais il n'engagea point ces alliés à suspendre de leur côté les hostilités. Aussi un vaisseau de guerre et un chebeck anglais, passant, sans être molestés, sous les batteries génoises, vinrent jeter l'ancre à l'entrée du port, et à mesure qu'il arrivait des vaisseaux, ils appelaient le capitaine à leur bord, et lui déclaraient que son chargement était de bonne prise. En même temps les Anglais, unis aux Piémontais, avaient entrepris le siége de Savonne ; tant qu'ils furent occupés à creuser leurs tranchées et à se couvrir de gabions, ils prétendirent que le vaillant commandant du château de Savonne n'avait pas le droit de tirer sur eux ; mais dès qu'ils se furent mis à couvert derrière leurs ouvrages, ils commencèrent à faire pleuvoir sur lui les bombes et les boulets rouges (2).

L'armée autrichienne et piémontaise avait passé le Var ; les Anglais, impatients de détruire Toulon, la pressaient d'avancer ; ils s'étaient emparés des îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite, sur la côte de Provence ; mais Antibes n'ouvrait point ses portes ; et pour réduire cette ville, pour

(1) *Botta, Storia d'Italia,* L. XLV, p. 169-172.
(2) *Ibid.,* L. XLV, p. 175.

attaquer Toulon, il fallait de la grosse artillerie, des munitions, des bombes, qui ne pouvaient venir que de Gênes. Les Autrichiens disposaient des arsenaux de cette république comme s'ils étaient à eux ; ils prenaient, ils ordonnaient, et, la canne levée, ils exigeaient des citoyens les travaux les plus serviles. Les mêmes violences s'exerçaient dans les deux rivières ; il n'y avait pas de petit officier autrichien, piémontais ou anglais, qui, à titre de logement et de composition pour bien vivre, ne se fît donner tout ce qu'il désirait. Le plus souvent ces officiers disaient : « Donnez-nous l'argent, et nous nous pourvoirons nous-mêmes. » Mais ils n'avaient pas plutôt touché l'argent qu'ils demandaient en nature le service même dont on s'était racheté. La population tout entière, à la ville, à la campagne, était au désespoir ; mais brave, sobre, active, accoutumée à affronter la mer et les fatigues, elle était indignée et non avilie. Lorsqu'elle voyait enlever des remparts ou des arsenaux ses canons, elle était blessée au cœur ; aux yeux de tous les habitants ces armes faisaient l'honneur et la sauvegarde de la patrie, et ils les voyaient destinées à lui enlever son dernier espoir ; car l'expédition de Provence ne pouvait réussir que par elles, et la Provence, une fois subjuguée, la marine française détruite à Toulon, il n'y avait plus de salut pour Gênes.

Comme les Autrichiens faisaient travailler, le 5 décembre, peu après le coucher du soleil, à transporter un mortier qu'ils voulaient embarquer, une voûte creva sous son poids, dans le quartier de Portoria ; il s'enfonça, et les Autrichiens voulurent contraindre, à coups de bâton, les passants à l'en retirer à force de bras. L'indignation éclata dans la foule assemblée, un enfant lança la première pierre ; à l'instant, comme à un signal, une pluie de pierres et de tuiles partit des deux bouts de la rue et du haut des maisons, sur les Allemands, et les contraignit à s'enfuir. Aucune ville n'est mieux bâtie que Gênes pour favoriser un soulèvement populaire ; ces rues étroites, tortueuses, dans le labyrinthe desquelles l'étranger s'égare sans cesse, entourées de palais massifs qui semblent autant de forteresses, ne permettent de faire manœuvrer

aucune force imposante ; à peine deux chevaux y peuvent-ils passer de front, et, montant et descendant sans cesse, ils ne sauraient faire une charge sur ce pavé glissant sans s'abattre ; la moindre barricade suffit pour couper toute communication, le bruit d'une rue ne saurait parvenir à l'autre, et les ordres d'un chef ne sauraient être entendus. Botta était logé en dehors de la ville, à San-Pier-d'Arena. Il ne reconnut point tout de suite la gravité du soulèvement ; il essaya de faire enlever le lendemain le malencontreux mortier, à l'aide de deux compagnies, l'une de grenadiers, l'autre de sapeurs. A leur approche la sédition éclata avec une nouvelle violence, et cette fois le peuple se pourvut d'armes dans les boutiques des armuriers. Il assiégeait les portes de la seigneurie pour en obtenir aussi de l'arsenal, mais la noblesse n'espérait rien encore de cet essai de résistance, et en se joignant aux insurgés elle craignait de compromettre l'existence même de la république. Le jour suivant seulement les insurgés se donnèrent des chefs par acclamation : tous étaient artisans et hommes du peuple.

Cependant le combat se prolongeait de jour en jour ; la campagne s'était soulevée à l'imitation de la ville, et là aussi des sentiers étroits entourés de murs, montant et descendant des côtes rapides, avec des pavés glissants, laissaient tout l'avantage aux gens du pays. Ce fut seulement le 10 décembre, avant midi, que les insurgés se rendirent maîtres des portes de Gênes du côté de Bisagno, et qu'ils firent prisonniers les Allemands qui les défendaient. Ils se portèrent aussitôt avec fureur du côté opposé, et malgré la résistance du marquis Botta, ils reprirent également la porte de Saint-Thomas et celle de la Lanterne, ainsi que tout le pourtour des murs. Les Allemands eurent mille hommes de tués, et on leur fit quatre mille prisonniers dans cette suite de combats. A la fin de cette mémorable journée du 10 décembre, Botta, avec ses troupes éperdues, prit précipitamment la route de la Lombardie par la Bocchetta, et il ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé à Gavi.

Les Autrichiens, les Piémontais, les Anglais, ne respiraient

Digitized by Google

que vengeance contre Gènes, mais elle ne pouvait être immédiate. Le marquis Botta était rejeté au delà des Apennins, du côté de la Lombardie ; les détachements qu'il avait laissés dans les petites villes des deux rivières étaient assaillis par les paysans et faits prisonniers. Le gros de l'armée piémontaise et autrichienne était en Provence, mais déjà ses chefs perdaient l'espérance de réussir. Les arsenaux et la place d'armes sur lesquels ils avaient compté leur manquaient tout à coup. Il était impossible de faire arriver du Piémont par le col de Tende les lourds équipages d'un parc d'artillerie ; les vaisseaux anglais pouvaient à peine suffire à transporter de Livourne, de Villa-Franca, de Sardaigne, les vivres et les fourrages dont l'armée de leurs alliés avait besoin en Provence ; mais au mois de janvier la mer n'est pas toujours praticable, et pendant quinze jours, au commencement de l'année 1747, les chevaux et les mulets manquèrent de foin et de paille. Il fallut les nourrir avec du pain et du blé, dont on craignait déjà d'être privé pour les hommes. Bientôt la mortalité des chevaux, la désertion des soldats annoncèrent le danger qu'on éprouverait à rester plus long-temps en pays ennemi ; mais les Anglais s'obstinaient ; tantôt ils faisaient des descentes, pour piller les réfugiés des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, tantôt ils tentaient d'incendier avec leurs bombes ou Antibes ou les villages des bords de la mer, et ils redoublaient seulement par là l'irritation des Provençaux.

(1747.) Cependant, des détachements de l'armée de Flandre, qu'on avait fait partir sur la nouvelle des désastres de l'armée d'Italie, arrivaient à Lyon les uns après les autres, et descendaient par le Rhône pour rejoindre le maréchal de Belle-Isle. Ce général pouvait à peine en tirer parti, parce qu'il manquait de vivres et de fourrages, et qu'une cruelle épizootie qui avait désolé les campagnes n'avait presque laissé dans le pays ni bœufs, ni bêtes de somme ; toutefois il surprit à Castellane le général autrichien, comte de Neuhaus, qui y commandait, et il y mit en déroute douze ou quatorze bataillons. Cette attaque fut bientôt suivie de quelques autres qui eurent un égal succès, et, dès le commencement de février,

Digitized by

les Autrichiens et les Piémontais commencèrent à repasser le Var. En peu de semaines, leur armée, que les Français n'essayèrent pas de suivre, eut entièrement évacué la Provence (1).

Il est bien rare qu'un petit peuple puisse rendre à une grande nation un service aussi important que celui que Gênes rendit à la France dans cette occasion; rien n'était prêt en Provence pour résister à une invasion, et il fallait que le royaume fût bien épuisé de troupes pour qu'on fît venir de Flandre les secours dont on avait besoin à Antibes. Sans la révolution de Gênes, le midi de la France, et surtout le grand arsenal de Toulon, couraient le plus grand danger. Non seulement Louis XV sentit cette obligation, mais il exprima noblement à la république sa reconnaissance. Dès le 2 février, quelques habiles ingénieurs français entrèrent dans le port de Gênes, promettant au nom du roi de prompts secours, et apportant une première avance de huit mille louis en or. Vers la fin de mars et le commencement d'avril, de nouveaux secours français et espagnols arrivèrent. Enfin, le dernier avril le duc de Boufflers, pair de France, gouverneur général de Flandre, opéra son débarquement à Gênes avec quatre mille cinq cents Français qui venaient seconder et défendre la république contre le siége dont la menaçaient les Autrichiens, les Piémontais et les Anglais pour le commencement de la prochaine campagne (2).

(1) Nous nous sommes principalement attaché à Botta pour le récit de toute la révolution de Gênes. *Storia d'Italia*, L. XLV, p. 169-234. — Voyez encore *Muratori, Annali ad Ann.*, p. 438-487.—Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VI, ch. 31 et 32, p. 367. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 20, p. 208.

(1) *Carlo Botta, Storia d'Italia*, L. XLV, p. 236-240.

CHAPITRE LI.

Efforts de Louis XV pour obtenir la paix. Bataille de Lawfeld. Sac de Berg-op-Zoom. Défaite de Belle-Isle dans les Alpes. Siége de Maestricht. Paix d'Aix-la-Chapelle. Gouvernement de Mme de Pompadour. Honteux désordres du roi. Émeute à Paris. — 1747-1750.

La guerre pour la succession d'Autriche avait tour à tour porté ses ravages dans toutes les parties de l'Europe. Les États de cette maison, en Allemagne, en Bohême, en Italie, avaient été les premiers envahis, les premiers ruinés; mais bientôt la reine de Hongrie s'était vengée en versant des flots de barbares tirés des provinces limitrophes de la Turquie sur l'Europe civilisée. La Silésie, la Bohême, la Saxe, la Bavière et la Souabe, qui avaient été ouvertes aux pandours, avaient plus souffert que les Pays-Bas, la Franconie et la Westphalie, où les principaux combattants avaient été des Anglais et des Français. En Italie, le Milanais, le Piémont, Parme, Plaisance, Modène et l'État de Gênes avaient été dévorés par des armées qui se croyaient tout permis dans un pays qui paraissait si riche. Mais les neutres eux-mêmes n'avaient pas été épargnés, et l'État de l'Église, qui n'avait aucun intérêt dans la guerre, avait été ravagé avec une cupidité barbare. La France avait vu les armées ennemies pénétrer en Alsace, en Lorraine, en Provence et en Bretagne. Les Anglais avaient fait un débarquement dans cette dernière province, avec l'intention de brûler Lorient à la fin de septembre 1746, mais ils furent bientôt obligés de se rembarquer sans avoir remporté aucun avantage (1). L'Angleterre, de son

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VII, ch. 14, p. 168. — *Smollett, Hist. of England,* T. XVI, ch. 9, § 15, p. 208.

côté, qui depuis long-temps ne connaissait des calamités de la guerre que les relations de ses guerriers, avait été menacée et mise à contribution par une armée de montagnards demi-sauvages qui l'avait traversée depuis l'extrémité de l'Écosse jusqu'à quarante lieues de Londres; l'Espagne, à son tour, avait été troublée par les descentes que les Anglais avaient faites tantôt sur ses côtes, tantôt dans ses colonies; son commerce du Nouveau-Monde avait été la proie de leurs armateurs, et l'administration brutale et désordonnée à laquelle elle était soumise la ruinait presque autant qu'une invasion des ennemis. Les couronnes du Nord, la Suède, la Russie, la Pologne, avaient eu leur part aux calamités de l'Europe, et tandis qu'on vantait sans cesse les progrès de la civilisation au XVIIIe siècle, on ne pouvait guère reconnaître, au milieu de tant de maux, d'autres perfectionnements que dans l'art de détruire les hommes, dans celui d'exploiter jusqu'aux dernières ressources des peuples par des contributions militaires, et dans celui de fermer aux malheureux opprimés tout abord jusqu'au trône, tout recours pour faire entendre leurs plaintes.

La France se préparait à commencer une septième campagne, et cependant il lui aurait été impossible de dire dans quel but elle allait désormais combattre. Elle ne se souvenait plus du premier objet de la guerre : elle ne songeait plus à empêcher la prépondérance en Allemagne de la nouvelle maison de Lorraine-Autriche, ou la perpétuité de la dignité impériale dans une même famille. La Bavière et la Prusse avaient fait la paix sans la France, la Sardaigne s'était déclarée contre elle, en sorte que Louis XV n'avait plus d'intérêt à agrandir ces trois États pour les opposer à la puissance autrichienne. Le roi avait bien fait quelques conquêtes dans les Pays-Bas, mais il n'avait ni le désir ni l'espoir de les garder. S'il avait eu, en y conduisant ses armées, quelque autre but que celui de se faire la réputation de prince guerrier, c'était tout au plus celui de donner ainsi de l'inquiétude à la Hollande et à l'Angleterre et de leur inspirer des désirs de paix. Il n'avait point encouragé le Prétendant à son expédition, il ne l'avait point connue d'avance, et quoiqu'il eût profité de la

Digitized by Google

diversion qu'avait faite ce prince, il ne se croyait point obligé à faire de nouveaux efforts pour l'asseoir sur le trône de ses pères. Il s'était engagé envers l'Espagne à l'aider à procurer un établissement à l'infant don Philippe en Italie, mais cet objet lui importait assez peu, et il était tout prêt à y renoncer, si, comme il pouvait s'y attendre, le nouveau roi d'Espagne ne voulait plus faire aucun sacrifice pour un frère du second lit qui lui inspirait peu d'intérêt.

Si aucune grande vue politique n'appelait la France à continuer ses combats ou ses efforts, les dispositions personnelles de Louis XV l'y appelaient moins encore. Il s'abandonnait tous les jours davantage à l'attrait des voluptés; indolent par caractère, incapable d'attention et de travail, se renfermant en lui-même, n'ayant d'affection pour personne, ne se confiant point, et ne parlant le plus souvent que par monosyllabes, il n'essayait de secouer cet état de torpeur que par l'intempérance ou le libertinage. Mme de Pompadour, qui se souciait peu de ses affections, mais qui voulait le dominer, ne conservait son empire qu'en lui procurant une succession de plaisirs. Elle avait la passion du luxe, que ses flatteurs déguisaient en l'appelant le goût des beaux-arts, et elle avait réussi à subjuguer à cet égard la volonté de Louis XV qui avait pour l'économie un penchant qu'on aurait pu taxer d'avarice. Ses premières maîtresses ne lui avaient rien coûté; Mme de Mailly surtout avait montré un désintéressement extraordinaire. Mais Mme de Pompadour, qui faisait une dépense extravagante, arrachait chaque jour au roi de nouveaux présents. Six mois après la déclaration des amours du roi pour elle, elle avait déjà de ses dons 180,000 livres de rente, un logement à la cour, un autre dans toutes les maisons royales, et le marquisat de Pompadour. En 1746, elle acheta la terre de la Selle pour 155,000 livres, et en dépensa 60,000 au château; la même année, le roi lui donna 750,000 livres pour acquérir le château et la terre de Crécy, et le roi lui délivra 500,000 livres de l'augmentation de la charge de trésorier des écuries, et en créa une seconde de 500,000 livres à son profit. Au premier janvier suivant, le roi lui donna pour étrennes de belles

tablettes garnies de diamants, dans lesquelles elle trouva un billet de 150,000 livres payables au porteur. Son frère, qui se fit appeler d'abord le marquis de Vandières, nom que les rieurs changèrent en celui de marquis d'*avant-hier,* ce qui lui fit prendre celui de marquis de Marigny, eut la direction générale des bâtiments et la capitainerie de Grenelle ; et dès lors, jusqu'à la fin de sa vie, de semblables libéralités furent prodiguées à la favorite (1).

Les heureux fruits de la longue économie du cardinal de Fleury étaient dissipés. « Le contrôleur-général Orry avoit » déclaré qu'il ne savoit plus où trouver de l'argent ; les in- » tendants des provinces avoient fait savoir au bureau de la » guerre qu'il étoit impossible de lever une nouvelle milice, » et celui de Guyenne avoit écrit que sa province étoit à la » veille de mourir de faim (2). » Mme de Pompadour ne pardonna point à Orry l'obstacle qu'elle trouvait en lui, et elle n'eut pas de repos qu'elle ne l'eût fait renvoyer ; mais elle avait eu de la peine à y réussir, car le roi sentait le besoin qu'il avait de lui tant que durait la guerre ; aussi témoignait-elle la plus vive impatience de voir conclure la paix, et demandait-elle avec instance au roi d'en presser la négociation. Louis, dans son indolence, trouvait plus commode de céder contre sa persuasion que de disputer. Ses ministres lui faisaient souvent faire des choses contraires à son opinion, et il se contentait alors de dire qu'il s'en lavait les mains : sa maîtresse l'avait fait renoncer à une régularité dans ses dépenses qui était pour lui un goût et une habitude plus encore qu'un principe ; dès lors il fermait les yeux sur les embarras du trésor royal pour ne plus s'occuper que de son pécule particulier. Il continuait à jouer un jeu ruineux, jusqu'à perdre ou gagner quatre mille louis dans une soirée ; mais il soldait ses pertes par des acquits du comptant sur le trésor royal, tandis qu'il mettait ses profits dans son épargne privée.

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 7, p. 172. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 154.

(2) Mém. de M. de Saint-Séverin, dans Flassan, Diplomatie française, T. V, p. 428.

Digitized by Google

Au reste, ce n'était pas seulement pas indolence ou par désir d'épargner son argent que Louis XV désirait la paix. Il était susceptible de compassion ; la vue d'un champ de bataille couvert de morts et de blessés lui causait un sentiment de douleur et d'horreur ; et cependant, non seulement il voulait l'observer lui-même, mais il avait soin de le montrer à son fils comme une leçon utile pour lui faire bien connaître toutes les calamités de la guerre et l'en détourner. Il y avait chez ce roi une bonté réelle, mais cette bonté des âmes faibles, qui ne sont frappées des maux qu'autant qu'ils rencontrent leurs regards, et qui ne savent les prévenir ni par des efforts sur elles-mêmes, ni par des sacrifices (1).

Il faut dire aussi que l'école philosophique s'efforçait alors de faire sentir aux hommes que la prospérité, la paix, la justice, la sûreté sont préférables à la gloire des combats, que les classes les plus obscures de la nation ont droit au bonheur comme les autres, que les gouvernements ont des devoirs envers les peuples qui leur sont soumis, et que l'humanité était offensée par la manière folle et barbare dont les rois précipitaient leurs sujets dans les chances de la guerre. Or, cette école commençait à diriger l'opinion publique. Plusieurs des ministres de Louis XV étaient d'honnêtes gens, des hommes bienfaisants et sensibles qui s'étaient formés, qui s'étaient éclairés par la philosophie du XVIII^e^ siècle, et qui avaient pitié des souffrances qu'ils devaient infliger aux provinces pour recruter et nourrir l'armée. Ils énonçaient dans le conseil ces sentiments d'humanité qui se retrouvaient dans les écrits du jour comme dans les conversations de tous les salons, et ils avaient ainsi fait impression sur l'âme de Louis XV, qui, lorsqu'il se réveillait de l'ivresse des voluptés, cherchait à apaiser sa conscience en se rendant le témoignage qu'il voulait le bien de ses sujets, qu'il évitait, selon son pouvoir, de leur faire éprouver les calamités de la guerre. En ce point surtout il différait de Philippe V, de sa femme et de Marie-Thérèse. Ceux-ci, dont on vantait sans cesse le zèle religieux, confiaient

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VII, ch. 17, p. 232.

Digitized by Google

sans partage leur âme à leur confesseur, et ne sentaient jamais que les remords qu'on leur commandait d'avoir ; aussi leur conscience était-elle toujours tranquille, soit qu'ils exposassent leurs sujets ou leurs ennemis à toutes les horreurs des combats, ou au massacre et au pillage qui en sont les conséquences.

On aurait pu s'attendre à ce que la mort de Philippe V écartât les obstacles que l'Espagne avait jusqu'alors apportés à la pacification de l'Europe, et à ce que Ferdinand VI entrât mieux que son père dans les vues de Louis XV, qui, dans les négociations entamées dès cette époque, avait pour but unique le rétablissement de la paix sans rien prétendre pour lui-même ; mais tout était difficile quand on voulait agir de concert avec l'Espagne. L'arrogance de ce cabinet, l'apathie avec laquelle il considérait la détresse du pays, et le désordre incurable de l'administration qui lui semblait une garantie qu'il ne pourrait pas tomber plus bas, sa politique de promettre sans songer à tenir, son habitude de demander tout aux autres au lieu d'agir lui-même, en faisaient le plus incommode et le plus dangereux des alliés. D'ailleurs la mort du roi n'avait réellement rien changé encore à la cour d'Espagne. Dans les dernières années de Philippe V, la reine n'avait point trouvé de meilleur moyen d'assujettir son mari à ses volontés que d'employer sur lui le charme de la musique, auquel il était fort sensible. Un chanteur napolitain, Farinelli, doué de la plus admirable voix de *soprano* dont on ait gardé le souvenir, avait été appelé du théâtre de Londres par Élisabeth Farnèse. Son unique tâche fut, pendant plusieurs années, de chanter tous les soirs quatre ariettes, constamment les mêmes, d'après les ordres et l'uniformité du goût du roi. C'était au moyen de ce charme qu'on obtenait de Philippe qu'il voulût bien se lever de son lit, se soumettre à quelques soins de propreté et signer les décrets qui lui étaient présentés. Mais Philippe V fut à peine mort qu'il fallut bien avouer que Ferdinand VI, son fils, était tombé dans la même mélancolie. Déjà depuis un mois il se refusait à changer de linge et à se laisser raser. La reine sa femme, Marie-Made-

leine-Barbe de Portugal, à qui Farinelli donnait des leçons de musique, et qui avait une grande amitié pour lui, eut recours à son tour au talent du *soprano* pour charmer le nouveau roi, et il réussit mieux encore qu'avec son père. Dès cette époque, Ferdinand VI se conduisit au dehors à peu près comme un être raisonnable, et Farinelli obtint auprès de la reine un crédit si prodigieux, que dès lors il devint presque le seul canal de toutes les grâces. Il n'en fit jamais qu'un noble et judicieux usage, ce qui n'empêcha point que l'amitié de la reine pour le chanteur, âgé de près de quarante-cinq ans, ne fût calomniée (1).

Un roi plongé dans une telle mélancolie, et si incapable d'agir et de penser, ne pouvait pas changer la politique du cabinet de Madrid et lui donner une impulsion nouvelle. Il n'aimait pas sa belle-mère, Élisabeth Farnèse, mais il ne lui fit point éprouver son ressentiment. Il confirma toutes les donations que son père lui avait faites; lui permettant de résider à son choix à Saint-Ildephonse ou à Madrid. Il laissa Villarias à la tête des affaires étrangères, et confia les autres départements au marquis de la Ensenada; il écrivit à son frère don Philippe dans les termes les plus affectueux, lui promettant son aide pour lui assurer une souveraineté, mais pourtant lui retirant toute part au commandement de l'armée (2), et il donna ordre, ou plutôt son ministre pour lui, au marquis de Las Minas, de ménager excessivement ses troupes et de ne les exposer jamais. Il ne restait, disait le ministre, qu'une vingtaine de mille hommes de toutes les forces de la monarchie de Castille; les provinces sont dépeuplées et dans l'impossibilité de les recruter. Conservons bien ce précieux débris, gardons-nous de l'aventurer, voyons ce que produiront les promesses des Français pour l'établissement de don Philippe, mais ne commettons plus rien au hasard. Et les Français de l'armée des Alpes disaient que l'armée espagnole n'était pas plus

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VI, ch. 29, p. 345. — Biogr. univ., art. *Farinelli*, T. XIV, p. 161.

(2) W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. IV, ch. 48, p. 1.

Digitized by Google

utile à la cause commune *que si elle eût été de carton* (1).

Bientôt les Anglais se firent un mérite auprès du cabinet de Madrid d'avoir détourné l'armée autrichienne qui était destinée à reconquérir Naples, pour la porter sur la Provence. Une correspondance secrète fut entamée entre M. Keene, résident anglais à Lisbonne, et l'ambassadeur espagnol Sotomayor. Il s'agissait d'accepter la médiation du Portugal entre l'Espagne et l'Angleterre; mais la cour de Madrid persistait à soutenir que l'honneur national et les affections particulières du souverain demandaient également l'établissement de don Philippe; et l'un de ses agents écrivait le 25 juin 1747: « La » guerre contre nous n'a point d'objet, parce que la Providence » nous a mis dans la position où nous sommes, et parce que » nous voilà tellement habitués à la misère et aux souffrances, » que nous ne pouvons pas tomber plus bas. La guerre, dût- » elle durer encore vingt ans, vous nous trouveriez toujours » résignés et calmes (2). »

Cette sécurité que l'Espagne trouvait dans sa détresse même, s'accordait bien avec le jugement qu'en portait le marquis d'Argenson et la résolution qu'il voulait inspirer à Louis XV, de la servir, mais sans la consulter. Réduit à chercher des alliés plus secourables, et à remplacer le roi de Prusse et l'électeur de Bavière, que la France avait perdus, il s'adressa à l'électeur de Saxe, quoiqu'il le sût tout dévoué à la maison d'Autriche. Le maréchal de Saxe fut l'intermédiaire de cette négociation, et ce fut à la part qu'il voulut bien y prendre, plus qu'à son génie militaire, qu'il dut le commandement en chef de l'armée et le rappel du prince de Conti, peu avant la bataille de Raucoux. La France crut avoir remporté un succès en faisant accepter à Auguste III un subside de deux millions de francs, auquel l'Espagne promettait d'ajouter encore huit cent mille francs par année. Ce n'était pas tout, la fille d'Auguste, Marie-Josèphine, était choisie pour remplacer la fille de Philippe V, morte le 22 juillet pré-

(1) Mém. d'Argenson, p. 102.

(2) Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch 48, p. 10.

cédent ; elle épousa le dauphin le 9 février 1747. La nouvelle dauphine était plus agréable de figure que la précédente ; elle avait de la grâce, beaucoup de désir de plaire, une instruction soignée, une imagination vive et douce. On remarqua ses manières agréables avec la reine, dont son père avait détrôné le père. La reine voyant à son bras un portrait, le troisième jour de son mariage, ne douta point que ce ne fût celui d'Auguste III, et lui demanda à le voir. — « Voyez, ma mère, comme il est ressemblant ! » C'était celui de Stanislas qu'elle lui avait substitué (1). Le choix de la dauphine était heureux, mais l'alliance avec son père était peu désirable. C'était un prince sans caractère, sans talents, sans vertus, dominé uniquement par son indigne favori, le comte de Bruhl, qui était toujours fort disposé à se vendre, mais qui, en retour du subside qu'il avait obtenu pour son maître, et d'une si brillante alliance, ne promettait qu'une stérile neutralité, qu'on aurait pu payer moins cher (2).

Au reste, dans ce moment où la France éprouvait si cruellement l'embarras de ses finances, il semblait qu'elle ne connaissait d'autres moyens de se procurer des alliances, que de les acheter au poids de l'or ; c'était l'Angleterre, qui, en multipliant ses subsides aux puissances du continent, l'avait mise dans cette nécessité. L'alliance défensive avec le Danemarck, qui devait expirer en 1748, fut renouvelée deux ans avant d'être arrivée à son terme, par la prolongation d'un subside annuel de quatre cent mille écus. L'électeur palatin et l'électeur de Cologne acceptèrent aussi des subsides de la France ; ce qu'il y eut d'étrange à l'égard du dernier, c'est que le ministère français consentit à cacher soigneusement son traité, pour ne pas lui faire perdre le subside qu'il tirait en même temps de l'Angleterre. Il était difficile de prendre confiance dans un prince pour lequel il fallait se prêter à de si honteux ménagements. Toutefois les négociations avec les princes d'Allemagne eurent le succès qu'en avait attendu le ministère ;

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 6, p. 135.
(2) Flassan, Hist. de la Diplomatie, T. V, p. 300.

ces princes travaillèrent à maintenir la neutralité de l'Allemagne, et ils empêchèrent l'empire d'embrasser la querelle du nouvel empereur (1).

Le marquis d'Argenson, celui des ministres de Louis XV qui était le plus intimement lié avec la secte philosophique, et qui portait avec le plus de bonne foi ses principes dans le gouvernement, n'eut point la satisfaction de mener à leur terme les négociations pour la paix auxquelles il avait apporté tout son zèle. Sa politique avait été jusqu'alors d'abaisser les grandes puissances et d'agrandir les petites, sans chercher à conquérir de nouveaux États pour la maison de France, qu'il regardait comme en possédant déjà bien assez. Il voulait de bonne foi la prospérité de l'État et le perfectionnement de son organisation sociale. Mais, se fiant à sa propre loyauté, il négligeait trop souvent les moyens de plaire; il brusquait ceux qu'il n'estimait pas, il dénigrait ses adversaires, et ne cédait jamais qu'à regret. Il était brouillé avec sa femme, avec son fils le marquis de Paulmy, avec son gendre M. de Maillebois, avec son frère le comte d'Argenson, avec tous les courtisans enfin et tous les ministres; chez lui, le caractère ne secondait pas l'esprit, et il ne sut point se rendre influent par les procédés et les manières. Il déplaisait surtout à M^me^ de Pompadour, qui engagea le roi à le renvoyer, au mois de janvier 1747, et à nommer, pour le remplacer, Brûlart de Sillery, marquis de Puysieux (2).

Ce nouveau ministre assistait alors, et depuis le mois de septembre précédent, à des conférences qui avaient été ouvertes à Breda entre la France et l'Angleterre, pour traiter de la paix générale, par la médiation de la Hollande. Les états-généraux qui en avaient fait la proposition, prétendaient être toujours neutres, et n'avoir jusqu'alors pris part à la guerre que comme auxiliaires, en accomplissement de leurs traités avec l'Angleterre. Leurs ministres, MM. de Wassenaër et de Gélis, avaient déjà échangé avec M. d'Argenson des

(1) Flassan, Hist. de la Diplomatie, T. V, p. 301-307.

(2) Flassan, Diplomatie, T. V, p. 349-352. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VII, ch. 15, p. 207.

projets et des contre-projets qui avaient resserré la négociation dans des termes assez rapprochés, lorsqu'ils engagèrent le roi à nommer un plénipotentiaire qui se rencontrerait avec le plénipotentiaire anglais dans une place neutre; de cette manière on évitait les lenteurs de la correspondance, et cependant on avait de meilleures chances pour s'entendre que dans un congrès général, où chaque puissance aurait élevé ses prétentions, où la France se serait trouvée gênée à chaque pas par l'Espagne qui demandait tout à l'Angleterre, et par l'Autriche qui ne voulait rien céder. M. d'Argenson faisait observer que comme la France et l'Angleterre avaient seules de l'argent pour payer la guerre, si elles se trouvaient une fois d'accord, il leur serait aisé d'engager leurs alliés à se ranger aux termes dont elles seraient convenues. Lord Sandwich fut nommé par l'Angleterre pour assister aux conférences; mais dès la première entrevue il protesta qu'il n'entamerait aucune affaire avant que l'on eût admis au congrès des ministres autrichiens et piémontais, que l'Angleterre, disait-il, y avait déjà invités. Cette prétention n'avait point été annoncée d'avance à la cour de France; les ministres autrichiens et piémontais n'étaient point arrivés, et n'étaient pas même choisis. La demande de lord Sandwich semblait de nature à ne pouvoir que retarder la négociation, à y jeter même de l'aigreur; et en effet, le cabinet français déclara qu'il suspendait des conférences où l'on était si peu d'accord sur l'entrée même en négociation; qu'il consentait à assembler à Aix-la-Chapelle un congrès général; mais que la saison était arrivée où il lui convenait de commencer les opérations militaires; que de plus il ne pouvait pas admettre plus longtemps la prétention des Provinces-Unies de combattre contre lui sans se reconnaître pour ennemies, et en conséquence il leur déclara la guerre le 17 avril 1747 (1).

Le roi croyait toujours en effet qu'il lui convenait de paraître à ses armées, et comme celle de Flandre était la plus rapprochée, celle où il était le plus sûr d'obtenir des succès,

(1) Flassan, Diplomatie, T. V, p. 373.

Digitized by Google

il se proposait de pousser les avantages qu'il y avait obtenus les années précédentes, et les Pays-Bas autrichiens étant conquis presque en entier, à la réserve de Luxembourg, de tenter aussi des conquêtes dans les Provinces-Unies. Toutefois, la première conséquence de cette déclaration de guerre fut de faire prévaloir en Hollande le parti anglais, celui du prince d'Orange, sur la magistrature des villes, qui avait toujours montré de la prédilection pour la France. Guillaume IV de Nassau-Dietz, qui portait le titre de prince d'Orange en vertu du testament de Guillaume III, dont il était petit-neveu par les femmes, était âgé de trente-six ans; il était stathouder héréditaire de Frise, et il avait plus tard été élu par les provinces de Groningue, de Gueldre et de Zutphen. Cependant la vigueur de la république, la richesse et le talent se trouvaient concentrés dans les provinces de Hollande et de Zélande qui étaient franchement attachées aux institutions républicaines, et qui avaient jusqu'alors repoussé les prétentions du prince d'Orange à être nommé chef de l'État. Malheureusement il existe dans les classes inférieures du peuple, une impatience de l'ordre existant, quel qu'il soit, un désir aveugle de changement qu'on prend souvent pour amour de la liberté, tandis que dans les républiques cette même inquiétude se change en amour du despotisme. Dans les villes opulentes de la Hollande et de la Zélande, c'était toujours la populace qui voulait déférer le pouvoir absolu au prince d'Orange, tout comme à Florence c'était la populace qui avait appelé les Médicis au pouvoir absolu. La déclaration de guerre de la France donna occasion à cette populace de s'écrier qu'il lui fallait un maître pour la défendre. Le cri funeste de *Orange boven* (Orange par-dessus) commença à se faire entendre dans les carrefours. Guillaume IV avait épousé, en 1734, une fille de George II, et l'argent du monarque anglais fut prodigué afin d'accroître la popularité de son gendre. Au moment où les Français entrèrent dans la Flandre hollandaise et le pays de Catsand, la masse des fugitifs qui se précipitèrent dans la Zélande augmenta la fermentation populaire. Le 25 avril 1747, la multitude soulevée

Digitized by Google

à Veere, à Flessingue, à Middelbourg, força la magistrature à proclamer Guillaume IV stathouder, capitaine et amiral-général. Le 28, les états de la province de Zélande ratifièrent par un décret public l'élection des villes. Bientôt les villes de la Hollande suivirent cet exemple, puis la populace de La Haye contraignit les députés aux états-généraux à faire de lui le chef de toute la confédération. Le 3 mai il fut reconnu par les provinces de Hollande et d'Utrecht, le 11 par celle d'Overyssel, et le 23 octobre le stathoudérat, de même que les charges de capitaine et d'amiral-général furent déclarés héréditaires dans la ligne féminine comme masculine ; l'héritier présomptif étant alors une princesse âgée de quatre ans. Ce fut ainsi que l'ancienne république des Provinces-Unies fut virtuellement changée en monarchie, par la frénésie du peuple, en faveur d'un homme qui n'était distingué ni par son caractère, ni par ses talents, ni par ses services (1).

Les Hollandais ne s'étaient point préparés à la guerre, et les villes de la Flandre hollandaise qui avaient résisté à Louis XIV et à Vauban, et dont plusieurs passaient pour imprenables, furent soumises en un mois de temps, par le maréchal de Saxe et le maréchal de Lowendahl, avec la plus étonnante rapidité ; Helvotslues, Issendick, le Sas de Gand, Hulst, La Perle, Liefkenshoeck, Axel et Sandberg tinrent à peine quelques jours (2). Le maréchal de Saxe se proposait d'assiéger Maestricht, mais il jugeait qu'avant d'attaquer une aussi grande ville il fallait gagner une bataille. Le roi partit de Tongres à la fin de juin, pour s'y trouver. L'armée des alliés, à ce qu'on assurait en France, était de dix mille hommes plus forte que l'armée française. Le duc de Cumberland la commandait ; sous lui le prince de Waldeck était à la tête des Hollandais ; le nouveau stathouder avait bien essayé de se montrer à l'armée, mais on l'y avait trouvé fort ignorant dans l'art militaire, et fort jaloux de son beau-frère, le duc de Cum-

(1) Kerroux, Abrégé de l'histoire de la Hollande, T. IV, ch. 19, p. 1288. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VII, ch. 15, p. 207. — Art de vérifier les dates, T XIV, p. 487. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 23, p. 227.

(2) D'Espagnac, Maréchal de Saxe, T. II, L. X, p. 319.

berland ; il n'y resta pas. Le maréchal de Berthiany était à la tête des Autrichiens. Les alliés occupaient une position formidable en avant de Lawfeldt ; des revêtements terrassés, garnis de batteries dont les feux se croisaient, formaient une citadelle de chaque verger de ce village. Cependant le maréchal de Saxe résolut de forcer cette position ; il fit, dans la nuit du 1er au 2 juillet toutes ses dispositions, et il prit la précaution de tenir le roi sur les hauteurs de Heerderen, à une distance telle que la crise de Fontenoy ne pût point se renouveler. Au point du jour une pluie d'orage présentait partout de nouveaux obstacles à l'ardeur des soldats ; le terrain était glissant, la poudre était mouillée ; trois fois le village de Lawfeldt fut attaqué par les Français, trois fois ils furent repoussés. Le maréchal de Saxe manœuvra pour tourner cette position, et tandis qu'il attirait sur lui l'attention et les forces du duc de Cumberland, une quatrième attaque de front rendit enfin les Français maîtres de Lawfeldt ; mais ils s'y trouvèrent sous le feu d'autres redoutes qui dominaient ce village. Bientôt ils y furent chargés et rompus par le vicomte Ligonier, fils d'un réfugié français qui commandait la cavalerie anglaise. Le maréchal, rassemblant toutes ses forces, enveloppa Ligonier et le contraignit à mettre bas les armes, avec le corps qu'il commandait ; mais pendant ce temps le duc de Cumberland se retirait en bon ordre par le chemin de Maestricht. La bataille était gagnée, il est vrai, mais pas de manière à la rendre décisive. Les Français épuisés de fatigue n'essayèrent pas de poursuivre leurs ennemis. La perte, de part et d'autre, fut évaluée, à peu près à six mille hommes tués ou blessés ; la prise de vingt-neuf pièces de canons et de neuf drapeaux était presque le seul avantage dont pût se vanter le maréchal de Saxe et féliciter Louis XV, lorsque, le soir du même jour, il arriva sur le champ de bataille (1).

Après un succès si incomplet, on ne pouvait songer à assiéger Maestricht. Pour avoir toutefois un trophée de sa

(1) D'Espagnac, T. II, L. X, p. 352-383. — Mém. du maréchal de Saxe, T. IV, p. 291. — Lacretelle, T. II, p. 388. — Voltaire, ch. 26, p. 277. — *Smollett*, T. XVI, ch. 9, § 21, p. 218. — *Lord Mahon*, T. III, ch. 30, p. 527.

dernière victoire, le maréchal de Saxe envoya Lowendahl, dès le 4 juillet, investir Berg-op-Zoom. Cette place, chef-d'œuvre de Cohorn, était réputée imprenable. La tranchée fut ouverte seulement dans la nuit du 14 au 15 août. Le prince de Waldeck, qui s'avança pour secourir la ville, fut repoussé. Mais le baron de Cronstrom qui commandait dans la place avait douze mille hommes sous ses ordres : malheureusement, c'était un vieillard de quatre-vingts ans, qui, voyant que ses fortifications étaient à peine entamées par le canon, se croyait à l'abri de tout danger. Cependant un assaut fut donné le 16 septembre, à quatre heures du matin, avec un succès que n'attendaient point les assiégeants eux-mêmes. Ils pénétrèrent de toutes parts dans la ville ; et comme les soldats s'y défendaient encore, on les poursuivit dans les rues et dans les maisons : le massacre fut épouvantable ; les habitants paisibles partagèrent le sort des guerriers ; un grand nombre d'entre eux fut égorgé ; aucun outrage ne fut épargné aux autres, et le sac de Berg-op-Zoom fut un de ces événements funestes que, dans notre jeunesse, nous avons encore entendu les vieillards raconter avec terreur (1).

La guerre continuait en même temps en Italie ; mais le ministère français, tout occupé de procurer des succès à l'armée où se trouvait le roi, avait réuni dans les Pays-Bas toutes les forces, toutes les ressources militaires dont il disposait, tandis que l'armée des Alpes était négligée, et que les Espagnols, pour lesquels elle combattait, s'y refusaient à toute action vigoureuse. Les Autrichiens et les Piémontais voulaient à tout prix se venger de la république de Gênes, qui avait arrêté leurs succès de l'année précédente ; et le roi George II, toujours prodigue de l'argent des Anglais, avait fait accorder un subside de 150,000 livres sterling au roi de Sardaigne, et autant à l'impératrice pour le siége de Gênes. Mais les alliés ne purent faire aucun progrès considérable dans cette attaque ; les habitants des campagnes, presque

(1) D'Espagnac, T. II, p. 421-433. — Lacretelle, T. II, p. 393. — Voltaire, ch. 26, p. 279.

autant que ceux de la ville, trouvaient pour leur résister des ressources inépuisables dans leur patriotisme. Le duc de Boufflers qui leur avait amené des troupes françaises, et qui les aidait de sa valeur et de son expérience, s'y fit universellement respecter. Il y mourut le 2 juillet 1747 de la petite vérole ; il fut remplacé par le duc de Richelieu, qui l'égalait en bravoure, mais non point en intégrité. Richelieu cependant leur amenait de nouvelles troupes et de l'argent, et il obtint également l'affection des Génois. Les Espagnols leur envoyèrent de leur côté trois mille soldats, et promirent de leur payer chaque mois 250,000 fr. ; mais les subsides que promettaient les Espagnols n'arrivaient jamais ni à leur échéance, ni même long-temps après (1).

L'armée réelle du Midi, cependant, était celle que commandait Belle-Isle. Il s'agissait de la faire rentrer en Italie, car elle était toujours au pied des Alpes du côté de la France, mais chacun des chemins qui y conduisent avait déjà été signalé par quelque désastre. Las Minas insistait pour qu'on suivit de nouveau la route de Nice, tandis que les Français proposaient tour à tour le passage par la vallée de la Stura, que fermaient Demonte et Coni, et le passage du Mont-Cenis que fermait la Brunette ; mais plus on étudiait ces routes, et plus on jugeait difficile de se rendre maître des forteresses qui les défendaient. Enfin, le frère du maréchal, le chevalier devenu comte de Belle-Isle, crut avoir découvert un chemin par lequel il traverserait toutes les montagnes les plus âpres, en évitant toutes les forteresses du roi de Sardaigne. En partant de Briançon, il comptait franchir la chaîne qui sépare la vallée de la Dora de celle du Chiusone, de manière à éviter les deux forteresses d'Exiles et de Fénestrelles, déboucher dans le Val de Sangone, et descendre enfin de Giaveno, de manière à éviter aussi la Brunette. Il fut convenu qu'avec son corps d'armée, le chevalier de Belle-Isle, en suivant cette route, formerait la gauche de l'armée d'invasion, que son frère le maréchal, avec l'autre aile, descendrait par la

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VII, ch. 16, p. 222. — *Muratori, Annali*, p. 484. — *Botta, Storia d'Italia*, T. IX, L. XLV, p. 252-260. — Voltaire, ch. 21, p. 219.

Digitized by Google

vallée de la Stura pour menacer Cunéo et fixer l'attention du roi de Sardaigne qui avait rassemblé son armée dans la province de Saluces ; qu'enfin Las Minas, pendant le même temps, pénétrerait par la rivière de Gênes, et que les trois divisions se réuniraient dans les plaines du Piémont.

Le chevalier de Belle-Isle partit en effet de Briançon, et passa le mont Genèvre le 14 et le 15 juillet. Le comte du Bricherasco, chargé de défendre ce passage, n'avait sous ses ordres que quatorze bataillons, dix piémontais, quatre autrichiens, et quelques compagnies de Vaudois. Il se retira en combattant, d'abord au col de Sestrière, puis à Pragelas. Mais lorsqu'il vit que le chevalier de Belle-Isle, avec quarante bataillons et neuf canons de campagne, au lieu de suivre les vallées, s'engageait dans les hautes montagnes qui séparent la Dora du Chiusone, il vint prendre position derrière des retranchements en murailles sèches qu'il avait fait préparer d'avance au travers du col de l'Assiette (c'est ainsi qu'on nomme le sommet de cette montagne, qui, au centre de la chaîne, présente une sorte de plaine). C'était le 19 juillet que les Français s'avancèrent à l'attaque de cette fortification grossièrement construite qui n'avait ni fossés, ni palissades, ni artillerie d'aucune espèce. Bricherasco sentant toutefois que le sort du Piémont dépendait de sa résistance, ne se laissa point décourager par l'immense supériorité de nombre des Français. En effet, au moment où ils approchaient, ils furent assaillis par un feu de mousqueterie dont tous les coups portaient, tandis qu'ils ne pouvaient pas même voir leurs ennemis. Des trois divisions que le chevalier de Belle-Isle avait faites de sa petite armée, une seule, en suivant le col de l'Assiette, avait pu arriver jusqu'au pied du rempart ; les deux autres qui devaient s'avancer de droite et de gauche, furent arrêtées par des précipices. La colonne du milieu cependant, composée de vingt-deux compagnies de grenadiers, s'acharnait contre la muraille sèche qui couvrait les Piémontais, et en arrachait les pierres l'une après l'autre. Le chevalier de Belle-Isle, désespéré de ne pouvoir vaincre la résistance qu'il rencontrait, saisit un drapeau, et s'élançant sur les Piémontais, parvint à le planter au sommet de leur retranchement ; mais

Digitized by Google

dans ce moment même il fut frappé d'un coup de baïonnette dans le bras, et de deux coups de mousquet dans la tête et dans la poitrine. Il tomba mort, et ses soldats découragés prirent la fuite. Ils revinrent à Briançon, et les Français renoncèrent, pour cette année, à passer les Alpes (1). Tant en morts que blessés et prisonniers, ils avaient perdu plus de cinq mille hommes, parmi lesquels on comptait trois cents officiers.

Pendant ces mêmes campagnes où Louis XV s'enorgueillissait des victoires de Fontenoy, de Raucoux et Lawfeldt, qui ne procuraient ni à la France ni à ses alliés aucun avantage durable, la marine française était détruite par les désastres qui la frappaient coup sur coup. En 1745, les Anglais s'étaient emparés de la forteresse de Louisbourg destinée à protéger leurs pêcheries dans l'île du cap Breton, ce qui causa la perte d'un grand nombre de vaisseaux français, qui entrèrent successivement dans ce port, sans savoir qu'il avait changé de maître. Pour le recouvrer, un armement considérable fut préparé en 1746 sur les côtes de Bretagne ; mais de fréquentes tempêtes, puis la mort du duc d'Anville, qui devait le commander, l'empêchèrent de mettre à la mer. L'année suivante, deux nouvelles escadres durent sortir ensemble du port de Brest ; l'une, sous les ordres du chef d'escadre de la Jonquière, devait se diriger vers le cap Breton et l'Amérique ; l'autre, sous M. de Saint-Georges, devait se rendre aux Indes orientales. Des transports et des vaisseaux de commerce en grand nombre devaient faire route sous leur protection ; mais la force de la marine royale consistait seulement en six vaisseaux de guerre et quatre frégates. Avant que les deux amiraux se fussent séparés à la hauteur du cap Finistère, ils furent rencontrés le 3 mai par les deux amiraux Anson et Warrem, qui avaient ensemble dix-sept vaisseaux sous leurs ordres. Malgré l'immense disproportion des forces, les Français ne refusèrent point le combat, les vaisseaux de ligne se dévouant pour arrêter les Anglais, tandis que leur convoi faisait force

(1) *Botta, Storia d'Italia*, L. XLV, p. 270. — *Muratori, Ann.*, p. 300. — Voltaire, ch, 22, p. 220. — Lacretelle, L. VIII, p. 398.— Biogr. univ., T. IV, p. 107.

Digitized by Google

de voiles pour se mettre en sûreté, sous la protection des seules frégates. Les Anglais rendirent hommage à la valeur et à l'habileté que montrèrent les marins français dans ce combat inégal, où ils furent enfin accablés par le nombre, et les six vaisseaux furent pris. Dans l'automne de la même année, une autre escadre de neuf vaisseaux de ligne et quelques frégates sortit encore de Brest, sous les ordres du chef d'escadre de l'Étendeur, avec un nombreux convoi de vaisseaux marchands : elle fut rencontrée le 14 octobre, près de l'île d'Aix, par l'Amiral Hawks, qui avait sous ses ordres quatorze vaisseaux de ligne. L'amiral français montra le même dévouement, ses marins la même bravoure, et le résultat fut également funeste. Des neuf vaisseaux, sept furent pris, les deux autres réussirent à rentrer à Brest à la faveur de la nuit (1).

Dans l'Inde, il est vrai, deux hommes de génie qui s'étaient élevés par leurs seuls talents, semblaient sur le point d'opérer une révolution et de fonder pour les Français le vaste empire que les Anglais y ont élevé plus tard. L'un était La Bourdonnais, d'abord armateur, puis gouverneur-général des îles de France et de Bourbon, auquel ces îles durent le rétablissement de l'ordre et de la prospérité, à l'époque même que Bernardin de Saint-Pierre a rendue si poétique pour les lecteurs français par le roman de *Paul et Virginie;* l'autre, Dupleix, fondateur de Chandernagor, s'était fait nommer gouverneur-général des établissements français dans l'Inde. Il vivait à Pondichéry avec le luxe d'un roi, il avait eu des succès contre les Anglais, et il étendait ses conquêtes dans le Bengale : mais le génie de cet homme, qui cherchait bien plus à élever sa fortune par la guerre qu'à servir son pays, a plus d'analogie à celui d'un aventurier audacieux et cruel qu'à celui d'un honorable guerrier; on reculerait d'effroi, si l'on représentait avec détail les actes de cruauté au moyen desquels il remplissait son trésor : il était de plus animé contre La Bourdonnais d'une jalousie féroce : il l'avait cependant appelé à son

(1) *Smollett, Hist. of England,* T. XVI, ch. 9, § 25, p. 225. — Lacretelle, L. VIII, p. 406. — Voltaire, ch. 28, p. 305.

aide des mers de l'Afrique. La Bourdonnais, avec une flotte de neuf vaisseaux et trois mille hommes de débarquement, se rendit maître de Madras le 21 septembre 1746, et il permit à cette ville de se racheter du pillage par une contribution de 9 millions de livres. Dupleix cassa cette capitulation, pilla et brûla la ville, et accusant son rival de trahir la France par son humanité, le contraignit de s'en retourner à l'île de France. Peu de temps après, La Bourdonnais rentra dans sa patrie; mais le ministère n'écoutant que les dénonciations de Dupleix, qui annonçait chaque jour à la Compagnie des Indes de nouvelles victoires, fit arrêter La Bourdonnais, le jeta dans les cachots de la Bastille sans vouloir l'entendre, sans lui permettre aucun moyen de se justifier, et l'y retint trois ans et demi. Lorsque La Bourdonnais fut enfin remis en liberté, il trouva sa fortune pillée et dispersée, sa femme et ses enfants dans l'indigence; atteint lui-même d'une douloureuse maladie, gagnée dans les prisons, il ne traîna plus qu'une existence misérable jusqu'à sa mort survenue en 1755 (1).

Nous avons dit que parmi les prisonniers anglais, faits à la bataille de Lawfeldt, il se trouvait un Français de naissance, le général Ligonier. Cet officier ayant été amené à Louis XV le jour même du combat, le roi avait bien voulu le renvoyer sur parole, en l'assurant que la victoire qu'il venait de remporter ne diminuait en rien son désir de rendre la paix à l'Europe. Le maréchal de Saxe, de son côté, lui remit un Mémoire de M. de Puysieux, en date du 5 août, dans lequel ce ministre des affaires étrangères annonçait que la France était prête à restituer toutes ses conquêtes, et faisait voir en même temps que les prétentions annoncées par les parties belligérantes n'étaient point si opposées qu'il ne fût facile de s'entendre (2). Le roi proposait des communications personnelles avec le duc de Cumberland, pendant que les deux armées seraient dans leurs quartiers d'hiver. George II aurait volontiers

(1) Lally-Tollendal, art. *Dupleix*, dans la Biogr. univ., T. XII, p. 279-291. — Langlès, art. *Mahé de la Bourdonnais*, *ibid.*, T. XXVI, p. 157.— Voltaire, ch. 29, p. 307. — Lacretelle, L. VIII, p. 108.

(2 Flassan, Diplomatie, T. V, p. 385.

Digitized by Google

confié l'honneur de la négociation à son fils favori, mais ses ministres se défiaient de lui ; ils commençaient à désirer sincèrement la paix, ils s'inquiétaient des dépenses toujours croissantes de campagnes toujours malheureuses, et des subsides que le roi voulait offrir à de nouvelles puissances pour les engager dans la guerre ; ils répugnaient à soudoyer trente mille Russes que l'impératrice Élisabeth avait rassemblés en Livonie, pour être prêts à entrer en Allemagne l'année suivante, et ils croyaient imprudent de charger d'une négociation de paix un prince connu pour la violence de son caractère et sa complète ignorance de la diplomatie. Ils finirent par lui dépêcher en toute hâte le comte de Sandwich, le même qui avait été envoyé à Breda, pour assister Cumberland de ses conseils. Cet ambassadeur passa bientôt à Aix-la-Chapelle où devait s'assembler un congrès, et où le comte de Saint-Severin se rendit aussi pour représenter la France (1).

Mais on ne tarda pas à reconnaître que les alliés n'étaient pas sincères dans ce désir de la paix, qu'ils avaient manifesté en retour des premières ouvertures de la France. L'impératrice-reine n'avait point pardonné à la France son agression, et elle désirait toujours en tirer vengeance : le duc de Cumberland et le prince d'Orange, opposés en toute autre chose, voulaient tous deux la guerre, l'un pour conserver sa réputation militaire, l'autre pour acquérir celle qu'il sentait lui manquer. George II pour plaire à l'empereur, ou pour satisfaire quelque autre de ses passions qui se rapportaient toutes à l'Allemagne, mettait en avant les prétentions les plus déraisonnables. Les uns et les autres s'accordèrent à user de tant de lenteur dans les opérations préliminaires que le congrès d'Aix-la-Chapelle ne put pas s'ouvrir avant le commencement de 1748. Aussi entendit-on plusieurs fois les deux maréchaux de Saxe et de Lowendahl, répéter : *La paix est dans Maestricht,* persuadés qu'ils étaient qu'il ne fallait rien moins que cette importante conquête pour triompher de l'obstination des alliés.

(1748.) Cependant les préparatifs pour l'attaque de Maes-

(1) *Lord Mahon, Hist. of England*, ch. 38, p. 531. — Voltaire, ch. 26, p. 275.

tricht furent faits dans le plus grand secret. Crémilles et Pâris Duverney furent les seuls admis par le maréchal de Saxe à connaître ses plans, pour les arrangements des marches et des subsistances (1). Deux armées françaises devaient se réunir sous les murs de Maestricht ; l'une sous les ordres de Lowendahl devait arriver par la droite de la Meuse en traversant le Luxembourg ; l'autre sous le maréchal de Saxe devait opérer sur la gauche de ce fleuve, pour y retenir les alliés en menaçant Breda. Dès le 20 mars, Saxe se rendit à Bruxelles, et Lowendahl commença son mouvement le 1er avril. Le 13 du même mois les deux armées arrivèrent l'une vis-à-vis de l'autre, des deux côtés de la Meuse, et la grande place de Maestricht fut investie. Le duc de Cumberland avait, de son côté, réuni les troupes autrichiennes et anglaises à Ruremonde ; on prétendait qu'il avait quatre-vingt mille hommes sous ses ordres, et qu'il attendait en outre un corps que lui amenait le prince de Wolfenbuttel, pour attaquer les Français ; mais le maréchal avait établi sa ligne de défense derrière le ruisseau de Lonaken, qu'il avait garni de vingt-trois redoutes, et il ne craignait point l'agression des alliés, qu'il savait, au reste, être bien moins forts qu'on ne le publiait. On paraissait reconnaître que Cumberland ne pourrait plus éviter de voir prendre Maestricht sous ses yeux (2).

Ce fut pour sauver cette dernière catastrophe que les comtes de Saint-Severin et de Sandwich, ainsi que les plénipotentiaires hollandais signèrent, le 30 avril 1748, les préliminaires de paix qui furent plus tard convertis en un traité définitif. Pour l'honneur des armes de la France, il fut convenu que la ville de Maestricht leur serait livrée, et que la marche des Russes, qui étaient déjà entrés en Franconie, au nombre de trente-cinq mille hommes, serait arrêtée. Les négociations continuèrent cependant tout l'été, et ce fut seulement le 18 octobre que fut signé à Aix-la-Chapelle le traité de paix

(1) D'Espagnac, T. II, L. XI, p. 457. —Mém. de Noailles, T. LXXIV, de la coll., p. 23. L'auteur attribue à un mémoire du duc de Noailles le plan de cette campagne.

(2) D'Espagnac, L. XI, p. 460-506. — Voltaire, ch. 26, p. 282.

Digitized by Google

définitif, entre les rois de France et d'Angleterre, l'empereur et l'impératrice-reine, les rois d'Espagne et de Sardaigne, les Provinces-Unies, le duc de Modène et la république de Gènes. Par ce traité, l'impératrice-reine était rétablie dans la pleine et paisible possession de tout ce qui lui appartenait avant la guerre, sauf les cessions stipulées ci-après. Les Provinces-Unies, le roi de Sardaigne, le duc de Modène et la république de Gènes devaient également être rétablis dans l'état antérieur à la guerre. Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla devaient appartenir à l'infant don Philippe, et à ses héritiers mâles et légitimes, de la même manière qu'ils avaient été possédés par les précédents souverains de ces États. Un court délai, mais proportionné aux distances, était fixé pour les restitutions réciproques aux Pays-Bas, en Amérique, et aux Indes. Toutes choses devaient y être remises sur le pied où elles étaient ou devaient être avant la guerre. Dunkerque devait demeurer fortifié du côté de terre en l'état où il était alors; du côté de la mer, au contraire, les fortifications devaient rester abattues, selon la teneur des anciens traités. Toutes les puissances intervenantes au traité garantissaient de nouveau la pragmatique sanction, tout comme l'exécution du présent traité. Un article de plus avait été convenu à la signature des préliminaires, mais ce n'avait été qu'après de longues discussions; on ne le répéta point dans le traité d'Aix-la-Chapelle, encore qu'il demeurât convenu qu'il serait exécuté à la rigueur : c'était que le prince Édouard, fils du Prétendant, ne pourrait continuer à résider en France, ni même être admis à séjourner à Avignon, ou en Suisse, au cas qu'il voulût s'y retirer (1). Dès le 7 mai, le baron d'Aylva, gouverneur de Maestricht, ouvrit cette place aux deux maréchaux de France qui l'assiégeaient, et tous les pays qui avaient été ravagés par la guerre apprirent avec des transports de joie qu'ils étaient enfin arrivés au terme de leurs longues calamités (2).

Mais si les peuples se réjouissaient, les souverains étaient

(1) Flassan, Diplomatie, T. V, p. 429.
(2) Flassan, *ibid.*, T. V, p. 385-429.

loin de se résigner si facilement à renoncer à leurs projets ambitieux ; l'impératrice-reine était indignée de ce que l'Angleterre l'avait contrainte à céder à la fortune. Promettant beaucoup, et ne tenant jamais ses promesses, déjà elle avait montré une grande irritation de ce que le ministère anglais avait voulu retenir la moitié du subside qui lui était promis, jusqu'à ce que les deux armées de soixante mille hommes chacune qu'elle devait maintenir, l'une aux Pays-Bas, l'autre en Italie, fussent réellement sur pied, et elle lui gardait rancune de s'être enfin rabattu à en retenir le quart, ou 400,000 livres sterling, en compensation de ce qu'elles étaient si inférieures en nombre à ce qu'elles devaient être. Le comte de Kaunitz, ministre de l'impératrice à Aix-la-Chapelle, qui depuis devint si puissant, insistait sur l'exécution du traité de Worms en son entier, et menaçait de réclamer la restitution des concessions précédemment faites par l'Autriche au roi de Prusse et au roi de Sardaigne, si on y changeait quelque chose. Lorsque enfin l'impératrice se fut soumise au traité, et que l'ambassadeur anglais, M. Keith, lui demanda une audience pour la féliciter à cette occasion, elle lui fit répondre que des compliments de condoléance seraient moins déplacés, et qu'il l'obligerait de lui épargner un entretien qui ne pourrait être que très désagréable pour elle et pour lui (1). Ainsi se préparait la rupture entre l'Angleterre et l'Autriche, et le changement complet dans le système des alliances qui devait éclater sous peu d'années.

Les Provinces-Unies qui sentaient l'imminence de leur danger, qui craignaient de voir l'armée française au milieu de la Hollande, ou seulement un ordre donné aux généraux français de raser les forteresses qu'ils devaient ensuite rendre à la paix, secondaient le ministère anglais de tout leur pouvoir dans ses intentions pacifiques, et le comte de Bentink, ambassadeur hollandais, avait été des premiers à signer les préliminaires ; mais le prince d'Orange, aussi présomptueux qu'incapable, s'opposait à la pacification. C'était

(1) Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 108, T. V, p. 170-178.

Digitized by Google

lui déjà qui avait causé la prise de Maestricht, car au lieu de cinquante mille hommes qu'il devait conduire au duc de Cumberland, il n'en amena pas dix mille. Le roi de Sardaigne se refusait obstinément à la restitution de Finale et à l'abandon de ses prétentions sur Plaisance qui lui avait été promise. La cour de Madrid, si récalcitrante pendant le règne précédent, ne demandait plus que le repos. Ferdinand VI, accablé de mélancolie, faible de corps, incapable d'esprit, et se jugeant lui-même inhabile à toute autre occupation que la chasse ou la musique, ne se mêlait de rien, et la reine Barbe qui le gouvernait n'avait ni énergie ni capacité ; elle ne songeait qu'à grossir son pécule particulier en vendant son influence, même aux ministres et ambassadeurs étrangers, et pendant tout son règne sa politique se borna à conserver la paix à tout prix. Mais le roi Charles III de Naples retarda long-temps la paix définitive. Dans les préliminaires, on était convenu que si Ferdinand mourait et si Charles montait sur le trône d'Espagne, les Deux-Siciles passeraient à son frère don Philippe ; il exigea et obtint enfin que dans ce cas son second fils lui succédât. Le peuple anglais lui-même, qui ne voyant jamais la guerre dans ses foyers n'en connaît pas toutes les horreurs, était beaucoup moins disposé à la paix que les ministres qui le représentaient : il s'indignait surtout de ce qu'ils avaient consenti à donner à la France deux otages pour la restitution du cap Breton, condition bien naturelle cependant, puisque les Français n'attendaient point que cette restitution fût effectuée pour rendre toutes les places qu'ils avaient conquises dans les Pays-Bas (1).

Il restait pour la France à exécuter la partie la plus dés-

(1) Coxe, Maison d'Autriche, ch. 108, p. 170-178. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. IV, ch. 49, p. 45. — *Lord Mahon,* T. III, ch. 30, p. 545.—*Smollett,* ch. 9, § 30-33, p. 233. — Kerroux, Hist de Hollande, T. IV, ch. 19, p. 1241. — *Botta, Storia d'Italia,* T. IX, L. XLV, p. 275-279. — *Muratori, Annali,* T. XVI, p. 311-326, et c'est ici que nous prenons à regret un congé définitif de ce consciencieux et érudit annaliste. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 412. — Voltaire, ch. 30, p. 321. Nous ne pourrons plus désormais non plus faire usage de lord Mahon ; mais quoique les brillants travaux de cet historien s'arrêtent aujourd'hui à la paix d'Aix-la-Chapelle, nous espérons que d'autres que nous les verront atteindre les temps modernes.

agréable des préliminaires d'Aix-la-Chapelle, à renvoyer le prince Charles-Édouard. A son retour d'Écosse il avait été bien reçu par Louis XV, de bruyants applaudissements avaient accueilli sa première apparition à l'Opéra, des pensions avaient été accordées à quelques uns des pauvres Écossais qui l'avaient suivi; mais le roi s'était décidément refusé à tenter une expédition en sa faveur. Au commencement de l'année 1747, il se rendit secrètement à Madrid pour solliciter dans le même but le roi d'Espagne; mais ce roi qui ne voulait que la paix le fit repartir au bout de quelques heures. Il s'adressa ensuite au roi de Prusse, lui demandant en mariage une princesse de sa famille, déterminé qu'il était à épouser une protestante pour calmer les appréhensions de ses partisans. Mais tandis qu'il leur faisait des avances, et que Frédéric II paraissait vouloir embrasser ses intérêts, il apprit inopinément que son frère avait été nommé cardinal le 3 juillet 1747, ce qui ne pouvait qu'augmenter la défiance des protestants anglais à son égard. Cette résolution qu'on lui avait cachée le brouilla avec son père, son frère et sa famille, et lui inspira de la répugnance pour le séjour de Rome. Il comptait donc vivre à Paris, et il avait obtenu la parole de Louis XV qu'il n'en serait pas renvoyé. Mais il s'y montrait trop pour conserver la faveur du public: le courage par lequel il avait brillé dans son expédition prenait le caractère de l'arrogance et de l'insensibilité: plus il avait été abaissé par la fortune, plus il était résolu à ne pas plier, à ne reconnaître aucune autorité au-dessus de lui, à ne permettre à ses amis ou ses partisans de lui donner aucun conseil. Quand les nouvelles des massacres de ses partisans en Écosse, du jugement et de l'exécution de tous ses amis, de tous ses correspondants à Londres, vinrent glacer d'effroi les Parisiens, on continua à le voir paraître à tous les spectacles, à toutes les fêtes, à tous les bals, comme s'il y eût été insensible. Bientôt on remarqua aussi qu'il cherchait dans l'intempérance un remède contre l'adversité; il n'y trouva que l'avilissement.

La promesse que Louis XV avait faite au prince Édouard de ne pas le renvoyer était fort imprudente, car il devait

connaître toute l'importance que l'Angleterre attacherait à son éloignement. D'ailleurs il est contraire au droit des gens de laisser stationner un prétendant dans un pays limitrophe et qui se dit neutre ; c'est faire de sa demeure un foyer d'intrigues et de correspondances coupables, qui, lors même qu'elles ne causeraient pas un danger réel au gouvernement voisin, exposent toujours la liberté ou la vie d'êtres généreux et trompés qui se dévouent sans chances de succès pour la famille exilée ; c'est enfin soumettre une nation entière à des lois rigoureuses, à un système d'espionnage et de police secrète pour la mettre en garde contre les menées d'un seul individu. En effet, l'Angleterre déclara que dans aucun cas elle ne consentirait à la paix si le Prétendant n'était pas éloigné de ses frontières, et Louis XV dut redemander à Charles-Édouard la parole qu'il lui avait donnée. Le prince refusa de la rendre avec cette arrogance royale de gens qui croient que toute une nation doit se sacrifier pour les convenances ou les caprices mêmes de l'un d'entre eux. Il n'était pas fait, dit-il, pour obéir aux ordres de Hanovre. Il menaça de brûler la cervelle à quiconque se présenterait pour l'arrêter, il ne marcha qu'armé, et fit de sa maison un arsenal. Il repoussa avec hauteur la proposition de Louis XV, de l'établir à Fribourg en Suisse avec le titre de prince de Galles, une compagnie de gardes et une pension considérable ; il ne céda pas davantage à une lettre que lui écrivit son père. Le ministère français, poussé à bout, fit enfin ce que la paix de l'Europe exigeait de lui. Le 10 décembre 1748, au moment où le prince Édouard descendait de carrosse pour entrer à l'Opéra, il fut arrêté par un sergent aux gardes déguisé, qui le prit par derrière et lui tint les deux bras pour l'empêcher de tirer son épée. Le prince fut en même temps enlevé par quatre sergents aux gardes également déguisés, et conduit au Palais-Royal, où on lui ôta son épée et où il fut fouillé par ordre du roi. On lui trouva un poignard et deux pistolets. Il fut garrotté avec des cordons de soie ; il était blême de colère et d'étonnement. Mis dans un carrosse escorté de soldats ayant la baïonnette au bout du fusil, il fut d'abord conduit à Vincennes, et plus tard amené sur

la frontière du pont de Beauvoisin où on le laissa libre. Bientôt il revint à Avignon, puis il visita Venise et l'Allemagne, prenant partout un grand soin de se cacher et ne datant point les lettres qu'il écrivait à son père. Sa demeure la plus habituelle fut le duché de Bouillon, dans la forêt des Ardennes. Il ne retourna point à Rome avant la mort de son père en 1766. Il mourut de paralysie le 30 janvier 1788 (1). Presque tous les écrivains français ont parlé avec indignation de cette offense faite par leur gouvernement au dernier des Stuarts. Auraient-ils voulu que l'Europe entière fût exposée, pour complaire à ses caprices, aux calamités de la guerre pendant une année de plus?

(1749-1750.) « La période qui succéda à la paix d'Aix-la-» Chapelle peut être considérée, dit Lacretelle, comme une » régence exercée par la marquise de Pompadour. On croi-» roit le monarque absent si l'on n'étoit obligé de s'occuper » quelquefois de ses débauches, de ses loisirs puérils et de

(1) *Lord Mahon*, *Hist. of Engl.*, T. III, ch. 30, p. 552-560. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 171. — Flassan, T. V, p. 430. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VII, ch. 14, p. 173. — Biogr. univ., T. XLIV, p. 102.

L'arrestation du Prétendant donna lieu à un de ces actes de tyrannie, si fréquents alors, qu'ils n'excitaient ni surprise ni clameurs, si odieux cependant qu'une nation qui y est exposée ne saurait éviter de prendre en haine son gouvernement. « Un auteur moins célèbre par ses opuscules que par ses malheurs, le » sieur Desforges, étoit à l'Opéra en 1749 lorsque le Prétendant fut arrêté. Il fut » indigné de cet acte de violence ; il crut que l'honneur de la nation étoit com-» promis, et exhala ses plaintes dans une pièce de vers fort courue alors, qui » commence ainsi :

Peuple, jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile.....

» Il ne put prendre sur son amour-propre de garder l'*incognito ;* il se confia à un » ami prétendu qui le trahit. Il fut arrêté et conduit au mont Saint-Michel, où il » resta trois ans dans la *cage,* qui n'est point une fable comme bien des gens le » prétendent. C'est un caveau creusé dans le roc, de huit pieds en carré, où le » prisonnier ne reçoit le jour que par les crevasses des marches de l'église. M. de » Broglie, abbé de Saint-Michel, eut pitié de ce malheureux. Il obtint enfin qu'il » eût l'abbaye pour prison. Ce ne fut qu'avec des précautions extrêmes qu'on put » le faire passer à la lumière, de cette longue et profonde obscurité..... Mme la » marquise de Pompadour étant morte, il fut fait commissaire des guerres par le » maréchal de Broglie. » — Bachaumont, Mém. secrets, année 1768, T. II, p. 315.

Digitized by Google

» ses combinaisons craintives. Le gouvernement est devenu » si foible que ce n'est plus lui qui imprime un mouvement à » la nation. Elle s'agite, se divise, s'amuse de cabales, étudie » des systèmes, cherche à se former une destinée nouvelle, » obéit mal, et n'est point encore révoltée..... La dévote Mme de » Maintenon, douée de toutes les grâces de l'esprit, ne savoit » comment amuser un roi dévot ; il falloit moins d'efforts pour » amuser un roi libertin, pour varier ses plaisirs et lui créer de » futiles occupations. Dès que la favorite s'aperçut que sa » puissance pouvoit survivre à l'amour qu'elle avoit inspiré à » Louis XV, elle servit et dirigea son inconstance. Elle lui donna » ou le laissa se former un infâme sérail afin d'écarter des rivales » dangereuses. Elle devint premier ministre par le même moyen » que le cardinal Dubois. Les lois de l'opinion sont si arbitraires » que Mme de Pompadour réussit assez bien à échapper au mépris » qui avoit poursuivi ce scandaleux ecclésiastique. La cour avoit » d'abord affecté de dédaigner la fille de l'ignoble Poisson. Une » vivacité inconsidérée, une coquetterie trop familière, et » surtout des expressions qu'on appeloit bourgeoises, trahis- » soient l'obscurité de sa naissance ; mais le pouvoir, en l'éle- » vant à ses propres yeux, mêla bientôt à ses agréments un » peu de dignité. Persuadée qu'elle régneroit long-temps, » elle sut le persuader à tout le monde. Mobile dans ses affec- » tions et dans ses goûts, elle écoutoit avec enthousiasme les » plans nouveaux, secondoit les réputations nouvelles ; tous » les ambitieux devinrent ses partisans ; les hommes cupides » en grossirent le nombre parce qu'elle se garda bien d'imiter » le désintéressement de Mme de Mailly et de la duchesse de » Châteauroux.... Elle faisoit, il est vrai, un usage splendide » et même bienfaisant de son opulence : elle marioit de » pauvres filles, soulageoit des vieillards, réparoit des villages » dévastés par quelque fléau, en affectant, sur ce point, de » suivre l'impulsion de la philosophie nouvelle. La cour bénis- » soit la marquise, et des acquits du comptant payoient les » suffrages de la cour (1). »

(1) Lacretelle, T. III, L. X, p. 153.

Avec les mœurs qu'il affichait effrontément, on aurait pu croire que Louis XV avait adopté les principes irréligieux de la Régence et de son siècle. Il n'en était rien cependant : par principes il était dévot, il se piquait d'une foi qu'il ne lui coûtait point de garder, mais il regardait la religion comme singulièrement indulgente pour les rois, et il trouvait en effet des confesseurs prêts à le dispenser des devoirs et des privations qui lui coûtaient trop à observer. D'ailleurs devenu incapable de tout effort, il n'avait plus même de volonté ; lorsqu'il donnait son avis sur les affaires les plus importantes, il le proposait comme un particulier timide, judicieux, mais indifférent. Il cédait à un avis contraire, sans conviction et par fatigue, et n'était pas fâché quelquefois que l'événement vînt justifier ses prédictions. En même temps il craignait les regards du peuple, il s'ennuyait de la contrainte des cérémonies, de la discussion des conseils, et il soupirait après ses petits appartements. Dans son oisiveté il s'y essayait tour à tour à divers arts mécaniques ; beaucoup de temps était aussi donné aux spectacles de ses petits cabinets, où M^me^ de Pompadour se plaisait à prendre un rôle. Elle ne partageait point la dévotion du roi ; elle regardait les ministres de la religion tout au moins comme ses ennemis personnels, et montrait de la prédilection pour ceux qu'on nommait les philosophes, pour Voltaire surtout, qui composa de petites pièces destinées à son théâtre ; pour Quesnay, premier médecin ordinaire du roi et fondateur de l'école des économistes, dont quelques écrits furent imprimés par les mains de Louis XV lui-même ; pour l'abbé, depuis cardinal de Bernis, et pour le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, qui tous deux brillaient à la cour par leur esprit et leur galanterie (1).

Dans le même temps, il est vrai, se formait une cour animée de tout autres principes, qui laissait entrevoir une opposition gênante pour le roi. Son fils, le dauphin, né le

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 7, p. 156. — Le même, Anecdotes de la cour de France, partie II, ch. 2, p. 213. — Mém. de M^me^ Du Hausset, femme de chambre de M^me^ de Pompadour, p. 103-112. — Spectacles des petits cabinets de Louis XV, à la suite de M^me^ Du Hausset, p. 229.

4 septembre 1729, était arrivé à sa vingtième année. Il avait été élevé dans les principes d'une dévotion sévère par le duc de Châtillon son gouverneur, et par Boyer, évêque de Mirepoix, son précepteur. Formé dans l'ordre des théatins, Boyer avait acquis quelque réputation comme prédicateur. Il avait du savoir, il était membre des trois académies, française, des sciences, et des inscriptions et belles-lettres; depuis la mort du cardinal de Fleury il avait la feuille des bénéfices, et comme il était tout dévoué aux jésuites, il remplissait de leurs disciples tous les rangs supérieurs du clergé. De même il avait inspiré à son élève une grande affection pour les jésuites et une grande confiance dans leurs enseignements. Le dauphin Louis aurait peut-être apporté sur le trône un esprit étroit et intolérant, mais il était très sincère dans sa piété, très consciencieusement attaché à ses devoirs, et vis-à-vis de sa mère fils très soumis et très tendre. La favorite déplaisait à toute la famille royale sans que cette défaveur lui causât beaucoup de souci. La reine, toujours patiente et résignée, ne laissait point percer au dehors son éloignement; elle ne paraissait occupée que des pauvres; les princesses, filles du roi, ne le voyaient qu'avec contrainte quelques moments chaque jour; le dauphin qui avait été instruit de bonne heure de la conduite de son père, et qui la blâmait sévèrement dans le fond de son cœur, lui avait inspiré une jalousie secrète, et il vivait dans une gène habituelle. Mais il témoignait à Mme de Pompadour un froid mépris, et celle-ci, qui se sentait intimidée en sa présence, le peignait au roi comme un prince ambitieux qui s'appuyait sur les jésuites et le clergé pour se faire un parti dans l'État (1).

Tout concourait donc à former à Versailles un parti dans la cour du jeune prince. Pendant les orgies, ou les perpétuelles récréations du roi avec ses maîtresses, le dauphin, relégué dans les appartements de la reine, y gémissait en secret avec elle, avec des jésuites, et surtout avec le duc et la

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 4, p. 81; ch. 6, p. 122. — Biogr. univ., art. *Louis, dauphin*, T. XXV, p. 240, et T. V, p. 425, art. *Boyer*.

duchesse de Luynes, des égarements du roi; et le jeune prince promettait à sa mère qu'il n'aimerait jamais que son épouse. Le dauphin et Mesdames se retiraient le soir avec la reine dans la ruelle de son lit, et tandis que dans les appartements de Louis XV on ne tenait que le langage du libertinage et qu'on ne racontait que les anecdotes scandaleuses de la cour et de la ville, on parlait dans cette ruelle le langage de la vertu et de la religion (1).

Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, vivait habituellement en Lorraine, où il avait reçu le surnom de *Roi bienfaisant*. Né en 1677, ses habitudes étaient déjà celles d'un vieillard; on observait en lui le mélange de la galanterie et de la dévotion; tantôt il écrivait comme un prince dévot, tantôt avec les principes hardis d'un philosophe, et il prenait assez publiquement avec les femmes des libertés qu'il appelait des peccadilles. La cour de Lunéville était le séjour des plaisirs; les seigneurs et les dames de la reine y vivaient fort librement, et si Stanislas répandit des bienfaits autour de lui, il contribua d'autre part à corrompre les mœurs de la province, en général meilleures que celles de la capitale. Le comte de Tressan, Voltaire, le président Hénault, étaient au nombre des courtisans de Stanislas, qui contribuaient à donner à cette société, composée en grande partie de seigneurs lorrains et polonais, le goût et le ton français. Stanislas avait le goût du beau, il aimait passionnément les lettres et les arts; il travailla toute sa vie à l'embellissement de la capitale de sa province; il fonda des académies, il éleva une statue au roi son beau-fils et son successeur. Il composa plusieurs ouvrages de littérature où règne un ton de bonté et de probité, et un ouvrage philosophique assez hardi pour que l'évêque de Verdun en empêchât long-temps la publication (2). On prétend qu'au jeu on eut plus d'une fois à lui reprocher de légères friponneries. Quand il venait à Ver-

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 6, p. 129.

(2) Lémontey, qui avait entre ses mains plusieurs lettres de Stanislas, avertit « qu'il ne peut douter que les ouvrages qui ont paru sous son nom n'aient été retouchés par d'autres mains, car ses propres manuscrits attestent qu'il étoit hors

sailles, ce qui était rare, il y paraissait respectueux envers le roi, simple et tout uni avec la reine. Dans l'intérieur des appartements il était avec elle comme un bon père, il la tutoyait, et lui demandait les services les plus communs, ceux qu'une fille rend à un simple bourgeois. La reine de Pologne, femme de Stanislas, n'avait jamais pu se naturaliser entièrement en France; elle s'occupait sans cesse de l'idée de retourner un jour en Pologne. A l'âge de soixante ans, elle était toujours jalouse de son mari. Ils regardaient leur revenu de deux millions quatre cent mille livres, qu'ils administraient avec beaucoup d'ordre et de prudence, comme un bienfait du roi, et cette condition dépendante contribua sans doute à rendre leur fille plus patiente et plus soumise envers son époux (1).

La cour s'était presque entièrement renouvelée depuis que Louis XV était sur le trône; le duc du Maine était mort en 1736, et son frère, le comte de Toulouse, en 1737. Au premier avaient succédé le prince de Dombes et le comte d'Eu, qui moururent, l'un en 1755, l'autre en 1775, sans postérité; le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, né en 1725, mourut seulement en 1793, et il survécut à tous ses enfants, excepté la duchesse d'Orléans, mère du roi des Français. Il avait combattu avec distinction dans la guerre qui venait de se terminer, mais dès lors il s'était retiré de la vie publique, et tandis qu'il n'était plus occupé que d'œuvres de bienfaisance, il se livrait à une sombre mélancolie, et à des pensées ascétiques. Ainsi s'éteignait cette ligne des princes légitimés qui avait excité tant de jalousie sous le règne précédent, et qui avait partagé la cour au commencement de celui de Louis XV (2). A la mort du duc du Maine, et au mariage du duc de Penthièvre, en 1740, le duc d'Orléans, le comte de Charolais et les princesses avaient recommencé leurs clameurs contre les bâtards, ne voulant point qu'on assimilât

d'état de se servir correctement de notre langue. » — Hist. de la Régence, ch. 17, p. 202, note.

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 1, p. 1-38.

(2) Soulavie, T. VIII, ch. 2, p. 39. — Biogr. universelle, T. XXXIII, p. 321.

Digitized by Google

avec eux les enfants nés de cette souche. Le roi voulut assigner au prince de Lamballe, fils de Penthièvre, né en 1747, un rang intermédiaire entre les princes du sang et les ducs et pairs, et ceux-ci renouvelèrent les protestations que Saint-Simon avait soutenues avec tant de passion ; mais les esprits s'étaient calmés, et cette querelle s'éteignit en silence.

Le nombre des princes du sang avait aussi diminué. Le duc d'Orléans, fils du Régent, avait fui le monde et tout abandonné à son fils, se réservant toutefois un million par an qu'il distribuait aux pauvres, tandis qu'il s'était mis en pension avec un seul laquais, pour un louis par jour, à l'abbaye de Sainte-Geneviève ; il étudiait le grec, le syriaque, l'hébreu, le chaldéen pour comprendre mieux la Sainte-Écriture, sur laquelle il a écrit des volumes énormes de commentaires. En mourant, en 1752, il déclara qu'il était attaché aux opinions de saint Thomas d'Aquin, ou plutôt des jansénistes. Son fils, né en 1725, épousa en 1743 la fille du prince de Conti, ce qui amena une réconciliation entre ces deux branches de la maison de Bourbon, qui avaient cessé de se voir. Le duc de Bourbon, qui avait été premier ministre, était mort en 1740 ; son fils, né en 1736, et qui a vécu jusqu'à nos jours, était encore sous la tutelle du comte de Charolais son oncle. Ce prince, qui avait à se faire pardonner sa conduite odieuse durant sa jeunesse, montrait alors de l'ordre et de la fierté, tandis que le comte de Clermont et le prince de Conti étaient accablés de dettes, et vivaient dans le libertinage, et que la conduite de la princesse de Conti l'exposait à la médisance publique, même dans ce siècle où l'on était bien peu scrupuleux (1).

Ainsi Louis XV, s'il laissait dépérir l'autorité royale entre ses mains, n'avait point lieu de craindre que les princes du sang s'en emparassent ; ils n'avaient aucune consistance, et leur considération n'était pas moins ébranlée que la sienne. Le pouvoir demeurait sans partage au ministère, qui recevait les ordres de la favorite. Elle avait forcé Philibert Orry à se

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 2, p. 51.

démettre du contrôle général, et elle l'avait fait remplacer, le 4 décembre 1745, par Jean-Baptiste de Machault d'Arnonville, qui, lui ayant montré beaucoup de déférence, lui dut son avancement. « Madame, comme s'exprime Mme Du Hausset, lui avoit obligation d'avoir fait régler son traitement et payer ses dettes. » Aussi le fit-elle nommer ministre d'État en 1749, garde des sceaux en 1750, et ministre de la marine en 1754 (1). Le marquis de Puysieux aux affaires étrangères, et le comte de Saint-Florentin, chargé des affaires du clergé, se soumettaient sans résistance aux inspirations de la marquise. Le comte d'Argenson, au ministère de la guerre, était beaucoup moins souple. M. de Maurepas, qui riait de tout, qui amusait le roi, mais qui détestait toutes les maîtresses, avait provoqué son ressentiment ; elle ne l'appelait que M. Faquinet. Une épigramme blessante pour elle, qu'il fit circuler, et qui lui fut attribuée, décida enfin sa disgrâce ; il fut renvoyé et exilé au mois d'avril 1749, et Antoine-Louis Rouillé lui fut donné pour successeur au département de la marine. Le chancelier D'Aguesseau se maintenait par la dignité de son nom, mais il avait soin de se renfermer dans les travaux de législation. Richelieu conservait aussi la faveur dont il jouissait auprès du roi, sans briguer beaucoup celle de la marquise (2).

Mais, au milieu des frivolités qui occupaient la cour, une question grave, et qui devait remuer la nation tout entière, celle des finances, devait nécessairement se représenter. M. de Machault, en arrivant au contrôle général, y avait trouvé un grand désordre, suite nécessaire des dépenses de la guerre, de la destruction de la marine par les Anglais, et plus encore, suite du laisser-aller du roi, de ses dépenses scandaleuses, des libéralités qu'on lui arrachait, et de la résolution qu'il semblait avoir prise de ne plus songer à mettre l'équilibre entre les dépenses et les recettes. Avec un tel prince, avec un tel caractère, la réforme des abus était impossible ; tout ce que Machault pou-

(1) Mém. de Mme Du Hausset, p. 60. — Soulavie, T. VIII, ch. 7, p. 168.
(2) Biogr. univ., T. XXVII, p. 546.

vait entreprendre, c'était d'augmenter les revenus. Il l'entreprit par son édit du vingtième, du mois de mai 1749, et en général les Français lui surent gré d'avoir osé heurter de front les difficultés au lieu de se laisser entraîner d'expédients en expédients pour faire face aux besoins du jour; ils l'applaudirent surtout d'avoir attaqué le privilége, en cherchant à faire porter également l'impôt sur tous les Français (1).

Si l'on jugeait du caractère de Louis XV par le préambule de l'édit du vingtième, on croirait trouver en lui le monarque le plus compatissant, le plus prudent, le plus constamment occupé du bonheur de ses sujets, le plus soucieux de l'avenir. « Depuis » la paix, dit-il, que la divine Providence a accordée à nos » vœux, et que nous désirions principalement pour le bonheur » de nos fidèles sujets, nous n'avons pensé qu'aux moyens de » leur donner des marques de la satisfaction que nous avons du » zèle qu'ils nous ont témoigné pour soutenir la gloire de notre » couronne et celle de nos armes; nous n'avons pas attendu » que la paix fût publiée, ni que les dépenses de la guerre » fussent totalement cessées, pour ordonner la suppression de » l'ustensile (2), et celle de quelques autres droits qui nous » ont paru leur être le plus à charge. Nous nous sommes » occupé depuis de la réforme de nos troupes, dans la vue de » pouvoir porter plus loin les témoignages de notre attention » pour le soulagement de nos sujets, et nous nous sommes » fait rendre compte de la situation actuelle de nos revenus, » et des charges auxquelles ils sont affectés. Nous avons » reconnu qu'indépendamment de l'obligation dans laquelle » nous nous trouvons de payer encore aujourd'hui les arré» rages des dettes que la nécessité des circonstances a accu» mulées pendant les guerres dont le règne du feu roi, notre » très honoré seigneur et bisaïeul a été presque continuelle» ment agité, ces dettes se sont très considérablement accrues » pendant les deux dernières guerres que nous avons eu à

(1) Anciennes lois françaises, T. XXII, p. 223. — Soulavie, T. VIII, ch. 8, p. 186.

(2) On désignait sous ce nom le lit garni de draps, verre, écuelle, feu et chandelle que l'hôte devait fournir au soldat.

» soutenir depuis l'année 1733, et qu'elles sont d'autant plus
» augmentées, que pour satisfaire aux différents besoins qui
» se sont succédé, nous avons préféré la voie des emprunts,
» à d'autres qui auroient pu être plus onéreuses à nos peu-
» ples. »

En effet, les dettes n'avaient cessé de s'accroître, et dans le moment même où Machault publiait l'édit du vingtième, il ouvrit un nouvel emprunt de trente-six millions. Le 29 août 1741, un édit du roi avait déjà ordonné la levée d'un impôt du dixième de tous les revenus, qui devait cesser avec la guerre : le contrôleur général supprimait cet impôt, mais celui du vingtième de ces même revenus, qu'il lui substituait, devait, selon son estimation, rendre davantage encore, car il comptait l'étendre sur tous les privilégiés, sur tous les grands et les nobles, sur le clergé tout entier, sur les parlements et la magistrature, qui, de même que tous les gens en place et tous leurs subordonnés, jusqu'aux degrés les plus inférieurs, étaient, par une disposition bizarre des lois françaises, exempts de toute contribution ; en sorte que dans ce royaume accablé de tant de charges, c'était aux pauvres seuls qu'on demandait de l'argent, tandis que les riches étaient dispensés de payer. Ce n'était pas tout, l'impôt du vingtième devait être perçu dans les pays d'État qui avaient le privilége de se taxer et de percevoir leurs impôts eux-mêmes, comme dans les provinces qui n'étaient point représentées. Il attaquait à la fois tous les priviléges, tout ce que les provinces et les corporations étaient accoutumées à considérer comme leurs libertés. Aussi excita-t-il une résistance de la part des parlements, des pays d'État et du clergé, qui se renouvela pendant toute la période suivante, et qui maintint une fermentation sourde, mais toujours croissante, pendant le reste du règne de Louis XV (1).

Dans la lutte qui allait s'engager, Louis XV avait malheureusement donné un chef redoutable à ceux qui devaient être ses adversaires, en élevant à l'archevêché de Paris Christophe de Beaumont, homme remarquable par la pureté de ses

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 8, p. 190.

mœurs, et par son caractère inflexible. Élevé chez les Sulpiciens, dans la dépendance des jésuites, et dans la haine pour les opinions jansénistes; avec une figure noble, des grâces et de l'amabilité, il avait été connu de la duchesse douairière d'Uzès, comme il était grand-vicaire de Blois, et c'était elle qui lui avait fait obtenir l'évêché de Bayonne, en 1741. Il fut le premier prélat qui fit les honneurs de la France à la première dauphine, lorsqu'elle arriva d'Espagne : et par reconnaissance, cette princesse lui fit obtenir, en 1745, l'archevêché de Vienne. C'est de là que Boyer l'appela pour le porter au siége de Paris, comme le meilleur champion qu'il pût donner au parti jésuitique : il y arriva le 28 octobre 1746. On remarqua que le lendemain, lorsqu'il fut présenté au roi, la maréchale de Duras voulut lui faire baiser Mesdames, selon le cérémonial usité, comme duc de Saint-Cloud, mais qu'il recula avec une sorte d'effroi, lorsqu'elles lui présentèrent leur joli visage (1).

La lutte entre le ministère et tous les corps privilégiés ne s'annonçait encore que par une sourde fermentation. L'opinion publique était bien plus occupée de la lutte entre les divers systèmes de philosophie et de politique. Soit dans les écrits qui inondaient la capitale, soit dans les conversations des salons, les jansénistes attaquaient l'influence de la cour de Rome, les molinistes soumettaient la religion à la politique; les philosophes attaquaient les uns comme les autres, et étaient à leur tour dénoncés par tous deux; eux-mêmes étaient partagés entre ceux qui suivaient la morale relâchée de Voltaire, de Diderot, de Duclos, ceux qui s'attachaient à la haute politique de Montesquieu, et ceux qui admiraient la vertu sévère, objet des hommages tout au moins de J.-J. Rousseau; une école nouvelle, celle des économistes, s'occupait de l'étude de la distribution des richesses ; Quesnay, le marquis de Mirabeau, l'abbé de la Rivière, abordaient ainsi la politique, par le côté des intérêts matériels ; ils révélaient les abus effroyables sous lesquels le peuple était écrasé; mais, en général,

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 9, p. 206.

Digitized by Google

plus ennemis des corps privilégiés que de l'autorité royale, ils semblaient, par leurs principes, favoriser surtout le despotisme.

Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui avait conservé l'oreille du roi malgré la défaveur de la favorite, se plaisait à opposer le clergé au parlement qu'il n'aimait pas, tandis qu'en secret il protégeait les philosophes. La monarchie paraissait aller en décadence, et l'on éprouvait cependant, sur plusieurs points, des améliorations notables. Si le gouvernement était faible et peu vigilant, la nation était active, elle profitait de la paix pour se livrer à un vaste commerce qui, n'étant point, comme aujourd'hui, supérieur à ses besoins, ne lui offrant point des objets de consommation qu'elle n'a pas demandés, qu'elle ne peut acheter, ne s'étouffait pas par sa propre concurrence, et ne l'accablait pas sous les richesses qu'il multipliait (1).

Paris s'embellissait chaque jour; ce fut alors que les faubourgs Saint-Honoré et Saint-Germain se couvrirent de beaux hôtels, que les boulevards, plantés d'arbres, s'animèrent par une multitude de jeux, de spectacles et de réunions destinées au plaisir; qu'on commença à bâtir des quais le long de la Seine. La fontaine de Grenelle fut élevée en 1739; l'École militaire fut fondée en 1751, et en même temps, de l'autre côté de la rivière, les Champs-Élysées furent plantés d'arbres; des grandes routes furent ouvertes par l'intendant des finances Trudaine, avec intelligence et magnificence; seulement il leur donna trop de largeur pour qu'elles pussent être bien entretenues. Les grandes villes à leur tour, surtout celles où florissait le commerce, bâtirent des hôpitaux, des théâtres, des bourses, des halles au blé; les campagnes elles-mêmes commencèrent à s'orner de châteaux somptueux, bâtis tantôt par les représentants de l'ancienne aristocratie, tantôt par des financiers récemment enrichis. Les manufactures s'étaient relevées au point où Colbert les avait portées avant la révocation de l'édit de Nantes; celles des soieries et des draps

(1) Lacretelle, T. III, L. X, p. 209.

fins l'emportaient sur leurs rivales dans tout le reste de l'Europe. L'agriculture à son tour s'efforçait de lutter contre l'oppression d'un mauvais régime fiscal; mais dans les provinces comprises sous le bail des cinq grosses fermes, aucune amélioration n'était praticable ; mille vexations journalières, se combinant avec les préjugés qu'entretient la misère, en arrêtaient absolument l'essor. Il régnait plus d'activité dans les pays d'État ; le Languedoc jouissait d'une administration habile et patriotique. La Bourgogne se trouvait trop près de la cour pour que ses habitants y conservassent au même degré le sentiment national, et pour que les grands propriétaires y fixassent leur résidence. La Bretagne demeurait plus indépendante, plus fière, plus attachée à ses priviléges ; mais elle était ignorante ; sa langue inconnue au reste de la France la maintenait à demi-barbare, et elle ne manifestait pas moins de zèle pour défendre tous les abus dont elle était victime, que toutes ses libertés. C'était seulement dans la Flandre et dans l'Alsace qu'on voyait les progrès de la science mis à profit pour éclairer l'agriculture. Les colonies, enfin, s'étaient enrichies au delà de toute attente. Ni la Louisiane, il est vrai, ni le Canada, ne pouvaient encore se relever du mal que leur avaient fait les imprudentes spéculations du système ; mais Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, les îles de France et de Bourbon, tous les lieux enfin où l'on cultivait le sucre, le café, le coton, l'indigo et le cacao, avaient vu s'élever dans leur sein des fortunes rapides, en dépit de beaucoup de lois oppressives, et du funeste système de l'esclavage, parce que le goût pour les denrées coloniales s'était rapidement étendu, tandis que leur production était limitée, et que l'activité d'une demande croissante donnait aux colons tous les profits d'un monopole (1).

« L'Europe entière, dit Voltaire, ne vit guère luire de plus
» beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748,
» jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Pétersbourg
» jusqu'à Cadix ; les beaux-arts étaient partout en honneur ;

(1) Lacretelle, T. III, L. X, p. 213-221.

» on voyait entre toutes les nations une correspondance mu-» tuelle : l'Europe ressemblait à une grande famille réunie » après des différends (1). » Mais la prospérité matérielle ne saurait suffire à un peuple, lorsqu'il méprise son gouvernement, et dans aucun temps peut-être les chefs des États ne s'étaient montrés plus méprisables. Comme aucune nation n'était alors plus intelligente que la nation française, aucune aussi ne ressentait plus de dégoût pour son monarque. Parmi les vices des souverains, il y en a qui affectent plus directement le bonheur des nations que l'intempérance et le libertinage, mais il n'y en a aucun qui les dégrade davantage. Louis XV, que la nature avait doué de tous les avantages, de tous les dons extérieurs qui commandent le respect et l'amour ; lui qui, si récemment encore, dans sa maladie, avait inspiré au peuple la tendresse la plus enthousiaste, était déjà soupçonné par ce même peuple d'être capable de tous les forfaits, parce que, dans la capitale, on entendait sourdement murmurer les plaintes d'un grand nombre de familles à qui leurs filles avaient été enlevées pour les destiner aux plaisirs du monarque, du moment qu'elles attiraient l'attention sur elles par leur beauté.

La police s'était fait une habitude de purger de temps en temps la capitale de la population misérable qui y était attirée par l'espérance de s'y faire un gagne-pain, ou par le travail, ou même par le vice; pour cela elle faisait refluer sur les petites villes et les campagnes les gens sans aveu qui les avaient quittées pour venir à Paris. Nicolas Berryer, fils d'un procureur-général du grand-conseil, et lui-même conseiller au parlement et maître des requêtes, était, depuis 1747, lieutenant de police ; il avait gagné les bonnes grâces de Mme de Pompadour, par la délation et l'espionnage ; il mit beaucoup de zèle et d'habileté à déjouer les manœuvres employées contre la favorite, à découvrir et à punir les auteurs des libelles qu'on faisait contre elle. La Bastille fut, par ses soins, peuplée des nombreux ennemis de Mme de Pompadour, et Berryer réussit auprès d'elle autant par les choses qu'il lui cachait sur elle-

(1) Siècle de Louis XV, T. II, ch. 31, p. 325.

même, que par celles qu'il lui confiait sur tout le monde. Au mois de mai 1750 (d'autres disent 1755), Berryer faisait procéder à un de ces enlèvements périodiques des vagabonds ; ses agents y mettaient plus de violence que de coutume, et quelques uns d'entre eux enlevèrent des enfants qui tenaient à des familles un peu aisées, comptant d'amener ainsi leurs parents à les racheter, ou des jeunes filles qui avaient attiré l'attention par leur jolie figure. Les mères remplissaient les places publiques des cris du désespoir ; les unes rapportaient que les agents de la police leur avaient demandé de l'or pour leur rendre leurs enfants, d'autres répétaient une fable absurde, mais qui se liait à l'idée qu'on s'était formée des mœurs du roi. Les médecins, disait-on, lui avaient conseillé de prendre des bains du sang le plus pur qu'on pourrait trouver pour réparer le sien, qui avait été altéré par la débauche. La fureur s'empara de la multitude ; elle attaqua les exempts de police, l'un d'eux fut tué, beaucoup d'autres furent maltraités et poursuivis. Un attroupement furieux se forma devant l'hôtel de la police, situé alors rue Saint-Honoré, près de Saint-Roch. Toutes les vitres furent cassées par une grêle de pierres ; Berryer s'évada par une porte de derrière. Sa femme, qui était fort belle et fort spirituelle, et qui lui avait apporté une grande fortune, fit ouvrir les grandes portes de l'hôtel, et parut en peignoir sur son balcon. Sa figure et son courage imposèrent aux séditieux qui se retirèrent pour aller de même menacer le premier président du parlement de Paris, Maupeou, dans son hôtel. La fureur était au comble, on parlait d'escalader les murs. Maupeou fit ouvrir les portes, et parla aux séditieux, comme un magistrat intrépide. « Je connois vos chefs, leur dit-il, ils vont être arrêtés. » A ces mots tous s'enfuirent, et la révolte fut dissipée. Quelques mutins furent pendus les jours suivants. Les enlèvements continuèrent, mais les agents de police eurent ordre d'y procéder avec plus de ménagements. Quant à Berryer, quoiqu'il se fût montré inhabile, dur et lâche, il ne perdit point la protection de la marquise, qui le réservait à des emplois plus importants (1).

(1) Lacretelle, T. III, L. X, p. 177. — Biogr. univ., T. IV, p. 313, art. *Berryer*.

Depuis ce tumulte, Louis XV évita plus qu'il n'avait encore fait, de se montrer aux regards des Parisiens. Tandis que des opinions démocratiques commençaient à se répandre dans la nation, et qu'elles étaient accréditées par l'éloquence de ses meilleurs écrivains, une barrière infranchissable était élevée par la cour entre le roi et tout ce qui n'était pas noble de race. Sous Louis XIV, il y avait encore eu des rapports fréquents entre le roi et ses sujets des diverses classes. On l'avait vu, à la naissance de son premier fils, inviter des bourgeois à sa table. Quelquefois les magistrats allaient lui faire la cour, et il leur permettait de s'adresser à lui-même pour les affaires de leur ressort, ou les grâces qu'ils croyaient mériter. Mais pendant le règne de Louis XV et celui de Louis XVI, on ne peut citer une circonstance où un magistrat du parlement, s'il n'était pas dans le ministère, ait parlé au roi, excepté pour le haranguer. Jamais les magistrats ne paraissaient à la cour comme courtisans : le peuple était tenu à une bien plus grande distance encore. Cependant il se pressait toujours avec une avide curiosité sur son passage, lorsque le monarque se rendait de Versailles à Compiègne, seule circonstance où il fût appelé à traverser Paris. Pour éviter à Louis XV cette occasion unique de se montrer aux regards de son peuple, on construisit à la hâte un chemin de Versailles à Saint-Denis, qui fut appelé le chemin de la Révolte, et qui porte encore ce nom aujourd'hui, comme un souvenir de cette aliénation du peuple d'avec son roi, qui signala le milieu du dix-huitième siècle (1).

(1) Mém. de M^me^ du Hausset, Introd., p. 1. — Lacretelle, L. X, p. 178.

CHAPITRE LII.

Anarchie dans l'État. Querelle des billets de confession. Le roi exile tour à tour le parlement, puis l'archevêque de Paris. Persécution des protestants. Marie-Thérèse recherche l'alliance de la France, et fait des avances à Mme de Pompadour. Guerre contre l'Angleterre au sujet de l'Acadie. Alliance avec l'Autriche. — 1750-1756.

La France semblait, au milieu du xviiie siècle, plus puissante, plus prospère que dans aucun des siècles précédents ; jamais Paris n'avait été plus brillant, et son séjour plus recherché par les étrangers ; jamais les écrivains français n'avaient exercé plus d'influence sur toute l'Europe ; jamais toutes les cours ne s'étaient plus empressées de se mettre au fait des affaires de France, d'adopter les modes françaises, les opinions françaises, et de donner à la France, par un tacite assentiment, la suprématie en Europe. Toutefois, jamais aussi, sans cause apparente, sans factions, sans prétentions d'aucune part à disputer l'autorité suprême, sans guerre civile, la désorganisation sociale n'avait pénétré plus avant, jusqu'au cœur du gouvernement. Ce n'était pas le peuple qui disputait l'autorité du roi ; il ne songeait point encore qu'il y eût aucun droit : ce n'étaient pas les grands ; proprement en France, il n'y en avait plus, il n'y était resté que des courtisans : ce n'étaient pas de puissants corps politiques qui osaient prétendre à représenter la nation ; on semblait ne plus se souvenir qu'il y eût eu en France des états généraux, leur nom n'était prononcé par personne. Les états provinciaux qui existaient encore en Languedoc, en Bretagne, en Bourgogne et dans quelques autres provinces, tout en s'efforçant de défendre les intérêts du peuple et la régularité de

l'administration, osaient à peine rappeler que leurs provinces avaient des droits et des libertés, et se déclaraient implicitement soumis à l'autorité royale. Les parlements qui se proposaient de maintenir l'empire des lois, l'indépendance de la couronne vis-à-vis de la cour de Rome, l'obéissance du clergé, partaient toujours, comme d'un principe fondamental, de l'autorité absolue du monarque ; ce fut pour eux un trait de courage long-temps repoussé par leurs scrupules, que de mettre en doute la légalité d'actes purement arbitraires, quand ils procédaient du roi.

Et cependant l'anarchie était au centre de l'État, elle était profonde, elle était menaçante ; l'anarchie ne venait d'aucune cause extérieure, elle était tout entière dans le cœur du monarque. Louis XV ne manquait point d'esprit ou de jugement ; il appréciait assez bien les hommes, il prévoyait assez bien les conséquences d'une résolution ou d'un événement, quand il voulait s'en donner la peine. Ce qui lui manquait, c'était le caractère, c'était la volonté. On ne s'en apercevait point au premier abord, à travers les formes sèches et dures avec lesquelles il délivrait ses commandements ; comme il n'aimait personne, il ne semblait ni séduit ni entraîné ; comme on ne le persuadait point, qu'on ne le ramenait jamais, qu'il opposait un long silence puis une courte négative, aux arguments, aux sollicitations par lesquelles on s'efforçait de lui suggérer un avis, à la première impression on aurait plutôt été disposé à le croire obstiné. Mais il faut une certaine activité de pensée pour avoir une volonté, il faut peser bien ou mal les objets en discussion pour choisir, il faut vouloir faire son métier de roi, et Louis XV ne le voulait pas ; en même temps qu'il était dévoré par l'ennui, par l'oisiveté, il repoussait avec une répugnance invincible les occupations qui étaient pour lui un devoir, et dans lesquelles il eût bientôt trouvé une distraction puissante et un plaisir. Il laissait aux ministres le soin de conduire toutes ses affaires, les appuyant seulement de loin en loin, par des coups d'autorité, et comme ses ministres n'étaient point d'accord, il ne pouvait être conséquent lorsqu'il faisait intervenir sa

parole royale pour seconder tantôt l'un tantôt l'autre. Plusieurs rois, avant Louis XV, avaient été tout aussi faibles et plus incapables, mais ils s'étaient laissés gouverner par quelque prince, quelque ministre, qui avaient plus de volonté et plus de suite qu'eux-mêmes; ce fut le sort de Louis XV de déposer les rènes de l'État d'abord entre les mains d'un vieux prêtre arrivé à l'âge où l'homme a besoin d'appui et ne peut plus en donner, ensuite entre les mains d'une femme légère, frivole et inconséquente, sans que personne songeât à les leur arracher.

M^me de Pompadour était toujours la maîtresse en titre, mais l'état de sa santé, secrètement dérangée, l'avait si complétement séparée du roi, qu'elle en avait profité pour écrire à son mari, Le Normand d'Étioles, qu'elle avait cessé de l'offenser. « Je reconnois mon tort, lui disoit-elle, et je veux le » réparer. Déjà le point capital de ma faute a cessé, il ne » me reste plus que d'en faire cesser les apparences, ce que » je souhaite ardemment; je suis résolue d'effacer, par ma » conduite à venir, ce qu'il y a eu d'irrégulier dans ma » conduite passée. Reprenez-moi, vous ne me verrez plus » occupée qu'à édifier le monde par l'union où je vivrai avec » vous, autant que j'ai pu le scandaliser par ma séparation (1) .... » Le but de cette démarche de M^me de Pompadour était de se faire nommer dame du palais de la reine, ce que la douce Marie avait refusé timidement, en disant seulement « qu'il y auroit trop d'indécence pour elle à accorder cette place à une personne qui vivoit dans une scandaleuse séparation de son mari, n'osant pas même s'approcher des autels pour y recevoir la communion; qu'elle, pour sa personne, ne trouvoit rien à dire à l'innocence de son commerce et de ses liaisons avec le roi, mais que cela ne réparoit nullement la brèche que M^me de Pompadour faisoit à sa réputation. » C'est en raison de cette réponse de la reine que la cessation du scandale devenait une affaire importante, non seulement pour la cour qui était aux pieds de M^me de Pompa-

(1) Anecdotes de la cour de France, ch. 24, p. 9.

Digitized by Google

dour, mais pour le royaume, mais pour les puissances étrangères elles-mêmes, puisque cette femme faisait réellement les fonctions de premier ministre, et que tout le monde à son tour était appelé à traiter avec elle.

Malgré la lettre qu'elle venait d'écrire à son mari, Mme de Pompadour n'avait aucune intention de s'éloigner de Louis XV, ni lui d'y consentir. Aussi, avant que la lettre fût portée, le prince de Soubise se rendit chez M. d'Étioles, et lui annonça que dans quelques heures on lui remettrait une lettre de Mme de Pompadour; qu'à la vérité il était maître de faire ce qu'il voudrait, et qu'on ne prétendait pas forcer sa résolution, puisqu'au contraire on voulait que sa réponse fût entièrement libre; mais qu'il lui conseillait, en qualité d'ami, de ne point accepter les offres contenues dans la lettre; que s'il le faisait il ne manquerait pas de désobliger le roi. Pour donner plus de poids à ce conseil, il lui remit une ordonnance du roi portant une augmentation très considérable dans ses droits de finance. M. d'Étioles aurait alors été bien embarrassé de reprendre sa femme qu'il n'aimait et n'estimait plus; il se défendit pourtant autant qu'il le fallait pour accroître le mérite de sa complaisance, et sauver les apparences de son mépris envers une personne dont il pouvait tout espérer et tout craindre. Puis il répondit à sa femme qu'il lui pardonnait sincèrement, mais que sa résolution était prise de ne plus habiter avec elle; quoique conçu dans les termes les plus mesurés, les plus polis et les plus respectueux, le refus était clair et aussi clair qu'on pouvait le souhaiter. Mme de Pompadour eut grand soin de faire voir la copie de sa lettre et la réponse de son mari; dès lors, au lieu d'un évêque, elle en trouva vingt disposés à lui accorder l'indulgence plénière, et à la conduire eux-mêmes aux autels pour communier. Elle ne put, il est vrai, obtenir un jésuite pour confesseur; la société, peut-être pour ménager le dauphin en qui elle avait mis son espoir, ne voulut permettre à aucun de ses membres de lui donner l'absolution si elle ne s'éloignait pas de la cour; et ce fut la cause du profond ressentiment de la favorite contre cet ordre : mais cette interdiction était secrète, le

scandale public était levé, Mme de Pompadour qui avait déjà reçu les honneurs du Louvre, c'est-à-dire le tabouret et la faculté de s'asseoir en présence de la reine, après lui avoir été présentée pour en recevoir un baiser, et qui les avait réclamés en s'autorisant de l'exemple de Mme de Montespan, à laquelle Louis XIV les avait accordés, encore qu'elle ne fût point duchesse, fut, comme elle le désirait, nommée dame du palais de la reine; et il faut dire qu'elle se comporta toujours envers elle avec tout le respect et toute la soumission qu'elle lui devait (1).

Tandis que le premier lien de Mme de Pompadour avec le roi était rompu, elle s'étudiait sans relâche à trouver de nouveaux moyens de l'amuser, de le distraire; ses concerts, ses spectacles dans les petits appartements étaient tous les jours plus soignés; une attention continuelle était apportée à varier les plaisirs d'un homme qui n'en trouvait aucun dans l'accomplissement de ses devoirs, qui repoussait toute occupation sérieuse; mais Mme de Pompadour connaissait assez le roi pour savoir qu'il lui fallait des maîtresses. Sa jalousie pour écarter toutes celles qui auraient pu la supplanter, qui avaient un rang dans le monde, de l'esprit, de la conversation, était vigilante et furieuse, tandis qu'elle se prêtait volontiers à introduire auprès de lui des jeunes filles dont elle croyait n'avoir rien à redouter. Le marquis de Lugeac, neveu de Mme de Pompadour, s'entendait pour cet infâme métier avec Lebel, valet de chambre du roi, et ils étaient toujours sûrs d'être secondés au besoin par l'intendant de police. Bientôt Mme de Pompadour découvrit que Louis XV pourrait lui-même s'amuser à faire l'éducation de ces jeunes malheureuses. Des petites filles de neuf à douze ans, lorsqu'elles avaient attiré les regards des gens de la police par leur beauté, étaient enlevées à leurs mères par plusieurs artifices, conduites à Versailles, et retenues dans les parties les plus élevées et les plus inaccessibles des petits appartements du roi. Là il passait des heures avec elles; chacune d'elles avait deux bonnes pour la servir; le roi toutefois s'amusait à les

(1) Anecdotes de la cour de France, P. I, ch. 4 et 5, p. 83-108.

Digitized by Google

habiller, à les lacer, à leur faire des exemples pour écrire, aussi plusieurs arrivèrent-elles à avoir une écriture absolument semblable à la sienne. Il avait le plus grand soin de les instruire lui-même des devoirs de la religion ; il leur apprenait à lire, à écrire et à prier Dieu comme un maître de pension. Il ne se lassait pas de leur tenir le langage de la dévotion. Il faisait plus, il priait lui-même à deux genoux avec elles, toujours avec sa piété accoutumée, et cependant, dès le commencement de cette éducation si soignée, il les destinait au déshonneur. M^me^ de Pompadour, qui ne faisait pas semblant de s'apercevoir du train de vie de son ami, lui donna vers 1753 la charmante retraite de l'Hermitage dans le parc de Versailles, sur la route de Saint-Germain. Ce bâtiment et le jardin avaient été construits et plantés pour elle, avec toutes les recherches de la volupté, aux frais du trésor royal ; elle prétendit s'en être ennuyée, et elle voulut donner au roi les moyens d'éviter la publicité dans ses rendez-vous de galanterie. Bientôt quelques maisons élégantes furent bâties dans l'enclos attenant qu'on nommait le Parc-aux-Cerfs. Elles furent destinées à recevoir les jeunes filles qui attendaient les embrassements de leur maître. Elles étaient soignées dans leurs couches, mais leurs enfants leur étaient toujours enlevés pour être placés dans des colléges ou des couvents ; jamais ils ne devaient revoir leur mère, qui de son côté ne revoyait jamais le roi. Le nombre des malheureuses qui passèrent successivement au Parc-aux-Cerfs est immense ; à leur sortie elles étaient mariées à des hommes vils ou crédules auxquels elles apportaient une bonne dot. Quelques unes conservaient un traitement fort considérable. « Les dépenses » du Parc-aux-Cerfs, dit Lacretelle, se payoient avec des » acquits du comptant. Il est difficile de les évaluer ; mais il » ne peut y avoir aucune exagération à affirmer qu'elles coû» tèrent plus de 100 millions à l'État. Dans quelques libelles » on les porte jusqu'à un milliard (1). »

(1) Lacretelle, L. X, p. 169-170. — Anecdotes de la cour de France, P. II, ch. 3-5, p. 218-252. — M^me^ du Hausset, p. 103-112.

Mais ce n'étaient pas seulement les débauches de Louis XV qui le rendaient incapable de remplir ses devoirs de roi ; dans tout l'ensemble de sa vie, on retrouvait cet égoïsme paresseux qui lui faisait repousser toute contention d'esprit, et laisser flotter son âme de distractions en distractions. Mme Campan représente sa vie intérieure, à une époque beaucoup plus tardive, il est vrai, mais il ne paraît point que, dans l'intervalle, ses habitudes eussent changé. « Le roi, dit-elle, » ne pensoit qu'au plaisir de la chasse : on auroit pu croire que » les courtisans se permettoient une épigramme, quand on » leur entendoit dire sérieusement les jours où Louis XV ne » chassoit pas : Le roi ne fait rien aujourd'hui. Les petits » voyages étoient aussi une affaire très importante pour le » roi. Le premier jour de l'an, il marquait sur son almanach » les jours de départ pour Compiègne, pour Fontainebleau, » pour Choisy, etc. Les plus grandes affaires, les événements » les plus importants ne dérangeoient jamais cette distribution » de son temps. L'étiquette existoit encore à la cour, avec » toutes les formes qu'elle avoit reçues sous Louis XIV, il n'y » manquoit que la dignité. Quant à la gaîté, il n'en étoit plus » question : de lieu de réunion où l'on vît se déployer l'esprit » et la grâce des Français, il n'en falloit point chercher à » Versailles. Le foyer de l'esprit et des lumières étoit à Paris.

(1750-1756.) » Séparer Louis de Bourbon du roi de France » étoit, comme on le sait, ce que le monarque trouvoit de plus » piquant dans sa royale existence. *Ils l'ont voulu ainsi, ils » ont pensé que c'étoit pour le mieux;* c'étoit sa façon de » parler quand les opérations des ministres n'avoient pas de » succès. Le roi aimoit à traiter lui-même la honteuse partie » de ses dépenses privées. Il vendit un jour à un premier com- » mis de la guerre une maison où il avoit logé une de ses maî- » tresses : le contrat fut passé au nom de Louis de Bourbon ; » l'acquéreur porta lui-même au roi, dans son cabinet parti- » culier, un sac contenant en or le prix de sa maison.

» Louis XV voyoit très peu sa famille ; il descendoit tous » les matins, par un escalier dérobé, dans l'appartement de » Mme Adélaïde (l'aînée de ses filles, née le 23 mars 1732).

» Souvent il y apportoit et y prenoit du café qu'il avoit fait » lui-même. Mme Adélaïde tiroit un cordon de sonnette qui » avertissoit Mme Victoire de la visite du roi. Mme Victoire, en » se levant pour aller chez sa sœur, sonnoit Mme Sophie, qui, » à son tour, sonnoit Mme Louise. Les appartements des prin- » cesses étoient très vastes. Mme Louise logeoit dans l'apparte- » ment le plus reculé. Cette dernière fille du roi étoit contre- » faite et fort petite ; pour se rendre à la réunion quotidienne, » la pauvre princesse traversoit, en courant à toutes jambes, » un grand nombre de chambres : et malgré son empresse- » ment, elle n'avoit souvent que le temps d'embrasser son » père, qui partoit de là pour la chasse.

» Tous les soirs à six heures, Mesdames interrompoient la » lecture que je leur faisois pour se rendre avec les princes » chez Louis XV : cette visite s'appeloit le débotter du roi, » et étoit accompagnée d'une sorte d'étiquette. Les princesses » passoient un énorme panier qui soutenoit une jupe chamarrée » d'or ou de broderie : elles attachoient autour de leur taille » une longue queue, et cachoient le négligé du reste de leur » habillement, par un grand mantelet de taffetas noir, qui » les enveloppoit jusque sous le menton. Les chevaliers d'hon- » neur, les dames, les pages, les écuyers, les huissiers por- » tant de gros flambeaux les accompagnoient chez le roi. En » un instant, tout le palais, habituellement solitaire, se trou- » voit en mouvement ; le roi baisoit chaque princesse au front, » et la visite étoit si courte, que la lecture, interrompue par » cette visite, recommençoit souvent au bout d'un quart- » d'heure. Mesdames rentroient chez elles, dénouoient les » cordons de leurs jupes et de leurs queues, reprenoient leur » tapisserie, et moi mon livre (1). »

Le dérèglement des mœurs, qui était affiché à la cour avec une impudence qu'on n'avait point égalée dans les siècles précédents, se reproduisait chez les courtisans à l'exemple du maître, et eux à leur tour contribuaient ainsi à aliéner la nation de son gouvernement ; non seulement ils couraient

(1) Mém. de Mme Campan, T. I, ch. 1, p. 12

Digitized by

après toutes les voluptés illicites, mais ils y mettaient leur gloire, et le renom de séducteur était celui qu'ils ambitionnaient le plus. Ils songeaient bien moins à l'amour, même aux désirs, qu'aux succès de l'amour-propre ; ils se plaisaient à publier leurs bonnes fortunes et leurs perfidies, souvent ils s'efforçaient de ternir la réputation des femmes les plus vertueuses, et c'était un des artifices habituels du duc de Richelieu, de faire veiller ses équipages dans plusieurs quartiers à la fois pour faire croire qu'il avait des rendez-vous nocturnes dans des lieux où on ne le connaissait même pas. Le nombre des familles qui, à Paris, étaient troublées, étaient déshonorées par les désordres du roi ou de ses courtisans était donc très considérable ; mais le scandale faisait encore plus d'ennemis à la cour que les offenses directes. Ceux que le peuple devait respecter s'étaient étudiés à se rendre méprisables, et depuis que l'autorité semblait faire sa principale affaire de protéger le vice, la société marchait rapidement vers sa dissolution.

En même temps, les vices du roi agissaient d'une manière plus directe encore sur le bien-être, sur l'aisance de toutes les familles du royaume. C'était à eux qu'il fallait attribuer le désordre des finances, les emprunts qui se multipliaient, et les impôts nouveaux dont on grevait la population. Le luxe extravagant de la favorite, le goût qu'elle avait excité chez le roi pour les bâtiments, les objets d'art et les spectacles, le jeu ruineux auquel Louis XV appelait ses courtisans, faisaient disparaître les millions bien plus rapidement que toutes les maîtresses subalternes. Chaque courtisan à son tour éprouvait les besoins que multiplie la rage des plaisirs ; chacun sollicitait et obtenait des grâces pécuniaires, et les acquits du comptant qui ne laissaient aucune trace de l'objet de la dépense se multipliaient au point de tenir le contrôleur des finances dans un embarras continuel. Par un enchaînement imprévu, ce furent ainsi les vices personnels du monarque qui, en produisant au trésor un déficit qu'on ne pouvait combler, mirent aux prises, au milieu du XVIII[e] siècle, le clergé et les parlements, renouvelèrent les persécutions religieuses,

alarmèrent tous les corps sur leurs priviléges, en faisant voir qu'on prétendait mettre le bon plaisir au-dessus d'eux tous, excitèrent les fermentations de l'esprit de parti avant même qu'il eût trouvé des sujets dignes d'occuper l'opinion publique, et donnèrent enfin à toute la France le sentiment de la complète dissolution du pouvoir social.

Nous avons vu qu'au mois de mai 1749, M. de Machault qui, depuis quatre ans, avait remplacé Orry au contrôle général, avait fait rendre un édit qui soumettait à une contribution du vingtième de leur revenu tous les Français, quelle que fût leur condition, et par quelque privilége qu'ils se fussent jusqu'alors dispensés de payer l'impôt. Il y avait quelque chose de si choquant et de si absurde dans cette exemption des riches qui prétendaient ne point devoir contribuer aux dépenses nationales, tandis que tout le fardeau retombait sur les pauvres; l'opinion publique, réveillée par Quesnay et par les économistes qui représentaient l'agriculture comme la source unique des richesses, commençait tellement à se prononcer contre les grands propriétaires qui prétendaient ne rien devoir, que l'opposition au vingtième fut moins ouverte, moins obstinée qu'on ne s'y attendait d'abord. Le clergé seul osa résister avec obstination, tandis qu'on ne parla point de l'opposition de la noblesse, excepté dans les pays d'États où elle se confondait avec les vœux de tout le peuple. Le parlement envoya au roi trois de ses présidents pour lui faire des remontrances contre le vingtième, non pas au nom des privilégiés, mais du peuple, disait-il, qui était déjà accablé par les taxes. Le roi leur répondit qu'il voulait que le lendemain son édit fût enregistré, et qu'on vînt lui en rendre compte avant deux heures à Choisy. On délibéra de nouveau, mais avec pusillanimité et embarras, et il fut résolu que le premier président supplierait le roi d'avoir compassion de son peuple déjà épuisé par la guerre, et si le monarque persistait dans sa volonté, le parlement, déchargeant ainsi sa conscience, procéderait à l'enregistrement.

En effet, l'enregistrement eut lieu ; le parlement se contentant d'insister sur la fixation et la durée de l'impôt, et sur sa destination au paiement des dettes, non aux dépenses cou-

rantes. Mais loin d'acquitter les dettes, le contrôleur-général, forcé par la prodigalité du roi, ne songeait qu'à en contracter de nouvelles ; les capitalistes de la France et de l'étranger avaient commencé à trouver qu'aucun revenu n'était plus commode à percevoir que celui des fonds publics, et ils s'empressaient d'apporter leur argent, sans se soucier de connaître l'état réel des finances. Cette extrême facilité favorisait d'autre part les dissipations du gouvernement ; jamais il ne se trouvait arrêté par un besoin réel ; le présent était facile, et personne ne prenait soin de l'avenir sur lequel un fardeau écrasant était rejeté. En même temps que l'édit du vingtième, il en avait paru un autre qui créait 1,800,000 livres de rente au denier vingt, faisant un capital de 36 millions. Puis au mois de mai 1751, un nouvel édit porta création de 2 millions de rentes viagères sur l'Hôtel-de-Ville et de 900,000 liv. de rentes héréditaires sur la ferme des postes. Le tout estimé équivaloir à un emprunt de 50 millions. Le parlement se crut obligé à faire des représentations nouvelles. Louis XV les écouta avec beaucoup de sang-froid, et répondit qu'il les croyait dictées par le zèle pour son service ; mais il ajouta que cet emprunt était nécessaire, et qu'il n'entendait pas que les remontrances fussent imprimées. Le parlement voulut tenter de faire d'itératives remontrances, et le roi lui répondit : *Un plus long délai ne pourroit que me déplaire*. Fort de l'opposition des autres corps de l'État contre l'établissement du vingtième, le parlement observa, cette fois, qu'on ne pouvait concilier cette nouvelle augmentation de la dette de l'État avec l'édit de l'établissement du vingtième destiné à les éteindre ; et le roi, environné de son conseil de dépêches, répondit avec le ton d'un maître, et d'un maître mécontent : *J'ai eu assez de patience et de bonté, je veux être obéi dans le jour*. L'édit fut enregistré, en effet, mais avec la clause, *du très exprès commandement du roi* (1).

Les États d'Artois, de Bourgogne, de Bretagne et de Languedoc

(1) Decrusy et Taillandier, Lois françaises, T. XXII, p. 223-225 et 248. — Soulavie, Mém de Richelieu, T. VIII, ch. 8, p. 189-192. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 180. — Biogr. univ , art. *Machault*, T. XXVI, p. 45.

Digitized by Google

se plaignirent très hautement de ce que la cour, par l'établissement uniforme du vingtième sur tous les biens, tendait à abolir le droit de consentir le don gratuit qu'ils accordaient au prince. Les États de Bretagne furent ceux dont l'opposition fut la plus vigoureuse ; ils déclarèrent d'une voix unanime qu'il n'y aurait pas de vingtième levé en Bretagne. Il fut résolu de faire des remontrances au roi, mais les commissaires qu'il avait nommés déclarèrent que, sous peine de désobéissance, aucun député ne devait sortir de Rennes. Les membres des États renoncèrent à la députation ; mais malgré la défense du roi, ils se séparèrent. Cependant Machault reconnaissait que les pays d'État étaient les mieux administrés de France, ceux où les rentrées étaient le plus assurées. Il était assez disposé à se prêter à ce que la perception fût faite par une commission mixte, nommée de concert par les États et le roi ; il menaçait bien de supprimer les États, mais il aurait regretté de le faire ; il négocia donc sans réussir à obtenir le vingtième, et ses négociations durèrent aussi long-temps que son ministère (1).

Dans le vrai, on commençait à reconnaître que c'était sur les biens du clergé que Machault comptait principalement pour subvenir aux besoins de l'État, soit que ce fût son intention dès le principe, ou que l'opposition qu'il trouvait dans les autres corps lui fît naître le désir de s'adresser à une corporation qu'on croyait infiniment riche, et qui n'ayant dans ses biens qu'un intérêt viager, pouvait être dépouillée du fonds lui-même, si l'on trouvait moyen de pourvoir à la subsistance des occupants actuels. La suppression de plusieurs monastères lui paraissait le moyen le plus sûr de ramener au trésor l'abondance. Il avait commencé par faire rendre, au mois d'août 1749, un édit sur les établissements et les acquisitions des gens de main-morte, où se fondant sur ce que les biens immeubles qui passent entre leurs mains cessent pour toujours d'être dans le commerce, il renouvelait la défense de faire aucun nouvel établissement de chapitres, colléges, séminaires, maisons ou communautés religieuses, hôpitaux et

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 8, p. 192-202.

communautés, sans une permission expresse, portée par lettres-patentes enregistrées au parlement du ressort, laissant voir dans toute cette loi, qui est assez longue, qu'il regardait non-seulement l'accroissement, mais l'existence de ces propriétés ecclésiastiques comme un mal pour le royaume (1).

Une année plus tard, le 17 août 1750, il fit un pas de plus par l'ordonnance qui enjoignit à tous les bénéficiers du clergé de donner dans six mois, pour tout délai, des déclarations des biens et revenus de leurs bénéfices. D'après le préambule, l'objet de cet édit était surtout d'assurer l'égalité des répartitions « de ces subsides dont la fidélité du clergé lui impose » l'obligation, et qu'il a fournis dans tous les temps pour sub- » venir et contribuer aux nécessités publiques. » Toutefois, disait le roi, « notre intention est que ces déclarations soient » mises sous nos yeux, pour connoître par nous-même la véri- » table valeur des biens du clergé de France, et éclaircir les » préventions désavantageuses auxquelles l'ignorance de cet » objet a donné lieu (2). »

Le parlement qui avait toujours ressenti à l'égard du clergé la plus vive jalousie, vit avec plaisir que le ministère songeait à diminuer ses richesses et ses priviléges, et ce fut sa principale raison pour montrer moins de vigueur qu'on ne s'y attendait, à repousser l'édit du vingtième : le parti philosophique dont Machault recevait les inspirations, se réjouissait de toute brouillerie entre l'État et l'Église ; et M^me de Pompadour qui regardait les prêtres comme ses ennemis personnels, applaudissait au projet de les dépouiller.

L'Église reconnut bien vite de quel danger elle était menacée. Le vieil évêque de Marseille écrivit au contrôleur-général : « Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir » à Dieu ou au roi, vous savez lequel des deux auroit la pré- » férence (3). » Cependant, quoique les prêtres n'oublient pas plus que les autres hommes leurs intérêts temporels, ils répugnent en général à engager une querelle sur des affaires

(1) Lois françaises, T. XXII, p. 226.
(2) *Ibid.*, T. XXII, p. 236.
(3) Voltaire, Siècle de Louis XV, T. II, ch. 36, p. 2.

Digitized by Google

d'argent, et le clergé de France réussit assez vite à changer l'objet de la discussion. Dès la publication de l'édit du vingtième, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, avait réuni chez lui quinze ou seize des évêques qui se trouvaient dans la capitale; ils étaient convenus qu'ils devaient se conserver la prérogative d'offrir au roi des dons gratuits, et ne point permettre qu'on pût leur en faire perdre le mérite par la violence. Ces prélats ayant rédigé leurs observations sur l'édit du vingtième, les firent présenter au roi par Boyer, évêque de Mirepoix; ils les communiquèrent à tous les évêques du royaume, et tous répondirent également en réclamant le maintien des immunités de l'Église et en refusant les déclarations demandées. Mais en même temps, comme s'ils pressentaient l'hostilité secrète des parlements qu'ils accusaient de jansénisme, ils s'entendirent pour les attaquer à leur tour sur leur propre terrain (1).

Les deux opinions des molinistes et des jansénistes avaient long-temps divisé le clergé de France; mais depuis que Louis XIV avait embrassé avec tant de chaleur l'un des deux partis, toutes les promotions aux dignités de l'Église avaient été faites en un seul sens. Après le père La Chaise qui tenait pour lui la feuille des bénéfices, le père Le Tellier qui lui avait succédé, s'était montré bien plus intolérant; puis Dubois, puis le cardinal de Fleury pour plaire à la cour de Rome, et enfin Boyer, évêque de Mirepoix, par conviction, n'avaient pas conféré une seule des dignités de l'Église sans s'être assurés que le récipiendaire, quels que fussent d'ailleurs sa conduite ou ses principes, était dévoué à la bulle *Unigenitus*. La Sorbonne, qui long-temps avait paru balancer l'autorité de Rome, était de même désormais tout entière acquise aux opinions molinistes. Le jansénisme s'était réfugié dans la savante congrégation de l'Oratoire, dans celle de Sainte-Geneviève et dans quelques couvents de filles. En même temps, hors du clergé, les hommes les plus pieux, les plus insensibles aux intérêts du monde, étaient demeurés fidèles à ces doctrines sévères. Les

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 9, p. 213.

parlements les conservaient aussi, moins par zèle religieux que par opposition au clergé. Boyer, et Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, lorsqu'ils reconnurent que les propriétés de l'Église étaient en danger, se figurèrent que l'attaque à laquelle ils étaient exposés, ne pouvait devenir sérieuse qu'en raison de l'hostilité de cette secte ennemie, et ils résolurent d'extirper entièrement de France des opinions déjà condamnées par l'Église. Les progrès de l'incrédulité provenaient, disaient-ils, du défaut d'un tribunal chargé de la surveiller et de la punir. Avec de la vigueur on était encore à temps de débarrasser l'Église des jansénistes, des philosophes et des huguenots.

La vigueur et l'obstination la plus inflexible étaient les qualités par lesquelles l'archevêque de Paris l'emportait le plus sur tous les autres prélats. L'austérité de ses mœurs, l'abondance de ses aumônes qui n'étaient pas, il est vrai, distribuées avec beaucoup de discrétion (1), son élocution facile et brillante, son esprit cultivé et la beauté imposante de sa figure lui avaient gagné une haute considération. Au milieu d'une cour corrompue et en face des progrès de la philosophie et des sciences, il avait conservé tout le zèle intolérant des temps de persécution. Il arma le clergé d'un pouvoir qu'on dit avoir été un moment exercé par le cardinal de Noailles ; il instruisit tous les curés qui dépendaient de lui, à demander aux mourants des certificats de confession avant de pouvoir licitement leur accorder le viatique et les saintes huiles ; et si le malade ne produisait pas le billet de confession, le nom du confesseur et l'attestation qu'il avait accepté la bulle *Unigenitus*, le curé lui refusait les sacrements. En même temps toutes les chaires retentissaient des dénonciations des prédicateurs contre les hérétiques, schismatiques, novateurs, jansénistes et semi-pélagiens, de manière à ce que le public appliquât ces noms aux hommes auxquels les prêtres fanatiques refusaient les sacrements (2).

(1) M[me] du Hausset en rapporte quelques exemples fort comiques, p. 169.

(2) Arrêt du parlement de Paris qui défend les refus de sacrements, 18 avril 1752, Lois françaises, T. XXII, p. 251.

Digitized by Google

Ce n'était pas seulement les hommes pieux et sincèrement attachés aux mystères de l'Église, qui étaient plongés dans la douleur par le refus des sacrements à leurs derniers moments. Les tièdes, les incrédules ne redoutaient guère moins cette espèce de proscription. Eux-mêmes et leurs familles les regardaient comme une flétrissure à laquelle ils ne voulaient pas se soumettre; le parlement repoussait comme un établissement déguisé de l'inquisition, ce tribunal secret qui attendait chaque homme à la sortie de la vie, et qui, en ne condamnant que les moribonds, faisait cependant trembler les vivants. D'ailleurs il s'annonçait par les rigueurs les plus effrayantes. Ni les plus hautes dignités, ni les vertus les plus recommandables ne mettaient les mourants à l'abri d'un odieux interrogatoire. On distinguait surtout, parmi les ministres les plus dévoués aux rigueurs de l'archevêque, le curé de Saint-Étienne-du-Mont, Bouettin, qui, élevé lui-même parmi les jansénistes, poursuivait avec une sorte de fureur le parti qu'il avait quitté. On n'entendait parler que des menaces par lesquelles il troublait les derniers moments de ses ouailles les plus saintes. Une des premières victimes de son fanatisme fut le poëte latin Coffin, ami et successeur de Rollin dans la place de principal du collége de Beauvais, qui avait orné les hymnes de l'Église d'une poésie élégante et harmonieuse. De même que Rollin, Coffin était janséniste ; le curé de Saint-Étienne vint à sa dernière heure le désoler en lui demandant la rétractation de ses erreurs. Le malade octogénaire s'indigna de cette violence, et mourut sans avoir été communié. Un neveu de Coffin, conseiller au Châtelet, obtint cependant par son courage, que les restes de cet homme pieux fussent reçus dans l'église. Mais six mois plus tard, ce neveu tomba à son tour dangereusement malade, et le même curé de Saint-Étienne-du-Mont, en lui refusant les sacrements, précipita sa mort (1).

Le parlement fit informer contre le curé fanatique et le

(1) Lacretelle, T. III, L. X, p. 188-190.— Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 10, p. 236. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. II, ch. 36, p. 3. — *Ibid.*, Hist. des parlements de Paris, ch. 65, p. 369.— Biogr. univ., art. *Christophe de Beaumon*, T. III, p. 645 et art. *Coffin*, T. IX, p. 186.

Digitized by Google

décréta de prise de corps ; le curé refusa de répondre, et l'archevêque de Paris déclara qu'il lui avait donné des ordres ; que les billets de confession étaient un saint usage qu'il jugeait essentiel de remettre en vigueur, qu'il avait été employé avec succès à extirper l'hérésie des prétendus réformés, qu'il n'en aurait pas moins contre l'hérésie des appelants. Le parlement condamna le curé de Saint-Étienne-du-Mont, à une aumône de trois livres, peine qui était réputée flétrissante, et lui enjoignit de ne plus refuser les sacrements ; mais le conseil cassa cet arrêt : « pour empêcher les juges séculiers d'excéder les bornes » de l'autorité qui leur est confiée, en imposant aux ministres » de l'Église des lois sur des matières purement spirituelles, » telles que la disposition des choses saintes, dont ils ne » tiennent le pouvoir que de Dieu seul (1). » Ainsi se manifestait l'anarchie jusque dans le gouvernement : on ne savait plus à qui l'on devait obéir, du curé ou de l'archevêque, du parlement ou du conseil. L'archevêque de Paris, les curés, les jésuites, comprirent que l'occasion était belle pour brouiller la cour avec la magistrature : il leur suffisait d'exciter la colère du parlement, par de nouveaux actes d'inquisition bien signalés. Le roi se tairait, le parlement voudrait jouer le rôle du roi, le conseil crierait à l'usurpation, la favorite serait effrayée, les projets de Machault seraient abandonnés ; les philosophes, de leur côté, s'emporteraient à l'approche d'une persécution nouvelle ; le parlement, fidèle à la religion, rejetterait leur secours, condamnerait leur impiété, et la cour fatiguée reprendrait l'habitude de se soumettre aux jésuites. Tout arriva d'abord comme ils l'avaient prévu, ou plutôt comme ils l'avaient ordonné (2).

Une occasion éclatante se présenta bientôt ; Louis duc d'Orléans, surnommé le Dévot, était mourant à son monastère chéri de Sainte-Geneviève, et il expira en effet le 4 février 1752. Il était entouré de jansénistes inébranlables, dont il partageait les convictions. Le curé de Saint-Étienne mit de

(1) Lois françaises, T. XXII, p. 252. — Arrêt du conseil à Versailles, 29 avril 1752.

(2) Lacretelle, T. III, L. X, p. 191.

l'orgueil à venir le disputer à ses anciens confrères, et après l'avoir entendu, il lui refusa la communion; mais le prince se fit administrer par son aumônier, et ne permit point qu'on poursuivît le curé, qui se désespérait de n'avoir point été dénoncé pour un fait si audacieux. Bientôt, toutefois, un autre de ses paroissiens, attaché à la maison d'Orléans, un ancien aumônier de l'abbesse de Chelles, vint lui offrir l'occasion qu'il cherchait. Le curé de Saint-Étienne ne manqua pas d'excommunier cet ecclésiastique à son lit de mort. Au bruit de cette nouvelle violence, toutes les chambres du parlement s'assemblèrent. Le curé de Saint-Étienne fut décrété encore une fois de prise de corps; la cour se déclarait appelée à prévenir ou réprimer « le scandale causé par le refus public des sacre- » ments qui seroit fait à l'occasion de la constitution *Unigeni-* » *tus,* en lui donnant le caractère d'une règle de foi (1). » Comme les motifs et le ton de cet arrêt s'accordaient avec les principes de tolérance que l'opinion publique avait adoptés, il excita le plus vif enthousiasme en faveur des magistrats. Le conseil cassa l'arrêt; les molinistes redoublèrent de fureur. L'archevêque usurpant un droit que ne lui donnait point sa place, destitua la supérieure de l'Hôpital-Général de Paris, sous prétexte de son opposition à la bulle *Unigenitus,* le parlement l'accusa d'usurpation; il arrêta qu'on tiendrait l'assemblée de l'Hôpital en l'absence des principaux administrateurs, et que les anciens subalternes révoqués y assisteraient. Deux de ceux-ci avaient été chez l'archevêque, qui, muni de lettres de cachet, arrêta leur démarche. Le roi envoya au parlement des lettres de jussion, auxquelles il répondit par des remontrances. Les magistrats, après les vacances, furent mandés à Versailles, avec l'ordre d'y porter leurs registres. Le roi leur défendit de délibérer et garda les registres pour leur en ôter les moyens. Le parlement déclara que la défense de délibérer étant une interdiction générale, il ne pouvait plus continuer aucun service, et il cessa en effet ses fonctions (2). Les évêques

(1) Arrêt du 18 avril 1752, Lois françaises, T. XXII, p. 251.

(2) Soulavie, T. VIII, ch. 10, p. 244. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 193. — Déclarations sur l'administration de l'Hôpital du 24 mars 1751.

de province correspondants de l'archevêque de Paris répétaient les mêmes scènes. A Langres, on refusait d'enterrer les appelants; à Orléans, on recommandait au peuple de distinguer les molinistes d'avec les jansénistes, qui étaient excommuniés et livrés à Satan. Les parlements poursuivaient des refus scandaleux de sacrements à Montargis, à Joigny, à Sens, à Amiens, à Langres, à Tours et à Aix. On allait jusqu'à refuser l'eucharistie en présence du peuple assemblé et à la table de la communion. L'évêque de Montpellier, obligé par arrêt, de faire donner le viatique à un clerc janséniste qui se mourait, envoya son grand-vicaire consommer les hosties consacrées dans tous les ciboires de Montpellier. Le roi était consterné de ces querelles scandaleuses, il blâmait tout à la fois et les rigueurs de l'archevêque et les poursuites du parlement. Les prédicateurs tonnaient contre les magistrats, ceux-ci faisaient arrêter les prédicateurs. Les jansénistes, pour avoir le plaisir de se faire refuser les sacrements, feignaient quelquefois d'être malades, et quelques incrédules, pour mieux fronder la cour, feignaient d'être jansénistes. Les jésuites jouaient leurs adversaires dans des comédies moins plaisantes que profanes, qu'ils faisaient répéter à leurs élèves; les jansénistes excellaient dans les caricatures, les philosophes se livraient aux discussions les plus hardies, et les libertins composaient et faisaient chanter au peuple des chansons impies. C'était un mélange inouï d'incrédulité et de fanatisme, de fureur et de gaieté (1).

Mme de Pompadour restait indécise au milieu de ces querelles; M. de Machault lui représentait que le moment était venu, grâce à l'animosité des parlements et au mécontentement du peuple, de réduire enfin les prérogatives du clergé, et de le forcer à supporter sa part des dépenses de l'État, de supprimer même quelques uns des plus riches monastères, et d'employer leurs biens à combler le déficit des finances. Le comte d'Argenson, au contraire, insistait sur le danger de laisser les parlements développer leur esprit d'indépendance, et

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 10, p. 246. — Lacretelle, L. X, p. 195. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. II, ch. 36, p. 5, et Hist. du parlement de Paris ch. 65, p. 369.

prétendre à limiter l'autorité royale. Les avis du contrôleur-général plaisaient à la marquise, ceux du comte d'Argenson plaisaient au roi, et l'anarchie se perpétuait. Le parlement représentait que les gens d'Église étaient soumis aux lois de la police, et si S. M. persévérait à anéantir les actes par lesquels ce corps tentait de les réprimer, il le suppliait d'accepter sa démission ; il cessa en effet ses fonctions, et tous les procès, soit civils soit criminels, demeurèrent suspendus. De leur côté, les curés de Paris suspendaient aussi les leurs, et laissaient mourir les fidèles sans secours. Le roi essaya de retirer la connaissance et la poursuite des cas ecclésiastiques aux chambres des enquêtes, formées surtout de jeunes gens, et de l'attribuer à la grande chambre, composée de magistrats plus graves et plus âgés ; mais la grande chambre s'offensa de ce que la cour paraissait croire qu'elle avait d'autres maximes que le corps entier du parlement, et six ou sept arrêts se suivirent avec rapidité, tous dirigés contre l'archevêque, ou les curés auxquels on enjoignit de communier les mourants dans l'heure où ils étaient appelés ; et après avoir prévenu d'avance l'archevêque, on saisit son temporel, montant à six cent mille livres de rente.

On ne saurait rendre l'étonnement, l'indignation de tout le clergé, en apprenant une telle mesure de rigueur contre son chef ; vingt-sept évêques se trouvaient alors à Paris, ils se réunirent autour des cardinaux de La Rochefoucauld et de Soubise, et se rendirent en hâte à Versailles pour se jeter aux pieds de Louis XV, en habits pontificaux. Louis XV redoutait toutes les scènes ; le comte de Saint-Florentin qui avait les cultes dans les attributions de son ministère, voulut empêcher les prélats de se présenter au roi. Ils n'avaient point, leur disait-il, le droit de s'assembler ainsi sans ordre, comme en un concile. Les deux cardinaux parurent seuls devant le roi, qui leur répondit très brièvement, que déjà avant leur arrivée, il avait évoqué, par un arrêt de son conseil, l'affaire du refus des sacrements, et donné mainlevée de la saisie du temporel de l'archevêque de Paris.

Le dernier refus de sacrement auquel le roi faisait allusion,

concernait une sœur Perpétue du couvent de Sainte-Agathe, qui, janséniste, ainsi que toute sa communauté, avait fait appeler le curé de Saint-Médard pour l'administrer, lequel lui avait refusé les sacrements. On prétendait qu'elle avait feint une maladie grave pour faire une scène, et d'Argenson, sous ce prétexte, la fit enlever et conduire en prison, ce qui ameuta toutes les dévotes du quartier. Le parlement partageant l'irritation publique, chargea son premier président de demander au roi la permission de convoquer les pairs, et de l'inviter lui-même à se trouver à cette séance. Cette invitation fut trouvée fort audacieuse; le roi refusa l'assemblée des pairs, et remit au président un arrêt du conseil, dont le parlement refusa la lecture.

La sœur Perpétue avait été arrêtée par une lettre de cachet. Les parlements ne reconnaissaient point la légalité de ces ordres arbitraires; mais ils redoutaient, ils respectaient en silence ce sombre exercice du pouvoir, en vertu duquel tant d'honnêtes gens pourrissaient dans les cachots sans jugement. L'abbé de Chauvelin, homme adroit, éloquent, philosophe dans la société, janséniste au parlement, et qui ambitionnait l'honneur d'être chef d'opposition, osa proposer des remontrances contre les lettres de cachet. Malgré le premier président Maupeou, malgré la plupart des présidents et des vieux conseillers, on résolut que les lettres de cachet formeraient un des articles des remontrances. Trente-huit commissaires furent nommés pour les rédiger; leur projet fut soumis à l'examen des sept chambres des enquêtes et des requêtes, et après les plus grands débats, l'assemblée générale des chambres approuva, le 25 janvier 1753, les vingt-deux articles qui devaient servir de bases aux remontrances du parlement. La discussion fut longue encore, les remontrances furent agréées seulement dans l'assemblée des chambres du 5 avril; mais le roi déclarait qu'il ne recevrait aucune députation du parlement. Il insistait pour que cette cour enregistrât l'arrêt du conseil qui lui avait été communiqué, en vertu duquel il exigeait le silence et l'inaction sur les affaires du temps; tandis que le parlement arrêtait de demeurer assemblé, toute autre

Digitized by Google

affaire cessante. Le roi était vivement irrité de ce que le parlement osait attaquer les lettres de cachet, qu'il regardait comme une de ses plus précieuses prérogatives. M[me] de Pompadour, offensée par quelques propos d'un parlementaire, pressait elle-même le roi de faire un exemple, et le 4 mai 1753, quatre conseillers furent enlevés en vertu de lettres de cachet et conduits dans quatre forteresses, tandis que tous les présidents des enquêtes et des requêtes étaient exilés en même temps.

La grande chambre s'assembla aussitôt pour protester contre ce coup d'État, et confirmer tous ses actes précédents. Un peuple immense entourait la cour de justice ; il témoignait son indignation contre le clergé, contre le roi, contre sa maîtresse et contre les ministres ; il bénissait la magistrature et l'encourageait dans sa résistance. Le roi, irrité, expédia une nouvelle lettre de cachet qui exilait la grande chambre à Pontoise, et une ordonnance qui créait une chambre des vacations au couvent des Grands-Augustins pour tenir lieu de parlement. Cette ordonnance fut envoyée au Châtelet pour être enregistrée, le Châtelet refusa et persista dans son refus, malgré l'exil de son greffier et l'enlèvement de ses registres. Le roi transféra la chambre des vacations au Louvre en lui donnant le titre de chambre royale : elle n'en demeura pas moins honnie et méprisée ; ni les plaideurs ni les avocats ne voulurent paraître devant elle (1).

D'autre part, les jésuites et le clergé abusaient de leur victoire ; le scandale causé par le refus des sacrements se renouvelait chaque jour, et la cour elle-même ne pouvait plus le tolérer. Le roi et la favorite pouvaient craindre qu'un curé ne vînt leur demander à eux-mêmes un billet de confession. On profita le 23 août 1754, de la naissance d'un second fils du dauphin, qui, depuis, fut le malheureux Louis XVI, pour ménager un rapprochement entre les partis. Un prélat vertueux,

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 10, p. 250-274. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 201. — Siècle de Louis XV, ch. 36, p. 10. — Hist. du parlement, ch. 66, p. 378. — Biogr. univ., art. *Ab. Chauvelin*, T. VIII, p. 309. — Recueil des remontrances du parlement en 2 vol. in-12.

pacifique et plein d'aménité, le cardinal de La Rochefoucauld, promit d'engager les évêques à ne plus insister sur les billets de confession, mais il exigea en retour qu'on les délivrât de tout sujet d'inquiétude quant aux biens de l'Église, en renonçant aux projets du contrôleur-général. L'exemption d'impôts accordée aux ecclésiastiques, et les abonnements obtenus par les pays d'État, avaient tellement dénaturé le projet de Machault, que le vingtième avait produit fort peu de chose ; ce ministre était dégoûté des finances, et il demanda lui-même de passer au ministère de la marine. Moreau de Séchelles lui succéda le 28 mai 1754 au contrôle-général. Pendant qu'il dirigeait encore les finances, Machault avait fait rendre en 1753, un édit fameux, par lequel il rendait la liberté au commerce des grains dans l'intérieur de la France, et supprimait ainsi une des plus funestes entraves sous lesquelles gémissait l'agriculture (1).

Le parlement qui rentrait dans Paris se hâta d'enregistrer un édit qui prescrivait un silence absolu sur les matières de religion. Les jansénistes, les philosophes et le peuple s'accordaient à célébrer son retour. La déclaration du conseil d'État, « qu'on ne sauroit agiter ces matières sans nuire également au » bien de la religion et à celui de l'État ; que le silence étoit le » moyen le plus efficace pour arrêter le cours d'un mal aussi » dangereux ; que pour éloigner même de plus en plus tout » ce qui pourroit y apporter quelque obstacle, le roi avoit » résolu d'arrêter le cours et les effets de toutes les procédures » ordonnées à l'occasion des derniers troubles, » cette déclaration était reconnue comme inspirée par une haute sagesse (2) ; mais ce silence ne convenait point aux fanatiques. Peu de jours après, les refus de sacrements recommencèrent dans Paris. Le parlement à son tour informa et décréta ; les officiers de la justice renouvelèrent la guerre contre les officiers subalternes du clergé. La cour s'irrita de la conduite de l'ar-

(1) Lacretelle, T. III, L. X, p. 203. — Biogr. univ., art. *La Rochefoucauld*, T. XXXVIII, p. 309.

(2) Déclaration de Fontainebleau du 8 octobre 1754. — Lois françaises, T. XXII, p. 260.

Digitized by Google

chevêque, qui rompait le silence prescrit sur les matières de la religion, et elle lui ordonna de faire administrer les sacrements. L'ardent prélat saisit l'occasion qui s'offrait à lui de se faire persécuter, et déclara que son devoir était d'obéir à Dieu avant d'obéir aux hommes. Il fut exilé à son tour à Conflans, puis à Champeaux et à Lagny. L'archevêque d'Aix et l'évêque de Troyes furent également exilés. Le séditieux curé de Saint-Étienne-du-Mont fut condamné par le parlement à un bannissement perpétuel. Vers ce temps-là, des inquiétudes plus sérieuses sur la paix du royaume vinrent faire diversion à ces querelles de l'autel. D'ailleurs, l'évêque de Mirepoix était mort, le 20 août 1755, et la feuille des bénéfices avait été confiée au cardinal de La Rochefoucauld, qui apportait à ce ministère un esprit de paix, et qui n'offrit plus, comme avaient fait ses prédécesseurs, les évêchés et les abbayes en récompense à ceux des ecclésiastiques qui se signalaient par le zèle le plus turbulent (1).

Au moment où le clergé avait jugé à propos de renouveler la persécution contre les jansénistes, il s'était cru obligé, par une sorte d'impartialité, de ranimer aussi la persécution contre les malheureux huguenots, qui cependant n'avaient donné aucune sorte de sujet de plainte au gouvernement. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, loin d'entretenir quelque correspondance avec les Anglais et les Hollandais, leurs coreligionnaires, ils s'étaient montrés non moins zélés qu'aucun autre Français pour la défense du pays. Lors de l'édit du vingtième, ils s'étaient empressés de faire les déclarations de fortune demandées, et de payer régulièrement leur quote-part : cet empressement avait déplu aux ecclésiastiques qui se refusaient à reconnaître la légalité de cet impôt universel. En 1751, l'évêque d'Agen, M. de Chabannes, adressa à M. de Machault une lettre qu'il rendit publique, « contre la tolérance des huguenots dans le royaume, » dans laquelle il rassemblait avec le zèle le plus amer, tout ce qu'il put inventer d'arguments et de calomnies. « Nous avions toujours espéré, disait-il,

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 12 et 13, p. 303-326. — Lacretelle, L. X, p. 208.

» que Sa Majesté, instruite de leur mauvaise conduite, pren-
» droit à la paix les mesures les plus efficaces pour tâcher de
» déraciner du royaume cette secte si ennemie de sa gloire ;
» cependant ils sont protégés. » Les évêques de Castres, de Lavaur, de Lodève, d'Alais, de Die et de Cahors agissaient dans le même sens. L'évêque de Nîmes montrait en général plus de charité ; toutefois il prit en 1752 une part bien funeste à la persécution. Le comte de Saint-Florentin, qui, comme ministre de la maison du roi, était chargé du département des cultes, ne crut pas devoir se refuser aux instances de ces prélats, et son active correspondance avec le vicomte de Saint-Priest, intendant du Languedoc pendant trente-quatre années, avec le duc de Richelieu, commandant de la province, et son remplaçant Ladeveze, enfin avec tous les autres commandants, le montre toujours comme le premier promoteur de toutes les mesures de rigueur (1).

Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, les troupes avaient été distribuées en cantonnements dans les provinces. Celles qui occupaient le Bas-Languedoc furent mises en campagne par détachements, au mois de novembre 1750, pour empêcher les protestants de tenir leurs assemblées au Désert. Les ministres, d'autre part, persistaient à en inculquer l'obligation à tous les fidèles, comme celle d'un devoir absolu. Ils mettaient même une grande importance à les tenir le dimanche et en plein jour. Cependant ces assemblées étaient très-souvent surprises et attaquées dès cette époque ; et les résultats étaient des plus funestes, car quoiqu'elles ne fissent point de résistance, les prisonniers qu'on leur enlevait étaient presque toujours condamnés à perpétuité, les hommes aux galères, et les femmes à la tour d'Aigues-Mortes. Les ministres durent donc se résigner à convoquer les assemblées aux jours ouvrables, et quelquefois la nuit, dans le plus grand secret, loin des villes, et jamais deux fois de suite le même jour ou dans le même lieu ni à la même heure, en établissant partout des sentinelles pour signaler la venue de l'ennemi. Les ministres

(1) Coquerel, Hist. des églises du Désert, T. II, L. III, ch. 1, p. 1-12.

Digitized by Google

avaient proposé que chaque assemblée attendît de pied ferme les détachements qui se présenteraient, et déclarât aux commandants que s'ils voulaient faire des prisonniers, ils devaient les arrêter tous, car ils étaient tous également coupables; mais cette résolution devint impraticable, parce que quelquefois la soldatesque faisait feu sur les assemblées, dès qu'elle les débusquait (1).

« Il y a des lois qui proscrivent les mariages et les bap» têmes faits au Désert, écrivoit le comte de Saint-Florentin » au procureur général du parlement d'Aix, et de ce que l'on » ne peut les exécuter contre tous les contrevenants, il ne me » paroît pas nécessaire de conclure, comme vous le faites, » qu'il ne les faut exécuter contre aucun... L'utilité publique » sera plus grande, lorsque l'on fera tomber les peines sur les » plus accrédités et les plus puissants. » Mais sous ce rapport, le zèle des évêques contrariait les intentions du ministre. Ce qui multipliait les mariages du Désert, et ce qui rendait par conséquent la présence des ministres indispensable, c'étaient les prétentions des curés à imposer les épreuves les plus dures aux protestants. Les curés, d'après les ordres de leurs évêques, ne voulaient leur administrer les sacrements qu'autant que les époux donnaient des preuves convaincantes de leur conversion au catholicisme, et l'on en vit refuser, pendant douze ans le mariage, à deux fiancés qui, pendant ces douze ans, s'étaient conformés aux rites de l'Église. La querelle entre le parlement et le clergé, sur les billets de confession, se représentait sur le même principe qu'avec les jansénistes. L'autorité temporelle prétendait que l'Église devait son ministère à tous ceux qui recouraient à elle; le clergé prétendait avoir le droit de scruter les consciences, et les malheureux protestants, opprimés en même temps par l'une et par l'autre, et victimes de deux systèmes qui s'excluaient réciproquement, ne pouvaient faire bénir leurs naissances et leurs mariages, ni par leurs propres pasteurs ni par les curés (2).

(1) Coquerel, Hist. des églises du Désert, T. II, L. III, ch. 1, p. 17-19.
(2) Coquerel, *ibid.*, p. 26-33.

Tout à coup, sans que le clergé abandonnât son principe, qu'il y avait profanation à administrer les sacrements à ceux qu'il regardait comme hérétiques, il demanda, et il obtint une mesure de rigueur contre les huguenots qui étaient précisément le contre-pied de ce principe. A la fin du mois d'avril 1751, le gouvernement adressa aux consuls et aux curés de chaque communauté une circulaire qui leur enjoignait d'exhorter les protestants à faire porter aux églises paroissiales leurs enfants qui auraient été baptisés au Désert, afin qu'on pût leur suppléer les cérémonies de l'Église romaine, ne leur accordant que quinze jours pour le faire (1). Les convertisseurs avaient adopté ce principe qu'il valait mieux obtenir des conversions simulées que de n'en obtenir aucune, que même un simulacre de foi avait le double avantage de produire quelque unité apparente et d'assurer la conversion des races futures. D'ailleurs la soumission aux rites de l'Église dans cette occasion solennelle, donnait aux intendants le droit d'appliquer aux protestants qui persisteraient dans leur croyance les peines bien plus sévères réservées pour les relaps.

Saint-Florentin paraissait croire qu'en contraignant tous les protestants à recevoir les sacrements catholiques, et en poursuivant en même temps les assemblées avec un redoublement de rigueur, il rendrait les ministres inutiles et les déterminerait à émigrer; il ne se faisait aucune idée de cette énergie que donnait et à eux et à leurs troupeaux le sentiment du devoir et de la conscience. Plus les protestants étaient opprimés, et plus ils considéraient comme une apostasie honteuse et criminelle le refus d'assister en commun au culte divin, plus ils repoussaient résolument la dissimulation de leur foi, la participation aux sacrements d'une Église opposée. Les menaces ou la violence arrachaient quelquefois aux plus faibles des actes de conformité, mais ils s'empressaient ensuite d'en témoigner leurs remords et d'en faire pénitence devant l'assemblée des fidèles. Leurs pasteurs, tels qu'Antoine Court ou Paul Rabaud, accouraient au milieu d'eux du séminaire de

(1) Coquerel, ch. 2, p. 37.

Lausanne, ils erraient de cachette en cachette, toujours menacés de l'échafaud, toujours entourés d'espions, mais ils leur demandaient en retour cet héroïsme de tous les jours dont ils donnaient eux-mêmes de si admirables preuves.

Pendant toute l'année 1751, des détachements de soldats furent sans cesse en course dans tout le midi pour surprendre les assemblées du Désert ; plusieurs d'entre elles furent entourées ; des prisonniers leur furent enlevés, les hommes furent condamnés aux galères à vie, les femmes à la prison perpétuelle : maintes fois les soldats tirèrent sur ces troupes désarmées et fugitives, et le champ de la prière fut souvent couvert de morts ou de blessés. Mais ce que l'intendant voulait avant tout, l'objet pour lequel il promettait les plus riches récompenses, c'était l'arrestation de quelques ministres. Il obtint ce succès au commencement de l'année 1752. Le proposant François Bénezet fut arrêté le 30 janvier près du Vigan, et le pasteur Molines, surnommé Fléchier, le 18 mars à Marcillargues. Bénezet, âgé de vingt-six ans, convaincu d'avoir prêché dans une assemblée du Désert, fut pendu à Montpellier le 27 mars, chantant le psaume 51e, et offrant sa vie à Dieu avec un visage serein. Molines se laissa troubler par la peur, il fit abjuration, et au bout de quelque temps il parvint à s'enfuir et à se réfugier en Hollande. Mais son retour à l'Église protestante ne put calmer sa conscience bourrelée par le remords ; jusqu'à son extrême vieillesse, en 1778, on vit le pauvre apostat, la tête basse, le regard éteint, pleurer chaque jour la faiblesse que lui avaient arrachée de lâches persécuteurs (1).

Les conseils adressés aux protestants, pour faire rebaptiser leurs enfants, n'avaient eu que peu de succès. L'intendant, en 1752, se détermina à employer la force physique. Des dragons furent envoyés en garnison dans les villages protestants. Au Cailar, près de Nîmes, ils s'établirent chez les habitants, et y commirent toute sorte d'excès, plus vexatoires encore que cruels. Ils devaient traîner tous les enfants par force à l'Église,

(1) Coquerel, ch. 2, p. 50-57 et pièces justificatives.

afin que les prêtres pussent réhabiliter les baptêmes du Désert. Si les parents résistaient, on emprisonnait les parents ; si les parents s'absentaient, on les rappelait par voie de logements militaires ou de confiscation de biens. Le village fut bientôt dépeuplé par les brutalités de la soldatesque. De là les dragons furent envoyés à Codognan, puis dans tout ce qu'on nommait le pays-bas, et la Vaunage. A la réserve de quelques familles qui réussirent à s'enfuir en pays étranger, toutes les autres durent succomber au bout d'un temps plus ou moins court. Le comte de Saint-Florentin était dans la joie, et pour l'arrestation des deux ministres, et pour les baptêmes forcés. Mais encouragés par le succès, les intendants et commandants militaires essayèrent de faire passer les troupes dans les montagnes du Languedoc, encore remplies des traditions de tous les combats des Camisards. Les dragons arrivèrent dans la Gardonenque, dont les âpres vallées qui séparent le Vidourle du Gardon, étaient habitées par une population toute réformée et pleine de vigueur et d'audace. On essaya aussi d'y enlever des enfants pour les rebaptiser, et plusieurs curés se chargèrent d'ouvrir le chemin aux soldats : ils tombèrent près de Ledignan, au milieu de paysans armés qui guettaient les mouvements de la cavalerie, et qui firent feu sur eux ; trois curés furent blessés, et deux d'entre eux, au bout de quelques mois, moururent de leurs blessures (1). Ce funeste événement, bien contraire aux leçons de soumission et de patience que ne cessaient de donner les pasteurs, répandit la terreur dans toute la province. On crut voir recommencer la funeste guerre des Camisards ; les protestants n'espéraient plus échapper aux vengeances de la cour, et les catholiques prévoyaient tout ce qu'avant cette époque ils pourraient avoir à souffrir.

Cependant l'événement fut contraire à la prévision universelle. Louis XV, dont le nom et les ordres sont sans cesse invoqués par le comte de Saint-Florentin, dans ses dépêches, ne savait probablement rien de ce qui se passait en Languedoc, et s'il assistait au conseil quand il en était question, il n'écou-

(1) Coquerel, T. II, ch. 2, p. 58, et ch. 3, p. 68.

tait pas. Mais la mention du renouvellement de la guerre des Camisards éveilla son attention ; fort égoïste, fort insouciant, il était pourtant accessible à la pitié. Il déclara « qu'il appré» hendoit d'en venir à des rigueurs qui sembleroient être une » espèce de guerre ouverte contre ses propres sujets. » Cette phrase se retrouve deux fois dans les dépêches du comte de Saint-Florentin. Cependant, ajoutait-il, l'intention de Sa Majesté est « d'écarter toujours toute idée de tolérance, et, » pour cet effet, elle désire que vous continuiez toujours à » faire des exemples. » On mit beaucoup d'activité à rechercher ceux qui avaient tiré sur les curés, et l'on ne put les découvrir. On continua d'enlever beaucoup d'enfants, mais on ne recourut plus aux dragonnades ; on enjoignit aux évêques de ne plus exiger des nouveaux convertis, qui voudraient faire bénir de nouveau des mariages célébrés au Désert, de reconnaître que leurs enfants étaient bâtards, et pendant toute l'année 1753 on mit si peu de zèle à surveiller les assemblées du Désert, qu'elles recommencèrent à être nombreuses, et que ceux qui avaient été contraints à des actes occasionnels de conformité, purent y être admis à la pénitence (1).

Mais en 1754, le maréchal de Richelieu revint visiter la province dont il était gouverneur ; c'était le temps où le roi avait exilé le parlement à Pontoise, et où il avait donné une pleine victoire à l'archevêque de Paris et au clergé sur la magistrature et les jansénistes ; la cour crut trouver une sorte de justice à châtier les huguenots en même temps que les jansénistes ; et Richelieu, le plus corrompu parmi les courtisans, et le plus incrédule de ceux qui se disaient disciples des philosophes, n'avait aucune répugnance à exercer les dernières rigueurs sur une secte religieuse plutôt que sur l'autre. A peine arrivé dans la province, il fit publier à Montpellier, le 16 février 1754, une instruction sanguinaire, sur la manière de traquer les assemblées, avec l'ordre de faire feu sur le premier groupe qui s'échapperait, parce que probablement ce serait celui où se trouverait le ministre, sur la

(1) Coquerel, L. III, ch. 3, p. 65-102.

Digitized by Google

manière de garder les prisonniers, enfin sur le plan de campagne tout entier qu'il fallait suivre pour faire, au nom du roi, la guerre à ses sujets (1). En même temps il promettait mille écus de récompense, payés sans retard et secrètement, à quiconque procurerait l'arrestation d'un ministre.

L'odieuse ordonnance de Richelieu eut un plein succès, et la persécution recommença avec plus de férocité que jamais. A défaut des *prédicants* qu'il ne pouvait atteindre, Richelieu donnait l'ordre d'arrêter leurs femmes et leurs enfants; plusieurs assemblées furent surprises, par les soldats, qui, en les découvrant, faisaient feu sur elles, tuaient ou blessaient quelques femmes ou quelques vieillards moins agiles, dans leur fuite, et enlevaient des prisonniers qui étaient ensuite envoyés aux galères. Grâce à la récompense promise au délateur, un détachement réussit à arrêter, le 14 août 1754, le pasteur Étienne Teissier, dit Lafage, alors âgé de 31 ans, et revenu depuis trois ans de Lausanne où il avait fait ses études; il avait été blessé d'un coup de feu, sur le toit d'une maison, dans laquelle il avait passé la nuit, et d'où il cherchait à s'échapper. Ce fut une raison pour l'intendant de hâter son supplice : il le condamna lui-même, le 17 août, sans l'intervention d'aucun juge, et le fit exécuter le même jour. Ce fut la dernière des exécutions de ministres ordonnées par un simple arrêt de l'intendant. Lafage fut aussi l'avant-dernier des martyrs du Désert. Le dernier fut le pasteur Rochette, exécuté le 19 février 1762, par arrêt du parlement de Toulouse, avec trois gentilshommes verriers, qui lui avaient donné assistance (2). Mais ni les fusillades sur les assemblées, ni les enlèvements d'enfants, ni les condamnations aux galères n'étaient près de cesser encore. Ce fut dans une assemblée du 1er janvier 1756 que Jean Fabre fut arrêté; ce protestant dont la piété filiale et les souffrances inspirèrent plus tard le drame de *l'Honnête criminel* à Fenouillot de Falbaire. Le poëte fit connaître à l'Europe l'héroïsme d'un fils qui se mit

(1) Coquerel, ch. 5, p. 139 et 143.

(2) Coquerel, T. II, ch. 6, p. 170, et L. IV, ch. 1, p. 286.

Digitized by Google

volontairement à la place de son vieux père, et qui gémit dans le bagne jusqu'au 21 mai 1762 qu'il fut délivré par le duc de Choiseul. Au moment de la dispersion de l'assemblée, Jean Fabre avait réussi à s'enfuir : mais voyant son malheureux père tombé dans les mains des soldats, il revint sur ses pas, se précipita au milieu d'eux, embrassa les genoux de leur chef, demanda comme un bienfait à prendre la place de l'auteur de ses jours, et malgré la résistance de l'infortuné vieillard, obtint à force de sollicitations et de larmes le consentement du commandant attendri pour ce généreux échange. Il fallut repousser avec une sorte de violence le père au désespoir, qui persévérait à réclamer ses fers. Le duc de Mirepoix, commandant de la province, devant qui le fils fut traduit à Montpellier, offrit de lui rendre la liberté si le ministre Paul Rabaud voulait sortir du royaume, mais Fabre s'immolant pour les intérêts de son Église avec non moins de magnanimité qu'il s'était sacrifié pour son père, invita lui-même le pasteur et le troupeau à ne pas acheter sa grâce au prix qu'on voulait y mettre (1).

La politique étrangère, et les approches d'une guerre, qui bientôt devint universelle, apportèrent quelque diversion au système de persécution du ministère, et donnèrent quelque relâche aux malheureux protestants. La même cause suspendit aussi ou modéra la querelle entre l'archevêque et le parlement de Paris. La profonde insouciance du roi, l'inconséquence, la vanité, le dépit de femme de M^me de Pompadour, avaient troublé l'Église, réveillé les animosités religieuses, et brouillé tour à tour le gouvernement avec le clergé et avec l'ordre judiciaire, de manière à former contre l'autorité royale une opposition qui, s'appuyant sur les deux ordres les plus considérés de l'État, ajoutait au mouvement déjà si prononcé de l'opinion publique, et faisait désirer à tous une réforme dans ces dépositaires du pouvoir, qui se montraient si ineptes, si indifférents au bien public et si méprisables. Les mêmes

(1) Coquerel, T. II, ch. 6, p. 191. — Biogr. univ., T. XIV, p. 22, art. *J. Fabre*, par Vincent Saint-Laurent. Il mourut le 31 mai 1797.

causes, la même nonchalance du roi, la même légèreté, la même vanité de sa maîtresse, changèrent le système politique de la France, lui firent abandonner ses alliances pour en contracter de nouvelles, et l'entraînèrent dans une guerre contraire à ses intérêts, et désastreuse dans ses résultats.

Au mois de septembre 1751 le comte de Kaunitz avait été nommé ambassadeur d'Autriche auprès de la cour de France. Cet homme, le plus habile politique qu'ait eu l'Autriche, unissait les goûts frivoles et la mollesse d'un Sybarite à l'esprit le plus net, à la conception la plus forte, à l'adresse la plus déliée. En 1753 il fut rappelé de ce poste pour remplacer le chancelier Bartenstein, dont l'arrogance était devenue insupportable à Marie-Thérèse, et il fut placé à la tête du gouvernement impérial ; il y demeura près de quarante années (1).

Kaunitz était de bonne heure revenu à un système qui s'était annoncé dans le cabinet autrichien dès les premières guerres de Louis XIV, celui d'unir l'Autriche à la France, et de les opposer en commun à toutes les puissances du second ordre. Les deux premières, si elles étaient étroitement alliées, auraient sans peine, disait-il, réduit toutes les autres à la dépendance, ramenant l'Europe à cette soumission envers la couronne impériale, qui depuis long-temps était le rêve des Allemands. La maison d'Autriche, plus intolérante encore que celle de France, supportait avec impatience son alliance avec les hérétiques ; et quoiqu'elle n'eût depuis long-temps fait la guerre qu'avec les subsides des puissances maritimes, les Anglais et les Hollandais n'étaient à ses yeux que d'insolents banquiers, auxquels elle croyait ne devoir aucune reconnaissance. La cupidité des Hollandais, et le ton arrogant que prirent les ministres britanniques, justifiaient, il faut le dire, ce mécontentement. Les Pays-Bas autrichiens avaient été entièrement sacrifiés aux puissances maritimes par le traité

(1) Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 109, p. 187. — Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 45 et 54. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 163. — Duclos, Mém. secrets, T. II, p. 102. — Frédéric II, Hist. de la guerre de sept ans. OEuvres posthumes, T. III, ch. 1, p. 25.

Digitized by Google

de barrière. Les places où les Hollandais tenaient garnison étaient en même temps honteusement négligées sous le point de vue militaire, et cruellement opprimées pour l'administration civile. Toutes les tentatives de l'Autriche pour conserver à la Flandre et au reste de la Belgique les avantages des manufactures, du commerce et des communications avec la mer étaient réprimées avec hauteur par les deux puissances qui se disaient protectrices de ces provinces.

Tandis que les notes du ministère britannique blessaient sans cesse l'orgueil autrichien, les anciens membres de l'empire en Allemagne et en Italie avaient toujours eu des rapports respectueux avec leur chef. Ils avaient su les concilier avec la liberté et l'indépendance de ces États souverains, mais les empereurs de la maison d'Autriche n'en prétendaient pas moins y trouver des preuves de l'autorité illimitée qu'ils voulaient s'arroger. Les électeurs, les princes, les prélats, les villes libres, lorsqu'ils voulaient opposer leurs droits à la prérogative impériale, étaient traités comme des rebelles. Les ducs de Bavière et de Mantoue, et la république de Gênes, en avaient fait récemment la cruelle expérience. Le roi de Prusse et le roi de Sardaigne étaient eux-mêmes, aux yeux de la maison d'Autriche, des sujets qu'elle se reprochait d'avoir laissé trop grandir. L'ambition de Marie-Thérèse était de ramener tous les anciens membres de l'Empire à une dépendance absolue de son chef. Une politique dirigée vers l'abaissement des petits États pouvait être bonne pour l'Autriche, qui seule en aurait recueilli tous les profits ; elle était fatale pour la France, qui n'avait jamais pu résister à la prépondérance impériale, qu'avec l'aide des puissances du second ordre (1).

Pour faire prévaloir ce système nouveau de l'alliance des deux plus grandes puissances du continent contre toutes les petites, Kaunitz comptait plus sur les passions des femmes que sur les motifs qui déterminent d'ordinaire les cabinets. L'im-

(1) *Friedrich Saalfeld, Allgemeine geschichte der Neuestenzeit,* 1815, T. I, p. 371. — Schlosser, Hist. de l'Europe au XVIII^e siècle, T. I, L. II, ch. 2, p. 218.

pératrice-reine haïssait le roi de Prusse comme un sujet révolté, comme le premier infracteur de cette pragmatique sanction sur laquelle reposaient tous ses droits, comme le protecteur de ses sujets et de ses voisins protestants, enfin comme un ennemi de la religion. Le plus ardent de ses désirs était de l'humilier, de le dépouiller, et surtout de lui reprendre la Silésie. Kaunitz lui fit sentir qu'elle n'en viendrait à bout qu'en le détachant de la France. Pendant son séjour à Paris il avait pu juger du crédit de Mme de Pompadour. Il avait travaillé avec assiduité à gagner ses bonnes grâces. Bientôt il associa l'impératrice-reine à ses cajoleries. Lorsque Kaunitz s'excusa d'avoir exigé d'elle un si grand sacrifice, elle lui répondit : « N'ai-je pas flatté Farinelli (1)? » Marie-Thérèse consentit donc à faire des avances à une femme qu'elle devait mépriser, elle alla jusqu'à l'appeler *ma cousine* en lui écrivant. Dès lors, Mme de Pompadour enivrée de vanité n'eut plus d'autre pensée que celle de se conformer aux désirs de *son amie* l'impératrice, et de faire contracter une alliance intime entre l'Autriche et la France. Deux autres femmes s'associaient encore à ces désirs de vengeance. Le roi de Prusse, qui n'avait pas épargné Mme de Pompadour dans ses amères plaisanteries, s'était montré plus sévère encore envers l'impératrice de Russie Élisabeth, et quoique cette princesse mît peu de mystère dans ses volages amours, elle s'offensait de ce qu'on voyait ce qu'elle ne prenait la peine de cacher à personne. Des vers satiriques de Frédéric II, contre elle, que la cour de Vienne lui fit connaître, la mirent en fureur. Enfin la reine de Pologne, fille de l'empereur Joseph Ier, employait toute son influence à exciter les ressentiments d'Auguste III, son mari, et à le faire entrer, comme électeur de Saxe, dans la ligue qui devait écraser le roi de Prusse (2).

(1) *Diespatch of M. Stanley to M. Pitt,* 20 août 1761, *apud* Coxe, ch. 110, p. 202.

(2) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. IX, ch. 3, p. 74, et ch. 4, p. 77. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 251. — Duclos, Mém. secrets, p. 112. — Flassan, T. VI, p. 46. — Frédéric II, Œuvres posthumes, T. III, ch. 2, p. 47.

Digitized by Google

Lorsque le chef d'un État est un homme faible et méprisable, lorsqu'il se laisse conduire par ceux qui flattent ses vices ou ses caprices, c'est dans ces basses intrigues qu'il faut souvent chercher la cause des révolutions les plus importantes, de celles qui quelquefois bouleversent la destinée des nations. Mais à côté de ces intérêts mesquins, il se trouve toujours des raisons d'État qu'on fait valoir seules; aussi, lorsque l'on consulte les archives des affaires étrangères, ou qu'on lit les dépèches des ministres, on croit y voir que tous les meilleurs arguments ont été pesés et comparés, avant de prendre une détermination, et que le gouvernement n'avait écouté que la raison pour se décider. Mme de Pompadour avait le pouvoir de renvoyer les ministres et d'en nommer de nouveaux : ceux qui obtenaient les places voulaient avant tout les conserver, et pour cela plaire à la favorite. Ils empruntaient à sa passion leur politique, et ils employaient ensuite leur esprit et leur adresse à la rendre spécieuse. Alors ils trouvaient, comme on peut toujours faire, d'assez bonnes raisons pour soutenir les plus mauvaises causes.

Le cardinal de Tencin, qui était demeuré ministre d'État depuis la mort du cardinal de Fleury sans acquérir jamais beaucoup d'influence, ne prit définitivement sa retraite que le 8 mai 1751. Parvenu alors à l'âge de soixante-douze ans, il se retira dans son archevèché de Lyon. Le marquis de Puysieux donna aussi sa démission du ministère des affaires étrangères en raison de sa mauvaise santé. Barberie de Saint-Contest, alors ambassadeur auprès des États-Généraux, lui fut donné pour successeur. Créature de Mme de Pompadour, il était doué de peu de talents, et il se laissait volontiers conduire par l'abbé et comte de Bernis, homme sémillant, poëte aimable, courtisan assidu de la favorite, qui avait été nommé à l'ambassade de Venise, et par lequel elle comptait faire prévaloir son projet d'alliance avec l'Autriche. Saint-Contest, qui n'était guère animé que par l'amour de la paix, mourut le 24 juillet 1754. Bernis n'était point encore entré au conseil du roi, et M. de Rouillé, d'une famille distinguée dans la

Digitized by Google

robe, fut nommé le 28 juillet au ministère des affaires étrangères (1).

A cette époque, les négociations entre la France et l'Angleterre sur la restitution des prises faites en mer, sur le partage des îles Caraïbes, et sur les limites de l'Acadie, commençaient à exciter des inquiétudes sérieuses. Des commissaires avaient été nommés, dès le mois d'avril 1750, pour décider sur ces objets qu'on avait laissés en suspens, lorsqu'on avait signé le traité d'Aix-la-Chapelle. Mais le principe même sur lequel les Européens fondaient leurs droits aux possessions qu'ils avaient acquises dans le Nouveau-Monde était à la fois si vague et si injuste, qu'il était impossible d'en tirer des déductions équitables. Les Anglais, comme les Français, admettaient que ceux qui avaient les premiers découvert un territoire nouveau, quoique habité par des indigènes, en devenaient propriétaires légitimes par la seule occupation d'un de ses points. Cette règle, tout injuste et arbitraire qu'elle fût, pouvait encore s'appliquer à une île que la nature elle-même a circonscrite. Mais comment fixer, sur un vaste continent, l'étendue de terrain auquel la découverte donnait droit? Comment faire entièrement abstraction du droit des indigènes, seuls souverains légitimes de ces pays, lorsqu'une fois on était entré en relation avec eux? Comment désigner les parties d'un même continent, non encore découvertes ou reconnues, et dont les noms nationaux étaient ignorés des Européens, sur lesquelles une autre nation ne pourrait point faire d'établissement? Ainsi les Français faisaient remonter leurs droits sur le Canada à l'année 1513, où ils en avaient fait la première découverte, ou tout au moins à l'année 1534 où ils y avaient formé un premier établissement. Mais sous ce nom ils n'avaient alors considéré que le pays arrosé par le fleuve de Saint-Laurent sans se faire aucune idée des vastes contrées qui s'étendent au nord et au midi de ce beau fleuve.

Cependant la côte au midi de l'embouchure du Saint-Laurent avait d'abord été parcourue par les vaisseaux des

(1) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 9-15. — Duclos, Mém. secrets, T. II, p. 109.

Digitized by Google

deux nations destinés au commerce et à la pêche, et bientôt après quelques colonies y avaient été fondées. Henri IV, en 1603, avait nommé un lieutenant-général français pour tout le territoire compris entre le 40e et le 46e degré de latitude nord, auquel il donnait le nom d'Acadie; et dans la même année le roi Jacques Ier avait concédé à la compagnie anglaise de Virginie tout le pays situé entre le 34e et le 45e degré de latitude nord, ce qui comprenait la plus grande partie de l'Acadie de Henri IV. Puis, en 1621, tout le reste de ce pays avait été compris sous le nom de Nouvelle-Écosse dans une nouvelle concession du même monarque. Sur quelle base était-il possible désormais de fixer les limites entre la Virginie, ou plutôt la Nouvelle-Angleterre, comme on commençait à appeler les colonies anglaises plus septentrionales, et le Canada, ou bien entre ce dernier et la Nouvelle-Écosse ou l'Acadie? Ces noms, appliqués à des pays inconnus, ne représentaient rien à l'imagination. Les Anglais faisaient valoir un traité de Saint-Germain de 1632, et divers actes du gouvernement français jusqu'en 1664, qui fixaient de certaines limites à l'Acadie, mais à cette époque le pays était désert et inconnu, et les négociateurs ne s'en formaient que l'idée la plus vague (1).

La presqu'île à laquelle les Anglais donnaient le nom de Nouvelle-Écosse, du 44e au 50e degré de latitude nord, entre le golfe Saint-Laurent et l'Atlantique, n'avait guère d'importance que pour la guerre et les pêcheries des côtes, car la terre y est stérile, l'air toujours épaissi par les brouillards, et la température exposée aux excès du froid et du chaud ; mais une contestation plus importante s'était élevée sur les limites du Haut-Canada. Les Français avaient poussé leurs établissements près des lacs Érié et Ontario; en s'étendant toujours plus au midi, ils avaient atteint les bords de l'Ohio ou belle rivière, et descendant le cours de ce fleuve, puis le Mississipi dans lequel il se jette, ils avaient rencontré l'autre colonie

(1) Par le douzième article du traité d'Utrecht la France avait cédé à l'Angleterre l'Acadie, ou la Nouvelle-Écosse, « en son entier, conformément à ses anciennes limites. »

française de la Louisiane, et ils avaient lié l'une avec l'autre par une chaîne de postes qui, s'étendant derrière les Alhéganys, ou montagnes Bleues, coupaient à la Nouvelle-Angleterre, à la Virginie et aux colonies anglaises des côtes leurs communications avec les nations sauvages du centre de l'Amérique et la possibilité de s'emparer un jour de leur territoire. En même temps le gouvernement anglais, après le traité d'Aix-la-Chapelle, avait accordé à une compagnie de marchands anglais formée à Londres un privilége exclusif pour commercer avec les Indiens des bords de l'Ohio, et pour fonder des colonies sur cette rivière, offensant par cet acte en même temps tous les Indiens qui se crurent attaqués dans leur indépendance, les Virginiens qui se voyaient exclus du commerce auquel ils aspiraient, et les Français qui prétendaient que tout le bassin des grands fleuves, derrière les Alhéganys, faisait partie du Canada (1).

Le marquis Duquesne, gouverneur du Canada, écrivit aux gouverneurs de New-York et de Pensylvanie qu'il ne permettrait point aux Anglais de faire des établissements sur les bords de l'Ohio, qui faisaient partie du Canada, et que les marchands anglais qui y seraient trouvés seraient arrêtés ; de son côté, Hamilton, gouverneur de Pensylvanie, envoya sommer le commandant d'un fort français, sur le lac Erié, près du Niagara, de l'évacuer, parce qu'il le déclarait être sur le territoire de sa province, et le porteur de cette sommation était le major George Washington qui s'illustra plus tard comme libérateur de son pays. L'année suivante, un officier français, M. de Jumonville, porteur d'une sommation aux Anglais pour qu'ils eussent à évacuer le territoire contesté, fut tué le 23 mai 1754 avec les trente hommes qu'il commandait, et les relations françaises signalèrent cette rencontre comme un acte de trahison (2). Bientôt d'autres actes d'hostilité suivi-

(1) Flassan, Hist. de la Diplomatie française, T. VI, p. 23. — *Smolett, Hist. of England*, T. IV, ch. 1, § 44, p. 300 ; T. V, ch. 2, § 36, p. 40. — *Botta, Storia della guerra Americana*, L. I, p. 25. — *Edmund Burke, the Annual Register for the year*, 1758, ch. 1, p. 1.

(2) *Smollett*, ch. 3, § 36, p. 91. — Lacretelle, T. III, p. 231. — Flassan, T. VI, p. 27.

Digitized by Google

rent celui-là, et les Français et les Anglais continuèrent à se battre en Amérique assez long-temps avant que les deux gouvernements eussent pris la résolution de se faire la guerre. Les Anglais cependant repoussèrent les différentes offres d'arrangement qui leur furent faites : le peuple de Londres demandait la guerre avec emportement, et l'on soupçonnait le gouvernement britannique de la désirer pour ruiner le commerce des Français et leurs colonies d'Amérique, avant qu'ils se fussent assez élevés pour que leur rivalité devînt redoutable. Les ministres anglais continuaient à donner l'assurance qu'ils voulaient maintenir la paix ; toutefois ils firent partir de Plymouth, le 27 avril 1755, l'amiral Boscawen avec onze vaisseaux de ligne et une frégate pour Terre-Neuve, afin d'intercepter la flotte française de M. Bois de la Mothe qui se rendait au Canada ; cependant, grâce aux brouillards qui règnent si fréquemment sur cette côte, la flotte française passa à portée des Anglais et entra dans le Saint-Laurent sans être aperçue ; mais deux vaisseaux qui s'en étaient détachés, *l'Alcide* et *le Lys,* lorsqu'ils vinrent à passer, le 10 juin, devant la pointe de Terre-Neuve, furent attaqués et pris tous les deux après une vigoureuse résistance. Aussitôt la mer se couvrit de corsaires anglais, et deux cent cinquante vaisseaux marchands qui naviguaient en pleine sécurité furent surpris avant toute déclaration de guerre, non sans donner aux Français occasion de se récrier sur la perfidie et le brigandage qui entachent les guerres maritimes d'un caractère si odieux, parce qu'on y permet à la cupidité privée de se mettre à la place de l'intérêt public (1).

D'autres causes de guerre éclataient dans le même temps aux grandes Indes : Dupleix, gouverneur de Pondichéry, aventurier audacieux et sans foi, y faisait la guerre pour son compte, au nom de la compagnie des Indes. Il contractait des alliances avec le Grand-Mogol, le soubab de Dekhan avec divers nababs qu'il aidait à monter sur le trône, et qui ne s'y

(1) Flassan, T. VI, p. 35.—Mém. secrets de Duclos, T. II, p. 105.—Frédéric II, Guerre de sept ans, T. III, ch. 3, p. 59.—Voltaire, Siècle de Louis XV, T. I, ch. 31, p. 329.—*Annual Register,* 1758, ch. 1, p. 4.—*Smollett,* T. IV, ch. 4, § 4, p. 109.

Digitized by Google

soutenaient guère que par des assassinats ou par les crimes les plus odieux, mais qui payaient son assistance, tantôt par d'énormes rançons, tantôt par des concessions de vastes territoires à la compagnie des Indes. Dupleix, sans consulter le gouvernement français, avait acheté du Grand-Mogol lui-même la nababie ou vice-royauté de Carnate, et de 1750 à 1755, il avait déployé dans son gouvernement des talents pour la guerre, pour l'intrigue, pour l'administration, et plus encore pour le pillage, qui semblaient lui promettre l'établissement d'un empire français dans les Indes, si le gouvernement de la métropole l'eût secondé; mais Dupleix qui s'était imprudemment engagé dans deux guerres à la fois, au Carnate et au Dekhan, y trouvait toujours pour adversaires les Anglais prêts à soutenir les princes qu'il voulait renverser. Trois hommes de rares talents, Saunders, Lawrence et Clive, lui suscitaient de toutes parts des ennemis, et ils recevaient d'Angleterre les secours abondants que Dupleix ne pouvait obtenir de France, qu'il avait même perdu le droit de demander en trompant sans cesse la compagnie des Indes sur l'étendue de ses ressources. Dans l'année 1752, il avait eu deux armées détruites; une troisième fut prise tout entière. En même temps, il fut obligé d'avouer que les immenses trésors dont il s'était vanté s'étaient évanouis, et que toutes ses caisses étaient vides. Lorsque la nouvelle en parvint en France, on y désirait maintenir la paix avec l'Angleterre, et l'on s'en flattait encore. Dupleix fut rappelé en 1754, ses biens furent saisis; ses réclamations contre la compagnie des Indes, qu'il faisait monter à 13 millions, méconnues; pendant neuf ans il sollicita vainement le jugement de ses procès qu'une corporation trop puissante éludait par de vaines chicanes. Après avoir servi pendant trente ans avec gloire, après avoir disposé des trésors de l'Inde, et régné sur un grand empire, il languit dans l'indigence et mourut en 1763, trois jours après avoir publié un éloquent mémoire pour sa justification (1).

(1) Biogr. univ., art. *Dupleix,* par Lally-Tollendal, T. XII, p. 279-290. — Lacretelle, L. X, p. 225-230. — *Smollett,* ch. 3, § 17, p. 68.

Ni la prise des deux vaisseaux de guerre devant Terre-Neuve, ni la saisie des vaisseaux marchands français, ni les combats des Indes orientales, n'avaient été suivis immédiatement d'une déclaration de guerre ; six mois se passèrent encore avant que la cour de Versailles se déterminât aux représailles. Toutefois elle commençait à reconnaître qu'il serait impossible d'éviter de rompre la paix, lorsque l'Europe fut alarmée par une suite de phénomènes désastreux qui signalèrent la fin de l'année 1755. Les côtes maritimes de l'Espagne et celles de l'Afrique éprouvèrent des secousses presque continuelles de tremblements de terre. La mer sortit de son lit près de Cadix, elle renversa ses digues en Hollande ; les villes de Maroc, de Fez et de Mequinez furent en partie détruites ; la petite ville de Setuval en Espagne fut engloutie, mais de ces désastres le plus affreux fut celui qui atteignit Lisbonne. Le 1er novembre 1755, une effroyable secousse de tremblement de terre renversa près d'un tiers de la ville de Lisbonne, écrasa les habitants sous les ruines, et dans cette journée seule fit périr quinze mille personnes. Mais les convulsions de la terre semblaient ne pouvoir s'arrêter, les secousses se succédèrent les unes aux autres pendant six semaines ; de fréquents incendies s'allumaient au milieu des décombres ; ailleurs des inondations redoutables envahissaient tout un quartier ; toute police, tout gouvernement étaient suspendus ; le roi lui-même (don Joseph) errait dans la campagne avec sa famille au milieu de ses sujets désolés, et des troupes de brigands s'étaient formées des rebuts de la capitale, pour piller le peu de richesses qui avaient échappé à ce grand désastre (1).

(1756.) Tous les potentats de l'Europe parurent un moment épouvantés à la nouvelle d'une si terrible calamité. Mais au lieu d'éviter au genre humain de nouveaux malheurs, ce tremblement de terre sembla donner le signal d'une guerre universelle, et la plus terrible du XVIIIe siècle. Les Portugais crurent devoir expier, par un sacrifice humain, les péchés que le

(1) *History of Spain and Portugal*, T. V, p. 256. — Voltaire, T. I, ch. 31, p. 325. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 254.

Digitized by Google

ciel vengeait sur eux : un effroyable auto-da-fé fut la forme sous laquelle ils offrirent à Dieu leurs prières. Les cours de France et d'Autriche ne mêlèrent pas de sentiment religieux à leurs ressentiments, mais elles s'abandonnèrent sans scrupule au désir de détruire leurs ennemis. Dès le commencement de l'année 1756, la France fit, avec la plus grande activité, des armements par terre et par mer; quinze nouveaux vaisseaux de ligne furent construits avec une célérité que les Anglais ne purent s'empêcher d'admirer. En même temps les côtes de l'Océan se couvrirent d'une armée nombreuse qui faisait craindre à l'Angleterre un débarquement. Les Français menaçaient aussi les îles de Jersey et de Guernesey. Les historiens anglais parlent avec indignation de la terreur que ce projet d'invasion causa en Angleterre. « Burke dit que la nation trembloit sous une honteuse terreur » panique, trop publique pour que nous puissions la cacher, » trop fatale dans ses conséquences pour que nous puissions » l'oublier. » George II demanda aux Hollandais le secours de six mille hommes auquel ils étaient engagés par leur traité. La France protesta que ce secours n'était point dû, puisque les Anglais étaient les agresseurs, et qu'elle le considérerait, de la part de la Hollande, comme une déclaration de guerre. Le stathouder Guillaume IV était mort le 22 octobre 1751. Sa veuve, fille de George II et princesse régente, n'osa point presser les Hollandais de rompre une neutralité dont leur État avait le plus extrême besoin. Le roi d'Angleterre n'insista pas sur sa demande, mais il se hâta de faire arriver des corps mercenaires de Hessois et d'Hanovriens pour défendre la Grande-Bretagne (1).

L'armée des côtes de Bretagne était sous les ordres du maréchal de Belle-Isle ; on prétendait alors qu'elle était forte de cent mille hommes ; cependant le ministre de la guerre n'avait aucune intention de tenter un débarquement sur la côte opposée. C'était à l'île de Minorque qu'il en voulait. Le Port-Mahon

(1) *Edmund Burke*, *Annual Register*, 1758, ch. 1, p. 8.—*Smollett*, T. V, ch. 3, § 4, p. 156. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. IX, ch. 3, p. 94.

était un des meilleurs de la Méditerranée ; cette île était heureusement placée pour servir de relâche et d'arsenal aux flottes anglaises, pour menacer pendant la guerre les côtes d'Espagne, de France et d'Italie, et pour favoriser pendant la paix le commerce des Anglais dans la Méditerranée. Des deux forteresses que les Anglais retenaient aux Espagnols en Europe, c'était Mahon et non Gibraltar auquel l'une et l'autre nation attachait de beaucoup le plus d'importance. Le maréchal de Richelieu, gouverneur de Languedoc, fut nommé pour commander l'armée de la Méditerranée, et fut chargé de cette expédition. Ce choix fut généralement blâmé : le public était fatigué du scandale monotone de ses aventures galantes, de la cruauté et de la perfidie qu'il y portait souvent. Mais la duchesse de Lauraguais, qui était alors éprise de lui, avait obtenu de Louis XV ce commandement pour Richelieu, et Mme de Pompadour, tout comme d'Argenson, ministre de la guerre, ne furent pas fâchés de mettre ce courtisan en évidence dans l'attente de le voir se perdre par ses fautes. On avait mis sous ses ordres une escadre de douze vaisseaux de ligne et une armée de trente mille hommes. La flotte française sortit de Toulon le 10 avril 1756, elle était commandée par le marquis de la Galissonnière, le meilleur marin qu'eût alors la France; elle débarqua sans obstacle le 17 avril à Minorque ; et Richelieu s'empara sans coup férir des villes de Ciutadella et de Mahon que les Anglais lui abandonnèrent pour concentrer toutes leurs troupes dans le fort Saint-Philippe. Ils avaient seulement quatre bataillons dans cette citadelle, mais elle était taillée dans le roc, environnée de fossés profonds de vingt et de trente pieds, protégée par beaucoup d'ouvrages extérieurs, et par quatre-vingts mines ; elle était enfin abondamment pourvue d'artillerie, de vivres et de munitions. Les Anglais s'étaient hâtés de dépêcher l'amiral Byng avec quatorze vaisseaux de ligne pour secourir l'île de Minorque ; mais la Galissonnière veillait à l'entrée du port ; le combat entre les deux escadres s'engagea le 20 mai ; les Français y développèrent une habileté dans la tactique navale qui déconcerta les manœuvres de leurs ennemis. L'amiral

Byng, fatigué de plusieurs attaques infructueuses, et ne pouvant réussir ni à prendre ni à faire reculer aucun des vaisseaux français, fit cesser le combat, et ramena à Gibraltar sa flotte fort endommagée (1).

Le siége du fort Saint-Philippe n'avançait pas cependant. On n'avait fait encore que des brèches peu considérables aux ouvrages extérieurs de la forteresse. Les ingénieurs ne donnaient que des espérances fort éloignées : déjà on avait perdu beaucoup de monde par le feu des ennemis et par la maladie. Mais le maréchal de Richelieu avait eu l'art de gagner l'affection de ses soldats par sa gaieté, par sa libéralité, et par sa bravoure qui était des plus brillantes. *Celui qui se grisera,* leur avait-il dit, *n'aura pas l'honneur de paroître à la tranchée.* Il voulut tenter ce que pourrait faire leur ardeur. Quoique les brèches ne fussent point praticables, il ordonna un assaut dans la nuit du 27 au 28 juin. Il donna aux soldats des échelles qu'ils dressèrent contre les murs sous le feu de la plus formidable artillerie. Ces échelles n'avaient que treize pieds de hauteur et se trouvèrent trop courtes, mais les soldats grimpant sur les épaules les uns des autres, atteignirent les remparts. Cinq redoutes furent prises, et le gouverneur, le général Blackney, demanda et obtint dès le lendemain une belle capitulation.

Quoiqu'il y eût autant d'imprudence que de bravoure dans l'action de Richelieu, cet exploit le couvrit de gloire, il ne fut plus appelé que le vainqueur de Mahon ; mais Mme de Pompadour en conçut de la jalousie, et aurait préféré qu'il ne revînt pas à la cour. Il fut obligé d'alléguer l'état de sa santé pour obtenir un congé. Quand il parut devant Louis XV, celui-ci, soit embarras, soit humeur, soit insouciance, ne sut lui

(1) M. de la Galissonnière les suivit jusqu'à la hauteur de l'île de Laire, et revint le 21 reprendre son poste à l'entrée du port pour barrer les secours qui auraient pu en son absence chercher à entrer dans la place. Il écrivit au maréchal de Richelieu : *J'ai préféré votre gloire à la mienne, et le principal objet de notre mission à l'honneur particulier que j'aurais pu retirer en poursuivant quelques vaisseaux ennemis qui m'ont paru très maltraités.* — Mém. de Rochambeau, T. I, p. 76. Il servait alors dans l'armée de Richelieu.

adresser que ces mots : « Ah! vous voilà, monsieur le maré» chal, comment avez-vous trouvé les figues de Minorque? » on les dit fort bonnes. » Richelieu baissa les yeux et ne répondit pas. La Galissonnière qui était bien plus réellement malade, et qui ne s'était embarqué que contre l'avis de ses médecins, fut forcé, par les progrès du mal, à se démettre de son commandement, et à se mettre en route pour Fontainebleau, mais il ne put pas dépasser Nemours, où il mourut le 26 octobre 1756. Les Anglais, humiliés d'avoir été vaincus, accusèrent fort injustement l'amiral Byng d'avoir mal fait son devoir; il fut condamné par un conseil de guerre et fusillé le 14 mars 1757 aux acclamations de la populace (1).

Le siége de Mahon était déjà commencé lorsque le roi d'Angleterre publia, le 18 mai 1756, une déclaration de guerre contre la France. La cour de Versailles qui, dès le 23 janvier précédent, avait fait mettre un embargo sur tous les navires anglais dans ses ports, publia à son tour, le 16 juin, sa déclaration de guerre. Elle y rappelait que les Anglais avaient été les agresseurs dès l'an 1754 en Amérique; qu'au mois de juin 1755 l'amiral Boscawen avait attaqué devant Terre-Neuve et pris deux vaisseaux de la marine royale, au mépris du droit des gens et de la foi des traités; qu'à l'instant les armateurs anglais avaient fondu sur le commerce de la France et pris un grand nombre de vaisseaux, quoique alors même Louis XV eût renvoyé en Angleterre une frégate dont sa marine s'était emparée, et qu'il eût permis aux bâtiments anglais de continuer tranquillement leur commerce dans les ports de France. Le manifeste se terminait par des plaintes sur l'extrême dureté avec laquelle les Anglais traitaient les matelots et les soldats qu'ils avaient fait prisonniers (2).

L'expérience avait depuis long-temps enseigné à la France

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. IX, ch. 7, p. 109, avec un plan de Saint-Philippe. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 31, p. 331, et Correspondance générale. Lettres du 20 décembre 1756, et 13 février 1757, T. LXV et LXVI. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 249. — Biogr. univ., T. XVI, p. 367, art. *la Galissonnière*. — *Smollett*, T. V, ch. 5, § 7-12, p. 160. — Mém. de Rochambeau, T. I, p. 75.

(2) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 38.

qu'elle devait éviter d'avoir en même temps une guerre continentale et une guerre maritime, car l'une ou l'autre demandait seule l'emploi de toute sa puissance. La guerre était devenue inévitable avec l'Angleterre, il lui convenait donc d'assurer sa neutralité sur le continent, et de diriger toute son activité et toute sa puissance vers la marine. C'était ce que Machault s'efforçait de faire comprendre à Louis XV, mais la favorite tenait à conclure une étroite alliance avec *son amie* l'impératrice-reine ; le ministre de la guerre d'Argenson voulait réserver à son département l'activité et la gloire des combats, et tous les courtisans qui montraient toujours un grand empressement à servir et à signaler leur valeur dans les armées de terre étaient étrangers au service de mer, en sorte qu'ils désiraient tous que la guerre se portât sur le continent.

Le comte de Stahremberg, ministre de la cour impériale à Paris, était chargé de presser l'alliance que le comte de Kaunitz avait imaginée. Dès le 22 septembre 1755, il avait eu des conférences à Babiole, chez Mme de Pompadour, avec elle et l'abbé de Bernis. Stahremberg faisait les offres les plus séduisantes. La base de l'accord devait être que Marie-Thérèse renoncerait à jamais à l'alliance de l'Angleterre, et Louis XV à celle de la Prusse, que la première favoriserait l'ambition de la France qui avait toujours été de s'étendre du côté des Pays-Bas, tandis que c'était ce que les deux puissances maritimes redoutaient le plus. L'infant de Parme, don Philippe, devait passer d'Italie dans les Pays-Bas ; Mons était cédé à la France, Luxembourg était rasé ; la couronne de Pologne était rendue héréditaire, la Poméranie était cédée à la Suède ; la Russie entrait dans l'alliance des deux couronnes ; l'Europe enfin recevait une forme toute nouvelle. Le roi, favorable à ce projet, et craignant les objections du comte d'Argenson, de Puysieux et de Saint-Severin, ne voulut point qu'il fût rapporté en plein conseil, mais le référa à un comité composé de Machault, Rouillé, Séchelles, et du comte de Saint-Florentin, dans lequel le comte de Bernis, qui n'entrait pas au conseil, fut admis (1).

(1) Duclos, Mém. secrets, T. II, p. 115.

La première conférence de ce comité se tint le 20 octobre 1755. Il paraît que, malgré les avantages offerts à la France, les négociateurs français, et Bernis lui-même, y démêlèrent les projets ambitieux de l'Autriche. L'échange du duché de Parme contre les Pays-Bas mettait l'Italie tout entière dans la dépendance de l'empereur; l'invasion de la Silésie par les Autrichiens lui soumettait de même l'Allemagne, tandis qu'il était fort douteux que la France réussît à établir l'infant don Philippe en Belgique, en dépit des deux puissances maritimes, et que l'alliance autrichienne serait de peu de ressource pour accomplir ce projet, puisqu'on savait bien que les armées de cette puissance ne s'ébranlaient jamais sans être payées par ses alliés.

Ce ne furent pas là les motifs d'hésitation qu'on opposa à M. de Stahremberg; toutefois, on se borna à lui répondre qu'avant de se déterminer on voulait observer les démarches de l'Angleterre et de la Prusse. L'impératrice, mécontente, fit demander alors au cabinet de Versailles de présenter lui-même un plan, puisque le sien n'était pas accepté. Le comte de Bernis proposa alors entre les deux cours un traité d'union et de garantie de leurs États respectifs et de leurs alliés en Europe, ceux du roi de Prusse y étant compris, l'Angleterre seule exceptée, à cause des hostilités. Envers elle, l'impératrice devait garder la neutralité. L'impératrice, qui ne désirait l'alliance que pour écraser la Prusse, montra assez d'humeur; Louis XV lui-même n'était pas content de la proposition de ses ministres; cependant, la négociation n'était point rompue, et peut-être Stahremberg aurait signé dans l'attente que le roi de Prusse fournirait lui-même une occasion de commencer les hostilités, lorsqu'il fut informé à Paris qu'un traité venait d'être signé à Londres, le 16 janvier 1756, entre l'Angleterre et la Prusse.

Le roi de Prusse avait été recherché en même temps par la France et par l'Angleterre, le traité qu'il avait avec la première était à terme et devait expirer dans deux mois. Tout son désir était de maintenir la paix du nord de l'Allemagne; il se croyait alors assuré de l'amitié de l'impératrice Élisabeth de Russie; mais il connaissait toute la haine de Marie-Thérèse;

Digitized by Google

il savait aussi qu'elle recherchait la France, et il craignait que les Français ne se vengeassent sur l'électorat de Hanovre des hostilités de l'Angleterre. Louis XV lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme de talent et d'un caractère aimable, pour renouveler avec lui le traité près d'expirer. Nivernois, arrivé à Berlin le 12 janvier 1756, avait commission de rattacher le roi de Prusse à l'alliance française. Dans ce but, il lui offrit la souveraineté de l'île de Tabago, comme moyen d'ouvrir à la Prusse le commerce du golfe du Mexique. Frédéric regarda cette proposition comme à peine sérieuse, et pria le duc de Nivernois de jeter les yeux sur quelque autre plus propre que lui à devenir gouverneur de l'île de Barataria. Presqu'à ce moment, il fit signer à Londres, le 16 janvier 1756, son traité de garantie réciproque avec le roi d'Angleterre. Il ne fit point de difficulté d'en montrer l'original même, tel qu'il venait d'être signé, au duc de Nivernois. « Je sais que votre cour, lui » dit-il, traite avec celle de Vienne; qu'elles se bornent de » leur côté à une alliance défensive et l'Allemagne ne sera » point troublée. »

Mais, en politique, les Français n'étaient point accoutumés à se mettre jamais à la place de ceux avec lesquels ils traitaient, et à comprendre d'autres intérêts que les leurs propres. « La nouvelle de cette alliance, dit Frédéric II, causa » une vive sensation à Versailles, dans l'esprit de Louis XV et » de son conseil; peu s'en fallut qu'ils ne dissent que le roi » de Prusse s'étoit révolté contre la France...... Il ne s'agissoit » à Versailles que de la défection du roi de Prusse qui abandonnoit perfidement ses anciens alliés; et la cour se répandit en reproches qui firent juger qu'elle ne borneroit pas » son ressentiment à de simples paroles. »

Stahremberg sut profiter de cette exaspération qu'il voyait éclater en même temps et dans la nation et dans le roi, et il décida le conseil à changer tout le système des alliances de la France. En vain, M. de Machault représentait combien il était inconséquent, dans une guerre contre l'Angleterre, de s'unir avec une puissance qui ne pouvait pas assister la France d'un seul vaisseau. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre,

Digitized by Google

désirait trouver une occasion de faire agir les armées françaises sur le continent. Toutefois, il voulait se borner à l'invasion de l'électorat de Hanovre, comme moyen certain de réduire George II à faire la paix. Enfin, après de longs débats, le funeste traité de Versailles fut signé le 1er mai 1756. Par ce traité, l'impératrice-reine s'engageait à ne prendre aucune part, directement ni indirectement, aux différends qui s'étaient élevés entre la France et la Grande-Bretagne; Louis XV de son côté s'engageait à respecter la neutralité des Pays-Bas autrichiens. A cette convention de neutralité, était joint un traité d'alliance défensive, signé le même jour par les mêmes plénipotentiaires. Par l'article 3, l'impératrice-reine s'engageait à garantir et à défendre tous les États et provinces actuellement possédés par S. M. T. C. en Europe, contre les attaques de quelque puissance que ce fût, et pour toujours, le cas néanmoins de la présente guerre entre la France et l'Angleterre excepté. Par l'article 4, S. M. T. C. s'engageait envers l'impératrice-reine et ses successeurs et héritiers, selon l'ordre de la pragmatique sanction établie dans sa maison, à garantir et à défendre tous les royaumes et États qu'elle possédait alors en Europe. La mention de la pragmatique, et l'omission de tout souvenir des deux traités d'Aix-la-Chapelle et de Dresde, donnèrent lieu de croire qu'ils étaient regardés comme non avenus par les puissances contractantes. Les deux souverains s'engageaient à se fournir mutuellement un secours de vingt-quatre mille hommes effectifs, pour empêcher les attaques ou les invasions dont l'un ou l'autre pourrait être menacé. Ainsi, en dépouillant ce traité des obscurités qui en embarrassaient la rédaction, la France s'engageait à garantir l'Autriche des suites de la guerre qu'elle allait entreprendre pour recouvrer ce qu'elle avait solennellement cédé, et l'Autriche déclarait qu'elle ne garantirait point la France dans la querelle que lui suscitait l'Angleterre (1).

(1) Flassan, Hist. de la Diplomatie française, T. VI, p. 30-34. — Frédéric II, Hist. de la guerre de sept ans, ch. 3, p. 30-73. — Duclos, Mém. secrets, T. II, p. 119-123. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. IX, ch. 6, p. 101-108. — Lacretelle, T. III, L. X, p. 242. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. I, ch. 32, p. 337. —

Digitized by Google

Toutefois, si les deux puissances s'en étaient tenues à la lettre de leur traité ; si la France s'était contentée de défendre l'Autriche là où elle serait attaquée, de la défendre avec vingt-quatre mille hommes seulement, et si, achetant à ce prix la sécurité de sa frontière, elle avait tourné tous ses efforts vers la mer, pour porter des secours à ses établissements d'Amérique, ou pour menacer les côtes d'Angleterre d'une descente, elle aurait pu lutter contre cette puissance à armes égales; mais le comte de Kaunitz connaissait bien la France, et le caractère de la femme légère et vaniteuse qui réglait ses destinées. Mme de Pompadour voulait que la France brillât sur le continent, qu'elle secondât de toute sa puissance les projets de *son amie*. La noblesse de cour voulait se signaler à la guerre. Chacun des grands seigneurs qui approchaient du roi croyait pouvoir avec de la bravoure seulement, paraître, comme le maréchal de Richelieu, un grand capitaine ; mais aucun d'eux ne pouvait espérer de gloire en faisant la guerre aux Anglais ; aucun d'eux ne pouvait se flatter que peu d'heures suffiraient pour devenir un bon marin. La France, quelques mois après, rendit offensif un traité qui n'avait été conclu que pour être défensif : elle oublia la guerre d'Angleterre, la seule importante pour elle, la seule où elle eût été provoquée, et elle dirigea ses principales forces vers le nord de l'Allemagne, gouffre malheureux où allèrent se perdre ses trésors, son sang et l'honneur de ses armes.

Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 110, p. 199-225. — Le texte du traité aux Mém. du marquis de Valori, T. II, p. 57-68.

CHAPITRE LIII.

Les parlements se mettent en opposition avec le gouvernement du roi. Attentat de Damiens contre Louis XV. Guerre de sept ans. Premiers succès des Français dans le Hanovre. Convention de Closter Seven. Défaite des Français à Rosbach et à Crevelt. Obstination de Mme de Pompadour à ne point vouloir de paix. — 1756-1758.

Au moment où la France s'engageait à la fois dans une guerre maritime qui suffisait seule pour occuper ses forces et pour épuiser ses finances, et dans une guerre continentale pour laquelle elle avait déjà mis cent mille hommes en mouvement, elle aurait eu besoin de sentir dans son gouvernement quelque vigueur, quelque unité, quelque prudence. Jamais au contraire elle ne s'était trouvée plus désorganisée et elle n'avait pris moins de confiance dans ceux qui devaient diriger ses efforts.

La dépendance où Mme de Pompadour tenait le ministère, dégoûtait les hommes honorables, qui ne pouvaient se soumettre à régler les affaires du gouvernement d'après les conseils ou les caprices d'une favorite, encore que la cour lui reprochât bien plus son défaut de naissance que son manque de vertu. L'ambition appelait pourtant un assez grand nombre de sujets à se présenter pour entrer dans les affaires. Mais ils ne réussissaient presque jamais à s'y affermir, tant le poste était rendu glissant par les difficultés toujours croissantes où le gouvernement se trouvait engagé, et par l'impossibilité de se maintenir, dès que quelques uns de leurs projets contrariaient ceux de la favorite. De 1756 à 1763 vingt-cinq ministres au moins entrèrent successivement au conseil d'État ; appelés

et renvoyés tour à tour, non point tous à la fois, pour former un nouveau ministère, mais séparément, par des mutations qui se suivaient à de courts intervalles, qui nous présentent aujourd'hui un renouvellement continuel, très difficile à suivre, et qui, dans le temps, ôtaient toute unité, toute consistance à l'administration.

Deux ministères pouvaient se regarder comme à peu près étrangers à la politique, celui de la feuille des bénéfices et celui du sceau. Le prélat qui tenait la feuille des bénéfices était chargé uniquement de régler les promotions dans l'ordre ecclésiastique ; c'était une sorte de directeur de la conscience du roi, dans cette partie importante de la distribution des grâces, qui avait une si grande influence sur le renouvellement du clergé et sur l'esprit qu'il revêtait. A Boyer, évêque de Mirepoix, précepteur du dauphin, homme de talent, mais fanatique, fort tourné en ridicule par Voltaire, et qui s'était toujours proposé pour premier objet dans la distribution des bénéfices la destruction du jansénisme, avait succédé, en 1755, le cardinal de La Rochefoucauld, qui tint la feuille jusqu'à sa mort survenue en 1757, et qui se proposa de calmer les haines et les dissentiments, et d'accorder les promotions aux membres du clergé qui se distinguaient par leur modération. Les esprits ardents de cet ordre, qui s'attachaient à l'archevêque de Beaumont, ne voulaient pas croire que ce pût être par charité chrétienne que des prêtres revêtaient ces sentiments pacifiques ; ils les accusaient de ne montrer de la douceur que pour trouver place sur la feuille des bénéfices, et ils les appelaient, par dérision, des feuillants ; à La Rochefoucauld, succéda Jarente, évêque d'Orléans, qui tint la feuille jusqu'à la fin de ce règne, et qui ne manqua d'aucune manière si ce n'est peut-être par ses mauvaises mœurs.

Guillaume II de Lamoignon, né en 1683, avait été en 1750 nommé chancelier de France, plus en raison de la distinction héréditaire acquise par sa famille dans la magistrature, que par la faveur du roi : aussi n'eut-il jamais les sceaux. Il s'était montré bon magistrat comme avocat-général, comme président au parlement de Paris et premier président de la

cour des aides, il était doué de connaissances agréables en littérature et possédait bien l'histoire, mais ses manières graves et lentes déplaisaient à la cour et surtout à la favorite. On n'avait rien à lui reprocher d'un autre côté dans les débats sur les billets de confession. Les philosophes, qui le croyaient secrètement disposé en leur faveur, ne lui pardonnèrent pas d'avoir révoqué, en 1759, le privilége de l'Encyclopédie. Mme de Pompadour, qui désirait mettre à sa place un magistrat plus souple que lui, le président Maupeou, lui fit demander en 1763 sa démission ; il la refusa et fut exilé. Maupeou le remplaça avec le titre de vice-chancelier, que Lamoignon ne voulut point reconnaître. Il se démit seulement en 1768 à l'âge de 85 ans, et Maupeou le fils lui succéda. Lamoignon, qui vécut jusqu'en 1772, fut le père de l'immortel Malesherbes (1).

L'office de chancelier était inamovible, mais lorsqu'il déplaisait à la cour il était remplacé par un garde des sceaux. Machault, qui s'était signalé au ministère des finances, tint les sceaux de 1750 à 1757, et les réunit pendant quatre ans au ministère de la marine. Lorsque le roi exila Machault, il tint lui-même les sceaux, de 1757 au 13 octobre 1761, qu'il les remit à Berryer, alors ministre de la marine. Berryer mourut le 15 août 1762. Feydeau de Brou qui lui succéda jusqu'à la nomination de Maupeou, ne les tint qu'une année. On a peine à comprendre comment le ministère de la justice et la direction de la magistrature pouvaient être livrés à une telle instabilité.

Le ministre de la maison du roi, Louis Phélippeaux, comte de Saint-Florentin, semblait le seul membre du ministère qui ne se ressentît point de l'instabilité du gouvernement. Appelé dès l'an 1725 à remplacer son père, lorsqu'il n'avait que dix-huit ans, il était déjà le sixième de sa branche investi de la charge de secrétaire d'État ; il la conserva cinquante ans, jusqu'en juillet 1775, un an après la mort de Louis XV. Aucun homme en effet ne pouvait mieux s'accommoder de tous les

(1) Biogr. univ., T. XXII, p. 304.

abus et de toutes les maîtresses ; signalé surtout par ses galanteries et ses prodigalités, mais souple, obéissant, prêt à servir avec dureté le pouvoir du jour, au moyen des lettres de cachet dont il était le grand dispensateur, il était en même temps très actif et très régulier dans son travail, et c'est une justice que lui rend Coquerel, après avoir dépouillé son immense correspondance relative aux huguenots ; il était toujours prêt et toujours au fait de tous les détails, toutes les fois qu'il y avait quelque mal à faire (1).

Mais au moment d'une guerre, qui allait embraser à la fois l'Europe, l'Amérique et les Indes, les ministères importants étaient ceux des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des finances, et c'étaient ceux aussi dans lesquels les caprices de la favorite portèrent le plus d'instabilité. M. Rouillé, d'une famille distinguée dans la robe, avait été chargé le 28 juillet 1764, du ministère des affaires étrangères ; il avait alors soixante-cinq ans, il avait été intendant du commerce et commissaire du roi près la compagnie des Indes ; il connaissait bien les traités et les principes du droit des gens, mais on l'accusait d'avoir montré de la raideur dans les négociations avec l'Angleterre, relatives aux limites de l'Acadie, et l'on croyait qu'un ministre plus habile aurait évité la guerre. Il donna sa démission le 26 juin 1757 (2). Il fut remplacé par l'abbé et comte de Bernis, alors âgé de 42 ans.

Celui-ci était issu d'une famille très noble et très ancienne, mais pauvre du Vivarez ; il s'était fait connaître par des poésies légères qui avaient alors de la vogue, par la noblesse et la grâce de ses manières, par son esprit et ses reparties piquantes, et par la droiture de ses sentiments. Il avait été reçu dans la société de Mme de Pompadour, qui le goûtait fort, et il y avait long-temps lutté avec la pauvreté, lorsque enfin, grâce à son amitié, il fut nommé à l'ambassade de Venise où il montra du talent, puis à celle d'Espagne, où il ne se rendit point, parce qu'il négociait alors l'alliance avec l'Autriche ; nous avons vu

(1) Biogr. univ., T. XXXIX, p. 572.
(2) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 18 et 83.

qu'il l'avait déconseillée contre le sentiment du roi et de sa bienfaitrice. Cependant, comme son nom était attaché au traité de Versailles, du 1er mai 1756, il en fut rendu responsable par l'irritation du public. Lorsque les revers commencèrent, il dut donner sa démission en 1757, et l'année suivante il fut exilé le 1er novembre 1758, comme il venait d'obtenir de la cour de Rome le chapeau de cardinal (1). Il fut remplacé par le duc de Choiseul, auparavant comte de Stainville. C'était un Lorrain, qui était personnellement attaché au grand-duc de Toscane, alors empereur, et qui alors même était ambassadeur à Vienne, en sorte que la nomination de ce ministre, alors âgé de trente-sept ans, confirmait et resserrait l'influence que la cour d'Autriche exerçait alors sur celle de Versailles. Choiseul, qui fut encore nommé ministre de la guerre le 31 janvier 1761, et ministre de la marine le 14 octobre de la même année, remit alors à son cousin le duc de Praslin le ministère des affaires étrangères, conservant ainsi sous son influence immédiate les trois portefeuilles les plus importants, et donnant au gouvernement de Louis XV l'unité dont il avait manqué jusqu'alors (2).

Nous avons déjà fait connaître le comte d'Argenson qui était ministre de la guerre dès le 1er janvier 1743; il fut disgracié le 1er février 1757, avant même que les revers eussent commencé. Le marquis de Paulmy, son fils, auquel la survivance de sa place avait été promise, lui avait été donné comme assistant; il fut un an après enveloppé dans sa disgrâce. Le maréchal de Belle-Isle fut alors appelé au ministère de la guerre, avec le marquis de Crémille pour le seconder; tout deux moururent en 1761, et le duc de Choiseul avec le marquis de Monteynard prirent leurs places, en sorte que six ministres, dans ce petit nombre d'années, furent successivement appelés à cette direction importante.

Il n'y eut pas plus de stabilité dans le ministère de la marine. Machault le garda de 1754 à 1757; puis M. de Moras, d'abord

(1) Biogr. univ., T. VI, p. 315.

(2) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 126.

adjoint au ministère des finances, qui tint le portefeuille de la marine du 1er février 1757 au 1er juin 1758. Il fut alors remplacé par le marquis de Massiac, lieutenant-général des armées navales, auquel M. de Mesi fut donné pour adjoint. Au bout de peu de mois, tous deux cédèrent la place à Berryer, qui n'avait fait d'apprentissage de cette administration que comme intendant de police. Il renonça, en 1761, à la marine, pour être fait garde des sceaux, et Choiseul prit son portefeuille. Et c'était pendant que la France était engagée dans une guerre désastreuse avec la plus formidable des puissances maritimes, qu'elle appelait les hommes destinés à diriger les armements de ses flottes à se succéder les uns aux autres avec tant de rapidité, qu'ils devaient abandonner le timon des affaires long-temps avant d'avoir achevé leur apprentissage.

Mais c'était plus encore dans la direction des finances que l'instabilité du gouvernement se faisait remarquer, et là elle était la conséquence des désordres accumulés des administrations précédentes, des embarras toujours croissants, de la souffrance des contribuables, de l'impossibilité où se trouvait le trésor de faire face à ses engagements : en appelant sans cesse des hommes nouveaux aux finances, on croyait s'épargner la confusion de manquer aux promesses qu'avaient faites ceux qui les avaient précédés, et l'État était dans la condition d'un malade désespéré, livré aux empiriques, et qui en change sans cesse parce qu'il n'en trouve aucun qui le soulage. Moreau de Séchelles avait été appelé au contrôle général, le 28 mai 1754, et il y resta jusqu'en avril 1756. Moras, qui passa ensuite à la marine, lui avait été adjoint dans ses fonctions. Puis Jean de Boulogne occupa le contrôle général du 25 août 1757 jusqu'au 4 mars 1759 qu'il fut remplacé par Étienne de Silhouette, le seul de ces administrateurs qui ait laissé un nom, quoiqu'il ne soit resté que huit mois en place. Formé dans les emplois, et s'étant fait connaître aussi par des traductions, il avait étudié l'administration de l'Italie et de l'Angleterre où il avait voyagé, et il se proposait, comme le fit plus tard M. Necker, de rétablir les finances de France par l'éco-

Digitized by Google

nomie et le crédit. Il attaqua en effet de grandes dilapidations, et il obtint des réformes même dans la maison du roi : mais il n'avait ni assez de caractère ni assez de réputation pour suivre ses projets avec vigueur. Bientôt ceux qui souffraient de ces économies, se réunirent contre lui pour l'accabler sous les traits du ridicule ; le nom de Silhouette fut donné à toute invention qui dénotait une épargne excessive. Son caractère, son désintéressement furent accusés, peut-être calomniés, et avant la fin de l'année il fut contraint de donner sa démission. Bertin, qui le remplaça au contrôle général du 21 novembre 1759 jusqu'en 1763, dégoûté des innovations et des réformes, par l'expérience de ses prédécesseurs, recommença à se traîner dans l'ornière commune. Il fut remplacé le 21 octobre par Laverdy, de qui on attendait plus de talents.

La France, fatiguée de ce ministère sans cesse renouvelé, cherchait son gouvernement et ne le trouvait nulle part. Elle avait fini par bien connaître l'insouciance du roi, et son aversion pour toutes les affaires ; elle ne pouvait mettre le conseil à la place du monarque, car le conseil non seulement changeait sans cesse, mais il n'avait ni unité, ni accord, et chaque ministre agissait indépendamment des autres. Aucune passion politique n'agitait pourtant encore le pays ; quelques hommes de lettres, quelques penseurs dissertaient, il est vrai, sur le but du gouvernement, sur les causes qui auraient pu produire la prospérité générale, sur les abus, et les moyens d'y porter remède ; mais en général tous les philosophes, tous les écrivains, frappés de l'abus que le clergé avait fait de son pouvoir, s'étaient rués contre l'autorité religieuse, non contre l'autorité civile : ne voulant voir dans la religion que les fables, les superstitions et la tyrannie par lesquelles elle était défigurée, ils s'acharnaient à la détruire, ils attaquaient ses consolations, ses espérances, son enseignement moral avec non moins d'amertume que le fanatisme des dévots ; ils venaient, sous la direction de Diderot et de d'Alembert, de former une puissante coalition, qui devait concourir à un immense ouvrage, l'Encyclopédie, destinée à contenir tout le cercle des connaissances humaines, mais dont l'idée dominante était de

Digitized by Google

renverser la religion; et la passion même avec laquelle ils l'attaquaient, faisait diversion à la politique: tout ce qu'ils demandaient au gouvernement, c'était de les laisser travailler en paix à leur ouvrage de destruction. D'ailleurs, toutes ces questions théoriques étaient discutées seulement dans les salons; elles ne descendaient point parmi le peuple. Ce peuple, accoutumé à obéir, n'avait point d'amour pour le souverain, point d'orgueil à se dire Français, point de reconnaissance pour un ordre de choses presque toujours oppressif; mais sa ressource était d'y peu songer, de ranger les souffrances sociales parmi les maux inévitables, et de les supporter comme on fait un mauvais climat ou les intempéries des saisons, en se disant bien qu'on ne gagne à s'en plaindre que de les rendre plus intolérables.

Toutefois les esclaves eux-mêmes ne peuvent se résigner à obéir que lorsqu'ils savent quel est leur maître, tandis que les Français éprouvaient avec impatience qu'ils étaient soumis à trois autorités à la fois, celle du roi ou de son ministère, celle du clergé, et celle du parlement; or ces trois autorités étaient en opposition ouverte l'une avec l'autre; aussi le sujet le plus empressé à obéir ne pouvait se conformer à la fois à trois directions contraires; c'était souvent lorsqu'il s'efforçait le plus de faire ce qui lui était ordonné qu'il encourait des châtiments. La guerre, qui venait de commencer, devait forcer le roi à recourir au clergé pour des dons gratuits, aux parlements pour enregistrer des édits bursaux. Ces deux corps le sentaient, aussi redoublaient-ils d'efforts pour saisir de nouveau leur ancienne autorité, et en faire usage avec plus de vigueur. Pendant l'exil de l'archevêque de Paris, plusieurs curés cherchèrent à se faire persécuter, pour se donner ainsi plus d'importance. Le parlement s'acharnait contre eux, mais il se ravalait en même temps par des débats avec la Sorbonne sur des subtilités théologiques.

Le parlement avait repris ses fonctions et enregistré les lettres-patentes de son rétablissement; l'archevêque de Paris était aussi revenu, et le roi croyait avoir tout pacifié par l'arrêt du conseil sur le silence en matière religieuse; mais

les curés voyant que des récompenses ecclésiastiques étaient accordées aux plus fanatiques, recommencèrent à demander aux mourants des billets de confession ; et le parlement, qui ne voulait pas les tolérer, se préparait à sévir de nouveau par des décrets ou des saisies contre le prélat. Le roi, pour éviter le scandale, envoya le maréchal de Richelieu auprès de Christophe de Beaumont, le priant de donner la paix à l'Église, et lui promettant de réprimer également les saillies du parlement. — Ma conscience ne me permet aucun accommodement, répondit l'archevêque. — Beau monseigneur, répliqua le maréchal, votre conscience est une lanterne sourde qui n'éclaire que vous. — Et le roi fit signer par d'Argenson, l'ami du prélat, une lettre de cachet qui l'exilait à Conflans. Le roi, en signant la lettre, ajouta de sa main : « *Et il partira ce soir ou demain matin.* » Le parlement qui avait fait des remontrances contre les lettres de cachet, coucha sans scrupule sur ses registres celle qui châtiait le premier prélat du royaume (1).

Le parlement, en effet, oubliait les principes qu'il avait professés sur la liberté, sur la légalité, dès qu'il s'agissait de ses ressentiments ; il n'était inébranlable que lorsque ses propres prérogatives ou sa juridiction étaient mises en question. Le roi, qui se défiait du parlement, qui le regardait comme toujours disposé à entraver son gouvernement, songeait déjà à faire agir à sa place le grand conseil, corps de judicature qui s'était toujours montré beaucoup plus souple. Par une déclaration du 10 octobre 1755, le roi avait attribué à son grand conseil le droit qui appartenait au seul parlement, d'intimer ses ordres aux tribunaux inférieurs. Le parlement opposa les plus vives remontrances à cet arrêt qui renversait la hiérarchie. « Le grand conseil, disoit-il, n'avoit aucun territoire, il n'étoit qu'un corps d'attribution, toléré plutôt qu'établi légitimement. » Le roi répondait qu'il n'avait pas voulu attribuer au grand conseil une juridiction plus étendue que celle dont il jouissait, mais il insistait sur l'obéissance qu'il

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 12, p. 305.

Digitized by Google

exigeait des corps de judicature. La querelle s'aigrissait entre le parlement et le grand conseil : le premier invita les princes du sang et les pairs du royaume à se rendre à la prochaine séance, le 18 février 1756, pour maintenir l'ordre hiérarchique, ***attendu l'indécence et la continuité des entreprises du grand conseil, pour renverser la police du royaume.*** Le roi, averti, fit défendre aux princes du sang et aux pairs de se trouver à cette assemblée ; mais le lendemain les princes du sang, animés surtout par le prince de Conti, et de leur côté, les pairs, protestèrent contre une défense qui compromettait, disaient-ils, les lois fondamentales et l'essence de la pairie. Les parlements de province étaient dans la même agitation ; celui de Normandie refusait d'enregistrer un édit du roi qui supprimait le bailliage de Bayeux, et la salle de ses séances était envahie par le duc de Luxembourg, gouverneur de la province, avec ses soldats. Ce fut alors que le parlement de Paris commença à songer à s'appuyer sur une confédération entre tous les parlements du royaume ; à les représenter comme formant un seul corps, chargé du dépôt du pouvoir législatif de la nation, et divisé seulement en ***classes,*** d'où il tirait le nom de ce nouveau système (1).

Les parlementaires, sans communications avec la cour, où ils n'étaient jamais admis, dédaignés par la noblesse, accusés d'hérésie par le clergé, et n'ayant guère de rapports avec le peuple que par la sévérité des châtiments qu'ils lui infligeaient, n'avaient qu'un moyen de se rendre populaires, c'était de repousser les impôts nouveaux, et ils en usaient presque toujours sans discrétion. Ils ne se souciaient ni des besoins de l'État, ni de la justice, qui exigeait que tous les sujets supportassent dans les charges de l'État une part proportionnelle à leurs jouissances ; ni des principes économiques d'après lesquels on devait chercher comment ces charges pouvaient être rendues moins onéreuses au peuple. Ils refusaient tout et toujours. Les nécessités de la double guerre qui commençait

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 12, p. 312-326. — Lacretelle, T. III, L. XI, p. 264. — Voltaire, Histoire du parlement de Paris, ch. 66, p. 387.

avaient déterminé le contrôleur-général à envoyer au parlement, le 7 juillet 1756, trois déclarations. Par la première, il établissait un nouveau vingtième pareil à celui qui se percevait bien ou mal depuis 1749 ; par la seconde, le roi ordonnait, pendant dix ans, la continuation des deux sous pour livre du dixième créé en décembre 1746, créant en même temps sur ce fonds 1,800,000 livres de rentes héréditaires ; par la troisième, il prorogeait des droits arrivés à leur terme, qui se percevaient dans la ville de Paris. Le parlement arrêta des remontrances, le roi refusa de les entendre : le premier président se rendit auprès de lui pour insister ; le roi lui répondit : « Mon parlement abuse de mes bontés ; je veux que mes déclarations soient enregistrées, sans délai, dès demain. Je ne recevrai plus à ce sujet ni représentations, ni remontrances. » Le premier président demandait cette réponse par écrit : « Elle est assez courte pour la retenir, répliqua le roi. » Le parlement refusa de rien enregistrer, et nomma des commissaires pour réitérer ses remontrances. Le roi qui reçut le premier président, le 14 août à Compiègne, chercha vainement à rapprocher les esprits avant d'en venir à un lit de justice.

Il fallut bien enfin recourir à cet expédient : ce fut le 21 août 1756 que le roi vint tenir son lit de justice dans toute la pompe d'un appareil militaire, pour faire enregistrer ses trois déclarations. Le chancelier qui parla pour lui représenta les justes motifs de la guerre, la nécessité de nouvelles impositions, les regrets du roi d'être forcé de charger ses peuples. Il dit ensuite, le roi permet qu'on se lève. Car le premier président et ses confrères, selon le cérémonial, s'étaient mis à genoux ; mais il était de règle qu'en présence du roi toute autorité s'évanouissait, et qu'on pouvait tout au plus donner des avis, non des suffrages ou des voix délibératives ; le président répondit donc avec humilité, et les trois édits furent enregistrés. Toutefois, dès le lendemain, le parlement, la chambre des comptes et la cour des aides, renouvelèrent leurs remontrances, les parlements de Toulouse, de Grenoble, de Douai, en firent aussi ; cependant,

les impôts furent perçus, et le peuple obéit aux ordres du roi (1).

Pendant ce temps, Christophe de Beaumont recommençait de son côté les hostilités; il défendait aux Parisiens, sous peine d'excommunication, de garder chez eux les remontrances et les imprimés extraits des registres du parlement. Il défendait, sous les mêmes peines, d'obéir à la magistrature: « il se félicitoit d'avoir su trouver, pour les fonctions pastorales, des hommes capables de refuser les choses saintes aux pécheurs. » Il rassemblait en un seul tableau, depuis les premiers siècles de l'Église, tous les exemples de la désobéissance des évêques aux ordres souverains, pour en conclure leur indépendance absolue de l'autorité dans les matières spirituelles. Une lettre encyclique de Benoît XIV, adressée à tous les évêques du royaume, qui voulait modérer son zèle en ordonnant de refuser le viatique aux seuls réfractaires notoires, c'est-à-dire publiquement condamnés, et de se contenter de représenter aux réfractaires qui n'étaient pas notoires, qu'ils allaient se rendre coupables d'un sacrilége en communiant, ne suffit point pour ramener le fougueux prélat à l'obéissance envers le chef de l'Église. Il laissait entendre que le pape, ou du moins son ministre, le cardinal Passionei, était janséniste (2).

Ces querelles causaient au roi beaucoup d'inquiétude. Un jour, il entra chez Mme de Pompadour. « Il étoit tout échauffé, » dit Mme du Hausset. — Qu'avez-vous? lui dit madame. — » Ces grandes robes et le clergé, répondit-il, sont toujours » aux couteaux tirés. Ils me désolent par leurs querelles. » Mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé au » fond m'est attaché et fidèle, les autres voudroient me mettre » en tutelle. — La fermeté, lui dit madame, peut seule les » réduire. — Robert de Saint-Vincent (conseiller janséniste) » est un boutefeu que je voudrois pouvoir exiler; mais ce » sera un train terrible. D'un autre côté l'archevêque est une

(1) Soulavie, T. VIII, ch. 13, p. 328.
(2) *Ibid.*, p. 333.

» tête de fer qui cherche querelle..... » Le roi se promenait agité, « puis, tout d'un coup, il dit : — Le régent a eu bien » tort de leur rendre le droit de faire des remontrances : ils » finiront par perdre l'État. — Ah ! sire, dit M. de Gontaut, » il est bien fort pour que de petits robins puissent l'ébranler. » — Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, » reprit le roi : c'est une assemblée de républicains (1). »

Louis XV prit enfin son parti : un lit de justice lui avait suffi pour faire enregistrer les impôts ; il se décida à se rendre, le 13 décembre 1756, à un second lit de justice pour frapper un plus grand coup contre le parlement. Il lui porta de même trois déclarations ; la première pour faire rendre le respect et la soumission à la bulle *Unigenitus*, tout en empêchant l'abus qu'on en pourrait faire, et prescrivant dans cette vue un silence absolu sur des questions qui, disait-il, ne peuvent tendre qu'à troubler la tranquillité publique (2). Par la seconde, il supprimait deux chambres des enquêtes, et plus de soixante offices dans le parlement de Paris ; il voulait que les enquêtes ne pussent prendre séance dans la grand'chambre que de l'avis de la grand'chambre elle-même ; et que les chambres assemblées fussent obligées d'enregistrer les actes du conseil du roi, après les remontrances, sauf à en faire de nouvelles après l'enregistrement. Par la troisième, il changeait la constitution politique du parlement ; il accordait à la seule grand'-chambre la connaissance des appels ; le parlement ne pouvait s'assembler que par la décision de la grand'chambre, la voix délibérative n'était accordée qu'après dix ans de service aux conseillers ; nulle dénonciation ne pouvait se faire que par le ministère du procureur-général, et il était défendu au parlement de suspendre la justice sous peine de désobéissance.

Ce coup d'État fut regardé par le parlement comme le signal du bouleversement de la monarchie. Sa douleur, son

(1) Mém. de M^me du Hausset, p. 95.

(2) Cependant voici un article contenu dans l'édit « malgré la loi du silence, » les évêques pourront dire tout ce qu'ils voudront, pourvu que ce soit avec cha- » rité. » — Lois françaises, T. XXII, p. 269. — Soulavie, ch. 23, p. 345. — Lacretelle, T. III, L. XI, p. 267. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. II, ch. 36, p. 21.

Digitized by Google

indignation, furent extrêmes. Mais la fermentation n'était guère moindre parmi le peuple que parmi les magistrats ; on savait gré à ceux-ci d'avoir lutté pour repousser des impôts onéreux ; on les remerciait d'avoir protégé contre la tyrannie des curés les jansénistes mourants, presque tous hommes de sainte vie, et qui s'étaient rendus chers au peuple par leurs aumônes ; en général le sentiment religieux, qui était encore très vif parmi le peuple, se déclarait beaucoup plus pour les jansénistes que pour le clergé. Quand le roi sortit du lit de justice, le peuple le vit passer en silence ; bientôt à la consternation succédèrent quelques clameurs ; on entendit les mots de tyran des Français, et ceux de coquine du roi appliqués à M^me^ de Pompadour. Cette fermentation augmenta le courage des magistrats : le même jour, 13 décembre, presque tous donnèrent leur démission ; et le lendemain il n'y eut ni procureur ni avocat qui voulût plaider en la grand'chambre. Un petit nombre seulement de membres de la grand'chambre était resté à son poste. Le roi les manda à Versailles, leur fit l'accueil le plus gracieux, leur recommanda de s'entremettre pour que leurs collègues suivissent leur exemple, sans attendre les ordres qu'il serait forcé de leur donner. Il était d'abord lui-même consterné, et ne savait quelles suites il ne devait pas redouter de la suspension et de la désorganisation de la justice ; toutefois, lorsque les membres restants de la grand'chambre firent au roi de nouvelles remontrances pour le rappel des membres démis, en protestant qu'ils étaient tous également animés d'un zèle sans bornes, et qu'ils ne différaient que par la manière de l'exprimer, il leur répondit qu'il regardait les offices de ceux qui avaient donné leur démission comme vacants, et qu'il ne pouvait être question de les rassembler. « Il y a quatre ans que l'on m'ennuie, ajouta-t-il, je ne changerai rien à mes édits, mais je veux être obéi. » Le 30 décembre, ces mêmes membres de la grand'chambre allèrent encore le supplier à genoux, et ils ne purent jamais rien en obtenir (1).

(1) Soulavie, Mém. de Richelieu, T. VIII, ch. 15, p. 347-351.

La fermentation du peuple allait croissant, il ne se rendait guère compte ni de ce qu'il voulait, ni de ce qu'il craignait, mais il était dans cet état d'effervescence qui, faisant sortir d'eux-mêmes les gens raisonnables, agit avec un double pouvoir sur les têtes déjà portées à la folie, et les livre aux dernières extravagances.

(1757.) Très peu de jours après cette dernière tentative de la grand'chambre, le 5 janvier 1757, comme le roi montait en voiture, à six heures du soir, pour se rendre de Versailles à Trianon, la foule s'était pressée comme de coutume sous la voûte spacieuse du palais, pour le voir passer : le froid était fort rigoureux, et presque tous les spectateurs, de même que les courtisans, étaient couverts de redingotes ; la place d'ailleurs était mal éclairée. Tout à coup, un homme s'avança entre les gardes, comme s'il était un officier de la maison, frappa le roi d'un coup de canif au-dessus de la cinquième côte, et rentra ensuite au milieu des spectateurs. Le roi porta la main sur sa blessure, en tira quelques gouttes de sang, et se retournant, reconnut l'assassin qui avait conservé son chapeau sur la tête, il dit : « *C'est ce Monsieur qui m'a frappé,* qu'on l'arrête, et qu'on ne lui fasse point de mal. » Toujours, depuis, quand il parlait de lui, il l'appelait « ce Monsieur. » Au moment où l'assassin fut arrêté, ce dernier s'écria : « Qu'on prenne garde à monsieur le dauphin, et qu'on ne le laisse point sortir de toute la journée (1). »

La blessure du roi était si légère qu'elle n'aurait pu donner la moindre inquiétude si l'on ne s'était pas figuré que le canif était peut-être empoisonné. Louis XV, rempli de cette idée, se crut à son dernier moment. Il demanda avec empressement les secours de la religion ; la reine était accourue auprès de lui : Mme de Pompadour était délaissée par tous les courtisans, et bientôt le roi lui envoya le garde des sceaux Machault pour l'engager à s'éloigner du château. Louis XV avait toutes les faiblesses qui peuvent dégrader un caractère ;

(1) Mme du Hausset, p. 104. — Lacretelle, T. III, L. XI, p. 269. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. II, ch. 37, p. 25. — Soulavie, T. VIII, ch. 14, p. 382.

il craignait la douleur, il craignait la mort, il craignait l'enfer. Quoique sans fièvre, il resta plusieurs jours au lit, et il renvoya au dauphin, qui jusqu'alors n'avait eu aucune part dans l'État, la décision de toutes les affaires (1).

Cependant, plus on acquérait de lumières sur l'événement qui avait causé tant de trouble, plus on devait se convaincre que c'était l'acte d'un fou, sans complice, sans parti, sans projet qui pût s'expliquer par aucune idée raisonnable. Cet homme, Robert-François Damiens, né en Artois, âgé de quarante-deux ans, avait été laquais tour à tour chez des jésuites et chez des conseillers au parlement. Il avait frappé le roi avec un petit canif; mais le même manche portait une lame longue et pointue, à ressort, faite en guise de poignard dont il n'avait pas fait usage; en sorte que, comme il l'affirmait, il n'avait point eu l'intention de tuer le roi, mais seulement de le blesser pour lui donner un avertissement. Le garde des sceaux, Machault, un moment après le crime, saisissant Damiens au collet, dans la salle des gardes, lui avait fait tenailler les jambes en présence du chancelier Lamoignon et de Rouillé, ministre des affaires étrangères, par deux gardes du corps, armés de pinces rougies au feu, qui s'offrirent volontairement à faire ainsi l'office du bourreau. Les tourments auxquels Damiens fut livré dès ce moment, et dans la suite de la procédure, ne servirent qu'à rendre ses discours plus incohérents et ses dépositions plus contradictoires. Il écrivit, ou dicta plutôt une lettre au roi où l'on trouvait plusieurs indices de folie, et, en effet, il en avait été affecté toute sa vie. Tantôt il accusait l'archevêque de Paris, « ce coquin dont les refus étoient cause de tout le mal : » tantôt divers conseillers au parlement de Paris dont il donnait la liste, et que le roi, disait-il, devait rappeler; tantôt le chirurgien qui avait refusé de le saigner la veille, et s'il l'avait fait, disait-il, rien ne serait arrivé. Mais toujours, au milieu même des plus atroces douleurs, perçait l'orgueil, le désir de jouer un rôle,

(1) M^me du Hausset raconte à quel point, dans une autre occasion, le roi fut troublé pour avoir trouvé un homme dans sa chambre. C'était un cuisinier qui s'était égaré, p. 173.

Digitized by Google

une plaisanterie féroce, et le plaisir d'effrayer ceux qui le questionnaient, en leur faisant craindre qu'il ne les dénonçât.

Cependant l'attentat qui venait d'étonner la France était exploité d'une manière cruelle par les passions alors en jeu, qui, sans se le proposer, avaient eu beaucoup de part à le produire. Les jésuites, les constitutionnaires s'écriaient : Voilà donc comment le parlement se venge ! voilà le fruit de ses remontrances ! Les parlementaires et les jansénistes, au contraire, affectaient de dire : On reconnaît bien là les coups des disciples de Loyola, ils sont impatients de voir régner le dauphin, prince qui est entièrement dans leur dépendance. Chacun montrait de l'ardeur pour remonter aux causes du crime, pour reconnaître les complices ; le prince de Conti était le plus âpre de tous à suivre les moindres indices, à multiplier les interrogatoires de ceux qui avaient jamais approché de Damiens. On fit venir d'Avignon une machine extraordinaire pour la torture, telle qu'on n'en avait vu jamais de semblable en France, en sorte qu'on croyait impossible qu'un être humain la supportât sans tout avouer. Les conseillers démis du parlement demandaient avec instance à reprendre leurs places pour pouvoir siéger parmi les juges. Il y avait dans toute la nation une effroyable émulation à témoigner sa fidélité au roi, en enchérissant sur tous les autres par plus de cruauté envers un malheureux maniaque. Enfin le procès fut instruit, la sentence fut prononcée, et le 28 mars, à quatre heures après midi, Damiens fut livré à un épouvantable supplice qui dura plusieurs heures. Il fut tenaillé, du plomb fondu fut versé dans ses plaies, puis on voulut l'écarteler, des chevaux lancés devaient emporter ses membres, mais ils ne purent les arracher ; on entendait à chaque effort des hurlements effroyables ; mais les jambes et les bras ne cédèrent que quand les bourreaux en eurent coupé les tendons, et cependant des femmes de la cour avaient loué à grand prix des fenêtres pour assister à cet horrible spectacle ; les membres épars furent ensuite consumés dans un bûcher et les cendres jetées au vent. Le père, la femme et la fille

de Damiens, quoiqu'ils n'eussent pas été accusés, furent bannis du royaume à perpétuité, sous peine de mort s'ils y rentraient, et tous ceux qui portaient le même nom que lui furent obligés d'en changer (1).

Dès que le roi fut bien convaincu qu'il n'avait aucun mal, qu'il pouvait quitter le lit et reprendre sa vie habituelle, il ne sentit plus que de la rancune contre ceux devant qui il avait montré sa faiblesse. « Ce prince, dit Besenval, plus troublé » qu'il ne devoit l'être de la légère blessure qu'il avoit reçue, » crut apaiser le mécontentement qu'il supposoit en livrant » les rênes de l'État à M. le dauphin, dont il dit, avec plus de » foiblesse que de dignité, *qu'il gouverneroit mieux que lui.* » On assure même qu'à l'instant où ses médecins n'avoient » pas la plus légère inquiétude, la sienne étoit telle, que » croyant expirer, il se faisoit donner à tous moments l'abso- » lution par l'abbé de Rochecour, aumônier de quartier. Le » grand talent à la cour est de bien juger les circonstances et » de savoir en profiter. M. d'Argenson se trompa dans celle-ci : » il devoit penser que la terreur peu motivée du roi passeroit » aussi vite qu'elle étoit venue, et qu'il chercheroit à se res- » saisir du pouvoir avec la même promptitude qu'il l'avoit » abandonné. Telle est la marche de toutes les âmes foibles ; » le ministre oublia cette vérité. Dans le premier conseil qui » se tint après l'assassinat du roi, M. d'Argenson proposa, » devant M. le dauphin qui présidoit, que les ministres allas- » sent travailler chez ce prince, comme lieutenant-général du » royaume, jusqu'à l'entier rétablissement du roi. Il ré- » sulta de cette faute, que M. le dauphin, peu susceptible » d'ambition, ne sut aucun gré au ministre de sa démar- » che, et que le roi, à peine convalescent, sentit revenir » dans son cœur toute la déplaisance que lui avoit toujours » inspirée son fils, qu'il l'écarta des affaires, et ne par- » donna jamais à M. d'Argenson la marque de dévoue- » ment qu'il lui avoit donnée dans cette occasion. Quand on

(1) Lacretelle, T. III, L. XI, p. 270-284. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. II, ch. 37, p. 27-34. — *Id.*, Hist. du parlement de Paris, ch. 67, p. 390. — Soulavie, T. IX, ch. 1, p. 10-38. — Biogr. univ., T. X, p. 464.

» ose être ingrat, au moins faudroit-il être plus adroit (1). »

Malgré l'intimation de M. de Machault, qui l'avait fait comme un conseil donné en son nom propre, M^me de Pompadour n'était point partie, et Louis XV se sentait gêné d'avoir dans son ministre un confident de sa faiblesse. Il fut plusieurs jours sans retourner chez la favorite, jusqu'à ce que passant un jour devant l'escalier qui conduisait chez elle, l'habitude, qui avait sur lui plus de pouvoir que l'affection, l'y entraîna. M^me de Pompadour lui fit des plaintes sur d'Argenson, qui avait toujours été son ennemi, et qui tout récemment avait refusé assez rudement de ratifier un ordre qu'elle avait donné à l'un de ses subalternes. « Fort bien, dit le roi, je suis tout disposé à renvoyer M. d'Argenson, mais renvoyons en même temps M. de Machault. »

La favorite rédigea aussitôt les deux lettres ; le roi ne changea rien à celle qu'on adressait à M. de Machault, mais il corrigea celle qui était destinée à M. d'Argenson, et il la rendit aussi sèche que dure. Ils furent tous deux exilés dans leurs terres ; Machault, toutefois, conservait une pension de trente mille livres. C'étaient les deux rivaux, les champions de deux systèmes opposés, mais c'étaient aussi les deux seuls hommes d'État que la France eût encore dans ses conseils, Leur disgrâce affermit le crédit de l'abbé de Bernis, qui dans le moment de terreur qui suivit l'assassinat du roi, était demeuré fidèle à la favorite (2).

A l'époque où Louis XV renvoyait de ses conseils les deux hommes qui avaient le plus de talent et le plus d'énergie, il aurait eu plus que jamais besoin d'être secondé par un ministère habile. La guerre avait commencé dans le Nord, et elle présentait cette cruelle alternative, que si les grandes puissances auxquelles la France venait de s'allier remportaient des victoires éclatantes, l'équilibre de l'Europe se trouverait

(1) Mém. de Besenval, T. I, p. 208.

(2) *Ibid.*, p. 214. — Morceaux historiques à la suite de M^me du Hausset, p. 302. — Mém. de M^me du Hausset, p. 133. — Lacretelle, L. XI, p. 285. — Le marquis de Paulmy d'Argenson, qui remplaça son oncle au ministère de la guerre, était alors brouillé avec lui.

rompu à son désavantage; que si au contraire elles avaient des revers, ce serait la France qui devrait prodiguer ses trésors et son sang pour les soutenir. Au commencement des hostilités, c'était la seconde de ces alternatives qui paraissait devoir se réaliser. Frédéric II avait eu de bonne heure connaissance de la ligue formidable formée contre lui. Il avait eu copie du traité de partage de presque tous ses États, conclu entre les deux impératrices Marie-Thérèse et Élisabeth, et l'électeur de Saxe roi de Pologne, traité qu'on dissimulait soigneusement à la France; ce qui cependant avait déterminé la Suède par un subside, à entrer dans une ligue dont elle ne connaissait pas le but. Marie-Thérèse, implacable dans ses vengeances, avait engagé presque toutes les puissances du continent à s'unir contre le roi de Prusse: chacune devait avoir une part dans ses dépouilles, et on ne lui laisserait que le margraviat de Brandebourg. La couronne de Pologne devait être rendue héréditaire dans la famille d'Auguste III, qui promettait de céder à l'Autriche quelques provinces de cette république en échange des provinces de Prusse qu'il devait acquérir.

C'était de la chancellerie même de Saxe que la copie de ce traité, par l'infidélité d'un secrétaire, était parvenue à Frédéric II; c'était aussi contre l'électeur de Saxe qu'il éprouvait le ressentiment le plus violent. Il savait qu'une armée de cinquante mille hommes que la Russie destinait à l'invasion de la Prusse ne pourrait entrer en campagne qu'au printemps suivant. Il avait lieu de croire que les autres confédérés aussi n'étaient pas encore prêts. Il résolut de commencer lui-même les hostilités, se résignant à paraître l'agresseur plutôt que d'attendre à être attaqué à son désavantage. Il attaqua donc le premier, le moins redoutable de ses adversaires, le roi de Pologne, dans son électorat de Saxe, transportant ainsi la guerre sur un théâtre étranger, et contraignant ses ennemis à nourrir ses armées. Le 29 août 1766 il entra en Saxe avec cinquante-huit mille combattants; en peu de jours il se rendit maître de tout l'électorat. Le 10 septembre il s'empara de Dresde, il fit ouvrir devant lui les archives, malgré la résis-

Digitized by Google

tance énergique de la reine de Pologne, qui seule était demeurée dans le palais, il en tira l'original de ce traité par lequel Auguste III s'était uni à ses ennemis pour partager ses États, et il publia cette pièce pour sa justification. Bloquant ensuite avec trente mille hommes le camp formidable où Auguste III s'était retiré sur les bords de l'Elbe, entre Pirna et Konigstein, il marcha contre l'armée autrichienne, qui, sous les ordres du maréchal Brown, arrivait aussi de Bohême sur l'Elbe. Il la rencontra auprès du village de Lowositz, remporta sur elle, le 1er octobre, une victoire sanglante, et la repoussa jusqu'au delà de la rivière Eger. Il revint alors sur les Saxons, et quoique leur camp passât pour inexpugnable, il les contraignit à capituler le 15 octobre, au nombre de dix-sept mille hommes. Comptant sur la communauté de langage, sur celle de religion, sur l'enthousiasme que ses talents et ses victoires inspiraient à ses troupes, il ne craignit pas de faire entrer presque tous les Saxons dans ses régiments prussiens. Il accorda ensuite au roi de Pologne, réfugié à Konigstein, un passeport pour se retirer dans son royaume de Pologne, qui demeurait neutre au milieu de cette querelle. Mais les malheureux habitants de l'électorat de Saxe payèrent pour la perfidie de leur souverain : Frédéric II se montra pour eux sans pitié ; il les écrasa de contributions, et sembla vouloir leur faire supporter à eux seuls tout le fardeau de la guerre (1).

Cette première victoire ne diminuait guère les dangers du roi de Prusse. Il était attaqué par une ligue si formidable, il pouvait être écrasé par des armées si nombreuses, que sa chute semblait seulement différée.

La France était jusqu'alors en paix avec le roi de Prusse. Elle n'avait de guerre qu'avec l'Angleterre, et elle s'était même prêtée à une négociation entreprise par la cour d'Au-

(1) Frédéric II, Guerre de sept ans, T. III, ch. 4, p. 84. — *D'Archenholtz*, Hist. de la Guerre de sept ans, p. 5. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, T. V, ch. 3, p. 226. — *Edmund Burke, Annual Register*, 1758, ch. 1, p. 8. — Soulavie, T. IX, ch. 8, p. 130. — Lacretelle, T. III, L. XI, p. 256. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. I, ch. 32, p. 334.

triche pour conserver à l'électorat de Hanovre sa neutralité, négociation qui échoua par la faute de George II, encore qu'il y fût le plus intéressé (1). L'affaire essentielle pour les Français devait être de poursuivre leurs avantages contre les Anglais, d'envoyer des renforts au Canada, où deux braves officiers, le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, et le marquis de Montcalm faisaient la guerre avec succès au midi des grands lacs, et venaient de s'emparer des forts d'Ontario et d'Oswego (2). Mais la cour de France oubliait en quelque sorte le Canada, et laissait ces braves gens s'épuiser par leurs victoires mêmes. Mme de Pompadour, ulcérée contre le roi de Prusse, dont on lui avait répété les sarcasmes et les épigrammes, enivrée par les cajoleries de Marie-Thérèse, mettait plus d'empressement à la ruine de Frédéric II que les souverains qui avaient à lui redemander des provinces. Au lieu de vingt-quatre mille auxiliaires qu'elle avait promis à l'impératrice, elle en faisait entrer cent mille en Allemagne. Quoiqu'elle regardât la dauphine comme son ennemie, elle s'unit avec elle pour exciter le ressentiment de Louis XV, et lui persuader qu'il ne pouvait en honneur abandonner le père et la mère de cette princesse chassés de Dresde par le roi de Prusse. En effet, le gouvernement français déclara, que comme garant du traité de Westphalie, il devait, aussi bien que le roi de Suède, intervenir pour arrêter les hostilités que les Prussiens venaient de commettre en Saxe ; une armée fut, sous ce prétexte, mise sous les ordres du maréchal d'Estrées, et elle s'empara des États que le roi de Prusse possédait sur les bords du Weser, sans faire précéder ces hostilités d'aucune démarche auprès de Frédéric II, pour l'engager à res-

(1) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 84.

(2) *Smollett, History of England*, T. V, ch. 5, § 34, p. 197. Nous aurons quelquefois recours à cette histoire, tout indigne qu'elle soit de la réputation que Smollett s'était acquise dans d'autres branches de la littérature. Il paraît y avoir travaillé uniquement pour gagner les honoraires que lui offrait son libraire, et pour cela il se contentait souvent de copier les feuilles quotidiennes publiées à Londres. Mais c'est sous ce rapport même que son récit nous est souvent utile, comme conservant des relations originales que nous ne pourrions plus trouver ailleurs.

pecter les traités dont Louis XV prétendait être garant (1).

On portait à quatre-vingt mille hommes l'armée du maréchal d'Estrées; sous lui servaient Contades, Chevert, Saint-Germain, et les meilleurs capitaines qu'eût alors la France. Comme la neutralité du Hanovre n'avait pas été acceptée, ils se proposaient d'y pénétrer, et de contraindre ainsi l'Angleterre à leur faire quelques concessions en Amérique. Une seconde armée, sous les ordres du prince de Soubise, qu'on disait de vingt-cinq mille hommes, avait passé aussi le Rhin, et s'était rendue maîtresse des duchés de Clèves et de Gueldre (2). Frédéric II n'essaya point de défendre ces provinces ou celle de Frise; il abandonna ce soin au duc de Cumberland, qui rassemblait à la hâte, pour couvrir le Hanovre, une armée mercenaire composée surtout des troupes de Hanovre, de Brunswick et de Hesse, et il ne songea qu'à combattre les Autrichiens.

En effet, la seule chance d'existence pour Frédéric II, c'était d'écraser isolément ses ennemis avant qu'ils pussent se réunir contre lui. Des cinq puissances qui avaient conjuré sa ruine, il n'y en avait aucune qui, prise séparément, ne l'emportât sur lui par l'étendue et la population de ses États ou ses ressources pécuniaires. Toute sa puissance était dans son génie, puis dans cette armée que son père avait formée, mais qu'il avait lui-même si fort perfectionnée en lui enseignant une rapidité, une précision de manœuvres, un aplomb dont aucuns autres soldats n'approchaient, et qui doublaient la force des Prussiens. A l'enthousiasme qu'il avait réussi à leur inspirer, on aurait cru ses troupes animées par un ardent patriotisme, et cependant il les avait recrutées de déserteurs et de vagabonds, pour la plupart étrangers à ses États héréditaires; mais aux yeux de ces soldats, la patrie c'était Frédéric lui-même. La confiance dans la supériorité de ses lumières, l'admiration, l'amour, redoublaient leurs forces, et sous ses ordres rien ne leur paraissait impossible.

(1) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 75-82.

(2) *Annual Register*, 1758, ch. 3, p. 14. — Correspondance du comte de Saint-Germain, T. I, p. 100. — Mém. de Rochambeau, T. I, p. 84.

Vers la fin d'avril, Frédéric II entra en Bohême. Au commencement de mai, les quatre divisions dont se composait son armée et qui arrivaient par des chemins différents, se réunirent autour de Prague. Les maréchaux Braun et de Daun commandaient les Autrichiens, et ils étaient eux-mêmes sous les ordres du prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur, dont le roi de Prusse ignorait la présence en Bohême. Brown, avec 70,000 hommes, avait pris une position avantageuse près de la montagne de Ziska, au-dessus de Prague. Le roi de Prusse résolut de l'y forcer avant qu'il eût été rejoint par le maréchal de Daun, qui occupait la Moravie. Il passa la Mulda le 4 mai ; le 6, il livra aux Autrichiens la terrible bataille de Prague. Il paraît que comptant attaquer dans l'ordre oblique, il refusait sa droite, qui n'était point destinée au combat, mais que le général qui la commandait, emporté par son ardeur, franchit le ravin et les obstacles qui devaient l'arrêter, et que cette faute rendit l'action bien plus meurtrière. Les Prussiens gagnèrent la bataille, mais elle dura douze heures ; 24,000 Autrichiens et 18,000 Prussiens y furent tués ou blessés. L'Europe n'avait point encore vu une semblable boucherie. Le maréchal Schwerin, qui commandait en second les Prussiens, et le maréchal Brown, second parmi les Autrichiens, y furent tués tous les deux. Un massacre aussi effroyable, au commencement d'une campagne, semblait devoir ensuite condamner les deux partis à un long repos (1).

Mais le repos n'était pas permis au roi de Prusse ; le prince Charles de Lorraine était dans Prague avec quarante-mille hommes, et quoique la ville fût mauvaise, le roi de Prusse n'était pas en état de la prendre, lorsqu'elle était défendue par une semblable garnison. Il essaya de la réduire par le blocus, mais pendant ce temps, le maréchal Daun, le plus habile, comme le plus prudent des généraux autrichiens, s'approchait avec une armée que des renforts successifs avaient portée à soixante-mille hommes. Malgré les dangers d'une

(1) Frédéric II, Hist. de la Guerre de sept ans, ch. 6, p. 139-155. — *Archenholtz*, Hist. de la Guerre de sept ans, p. 25. — Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 112, p. 240.

Digitized by Google

seconde bataille, le roi de Prusse reconnut qu'il ne devait pas hésiter à la livrer, car, pour l'éviter, il fallait lever le siége de Prague, et se trouver ensuite exposé à l'attaque des deux armées ennemies. S'il gagnait la bataille, il anéantissait pour cette campagne toutes les forces de l'Autriche; s'il la perdait, sa condition ne devenait guère plus mauvaise qu'elle ne l'était déjà. Il marcha donc contre Daun, avec une partie seulement de son armée, tandis que l'autre restait devant Prague. Il trouva le maréchal autrichien campé près du village de Kolin, mais sa position était formidable, et de plus, il s'en fallait d'un bon tiers que Frédéric eût autant de monde que lui. Il l'attaqua cependant le 19 juin. Le projet du roi, comme dans la précédente bataille, était de ne combattre qu'avec une seule de ses ailes, qu'il aurait incessamment fortifiée, en y faisant passer l'infanterie placée à l'autre aile, et de refuser absolument sa droite: mais l'ardeur de M. de Maunstein, qui commandait la droite, déjoua de nouveau cette combinaison. Il attaqua les troupes vis-à-vis de lui, il les repoussa, il se crut victorieux, et ce fut par là au contraire qu'il fit perdre la bataille, car elle se trouva engagée sur toute la ligne. Après des efforts de valeur incroyables, Frédéric II dut renoncer à forcer la position du maréchal Daun, à Kolin; il ordonna la retraite, mais, dans cette funeste journée, le roi perdit quatorze mille hommes, tués, blessés ou prisonniers. D'autre part, il avait fait tant de mal à l'ennemi, qu'il ne fut pas poursuivi. En quittant le champ de bataille, il dut courir toute la nuit à l'armée qu'il avait laissée devant Prague, pour lui faire lever le blocus, et se retirer à temps. Ce qui fut exécuté dès le 20 juin 1747 (1).

Malgré la fermeté que le roi de Prusse continuait à montrer, sa condition semblait désespérée, son armée était encore admirable de discipline, de courage et de dévouement, mais elle s'usait dans des batailles qui jamais n'avaient été si multipliées ni si meurtrières. Le nombre des soldats qu'il avait

(1) Frédéric II, ch. 6, p. 160-176. — *Archenholtz*, p. 35. — Coxe, ch. 112, p. 247. — *Burke, Annual Register*, ch. 3, p. 17.

déjà perdus, surpassait de beaucoup celui que son père, créateur de la puissance militaire de la Prusse, comptait dans toute son armée. Quatre-vingt mille Russes, cependant, s'avançaient dans la Prusse orientale ; les Suédois faisaient des incursions dans la Poméranie prussienne ; l'armée française, enfin, venait de soumettre le Hanovre : un corps qui en avait été détaché entrait dans la Saxe ; c'était à ces Français qu'il était le plus pressant de s'opposer.

M^me de Pompadour qui avait la vanité, non seulement de nommer les ministres et les généraux, mais de discuter avec eux les plans de campagne, avait voulu que la conquête du Hanovre servît de gage à la France, pour recouvrer les colonies qu'elle était exposée à perdre. Malgré la réputation que venait d'acquérir le maréchal de Richelieu par la conquête de Mahon, elle n'avait point voulu lui confier l'armée d'Allemagne ; elle ne l'avait point trouvé assez souple avec elle, et elle était blessée de ce qu'il avait éludé la proposition de faire épouser à son fils une fille qu'elle avait eue de son mari. Au reste elle avait fait peut-être, pour commander l'armée, un beaucoup meilleur choix dans le maréchal d'Estrées ; c'était Louis-César Letellier, connu d'abord sous le nom de chevalier de Louvois, et qui avait succédé aux noms et armes d'Estrées, du chef de sa mère, sœur du dernier maréchal d'Estrées. Il s'était distingué à la bataille de Fontenoy, puis à celles de Raucoux et de Lawfeldt. Mais quoiqu'il sût bien la guerre, les jeunes gens de la cour lui reprochaient d'être trop méthodique et trop précautionneux (1). M^me de Pompadour lui adjoignit le comte de Maillebois qui, formé par son père dans la guerre précédente, avait acquis le renom de grand tacticien, mais qui ne tarda pas à développer au lieu des talents pour la guerre qu'on attendait de lui, une jalousie envieuse de ses chefs, beaucoup d'intrigue, et une ambition prête à sacrifier l'intérêt de l'armée à son propre avancement. Un autre officier de plus de mérite, le comte de Saint-Germain, servait aussi dans cette armée avec le titre de lieutenant-

(1) Biogr. univ., T. XIII, p. 413.

Digitized by Google

général; aucun Français n'avait si bien étudié l'art de la guerre; mais au service d'Autriche puis de Bavière, il avait trop adopté les systèmes de tactique et de discipline allemande: il voulait que ses soldats fussent, comme ceux du roi de Prusse, de simples machines qui obéissent sans réflexion, sans hésitation à l'impulsion du commandant. Cette immobilité, cette obéissance aveugle convenait peu à l'impétuosité française, et la dureté de caractère de Saint-Germain causait du mécontentement parmi les soldats, tandis que son extrême causticité, les railleries mordantes qu'il se permettait contre les généraux, et les fautes et les revers qu'il annonçait comme inévitables indisposaient contre lui tous les officiers supérieurs (1).

Le maréchal d'Estrées entrait en Allemagne par les États que le roi de Prusse possédait sur le Bas-Rhin, et qui étaient disséminés trop au loin pour qu'il essayât de les défendre. Aussi Clèves, Wesel, Cologne ouvrirent leurs portes du 6 au 8 avril. Le duc de Cumberland, qui s'était chargé de défendre la Hesse, reculait vers les rives du Weser, à mesure que les Français avançaient. Ce prince se défiant de troupes mercenaires peu instruites, et formées du mélange de plusieurs nations, se montrait faible et irrésolu. D'autre part, dans l'armée française, on reprochait à d'Estrées de ne pas le pousser avec plus de vigueur; les partisans de Richelieu intriguaient pour lui, soit à l'armée, soit à la cour. Lui-même avait mis tout son art, toute sa souplesse à regagner la faveur de la marquise. Il y avait enfin réussi; M^me de Pompadour venait de lui donner commission de relever le marquis d'Estrées. Mais en chemin, Richelieu s'arrêta quelques jours à Strasbourg auprès de la duchesse de Lauraguais sa maîtresse, au zèle de laquelle il attribuait sa nomination. Ce retard donna au maréchal d'Estrées le temps de gagner la bataille d'Hastenbeck.

(1) « Ainsi votre commandant vous a chargé de voir de vos yeux où est l'ennemi, » disoit-il à un aide-de-camp, suivez-moi, et il le mène à la fenêtre d'où il braque » sa lunette. — Que voyez-vous? — Notre quartier-général. — Bon, c'est là » qu'est l'ennemi. » — Vie du comte de Saint-Germain, p. 15. — Biogr. univ., T. XXXIX, p. 381. — Lacretelle, T. III, L. XI, p. 298.

Cumberland, avec l'intention de protéger Hameln, que menaçait d'Estrées, s'était fortement retranché derrière le Weser; sa droite appuyée sur Hameln, sa gauche au village de Hastenbeck, son centre couvert par des hauteurs boisées, où il avait placé des batteries; d'Estrées l'y attaqua le 26 juillet. L'intrépide Chevert se chargea d'emporter la redoute qui protégeait le centre; il réussit, mais au lieu de s'y arrêter, il poussa en avant pour tourner le centre de Cumberland; l'armée française s'avançait, et avait dépassé ces hauteurs, lorsque le prince héréditaire de Brunswick, ou selon d'autres M. de Hardemberg, marchant par les bois pour rejoindre son armée en retraite, surprit sur cette hauteur le régiment d'Eu auquel Chevert en avait confié la garde, et qui, regardant l'affaire comme terminée, s'était débandé, avec l'indiscipline française. La plupart des soldats dormaient, d'autres étaient en chemise, d'autres s'étaient écartés pour chercher de l'eau. Les Allemands n'eurent pas de peine à culbuter dans la vallée une troupe aussi peu sur ses gardes, et s'emparèrent des pièces de canons dont ils tirèrent quelques volées contre la cavalerie française. Comme elle marchait avec une pleine confiance, elle fut fort étonnée de s'entendre canonner sur les derrières de sa droite. Maillebois qui se trouvait exposé à ce feu, ne douta pas que Chevert n'eût été tourné et contraint de mettre bas les armes. Il fit ce qu'il y avait à faire, mais les avis qu'il transmit au maréchal d'Estrées étaient alarmants, et l'arrêtèrent tout court, au moment où, par une nouvelle attaque, il aurait mis en déroute Cumberland; et comme Maillebois avait déjà manifesté beaucoup de jalousie contre son chef, et cherchait à le décrier, on l'accusa de l'avoir trompé par de faux avis, pour lui enlever l'honneur de la victoire. Cependant le corps allemand qui s'était emparé des hauteurs n'était point assez fort pour s'y maintenir, et il avait continué sa retraite. Cumberland, qui ne s'était point aperçu du trouble que cet accident avait jeté dans l'armée française, et qui voyait son centre mis en désordre par Chevert, faisait doubler le pas à ses troupes pour se retirer du champ de bataille, et le maréchal d'Estrées qui, quelques

Digitized by Google

moments auparavant prenait ses dispositions pour faire sa retraite en bon ordre, s'aperçut que la bataille était gagnée, quand il l'espérait le moins. Il ne poursuivit que mollement le duc de Cumberland, qui se conduisit comme s'il eût éprouvé une déroute complète, en abandonnant la défense de Hameln (1).

Le maréchal de Richelieu, en apprenant la victoire que d'Estrées venait de gagner, fut embarrassé du rôle qu'il allait jouer, celui de relever dans son commandement un général victorieux. « Il me fit appeler, écrit Rochambeau, et de-» manda mon avis sur le parti qu'il convenoit de prendre.—Il » n'y en a qu'un d'honnête, lui répondis-je ; celui de rester à » Cassel, et d'y attendre de nouveaux ordres. — Monsieur, » me répliqua le vieux courtisan, j'ai toute ma vie été la dupe » des bons procédés. — Le comte de Maillebois vint au-devant » de nous à Cassel ; lorsqu'il entra dans le cabinet du maré-» chal de Richelieu, le comte d'Egmont me dit : Cet homme-» là ne vient pas ici pour appuyer votre avis. En effet, nous » continuâmes notre route (2). »

L'entrevue des deux maréchaux, le 2 août, fut décente de part et d'autre ; quelques jours après, le maréchal d'Estrées partit, emportant les regrets les plus vifs et les plus flatteurs de son armée. Le mécontentement contre d'Estrées avait fait place à une vive sympathie pour lui. Maillebois fut accusé d'avoir, par jalousie, compromis la victoire d'Hastenbeck et de l'avoir rendue incomplète. Il fut déféré au tribunal des maréchaux de France, qui ne prononcèrent pas de jugement. Toutefois le roi le fit enfermer dans la forteresse de Doulens, et le priva de ses emplois.

Richelieu sentait qu'il avait beaucoup à faire pour regagner l'affection de ses soldats, et le moyen qu'il prit pour y parvenir fut de leur permettre la plus extrême licence ; il voulait

(1) Mém. du baron de Besenval, T. I, p. 40. — Mém. de Rochambeau, T. I, p. 89. — Lacretelle, T. III, L. XI, p. 301. — Voltaire, Siècle de Louis XV, T. I, ch. 32, p. 344. — Soulavie, T. IX, ch. 9, p. 155. — Frédéric II, Hist. de la guerre de sept ans, ch. 6, p. 190.

(2) Mém. de Rochambeau, p. 92.

les enrichir et s'enrichir lui-même par les contributions qu'il levait, mais il se proposait en même temps de ruiner de fond en comble les États du nord de l'Allemagne, et particulièrement le Hanovre; jamais tant de violence et de pillage n'avaient été exercés au nom d'un peuple civilisé; ses propres soldats ne l'appelaient plus que le *père la maraude*. Cependant son adversaire, le duc de Cumberland, lui abondonnait une gloire facile; déterminé à ne point livrer de combats, et reculant toujours devant les Français, il se laissa repousser entre l'Elbe et le Weser, comme dans une nasse sans issue, et parvenu près de l'embouchure de ces deux rivières, dans une situation désespérée, il consentit à signer, le 8 septembre 1757, la convention de Closter Seven, que le comte de Lynar, ministre de Danemarck et espèce d'illuminé, négocia pour lui avec le maréchal de Richelieu. Par cette convention, les Français devaient demeurer maîtres de l'électorat de Hanovre, du landgraviat de Bremen, et de la principauté de Verden. Les troupes de Brunswick, de Hesse, de Saxe-Gotha, et généralement tous les alliés du Hanovre devaient se retirer dans leurs pays respectifs et garder la plus parfaite neutralité jusqu'à la fin de la guerre, tandis que les Hanovriens devaient passer au delà de l'Elbe.

Le duc de Cumberland, qui capitulait ainsi, à la tête d'une armée de trente-huit mille hommes, repassa en Angleterre, où la voix publique l'accusait d'avoir souillé les lauriers qu'il avait gagnés à la bataille de Culloden. Le roi de Prusse voyait anéantir son seul allié, et ses États, jusqu'alors défendus par l'armée hanovrienne, ouverts du côté du couchant; car Richelieu détacha aussitôt Rochambeau pour s'emparer du pays d'Halberstadt, et menacer Magdebourg, tandis que Soubise, réuni au prince d'Hildburghausen qui commandait l'armée de l'empire, entrait en Saxe par Gotha. Toutefois, lorsque la convention fut mieux connue, elle ne causa pas moins de mécontentement à la cour de France qu'à ses ennemis. On s'était attendu à ce que Richelieu ou détruirait dans un combat l'armée hanovrienne, ou la contraindrait par une capitulation purement militaire à poser les armes. Rien de

semblable n'était arrivé, la convention de Closter Seven participait de la nature d'un traité : elle engageait des princes à observer la neutralité, elle assignait des quartiers d'hiver à leurs troupes ; mais elle les laissait armées et intactes ; en même temps elle ne stipulait rien sur le sort des pays occupés par l'armée française et elle les laissait à la discrétion du vainqueur. On eût dit que le maréchal de Richelieu n'avait eu qu'une seule pensée, celle de se garantir sans inquiétude le pillage de l'électorat de Hanovre ; il y procédait avec une imprudence, avec une âpreté dont on n'avait point encore vu d'exemples : comme ses concussions étaient devenues un objet de raillerie à Paris, et qu'il en riait lui-même, il ne croyait plus devoir en ressentir de honte ; il acceptait le nom de pavillon de Hanovre, que les Français donnèrent à un bâtiment élégant qu'il éleva à Paris avec le produit de ses rapines. Mais en même temps il donnait la preuve qu'il était également au-dessous de sa réputation comme négociateur et comme général, et que le bonheur ou la témérité auxquels il avait dû la conquête de Mahon n'auraient pas dû se changer pour lui en un titre de gloire (1).

Tandis que le maréchal de Richelieu s'avançait lentement vers Magdebourg, où le prince Ferdinand de Brunswick eut le temps de se jeter avant lui, avec quelques bataillons, le prince de Soubise, avec ving-cinq mille Français, s'était réuni à l'armée des cercles et entrait en Saxe. Le roi de Prusse paraissait perdu, depuis qu'il était abandonné par l'Angleterre. Après la bataille de Kolin il avait dû évacuer la Bohême ; les Autrichiens, qui l'occupaient en force, menaçaient la Silésie ; les Russes, suivis de hordes de Tartares, s'emparaient de Mémel et ruinaient tous ses environs ; les Suédois dévastaient la Poméranie ; ses épargnes étaient épui-

(1) Le texte même de la convention est rapporté par Smollett.—*Hist. of Engl*, T. VI, ch. 7, § 47, p. 34.—*Annual Register*, ch. 4, p. 18.—Duclos, Mém. secrets, p. 140. — Rochambeau, p. 98. — Soulavie, T. IX, ch. 10, p. 192. Il prétend que Richelieu était secrètement en correspondance avec le roi de Prusse, et voulut l'épargner par jalousie de la maison d'Autriche. — Frédéric II, Hist. de la Guerre de sept ans, ch. 6. p. 198. — Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 92.

sées, ses peuples accablés de contributions par ses ennemis ne pouvaient remplir de nouveau son trésor. Dans cette position terrible, quoiqu'il fût déterminé à affronter l'orage, à vivre et à mourir en roi, il ne pouvait s'empêcher de tourner ses regards vers une mort volontaire comme le seul asile qui lui demeurât ouvert, pour éviter les dernières humiliations; et accablé comme il l'était par les soucis autant que par les affaires, il trouva encore le temps d'adresser au marquis d'Argens, sur sa situation désespérée, une épître en vers français qui n'est pas dépourvue de beauté (1).

(1) Lacretelle, T. III, L. XI, p. 308. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 33, p. 346. — Épître au marquis d'Argens à Erfurt, 23 septembre 1757. OEuvres posthumes de Frédéric II, T. VII, p. 175.

Ami, le sort en est jeté,
Las du destin qui m'importune,
Las de ployer dans l'infortune,
Sous le poids de l'adversité,
J'accourcis le terme arrêté,
Que la nature, notre mère,
A mes jours remplis de misère,
A daigné départir par prodigalité.

. . . .

Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par nos maux.
Depuis long-temps Morphée, avare de pavots,
N'en daigna plus jeter sur ma triste paupière.
Je disois au matin, les yeux chargés de pleurs :
Le jour qui dans peu va renaître
M'annonce de nouveaux malheurs.
Je disois à la nuit : Ton ombre va paroître
Pour éterniser mes douleurs.

. . . .

Du bonheur de l'État la source s'est tarie,
La palme a disparu, les lauriers sont fanés,
Mon âme de soupirs et de larmes nourrie
De tant de pertes attendrie,
Pourra-t-elle survivre aux jours infortunés
Qui sont près d'éclairer la fin de ma patrie?
Devoirs jadis sacrés, désormais superflus!
Défenseur de l'État, mon bras ne peut donc plus
Venger son nom, venger sa gloire.....!

. . . .

Vous, de la liberté, héros que je révère,
O mânes de Caton! ô mânes de Brutus!

Avant de prendre le parti extrême auquel Frédéric faisait allusion dans cette épître, il était résolu à combattre jusqu'à la dernière extrémité. Laissant cinquante-six mille hommes en Silésie, sous le duc de Bevern, pour tenir tête aux Autrichiens, il en prit seulement douze mille avec lui, pour marcher contre le prince de Soubise. Sur son chemin, il en recueillit encore dix mille que commandait le prince d'Anhalt, mais, pendant ce temps, il n'avait pu empêcher le général Haddick de pénétrer avec un corps autrichien jusqu'à Berlin, et d'y lever, pendant le peu d'heures qu'il y passa, une contribution de deux cent mille écus.

Frédéric II avançait toujours cependant, et le prince de Soubise qui avait reçu ordre de Versailles de prendre ses quartiers d'hiver, se repliait devant lui. On était à la fin d'octobre. Le roi de Prusse passa la Saale au pont de Weissenfeld. Il n'avait sous ses ordres que vingt mille hommes. Les alliés, qui reculaient devant lui, en avaient cinquante-cinq mille. Mais le commandement principal appartenait au prince de Saxe Hildburghausen, général ignorant et présomptueux. Les vingt-cinq mille Français que lui avait amenés Soubise étaient proprement le corps de troupes auxiliaires que la France, par le traité de Versailles, s'était engagée à fournir à l'Autriche, tandis que l'envoi de la grande armée de cent mille hommes, sous d'Estrées, puis sous Richelieu, était une œuvre de surérogation à laquelle Louis XV n'était nullement obligé. Soubise était connu comme l'ami de cœur du roi; passionné pour les mêmes plaisirs, adonné aux mêmes vices, il lui plaisait par son tour d'esprit et sa conversation;

C'est votre exemple qui m'éclaire,
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire
Qu'ont aux mortels tracé vos antiques vertus.
Tes simples citoyens, Rome, en des temps sublimes,
Étaient-ils donc plus magnanimes,
Qu'en ce siècle les plus grands rois?
Il en est un encor qui, jaloux de ses droits,
Fermement résolu de vivre et mourir libre,
De lâches préjugés venant braver les lois,
Imite les vertus du Tibre.

il le servait dans ses goûts et ses fantaisies, moins par bassesse d'âme que par sympathie. Il était bienveillant, loyal, et très brave, mais fort peu versé dans l'art militaire, et assez modeste pour déférer aisément à l'opinion d'autrui. Il n'inspirait aucune confiance aux soldats qui ne voyaient en lui qu'un courtisan, et une créature de Mme de Pompadour. Les troupes des cercles, plus nombreuses que celles des Français auxquels elles étaient associées, étaient peu exercées et mal d'accord entre elles. Pour la plupart elles étaient protestantes; elles ressentaient elles-mêmes cette admiration, cet enthousiasme pour l'héroïsme du roi de Prusse, qui électrisait alors toute l'Allemagne, tandis qu'au contraire elles étaient ulcérées par l'insolence et la rapacité des Français auxquels elles se trouvaient associées, et qu'elles avaient vu piller la Thuringe et le Hanovre.

Lorsque Frédéric II eut tracé son camp à Rosbach, il s'y tint immobile pendant quelques jours, d'autant qu'il avait reconnu qu'outre l'immense supériorité du nombre, ses ennemis avaient encore celle de la position; mais les deux généraux alliés, lorsqu'ils se furent assurés de la faiblesse comparative de l'armée du roi de Prusse, eurent honte d'avoir tant reculé devant lui. Ils formèrent le projet de l'envelopper, et ils se flattèrent de lui couper la retraite, en filant sur Mersebourg. Le 5 novembre, ils mirent leur armée en marche pour exécuter cette manœuvre. Le roi de Prusse les observait du haut d'une colline où il avait placé une batterie. Son armée était cachée derrière ses tentes; il ne troublait par aucun mouvement la sécurité des alliés. Il les voyait côtoyer sa gauche; il entendait leurs clairons et leurs timbales. Tout à coup, à deux heures après midi, il donna le signal d'abattre les tentes, et les Prussiens se présentèrent en ordre de bataille à leurs ennemis qui marchaient presque au hasard. Frédéric II manœuvra pour tourner ceux qui avaient voulu le tourner lui-même. Seidlitz, avec la cavalerie prussienne, se glissa par des bas-fonds derrière la cavalerie française, la chargea, la mit en fuite, et vint tomber sur les colonnes d'infanterie qui n'étaient point encore formées. Les batteries des Prussiens,

établies sur les hauteurs, écrasaient les Français, dont les canons, au contraire, arrêtés dans des bas-fonds, ne faisaient aucun effet contre les collines. En une heure et demie, la bataille fut décidée; les troupes des cercles s'enfuirent les premières à vau-de-route; mais les Français les suivirent de près; la déconfiture fut universelle, et cette journée honteuse coûta aux alliés plus de dix mille hommes, dont sept mille furent faits prisonniers (1).

On ne saurait trouver dans l'histoire un exemple à comparer au roi de Prusse dans son héroïque résistance à la plus formidable confédération. Tel qu'un lion réduit aux abois, il s'élançait tour à tour sur chacun de ses assaillants, le faisait fuir ou le terrassait, et continuait ce combat effrayant d'un seul contre tous, non pas des semaines, mais des années. A peine avait-il mis en déroute les Français, qu'il se reporta rapidement sur la Silésie envahie par quatre-vingt mille Autrichiens. Schweidnitz avait été pris le 11 novembre, puis le prince de Bevern, commandant les Prussiens, avait été battu devant Breslaw le 22, où il avait perdu huit mille hommes; et deux jours après, Breslaw, capitale de la Silésie, avait ouvert ses portes aux Autrichiens. Frédéric II, arrivé le 24 en Silésie, reçut toutes ces nouvelles accablantes à la fois. Il estimait cependant que s'il ne chassait pas avant l'hiver les Autrichiens de la Silésie, cette province serait à jamais perdue pour lui. Le maréchal Daun l'occupait avec soixante mille combattants. Frédéric, après avoir recueilli les débris de l'armée du prince de Bevern, n'en avait que trente-trois mille, et si ceux qui l'avaient suivi de Rosbach étaient pleins d'enthou-

(1) Soulavie, T. IX, ch. 11, p. 220.—Voltaire, Siècle de Louis XV, T. I, ch. 33, p. 346. — *Id.*, Correspondance générale, T. V, p. 101, du 2 décembre, au comte d'Argental.—Lettres du comte de Saint-Germain, T. I, p. 156-169, et relation de la bataille apostillée par lui, p. 215. Saint-Germain, qui commandait une assez forte réserve, au lieu de l'engager dans le combat, se contenta de couvrir les fuyards. Il avait si souvent critiqué ses collègues, qu'il ne fut pas épargné par eux à son tour.—Lacretelle, T. III, L. XI, p. 314. — Duclos, Mém. secrets, T. II, p. 149. — Biogr. univ., art. *Soubise*, T. XLIII, p. 153. — Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 6, p. 211. — *Archenholtz*, Guerre de sept ans, p. 53. — *Annual Register*, ch. 5, p. 22. — *Smollett*, T. VI, ch. 8, § 18, p. 62.

siasme après leur victoire, ceux au contraire qui avaient partagé les revers de Bevern, étaient découragés et abattus. Frédéric mit tout son art, toute sa puissance sur l'imagination des soldats à ranimer leur confiance, puis il marcha sans perdre de temps sur le maréchal Daun qu'il atteignit le 5 décembre entre le village de Leuthen et le grand bois de Lissa; il l'attaqua par sa droite en refusant sa gauche, mais en se précautionnant contre le danger qui avait compromis sa victoire à Prague, et causé sa défaite à Kolin, de voir les troupes qu'il ne destinait point à combattre s'élancer dans le champ de bataille. Il réussit; la bataille, commencée à une heure après midi, se prolongea jusqu'à huit heures par une nuit obscure, et les Autrichiens furent mis en pleine déroute; leur perte en blessés et en tués fut prodigieuse; des corps entiers furent faits prisonniers; Breslaw et Lignitz furent repris; Schweidnitz, seul, demeura aux Autrichiens qui évacuèrent avant la fin de l'année tout le reste de la Silésie, et rentrèrent en Bohême affaiblis de quarante-un mille hommes par les pertes qu'ils avaient faites durant cette courte campagne (1).

Les armées prussiennes, dans cette terrible campagne, avaient livré sept batailles rangées; outre celle de Kolin, ils avaient encore perdu celle de Jagerndorff, que le vieux général Lehwald avait été obligé de risquer le 29 août, dans la Prusse orientale, contre le général russe Apraxin. Toutefois ce combat même avait été glorieux, car Lehwald n'avait que vingt-quatre mille Prussiens à opposer à quatre-vingt mille Russes, qui, au lieu de profiter de leur victoire, étaient retournés prendre leurs quartiers d'hiver en Pologne. Après leur retraite, Lehwald avait encore chassé les Suédois de la Poméranie, où ils n'avaient, il est vrai, fait que peu de progrès, combattant moins par acharnement que pour gagner les subsides que leur promettait la France (2). Les armées autrichiennes avaient éprouvé plusieurs défaites; les Français

(1) Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 6, p. 224-248.
(2) Frédéric II, *Ibid*, p. 248.

qui, depuis quelque temps, ne donnaient guère à Frédéric que le titre de marquis de Brandebourg, étaient cruellement humiliés par leur déroute à Rosbach. Toutefois, tant de victoires ne suffisaient point pour le sauver ; ses ennemis, irrités de tous leurs revers, ne voulaient point de paix qu'ils n'en eussent lavé la honte.

C'était, d'autre part, un élément réel de puissance que cette gloire que Frédéric II avait acquise dans une lutte si disproportionnée. Les gouvernements pouvaient s'acharner contre lui, mais les peuples voyaient en lui un héros ; les Français eux-mêmes ne pouvaient se défendre de l'admiration que leur inspirait un tel adversaire. D'ailleurs, accoutumés depuis deux siècles et demi à regarder la maison d'Autriche comme leur véritable ennemie, ils ne pouvaient cesser de se dire qu'ils se battaient contre leur intérêt le plus évident. Tous les habitants du nord de l'Allemagne voyaient dans Frédéric le champion du protestantisme ; et malgré l'indifférence qu'il professait pour toutes les croyances religieuses, il était vrai que tous ses intérêts se liaient à ceux de la liberté de conscience, et que ses ennemis au contraire continuaient alors même à persécuter les protestants dans leurs États. Enfin, la nation anglaise tout entière ressentait pour lui le plus vif enthousiasme. Le duc de Cumberland, décrédité par sa convention de Closter Seven, avait été obligé de se retirer des affaires, et il avait entraîné M. Fox dans sa disgrâce. M. Pitt, qui depuis fut le grand lord Chatham, avait été mis à la tête des affaires. Le plus éloquent des hommes d'État de l'Angleterre, il en était aussi le plus énergique ; il avait donné à l'administration une nouvelle vigueur ; surtout il prenait à tâche de soutenir le roi de Prusse, et il venait de lui faire accorder un subside annuel de quatre millions d'écus ou seize millions de francs. Avec cet argent Frédéric II put recruter assez rapidement ses armées. Dans toute l'Allemagne la désolation et les dangers étaient si grands pour tous les paysans, que le camp d'un héros leur paraissait comparativement un lieu de sûreté. On ne peut penser, sans frémir, à l'état où demeuraient des milliers de malades et de blessés abandonnés

sur les champs de bataille. Le plus grand nombre d'entre eux n'avaient pu sans doute être transportés dans les hôpitaux : mais lors même qu'ils y trouvaient un refuge, les maladies épidémiques y faisaient des ravages plus terribles encore que ceux de la guerre ; c'étaient des espèces de fièvres chaudes accompagnées de tous les symptômes de la peste. Dès le premier jour de la maladie, les malheureux tombaient dans le délire, il leur venait des charbons au cou ou aux aisselles, et ils succombaient le troisième jour. Par l'emploi de l'émétique on réussit enfin à les sauver. Mais les soldats prussiens, presque toujours en action, ignoraient le sort de leurs compagnons d'armes délaissés ; et sans être découragés par tant de souffrances, c'était toujours aux drapeaux du héros qu'accouraient toutes les recrues allemandes (1).

(1758.) Pendant l'hiver de 1757 à 1758, le cabinet de Vienne parut un moment revenir à des sentiments plus pacifiques ; les armées autrichiennes étaient comme anéanties ; il fallait les former de nouvelles recrues qu'on osait à peine opposer à des guerriers aussi exercés que les Prussiens ; les arsenaux, les magasins, les approvisionnements de tout genre étaient dans un état pire encore, et la maison d'Autriche, accoutumée dans toutes les guerres précédentes à se reposer sur les subsides de l'Angleterre, s'inquiétait de devoir faire face à tout avec ses propres ressources. L'empereur François aurait désiré la paix, mais il était absolument sans crédit dans le gouvernement de sa femme ; il aimait l'argent, il s'intéressait dans les fournitures de vivres, et il bornait son activité à des spéculations mercantiles. Marie-Thérèse était implacable ; après peu de semaines de découragement elle ne songea plus qu'à tirer vengeance du roi de Prusse, et son ministre Kaunitz mit en œuvre tous ses rares talents pour lui en procurer les moyens. Toutefois, après une aussi terrible campagne, et qui s'était prolongée aussi avant dans l'hiver que celle de l'année précédente, on attendit que le printemps fût avancé pour recommencer les opérations militaires ; mais la correspondance entre

(1) Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 7, p. 267.

les trois femmes qui voulaient se venger de Frédéric II, Mme de Pompadour, Marie-Thérèse et l'impératrice Élisabeth, redoublait d'activité. La dernière, il est vrai, qui jusqu'alors avait été secondée avec tant de zèle par son chancelier Bestucheff, se plaignait de ne plus trouver en lui la même ardeur. Le neveu et l'héritier présomptif d'Élisabeth, le grand-duc Pierre, laissait éclater pour Frédéric II une admiration, une passion, qui faisaient prévoir qu'au moment où il monterait sur le trône, il se réconcilierait avec lui, et Bestucheff, qui ne croyait point que la vie de l'impératrice Élisabeth dût encore être longue, cherchait d'avance à se faire bien venir de son successeur. C'était l'explication la plus probable de la retraite des Russes sous le général Apraxin, après sa victoire à Jagernsdorff.

Avec non moins de ressentiment que les deux impératrices, Mme de Pompadour s'acharnait à anéantir la monarchie prussienne, pour se venger des outrages et des sarcasmes de Frédéric II. Elle s'étonnait que son amie Marie-Thérèse parût vaciller dans ses projets; elle s'indignait de ce que les plus sages parmi les membres du conseil et les courtisans parlaient de paix; de ce que l'abbé de Bernis, qu'elle avait porté au ministère des affaires étrangères, et qui avait contribué à resserrer ses liens avec l'Autriche, lui représentait le désordre des finances, le danger des colonies, l'avantage de traiter, tandis que le souvenir d'Hastenbeck et de Closter Seven rendaient la paix encore honorable; elle se figurait montrer un grand caractère en ne se laissant ébranler ni par les représentations ni par les revers; elle voulait, disait-elle, imiter la constance de Louis XIV durant la guerre de la succession d'Espagne, et dans les petits cabinets de Versailles elle jouait la matrone romaine.

La grande affaire de la cour de Versailles était alors la convention de Closter Seven; elle avait été négociée par le ministre du roi de Danemarck, parce que ce souverain était garant des duchés de Brême et de Verden, envahis par les Français, et qu'il ne voulait pas, à leur occasion, s'engager dans la guerre: mais le ministère avait réprimandé le prési-

dent Ogier, ambassadeur français en Danemarck, pour s'en être mêlé ; il avait insisté auprès du maréchal de Richelieu, pour qu'il y insérât des articles additionnels qui expliquassent tout ce que cette convention avait d'incertain. L'abbé de Bernis voulait que la neutralité du Hanovre fût convenue pour tout le temps de la guerre, que les troupes hanovriennes fussent dispersées, que les troupes auxiliaires de Hesse, de Brunswick, de Saxe-Gotha et de la Lippe, fussent ou désarmées ou du moins obligées à ne point servir contre la France et ses alliés, pendant toute la durée de la guerre. Dans la discussion de ces conditions, l'on reconnut que ni Richelieu, ni le duc de Cumberland n'avaient aucun pouvoir pour conclure un traité. Restait à savoir si la convention de Closter Seven était une pure capitulation militaire, qui n'a point besoin de ratification : de part et d'autre, on l'avait niée tour à tour, de manière que dans le fait, elle ne liait plus personne.

La défaite du prince de Soubise à Rosbach, la dispersion de la grande armée du maréchal de Richelieu dans des quartiers éloignés, avaient dissipé la crainte que les Français inspiraient au nord de l'Allemagne. George II en profita pour déclarer que la convention avait été violée par ceux mêmes qui l'avaient imposée. Son fils Cumberland était revenu en Angleterre. George II demanda au roi de Prusse de lui céder le prince Ferdinand de Brunswick, frère du duc régnant, qui avait été formé à l'art de la guerre par Frédéric ; à ce prince se joignit son neveu, le prince héréditaire de Brunswick. Les armées de Prusse ne possédaient pas deux meilleurs généraux. L'armée hanovrienne, rejointe par ses divers auxiliaires, se remit en mouvement. Avant la fin de la campagne elle fut renforcée par douze mille Anglais que lui amenait le duc de Malborough.

La cour de Versailles, irritée de la légèreté de Richelieu, l'avait rappelé ; mais elle l'avait remplacé par le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui, pour être arrière-petit-fils du grand Condé, n'en était pas plus propre à commander les armées. Quoiqu'il eût paru déjà dans les camps

et qu'il y eût montré de la valeur, on ne l'avait encore noté que pour son amour désordonné des plaisirs (1). L'armée que Richelieu lui remit, au mois de février 1758, se composait encore de quatre-vingt mille hommes, mais dispersés sur une grande étendue de terrain. Le prince Ferdinand ne lui laissa pas le temps de les rassembler. En ouvrant la campagne, il n'avait que trente mille hommes, qui, trois mois auparavant, avaient été sauvés avec peine de la honte de se rendre prisonniers de guerre par une capitulation ambiguë. A leur tête, il coupa la communication des corps français et les contraignit à une retraite précipitée. Brême, Brunswick et Hanovre furent successivement évacués ; Minden fut pris. Le comte de Clermont repassa le Weser à Hameln, et bientôt après le Rhin, laissant à l'ennemi tout ce que les Français avaient occupé en Allemagne, et onze mille prisonniers (2).

Clermont avait réparti ses troupes dans les duchés de Clèves et de Juliers, et dans l'électorat de Cologne; il se croyait couvert par le Rhin ; mais il ne sut pas défendre le passage de ce grand fleuve, que le prince Ferdinand franchit le 1er juin, près d'Emmerich. Clermont voulut alors précipiter sa retraite, mais le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, alors ministre de la guerre, le fit résoudre à attendre l'ennemi dans la forte position de Crefeldt. Il y fut attaqué le 23 juin. A la possession d'un bois qui couvrait la plaine, où était déployée l'armée française, paraissait attaché le sort de la

(1) En apprenant le choix de l'abbé de Clermont pour général, Frédéric II avait dit : *J'espère qu'il sera bientôt relevé par l'archevêque de Paris*. On racontait aussi, sans doute dans l'armée prussienne, que le nouveau général avait fait au roi le rapport suivant : « J'ai trouvé l'armée de votre majesté divisée en trois parties, l'une au-dessus de terre composée de pillards et de maraudeurs, la seconde est sous terre, et la troisième dans les hôpitaux, et il demandoit s'il devoit se retirer avec la première troupe ou attendre qu'elle eût rejoint l'une des deux autres. » *Archenholtz*, Guerre de sept ans, p. 124.

(2) Soulavie, T IX, ch. 12, p. 228 — Mém. secrets de Duclos, T. II, p. 152. — Mém. de Rochambeau, T. I, p. 101-107.—Mém. du prince de Montbarey, T. I, p. 146. — Correspondance du comte de Saint-Germain, T. II, p. 1. — Lacretelle, T. III, L. XI, p. 330. — Flassan, Diplomatie. T. VI, p. 104.—Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 8, p. 271. — *Archenholtz*, p. 125. — Coxe, ch. 113, p. 269. — *Annual Register*, ch. 8, p. 34.

bataille. Le prince héréditaire se chargea de le forcer, et il y pénétra avec l'infanterie. Après trois heures d'un combat opiniâtre, dans lequel Gisors fut tué à la tête de ses carabiniers, les Français en furent chassés. Clermont donna l'ordre de la retraite et l'exemple de la fuite. Sept mille Français demeurèrent sur le champ de bataille de Crefeldt; les dragons prussiens, irrités de certaines railleries qu'ils avaient essuyées de la part de leurs ennemis, ne leur firent pas de quartier. Ferdinand s'empara de Nuys, de Ruremonde, et de la forteresse de Dusseldorf. L'indolent abbé de Saint-Germain-des-Prés fut enfin rappelé, et le maréchal de Contades vint le remplacer. C'était le quatrième général qui, dans le court espace de deux ans, était envoyé par la cour de Versailles à cette armée (1).

Contades était un bon général, mais la tâche de réorganiser l'armée, de lui inspirer de la confiance en elle-même, d'effacer aussi le mépris que les Allemands avaient conçu pour elle, n'était pas facile et demandait du temps. Dans un mémoire du comte de Saint-Germain, écrit au commencement de cette année, il insistait sur les vices du système militaire français qui lui paraissaient tels qu'on ne pouvait le corriger que par une refonte complète. Il accusait surtout la multiplicité des officiers-généraux qui avilissait leur grade et les condamnait à l'oisiveté et à l'inexpérience (2), le nombre excessif des officiers inférieurs, presque tous très pauvres, le système de laisser les compagnies aux frais de leurs capitaines. En effet, le capitaine ne voulant pas perdre une recrue qui lui coûtait beaucoup, pour la conserver croyait devoir tout lui permettre et fermer les yeux sur toutes ses fautes ; la briè-

(1) Mém. de Rochambeau, p. 112. — Montbarey, T. I, p. 164.

(2) Lorsque Saint-Germain parvint plus tard au ministère de la guerre, la réforme qu'il voulut introduire « rouloit principalement, dit Rochambeau, sur la » suppression de tous les corps à priviléges, par lesquels notre militaire étoit » peuplé d'officiers-généraux qui, dans le cours de leurs fonctions, dans les diffé» rentes troupes qui entouroient le trône, n'avoient fait d'autre service réel que » celui de capitaine de cavalerie et d'infanterie, et de réduire la moitié des capi» taines pour donner plus de considération à cet état. » — Mém. historiques et militaires de Rochambeau, T. I, p. 223.

Digitized by Google

veté des enrôlements, les soldats français quittant le service avant d'avoir acquis aucune expérience ; enfin la misère du soldat, si grande qu'elle faisait saigner le cœur. « Il passe ses » jours, dit Saint-Germain, dans un état abject et méprisé, et » vit comme un dogue enchaîné que l'on destine au combat (1). »

Les Allemands étaient plus frappés encore de cette indiscipline, et c'était en comparant les armées françaises à celles des autres puissances qu'ils s'étaient pénétrés de l'idée qu'à nombre égal elles ne pouvaient leur tenir tête. « Dans les » marches de leurs armées, dit Archenholtz, dans leurs camps, » même sur les champs de bataille, il ne régnoit ni subordi- » nation, ni discipline, ni ordre. — Même les officiers subal- » ternes menoient des maîtresses avec eux. — L'armée étoit- » elle en marche, on voyoit au milieu d'elle ces courtisanes » traînées dans des carrosses, et fréquemment à côté de leur » amant qui abandonnoit sa troupe pour elles. On trouvoit » au milieu des camps français tout ce que le luxe peut étaler » aux yeux dans les résidences les plus brillantes. On y voyoit » tout ce qui peut faire l'objet des besoins les plus simples » comme des plus recherchés ; des boutiques sans nombre ; » des magasins entiers d'étoffes de soie, de marchandises de » mode, d'essences odorantes, de parasols, bourses à cheveux » et boîtes à mouches. On vit même, une fois à l'armée du » prince de Soubise, douze mille chariots appartenant à des » marchands et vivandiers, sans compter le train nécessaire » pour les officiers. Parmi les gardes-du-corps, l'escadron du » duc de Villeroi avoit seul une suite de douze cents chevaux » dont le plus grand nombre servoit à traîner ses bagages. » Cette quantité immense de chariots rendoit la subsistance » des troupes beaucoup plus difficile ; elle augmentoit le dés- » ordre dans les camps et dans les marches, et arrêtoit les » mouvements de l'armée. — On se rioit des ordres du géné- » ral, et l'on ne s'y conformoit que lorsqu'on pouvoit le faire » sans trop de gêne (2). »

(1) Mém. sur les vices du militaire français, janvier 1758. — Correspondance du comte de Saint-Germain, T. I, p. 196-212.

(2) *Archenholtz*, Hist. de la guerre de sept ans, p. 119.

Le prince de Soubise désirait avec ardeur laver l'affront qu'il avait reçu à Rosbach, et le roi et Mme de Pompadour avaient trop d'amitié pour lui pour ne pas lui en fournir l'occasion. Au moment où le maréchal de Contades obtint le commandement sur le Rhin, Soubise reçut ordre de pénétrer avec une armée de cinquante mille hommes dans le pays de Hesse, quoi qu'il pût lui en coûter. L'éloignement de Ferdinand faisait envisager cette province comme une conquête facile, et en même temps c'était un moyen d'écarter du Rhin l'armée des alliés. Belle-Isle avait donné à ces deux généraux des ordres féroces, voulant imprimer aux Allemands la terreur par la cruauté s'il ne le pouvait par les victoires. « Il » sera nécessaire, disoit-il, de faire un désert de toutes les » contrées situées au front du cordon que nous tirerons l'hi- » ver, afin qu'il soit impossible à l'ennemi de s'approcher de » nous. » Mais les Allemands, même en nombre fort inférieur, ne voulaient pas reculer devant les Français. Le prince d'Isenbourg qui n'avait que cinq mille hommes pour défendre la Hesse, ne put pas les déterminer à se retirer devant le duc de Broglie, qui, avec douze mille hommes, venait les attaquer entre Cassel et Minden. Isenbourg prit une bonne position près du village de Sangershausen, et il y reçut la bataille le 23 juillet : les Hessois se défendirent pendant cinq heures comme des lions ; ils durent enfin céder au nombre après avoir laissé sur le champ de bataille quinze cents hommes tués, blessés ou prisonniers, et presque toute leur artillerie (1).

Avant même ce combat, la position du prince Ferdinand au delà du Rhin commençait à devenir inquiétante ; Soubise, avec les Français, ravageait de nouveau la Hesse, le Hanovre et la Westphalie, il s'étendait jusqu'au Weser, Contades, sur le Rhin, le serrait de près ; les vivres commençaient à manquer à ses troupes ; des pluies continuelles avaient dégradé les chemins et inondé les bords des rivières. Ferdinand désirait

(1) *Archenholtz*, p. 138. — Mém. de Rochambeau, p. 121. — Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 8, p. 277.

repasser le Rhin pour se rapprocher du Hanovre, et se réunir aux troupes anglaises qui devaient débarquer dans le nord de l'Allemagne. Ce passage était difficile en présence d'une armée supérieure ; un vaillant combat du général Jmhof, qui repoussa les Français à Rees, près de Wesel, et qui assura à Ferdinand la possession d'un pont de bateaux et d'un grand magasin à Emmerich, lui permit de sortir de cette situation critique ; il repassa le Rhin le 9 et le 10 juillet, et peu après il rencontra les troupes anglaises qui avaient débarqué à Embden. Soubise eut cependant sa revanche à Lutternberg ; il y attaqua, le 10 octobre, le général Oberg qui défendait la Hesse avec vingt mille hommes, le battit, lui tua quinze cents hommes, et lui prit vingt-huit canons. Louis XV attendait avec impatience ce premier succès de son ami ; il l'en récompensa en lui envoyant, neuf jours après, le bâton de maréchal de France (1).

Malgré l'avantage remporté dans les deux combats de Sangershausen et Lutternberg, la seconde campagne des Français contre les Prussiens ajoutait à leur humiliation. La défaite de Crefeldt avait redoublé les douleurs de celle de Rosbach ; officiers et soldats, tous sentaient leur infériorité, non que la bravoure française ne fût toujours la même, que les troupes ne donnassent même des preuves de leur gaîté, de leur dévouement, de leur résignation ; mais elles ne connaissaient ni l'obéissance ni la discipline ; elles étaient mauvaises manœuvrières, et les mouvements pour se mettre en bataille, pour changer de front, que les Prussiens exécutaient avec la rapidité de l'éclair, il leur fallait des heures pour les accomplir, au milieu de la confusion, des clameurs de tous les officiers, et des ordres contradictoires. Les soldats ne prenaient aucune confiance en leurs chefs ; ils ne voyaient se développer parmi eux aucun talent ; des intrigues de cour les élevaient ou les disgraciaient ; leurs disgrâces n'étaient pas seulement expliquées par leurs fautes ; souvent on soupçonnait des trahi-

(1) *Archenholtz*, p. 142. — Duclos, Mém. secrets, T. II, p. 159. — Mém. de Rochambeau, T. I, p. 125. — Frédéric II, ch. 8, p. 282.

sons, non pas il est vrai pour favoriser les ennemis, mais pour perdre quelque rival, et jamais ces fautes n'étaient punies. Une nation fière ne saurait se soumettre qu'avec répugnance à la toute-puissance d'une maîtresse ; les Français attribuaient à Mme de Pompadour leurs revers, leur humiliation, et la cause même de leurs malheurs, une alliance contraire à leurs affections et à leurs intérêts ; c'était pour le roi de Prusse, pour le prince Ferdinand qu'ils réservaient tout leur enthousiasme. A leurs yeux mêmes leurs ennemis étaient des grands hommes, tandis qu'ils n'attendaient que des bévues de la part de leurs chefs. Le ressentiment public n'éclatait pas, il est vrai, avec indignation, ce n'était point le caractère du peuple, il se moquait plutôt impitoyablement, pour éviter de se fâcher ; la société était inondée de chansons, d'épigrammes contre les généraux, les ministres, la maîtresse et le roi ; mais le ton de presque toutes était si grossier, qu'elles furent bientôt condamnées à l'oubli.

Néanmoins les revers des Français ne sauvaient point leur adversaire Frédéric II ; il était accablé par trop d'ennemis à la fois, et la retraite du comte de Clermont lui laissait encore sur les bras plus d'armées qu'il n'en pouvait combattre. Le roi de Prusse avait développé son génie dans les progrès qu'il avait fait faire à deux des branches principales de l'art de la guerre, la tactique et la stratégie. Aucun général ne savait dans une bataille faire mouvoir ses troupes avec plus de promptitude et de précision, aucun aussi ne savait prendre mieux ses avantages dans le plan d'une campagne, dans les marches et dans les retraites ; mais il n'avait point donné une égale attention à l'arme du génie ; il n'était point supérieur aux autres hommes dans l'art des siéges. Il ne semble pas non plus qu'il fût secondé par d'habiles ingénieurs ; d'ailleurs l'état de ses finances, le manque d'arsenaux et de parcs d'artillerie suffisants le gênait dans cette partie si dispendieuse de l'art de la guerre ; aussi perdit-il presque toujours les fruits d'une campagne glorieuse, quand après avoir chassé ses ennemis d'une province, il essayait de soumettre les villes qui semblaient abandonnées à sa discrétion, et la guerre de sept

ans signalée par bien plus de batailles, et des batailles plus sanglantes qu'aucune de celles qui l'avaient précédée, n'a transmis à notre mémoire aucun siége bien remarquable.

Pendant que le prince Ferdinand repoussait les Français des bouches de l'Elbe jusqu'au Rhin, le roi de Prusse avait recouvré toute la Silésie. Le maréchal Daun occupé de reformer les armées autrichiennes presque détruites dans la précédente campagne, et d'accoutumer ses recrues au maniement des armes, ne se pressait pas de s'approcher de lui. Frédéric qui voulait faire vivre ses troupes aux dépens des pays ennemis, et porter la guerre loin de la Saxe, de la Silésie et de la Bohême si souvent ravagées, avait formé le projet de pénétrer en Moravie. Il réussit à tromper Daun, à gagner sur lui quelques marches, et au commencement de mai, il arriva avant lui dans les plaines d'Olmutz. Le maréchal Keith, jacobite écossais, l'ami de Frédéric, et un de ses généraux en qui il prenait le plus de confiance, fit l'investissement d'Olmutz, et ouvrit la tranchée le 27 mai. Il fallait pour presser ce siége que les convois que le roi de Prusse faisait venir de ses arsenaux et des magasins de Silésie, arrivassent régulièrement; les premiers firent heureusement leur route; mais le plus important qui venait de Neiss, fut attaqué le 28 juin par le maréchal Daun, et enlevé; il fallut se résoudre à lever le siége, dans la nuit du 1er au 2 juillet, en prenant la route de la Bohême (1).

D'ailleurs il importait à Frédéric II de se presser pour aller tenir tête à une formidable armée russe qui, sous les ordres du général Fermor, s'était avancée de la Prusse sur les frontières de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche. Il laissa une partie de son armée au maréchal Keith, dans le camp de Landshut, pour garder les frontières de la Silésie; avec le reste il marcha contre les Russes. « Il pouvoit, dit-il, employer trois » semaines à cette expédition; mais comment la terminer si » vite sans en venir aux mains? Le maréchal Daun qu'il avoit » quitté à Jaromir, pouvoit dans cet intervalle se tourner ou

(1) Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 8, p. 288.

» vers la Silésie ou vers la Saxe, et il falloit pouvoir s'y rendre » selon que le besoin le demanderoit. » Ainsi l'habileté de Frédéric à tirer son ennemi d'une bonne position, à lui en faire prendre une mauvaise, lui devenait inutile. Il n'avait point le temps de s'exercer, il fallait combattre. Au reste, il pouvait compter sur l'ardeur, sur la fureur de toute son armée qui brûlait de se venger des atrocités commises par les Russes dans la Prusse et le Brandebourg. Il les attaqua le 25 août à Zorndorff près de Custrin. Les Prussiens ne voulaient point donner de quartier, ils ne voulaient point laisser de retraite à une armée qu'ils regardaient déjà comme vaincue; mais une terreur panique qui fit reculer tout à coup l'aile gauche des Prussiens, et d'autre part l'obstination inébranlable des Russes qui se laissaient tuer sur place sans reculer jamais, prolongèrent jusqu'à la fin du jour cette effroyable boucherie; dix-neuf mille Russes furent tués ou blessés, trois mille demeurèrent prisonniers; mais leur position ne fut point forcée; les deux armées passèrent la nuit sur le champ de bataille. Le lendemain, Fermor, avec les restes de son armée, reprit la route de Pologne; de son côté, Frédéric II, qui avait perdu dix mille hommes dans ce carnage, se hâta de se diriger vers la Saxe, où son frère le prince Henri avait besoin de son secours (1).

Frédéric, après cette terrible bataille, ne donna pas à ses troupes un moment de repos; et peut-être était-ce le moyen de les tenir en garde contre les maladies et la tristesse qu'auraient engendrées chez elles les horreurs dont elles étaient entourées; il trouva le prince Henri qui se défendait en grand capitaine, sous le canon de Dresde, contre le maréchal Daun; il était menacé en même temps par le comte Laudon qui arrivait de la Basse-Lusace, et par le prince de Deux-Ponts, qui s'avançait avec l'armée de l'empire. La position des Prussiens était devenue extrêmement critique; mais Frédéric II avait calculé si juste ses mouvements, qu'en quinze jours de

(1) Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 8, p. 303. — *Annual Register*, février 1758, ch. 11, p. 51. — *Archenholtz*, p. 90.

temps, après avoir battu les Russes, il vint rejoindre son frère, et, par sa présence, détermina le général Laudon à se replier vers la Lusace, le prince de Deux-Ponts à s'arrêter à Pirna, et le maréchal Daun à s'éloigner de Dresde (1).

Daun revint prendre position à son camp fortifié de Stolpen, d'où il se trouvait en communication avec l'armée de l'empire ; Frédéric s'était avancé jusqu'à Bautzen, puis à Hochkirchen, d'où il communiquait de son côté avec le prince Henri. Ces deux habiles généraux se surveillaient, s'épiaient, cherchaient réciproquement à se couper la retraite. Frédéric désirait ardemment trouver l'occasion de livrer bataille à Daun, ce général si précautionneux qui l'avait toujours évité. Il ne s'attendait guère à ce que ce fût lui qui vînt le chercher et qui tentât de le surprendre. Toutefois, le 14 octobre à cinq heures du matin, Daun, qui avait fait marcher son armée en trois divisions, par la nuit la plus noire, arriva sans bruit sur la grande batterie des Prussiens, à Hochkirchen, lorsque toute l'armée était encore endormie, l'enleva, força le camp et repoussa les Prussiens, qui, dans trois attaques successives, s'efforcèrent de reprendre leur position. Le maréchal Keith et le prince François de Brunswick furent tous deux tués dans ces efforts infructueux. Frédéric fut enfin contraint d'abandonner son camp, avec une perte de cent canons et de près du tiers de son armée. Cependant telle était la puissance qu'exerçait Frédéric sur l'esprit des soldats et la confiance qu'il avait réussi à leur inspirer, qu'il conserva à leurs yeux, malgré cette surprise, toute sa réputation de vigilance et d'habileté, et que, se retirant à un mille de distance seulement, il opposa aux Autrichiens toujours la même fière contenance, leur fit lever le siége de Neiss et renoncer à celui de Dresde, et qu'enfin il contraignit le maréchal Daun d'abandonner la Saxe et la Silésie, pour aller prendre des quartiers d'hiver dans les provinces héréditaires de l'Autriche (2).

(1) Frédéric II, ch. 8, p. 314.

(2) *Annual Register*, 1758, ch. 12, p. 58.—*Archenholtz*, p. 102.—Frédéric II, ch. 8, p. 319.

Digitized by Google

Ces événements attiraient toute l'attention de la cour de France ; car M[me] de Pompadour, oubliant presque la guerre entre la France et l'Angleterre, ne songeait qu'à accabler le roi de Prusse ; elle croyait faire preuve d'un grand caractère en poursuivant la guerre malgré ses revers ; elle ne voulait écouter aucune remontrance des contrôleurs des finances, qu'elle changeait fréquemment, sur la détresse du trésor et l'impossibilité de trouver de nouvelles ressources ; elle ne doutait point qu'elle ne fît admirer sa forte tête en discutant avec les ministres et les généraux leurs plans de campagnes. Elle ne croyait pas même devoir s'occuper de la défense des côtes de France ; et cependant les Anglais les avaient menacées à plusieurs reprises. Le 23 septembre 1757, ils s'étaient présentés devant Rochefort, mais n'avaient pas osé débarquer. Le 5 juin 1758, au contraire, ayant débarqué dans la baie de Cancale, ils marchèrent sur Saint-Malo. La ville était à l'abri d'un coup de main, mais le port n'était pas défendu ; les Anglais y brûlèrent environ cent vaisseaux marchands ou corsaires, et de vastes magasins d'effets maritimes, en sorte que la perte de la France fut estimée à douze millions. De nouveau, ils débarquèrent le 7 avril près de Cherbourg ; ils trouvèrent la ville ouverte et sans défense et ils y brûlèrent vingt-sept vaisseaux. Les travaux que Belidor avait commencés pour la défense du port de Cherbourg et pour les chantiers, qui avaient déjà coûté des sommes immenses, mais qui étaient abandonnés depuis quelques années, furent entièrement détruits ; des otages furent embarqués pour assurer le paiement d'une contribution, et les Anglais, ayant passé dix jours en France pour achever leur œuvre de destruction, se rembarquèrent sans avoir eu à essuyer un coup de fusil. Encouragés par l'état d'abandon où ils avaient trouvé les côtes, ils firent encore une descente à Saint-Lunar, près de Saint-Malo, d'où ils passèrent ensuite à Saint-Cast, sans que l'on puisse comprendre quel était leur but, sauf celui d'humilier les Français ; mais cette fois le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, avait eu le temps de rassembler douze bataillons et six escadrons de troupes de ligne, avec lesquels

Digitized by Google

il tomba sur les Anglais, le 4 septembre, et les força à se rembarquer après leur avoir tué assez de monde, et fait cinq ou six cents prisonniers. Ce petit succès ne suffisait point pour effacer le sentiment profond d'humiliation que cette campagne avait laissé dans toute la France (1).

(1) *Annual Register*, 1758, ch. 13, p. 69. — Lacretelle, T. III, p. 345. — *Smollett*, T. VI, ch. 8, § 47-50, p. 134. — Duclos, Mém. secrets, p. 160.

CHAPITRE LIV.

Perte des flottes et des colonies. Ministère du duc de Choiseul. Accusations dirigées contre les jésuites. Haine des parlements contre eux. Leur suppression. Pacte de famille avec l'Espagne. Fin de la guerre de sept ans. Traités de Paris et d'Hubertsbourg. — 1758-1763.

La France, pendant la guerre de sept ans, présentait le contraste le plus étrange, le plus difficile à concevoir. La vraie nation, celle qui habitait les provinces, qui payait les impôts, qui recrutait les armées, était réduite à un état de souffrance, de pénurie, d'oppression, qu'elle n'avait pas connu même dans les siècles de la plus grande barbarie. La France au contraire que connaissaient les étrangers, celle qui se montrait à Paris, à Versailles et dans quelques grandes villes, était plus brillante, plus opulente, plus enjouée, qu'aux plus beaux temps du règne de Louis XIV. Dans les campagnes, la taille, la gabelle écrasaient l'agriculture ; les paysans, à peine vêtus, à peine nourris, cachaient encore le peu qui leur restait, car des habits non déguenillés, du pain de froment, de la viande sur leur table, les auraient aussitôt fait dénoncer comme riches, et surcharger à la taille : de meilleurs attelages, des chaumières bien entretenues, des clôtures en bon état, auraient eu pour eux les mêmes résultats. La crainte de l'impôt arrêtait non seulement la jouissance, mais le travail productif ; le paysan soumis à tous les caprices de quiconque se regardait comme son supérieur, devait trembler devant les percepteurs de toutes les contributions, devant l'intendant et ses subdélégués, devant son propre seigneur, d'autant plus âpre à exiger les droits féodaux les plus oppressifs qu'il était

lui-même plus pauvre. Le bourgeois dans les villes, un peu moins opprimé, n'avait cependant de garantie ni dans ses officiers municipaux, demeurés sans crédit, ni dans le sacerdoce, l'ordre judiciaire ou l'intendance, qui toujours jaloux les uns des autres, et souvent en guerre ouverte, cherchaient à s'atteindre indirectement dans la personne de leurs subordonnés respectifs. A Paris, d'immenses richesses circulaient parmi les fermiers généraux et tous les financiers. Les grands seigneurs venaient y dépenser les revenus de leurs terres, les courtisans, comblés des faveurs de la cour, répandaient l'argent d'une main prodigue chez tous ceux qui servaient leurs plaisirs. De très grandes fortunes s'étaient élevées dans la banque et dans le commerce; les Suisses, les Hollandais protestants y fondaient des établissements, sans songer seulement à la persécution qui écrasait toujours le Midi; les emprunts, les actions de la compagnie des Indes, attiraient les capitaux de tous ceux qui, dans la robe, la finance et la bourgeoisie voulaient s'assurer un revenu régulier sans prendre de souci; et les boutiquiers, les artisans appelés à servir tant de gens riches étaient toujours assurés, par l'industrie et un travail modéré, de vivre dans l'abondance. Dans la province, enfin, les études étaient limitées au très petit nombre d'hommes qui voulaient s'ouvrir une carrière par les lettres; les autres ne lisaient point, ne voyaient jamais de journaux ou de gazettes, et savaient à peine le nom des célébrités dont la France parisienne s'enorgueillissait, tandis qu'à Paris, à la cour, et dans cette partie de la noblesse qui communiquait avec la capitale, la vie intellectuelle faisait oublier tous les autres intérêts. Les nouvelles du théâtre, celles du monde littéraire, celles de la société étaient considérées comme la grande affaire de la nation; les étrangers qui venaient jouir de la vie de Paris les recueillaient avec avidité, les transmettaient au reste de l'Europe, et les cours où l'on prétendait faire cas des progrès de l'esprit entretenaient à Paris des missions littéraires, avec presque autant de soin que leurs missions diplomatiques, pour être toujours au courant du mouvement des idées, dans la capitale intellectuelle du monde civilisé.

Digitized by

Ce goût si vif pour les jeux aussi bien que pour les travaux de la pensée éprouvait à peine quelque diversion à l'occasion de la guerre. On ne prenait pas un intérêt assez vif à la politique pour décider que l'alliance de l'Autriche ne convenait pas aux intérêts de la France, on la jugeait seulement contraire à ses affections et à ses habitudes; on voyait que cette guerre épuisait le trésor, décimait les armées, et accablait d'humiliations ces guerriers français qui avaient long-temps joui d'un si grand renom militaire; mais la haute société n'avait point assez de sérieux dans l'esprit pour en montrer du chagrin ou de la colère; elle y trouvait seulement un sujet inépuisable d'épigrammes et de plaisanteries.

Il est vrai que la France aurait probablement senti plus vivement les calamités de la guerre si elle avait pu les considérer comme compromettant son indépendance; mais elle s'était engagée comme auxiliaire dans des combats aussi peu généreux que peu utiles; elle se mettait en cinquième pour accabler un petit prince, et quelques revers qu'eussent éprouvés Soubise ou le comte de Clermont, elle ne s'inquiétait point de la crainte de voir les Prussiens entrer en France. Une autre lutte, il est vrai, était engagée dans les colonies, sur un territoire réputé français, et la nation commençait à être menacée de la perte de ses possessions les plus importantes. Mais les événements du Canada, du golfe du Mexique et des Grandes-Indes étaient trop éloignés pour que les Français se donnassent la peine de les bien comprendre, et ce n'est pas même dans des relations françaises qu'on retrouve quelques souvenirs d'une lutte où leurs enfants méritaient réellement plus de gloire.

Les colons et français et anglais qui s'étaient établis en Amérique avaient prospéré et s'étaient multipliés en silence, peut-être même d'autant plus qu'on les avait plus oubliés. Les ministères de la marine et du commerce songeaient tout au plus aux îles à sucre du golfe du Mexique, et aux pêcheries du banc de Terre-Neuve, qui donnaient un grand aliment à la navigation, et qui introduisaient des retours nombreux dans les ports de France; toutefois, il s'était formé en silence,

sur les bords du Saint-Laurent, et à portée des deux capitales du Canada, Québec et Montréal, une race de bons et industrieux cultivateurs, vrais paysans français, qui avaient conservé la gaîté, le courage, les mœurs et toutes les habitudes de leur patrie, et qui, sans s'élever à une grande prospérité, vivaient dans l'abondance, se multipliaient assez rapidement, et étaient dévoués de cœur à la France; parmi eux, les jeunes gens, les esprits aventureux, négligeaient souvent le labourage pour la chasse et les expéditions lointaines. Aucune nation européenne n'avait su mieux s'associer avec les peuples indigènes à peau rouge, adopter leurs habitudes, profiter de leurs instincts, et leur communiquer en même temps l'habileté et les armes de l'Europe. Aussi, à partir des lacs du Canada, on retrouvait dans toutes les directions des chasseurs français mêlés avec les tribus sauvages, leur communiquant leurs ressentiments, les entraînant, quand ils voulaient, à la guerre, et établissant une communication par les vallées de l'Ohio et du Mississipi, à travers ces solitudes sans fin, de Québec jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Les colonies anglaises, disséminées sur toute la longueur de la côte, depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'à la Floride, contenaient une population beaucoup plus nombreuse que celle des Français au Canada, plus industrieuse, plus commerçante, et faisant des progrès beaucoup plus rapides vers la richesse, plus occupée aussi de ses droits politiques; car, dès l'an 1754, elle avait élevé des prétentions à l'union de toutes les colonies sous un seul gouvernement, avec une législature indépendante, et le droit de se taxer elle-même; mais les Anglais d'Amérique, quoiqu'ils formassent une bonne milice, étaient moins belliqueux que les Français, soit parce qu'ils étaient plus sédentaires et plus industrieux, soit parce qu'ayant accumulé plus de richesses, dans leurs maisons et leurs plantations, ils avaient plus à perdre. Les Anglais aussi, dans leurs transactions avec les indigènes, ne songeaient qu'à gagner; ils les offensaient par leur arrogance et le ton de supériorité qu'ils affectaient; ils les irritaient en même temps par leur avidité mercantile. Aussi de l'embouchure du Saint-

Laurent jusqu'à celle du Mississipi, toutes les nations de peau rouge étaient toujours prêtes à prendre les armes avec les Français contre les Anglais (1).

Les seigneurs de la cour de France désiraient peu, en général, être envoyés dans ces possessions lointaines. Aussi le gouvernement du Canada demeurait-il presque toujours dans les mêmes familles. Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, nommé dès 1689 gouverneur de Montréal, s'y distingua par son courage et la fermeté de son administration; en 1703 il fut nommé gouverneur de tout le Canada, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue à Québec le 10 septembre 1725. Il fut remplacé par le chevalier de Beauharnais et ensuite par le second marquis de Vaudreuil, son fils, qui commandait au Canada, pendant la guerre de sept ans (2). Il y était secondé par le marquis de Montcalm, né près de Nîmes en 1712, maréchal de camp en 1756 et envoyé au Canada la même année, avec un régiment de son nom, pour diriger la défense des colonies françaises. Malgré l'abandon où le laissa la métropole, la faiblesse de son armée, la rigueur du climat et un dénûment presque absolu, il eut tout l'avantage des combats pendant les premières années de la guerre (3), parce qu'aucun homme ne sut mieux que lui unir les qualités qui pouvaient attacher et charmer les soldats qu'il avait amenés d'Europe, les colons canadiens qu'il engageait à quitter leur charrue pour le suivre, et les peaux rouges qui s'associaient à ses expéditions, et qui marchant de nuit, inaperçus, à travers les bois, tombaient sur les habitations écartées des Anglais et les détruisaient long-temps avant qu'on soupçonnât leur approche.

Mais malgré les instantes demandes des Canadiens, le gouvernement de M^me^ de Pompadour ne songeait point à leur envoyer des secours. M. Pitt, au contraire, apportant une même vigueur dans tous les départements de la guerre, avait destiné des forces considérables à subjuguer, dans toutes les

(1) *Botta, Della guerra Americana*, L. I, p. 27.
(2) Biogr. univ., T. XLVIII, p. 19.
(3) *Ibid.*, T. XXIX, p. 469.

Digitized by Google

parties de l'Amérique, les Français, qui, abandonnés à eux-mêmes, ne pouvaient tarder plus long-temps à succomber. La première attaque des Anglais fut dirigée contre Louisbourg, le port, l'arsenal et la place de guerre qui, aux yeux des Français, avaient le plus d'importance pour protéger l'entrée du golfe et du fleuve Saint-Laurent. Louisbourg est bâti sur l'île du cap Breton, qui ferme l'entrée de ce golfe ; c'était le point capital et pour la défense du Canada, et pour celle des pêcheries françaises. Les Français y avaient alors cinq vaisseaux de guerre, une garnison de deux mille cinq cents hommes commandés par le chevalier Daucourt, et cinq ou six cents volontaires. L'amiral Boscawen, secondé par les généraux Amherst et Wolfe, partit d'Angleterre le 19 février 1758, pour Halifax, où les forces destinées à l'attaque de Louisbourg devaient se réunir. Cent cinquante et un vaisseaux anglais transportèrent sur l'île du cap Breton environ quatorze mille hommes ; la descente s'opéra le 8 juin, malgré les difficultés et les dangers qu'opposait une barre redoutable. Les fortifications de la ville étaient en mauvais état ; l'amiral anglais réussit à prendre ou à brûler les cinq vaisseaux français qui étaient dans le port, et Louisbourg dut enfin se rendre le 26 juillet. Parmi les soldats et les équipages des vaisseaux les Anglais firent plus de cinq mille prisonniers (1).

Mais le gouvernement anglais avait en même temps préparé deux autres puissantes attaques contre les Français du continent américain ; l'une devait partir de l'État de New-York, pour s'emparer des forts de Ticondéroga et de Crown-Point, ou Fort-Frédéric, ser les lacs Saint-Georges (Saint-Sacrement) et Champlain, lacs étroits et allongés qui divisent aujourd'hui les États de New-York et de Vermont ; l'autre devait partir de la Pensylvanie pour attaquer le fort Duquesne sur l'Ohio. La première sous les ordres du général Abercrombie, était forte de seize mille hommes ; outre les troupes de ligne et les milices américaines, elle était munie d'une

(1) *Annual Register*, T. I, ch. 13, p. 70. — *Smollett*, T. VI, ch. 9, § 4, p. 162.

bonne artillerie. Elle arriva le 5 juillet par le lac Saint-Georges, et le 8 elle tenta l'attaque de Ticondéroga; mais quoique les Français n'eussent pas plus de quatre ou cinq mille hommes dans cette position, leur résistance fut si valeureuse, derrière les abattis d'arbres dont ils s'étaient couverts, que les Anglais, après avoir perdu lord Howe, l'un de leurs chefs, et plus de deux mille soldats, furent mis en fuite et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent regagné les bords du lac Saint-Georges. La troisième expédition, partie de Pensylvanie, sous les ordres du général Forbes, eut un plus heureux succès. Les Français, quoiqu'ils eussent d'abord mis en fuite l'avant-garde anglaise avec assez de perte, reconnurent bientôt l'impossibilité de se maintenir au fort Duquesne, trop éloigné du reste de leurs établissements ; ils l'abandonnèrent le 24 novembre, et les Anglais le rasèrent de fond en comble (1).

Malgré l'échec que les Anglais avaient éprouvé à Ticondéroga, la situation des Français au Canada était devenue bien plus critique au commencement de l'année qu'elle ne l'avait été dans les campagnes précédentes. L'arsenal de Louisbourg était perdu ; l'entrée du fleuve Saint-Laurent était ouverte aux flottes anglaises, et la communication entre les deux colonies du Canada et de la Louisiane était coupée par l'abandon du fort Duquesne : l'administration de M. Pitt profita avec vigueur de ces avantages. Comme M. de Montcalm avait jusqu'alors réussi, en concentrant ses forces, à faire face sans une trop grande infériorité de nombre, sur les points divers où il était successivement attaqué ; les Anglais résolurent de combiner trois attaques en même temps ; l'une sur Québec, par une flotte puissante qui remonterait le Saint-Laurent, une autre sur Crown-Point et Ticondéroga, une troisième sur les forts qui lient les lacs Erië et Ontario, et surtout sur celui de Niagara.

Le succès de cette triple attaque ne fut que trop complet,

(1) *Annual Register*, T. I, pages 72 et 74. — *Smollett*, T. VI, ch. 9, § 1, p. 168.

il enleva à la France sa plus belle et sa plus puissante colonie, la seule qui eût des chances de féconder à l'avenir la naissance d'une nouvelle nation française dans une autre partie du monde. Le général Amherst rassembla dans l'État de New-York les troupes de ligne et les milices de la Nouvelle-Angleterre ; il parut devant Ticondéroga le 7 juillet ; les Français, réduits par leur petit nombre à concentrer leurs forces, après une courte défense, se retirèrent à Crown-Point, qu'ils nommaient Fort-Frédéric. Au milieu d'août ils durent évacuer encore cette position, toutefois leur commandant Burlamachi se fortifia à l'Ile-aux-Noix, à l'extrémité du lac Champlain ; et comme il avait encore sous ses ordres trois mille cinq cents hommes, il réussit à fermer le chemin de Québec au général Amherst, et à l'empêcher de seconder l'attaque du général Wolfe contre cette ville.

Le général Prideaux avait été chargé de l'attaque de Niagara ; ce fort situé près de la fameuse cataracte pouvait être considéré comme le point militaire le plus important du Canada ; il commande, en effet, le passage qui sert de communication entre le lac Erië et le lac Ontario, en sorte qu'il sert de clef à la navigation de ces vastes mers intérieures ; il commande en même temps la seule communication par terre entre les régions situées au nord et au midi du fleuve et des grands lacs. Les Français connaissaient toute la valeur de cette position admirable ; mais abandonnés comme ils étaient par la mère-patrie, ayant consumé pendant cinq ans leurs soldats, leurs armes, leurs munitions, à se défendre par leurs seules ressources, ils n'avaient pu mettre que six cents hommes dans Niagara, et ils n'en purent pas rassembler plus de dix-sept cents parmi les milices canadiennes et leurs sauvages alliés, pour marcher à la délivrance de cette forteresse. Le général Prideaux en avait commencé l'attaque depuis peu de jours, lorsque le 20 juillet il fut tué à la tranchée ; sir W. Johnson, qui le remplaça, continua l'attaque avec la même vigueur ; le 25 juillet il livra bataille à la petite armée qui s'avançait au secours de la place assiégée, il la défit avec un grand carnage, et le même jour le fort capitula, et la garnison

de six cents hommes qu'il contenait se livra prisonnière de guerre (1).

(1759.) Mais l'attaque la plus importante devait être faite par la flotte, qui, partie d'Angleterre au milieu de février, sous les ordres des amiraux Saunders et Holmes, reçut à son bord, à Louisbourg, à la fin d'avril, le général Wolfe avec huit mille hommes des meilleures troupes anglaises, et vint débarquer le 26 juin, sans éprouver de résistance, à l'île d'Orléans. Cette île fertile et bien cultivée, qui a vingt milles de longueur et sept ou huit de large, ferme le port de Québec, port magnifique, qui, quoique éloigné de cent vingt lieues de la mer, peut contenir dans un bassin d'eau douce cent vaisseaux de ligne, à couvert de tous les vents. Jusqu'à Québec le Saint-Laurent a constamment quatre ou cinq lieues de large, et sa navigation est sûre pour les plus grands vaisseaux ; là il se resserre tout à coup jusqu'à un mille de largeur, d'où vient le nom de Québec, qui, dans la langue des Algonquins, veut dire détroit. La ville qui s'élève au-dessus de ce magnifique port est bâtie sur un roc escarpé, au confluent du Saint-Laurent avec la rivière de Saint-Charles qui vient du nord-ouest. Au-dessus de la ville, entre ces deux rivières, le pays est coupé par des ravins profonds et presque impraticable pour une armée. Montcalm, en réunissant le petit nombre de troupes de ligne qui lui restaient, ses milices canadiennes et les Indiens qui lui étaient dévoués, avait environ dix mille hommes sous ses ordres. Il occupait un camp retranché en amont de la ville, sur les rochers de Montmorency, au-dessus de la petite rivière du même nom : et tous les efforts des Anglais ne purent long-temps le déterminer à en sortir. Ceux-ci avaient compté que les généraux Amherst et Johnson viendraient les joindre devant Québec, l'un par le lac Champlain, l'autre par le lac Ontario ; mais quoique tous deux eussent réussi dans leur expédition, ils avaient à traverser une trop grande étendue de pays encore sauvage pour pouvoir combiner

(1) *Annual Register*, T. II, 1759, ch. 6, p. 29. — *Smollett*, T. VII, L. IV, ch. 11, § 13, p. 56.

ainsi leurs opérations ; d'ailleurs entre le lac Ontario et Québec, il fallait franchir le passage de Montréal, où résidait le gouverneur-général, M. de Vaudreuil, avec une petite armée de réserve. En comptant leurs forces de mer et leurs forces de terre, les Anglais devant Québec étaient infiniment supérieurs aux Français; mais il ne semblait guère possible de tirer parti de la flotte. Elle pouvait, il est vrai, bombarder la basse ville bâtie au pied des escarpements sur lesquels la haute est située ; mais après cette œuvre de destruction qui n'aurait pas été sans danger, l'attaque n'en aurait pas été plus avancée. Le général Wolfe perdant l'espérance de voir arriver à son aide les deux divisions d'Amherst et de Johnson, résolut d'attaquer seul Montcalm dans ses retranchements, et le 30 juillet il se fit débarquer à l'embouchure de la petite rivière de Montmorency. Les grenadiers anglais se portèrent à l'attaque des retranchements de Montcalm avec beaucoup d'audace, mais ils furent repoussés avec tant de vigueur, que Wolfe, en rendant compte de cette action, annonça à son gouvernement qu'il avait bien peu d'espérance de réussir avant que l'approche de l'hiver et les glaces le forçassent d'abandonner la rivière.

Cependant, résolu à continuer ses efforts, Wolfe rembarqua son armée et la transporta sur le bord opposé du Saint-Laurent au sud-est. Il fit ensuite entrer la flotte plus avant dans la rivière, et elle s'avança jusqu'à douze lieues au-dessus de Québec. Par diverses fausses attaques il réussit à distraire l'attention de Montcalm. Enfin, dans la nuit du 13 septembre, ses bateaux, partis de trois lieues au-dessus du point où il voulait débarquer, se laissèrent aller à la dérive jusqu'au pied de ces rocs escarpés à l'extrémité desquels Québec est bâti. Débarquant dans l'obscurité, et s'enfonçant dans des buissons et des ronces, les soldats anglais gagnèrent le sommet de la plate-forme, et Montcalm apprit avec étonnement que l'armée de terre des ennemis se trouvait de niveau avec la haute ville sur la hauteur d'Abraham, et prête à l'attaque des fortifications qui n'avaient plus rien de redoutable en même temps que la flotte foudroyait la basse ville. La bataille qu'il avait

jusqu'alors évitée était désormais le seul moyen de sauver Québec; il s'y détermina à l'instant; il repassa la rivière Saint-Charles et vint attaquer les Anglais : mais dès le commencement de l'action il fut tué, son second en commandement fut mortellement blessé et mourut le lendemain. De son côté, le général Wolfe eut le poignet cassé et bientôt après la poitrine percée d'une balle ; mais avant de mourir il eut le plaisir d'apprendre que la victoire était remportée. Monkton, qui prit sa place, fut abattu d'un coup de fusil presque aussitôt après, et ce fut le général Townshend qui recueillit la victoire, et qui reçut la capitulation de Québec, le 18 septembre (1).

Dès lors le Canada paraissait perdu, toute communication avec la France était interrompue, tout secours était impossible ; toutefois ces braves gens, aussi Français de cœur que s'ils avaient vécu au milieu de la France, ne s'abandonnèrent point encore ; les milices canadiennes, réunies par le chevalier de Lévis qui, à la mort de Montcalm, succéda à son commandement, continuèrent la guerre, et firent même des tentatives hardies pour reprendre Québec ; il fallut céder enfin à la fortune, et le 8 septembre 1760 le marquis de Vaudreuil signa à Montréal la capitulation par laquelle il livra le Canada tout entier aux armes britanniques (2).

Nous avons cru devoir exposer avec quelque détail la guerre par laquelle la France perdit une colonie plus étendue que la France d'Europe, habitée encore aujourd'hui par trois cent mille Français, et qui n'a pu dès lors se façonner entièrement au joug étranger. Nous passerons beaucoup plus rapidement sur les désastres qui atteignirent les possessions françaises dans les autres parties du monde, et dont il faut également emprunter la narration à la nation rivale, car les Français se sont refusés à donner aucun détail sur des combats dont les résultats étaient si funestes, encore que leurs compatriotes y eussent déployé souvent autant d'héroïsme que dans les victoires.

(1) *Annual Register*, T. II, 1759, ch. 7, p. 33-44. — *Smollett*, T. VII, L. IV, ch. 11, § 17-28, p. 64-92.

(2) Biogr. universelle, art. *Lévis*, T. XXIV, p. 381. — *Annual Register*, T. III, 1760, ch. 2, p. 5. — *State Papers*, p. 220 et suiv.

Digitized by Google

Dès l'année 1758, les Anglais avaient pris le 1er mai le fort qui commande l'entrée du Sénégal, et le 29 décembre ils s'étaient emparés de l'île de Gorée, excluant ainsi les Français de tous leurs établissements sur la côte occidentale de l'Afrique, et les privant du commerce de gomme, qui, jusqu'alors, leur avait été très profitable (1). Ce fut aussi dès l'an 1758, au mois de novembre, qu'une flotte de neuf vaisseaux de ligne et soixante transports, avec six régiments d'infanterie à bord, partit d'Angleterre pour attaquer les Français dans le golfe du Mexique. Le commodore Moore qui la commandait avait l'ordre de tenter la conquête de la Martinique, mais cette île était défendue par une bonne garnison, une milice bien exercée, et deux descentes, l'une près de Port-Royal le 6 janvier, l'autre près de Saint-Pierre le 19, furent également repoussées. Les Anglais se tournèrent alors contre la Guadeloupe, ils se présentèrent le 23 janvier devant Basse-Terre, sa capitale, et s'étant approchés de manière à imposer silence aux batteries de la citadelle et du port, ils continuèrent tout le jour et le lendemain à faire pleuvoir sur cette malheureuse ville des bombes et des boulets rouges. Les maisons, en partie de bois, les magasins remplis de rhum, de sucre et d'autres matières inflammables, prirent bientôt feu de toutes parts ; la conflagration était épouvantable, et les Anglais, toujours acharnés à détruire le commerce, redoublaient leur feu pour empêcher les habitants de rien sauver; la ville entière fut détruite, et les Anglais, comme il arrive presque toujours dans ce genre d'exécution, ne perdirent presque personne. Le danger ne commença pour eux que lorsqu'ils descendirent à terre, et encore c'était plutôt à cause des fièvres du climat que de la résistance des habitants. Après divers combats et de nouveaux incendies, l'île entière capitula le 1er mai, et les petites îles de la Désirade et de Marie-Galante capitulèrent peu de jours après (2).

Si le public de Paris semblait à peine se distraire de ses

(1) *Annual Register*, T. I, ch. 13, p. 75.
(2) *Ibid.*, 1759, T. II, ch. 3, p. 13.

plaisirs à la nouvelle de tant de désastres dans des régions lointaines, les ports de mer en étaient alarmés, et le commerce tout entier en ressentait la secousse. Ceux aussi sur qui pesait plus particulièrement la responsabilité des affaires commençaient à s'inquiéter des conséquences de la présomption et de l'imprudence de Mme de Pompadour. L'abbé et comte de Bernis, homme aimable, d'un esprit léger et gracieux, qu'elle avait fait ministre des affaires étrangères, quoiqu'il fût loin d'être un homme d'État, avait cependant assez d'intelligence de la situation de la France et assez de probité pour essayer de retenir sa protectrice et pour la solliciter de songer à faire la paix. Ne pouvant réussir à l'ébranler, il s'adressa au monarque, dont le sens était assez juste pour qu'il comprît aisément tous les dangers attachés à la continuation de la guerre, mais dont l'âme était si faible, qu'il était inutile de le convaincre; quelque résolution qu'on lui fit adopter, il n'y persistait jamais contre sa maîtresse. Bernis avait cependant déjà fait quelques ouvertures de paix à Vienne, à Londres et à Berlin; quand il les rapporta au conseil, le dauphin parla avec chaleur pour qu'on y donnât plus de suite, mais il ne fit aucune impression sur le roi. Auparavant, lorsqu'on reçut la nouvelle de la bataille de Creveldt, le dauphin avait demandé avec instance d'aller à l'armée; mais Louis XV, jaloux de son fils, ne voulait lui donner l'occasion ni de plaire aux soldats comme guerrier, ni de plaire au peuple comme pacificateur (1). Ce n'est pas qu'il eût une haute opinion de lui. « Le » dauphin, dit Mme du Hausset, étoit d'une lassitude extrême » de son rôle; importuné sans cesse par des ambitieux qui » faisoient les Catons et les dévots, il agissoit quelquefois par » prévention contre un ministre, mais bientôt il retomboit » dans l'inaction et dans l'ennui. Le roi disoit quelquefois : » Mon fils est paresseux, et son caractère est polonais, vif et » changeant; il n'a aucun goût; la chasse, les femmes, la » bonne chère ne lui sont de rien; il croit peut-être que s'il étoit

(1) Soulavie, T. IX, ch. 12, p. 237. — Lacretelle, T. III, L. XI, p. 346. — Duclos, Mém. secrets, T. II, p. 165.

» a ma place il seroit heureux; dans les premiers temps il » changeroit tout, auroit l'air de recréer tout, et bientôt après » il seroit peut-être ennuyé de l'état de roi, comme il l'est du » sien; il est fait pour vivre en philosophe avec des gens » d'esprit. Le roi ajoutoit : Toutefois il aime le bien, il est » véritablement vertueux, et a des lumières (1). »

Bernis, cependant instruit de l'état désastreux des finances, avait fait consentir Marie-Thérèse à réduire à deux reprises le subside que la France lui avait promis; il avait chargé le comte de Stainville, ambassadeur français à Vienne, de faire agréer à l'impératrice les bases d'une pacification avec le roi de Prusse; Stainville qui était Lorrain, et fils du seigneur du même nom qui avait été ministre du grand-duc à Paris, était par sa famille, par ses habitudes, dévoué aux intérêts de l'Autriche, mais il prenait plus conseil encore de son ambition qui était extrême. Il servait alors fidèlement Bernis, il savait qu'aucun ministre ne plaisait plus au roi, que M^me de Pompadour avait pour lui de l'engouement, que Bernis avait du talent, de l'adresse, et surtout un admirable esprit de conciliation, et qu'il avait rendu des services essentiels; c'était lui qui avait réconcilié le parlement avec la cour, et qui, après sept mois de suspension, avait déterminé les magistrats à reprendre les jugements des procès; c'était sur lui que comptaient les contrôleurs-généraux pour faire enregistrer de nouveaux édits bursaux; c'était lui encore qui avait calmé l'irritation de l'assemblée du clergé, et qui obtenait d'elle un don gratuit considérable; c'était lui aussi qui, portant au dehors cette adresse conciliante, avait réussi à rétablir la paix entre le saint-siége et la république de Venise, au moment où l'on craignait que leur querelle ne fît éclater un schisme; et Benoît XIV en avait été si touché qu'il avait offert de nommer Bernis cardinal, *proprio motu;* Stainville avait eu part à cette négociation et avait décidé Louis XV à accepter pour son ministre la promotion du pape; la mort de Benoît XIV, survenue le 4 mai 1758, suspendit cette nomination, mais ne l'empêcha pas;

(1) Mém. de M^me du Hausset, p. 178.

son successeur Rezzonico, promu le 6 juillet sous le nom de Clément XIII, se sentit obligé d'exécuter la promesse de son prédécesseur, pour laquelle la cour de Rome avait déjà reçu les remercîments du roi, et Bernis fut nommé cardinal le 2 octobre 1758.

Mais, dans l'intervalle, Stainville s'était aperçu que Bernis avait cessé de plaire à la favorite, qu'il l'avait blessée par son insistance pour la paix, et il avait aussitôt formé le projet de le remplacer. Dès lors il s'était attaché à déjouer les négociations pacifiques qu'il avait d'abord servies avec zèle ; il avait réveillé l'implacable ressentiment de Marie-Thérèse contre le roi de Prusse et entravé la négociation, il avait persuadé à l'impératrice et à M^me de Pompadour que l'Autriche et la France avaient encore de grandes ressources pour continuer la guerre, et comme Bernis ne voulait point être ministre pour servir un système opposé à ses idées, ce fut avec son agrément que Stainville fut choisi pour le remplacer. Il revint de Vienne, fut nommé ministre des affaires étrangères et duc de Choiseul, et la favorite n'étant point satisfaite d'un changement de ministère qui semblait se faire de bon accord, fit exiler Bernis le 1^er novembre 1758, comme il venait à peine de recevoir le chapeau de cardinal (1).

Le nouveau duc de Choiseul était né le 28 juin 1719. Selon Duclos, « Il étoit d'une figure petite et désagréable, mais » avoit de la valeur, de l'esprit, et encore plus d'audace. Il » choisit, en entrant dans le monde, le rôle d'homme à bonnes » fortunes ; ce qui prouve que tout le monde y peut préten- » dre. Il ambitionnoit en même temps une réputation de mé- » chanceté, pour laquelle il avoit de merveilleuses disposi- » tions et en tiroit vanité. On ne laisse pas avec cela d'en » imposer aux sots et de s'en faire craindre (2). » Choiseul était d'une grande naissance, mais absolument sans fortune ; aussi, comme il avait le goût du faste, il avait épousé, à la

(1) Duclos, Mém. secrets, T. II, p. 167-169. — Soulavie, T. IX, ch. 12, p. 239. — Lacretelle, T. III, p. 348. — Flassan, T. VI, p. 124.

(2) Duclos, *Ib.*, p. 172. On le regarde comme l'homme que Gresset voulut peindre dans la comédie du *Méchant*, donnée en 1747.

fin de 1750, la fille du millionnaire Crosat, qui lui apportait, avec beaucoup de biens, les qualités les plus dignes d'estime : de la retenue, de la modestie, de l'élévation dans le caractère, et une tendre affection, que les infidélités les plus outrageantes ne purent affaiblir (1). Le mérite de la duchesse de Choiseul contribua pour beaucoup à donner de la consistance au parti du nouveau ministre. On le regardait comme le seul homme supérieur, au milieu des caractères faibles et des esprits bornés qu'on avait vus se succéder au ministère. Il était vif, entreprenant, ambitieux. « Personne n'a peut-être » possédé autant que lui l'art de séduire, » dit le baron de Besenval, qui paraît lui-même avoir cédé à cette séduction. « Il » joint à une locution facile les grâces qui donnent ce charme » nécessaire pour persuader. Toujours vivement entraîné » par le moment, il est tellement pénétré du sentiment qui » l'anime qu'il le communique rapidement aux autres, ou » qu'il abonde dans leur sens avec la même facilité si c'est » leur idée qui le frappe. Il résulte de cette disposition un » agrément très rare pour ceux qui traitent des affaires avec » lui, même pour ceux qui sollicitent ses faveurs, d'autant » plus difficiles à obtenir de son obligeance que l'entrée de » son cabinet en est une très précieuse par sa rareté. S'il est » prompt à recevoir des impressions, elles s'effacent aussi » avec la même rapidité; son inconcevable légèreté, en » faisant beaucoup d'inconstants, lui a donné beaucoup » d'ennemis. Le plus petit obstacle qu'il rencontre, la plus » foible considération, lui font oublier ou violer la promesse » la plus solennelle. Sacrifier un homme, dans ce cas, ne lui » paroît autre chose qu'écarter un léger écueil qui suspend » la marche rapide à laquelle la fortune l'a toujours accou- » tumé (2). »

Le premier acte du duc de Choiseul fut de changer en une alliance secrète, mais offensive, le traité avec la cour de Vienne, qui, en 1756, avait été conclu seulement comme

(1) Soulavie, ch. 13, p. 262.

(2) Mém. de Besenval, T. I, p. 216. — Mém. du prince de Montbarey, T. I, p. 200.

défensif. La France laissait à l'impératrice le choix d'exiger, ou en nature ou en argent, le secours de vingt-quatre mille hommes qu'elle s'était engagée à lui fournir; elle promettait de maintenir, tant que la guerre durerait, cent mille hommes en Allemagne, pour agir contre la Prusse ou ses alliés; elle s'engageait à payer seule le subside à la Suède, et l'entretien des troupes saxonnes; elle s'engageait à favoriser l'élection du fils de l'impératrice, comme roi des Romains, et du fils d'Auguste III, comme roi de Pologne; enfin, elle garantissait à l'Autriche la conquête de la Silésie, celle du comté de Glatz, et elle promettait de lui abandonner toutes les autres conquêtes que les Français pourraient faire dans les États du Bas-Rhin, sur le roi de Prusse. Ce traité, signé à Versailles le 30 décembre 1758, était sans doute le prix par lequel Choiseul achetait son entrée dans le ministère; il était impossible de sacrifier plus cruellement la France à la passion de M^me^ de Pompadour de prouver son absolu dévouement à son amie l'impératrice (1).

Le ministre de la guerre Belle-Isle était pleinement entré dans les vues de Choiseul, et il ouvrit la campagne, en 1759, avec les forces les plus redoutables. Les maréchaux de Contades et de Broglie, qu'on regardait alors comme les meilleurs capitaines qu'eussent les Français, étaient en Allemagne avec plus de cent mille hommes. De Broglie s'était emparé par une tromperie à la fin de l'année précédente, de la ville libre de Francfort. Il avait demandé et obtenu le passage pour son corps d'armée, sous condition que ses troupes passeraient régiment par régiment, escortées par celles de la ville; mais au moment où les premières compagnies passaient le pont, les autres se précipitèrent à leur suite, se saisirent des portes, désarmèrent leurs hôtes, et traitèrent Francfort en ville conquise (2). Les Français en firent leur quartier-général, et la possession de cette ville les mettait en pleine communication avec les Autrichiens et les troupes de l'empire. Aux yeux du

(1) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 129. — Extrait du traité dans Frédéric II, Guerre de sept ans, T. I, ch. 9, p. 352.

(2) *Archenholtz*, Guerre de sept ans, p. 180.

prince Ferdinand qui commandait l'armée anglaise, hanovrienne et hessoise, le succès de la campagne tenait à recouvrer Francfort ; mais Broglie avait choisi une forte position, au village de Berghem, pour couvrir Francfort. C'est là que Ferdinand vint l'attaquer, le 13 avril, avec trente mille hommes ; l'action fut des plus meurtrières, le prince d'Isenbourg y fut tué à la tête des Hessois : en moins de trois heures de temps, trois fois Berghem fut attaqué et trois fois les Anglais furent repoussés : Ferdinand lui-même rendit hommage à la belle manœuvre par laquelle Broglie tomba sur son flanc et le contraignit enfin à la retraite. Il perdit deux mille hommes et cinq canons dans ce combat ; mais surtout il se trouva placé, vis-à-vis des Français, par son mauvais succès, dans une condition d'infériorité qui semblait devoir se prolonger pour le reste de la campagne. En effet, les Français marchèrent en avant jusqu'au Weser ; ils s'emparèrent de Cassel, ils prirent d'assaut Minden, ils forcèrent Munster à capituler. De grands magasins, beaucoup de prisonniers tombèrent entre leurs mains, et la cour impériale, en récompense de cette victoire, créa le maréchal de Broglie prince de l'empire (1).

Les Français se croyaient sûrs d'occuper de nouveau le Hanovre, et Belle-Isle donnait à Contades et à Broglie l'ordre de s'y maintenir en n'épargnant pas à ce pays les plus grandes rigueurs. Le prince Ferdinand savait bien qu'il ne pouvait le sauver que par une bataille ; mais son armée était inférieure en nombre à celle des Français qui occupaient de plus une formidable position. Il s'agissait de les en faire sortir. Il quitta son camp sur les bords du Weser, le 29 juillet, se dirigeant sur le village de Hillen, fort à sa droite, et laissant seulement un corps de cinq mille hommes, sous les ordres de Wangenheim, auprès de Minden. Contades crut le surprendre dans une faute grossière : il jugea que Ferdinand avait laissé à une trop grande distance un corps qu'il ne pouvait soutenir, et qu'il s'exposait à être coupé du Weser, duquel dépendait sa subsistance.

(1) *Archenholtz*, p. 183. — *Annual Register*, 1759, ch. 2, p. 8. — Lacretelle, T. III, p. 361. — Frédéric II, Guerre de sept ans, T. IV, ch. 10, p. 5.

Le 1er août il marcha donc sur huit colonnes pour l'attaquer, quittant sa forte position, il passa les marais qui couvraient son front, et chargea le duc de Broglie d'attaquer le corps hanovrien laissé au bord de la rivière. Mais Broglie, arrivé au sommet d'une éminence qui lui en dérobait la vue, trouva avec surprise, au lieu d'un corps détaché, toute l'armée de Ferdinand qui était revenue sans qu'il le soupçonnât et qui était rangée en excellent ordre, entre le Weser et les marais. L'espace manquait à l'armée française ; d'ailleurs, elle était lente dans ses manœuvres ; elle perdit beaucoup de temps à se mettre en bataille, et ne put le faire que dans un ordre bizarre, celui de laisser toute sa cavalerie au centre, et son infanterie sur les deux ailes. Malgré cette mauvaise disposition, la cavalerie française qui était la fleur de l'armée, et qui était conduite par la vaillante noblesse de cour, attaqua avec la plus grande bravoure l'infanterie anglaise, mêlée de quelques bataillons hanovriens qui lui étaient opposés. La fermeté des Anglais contre ces charges répétées de cavalerie décida le gain de la bataille. Les escadrons français se fondirent devant leur feu roulant, et, foudroyés en même temps par l'artillerie, ils furent enfin réduits à prendre la fuite. Dans ce moment, le prince Ferdinand envoya l'ordre à lord George Sackville, qui commandait toute la cavalerie, de fondre sur les Français qui lâchaient le pied : leur destruction devait être complète ; le désordre était dans tous leurs rangs, l'espace leur manquait pour se reformer en bataille, s'ils en avaient eu l'habileté et l'énergie, et le chemin de la retraite leur était fermé, car le prince Ferdinand, avec une audacieuse prévoyance, au moment où il allait engager un ennemi supérieur en forces, avait détaché de son armée le prince héréditaire avec dix mille hommes, pour aller attaquer et détruire le corps français, qui, sous le duc de Brisach, à Gohfeld, couvrait la retraite des Français. L'armée de Contades devait être anéantie : hommes, chevaux, canons, drapeaux, tout serait tombé aux mains de l'ennemi. Le prince Ferdinand, confondu de l'inaction de Sackville, lui envoya coup sur coup trois de ses aides-de-camp, dont deux Anglais, pour lui répéter l'ordre de charger. Sack-

Digitized by Google

ville prétendit qu'il ne comprenait pas, et il courut au prince demander une explication. Pendant son absence, le marquis de Granby, qui commandait la seconde ligne, reçut un quatrième message et chargea sur-le-champ; mais le moment critique était passé; une bonne partie de l'armée française eut le temps de se mettre en sûreté. On assure que Sackville, qui ne manquait ni d'habileté ni de courage, nourrissait une basse jalousie contre le duc Ferdinand, et que ce fut à dessein qu'il lui ravit les plus beaux fruits de sa victoire (1).

Telle qu'elle était, la victoire de Ferdinand à Minden était encore désastreuse pour la France. L'armée de Contades y perdit huit mille hommes, tués, blessés et prisonniers, trente canons et dix-sept drapeaux. Quelques jours après, les Français perdirent encore leurs gros bagages, leur caisse militaire, leurs archives de guerre; puis leurs magasins à Osnabruck, Minden, Bichfeld, Paderborn, et autres lieux, qui tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Le reste de l'armée, reculant rapidement à travers un pays mal pourvu de vivres, poursuivi et harassé continuellement par l'ennemi, dut encore dans sa retraite faire de nouvelles pertes; en même temps les deux généraux français s'accusaient réciproquement de la perte de la bataille. Selon l'un, Broglie avait attaqué trop tard le corps qu'il était chargé de couper; selon l'autre, Contades ne l'avait pas soutenu assez à temps. Ils publièrent l'un contre l'autre des mémoires fort injurieux; Contades fut destitué, et le prince Ferdinand ayant été obligé de s'affaiblir pour faire passer des secours au roi de Prusse, Broglie réussit à se maintenir dans la Hesse et une partie du Hanovre (2).

Le désastre de Minden et les revers éprouvés par une armée de cent mille hommes étaient d'autant plus humiliants pour la France, que le roi de Prusse contre lequel elle s'acharnait, accablé par les Autrichiens et les Russes, et perdant l'une après l'autre des batailles sanglantes, semblait réduit aux der-

(1) *Archenholtz*, p. 185-190. — *Annual Register*, T. II, ch. 4, p. 17-21. — Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 10, p. 11. — *Smollett*, T. IV, ch. 12, § 17, p. 117; ch. 13, § 2, p. 201.

(2) Lacretelle, T. III, p. 303.

Digitized by Google

nières extrémités. Pendant l'hiver il avait détruit les magasins que les Russes avaient rassemblés en Pologne, mais leur armée conduite par le général Soltikoff ne s'en avança pas moins jusque sur les frontières du Brandebourg, où elle devait être jointe par le général Laudon, avec trente mille Autrichiens. Frédéric II avait envoyé le général Wedel pour commander son armée sur cette frontière, et il lui avait enjoint d'empêcher cette jonction à tout prix. Wedel, arrivé le 22 juillet à l'armée, fut contraint dès le lendemain de livrer bataille à Soltikoff, près de Zullichau, avant d'avoir eu le temps de connaître ses troupes, leur force ou leur faiblesse, d'étudier son ennemi ou le terrain. Il était fort inférieur en forces ; il fut battu, il perdit six mille hommes, morts, blessés ou prisonniers, et il ne put empêcher la jonction des Russes avec les Autrichiens (1). Frédéric II accourut pour sauver ses États de Brandebourg, laissant à son frère, le prince Henri, le soin de défendre la Silésie. Après s'être réuni à Wedel, il n'avait encore que quarante mille hommes pour opposer à soixante dix mille. D'ailleurs, les Autrichiens et les Russes occupaient un camp retranché, sur des hauteurs, entre Francfort-sur-Oder et Kunersdorff, garni d'une formidable artillerie. Le temps manquait au roi de Prusse, obligé de faire face partout à la fois, et il résolut de livrer bataille dès le 12 août. Il s'était trop accoutumé à ne croire rien d'impossible à ses soldats, et à leur demander des efforts surhumains. Il ne connaissait pas suffisamment le champ de bataille de Kunersdorff, les marais, les bois qui coupaient la communication entre ses divers corps d'armée, et quand il voulut les faire manœuvrer il éprouva des retards inattendus. Cependant à midi, il attaqua l'aile gauche des Russes ; ses braves grenadiers, quoique des files entières fussent enlevées par la mitraille, emportèrent les batteries la baïonnette au bout du fusil, et à six heures ils avaient chassé les Russes de leurs retranchements, pris plus de cent canons et enlevé plusieurs milliers de prisonniers. La ba-

(1) *Archenholtz*, p. 181. — *Annual Register*, T. II, ch. 3, p. 23. — Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 10, p. 26.

taille était gagnée si Frédéric avait su s'arrêter : dans la nuit l'armée russe aurait commencé sa retraite, mais le roi de Prusse voulait la détruire. En vain ses généraux lui représentèrent que les Prussiens épuisés par quinze heures de marches, de travaux et de combats, n'en pouvaient plus ; que la cavalerie et l'artillerie nécessaires pour une nouvelle attaque étaient à l'extrémité de l'autre aile, séparées par un chemin difficile et coupé de marais. Frédéric s'obstina, il recommença l'attaque avec ce qu'il put amener de son aile gauche ; pendant le temps qu'il avait été forcé de perdre, les Russes s'étaient remis en ordre ; Laudon avec ses meilleures troupes et une puissante artillerie occupait la montagne du Spittzberg. Les Prussiens tentèrent en vain de gravir ses escarpements, accablés par l'artillerie ennemie, repoussés à la baïonnette, comme ils retombaient en désordre, ils furent enfin attaqués en flanc et à dos par Laudon, avec des troupes fraîches, et la bataille fut si complétement perdue que pendant quelque temps il ne resta pas à Frédéric cinq mille hommes réunis. Jamais on n'avait vu une semblable boucherie. Les Prussiens perdirent à Kunersdorff huit mille morts et douze mille blessés ; les Russes plus de seize mille hommes (1).

Le soir de cette horrible bataille, Frédéric II crut sa monarchie perdue. Il écrivit à Berlin qu'on mît les archives et les effets les plus précieux en sûreté ; au général Schmettau, à Dresde, qu'il évacuât la ville en sauvant le trésor de cinq millions de rixdales, qui était sa dernière ressource. Schmettau, qui, peu auparavant, avait brûlé les faubourgs de Dresde pour découvrir les fortifications, obéit, et sauva le trésor par une capitulation que les Autrichiens observèrent fort mal ; mais le grand nom de Frédéric, et la terreur qu'inspiraient ses grenadiers, servirent encore de sauvegarde au Brandebourg, après que l'armée était détruite. Soltikoff et Laudon n'avancèrent pas. Le prince Henri, avec à peine vingt mille hommes, garantit contre les deux armées de Daun et du duc

(1) *Archenholtz*, p. 154-160. — *Annual Register*, T. II, ch. 5, p. 25. — Frédéric II, ch. 10, p. 32.

des Deux-Ponts la Silésie et le reste de la Saxe, et, au bout de peu de jours, Frédéric, malgré deux batailles perdues, put annoncer au prince Ferdinand qu'il était hors de danger. Toutefois, de nouvelles calamités devaient encore l'atteindre cette année. Le général Finck, qu'il avait imprudemment envoyé dans les montagnes qui séparent la Saxe de la Bohême, pour alarmer Daun et lui faire évacuer Dresde, enveloppé par l'armée autrichienne, fut contraint, le 21 novembre, à poser les armes à Maxen, avec onze mille hommes ; puis, dans les cantonnements misérables où l'armée dut ensuite entrer, les Prussiens, privés de logements, de chauffage, souvent de nourriture, et assaillis par un hiver rigoureux, perdirent plus de monde qu'ils n'avaient fait dans deux batailles (1).

Les combats qu'avait livrés le roi de Prusse pendant cette campagne, à l'autre extrémité de l'Allemagne, ne pouvaient avoir aucune influence sur les destinées de la France : aussi le public s'en occupait seulement avec cette curiosité avide qu'excite une lutte inégale ; sa sympathie était pour le plus faible et le plus habile, et les Français ne songeaient pas qu'il s'agît là de leurs affaires. On assurait que, même dans les camps français, les officiers ne pouvaient contenir leur admiration pour le prince Ferdinand, le prince Henri et le roi de Prusse. S'il y avait quelque ressentiment national, c'était seulement contre les Anglais ; aussi le public applaudissait-il au projet annoncé par le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, de tenter une invasion en Angleterre. Trois corps d'armée étaient préparés : l'un à Dunkerque était, disait-on, destiné contre l'Écosse, et Thurot, qui s'était fait un nom comme corsaire avant d'entrer dans la marine royale, se chargeait de l'y transporter ; un autre, que commandait M. de Chevert, devait s'embarquer au Havre pour l'Angleterre sur des bateaux plats ; un troisième, sous les ordres du duc d'Aiguillon, s'assemblait à Vannes pour passer en Irlande. La flotte de la Méditerranée, sous les ordres de M. de La Clue, et celle

(1) *Archenholtz*, p. 172-179. — *Annual Register*, T. II, ch. 8, p. 45. — Frédéric II, ch. 10, p. 53.

de Brest sous ceux de M. de Conflans, devaient entrer dans la Manche pour protéger les vaisseaux de transport. De leur côté les Anglais avaient chargé le commodore Boys de bloquer Dunkerque, l'amiral Rodney de bombarder le Havre, et l'amiral Hawkes de veiller sur la Bretagne, tandis que l'amiral Boscawen devait combattre l'escadre de Toulon. Les forces des deux parts étaient à peu près égales, et les Anglais admiraient l'activité avec laquelle la France avait construit de superbes vaisseaux de ligne en état de se mesurer sur toutes les mers avec les leurs. La Clue avait à Toulon douze vaisseaux de ligne et trois frégates. Il prit la mer le 14 août, se flattant d'échapper aux Anglais qui avaient été obligés de rentrer à Gibraltar pour réparer des avaries, et il serrait de près la côte d'Afrique; déjà il avait dépassé Ceuta, lorsque Boscawen, averti de sa marche, se mit à sa poursuite avec quatorze vaisseaux de ligne et plusieurs frégates. Si La Clue avait formé sa ligne et présenté la bataille, le sort des armes aurait été au moins douteux. Il crut au contraire pouvoir échapper à un engagement en forçant de voiles; il fut atteint le 18 août, vis-à-vis le cap Lagos, en Portugal, mais ses vaisseaux épars ne purent présenter qu'une faible résistance. Dès le commencement du combat, l'amiral La Clue fut blessé mortellement, il eut les deux jambes emportées par un boulet de canon; *l'Océan* qu'il montait vint s'échouer, avec *le Redoutable,* sur la côte de Portugal, et tous deux y furent brûlés. *Le Centaure* et *le Modeste,* deux autres de ses plus beaux vaisseaux, furent pris, et le reste de sa flotte se réfugia avec peine dans la rade de Cadix (1).

Trois mois après ce grand désastre, dans des circonstances assez semblables, M. de Conflans avec sa flotte, sortit le 14 novembre du port de Brest; la saison des tempêtes lui paraissait la plus favorable pour surprendre les Anglais, et en effet l'amiral Hawkes avait quitté les côtes de France pour venir jeter l'ancre à Torbay; mais des frégates anglaises surveillaient les mouvements de la flotte française, et deux heures

(1) *Annual Register*, ch. 4, p. 22. — Lacretelle, T. III, p. 365.

après que Hawkes eut été averti de la sortie de Conflans, il était déjà en mer pour le chercher. Les deux escadres étaient de même force : vingt et un vaisseaux de ligne et quelques frégates ; elles se rencontrèrent le 20 novembre dans la baie de Quiberon ; le vent devenait à chaque heure plus violent, et annonçait pour la nuit une furieuse tempête qui portait contre le rivage. Au lieu d'accepter franchement la bataille, M. de Conflans crut qu'il pourrait tirer avantage de la tempête, et d'une côte hérissée d'écueils, mais qu'il connaissait bien, tandis qu'il estimait que les Anglais n'y pourraient manœuvrer qu'avec une grande défiance. Il maintint ses vaisseaux ensemble, mais il attendit. Hawkes, au contraire, malgré les représentations de son pilote, coupa la ligne française, en réservant son feu, et vint se placer côte à côte du *Soleil-Royal* que montait M. de Conflans. Il était déjà deux heures et demie après midi quand la bataille commença, et en deux heures de temps trois des vaisseaux français furent coulés à fond ; cependant la tempête se levait et devenait toujours plus furieuse ; l'obscurité était profonde, et de tous côtés on entendait tirer des canons de détresse, sans qu'il fût possible de distinguer s'ils partaient d'amis ou d'ennemis. Au matin les flottes se trouvèrent entremêlées ensemble, mais tout le désavantage était pour les Français ; le vaisseau amiral et un autre étaient échoués, et furent brûlés sur le rivage ; un vaisseau français était pris, deux avaient sombré, et le reste de la flotte, s'échappant en faisant force de voiles, entra dans l'embouchure de la Vilaine, après avoir jeté ses canons à la mer, et, une fois engagée dans ces eaux peu profondes, elle n'avait plus le moyen d'en sortir (1).

(1760.) C'était après tant de désastres que la France devait se préparer à entreprendre, en 1760, une nouvelle campagne. Il est vrai que les pertes mêmes qu'elle avait faites la mettaient à l'abri de nouvelles calamités. Ses amiraux ne couraient plus le risque d'être vaincus en se mesurant avec les Anglais,

(1) *Annual Register*, ch. 10, p. 51. — *Smollett*, L. IV, ch. 10, § 30, p. 20. — Lacretelle, T. III, p. 366.

car la France n'avait plus de flottes ; aucun désastre nouveau ne pouvait l'atteindre en Amérique, car elle n'avait plus ou presque plus de colonies. Il est vrai que de puissantes armées étaient encore destinées à agir en Allemagne. Le duc de Broglie, qui avait été créé maréchal de France le 16 décembre 1759, à quarante-deux ans, non sans exciter vivement la jalousie de généraux plus anciens que lui, avait été mis à la tête d'une armée de cent mille hommes, qui devait agir en Westphalie, tandis qu'une réserve de trente mille hommes était encore assemblée sur le Rhin. Mais la France ne semblait plus prendre intérêt à cette guerre; les auteurs de Mémoires n'en parlent que confusément et avec dégoût. La nation entière sentait qu'elle servait une querelle qui lui était absolument étrangère, qu'elle était sacrifiée aux passions de quelques femmes, et que, tandis qu'elle multipliait ses pertes d'hommes et d'argent, qu'elle infligeait à l'humanité les souffrances les plus cruelles, elle n'acquérait pas même le vain renom des armes, car pendant la suite de cette guerre, les Français ne livrèrent pas une grande bataille, et ne se signalèrent par aucune de ces grandes manœuvres militaires qui font la gloire d'un général.

L'intérêt qu'aurait pu exciter la guerre de Westphalie entre le duc de Broglie et le prince Ferdinand de Brunswick était encore affaibli par l'importance des combats qui se livraient en même temps en Prusse, où Frédéric II, accablé de calamités, semblait toujours sur le point d'être définitivement écrasé, et se relevait toujours avec un courage qu'on n'aurait pu attendre de sa santé déjà épuisée par les fatigues et par l'âge, de sa monarchie ruinée, et de ses armées, si souvent moissonnées par le fer, si constamment recrutées de prisonniers et de déserteurs, qu'il ne lui restait presque plus, non seulement de vieux soldats, mais même de Prussiens sous ses drapeaux. Les souverains réunis contre ce monarque commandaient ensemble à plus de quatre-vingt millions d'âmes, tandis que Frédéric II n'en comptait pas sept millions parmi ses sujets. Toutefois cette guerre, qui désolait surtout les provinces de la Baltique, devenait chaque année plus étrangère

Digitized by

à la France, et, s'il est vrai que les contemporains cherchaient eux-mêmes à fermer les yeux sur ces terribles événements, nous nous permettrons, avec plus de raison encore, d'en écarter de nous les tableaux. La longue continuation des combats avait augmenté la férocité et des généraux et des soldats ; le besoin d'argent, de vivres, d'hommes, devenait aussi tous les jours plus pressant. Les scènes de carnage de la guerre de sept ans (et jamais l'humanité ne fut affligée par plus de batailles, et de batailles plus meurtrières) ne sont interrompues que par des scènes plus horribles encore, d'incendie et de pillage des grandes villes, de calamités effroyables infligées à des populations paisibles, de mortalité se répandant aussi bien dans les villes que dans les campagnes, par les milliers et milliers de malades et de blessés accumulés dans les hôpitaux, ou abandonnés dans les marches et sur les champs de bataille.

Les Russes étaient déjà maîtres du royaume de Prusse et menaçaient le Brandebourg, les Suédois renouvelaient chaque année leurs attaques contre la Poméranie ; mais le plan des cours de Vienne et de Pétersbourg était d'envahir à la fois la Saxe et la Silésie, pour forcer Frédéric à abandonner l'une ou l'autre (1). Laudon, avec cinquante mille hommes, attaqua dans la Silésie le général prussien Fouquet, qui n'en avait que treize mille. Il le vainquit le 23 juin à Landshut, lui tua ou lui prit huit mille hommes, et le fit lui-même prisonnier. Bientôt après il prit Glatz, la seconde en importance des forteresses de la monarchie prussienne. De son côté Frédéric II voulut chasser les Autrichiens de Dresde ; il commença le 14 juillet à canonner cette ville des deux côtés de l'Elbe, mais il ne put empêcher le maréchal Daun de se mettre en communication avec la place assiégée. Désormais il était impossible de la prendre par un siége régulier. Frédéric essaya ce qu'il pourrait faire par la terreur et la cruauté, et c'est une des taches les plus odieuses qui ternissent sa mémoire ; il s'obstina à lancer sur la ville des bombes et des boulets

(1) *Archenholtz*, p. 200.

Digitized by Google

rouges, il y alluma des incendies en cent lieux divers, il détruisit plusieurs de ses plus beaux édifices; il ensevelit sous les décombres de nombreuses familles, il les ruina presque toutes, et trente ans de paix ne suffirent pas pour effacer les calamités de ce siége exécrable. Puis Frédéric fut enfin obligé de le lever, le 22 juillet, sans avoir obtenu d'autre résultat que de rendre son nom à jamais odieux à la Saxe (1).

L'enchaînement de calamités qui depuis plus d'un an atteignaient coup sur coup le roi de Prusse parut alors un peu suspendu. Le Prussien Tavewien qui devait défendre Breslau avec trois mille hommes seulement, et qui avait dans cette ville dix-neuf mille prisonniers, tandis qu'il était assiégé par Laudon avec cinquante mille hommes, eut le courage de lui tenir tête, jusqu'à ce que le prince Henri accourut à sa délivrance, et força les Autrichiens et les Russes à évacuer la Silésie. Bientôt après, le 15 août, Frédéric livra bataille, à Liegnitz, au général Laudon, qui croyait le surprendre; il lui tua trois mille hommes, lui fit six mille prisonniers, et lui prit quatre-vingts canons. Mais Frédéric épuisé, attaqué de toutes parts, ne pouvait faire face partout. Czernischeff, avec vingt mille Russes, et Lasny avec quatorze mille Autrichiens se portèrent tout à coup, au mois d'octobre, sur Berlin, tandis que Frédéric était encore en Silésie. Cette grande ville, dépôt des arsenaux, des manufactures, et de toutes les richesses de la monarchie, n'était point susceptible de défense; il fallut la livrer aux ennemis, payer 1,700,000 écus de contribution et éprouver les outrages, les spoliations, les destructions qu'autorisèrent les Autrichiens, qui s'y montrèrent plus cruels encore que les Russes. L'approche de Frédéric les détermina ensuite à se retirer. Bientôt après, Francfort-sur-l'Oder dut éprouver toute la cupidité des Russes et Leipsik celle des Prussiens; c'était par des souffrances corporelles insoutenables qu'on arrachait aux magistrats de ces villes des contributions qui réduisaient eux et leurs concitoyens à la misère. Enfin le 3 novembre la campagne fut

(1) *Archenholtz*, p. 203-215. — *Annual Register*, T. III, ch. 4, p. 17.

terminée par la terrible bataille de Torgau. Frédéric II y attaqua le maréchal Daun, qui avec l'élite des forces autrichiennes occupait une position avantageuse sur les bords de l'Elbe, couverte par deux cents pièces de canons. La colonne que conduisait le roi de Prusse fut écrasée par l'artillerie autrichienne. Cinq mille cinq cents grenadiers prussiens qui faisaient la gloire et le nerf de son armée furent tués ou blessés en une demi-heure de temps. Mais bientôt après le général prussien Liethen attaqua les Autrichiens par derrière; et le maréchal Daun, qui avait déjà annoncé par un courrier sa victoire à l'impératrice, fut mis en déroute à la fin de la journée. Frédéric II, blessé lui-même, ignorait l'issue des combats qui se prolongèrent dans l'obscurité. Ce ne fut que le lendemain qu'il sut que l'armée autrichienne était en pleine retraite. Elle avait perdu vingt mille hommes, tués, blessés ou prisonniers; les Prussiens en avaient perdu quatre mille, et cet épouvantable massacre parut enfin avoir épuisé les forces des deux nations, qui dès lors, et jusqu'à la fin de la guerre, s'étudièrent à éviter les chocs aussi meurtriers (1).

A côté de cette lutte effroyable, la campagne du maréchal de Broglie contre le prince Ferdinand n'était presque qu'un jeu d'enfants. On y faisait la petite guerre avec vivacité, il y avait beaucoup de villes prises et reprises, mais on les abandonnait aussi vite qu'on s'en était emparé. Le 10 juillet le prince héréditaire attaqua l'avant-garde de l'armée française à Corbach, comme elle entrait dans le pays de Hanovre; il croyait n'avoir à faire qu'à un corps détaché; il fut repoussé, blessé lui-même, et il perdit nombre d'hommes et de canons; mais le 16, il eut sa revanche près d'Empsdorft, où il rompit entièrement un corps français et lui fit deux mille prisonniers; quelques officiers français défendirent des villes qui ne semblaient pas susceptibles d'une longue résistance, et c'est ainsi que dans la campagne suivante, un Narbonne obtint le glorieux surnom de Fritzlar, pour avoir arrêté trois jours les ennemis devant cette petite ville, et donné par là

(1) *Archenholtz*, p. 228-232.

Digitized by Google

au maréchal de Broglie le temps de tirer l'armée d'un mauvais pas (1).

Ce maréchal, qui s'était long-temps tenu tranquille à Cassel, pénétra, au mois d'octobre 1760, l'intention du prince héréditaire de faire une diversion sur le Bas-Rhin, et il la déjoua en faisant marcher le marquis de Castries avec vingt-cinq mille hommes, à la défense de la place importante de Wesel. Le prince héréditaire perdit du temps en voulant attaquer cette place selon les règles. Castries montra au contraire une rare activité et beaucoup de talent pour conduire sa troupe jusqu'à Rheinberg, avant que Wesel fût entièrement investi. Il prit une forte position à Clostercamp. Le prince héréditaire essaya cependant de l'y surprendre dans la nuit du 15 au 16 octobre. Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, avait été envoyé à la découverte, et s'était avancé à quelque distance de son corps. Un parti d'ennemis arriva sur lui sans bruit, l'entoura, le coucha en joue, et lui dit : « Si tu fais le moindre bruit tu es mort. » D'Assas répondit seulement par ce cri : « A moi, Auvergne, voilà les ennemis, » et reçut la mort. Son dévouement sauva l'armée de Castries ; le prince héréditaire fut repoussé avec une perte de douze cents hommes, et abandonna le siége de Wesel (2).

Mais tandis qu'aux yeux des Français la guerre perdait chaque jour de son intérêt, les débats entre le parlement et le clergé acquéraient une nouvelle importance. Jusqu'à l'arrivée du duc de Choiseul au pouvoir, l'autorité avait paru hésiter entre l'Église et l'autorité judiciaire ; Louis XV avait de l'humeur contre toutes deux, et aurait voulu leur imposer également silence; ses ministres se partageaient, et l'on disait de Machault et d'Argenson qu'ils se battaient à coup de clergé et de parlement. Choiseul en arrivant aux affaires fit une alliance étroite avec le parlement. L'opinion publique commençait à paraitre plus importante que celle du monarque ; les parlements, par leur dignité extérieure, par les principes

(1) Biogr. univ., T. XXX, p. 361.

(2) Besenval, T. I, p. 68-73. — Rochambeau, T. I, p. 156-163. — Lacretelle, T. III, p. 378. — Biogr. univ., T. II, p. 384. — *Archenholtz*, p. 185.

Digitized by Google

qu'ils professaient dans leurs remontrances, par leur opposition aux impôts, aux vexations des prêtres, aux emprisonnements arbitraires, avaient réussi à persuader au peuple qu'ils étaient une sorte de représentation nationale, et qu'ils se sacrifiaient pour la défense des intérêts et des libertés de la France. Leurs vues étroites, leur personnalité, leur ignorance des principes du gouvernement ne méritaient guère l'affection qu'ils avaient inspirée, mais enfin c'était avec eux que marchait l'opinion; c'était pour eux aussi que penchait la favorite, qui regardait toujours les prêtres comme ses ennemis, comme l'ayant perdue auprès du dauphin, et comme épiant l'occasion de la perdre auprès du roi. Choiseul crut donc trouver dans les parlements un principe de force; en même temps, par ses opinions, par ses affections, il était opposé au clergé; il s'était lié avec ceux qu'on nommait les philosophes et les esprits forts, et il aurait volontiers contribué à détruire entièrement la religion. Au commencement de sa carrière politique, lorsque comme comte de Stainville il était ambassadeur à Rome, il s'était brouillé avec les jésuites. C'est alors qu'il avait obtenu du pape Benoît XIV la lettre encyclique sur les billets de confession, et une lettre confidentielle à l'archevêque de Beaumont pour lui recommander plus de modération. Pendant que le pape dictait cette lettre, Choiseul étant rentré auprès du cardinal Valenti, alors secrétaire d'État, mais fort malade, lui apprit que le pape la rédigeait sans lui. « Ah ! mon Dieu, s'écria Valenti en frappant sur » la table, il va écrire une hérésie (1). »

Louis XV se croyait très religieux, c'est-à-dire qu'il avait très grande peur des prêtres, comme il avait peur du diable; mais il n'échappait pas entièrement au mouvement philosophique non plus qu'aux doutes de son siècle, et M^me^ de Pompadour était là pour lui persuader que la philosophie dispensait de la morale en même temps que de la foi. Elle croyait et elle avait fait croire au roi qu'il existait une ligue ambitieuse et dévote, qui censurait avec amertume ses plaisirs scandaleux,

(1) Besenval, T. I, p. 223-230.

et qui détournait de lui l'affection de son peuple, pour la fixer sur le dauphin ; celui-ci était tout dévoué aux jésuites ; il en avait fait ses amis et ses guides ; il les regardait comme les défenseurs de la religion et du pouvoir absolu, et comme les intrépides adversaires de ces magistrats qui ne cessaient de braver et d'inquiéter l'autorité royale. M[me] de Pompadour se rappelait avec quel empressement le parti du dauphin avait voulu l'expulser de Versailles lors de l'attentat de Damiens ; elle savait que les jésuites, de concert avec la reine, avec ses filles, avec le dauphin et la dauphine, et tous ceux des seigneurs de la cour qui étaient attachés aux bonnes mœurs, cherchaient l'occasion d'amener Louis à un pieux repentir qui serait le signal de l'exil de sa maîtresse. Les jésuites, qui dans d'autres occasions avaient trouvé pour les rois une morale relâchée qui s'accommodait à leurs penchants, ou étaient devenus plus rigides dans leurs principes en raison même des dénonciations auxquelles ils avaient été en butte, ou avaient trouvé leur intérêt dans une plus stricte adhésion aux bonnes mœurs, car c'était leur rigorisme même qui les rendait chers au dauphin, avec lequel ils espéraient bientôt régner de nouveau sur la France.

Les jésuites étaient appelés à veiller d'autant plus scrupuleusement sur cette morale et ces principes qu'on leur attribuait, et qui avaient été l'objet de tant d'accusations, que leur ordre se trouvait alors compromis par des querelles qui leur étaient suscitées à la fois dans toutes les parties du monde. Les grands succès qu'ils avaient d'abord obtenus à la Chine, où ils avaient fondé une église nombreuse en ménageant les croyances et les coutumes du pays, avaient plus tard attiré sur cette église une persécution furieuse (1707-1724), lorsque la jalousie des dominicains, qui les avaient dénoncés, fixa sur eux, par des controverses intempestives, les regards et la jalousie du gouvernement chinois. En Amérique, leurs colonies des missions, et en particulier celles du Paraguai, avaient excité la jalousie des deux cours despotiques de Madrid et de Lisbonne. Ils avaient réussi à fixer des peuples sauvages, avant eux errants dans les forêts ; ils leur avaient enseigné, avec les

premiers éléments de la religion, les premiers actes de la vie civile ; ils leur avaient fait bâtir des villages et des églises, cultiver des champs, accumuler des richesses. Ces richesses, il est vrai, n'étaient point pour eux, l'ordre en disposait, mais il les employait à faire vivre les Indiens dans une grande aisance. Les missionnaires jésuites avaient résolu ce problème si difficile, devant lequel les Européens ont toujours échoué depuis, de faire passer les hommes de la vie sauvage à la vie civilisée : plus notre expérience s'est accrue depuis lors, et plus notre admiration pour les succès des jésuites dans les missions doit augmenter. Ils n'employèrent que la charité, l'amour et une providence paternelle ; les autres peuples ont voulu élever les sauvages, par l'instruction, l'émulation, le commerce, l'industrie, et ils leur ont communiqué les passions des peuples civilisés, avant la raison qui pouvait les dompter et la police qui pouvait les contenir. Sur tout le globe le contact de la race anglaise, hollandaise, française, avec les sauvages, les a fait fondre comme la cire devant un feu ardent. Dans les missions de l'Amérique au contraire, la race rouge multipliait rapidement sous la direction des jésuites. Leurs Indiens, disait-on, n'étaient encore que de grands enfants ; oui, mais après leur expulsion les Espagnols, les Portugais, les Anglais, les Français en ont fait des tigres.

Les Indiens des missions ne connaissaient que les pères qui dirigeaient chaque village, n'obéissaient qu'aux pères ; et dans un arrangement de territoire, sur la frontière du Brésil, entre l'Espagne et le Portugal (1754-1756), les Indiens des missions avaient opposé quelque résistance aux ordres des deux rois ; Voltaire, dans *Candide* et dans ses *Facéties,* attaque les jésuites avec la dernière amertume pour leur *royauté du Paraguai,* et pour le recours aux armes des Indiens, lorsque des ordres arbitraires, insensés de gouvernements aussi ignorants que cruels, venaient détruire leur existence ; ce n'est pas la première fois qu'il oublie toutes les lois de l'humanité, de la justice, de la décence, lorsqu'il trouve l'occasion d'accuser des prêtres (1).

(1) Facéties, édit. de Baudouin, T. LXI, p. 163.

Digitized by Google

Tout à coup une accusation d'une toute autre nature éclata contre eux en Portugal, par suite de ce scandaleux libertinage des têtes couronnées, qui, au XVIII^e siècle, semblait être devenu la plaie de toute l'Europe ; Joseph, qui depuis 1750 régnait en Portugal, n'était pas moins dissolu dans ses mœurs que son père Jean V. Mais tandis que ce prince avait fait d'un couvent son harem, et qu'il avait perdu, avant l'âge, dans les bras des religieuses, sa santé et sa vie (1), Joseph allait chercher des maîtresses dans les maisons les plus puissantes du Portugal. Il avait abandonné sans partage le pouvoir royal, ou plutôt le plus impitoyable despotisme à son ministre Sébastien Carvalho, marquis de Pombal, homme actif, passionné, doué de vastes connaissances, mais haineux, ombrageux, cruel, qui entreprit de réformer les finances, l'administration, le commerce, la marine, l'armée, et qui ne fit le bien qu'à coups de hache (2). Pendant ce temps, Joseph ne se réservait de l'autorité royale que le droit de se faire amener les plus belles femmes de sa cour. Le grand-maître de la maison du roi, duc d'Aveyro, avait à se plaindre d'un double outrage ; sa femme et sa fille avaient été l'une après l'autre livrées au monarque voluptueux, et l'entremetteur, Texeira, valet de chambre du roi, le lui avait dit en face. La jeune marquise de Tavora avait à son tour, peu après son mariage, subi la même ignominie. Tous les membres de ces deux maisons partageaient le ressentiment des époux offensés ; et dans cette cour, plus africaine qu'européenne, on croyait encore qu'un tel outrage ne pouvait être lavé qu'avec du sang. On assure pourtant qu'avant de se hasarder au régicide, les offensés, suivant les usages d'Espagne, voulurent mettre leur conscience en repos, en consultant des théologiens casuistes. Ils s'adressèrent à trois jésuites célèbres, les pères Nalagrida, Alexandre de Sousa et Mathos. Dans de telles consultations on a toujours soin de cacher le nom des parties, et de donner le cas comme

(1) Besenval, T. I, p. 99.

(2) Beitruge zur neueren Geschichte aus dem Britischen und franctosischen Reichs archive von Friedrich von Raumer III, Theil. I, Band. I, Hauptistuch, p. 8-24.

déjà arrivé. Il est probable qu'on en usa ainsi avec les trois jésuites ; mais toute la procédure ayant été enveloppée d'un secret impénétrable, on ne peut que le supposer. On répandit seulement le bruit qu'ils répondirent qu'après une telle provocation, l'homicide de l'offenseur ne serait qu'un péché véniel, et l'on assure qu'ils signèrent leur consultation. Peu de temps après, dans la nuit du 3 septembre 1758, comme le roi don Joseph revenait au palais de Belem, avec son valet de chambre Texeira, ministre de ses plaisirs, sa voiture fut assaillie par trois hommes à cheval ; l'un d'eux tira sur le cocher avec une carabine qui ne fit pas feu, les deux autres tirèrent sur la voiture, et le roi fut blessé au bras droit. Les assassins prirent la fuite, et pendant quelques mois on crut que la police n'avait aucun indice sur les auteurs de l'attentat (1).

Joseph, qui avait eu une grande frayeur, s'enferma pendant trois mois sans laisser parvenir d'autre personne jusqu'à lui que son chirurgien et son ministre Pombal. Ce ministre avait feint, après quelque temps, d'abandonner des recherches infructueuses. Tout à coup il fit arrêter, dans un même jour, le duc d'Aveyro, ses affidés, ses domestiques et tous les membres de la famille Tavora. Les jésuites furent en même temps gardés à vue dans leur monastère. Le procès fut aussitôt instruit par un tribunal extraordinaire dans les formes les plus terribles. Tous les accusés furent soumis à d'effroyables tortures ; un seul, le duc d'Aveyro, se laissa arracher par la douleur des confessions qu'il révoqua ensuite. L'arrêt qui dictait la vengeance de la part de Joseph fut enfin prononcé le 13 janvier 1759. Le duc d'Aveyro, le marquis de Tavora, ses deux fils, don Louis et don Joseph, ses deux gendres, le comte d'Atonguya et don Joseph Romeiro, et plusieurs domestiques de ces seigneurs, en tout onze personnes, furent rompus vifs, brûlés, et leurs cendres jetées au vent. La marquise de Tavora

(1) Lacretelle, T. IV, p. 13. — Siècle de Louis XV, T. II, p. 36. — Frédéric II, Guerre de sept ans, T. I, ch. 9, p. 344. — *Annual Register, for the year* 1759, p. 210. — *History of Spain and Portugal,* Cabinet cyclopedia, T. V, p. 257. — Raumer dit n'avoir rien trouvé dans les archives de France et d'Angleterre qui éclaircisse le mystère de cette conspiration, p. 25-28.

Digitized by Google

eut la tête tranchée ; elle passa de la prison à l'échafaud, sans avoir été interrogée. Quant à la jeune femme qui avait attiré ce désastre sur l'illustre et malheureuse famille à laquelle elle venait de s'allier, elle ne fut pas même nommée dans le procès ; toutefois elle fut pour la vie enfermée dans un couvent. Les trois jésuites, Malagrida, Alexandre Sousa et Mathos furent dénoncés comme complices de l'attentat ; mais le pape ayant refusé un bref pour autoriser leur supplice, ils furent déférés à l'inquisition pour de prétendues hérésies ou actes de magie, et Malagrida fut brûlé le 20 septembre 1761 ; les deux autres moururent en prison. Mais sans attendre le jugement de son procès, le roi avait donné un édit le 3 septembre 1759, pour chasser tous les jésuites du Portugal. Tous leurs biens avaient été confisqués, et leurs personnes ayant été embarquées, on les jeta, dépourvus de tout, au nombre de plus de six cents, sur les côtes d'Italie (1).

L'atrocité des procédures de Lisbonne, l'invraisemblance ou l'absurdité des accusations intentées contre Malagrida, et la dureté avec laquelle avait été exécutée la déportation de cette foule de jésuites, parmi lesquels il y avait beaucoup de vieillards et de malades, comme aussi plusieurs hommes qui ont acquis un grand nom dans les lettres, semblèrent faire moins d'impression sur l'Europe, que l'accusation portée contre ces religieux de favoriser le régicide. La violence despotique de Pombal, qu'on savait être leur ennemi, la cruauté impitoyable et la poltronnerie de Joseph n'empêchèrent pas les ennemis de l'ordre de donner créance à des accusations que les parlements de France avaient, de leur côté, portées contre lui, dès le temps de Henri IV.

Il était vrai qu'à cette époque, déjà reculée, quelques jésuites casuistes, fidèles à leur politique de mettre à l'aise la conscience des rois qui leur étaient favorables, avaient rassemblé dans l'histoire sacrée et profane des exemples de

(1) Biogr. univ., art. *Aveyro*, T. III, p. 106 ; art. *Joseph Ier*, T. XXII, p. 26 ; art. *Pombal*, T. XXXV, p. 265 ; art. *Malagrida*, T. XXVI, p. 316.— Mercure historique et politique pour novembre 1761, p. 293.— Débarquements de jésuites à Civitta-Vecchia, Mercure historique, 1760, p. 6-10-100-162.

tyrannicide, avec leur justification, pour servir d'apologie aux conspirations que Philippe II provoquait partout contre les ennemis de l'Église. Il s'agissait de prouver que c'était bien fait de faire assassiner Élisabeth, le prince d'Orange ou le roi de Navarre ; car c'était pour servir les passions et la politique d'un roi, jamais la vengeance des peuples, que les jésuites avaient quelquefois justifié le régicide. Mais la magistrature de France regardait l'ordre des jésuites comme un ancien ennemi qu'elle voulait écraser : accoutumée à chercher des crimes et à les établir sur des preuves légales qui ne satisfaisaient point la conscience, elle semblait renoncer à toute bonne foi, lorsqu'elle prenait la tâche de charger un prévenu. Les parlementaires, d'accord avec les jansénistes, employaient toute la subtilité de leur esprit à démêler, dans toutes les conspirations découvertes contre tous les rois, l'influence des jésuites. En voyant ce qui se passait en Portugal, il n'y avait plus à douter, disaient-ils, qu'ils n'eussent été les instigateurs de Damiens. Les philosophes qui, chaque jour, devenaient plus nombreux et acquéraient plus de pouvoir dans l'État, prétendaient être plus impartiaux et tenir la balance égale entre les jésuites et les jansénistes ; mais ils en profitaient pour accueillir toutes les accusations contre les uns comme contre les autres, et les flétrir tous également (1). Dans des écrits plus sérieux, ils s'attachaient en même temps à faire ressortir la fatale influence sur les affaires publiques du fanatisme et de la superstition ; et ils applaudissaient à tous les projets pour abolir le plus puissant et le plus habile des ordres religieux, se croyant assurés qu'après celui-là les autres ne tarderaient pas à tomber (2).

Le duc de Choiseul, le seul homme brillant du nouveau ministère, marchait rapidement vers la place de premier ministre ; au département de la guerre il avait d'abord réuni celui des affaires étrangères, puis il l'avait cédé au duc de Praslin, son docile parent, mais, à la place, il avait pris celui

(1) Voyez les Facéties de Voltaire, T. LXI, *passim*.

(2) Voyez Bachaumont, Mém. secrets, T. I, p. 30-33 et *passim*.

Digitized by Google

de la marine et il tenait le contrôleur-général dans sa dépendance. Il s'était en même temps assuré des parlements, en sorte qu'il pouvait tourner tous les pouvoirs de l'État contre les jésuites. Il avait lui-même été élevé dans leurs colléges. Voltaire leur devait aussi sa première éducation; car, on remarque avec étonnement que c'était par leurs leçons que s'étaient formés tous ceux qui contribuèrent le plus à renverser cette Église que les jésuites avaient pour mission spéciale de défendre. Le duc de Choiseul, secondé par M^{me} de Pompadour, eut peu de peine à faire entrer dans ses vues Louis XV, toujours troublé de l'attentat de Damiens, et, quant au dauphin, Choiseul s'était mis au-dessus de son opposition; il s'était brouillé ouvertement avec lui, jusqu'à lui dire: « Peut-être, Monsieur, serai-je un jour assez malheu- » reux pour être votre sujet, mais, certainement, je ne serai » jamais à votre service (1). »

Comme la fermentation s'accroissait en France contre les jésuites, un incident fournit au parlement de Paris l'occasion qu'il cherchait de procéder contre cet ordre. Les établissements des missions, où les convertis Indiens travaillaient pour un fonds commun administré par les pères, avaient amené ces religieux à se charger d'une immense administration économique; c'était leur affaire de nourrir et de vêtir tout un peuple, de pourvoir enfin à tous ses besoins. Ils faisaient donc en réalité le commerce. Le père La Valette, jésuite français, procureur des missions à la Martinique, y était chargé de ces vastes intérêts mercantiles; mais plusieurs de ses vaisseaux furent capturés par les Anglais, en 1755, avant toute déclaration de guerre, lorsqu'ils s'emparèrent, par surprise, de toute la marine marchande de France. Le père La Valette ne put faire face à une perte si énorme, et l'ordre, par un calcul sordide, prit le parti de l'abandonner, au lieu de payer ses dettes. Le sieur Lioncy, marchand de Lyon, le seul qui osât entrer en cause avec un corps religieux si puissant, actionna l'ordre entier pour 1,500,000 livres de lettres de change de La

(1) Besenval, T. I, p. 255.

Valette, protestées, et le père fut contraint de déclarer une faillite de plus de trois millions. Il y eut, dans tout le commerce, un mouvement d'indignation et de scandale lorsqu'on apprit qu'un jésuite avait fait banqueroute. Les chefs de l'ordre dans cette occasion, bien loin de faire preuve de cette prudence et de cette adresse qu'on s'était accoutumé à nommer *jésuitiques*, déclarèrent qu'ils ne pouvaient se reconnaître comme solidaires du père La Valette, puisque ce religieux avait transgressé les constitutions de leur ordre, par lesquelles le commerce leur était interdit (1).

La grand'chambre du parlement de Paris, devant laquelle ce procès avait été porté, trouva dans cette allégation, si contraire à des faits bien connus, un motif légitime pour demander communication de ces constitutions ; les jésuites, après beaucoup de difficultés, livrèrent un exemplaire en deux volumes in-folio, d'une édition de ces constitutions faite à Prague en 1757. Quatre commissaires furent nommés pour examiner ce recueil, qui ne pouvait pas tomber entre les mains d'ennemis plus ardents de tout l'ordre. Et comme tous les parlements du royaume étaient animés d'un même esprit, d'une même curiosité, chacun d'eux trouva à son tour quelque prétexte pour obtenir la même communication.

(1761.) L'ordre fut condamné par la grand'chambre, le 8 mai 1761, son général, et tous ses membres solidairement, à satisfaire les créanciers du père La Valette ; mais il n'en fut pas quitte à ce prix ; tous ses actes les plus mystérieux étaient livrés à l'inspection d'un corps de judicature acharné à le perdre. D'une extrémité à l'autre de la France, les parlementaires s'étudiaient à faire ressortir des institutions d'Ignace Loyola et de Laynez une conjuration contre l'ordre civil et le pouvoir politique des sociétés.

L'abbé de Chauvelin, conseiller au parlement de Paris, Montclar, procureur-général du parlement d'Aix, et La Chalotais, procureur-général au parlement de Rennes, se distin-

(1) Mercure historique et politique de La Haye, 1761, Extrait du jugement de la grand'chambre du 8 mai, p. 317 et 382.

guèrent surtout dans cette polémique, où ils montrèrent plus d'esprit que de bonne foi ; tandis que l'ordre qui passait pour pouvoir donner des leçons de la politique la plus astucieuse ne montra, pour sa défense, que faiblesse, que trouble et qu'incapacité. Il est vrai que bien peu d'hommes ont assez de force dans le caractère pour rester dignes d'eux-mêmes quand le torrent de l'opinion publique se déchaîne contre eux. Le concert d'accusation, et le plus souvent de calomnies que nous trouvons contre les jésuites dans tous les écrits du temps, a quelque chose d'effrayant. Tout l'ordre judiciaire, tous ces vieux jansénistes si récemment persécutés à l'occasion des billets de confession, et si respectés pour leur piété ; une grande partie du clergé séculier et des autres ordres monastiques, jaloux de celui qui les avait si long-temps primés, tous les philosophes et ceux qui se prétendaient esprits forts, tous les libertins qui ne voulaient plus de frein pour les mœurs, s'étaient réunis pour dénoncer les jésuites, et pour proclamer leur abaissement, comme un triomphe de la raison humaine (1). En même temps tous les souverains semblaient se déclarer contre eux. Les républiques de Venise et de Gênes venaient de limiter leurs priviléges ; à Vienne une commission impériale les avait privés des chaires de théologie et de philosophie ; à Turin le roi venait de sévir contre l'un d'eux ; tous les princes de la maison de Bourbon à Madrid, à Naples, à Parme, se rangeaient parmi leurs ennemis, et cependant on voyait arriver les uns après les autres à Civitta-Vecchia des vaisseaux chargés de ces pères. En 1759 c'étaient ceux du Portugal ; en 1760, ceux de l'Amérique Portugaise ; en 1761, ceux de Goa et des Indes orientales. Ces derniers, au nombre de cinquante-neuf, à leur entrée dans la Méditerranée, eurent le malheur de tomber aux mains des Algériens, qui cependant se laissèrent toucher de compassion et les relâchèrent (2). Lorsque l'univers entier semble ainsi conjuré contre

(1) Lacretelle, T. IV, p. 28. — Siècle de Louis XV, T. II, p. 40. — Hist. des parlements de Paris, ch. 58, p. 406. — De la destruction des jésuites en France, à la suite de M^me du Hausset, p. 247. — Bachaumont, Mém. secrets, *passim*.

(2) Mercure historique, août et septembre 1761, p. 75 et 148.

quelques hommes, ils peuvent encore trouver le courage de la résignation; mais où chercheraient-ils l'espérance sans laquelle on n'a plus ni prudence ni adresse?

Mme de Pompadour aspirait surtout à se donner une réputation d'énergie dans le caractère, et elle croyait en avoir trouvé l'occasion en montrant qu'elle savait frapper un coup d'État. La même petitesse d'esprit avait aussi de l'influence sur le duc de Choiseul; de plus tous deux étaient bien aises de détourner l'attention publique des funestes événements de la guerre. Ils espéraient acquérir de la popularité en flattant à la fois les philosophes et les jansénistes, et couvrir les dépenses de la guerre par la confiscation des biens d'un ordre fort riche, au lieu d'être réduits à des réformes qui attristeraient le roi et aliéneraient la cour. Il fallait il est vrai triompher de l'opposition du monarque, qui au milieu de ses débauches conservait les scrupules et les terreurs de la dévotion, et qui laissait percer tour à tour son aversion contre les jansénistes et contre les philosophes; mais sa maîtresse était accoutumée à le faire céder. Le parlement de Paris, par un arrêt du 6 août 1761, avait ajourné les jésuites à comparaître dans l'année, pour ouïr jugement sur leur constitution, et en attendant il avait ordonné la clôture de leurs colléges (1). Le roi, dans son irrésolution accoutumée, imposa silence au parlement, et consulta une commission de quarante évêques. Ces prélats, après avoir examiné les constitutions des jésuites, se prononcèrent pour la conservation de cette société. Le roi accueillit leur décision avec plaisir, et rendit un édit qui laissait subsister les jésuites, en modifiant leurs constitutions. Le parlement, secrètement encouragé par le duc de Choiseul, refusa d'enregistrer cet édit. Le roi montra d'abord quelque humeur de cette résistance, mais bientôt il oublia son édit. Quelques mois après il le retira, et le parlement ayant attendu le terme fixé par l'ajournement de l'ordre, prononça, le 6 août 1762, un arrêt par lequel il condamnait l'institut des jésuites, les sécularisait, et ordonnait

(1) L'arrêt est rapporté dans le Mercure historique, août 1761, p. 97 et 101.

la vente de leurs biens (1). Ces biens se trouvèrent avoir été en grande partie consumés par des séquestres, ou détournés, en sorte que le ministre des finances n'y trouva point la ressource sur laquelle il avait compté. On croyait le roi fort agité, il montra au contraire l'indifférence la plus apathique ; lorsque Choiseul lui demanda son consentement final : ***soit,*** répondit-il en riant, ***je ne serai pas fâché de voir le père Desmarets*** (son confesseur) ***en abbé*** (2).

Le ministère avait du moins réussi à faire diversion aux plaintes et aux clameurs qu'excitait la guerre. La France était humiliée par tous ses revers, mais elle sentait en même temps qu'elle ne courait pas de dangers : aussi elle détournait ses regards le plus qu'elle pouvait des événements militaires. Il n'y a peut-être aucune période de son histoire, où ceux qui exposaient leur vie dans les armées pour le service du pays aient moins cherché à assurer la mémoire de leurs actions. Le maréchal de Belle-Isle, le partisan le plus opiniâtre de cette guerre, était mort dans les premiers jours de l'année 1751 ; mais quoique, dès cette époque, quelques négociations pour la paix fussent entamées, le ministère n'avait point abandonné ses projets belliqueux ; non seulement le duc de Choiseul était lui-même attaché de cœur à la maison d'Autriche, mais il savait que le moyen le plus sûr de plaire à la favorite, et par conséquent de s'affermir dans sa place, était de l'aider à montrer son dévouement à ***son amée*** Marie-Thérèse.

La mort de quelques uns des plus puissants souverains de l'Europe, du roi d'Espagne en 1759, du roi d'Angleterre en 1760, de l'impératrice de Russie en 1761, devait amener cependant de nouvelles combinaisons dans la politique et des révolutions dans cette guerre si désastreuse pour l'Allemagne, si honteuse pour la coalition des plus grandes puissances contre le roi de Prusse. Ferdinand VI, prince indolent, vaporeux, s'était laissé gouverner par sa femme, Barbe de Portugal, qui ne lui était guère supérieure ; elle s'était laissé diriger par

(1) Lacretelle, T. IV, p. 32. — Soulavie, T. IX, ch. 18, p. 207. — Mercure historique, août 1762, p. 94.

(2) Besenval, T. I, p. 288.

Farinelli le chanteur, ou par l'ambassadeur d'Angleterre, sir Benjamin Keene, homme de beaucoup de talent, et qui savait tirer parti des faiblesses de la reine, et de son amour pour l'argent. Toutefois l'influence de l'Angleterre sur l'Espagne se bornant à l'empêcher de prendre part à la guerre, fut plutôt heureuse; et quelques hommes de talent : Carvajal, Ensenada, le général Wall, et le duc d'Huescar, étant successivement entrés dans le ministère, le règne de Ferdinand VI fut, à tout prendre, pour l'Espagne une époque de prospérité. Mais la reine Barbe mourut le 27 août 1758, à la suite d'une longue maladie, et dès lors il ne fut plus possible de dissimuler que la mélancolie du roi était devenue une vrai folie, qui éclatait quelquefois par des accès de fureur. Il mourut enfin le 10 août 1759 à l'âge de quarante-six ans. Par son testament, il appelait à lui succéder son frère Charles IV, roi de Naples, et jusqu'à l'arrivée de ce prince, sa mère, la turbulente Élisabeth Farnèse, fut rappelée de Saint-Ildephonse pour gouverner comme régente (1).

Le nouveau roi qui fut nommé en Espagne, Charles III, s'était fait aimer et estimer à Naples; il ne manquait ni de talents ni de vertus, et d'ailleurs il avait donné sa confiance à un homme habile, Bernardo Tanucci, qui avait rétabli l'ordre dans les finances, dans l'administration, et dans les tribunaux des Deux-Siciles. Seulement Tanucci, qui était plébéien de naissance, et originairement avocat et professeur de droit à Pise, ne sut rien faire de mieux que de substituer le pouvoir des gens de loi à celui des nobles et du clergé, contre lesquels il ressentait beaucoup de jalousie. Il dut l'estime et la réputation dont il jouit alors, non seulement dans les Deux-Siciles, mais en Europe, au courage avec lequel il mit des bornes à la puissance de la cour de Rome, et aux juridictions féodales qui opprimaient les sujets de Charles IV, tandis qu'on n'observa point assez qu'il élevait seulement le pouvoir absolu à la place de la féodalité, et que n'avançant dans le tiers-état que les gens de loi, il donnait à l'administration du royaume le carac-

(1) Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 58, p. 263.

Digitized by Google

tère qui leur était propre, le manque de vérité, de dignité, de fidélité dans les promesses, et l'habitude de déguiser la pensée sous les paroles (1).

Le roi de Naples, appelé à régner en Espagne, avait six fils et deux filles, mais tous en bas âge, et le fils aîné, Philippe, âgé de douze ans, atteint par cette débilité mentale qui s'était déjà manifestée comme héréditaire dans la famille, était affecté de folie ou d'imbécillité, et reconnu par les médecins comme incurable. Charles montra du courage et du patriotisme en reconnaissant et proclamant lui-même, le 6 octobre 1759, cette incapacité de son fils, dans une assemblée des ambassadeurs, des ministres, des membres de la régence et des magistrats de la ville. Il y publia un édit par lequel il excluait son fils aîné de tout droit à ses couronnes ; il appelait le second, Charles, à lui succéder comme prince des Asturies, dans la monarchie d'Espagne, et le troisième, Ferdinand, qu'il émancipa quoiqu'il ne fût âgé que de huit ans, à régner sur les Deux-Siciles avec une régence dont le seul membre influent était Bernard Tanucci, ayant réglé pour tous les cas à venir la succession au trône, et ayant poussé jusqu'au scrupule le soin de laisser à Naples tous les joyaux et toutes les appartenances de la couronne ; il s'embarqua le même jour sur une flotte espagnole qui, en quatre jours, avec un vent favorable, le porta à Barcelone. Sur sa route, il accorda des grâces à la Catalogne et à l'Aragon ; le 9 décembre seulement, il arriva à Madrid où son premier acte, de concert avec sa mère, fut d'exiler Farinelli (2).

Le nouveau roi, Charles III, arrivait donc précédé d'une réputation favorable comme ayant montré dans les Deux-Siciles des talents, de l'activité et du zèle pour le bien public. D'autre part, on pouvait croire qu'il écarterait la faction anti-française qui dominait alors dans les conseils de Madrid : il l'accusait de la défaveur et de l'espèce d'exil dans lequel sa mère avait toujours été tenue depuis la mort de Philippe V. Il

(1) *Pietro Colletta, Storia del Reame di Napoli,* L. I, ch. 57-60, p. 146-155.

(2) *Colletta,* L. I, ch. 593, p. 15. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. IV, ch. 59, p. 414.

n'avait point oublié l'insulte que lui avait faite la flotte anglaise en le menaçant de bombarder Naples, s'il ne renonçait pas à l'alliance de son père : il en garda le ressentiment toute sa vie ; un autre motif encore devait influer sur ses alliances. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, il avait été réglé que si Charles venait à succéder à Ferdinand VI, don Philippe succéderait à Charles dans les Deux-Siciles ; qu'alors les duchés de Parme et de Guastalla reviendraient à l'Autriche, et le duché de Plaisance au Piémont. Charles, qui voulait assurer les Deux-Siciles à son troisième fils, n'avait point donné son consentement à ce traité, mais il aurait eu lieu de craindre l'Autriche et la Sardaigne si la première ne s'était pas trouvée à cette époque alliée avec la France, et n'avait pas consenti à maintenir don Philippe dans les États de Parme et de Plaisance, et à imposer silence au roi de Sardaigne (1).

Se fondant sur les dispositions et les intérêts du nouveau souverain, Choiseul travailla immédiatement à l'attirer dans l'alliance de la France et de l'Autriche, et à lui faire resserrer les liens qui unissaient les membres divers de la maison de Bourbon. Il aurait voulu que les royaumes de France, d'Espagne, des Deux-Siciles, et le duché de Parme, s'unissent par un nouveau pacte de famille, et s'engageassent à se garantir réciproquement leurs États. Il exposa au souverain espagnol la détresse à laquelle le trésor de France était réduit, la perte des colonies, la prépondérance de l'Angleterre, et il lui demanda avec instance une avance de 20 millions qu'il déclarait lui être nécessaire pour éviter la banqueroute. Charles était ébranlé ; toutefois il ne voulut prendre aucun engagement avant de connaître mieux l'état du pays qu'il était appelé à gouverner. Il offrit seulement sa médiation ; mais l'arrogance de M. Pitt, qui ne voulait point de paix jusqu'à ce que la France fût plus humiliée et plus affaiblie, indisposa toujours plus le nouveau roi d'Espagne. Pendant ce temps, le commerce espagnol renouvelait ses plaintes contre les Anglais. Ceux-ci continuaient leur commerce de contrebande sur toutes

(1) Coxe, ch. 59, p. 415.

Digitized by Google

les côtes de l'Amérique espagnole, unissant la violence à la fraude pour écarter les vaisseaux gardes-côtes : ils continuaient aussi, les armes à la main, à venir couper le bois de campêche sur le territoire espagnol, et ils pourchassaient les vaisseaux espagnols qui venaient prendre part à la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve, selon le droit qui lui était réservé par le traité d'Utrecht. Des négociations directes ayant été ouvertes entre la France et l'Angleterre, Choiseul eut l'art de joindre les réclamations de l'Espagne sur ces trois objets aux demandes de la France. M. Pitt montra une grande indignation de ce qu'une puissance en guerre avec l'Angleterre prétendait lui adresser des demandes en faveur d'une puissance en paix avec elle. Ces discussions s'aigrirent de plus en plus, et elles amenèrent enfin Charles III à signer, le 15 août 1761, le traité qui porte le nom de *pacte de famille* (1).

Par le pacte de famille, les rois de France, d'Espagne, des Deux-Siciles et l'infant duc de Parme s'unissaient en alliance perpétuelle, promettant que chacun d'eux aurait pour ennemie toute puissance ennemie de l'un d'eux; quiconque attaquerait l'une des couronnes était censé attaquer toutes les autres, en sorte que les secours, limités d'abord à vingt-quatre mille hommes de la part de la France et de l'Espagne, devaient s'étendre ensuite à toutes les forces des deux monarchies. Les deux puissances étaient convenues de se confier toutes les alliances qu'elles formeraient dans la suite, ainsi que les négociations dans lesquelles elles s'engageraient; article qui attira plus d'une fois dans la suite les reproches de l'Espagne à la France. Charles III stipulait pour son fils, le nouveau roi des Deux-Siciles, et pour son frère don Philippe. Ces deux souverains ne donnèrent cependant point alors leur accession au traité. Le pacte de famille n'était que provisionnel, et ne s'appliquait pas à la guerre actuelle; mais le même jour une convention particulière et secrète fut signée aussi entre la France et l'Espagne, par laquelle la dernière s'engageait à déclarer la guerre à l'Angleterre le 1er mai

(1) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 281. — Coxe, ch. 60, p. 450.

1762, si, avant cette époque, la paix n'était pas conclue entre les deux couronnes; et, le même jour, la France devait consigner aux Espagnols l'île de Minorque qu'elle avait conquise (1).

Avant la signature de ce traité, George II était mort en Angleterre, le 25 octobre 1760, à l'âge de soixante-dix-sept ans, et son petit-fils George III était monté sur le trône. Le nouveau roi accordait toute sa confiance au comte de Bute, son confident, qui avait été son gouverneur, et la toute-puissance de M. Pitt, qui avait conduit les affaires de la guerre avec tant de talents, mais tant de hauteur, en était ébranlée. Lord Bute était loin d'avoir ou des talents ou un caractère à comparer à ceux de ce grand homme d'État. Il désirait la paix, ne fût-ce que pour se débarrasser d'un collègue dont la réputation éclipsait la sienne, et il soutenait l'opinion, assez générale parmi les Anglais, que c'était pour eux une mauvaise politique de se mêler des affaires du continent, et qu'ils y prodiguaient vainement leur sang et leur trésor. Cette opinion était fondée, sans doute; mais il fallait l'adopter avant de se plonger dans la guerre; car il n'était pas loyal de contracter des alliances, de bouleverser les États, de s'emparer du premier rôle dans toutes les délibérations sur la paix ou la guerre, puis de s'en retirer tout à coup en déclarant que les Anglais avaient reconnu que ce n'étaient pas leurs affaires. Ce fut pourtant ainsi qu'en agit la nouvelle administration. Quoique George III, dans le premier discours qu'il tint à son parlement, eût solennellement promis de tenir tous les engagements pris envers les alliés, Bute ne voulut plus entendre parler de subsides à la Prusse, il commença par user de faux-fuyants et de subterfuges, et enfin il refusa nettement de les payer (2).

Cet abandon de l'Angleterre, dans l'état d'épuisement où était la monarchie prussienne, après dix-neuf batailles rangées, dans onze desquelles Frédéric II ou ses généraux avaient

(1) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 288-326.

(2) *Annual Register*, février 1760, ch. 10, p. 50. — *Archenholtz*, p. 272. — Frédéric II, Hist. de la guerre de sept ans, ch. 35, p. 284. — *Cormick, Hist. of England*, ch. 1, § 4, p. 10; § 16, p. 25.

été défaits (1), après la dévastation de sa capitale et de ses provinces, l'incendie de ses magasins, la destruction de ses armées et d'une partie considérable de la population de son pays, cette cessation des subsides sur lesquels il avait dû compter, fut comme un dernier coup porté à sa puissance, et sous lequel il s'attendait lui-même à succomber. Dans l'état de faiblesse auquel il était réduit, n'ayant au commencement de la campagne que cinquante mille hommes à opposer à soixante-dix mille Russes et soixante mille Autrichiens, il prit pour la première fois le parti de se renfermer dans la défensive ; il occupa un camp retranché à Buntzelwitz, non loin de Schweiduitz, et il y lassa la patience des Russes, qui, après avoir souffert de grandes privations, se retirèrent enfin le 13 septembre. Le roi se croyait délivré d'un grand danger ; mais tout le nerf de son état militaire était dans ses armées ; il ne formait ses garnisons que de transfuges et de convalescents, et, pendant qu'il suivait les Russes, Laudon, avec l'armée autrichienne, surprit Schweiduitz, le 1er octobre, et lui enleva dans cette ville ses magasins, ses arsenaux, sa caisse militaire, tous les objets les plus importants pour continuer la guerre. Après cette conquête, pour la première fois les Autrichiens purent prendre leurs cantonnements dans la Silésie, dont ils occupaient près de la moitié. Dans le même temps, une autre armée russe avait assiégé Colberg ; elle contraignit par la famine cette ville à capituler le 16 décembre, après quatre mois de siége, et cette armée victorieuse prit ses quartiers d'hiver dans la Poméranie. Le prince Henri de Prusse, enfin, qui défendait la Saxe contre le maréchal Daun, n'en avait pu préserver qu'une partie, et, soit l'armée autrichienne, soit l'armée des Cercles, avaient pris leurs quartiers d'hiver en Saxe. Toutes les parties de la monarchie prussienne étaient dévastées et envahies ; il devenait désormais impossible de tirer d'aucune d'elles des recrues, des chevaux, des vivres, de l'argent. Frédéric II n'avait pas désormais plus de quarante mille

(1) Le roi avait gagné lui-même sept victoires, ses généraux une seule, il avait été battu trois fois en personne. — *Annual Register*, 1761, ch. 6, p. 31.

Digitized by

hommes sous les armes, et il se croyait lui-même bien près du terme de son existence (1).

La condition du prince Ferdinand de Brunswick, qui, avec les Anglais et les Hanovriens, tenait tête aux Français, n'était pas tout à fait aussi déplorable, quoiqu'il eût à peine cinquante mille hommes à opposer sur le Bas-Rhin au prince de Soubise qui en commandait cent mille, tandis que le prince héréditaire, avec moins de monde encore, devait arrêter le maréchal de Broglie, qui en avait cinquante mille sur le Mein; ils réussirent à les empêcher de faire aucun progrès important, par une suite de petits combats où les succès furent assez balancés. Le maréchal de Broglie, ou plutôt le comte son frère, plus intrigant et plus ambitieux que lui, engagea le ministère à ordonner la réunion des deux armées françaises; Broglie avait pour lui l'opinion des militaires et du public, Soubise celle de la favorite; aussi l'arrivée du maréchal fut-elle saluée par les acclamations et les applaudissements des soldats de Soubise. Cependant il justifia mal leur enthousiasme; le 15 juillet il attaqua le prince Ferdinand à Fillingshausen, quoiqu'il fût convenu avec le prince de Soubise que ce serait le lendemain seulement que l'action aurait lieu. On crut qu'il avait voulu le devancer pour avoir seul l'honneur de la victoire. De son côté il prétendit que, forcé par l'ennemi à engager le combat plus tôt qu'il n'aurait voulu, il devait s'attendre à ce que Soubise, averti par une effroyable canonnade, marcherait à son secours sans attendre de nouveaux avis. Soubise n'arriva que le lendemain, entre neuf et dix heures du matin; mais comme ses colonnes commençaient à s'engager, Broglie lui fit dire qu'il était battu et qu'il faisait sa retraite. Soubise fit aussi la sienne.

La campagne continua avec des succès balancés, et les armées françaises furent, comme l'année précédente, mises en quartiers dans la Hesse. Mais Broglie, dans l'hiver, à la suggestion de son frère, publia un mémoire très offensant pour

(1) *Archenholtz*, p. 273-298. — Frédéric II, ch. 14, p. 201. — *Annual Register*, 1761, ch. 6, p. 31.

Soubise qu'il accusait de lui avoir fait perdre la bataille : celui-ci répondit en rétorquant les accusations ; ces mémoires furent jugés en plein conseil ; la favorite se déclara pour Soubise ; Broglie fut privé du commandement des armées, du gouvernement de l'Alsace, et exilé à Broglie ; le comte son frère fut puni avec plus de rigueur encore ; mais le public s'était déjà accoutumé à renverser les jugements de la cour. On jouait *Tancrède* au Théâtre-Français, le jour où l'on apprit l'exil de Broglie, et les applaudissements fanatiques donnés à ces vers :

> On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage ;
> C'est le sort d'un héros d'être persécuté,

montrèrent assez que tout le public lui en faisait l'application (1).

Le manque de vigueur ou de concert des généraux français, en permettant aux deux princes de Brunswick de leur tenir tête avec des forces très inférieures, ne servait qu'à prolonger l'agonie de l'Allemagne ; de même que le roi de Prusse ne recevait plus de subsides de l'Angleterre, on s'attendait d'un moment à l'autre à ce que le Hanovre et la Hesse fussent également abandonnés. On ne pouvait dire que la nation anglaise désirât la paix, mais elle paraissait décidée à ne plus s'occuper que de ses propres affaires, à pousser ses succès maritimes et ses conquêtes de colonies, et à laisser ses alliés d'Allemagne s'arranger comme ils pourraient. Le roi de Prusse montrait toujours au dehors le même courage, mais il se croyait désormais perdu sans espoir. Tout à coup il fut retiré de l'abîme par la mort de l'impératrice de Russie, Élisabeth Pétrowna, survenue à la fin de décembre 1761 (2). Cette princesse voluptueuse, qui chaque jour s'abandonnait à de nouveaux amants, était parvenue à l'âge de cinquante et un ans ; depuis long-temps sa santé était chancelante, un crachement de sang

(1) Mém. de Rochambeau, T. I, p. 176-192. — Besenval, T. I, p. 54. — Lacretelle, T. III, p. 384. — Bachaumont, Mém. secrets, T. I, p. 34, 20 février 1762.

(2) *Archenholtz* dit le 25 décembre, Frédéric II, le 8 janvier, d'autres le 29, d'autres le 5.

Digitized by Google

l'emporta. Les Russes lui conservent un sentiment d'affection à cause de sa clémence ; elle ne voulut, pendant son règne, permettre aucun supplice capital ; mais elle se montra bien plus sanguinaire par sa haine contre le roi de Prusse qu'elle n'aurait fait par les supplices les plus nombreux et les plus sévères infligés à des criminels. Ses armées faisaient la guerre sans pitié ; le meurtre, l'incendie, le pillage marquaient partout leur passage, et à cent mille soldats qui périrent pour obéir à ses ordres dans les combats il faut ajouter au moins cent mille paysans qui périrent par tous les genres de souffrances qu'infligeaient ses armées. Son successeur, Pierre III, fils de sa sœur et d'un duc de Holstein-Gottorp, magnanime jusqu'au délire, rendait un culte à Frédéric II, en qui il voyait le premier général et le plus grand héros des temps modernes. A peine monté sur le trône, il lui témoigna combien il désirait son amitié. Frédéric ne montra pas moins d'empressement pour la paix ; il n'y avait, disait-il, aucun motif de querelle entre les deux monarchies ; il n'était pas cependant sans inquiétude : les Russes étaient en possession de tout le royaume de Prusse, et les cours de Versailles et de Vienne leur en avaient garanti la souveraineté : lord Bute, de son côté, avait annoncé au prince Galitzin, ministre russe à Londres, qu'il se faisait fort d'en obtenir la cession par Frédéric, tout comme celle de diverses provinces de la monarchie prussienne à la cour d'Autriche, pourvu que Pierre III ne se pressât point de faire une paix séparée (1). L'empereur russe indigné envoya la dépêche de Galitzin à Frédéric, lui demanda son amitié, et ayant évacué tout ce qu'il possédait dans les États prussiens, signa son traité de paix le 5 mai, et bientôt après ordonna au général Czernicheff de joindre l'armée prussienne avec vingt mille Russes, et d'obéir sans restriction aux ordres de Frédéric.

Cette surprenante révolution rétablit les affaires du roi de

(1) Frédéric II, Hist. de la guerre de sept ans, ch. 15, p. 290. — Raumer, d'après les lettres du baron de Breteuil, ambassadeur français à Pétersbourg, fait ressortir les vices et l'incapacité de Pierre III qui n'avait de recommandable que son admiration pour Frédéric II, III^e partie, T. I, ch. 6, p. 299.

Prusse, lorsqu'elles paraissaient le plus désespérées. Tous les États de Frédéric, depuis Breslaw jusqu'aux frontières de Russie, étaient délivrés d'ennemis : les Suédois, redoutant les suites du changement survenu à Pétersbourg, avaient, de leur côté, demandé et obtenu la paix (22 mai) en rétablissant toutes choses entre les deux monarchies sur le pied où elles étaient avant la guerre. Il ne restait plus à Frédéric d'ennemis que l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qui, dépouillé de ses États d'Allemagne et ruiné, désirait ardemment la paix, et Marie-Thérèse qui commençait enfin à sentir le fardeau accablant de cette guerre atroce (1). La France était bien aussi, nominalement, au nombre de ses ennemis, mais, depuis qu'elle avait entamé des négociations avec l'Angleterre, elle était convenue avec cette puissance de séparer la guerre maritime de la guerre continentale. Lord Bute y mettait de l'importance, pour que l'Angleterre, qui avait tant gagné dans la guerre pendant que son allié avait tant perdu, ne fût pas appelée à admettre des compensations entre eux ; et Choiseul, tout occupé de son alliance d'Espagne, croyait de son côté trouver son intérêt à isoler la France de l'Allemagne.

(1762.) Dès le 26 mars 1761, la cour de France avait publié une déclaration, tant en son nom qu'en celui des cours de Vienne, de Pétersbourg, de Stockholm et de Varsovie, par laquelle ces puissances invitaient les cours de Londres et de Berlin à renouer les négociations, et proposaient la ville d'Augsbourg pour siége d'un congrès ; mais, en même temps, Choiseul, pour gagner du temps, avait ouvert une négociation directe avec la cour de Londres dans laquelle il proposait, comme point convenu, la séparation de la guerre maritime d'avec la guerre d'Allemagne, et il offrait d'entrer en négociation sur la première, tout en témoignant le désir que la paix particulière de la France fût unie à la paix générale. D'après ce mémoire, les deux couronnes devaient rester en possession de

(1) *Archenholtz*, p. 300. — Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 15, p. 273-300. — *Annual Register*, 1762, ch. 3, p. 11. — Mercure historique et politique, février 1762, p. 127.

ce qu'elles avaient conquis l'une sur l'autre, et la situation où elles se trouveraient au 1er septembre 1761 aux Indes orientales, au 1er juillet en Afrique et en Amérique, au 1er mai en Europe, devrait servir de base au traité à négocier entre les deux puissances (1). Cette proposition était très défavorable à la France, car elle avait perdu presque toutes ses colonies, et, pour les recouvrer, elle n'avait à offrir en échange qu'une seule conquête, celle de l'île de Minorque, et l'évacuation du Hanovre; cependant, M. Pitt voulut rendre cette condition plus défavorable encore, en retardant l'époque fixée pour justifier de la possession, parce qu'il espérait dans l'intervalle accomplir quelques autres conquêtes. Sur ces entrefaites arrivèrent les demandes que la France faisait en faveur de l'Espagne; Pitt en prit occasion de faire rompre la négociation le 21 septembre 1761, après qu'elle eut traîné quelque mois. Il annonça à ses collègues qu'il ne doutait point que l'Espagne ne fût secrètement déterminée à s'unir à la France, et il leur proposa de la prévenir, en s'emparant de ses flottes et de ses colonies, par une attaque subite, avant qu'elle fût sur ses gardes. Lord Bute s'opposa à cette agression violente qui lui paraissait une perfidie. Pitt alors donna sa démission le 6 octobre, et lord Bute fut son successeur à la tête du ministère.

La conquête sur laquelle Pitt avait compté pour compenser celle de Minorque, était déjà accomplie avant sa retraite. C'était celle de Belle-Isle, que le commodore Keppel attaqua le 7 avril 1761. Cette île, sur la côte de Bretagne, qui n'a que douze lieues de tour, qui ne compte que cinq mille habitants, pour la plupart misérables pêcheurs, et qui n'a que trois mauvais ports, sans profondeur, exposés aux tempêtes, avait peu de valeur et d'importance et pour la France et pour l'Angleterre: mais à cause de son voisinage des côtes, Pitt estimait que sa perte humilierait les Français, qu'ils seraient contraints de l'accepter ensuite en échange de Minorque, et que n'ayant rien autre à offrir en retour de toutes les colo-

(1) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 383.

nies perdues, ils seraient réduits à les abandonner à l'Angleterre. Toutefois, la descente tentée au sud-est de l'île, près de la pointe de Lochmaria ne réussit point; les Anglais furent repoussés avec perte de cinq cents hommes. Une autre tentative, le 25 avril, au pied de la côte la plus escarpée de l'île, et par conséquent la moins gardée, fut couronnée de plus de succès. Les Anglais l'ayant escaladée, contraignirent le chevalier de Sainte-Croix, qui commandait dans l'île, à se retirer dans la petite ville, puis dans la citadelle de Palais. Il y fit une honorable défense; mais comme, malgré la proximité du continent, les Français, dépourvus de marine, ne purent lui faire passer aucun secours, il fut, le 7 juin, réduit à capituler (1). Dans l'année, les Anglais se rendirent maîtres aussi de la Dominique, dans le golfe du Mexique; et aux Grandes-Indes, où M. de Lally avait eu d'abord des succès, les revers avaient commencé pour lui. Il avait été défait à Wandewach; la ville d'Arcot, les forteresses de Chitteput et Carrical lui avaient été enlevées; il avait été bloqué à Pondichéry, et il avait enfin été contraint de livrer cette ville aux Anglais le 15 janvier 1761 (2).

Le ministère de M. de Choiseul, qui sentait de plus en plus la nécessité de la paix, et qui reconnaissait d'autre part que sa condition était toujours plus défavorable pour la faire, se détermina à profiter de l'influence qu'il avait acquise sur le roi d'Espagne, afin de lui faire tenter une conquête qu'il supposait devoir alarmer l'Angleterre et la déterminer à des concessions: c'était celle du Portugal. Le 2 janvier 1762, Charles III déclara la guerre aux Anglais, et, conjointement avec la cour de France, il somma la cour de Portugal de renoncer à une neutralité qui, disait-il, était trop favorable au commerce anglais, et qui donnait à cette nation les moyens d'étendre sa tyrannie sur toutes les mers. Il n'y avait pas d'exemple d'une attaque plus injuste et moins provoquée; mais aux yeux de Choiseul ce n'était qu'un moyen de con-

(1) *Annual Register*, T. IV, ch. 3, p. 15.
(2) *Ibid.*, ch. 10, p. 34.

Digitized by Google

traindre le ministère anglais à la paix, et il ne doutait pas qu'il ne fût efficace. L'incapacité et les vices du roi Joseph, la tyrannie effroyable du marquis de Pombal, qu'on disait être en horreur à toute la nation, et les conséquences du tremblement de terre qui, en renversant Lisbonne, avait ruiné les finances portugaises et entr'ouvert les fortifications des villes frontières, faisaient croire que le Portugal tout entier serait une conquête facile pour l'armée espagnole, que le prince de Beauvau vint joindre devant Almeida, avec douze bataillons français. En effet, ils prirent d'abord Miranda, Bragance et Chaves; mais la haine des paysans portugais contre les Espagnols leur fit trouver des moyens de résistance inattendus : la fierté du marquis de Pombal s'était révoltée de l'injustice qu'il éprouvait, et lui avait fait déployer une nouvelle énergie ; les Anglais lui avaient accordé un subside de deux cent mille livres sterling, et l'on pouvait déjà reconnaitre que l'attaque du Portugal serait aussi peu profitable qu'elle était peu honorable (1).

Mais Choiseul n'avait point assez calculé qu'en entraînant l'Espagne dans la guerre, c'était ce royaume qu'il exposait à de grandes calamités, et qu'il livrerait aux Anglais de nouvelles conquêtes qui rendaient la paix plus désavantageuse encore. En effet, la marine anglaise avait accueilli avec des transports de joie la déclaration de guerre de l'Espagne, qui livrait à ses déprédations les galions toujours si mal défendus et si chargés d'or et de marchandises précieuses. Les Espagnols étaient depuis long-temps le peuple de prédilection des corsaires. Bientôt le grand vaisseau d'Acapulco, qui tomba entre les mains des Anglais, rapporta seul trois millions de piastres. Mais les expéditions contre les colonies, pour lesquelles la cupidité privée s'unissait de même au patriotisme, eurent des résultats plus effrayants encore pour la monarchie espagnole. Depuis le ministère de Pitt, toutes les parties de l'administration étaient dans un si bel ordre, les flottes, les

(1) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 466-467. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 81, p. 493. — *Annual Register*, T. V, 1762, ch. 2, p. 6.

soldats, les arsenaux, tout était si prêt pour l'action, que la volonté du gouvernement était exécutée presque aussitôt qu'énoncée. Six semaines après que la nouvelle de la déclaration de guerre fut parvenue aux Indes orientales, l'amiral Pococke, avec vingt-neuf bâtiments et quatorze mille hommes, attaqua la Havane le 2 juin. C'était le grand dépôt du commerce, du trésor et des forces des Espagnols en Amérique. Ils comptaient sur la bonté des fortifications, sur la force de la garnison, sur la valeur et le patriotisme des deux chefs qui la commandaient, et qui tous deux se firent tuer; enfin, sur le climat qui devait exercer sur les Anglais son influence pernicieuse. Cependant, après un siége meurtrier de deux mois et dix jours, la Havane fut prise; elle fut traitée avec l'âpre cupidité qui caractérise les expéditions maritimes; les vainqueurs y gagnèrent quinze millions de piastres, sans compter une quantité immense de munitions militaires et navales, neuf vaisseaux de ligne et trois frégates. Un second coup non moins funeste vint bientôt après frapper les Espagnols aux antipodes. Le général Draper, parti de Madras avec deux mille trois cents hommes, vint tenter la conquête des Philippines, il débarqua devant Manille, dans l'île de Luçon, le 24 septembre, avant qu'on y eût reçu la nouvelle de la déclaration de guerre; l'archevêque et le commandant s'enfermèrent dans la citadelle; la ville, abandonnée aux Anglais, éprouva plusieurs jours de pillage et de violences, et quand la citadelle fut contrainte de se rendre à son tour, elle dut se racheter par une rançon de quatre millions de piastres (1).

La France, qui avait attiré de si promptes et de si cruelles calamités sur son alliée, n'y échappait point elle-même. Elle venait de perdre la Martinique. L'expédition contre cette île, qui, aux yeux des Français, était la forteresse des Antilles, avait été résolue dans la prévision d'une guerre avec l'Espagne, et pour qu'une flotte anglaise fût toute portée dans le golfe du Mexique lorsqu'elle commencerait. L'amiral Rodney,

(1) Coxe, Bourbons d'Espagne, ch. 61, p. 482-493. — *Annual Register*, 1762, ch. 8, p. 36.

Digitized by Google

secondé par le général Monkton, parut devant la Martinique le 7 janvier 1762. Malgré la vaillante résistance des Français, il réussit à effectuer son débarquement ; par une attaque vigoureuse il s'empara des deux mornes qui commandent la ville de Fort-Royal ; cette ville fut alors contrainte à capituler le 4 février, et la ville de Saint-Pierre le 12. La Grenade, Saint-Louis et Saint-Vincent se rendirent ensuite, et de toutes leurs colonies du golfe du Mexique, il ne restait plus aux Français que Saint-Domingue (1).

Les armées de terre ne remportaient aucun succès qui pût compenser tant de désastres maritimes, et cependant les Anglais abandonnaient toujours plus leurs alliés du continent. Leur armée de vingt-cinq mille hommes se trouvait réduite à dix-sept mille, et à la réserve d'un régiment écossais elle n'avait reçu d'autre renfort pour cette campagne que des recrues inexpérimentées (2). Les Français avaient toujours la même supériorité de forces, mais leur grande armée avait été mise sous les ordres des maréchaux d'Estrées et de Soubise, dont le premier était vieux et malade, et le second très-incapable ; le prince de Condé devait commander sous leurs ordres une réserve sur le Bas-Rhin. Tous trois avaient reçu du ministère l'ordre de se tenir sur la défensive. Le prince Ferdinand et le prince héréditaire de Brunswick s'en aperçurent bientôt, aussi ne cessèrent-ils d'attaquer les Français qui ne ripostaient point, et dans ces actions les alliés avaient presque toujours l'avantage. Le prince Ferdinand ayant passé la Dimel, dans la nuit du 23 au 24 juin, surprit les Français à Wilhelmsthal, les repoussa jusque sous les murs de Cassel, et leur tua ou leur prit quatre mille hommes. Peu de jours après, le général Rochambeau fut contraint d'abandonner, après une défense opiniâtre, des hauteurs qu'on lui avait fait occuper avec trop peu de monde, et les magasins français de Rothembourg tombèrent au pouvoir de l'ennemi. De nouveau, Ferdinand remporta, le 23 juillet, à Luttemberg, une victoire

(1) *Annual Register*, 1762, ch. 7, p. 33.
(2) *Archenholtz*, p. 330.

sur le prince Xavier de Saxe qui servait dans l'armée française. Puis, le 1er septembre, le prince héréditaire attaqua le prince de Condé près de Johannisberg; la fortune parut d'abord se déclarer pour lui, mais la supériorité de nombre des Français, la force de leur position, et surtout une blessure dangereuse que reçut le prince de Brunswick, changèrent le sort du combat. De toute cette campagne Condé fut le seul général français qui remporta la victoire. Les alliés perdirent au Johannisberg deux mille quatre cents hommes. Cela n'empêcha pas le prince Ferdinand d'assiéger Cassel, place à la défense de laquelle était attachée la possession de tout le landgraviat : elle se rendit le 1er novembre après douze jours de tranchée ouverte (1).

Quoique la révolution de Russie, qui avait sauvé le roi de Prusse, eût été bientôt suivie d'une contre-révolution, avant que les troupes russes qu'il avait unies à son armée eussent brûlé une seule amorce en sa faveur, que l'impératrice Catherine II eût détrôné son mari Pierre III, le 9 juillet, et l'eût privé de la vie six jours après, qu'elle eût rappelé Czernicheff, et qu'elle eût paru un moment sur le point de recommencer la guerre contre Frédéric II, celui-ci ne redoutait déjà plus ses ennemis, l'armée autrichienne avait été ruinée par les maladies, toutes les ressources de Marie-Thérèse étaient épuisées, et malgré sa haine, elle commençait à désirer sincèrement la paix. Le 20 juillet Frédéric II avait forcé les positions du maréchal Daun, sur les hauteurs retranchées de Burkersdorff, et lui avait tué ou fait prisonniers deux mille hommes. Il avait ensuite assiégé Schweidnitz qui s'était rendue à lui le 9 octobre, après soixante-trois jours de tranchée ouverte. Le 29 octobre le prince Henri remporta une victoire à Freiberg, en Saxe, sur les Autrichiens réunis à l'armée des cercles; et tandis qu'une trêve fut conclue peu après pour la Saxe et la Silésie seulement, le général Kleist entra dans la Franconie pour lever des contributions sur les États de l'Empire qui avaient fait la guerre aux Prussiens, et les contraindre à

(1) Mém. de Rochambeau, T. I, p. 193-211. — *Archenholtz*, p. 330.

Digitized by

renoncer à des hostilités si désastreuses pour l'Allemagne (1).

Le moment était enfin arrivé où le désir ardent, le besoin de la paix dans toute l'Europe, l'emportait sur les passions aveugles qui pendant sept ans avaient fait répandre tant de sang. Choiseul avait vu tromper l'espérance que lui avait inspirée le pacte de famille. Lord Bute avait eu des succès, mais il savait qu'on les attribuait dans le public aux mesures prises avant lui par M. Pitt, tandis que c'était lui qu'on rendrait responsable des nouvelles charges que l'embarras des finances le forcerait à mettre sur le peuple : tous deux résolurent d'entrer sérieusement dans la négociation qui traînait depuis quelque temps, et de conclure. Le duc de Nivernais arriva, au nom de la France, à Londres, le 17 septembre, accompagné par le chevalier d'Eon qui lui servait de secrétaire d'ambassade. En même temps le duc de Bedford arriva à Paris pour traiter directement avec le duc de Choiseul. Tous deux apportèrent à leur négociation de la franchise et une ferme résolution de mettre fin aux calamités de la guerre. Ils furent bientôt d'accord sur les conditions principales. La France s'était résolue à renoncer à ses possessions continentales en Amérique, et elle insistait seulement pour conserver les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, près du banc de Terre-Neuve, afin de protéger ses pêcheries de morue. Le chevalier Grimaldi, ambassadeur d'Espagne, retarda la signature des préliminaires. On ne connaissait point encore l'issue de l'attaque des Anglais contre la Havane, et il était persuadé qu'elle amènerait quelque grand désastre sur les armes britanniques. Lorsqu'il apprit au contraire que la Havane avait capitulé le 12 août 1762, il dut se soumettre à des conditions plus dures que celles qu'il aurait pu obtenir auparavant. Les préliminaires furent enfin signés à Fontainebleau le 5 novembre 1762 : ils furent ensuite convertis en un traité définitif signé à Paris le 10 février 1763. Par ce traité, la France abandonnait à l'Angleterre toutes ses prétentions sur l'Acadie, le Canada, et l'île du cap Breton. Elle recouvrait la Martinique, la Guadeloupe et les petites îles du

(1) *Archenholtz*, p. 314-344. — Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 16, p. 304.

Digitized by Google

golfe du Mexique qu'elle avait perdues, aussi bien que ses comptoirs en Afrique et dans les Indes orientales. Elle échangeait Minorque contre Belle-Isle, et elle évacuait tout ce qu'elle occupait dans le Hanovre ou la Westphalie des États du roi d'Angleterre et de ses alliés. L'Espagne reconnaissait aux Anglais le droit de couper du bois de campêche dans la baie de Honduras; elle leur cédait la Floride et la baie de Pensacola, et elle recouvrait la Havane et les Philippines. Mais en compensation des pertes auxquelles la France l'avait entraînée, cette puissance, par une convention secrète, signée en même temps que les préliminaires, cédait à l'Espagne la vaste et riche colonie de la Louisiane, qui était, il est vrai, presque déserte à cette époque (1).

(1763.) Les intérêts de l'Allemagne n'étaient entrés qu'accessoirement dans ces négociations; les puissances contractantes s'étaient obligées seulement à retirer leurs armées respectives du territoire de l'Empire, et à ne donner plus aucun secours à leurs alliés d'Allemagne; mais les puissances allemandes semblaient reconnaître qu'il leur était impossible de combattre quand la France et l'Angleterre ne les soudoyaient plus. Le 15 février 1763, un traité de paix fut signé à Hubertsbourg en Saxe, entre le roi de Prusse, l'impératrice et le roi de Pologne. Toutes les conquêtes qui avaient été faites de part ou d'autre furent restituées. Marie-Thérèse, qui disputa quelque temps pour conserver la forteresse de Glatz, qu'elle déclarait nécessaire à couvrir la Bohême, finit par la rendre, et la Prusse, qui avait soutenu la guerre à la fois contre l'Autriche et l'empire germanique, la Russie, la Suède, le roi de Pologne et la France, en sortit sans avoir perdu la moindre parcelle de son territoire. Mais cette guerre, entreprise avec tant de démence et soutenue avec tant de fureur, avait, selon le calcul de Frédéric II, coûté à la Prusse la vie de cent quatre-vingt mille soldats, à la Russie cent vingt mille, à l'Autriche cent quarante mille, à la France deux cent mille, à l'Angleterre, y compris les alliés à sa solde, cent

(1) Flassan, T. VI, p. 472. — Mercure historique et politique, novembre 1762, p. 314. — Texte des articles préliminaires, décembre, p. 388. — Texte du traité de paix, avril 1763, p. 224.

Digitized by Google

soixante mille, à la Suède vingt-cinq mille, aux troupes des cercles vingt-huit mille. Et de même que cette effroyable boucherie n'avait eu sur le continent de l'Europe pour résultat aucune conquête, elle n'avait non plus établi aucun principe ou politique ou religieux, d'autant qu'il n'y en avait aucun qui fût en jeu; la vengeance et une cupidité insensée l'avaient allumée ; chacun avait voulu gagner, chacun s'aperçut enfin qu'il n'avait pu que perdre (1).

(1) Frédéric II, Guerre de sept ans, ch. 17, p. 387-421.—*Archenholtz*, p. 334. — *Annual Register*, T. V, 1762, ch. 9, p. 45. — Texte du traité d'Hubertsbourg. — Mercure historique et politique, mars 1763, p. 172.

Digitized by Google

CHAPITRE LV.

Une nouvelle lutte s'engage entre le Roi et les Parlements. Remontrances hardies. Décrets contre les commandants de province. Férocité des juges. Dernières persécutions. Supplices de Calas, de La Barre, de Lally. Diplomatie secrète. La Corse vendue à la France. Aspect de la cour. Mort de Mme de Pompadour, du Dauphin, de la Dauphine et de la Reine.

Depuis le traité de Bretigny, la France n'avait point conclu de paix aussi humiliante que celle qu'elle venait de signer à Paris, pour terminer la guerre de sept ans. Aujourd'hui que nous connaissons mieux les vastes et riches pays qu'elle venait d'abandonner en Amérique, que nous y voyons naître et grandir des nations puissantes, que ses enfants qui se sont maintenus et qui ont prospéré à Québec, à Montréal et à la Nouvelle-Orléans, attestent l'importance des colonies auxquelles elle renonçait, cet abandon d'un pays appelé à de si hautes destinées paraît plus désastreux encore. Toutefois ce n'est point une raison pour blâmer les ministres qui négocièrent ou qui signèrent la paix de 1763. Elle était sage, elle était nécessaire, elle était aussi avantageuse que les circonstances pouvaient le permettre. Les Français n'avaient réussi dans rien de ce qu'ils s'étaient proposé par la guerre de sept ans : ils avaient éprouvé les plus sanglantes défaites, et s'ils s'obstinaient à la guerre, ils avaient tout lieu de s'attendre à des revers plus accablants encore ; jamais leurs généraux n'avaient paru plus universellement dépourvus de talents ; jamais leurs soldats, toujours également braves, n'avaient été plus pauvres, plus mal tenus, plus souffrants, n'avaient

Digitized by Google

en moins de confiance en leurs chefs, et, en raison de leur mauvaise discipline, moins de confiance en eux-mêmes ; jamais la France n'avait inspiré moins de crainte à ses ennemis. En implorant l'assistance de l'Espagne, elle n'avait fait que l'entraîner dans sa ruine, et une campagne de plus pouvait faire perdre à son alliée ses plus importantes colonies.

Quelque désastreuse que fût la paix, on n'entrevoit point dans les mémoires du temps, que la France se sentît humiliée ; Bachaumont semble n'y voir autre chose que le sujet qu'elle fournit aux poëtes pour des vers de félicitation et des divertissements pour les théâtres. A chaque page on sent, en lisant ses mémoires, à quel point la France était devenue indifférente à sa politique, à sa puissance, à sa gloire. Ceux même qui prenaient plus d'intérêt aux affaires publiques, oubliaient les Français du Canada et de la Louisiane qui multipliaient en silence dans les bois, qui s'associaient avec les sauvages, mais qui ne fournissaient ni impôts au fisc, ni soldats aux armées, ni marchandises coloniales au commerce. Les petits établissements pour la pêche de la morue, à Saint-Pierre et à Miquelon, les petites îles de Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, de Tabago, cédées à l'Angleterre, paraissaient, aux yeux des armateurs de Saint-Malo, de Nantes et de Bordeaux, beaucoup plus importantes que tout le Canada et toute l'Acadie (1).

D'ailleurs la nation s'était accoutumée à se séparer toujours de plus en plus de son gouvernement, en raison même de ce que ses écrivains avaient commencé à aborder les études politiques. C'était l'époque où la secte des économistes se donnait le plus de mouvement, depuis que le marquis de Mirabeau avait publié, en 1755, son *Ami des hommes;* la secte des encyclopédistes se montrait plus puissante encore, et la publication de son immense ouvrage était devenue une affaire d'État ; enfin J.-J. Rousseau, qui déjà en 1755 avait touché aux bases mêmes de la société humaine dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes,* publiait

(1) Bachaumont, Mémoires secrets, T. I, p. 133-143, et *passim*.

alors l'*Émile* et *le Contrat Social;* tous les esprits étaient en mouvement sur les plus hautes questions de l'organisation publique; mais les Français n'avaient pu s'en occuper sans être frappés de la déraison, de l'absurdité de leur propre administration dans toutes ses parties ; de l'exclusion donnée au tiers-état à tous les grades de l'armée, qui ôtait aux soldats toute émulation; des fardeaux accablants de la taille et de la corvée, qui ruinaient les campagnes et empêchaient tout progrès de l'agriculture; de la tyrannie des intendants et des subdélégués dans les provinces ; de la cruauté de la justice criminelle, procédant par le secret et la torture, et se terminant par des supplices atroces, souvent non mérités ; du désordre enfin et de la confusion des finances, où personne ne pouvait plus se reconnaître. C'est ainsi que tous les Français capables de réfléchir et de sentir, tous ceux qui formaient l'opinion publique s'étaient accoutumés à se nourrir de l'espérance d'une réforme fondamentale; ils prenaient pour la France l'honneur de ses nobles inspirations, et ils laissaient à son gouvernement, ou plutôt au roi, toute la honte de ses revers, conséquence inévitable des fautes dont elle avait à gémir, des vices de l'homme insouciant, sans honneur et sans désir du bien, qui ne régnait que pour satisfaire ses appétits grossiers et ceux de ses maîtresses (1).

C'était une circonstance bizarre, qu'en même temps que les Français se détachaient de leur gouvernement, leur roi s'en détachait, s'en isolait de son côté. Il avait bien nommé ses ministres, mais il ne les aimait pas, il ne leur donnait pas sa confiance. Le duc de Choiseul en particulier était pour lui trop brillant, trop spirituel, trop plein de projets et d'audace, trop novateur, trop imbu de la nouvelle philosophie. Louis XV redoutait une conversation avec des gens éminents par l'esprit, et c'était un rapport qu'il avait avec Louis XIV. Il semble qu'il était doué d'un sens droit, qu'il n'était pas dépourvu d'un certain sel épigrammatique, et l'on rapportait

(1) On ne peut qu'être frappé ici, écrivait le 21 février 1765 le ministre anglais à Paris, du désordre visible des affaires publiques, et du déclin de l'autorité royale. — *Raumer, Bertraye*, etc., etc., IV[e] partie, II[e] vol., p. 7.

Digitized by Google

plusieurs mots de lui qui étaient assez piquants ; mais il était timide et paresseux, il parlait très peu, si ce n'est avec ses familiers les plus intimes qu'il accablait de ses histoires de chasses cent fois répétées. D'ailleurs, habituellement livré à l'intempérance, son esprit s'était affaibli ; il était incapable d'attention et il n'avait mis aucune suite dans ses études. Il sentait donc son infériorité et redoutait de la laisser paraître ; il le craignait d'autant plus que ceux qui auraient pu lui être présentés jouissaient de plus de réputation. Esclave de ses penchants, jamais il n'avait su mettre sa conduite en accord avec ses principes, qui étaient d'autant plus tenaces que, ne réfléchissant point, ne raisonnant point, il les conservait tels qu'il les avait reçus dès sa première jeunesse, et ne les compromettait par aucune discussion. Il était croyant, il était dévot, surtout il avait une très grande peur du diable et de l'enfer ; aussi était-il gêné par l'incrédulité de M^me^ de Pompadour et du maréchal de Richelieu qui lui était à charge ; toutefois, par faiblesse, il s'était conduit d'après leur conseil, et il avait laissé proscrire l'ordre des jésuites contre ses propres affections. Il s'était accoutumé à regarder les jansénistes comme des sectaires et des rebelles, aussi n'entendait-il point leur donner la victoire ; mais la peur était toujours un des principaux mobiles de ses actions, et on avait tant répété que les jésuites excusaient le régicide, qu'il s'était accoutumé à le croire.

Le dogme de la puissance absolue du monarque était pour lui un principe tout aussi fondamental qu'aucun de ceux de sa croyance religieuse, et quoique aucun roi n'eût moins de volonté et ne gouvernât moins par lui-même, toute tentative pour limiter son pouvoir l'offensait cruellement. Aussi aucun événement public n'avait-il paru l'affecter autant que les remontrances du parlement, il y voyait un affront et un danger, et M. de Choiseul lui déplaisait doublement, en cherchant à capter l'opinion publique, et en affectant une considération distinguée pour ces grands corps judiciaires, que lui-même il méprisait comme des robins. Il laissait quelquefois percer sa désapprobation par un mot qui exprimait sa mau-

Digitized by Google

vaise humeur, il donnait même à entendre que la monarchie courait à sa ruine, mais qu'après tout peu lui importait, puisqu'elle durerait bien autant que lui ; et il se gardait de contrarier les projets de son ministre, pour ne pas assumer sur lui-même la responsabilité des événements.

Bien peu après avoir réjoui ses sujets par la publication de la paix et avoir fait naître en eux l'espérance que les impôts dont ils étaient accablés allaient être allégés, Louis XV fut au contraire obligé d'en demander de nouveaux, et il entra ainsi dans une de ces luttes avec les parlements qui lui étaient si odieuses. En effet, la guerre de sept ans avait ajouté plus de trente-quatre millions de rentes annuelles à la dette publique; elle avait laissé l'État sans vaisseaux, et Choiseul faisait des efforts gigantesques pour en faire construire de toutes parts. L'opulence du clergé, celle de la noblesse qui s'enrichissait par des mariages avec la haute finance, la richesse du commerce qui s'était réveillée avec énergie, et qui donnait aux ports de mer un mouvement inaccoutumé, semblaient offrir des ressources à l'État, mais tous les préjugés s'armaient contre toutes les réformes possibles. Le clergé, la noblesse et les parlements défendaient à l'envi l'immunité d'impôt des privilégiés ; les économistes, avec leur grand axiome, *laissez faire et laissez passer,* repoussaient toute idée d'un impôt sur le commerce ou sur l'industrie, et quoique leur système fût essentiellement fondé sur la protection de l'agriculture, c'était sur elle cependant que retombait tout nouveau fardeau, parce que l'on ignorait l'art d'atteindre les autres sources des richesses. Au moment de la paix il fallait pourtant songer à rétablir quelque équilibre dans les finances, et Bertin le contrôleur général, qui suivait les directions de Choiseul, prépara deux édits bursaux qu'il jugea bien ne pouvoir être acceptés librement par le parlement, en sorte qu'il les fit connaître seulement le 31 mai 1763, dans un lit de justice que Louis XV vint tenir à Paris, où il ne s'était pas montré depuis plusieurs années, et où il arriva avec le plus formidable appareil militaire. Les gardes française et suisse formaient une double haie sur son passage de l'extrémité du quai des Tuileries par

les quais et le Pont-Neuf jusqu'au Palais-de-Justice. Six princes du sang, trois pairs ecclésiastiques, vingt-un pairs laïques et quatre maréchaux de France prirent séance au parlement (1).

Par le premier des édits dont le chancelier donna lecture, le roi déclarait ses regrets de ne pouvoir soulager son peuple ni renoncer aux taxes de guerre dont le terme était expiré. Il prolongeait pour six années la perception du premier et du second vingtième, ainsi que des deux sols pour livre sur le dixième ; il prorogeait aussi les dons gratuits des villes et bourgs du royaume. De plus, pour régulariser la perception de ces impôts sur le revenu, il ordonnait un dénombrement de tous les biens-fonds du royaume, même de ceux de la couronne, des princes du sang, ecclésiastiques, nobles et privilégiés « voulant que les impositions soient réparties proportionnelle-» ment sur tous ces biens également. » L'autre édit fixait les conditions auxquelles l'État pourrait racheter toutes les rentes constituées sur le trésor royal, à un prix avantageux au débiteur, quelles que fussent les conditions du contrat (2). Selon les usages du parlement, les magistrats reçurent à genoux ces lois, et les enregistrèrent en silence. Le cérémonial reçu ne permettait point de délibération en présence du roi. Mais le parlement ne comptait point se soumettre. Ainsi, le 18 juin, il arrêta, toutes les chambres assemblées, des remontrances dont le ton digne et ferme atteste en même temps et les progrès qu'avaient faits dans les esprits les doctrines sur les libertés publiques, et la connaissance plus approfondie qu'avaient acquise les magistrats des principes de la finance. Ils commençaient par réclamer, au nom de l'autorité royale elle-même, qui ne pouvait qu'être compromise par les actes violents et arbitraires de ceux qui substituaient des coups d'État aux formes antiques et légitimes. « Cet auguste dépôt, » disaient-ils, plus assuré sous la garde du respect et de l'a-» mour que sous celle de la force et de la contrainte, redoute

(1) Mercure historique, juin 1763, p. 371.
(2) *Ibid.*, juin 1763, p. 373.

Digitized by Google

» toute commotion violente, souffre de tout usage indiscret » de ses propres forces, s'altère facilement au milieu de son » propre appareil, au milieu des coups d'autorité les plus éclatants, et se répare très difficilement..... Méconnoître, disaient-ils plus loin, la force irréfragable de lois immuables » par leur nature, constitutives de l'économie de l'État, ce seroit ébranler la solidité du trône même. » Ils affirmaient que « la vérification des lois au parlement est une de ces ordonnances du royaume qui sont immuables ; une de ces lois » qui ne peuvent être violées, sans violer celle par laquelle » les rois mêmes sont, sans révoquer en doute la puissance » et la souveraineté dudit seigneur roi...... Le lit de justice » même, nonobstant l'étrange interversion de ses anciens » usages, dépose encore, par le langage muet de toutes ses » formes, de la nécessité de la vérification des lois en parlement, avant qu'elles puissent avoir autorité. Son parlement » supplie ledit seigneur roi de tirer lui-même les conséquences, » et de juger de l'autorité que peut donner à un édit une publication semblable à celle qui s'est faite le 31 mai dernier. » Il répugne à la raison même de supposer une vérification, » sans délibération du tribunal (1). »

« Si les instigateurs de cet acte de pouvoir absolu, poursuivaient-ils, ont compromis l'autorité dudit seigneur roi avec » la constitution la plus essentielle et la plus sacrée de la monarchie, ou plutôt s'ils ont compromis le nom et la présence » dudit seigneur roi, avec son autorité réelle, toujours protectrice des lois ; un triomphe de cette nature étoit le seul qui » pût convenir à des projets enfantés pour la consternation » publique, contraires aux intérêts dudit seigneur roi, accablants pour l'État, et déjà rejetés par le voeu de son parlement. » Après ce langage, qui ne le cède en hardiesse à celui d'aucune assemblée représentative, les remontrances passaient à l'examen détaillé des édits que les ministres avaient voulu imposer au parlement. « Dans l'assemblée la plus auguste de la nation, disaient-elles, en présence d'étrangers

(1) Mercure historique et politique de La Haye pour juillet 1763, p. 27-38.

Digitized by Google

» réunis par l'éclat du spectacle, le chancelier de France an-
» nonce avec justice et dignité l'inébranlable fidélité que ledit
» seigneur roi veut toujours se prescrire sur tous ses engage-
» ments, et dans l'instant, il fait publier, au nom dudit sei-
» gneur roi, nombre de dispositions qui sont des infractions
» manifestes des engagements les plus authentiquement con-
» tractés, des paroles les plus solennellement données, sur la
» foi desquelles s'est suspendu le progrès de la dépopulation,
» sur la foi desquelles son parlement a concouru à l'établisse-
» ment de contributions éteintes par avance à l'expiration
» d'un délai, et déclarées inexigibles au delà de ce terme,
» sans pouvoir être prorogées sous quelque prétexte que ce
» soit ; sur la foi desquelles, dans les temps passés, les créan-
» ciers de l'État ont fourni au roi leurs fonds, liquidés aujour-
» d'hui à moitié perte, ou soumis à des remboursements con-
» traires à la foi des traités et ruineux. »

Le parlement passait ensuite en revue tous les points qui, dans les édits nouveaux, violaient les engagements anciens, le danger et la destruction du crédit, la surcharge des peuples qui supporteraient les impositions nouvelles sept mois avant que les anciennes impositions de guerre fussent expirées ; les dépenses énormes que nécessiterait la confection d'un cadastre, et l'arbitraire auquel l'évaluation de toutes les propriétés soumettrait les contribuables ; le manque de foi avec lequel était détourné le vingtième spécialement affecté à la caisse d'amortissement ; le désordre dans toutes les fortunes qu'introduirait la perception du centième denier ; la banqueroute cachée sous le nom de liquidation des dettes. Il finissait en renouvelant ses instances auprès du roi, « pour rechercher d'au-
» tres moyens que tous ceux contenus dans les édits publiés le
» 31 mai, pour rétablir les affaires.... Car, aucun des sujets
» dudit seigneur roi ne peut se persuader que la réforme des
» abus multipliés qui règnent dans toutes les branches de l'ad-
» ministration des finances ne présente pas à l'État des ressour-
» ces plus étendues que celles qui résulteroient des édits (1). »

(1) Seconde partie des Remontrances. — Mercure historique, août 1768, p. 79-95.

Ces remontrances furent présentées au roi, le 24 juin : il répondit brièvement et sèchement, qu'il connaissait les besoins et les efforts de ses peuples, qu'il avait pesé les raisons de son parlement, mais qu'il ne pouvait rien changer au plan qu'il s'était proposé. Le parlement ne se soumit point ; le 10 juillet, il fit faire au roi d'itératives remontrances, puis, de troisièmes encore ; mais Louis XV, qui n'entrait dans aucune discussion, s'en débarrassait en peu de mots. « Je veux » bien, dit-il au premier président, prendre en bonne part » les remontrances de mon parlement ; mais je vous charge » de lui dire que son zèle doit avoir des bornes (1). »

L'opposition ne se manifestait pas seulement dans le parlement de Paris ; la cour des aides, et tous les parlements de province suivirent son exemple ; toujours plus attachés au système qui les représentait comme formant un seul corps étendu sur tout le royaume, et divisé seulement en classes, ils secondaient avec ardeur le parlement de Paris qui leur donnait l'exemple ; ils ne montraient ni moins de courage, ni moins d'attachement aux principes, ni moins de désir de la liberté, ni moins d'éloquence ; seulement ils étaient disposés à outre-passer ceux qu'ils prenaient pour modèles, et leurs remontrances, plus vigoureuses, étaient quelquefois plus inconsidérées, tandis que Louis XV supportait avec plus d'impatience encore l'intervention des robins provinciaux que de ceux de la capitale, et se montrait plus enclin à les punir par des coups d'État. Les remontrances du parlement de Rouen surtout, du 5 août 1763, étaient des plus hardies (2). Celles des parlements de Toulouse, de Grenoble, de Besançon, de Bordeaux, ne l'étaient guère moins. Les commandants de province furent envoyés à ces divers parlements, pour faire enregistrer d'autorité les édits du 31 mai ; le duc d'Harcourt se rendit dans ce but à Rouen ; le duc de Fitzjames à Toulouse, le duc de Richelieu à Bordeaux, et le marquis du Mesnil à Grenoble ; mais les cours protestèrent contre toute transcrip-

(1) Mercure historique pour septembre 1763, p. 156.

(2) Voyez leur texte dans le Mercure historique et politique de septembre 1763, p. 157-178.

Digitized by Google

tion illégale qui serait faite sur leurs registres. Celle de Rouen réitéra en présence du duc d'Harcourt cette protestation : « A l'effet, dit-elle, de s'opposer de tout son pouvoir aux actes » de violence que l'on renouvelle en toutes occasions pour pri- » ver les magistrats qui la composent de la liberté de leurs » délibérations, elle déclare qu'elle réclamera sans cesse l'au » torité des lois fondamentales du royaume, suivant lesquelles » le parlement, associé au ministère de la législation, n'est » point appelé à la vérification des actes royaux pour les ap- » prouver aveuglément. » Le premier président rappela au duc d'Harcourt « que l'obligation étroite du serment qu'il a » prêté en qualité de pair de France et de membre du parle- » ment auroit dû l'empêcher de se charger d'ordres contraires » au bien du service dudit seigneur roi et à ses vrais inté- » rêts. » Tous les membres quittèrent ensuite l'assemblée, à l'exception du premier président et du greffier, qui reçurent ordre exprès de ne point sortir de leurs places. L'enregistrement fut alors effectué d'autorité, mais, dès que les magistrats furent rentrés en séance, ils déclarèrent cet enregistrement nul, et défendirent l'exécution de l'édit. Un arrêt du conseil cassa l'arrêt du parlement de Rouen, et le fit biffer de ses registres, et, en retour, tous les membres du parlement donnèrent leur démission. Les choses se passaient à peu près de même à Bordeaux, à Toulouse, à Grenoble, à Aix en Provence, à Besançon où le duc de Randon avait été envoyé. Les parlements s'enflammaient par l'exemple les uns des autres, et la résistance de la magistrature devenait universelle. Au mois de décembre, le parlement de Toulouse rendit un arrêt ordonnant que le duc de Fitz-James serait appréhendé au corps, et conduit dans les prisons de la cour, pour rendre compte de ce qu'il venait de faire comme gouverneur de la province, et par les ordres immédiats de la couronne. Les parlements de Rouen et de Grenoble imitèrent cet exemple, à l'égard du duc d'Harcourt et de M. Dumesnil (1).

(1) *Annual Register for* 1764, T. VII, ch. 2, p. 5. — Mercure historique et politique, 1763, p 183; octobre, 1763, p. 212 et 243, et décembre 1763, p. 272.

Il est probable que le roi ou Mme de Pompadour, dans leur humeur contre tout l'ordre judiciaire, voulurent rendre le chancelier Lamoignon responsable de l'opposition qu'ils rencontraient dans les parlements. On lui demanda sa démission qu'il refusa ; alors la cour l'exila, et nomma, pour le remplacer, le premier président Maupeou, homme aussi faible de talents que de caractère, mais qui avait fait preuve de servilité, qualité que Louis XV jugeait alors nécessaire. Comme de Brou était alors garde des sceaux et qu'on ne voulait pas le destituer (1), le roi donna à Maupeou le titre inusité de vice-chancelier, que le parlement refusa de reconnaître. On s'aperçut bientôt cependant de sa faiblesse dans les conseils, ou plutôt de sa nullité, et il ne serait pas demeuré long-temps en place, s'il n'eût pas été soutenu par son fils, plus studieux et moins ignorant que lui, qui, plus tard, fut chancelier, et frappa d'un grand coup d'État la magistrature (2).

Cependant le roi avait sacrifié le contrôleur-général Bertin à la clameur publique, et l'avait remplacé par M. de L'Averdy, conseiller au parlement de Paris, qui avait une grande réputation de probité, qui annonça des réformes et des économies, et qui prétendit avoir découvert de grandes concussions de la part des fermiers-généraux. Des lettres-patentes du roi, du 21 novembre 1763, explication de celles du 31 mai, indiquèrent de sa part un désir de rapprochement (3). Puis d'autres lettres du 20 janvier 1764 imposèrent un silence absolu sur ce qui s'était passé jusqu'alors, annoncèrent des réformes et des économies, et surtout une enquête sur les moyens les moins onéreux de remédier au désordre des finances. « Si des voies, disait le roi, qui n'ont été occasion-» nées que par des circonstances fâcheuses du besoin le plus » pressant des finances, ont pu donner lieu à des alarmes, » nous n'avions jamais d'autres intentions que de régner par

(1) Il donna pourtant sa démission le 11 octobre 1763. — Mém. secrets, T. I, p. 228.

(2) Biogr. univ., art. *Lamoignon*, T. XXIII, p. 304 ; art. *Maupeou*, T. XXVII, p. 513.

(3) Mercure historique, janvier 1764, p. 17.

Digitized by Google

» l'observation des lois et des formes sagement établies dans » notre royaume, et de conserver à ceux qui en sont les dépo» sitaires et les ministres, la liberté des fonctions qu'elles leur » assurent (1). »

Ainsi le roi cédait, mais comme c'était en imposant silence, il n'est pas facile de se faire une idée claire du compromis entre lui et le parlement, et c'est ainsi que beaucoup de querelles se sont terminées en France; dès que la passion publique ne s'en mêle plus, elles s'évanouissent en quelque sorte dans l'ombre. Ce mouvement si vif de liberté qui agitait la France, qui se manifestait dans les salons de Paris et de la cour, dans les livres qui occupaient le public, dans les remontrances qui émanaient de tous les corps judiciaires, faisait illusion au dehors, et l'on se figurait en Angleterre qu'il était le précurseur d'une révolution immédiate (2). L'on se trompait, car il n'avait encore aucune profondeur; il n'y avait qu'une classe peu nombreuse qui songeât à une réforme radicale; chez elle tous les abus étaient ébranlés, tous les préjugés tournés en ridicule, et beaucoup de vérités salutaires et fondamentales étaient entraînées dans la ruine commune. Mais dans ce temps-là même les provinces étaient toujours plongées dans une barbarie réelle, le pouvoir des intendants y était toujours brutalement despotique, le système financier y était au même degré vexatoire, injuste, et ruineux; la misère des paysans y était toujours extrême, et l'ignorance y maintenait tous les préjugés les plus absurdes, toutes les haines les plus destructives de toute équité, de tout sentiment national.

« Si l'on persuade au seigneur roi, disait le parlement de » Paris dans ses remontrances, que son parlement exagère » la misère des peuples et le déplorable état des campagnes, » on surprend sa religion. Il ne faut que s'éloigner de la capi» tale pour ne plus apercevoir que dépérissement, que traces » d'émigrations, que misère et impuissance dans ceux qui

(1) Mercure historique, février 1764, p. 100.

(2) *Edmond Burke, Annual Register for* 1764, ch. 2, p. 10.

» restent. On voit journellement des malheureux contraints » au payement d'impôts par la vente de leurs grains, de leurs » bestiaux, même de leurs outils. Si ces malheureux meurent » d'indigence, si leurs enfants exténués par le défaut de sub- » sistance périssent de maladie, si leurs terres restent incul- » tes, ce sont des hommes, ce sont des productions que l'État » perd journellement, et c'est sur le seigneur roi, c'est sur » son cœur paternel, c'est sur son intérêt même pécuniaire, » que retombe le contre-coup d'aussi funestes exactions (1). »

Le tableau de la misère du peuple que fait le parlement de Normandie n'est pas moins sombre. « Votre peuple, sire, » est malheureux, tout annonce cette affligeante vérité ; vos » cours de parlement, seules organes de la nation, ne cessent » point de le dire. Seroit-il possible que le corps entier de la » magistrature s'unit sans intérêt, pour présenter à Votre » Majesté un fantôme de misère? Non, sire, il n'est que trop » vrai et nous ne saurions assez le répéter, votre peuple est » malheureux..... Il éprouve depuis long-temps le traitement » le plus dur; un déluge d'impôts et de servitude ravage » impitoyablement nos villes et nos campagnes. Les biens, » l'industrie, la personne des citoyens, tout est en proie à la » bursalité ; la pauvreté même et la pitié qui l'assiste sont » devenues ses tributaires et ses victimes. La ferme des aides, » dont les règlements attaquent toutes les conditions et le » commerce en général, pèse sur le pauvre en particulier de » la manière la plus inhumaine. Celui à qui ses facultés ne » permettent pas de pourvoir de loin à sa subsistance est » obligé d'y subvenir chaque jour à plus grand frais, à cause » des impôts mis sur le détail. Il est vexé à raison de son » impuissance. Si la charité fait offrir à un malheureux un » secours quelconque dont la nature soit du ressort des aides, » l'aumône est un crime aux yeux du traitant. Sous un roi » très chrétien, c'est une contravention punissable d'amende. » La ferme des gabelles ne présente pas un spectacle moins » révoltant. Chaque paroisse est obligée de lever une quan-

(1) Remontrances du 18 juin. — Mercure historique, août 1763, p. 86.

Digitized by Google

» tité de sel relative au nombre de ses habitants; elle y satis-
» fait. Le traitant qui a lui-même déterminé cette quantité,
» n'a plus d'intérêt légitime à exercer. Cependant si les col-
» lecteurs ou syndics épargnent dans la répartition un indi-
» gent qui peut à peine se procurer du pain, cet indigent
» épargné est exposé aux poursuites les plus rigoureuses; il
» est contraint, avec la dernière dureté, à lever un prétendu
» supplément de sel, qu'il ne peut payer qu'aux dépens du
» premier nécessaire, et dont sa communauté s'est d'avance
» chargée pour lui (1). »

Dans cette défense du peuple, dans cette résistance aux vexations dont on l'accablait, les parlements se montraient de courageux et loyaux représentants de la nation; mais c'était surtout parce qu'ils n'avaient par le pouvoir et qu'ils ne jouaient qu'un rôle d'opposition. Au contraire, dans les fonctions qui leur étaient dévolues sans partage, ils se montraient accessibles à tous les préjugés, haineux, désireux d'exercer leur autorité, jaloux de prouver leur impartialité en punissant en même temps les opinions opposées, cherchant à faire excuser leur acharnement contre les jésuites, en ne sévissant pas avec moins de violence contre les incrédules que contres les huguenots. Ce fut probablement en partie par humeur contre Voltaire, qui avait le premier apporté d'Angleterre la pratique de l'inoculation, que le parlement l'interdit provisoirement le 5 juin 1763, tout en requérant les facultés de médecine et de théologie de donner un avis précis sur l'avantage physique qu'on pouvait en attendre tout comme sur le péché qu'elle pourrait faire encourir (2). Cet arrêt, comme on devait s'y attendre, attira sur le parlement tous les sarcasmes ainsi que toute l'indignation de Voltaire.

(1) Remontrances du parlement de Rouen du 5 août 1763. — Mercure historique, septembre, p. 260. — Voyez encore sur la misère du peuple, les efforts de Turgot dans l'intendance de Limoges. Œuvres de Turgot, T. I, p. 54, et ceux du marquis de Mirabeau dans ses terres du Limousin. Mém. de Mirabeau, T. I, appendice au L. III, p. 387-439.

(2) Extrait des registres du 8 juin 1763, Mercure historique, juillet 1763, p. 12. — Bachaumont, Mém. secrets, T. I, p. 176. — M. de Lauraguais se fit exiler pour avoir tourné cet arrêt en ridicule.

Mais c'était surtout comme juges criminels que les parlements aggravaient la dure condition du peuple, et qu'ils lui faisaient éprouver la pire des tyrannies, celle de la férocité des tribunaux. Des procès criminels, tous empreints de fanatisme et de fureur, se succédèrent avec rapidité et épouvantèrent la France. Le premier fut celui de François Rochette, prédicateur protestant, âgé de vingt-six ans, qui depuis vingt mois seulement avait été agrégé au saint ministère. Il était malade, et il se rendait avec deux guides de Montauban aux eaux de Saint-Antonnin, lorsque la garde bourgeoise du bourg de Caussade, qui cherchait des voleurs, les arrête par erreur le 13 septembre 1761. Le ministre se nomma et ne cacha point son caractère, et la magistrature consulaire de Caussade, joyeuse de cette capture inattendue, résolut de le livrer aux conséquences terribles des édits contre les prédicants; le bruit de cette arrestation cependant se répandit parmi les protestants, et tandis qu'ils accouraient pour solliciter en faveur de leur ministre, des malveillants répandirent parmi les catholiques qu'ils prenaient les armes; le tocsin sonna, les catholiques forcenés arborèrent des cocardes et des croix blanches, et s'excitèrent à se défaire une fois pour toutes des protestants. Parmi ceux contre lesquels ils lancèrent des dogues et qu'ils arrêtèrent enfin, après les avoir maltraités, se trouvaient trois gentilshommes verriers, jeunes, ardents et réformés, pleins de zèle, les frères Grenier, qui, dans ce tumulte, étaient sortis armés, mais qui n'avaient fait aucun usage de leurs armes. Lorsqu'on se fut aperçu que la crainte d'un soulèvement des protestants n'était que le rêve d'une frénésie inquiète, on relâcha une foule de prisonniers, mais on en retint onze qui furent transférés à Cahors, puis à Montauban. Tous les protestants se mirent en mouvement pour intercéder en faveur de leurs frères captifs ; ils s'adressèrent à M^me^ Adélaïde de France, fille aînée de Louis XV, au duc de Richelieu, au duc de Fitz-James, à M. de Manibam, premier président du parlement de Toulouse. Ce fut en vain ; ce parlement, toujours fanatique, ne cherchait que l'occasion de faire un exemple sur les protestants. Il évoqua le pro-

Digitized by

cès, d'abord traduit devant le grand-prévôt de Montauban, juge, il est vrai, non moins redoutable par ses relations dévotes avec les jésuites et avec l'évêque. Les prisonniers furent transférés à Toulouse. Rochette, dans son interrogatoire, répondit sans déguisement qu'il était ministre, qu'il en avait exercé les fonctions, qu'il avait prêché la parole de Dieu, qu'il avait béni des mariages. Il n'en fallait pas davantage pour le faire condamner. La grand'chambre de Toulouse, le 18 février 1762, condamna François Rochette, « convaincu » d'avoir fait les fonctions de ministre de la religion prétendue » réformée, » à être pendu, tête et pieds nus, en chemise, ayant écriteaux devant et derrière, portant ces mots : *Ministre de la religion prétendue réformée ;* les trois frères Grenier à avoir la tête tranchée comme coupables de rébellion ; les deux guides aux galères, un autre détenu au bannissement, et quatre ministres qui avaient signé des attestations dont Rochette était porteur, à être pris et saisis au corps, partout où ils seront trouvés, pour ester à droit. Le lendemain cette odieuse sentence fut exécutée : les quatre martyrs marchèrent au supplice avec le courage des héros et la résignation des saints, et la foule attendrie laissa voir par sa consternation que ses sentiments ne répondaient pas à la férocité des juges (1).

Peu de semaines après le supplice de Rochette, le 9 mars 1762, un négociant respectable de Toulouse, protestant du diocèse de Castres, Jean Calas, âgé de soixante-quatre ans, subit le supplice de la roue. Il avait été condamné par le parlement de Toulouse sur l'accusation absurde d'avoir tué son fils aîné qu'on avait trouvé pendu, le 13 octobre précédent, dans la maison paternelle, et qui, tourmenté d'une noire mélancolie, avait probablement mis fin lui-même à ses jours. La populace de cette ville, ignorante et fanatique, dont la haine contre les protestants était sans cesse alimentée par des confréries de pénitents, accusa Calas d'avoir fait périr son fils pour l'empêcher de se faire catholique. Elle prétendit que cet

(1) Coquerel, Hist. des Églises du Désert, L. V, ch. 1, p. 267-298.

Digitized by Google

acte barbare n'était autre que l'accomplissement d'un vœu répété par tous les protestants dans les assemblées du désert, et les juges accueillirent ces accusations populaires qui n'étaient garanties par aucun témoin ; ils procédèrent par l'inquisition et la torture ; toute la famille Calas, le jeune Lavaysse, âgé de vingt ans, fils d'un célèbre avocat de Bordeaux, qui, pour son malheur, avait été ce jour-là retenu à souper par les Calas, furent soumis à cette effroyable forme de procédure avec cet acharnement, cette soif de supplice, ce désir ardent de trouver des coupables qui, à cette époque, entraient dans le caractère de presque tous les juges français ; et le parlement de Toulouse ajouta cette condamnation éclatante à tant d'autres condamnations non moins iniques, mais qui avaient eu moins de retentissement (1).

(1763-1766.) Après le supplice de Calas, sa veuve et ses enfants vinrent chercher un refuge à Genève, d'où ils allèrent à Ferney implorer la commisération et les secours de Voltaire, dont la bienfaisance s'étendait presque aussi loin que la renommée. Cette atrocité souleva l'indignation de Voltaire; toutes ses affections étaient pour le duc de Choiseul, l'ami et le protecteur des parlements ; il souhaitait alors même le succès de ces corps judiciaires dans la guerre qu'ils avaient déclarée aux jésuites et aux ordres monastiques ; il voyait à quel point leurs remontrances les rendaient populaires, tandis qu'il était lui-même en disgrâce auprès de la cour, et comme exilé dans sa terre aux derniers confins du pays de Gex. En butte à l'inimitié ardente de tout le clergé et de tous les fanatiques, il lui fallait du courage pour se brouiller aussi avec l'ordre judiciaire. Il n'hésita pas, il souleva par ses écrits l'indignation de l'Europe contre le parlement de Toulouse ; il s'adressa en même temps aux avocats les plus fameux de Paris, à Élie de Beaumont, à Loiseau de Mauléon, dont il excita le zèle ; et il travailla avec tant de persévérance, qu'enfin l'arrêt du parlement de Toulouse fut cassé ; un tribunal de cinquante maîtres des requêtes

(1) Coquerel, L. IV, ch. 2, p. 304-341.—Biogr. univ., T. VI, p. 503, art. *Calas*. — Les pièces originales concernant la mort des sieurs Calas. OEuvres de Voltaire, T. XXXVIII. — Politique et Législation, T. I, p. 316.

Digitized by Google

réhabilita, le 9 mars 1765, la mémoire de Calas, et le trésor public indemnisa sa famille, dont les biens avaient été confisqués. Mais, encore de nos jours, nous avons entendu des parlementaires, plus jaloux de la solidarité de réputation de l'ordre judiciaire que de la justice, condamner la mémoire de Calas, et accuser Voltaire d'avoir détruit le prestige de *la chose jugée* (1).

Peu de temps après la mort de Calas, une jeune fille de la même province, enlevée à ses parents et mise dans un couvent pour la forcer à changer de religion, se lassa des mauvais traitements qu'elle y éprouvait, s'échappa, et fut retrouvée noyée dans un puits. Les fanatiques du Languedoc essayèrent de faire retomber sur son père, nommé Sirven, les mêmes accusations qui avaient perdu Calas; mais Sirven réussit à s'échapper à pied, au travers des neiges. Sa femme, qu'il conduisait avec lui, succomba à la fatigue et à la douleur, elle mourut en route. Sirven, cependant, arrivé à Genève, implora l'aide de Voltaire, qui était devenu le recours des opprimés et le modérateur des opinions en France. Les esprits avaient été puissamment remués, par ce qu'il avait écrit lui-même ou fait écrire pour les Calas. Le parlement de Toulouse lui-même sentit la nécessité de faire oublier son précédent crime ; et Sirven, admis à purger sa contumace, fut déclaré innocent (2).

Le supplice de Rochette fut en effet le dernier infligé par un tribunal français à un ministre, pour avoir prêché la parole de Dieu, et celui de Calas le dernier infligé à un huguenot, sous prétexte d'un autre crime, mais en haine seu-

(1) Lacretelle, T. IV, p. 99. — Condorcet, Vie de Voltaire, T. I, p. 125. — Correspondance générale de Voltaire, T. VI, p. 488.—Voltaire, Traité sur la tolérance à l'occasion du meurtre de Jean Calas, T. XXXVIII, p. 120. — Mercure historique, mars 1765, p. 207.

(2) Condorcet, Vie de Voltaire, T. I, p. 128. — Ce fut le nouveau parlement institué à Toulouse après le coup d'État de Maupeou contre la magistrature qui, en 1772, reconnut l'innocence de Sirven, sa femme et sa fille, condamnés depuis dix ans comme parricides; Mercure historique de février 1772, p. 180.—Coquerel, Hist. des Églises du Désert, L. IV, T. II, ch. 6, p. 472. — L'arrêt du conseil en faveur des Sirven est de mars 1768.

Digitized by Google

lement de sa religion. Dès lors, la réaction de l'opinion publique contre l'intolérance pénétra jusque dans les provinces les plus fanatiques; les assemblées du désert ne furent plus pourchassées par les soldats, elles commencèrent à se tenir avec une certaine publicité. Il est vrai que les prêtres ayant accusé les huguenots d'avoir *poussé le scandale* jusqu'à porter des chaises et des bancs sur les champs où ils se rassemblaient pour prier, les commandants militaires en Languedoc commencèrent par le leur interdire; puis, deux ans après, ils fermèrent les yeux sur les acquisitions qu'ils faisaient de maisons ou de granges pour leur servir de lieux d'oraison. L'évêque de Mirepoix fit encore enlever des enfants dans une famille protestante, en même temps que le commandant militaire refusa de prêter main-forte à un curé, qui voulait pénétrer auprès d'une agonisante, avec l'intention de la faire traîner sur la claie si elle ne faisait pas abjuration. On n'envoya plus pour cause de religion des protestants aux galères ou des femmes à la tour de Constance; mais on ne rendit point la liberté à ceux qui y étaient détenus : de toutes parts on s'apercevait que l'ancien système de persécution tombait en désuétude, mais le gouvernement manquait d'énergie pour le corriger, et tous les ministres de la justice s'obstinaient à ne pas lâcher prise sur ceux qu'on leur avait abandonnés à tourmenter (1).

Ce n'était pas seulement contre les huguenots que la justice se montrait barbare; partout où la populace se laissait enflammer par le fanatisme, partout où les prêtres demandaient des victimes, les juges s'empressaient de leur accorder des sacrifices sanglants. Il y avait peu de mois que l'arrêt des Calas avait été cassé, quand deux jeunes militaires âgés de dix-huit ans, les chevaliers de La Barre et d'Étallonde furent accusés d'avoir brisé la nuit un crucifix de bois placé sur un pont d'Abbeville. L'évêque d'Amiens demanda vengeance; il n'y avait pas de témoins du fait imputé; mais on prouva seulement que dans un repas de corps, ces deux jeunes gens

(1) Coquerel, L. IV, ch. 3, p. 342-373.

Digitized by Google

avaient chanté des chansons impies ou obscènes. D'Étallonde eut le bonheur de s'échapper; La Barre, arrêté et traduit devant les juges d'Abbeville, fut condamné à être brûlé vif, après avoir eu la langue et la main droite coupées. Le parlement de Paris, dans lequel La Barre avait beaucoup de parents, confirma cette sentence, en y apportant cette seule modification, que le malheureux jeune homme, dont les membres étaient déjà horriblement disloqués par la torture, aurait la tête tranchée avant d'être jeté dans les flammes. Des prêtres avaient persuadé aux parents de La Barre qu'ils se rendraient complices de son impiété s'ils empêchaient par leur crédit un châtiment qui devait venger le ciel. Cette horrible sentence fut exécutée le 1er juillet 1766. Voltaire fit de vains efforts pour adoucir le parlement, pour réveiller l'opinion publique, pour faire sentir la coupable absurdité de peines aussi disproportionnées avec les fautes. Le parlement s'était effrayé du débordement d'écrits irréligieux qui inondaient la nation. Il venait de condamner les jésuites; il voulut prouver que ce n'était pas pour faire cause commune avec les libertins et les esprits forts; il voulut avertir la jeunesse, dès son entrée dans le monde, par un supplice qui la glaçât d'effroi. L'appui de Voltaire profita du moins à d'Étallonde, qui, soutenu de ses recommandations, fut bien reçu de Frédéric II, et s'avança dans l'armée prussienne (1).

Au reste, c'est peut-être encore faire trop d'honneur aux juges que d'attribuer leur cruauté au désir d'agir sur la morale publique; indépendamment d'une passion que l'habitude avait nourrie en eux et qu'on pourrait nommer celle de la chasse aux crimes, de ce sentiment de succès qu'ils attachaient à une conviction inattendue, ils semblaient chercher bassement la popularité en secondant les préventions publiques. C'est la seule explication que puisse admettre ce que Voltaire a nommé *la méprise d'Arras* : un nommé Mont-

(1) Condorcet, Vie de Voltaire, T. I, p. 138. — Lacretelle, T. IV, p. 100. — Biogr. univ., art. *La Barre*, T. III, p. 414. — Mercure historique pour juillet 1766, p. 49. — Les écrits de Voltaire relatifs au chevalier de La Barre sont insérés au T. II des Écrits politiques et législatifs, T. XXXIX des Œuvres, p. 100.

Digitized by Google

bailly à Saint-Omer, le 19 novembre 1770, s'était vu accuser de parricide avec sa femme, parce que sa mère, sujette à s'enivrer d'eau-de-vie et étouffée par l'embonpoint, avait été trouvée morte auprès de son lit, frappée sans doute d'apoplexie; une clameur sans preuves, sans indices, avait été soulevée dans la populace contre les enfants de cette femme, qui la veille leur avait fait une scène violente; les juges du lieu l'avaient méprisée, le conseil supérieur d'Artois ne voulut pas refuser à la rumeur publique le supplice qu'elle demandait (1).

Une cause plus retentissante occupa le parlement de Paris, peu après celle du chevalier de La Barre. Le lieutenant-général comte de Lally eut la tête tranchée le 9 mai 1766, devant l'hôtel de ville, avec un bâillon dans la bouche, d'après un arrêt rendu le 6, qui le déclarait *convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi et de la compagnie des Indes*. Lally Tullendally, ou Tollendal, jacobite irlandais, né en 1702, avait été capitaine dans un régiment irlandais dès 1709; soldat dès sa naissance, toute son éducation avait été militaire, ses talents étaient du premier ordre; il avait servi avec distinction dans toutes les guerres de la France, tout comme dans l'armée du prétendant, auquel il avait voué une affection héréditaire et enthousiaste. Mais l'impétuosité de son caractère ne pouvait manquer d'offenser ceux qui servaient avec lui ou sous lui. « C'est du feu que son activité, » répondit M. d'Argenson, à la compagnie des Indes qui le demandait en 1756, pour commander une expédition dont il avait lui-même fourni le projet. « Il ne transige pas sur la discipline, a en » horreur tout ce qui ne marche pas droit, se dépite contre » tout ce qui ne va pas vite, ne tait rien de ce qu'il sent, et » l'exprime en termes qui ne s'oublient pas..... A la première » négligence qui compromettra les armes du roi, à la pre» mière apparence d'insubordination ou de friponnerie, » M. de Lally tonnera s'il ne sévit pas. On fera manquer ses

(1) Mém. secrets, T. III, p. 380. — Voltaire, la Méprise d'Arras, T. III. — Politique et Législation, OEuvres complètes, T. XL, p. 21.

Digitized by Google

» opérations pour se venger de lui. » Les députés de la compagnie, malgré cet avertissement, persistèrent. Cette activité prodigieuse, cette sévérité de discipline, cette franchise de caractère, étaient précisément, disaient-ils, ce dont la compagnie avait besoin pour faire disparaître les vices contraires dont elle était depuis si long-temps victime. Le comte de Lally fut nommé en 1756 commandant général de tous les établissements français aux Indes orientales, et tout ce que le comte d'Argenson avait prévu arriva, pour le malheur de la compagnie et pour celui de M. de Lally son ami.

Nous n'avons point essayé de rendre compte de la guerre des Indes sous l'administration de M. de Lally. Dans ce monde nouveau, où les événements sont si grands et les causes qui les produisent souvent si petites, on se perd dans une étude approfondie ; la géographie et la politique, les noms des lieux et ceux des hommes échappent à la mémoire ; et à moins d'une exposition qui serait sans fin, des mœurs, des intérêts, des hommes et des choses, un tableau des événements serait inintelligible. Lally, retardé par tous les contre-temps imaginables, arriva dans l'Inde seulement le 28 avril 1758, avec des ressources insuffisantes, et ayant à réparer deux défaites du comte d'Aché, commandant de la flotte. Il commença par obtenir des succès brillants dus à son activité et à son courage, mais il lui fallut bientôt lutter avec désavantage contre la supériorité de forces et de richesses des Anglais, et contre les ennemis qu'il se suscitait parmi les Français par les défauts de son caractère. Dans la disette où il se trouvait, il eut recours aux mesures les plus énergiques, mais les plus dures, pour soutenir la guerre avec l'argent et les ressources qu'il pouvait se procurer aux dépens de qui que ce fût. Durant le siége et le blocus de Pondichéry, il avait souffert et fait souffrir aux habitants toutes les horreurs de la famine, avant de se rendre prisonnier de guerre. Toute son administration excita les ressentiments les plus violents ; les administrateurs de la compagnie des Indes et les militaires qui avaient servi sous lui avaient tous quelque injure personnelle à venger, qu'ils s'efforçaient de confondre avec les calamités publiques.

Digitized by Google

Son lieutenant, le marquis de Bussy-Castelnau, avait déclaré qu'il fallait que la tête de Lally tombât, ou la sienne.

Le 23 septembre 1761, Lally arrivé prisonnier en Angleterre apprit qu'un orage se formait à Paris contre lui par la réunion de tous ses ennemis. Il demanda et obtint du ministère anglais d'être renvoyé prisonnier sur parole pour venir le conjurer. Le 5 novembre il fut mis à la Bastille, et il y resta dix-neuf mois sans être interrogé. Ses ennemis étaient en crédit; Bussy avait épousé une Choiseul; d'Aché était protégé par le grand-amiral; tous ceux qui avaient éprouvé des pertes avec la compagnie des Indes aigrissaient l'opinion publique. Choiseul la flatta lâchement en laissant le parlement de Paris se saisir de ce grand procès. Un conseil de guerre ou un tribunal des maréchaux de France pouvaient seuls prononcer sur un long enchaînement d'opérations militaires, navales, politiques et administratives. Il était par trop absurde de voir les conseillers de la grand'chambre examiner dans quel temps et par quels moyens le gouverneur de l'Inde aurait dû assiéger les forts de la côte de Coromandel; quelles fautes le comte de Lally avait commises dans l'expédition du Carnate et dans celle de Madras; comment il avait pourvu à la défense de Pondichéry, et quel effet avaient dû produire sur ces opérations les trois batailles navales perdues par le comte d'Aché dans la mer des Indes. Lally avait été accusé de concussion et de trahison, crimes dont il était impossible de le convaincre; par une lâche équivoque le parlement le déclara coupable d'avoir ***trahi les intérêts du roi,*** c'est-à-dire de les avoir mal servis, crime dont ce tribunal n'était pas juge, et qui, de plus, n'emportait point la peine qu'il prononçait. C'était de sa part un acte scandaleux d'ignorance et de présomption, c'était une satisfaction donnée à la haine que ressentait alors tout l'ordre judiciaire contre les commandants militaires, et qui se manifestait par les procès du parlement de Rouen contre le duc d'Harcourt, de celui de Rennes contre le duc d'Aiguillon, de celui de Toulouse contre le duc de Fitz-James, de celui de Grenoble contre le marquis du Ménil; c'était enfin une offrande à la plus lâche de toutes les politiques, celle qui

Digitized by Google

emploie la hache des bourreaux à flatter les passions populaires (1).

Voltaire, qui en avait appelé à l'opinion publique de chacune des erreurs ou des fautes des tribunaux, n'abandonna pas non plus Lally, encore qu'il se soulevât lui-même contre les propos violents, les actes inhumains qu'on lui reprochait, et que pour le défendre il dût braver en même temps l'animosité des parlements, le mécontentement du roi qui ne pouvait souffrir aucune espèce d'opposition; et l'aigreur du duc de Choiseul, son protecteur et son ami, rien ne le rebuta, et il consacra son activité, pendant le reste de sa vie, à défendre la mémoire de Lally. Ce ne fut qu'au moment de la mort de Voltaire, et après celle de Louis XV, que, grâce à la constance et à l'éloquence du fils de cette illustre victime, l'arrêt de condamnation fut enfin cassé le 21 mai 1778, après quoi un nouvel arrêt, du mois d'août 1779, réhabilita entièrement la mémoire de Thomas Arthur de Lally-Tollendal (2).

Louis XV, qui n'aimait ni son ministère, ni son clergé, ni ses parlements, demeurait à peu près neutre entre eux, autant par dédain que par indolence. Il ne renonçait pourtant pas entièrement à toutes les affaires d'État; et tandis qu'il détournait autant qu'il pouvait ses regards des remontrances de ses parlements, de leurs querelles avec les commandants de province et de leur administration de la justice; qu'au lieu de tâcher d'arranger des affaires qui lui paraissaient désagréablement embrouillées, il se contentait d'imposer silence à tous les partis, il montrait du moins plus de curiosité pour les affaires étrangères. L'établissement de sa diplomatie secrète, alors en pleine activité, était tout à la fois une preuve de l'intérêt qu'excitaient encore en lui les relations extérieures de la France, et de la défiance que lui inspirait son propre ministère.

(1) Biogr. univ., art. *Lally* fourni par son fils, T. XXIII, p. 238-254. — Lacretelle, T. IV, p. 102. — *Annual Register.. for the year*, 1766. (*Characters.*) p. 80. — Mercure historique, mai 1766, p. 307.

(2) Condorcet, Vie de Voltaire, T. I, p. 140.—Fragments historiques sur l'Inde, Siècle de Louis XV, T. II, p. 157.

Cette diplomatie secrète datait de 1745, époque où le prince de Conti, qui avait plus de goût pour les affaires et plus d'activité que les autres princes du sang, avait commencé à travailler avec le roi à l'insu des ministres. Des offres secrètes avaient été faites à ce prince pour l'élever au trône de Pologne, et elles lui avaient donné occasion de demander la permission d'établir à l'étranger une correspondance qui serait dérobée à la connaissance des ministres. Le but que se proposait alors Conti était de séparer l'Autriche d'avec la Russie, et de maintenir l'indépendance de l'Allemagne en attachant plus intimement à la France la Prusse, la Suède, la Turquie et les puissances du second ordre. Il paraît que Louis XV trouva une sorte d'amusement dans cette activité sans résultat, dans cet espionnage dont il entourait ses ministres. Il portait ainsi au dehors cette même curiosité et cette même défiance qui l'avaient engagé à donner l'ordre à l'intendant des postes de lui apporter chaque dimanche un extrait de la correspondance qui passait par ses mains. Six ou sept commis de l'hôtel des postes étaient sans cesse occupés à décacheter les lettres sans gâter l'empreinte des cachets et à en faire des extraits ; et le roi croyait travailler aux affaires de son royaume, quand il s'occupait des intrigues galantes qu'il découvrait ainsi, ou qu'il passait une partie de sa matinée à écrire au roi d'Espagne, au cardinal de Tencin, à l'abbé ou au comte de Broglie (1).

Louis XV continua pendant douze ans, par l'intermédiaire du prince de Conti, cette correspondance avec les cours de Constantinople, de Varsovie, de Stockholm et de Berlin, et il avait donné de sa main un ordre à ses ambassadeurs de préférer les instructions qu'il leur ferait passer par ce prince à celles qui leur viendraient directement des ministres ; mais le traité de Vienne de 1756 ayant changé tout le système des alliances de la France, le prince de Conti, d'après le désir du roi, remit tous les papiers et chiffres de sa correspondance à M. Février, premier commis des affaires étrangères ; Conti

(1) Flassan, T. VI, p. 368.— Mme du Hausset, p. 63-68.—Besenval, T. I, p. 280.

Digitized by Google

avait demandé le commandement d'une armée, mais Mme de Pompadour le lui fit refuser; alors il se piqua, et renonça absolument aux affaires. Ce fut l'occasion que prit Louis XV pour mettre le comte de Broglie, conjointement avec M. Février, à la tête de cette correspondance secrète. Elle continua, avec un redoublement d'activité, pendant tout le ministère de M. de Choiseul, qui ne la soupçonnait pas d'abord, et n'en fut averti qu'assez tard. La politique secrète du roi se trouva dès lors plusieurs fois en opposition avec celle du ministre; il en résulta des longueurs, des contradictions et un relâchement dans la discipline et l'obéissance; mais comme le secret était soigneusement enjoint aux ambassadeurs, dans les cours où ils étaient chargés de la double correspondance, comme dans les autres ils ne connaissaient point leurs surveillants, ce bizarre système d'espionnage ne produisit autre chose qu'une anarchie diplomatique à peine remarquée au milieu de tant d'autres désordres (1).

La diplomatie française ne fut point, il est vrai, occupée à cette époque de négociations importantes. Dans le nord, la mort du roi de Pologne et celle de l'empereur donnèrent lieu de réaliser les prévisions du traité de Vienne; Auguste III, roi de Pologne, après le traité d'Hubertsbourg, put rentrer dans son électorat de Saxe, le seul pays où il se sentît vraiment souverain; car, en Pologne, indépendamment des limites constitutionnelles de son autorité, la faiblesse de son caractère et son manque de talents, aussi bien que la pusillanimité avec laquelle il se laissait conduire par son favori, le comte de Bruhl, avaient développé des factions qui ne lui laissaient plus de part dans l'État. Celle des princes Czartoriski, soutenue par la Russie, ne songeait alors qu'à ôter à Bruhl la qualité de gentilhomme polonais. Auguste III croyait qu'il ne se retrouverait libre qu'à Dresde. Mais pendant six ans que la Saxe avait été occupée par les Prussiens, elle avait été ravagée et ruinée; sa femme était morte de douleur, et, de ses fils, l'aîné ne lui survécut que peu de mois,

(1) Flassan, T. VI, p. 371.

Digitized by Google

un second avait été chassé du duché de Courlande, un autre exclu de l'évêché de Liége auquel il prétendait, et lui-même était de retour depuis peu de temps dans son palais, lorsqu'il y mourut le 5 octobre 1763, à l'âge de soixante-seize ans (1).

Le marquis de Paulmy, alors ambassadeur français à Varsovie, annonça le 15 mars 1764 au prince primat, que sa cour verrait avec plaisir monter sur le trône de Pologne le prince Xavier de Saxe, frère de la dauphine, qui avait combattu avec honneur dans les armées françaises, mais qu'elle reconnaissait le droit de la nation polonaise de se donner un chef avec la plus parfaite indépendance, et que, quel qu'il fût, soit Piast, soit prince étranger, il serait l'allié de la France (2). Il s'en fallait beaucoup que l'impératrice Catherine II montrât le même respect pour l'indépendance polonaise. Elle mettait alors sa vanité et sa politique à placer son amant, le prince Stanislas Poniatowski, sur le trône de Pologne, et cette malheureuse république, dont les puissants citoyens s'occupaient bien plus de s'assurer à chacun d'eux l'indépendance que de conserver la dignité de leur patrie, se trouvant alors sans gouvernement, sans armée et sans trésor, une armée russe put s'avancer sans obstacle jusqu'à Varsovie, pour y protéger, disait-elle, l'élection. Le marquis de Paulmy crut contraire à la dignité du roi de France de demeurer en Pologne pour être témoin d'une scène de violence. Il prit congé du primat, le 7 juin 1764; l'ambassadeur d'Autriche et le résident d'Espagne se retirèrent peu après, abandonnant le champ libre à leurs adversaires, tandis que les ministres de Russie et de Prusse, dans une conférence publique avec les sénateurs et les nonces, le 8 août 1764, recommandèrent le comte Stanislas Poniatowski au choix des électeurs, et, en effet, il fut proclamé roi de Pologne le 7 septembre 1754. Dès lors, et jusqu'en 1787, la France aussi n'eut plus d'ambassadeur, ni même de résident à Varsovie (3).

(1) *Annual Register*, T. VI, ch. 8, p. 43.
(2) Flassan, T. VI, p. 519.
(3) *Ibid.*, p. 524. — Rulhière, Hist. de l'anarchie de Pologne, T. II, L. V

De même que la France s'était engagée envers l'Autriche à favoriser l'élection d'un prince de Saxe en Pologne, elle lui avait promis aussi de seconder l'élection de Joseph, fils de Marie-Thérèse, pour roi des Romains; mais, dans l'une et l'autre élection, elle se contenta d'une adhésion de forme, et laissa faire. L'impératrice, par le traité d'Hubertsbourg, s'était assuré la coopération du roi de Prusse, qui était tout autrement efficace. En effet, l'archiduc Joseph fut nommé, sans opposition, roi des Romains, par le collége des électeurs à Francfort, le 27 mai 1764. Cette nomination écartait toute chance de trouble dans l'Empire, à la mort de l'empereur François, qui succomba, le 18 août 1765, à une attaque d'apoplexie. Son fils aîné, Joseph, alors âgé de vingt-quatre ans, lui succéda aussi paisiblement dans le titre d'empereur que si la monarchie eût été héréditaire; et le second, Pierre-Léopold, qui n'avait que dix-huit ans, prit le titre de grand-duc de Toscane. L'impératrice-reine avait un grand talent de représentation; elle jouait admirablement le rôle de reine, celui d'épouse, celui de mère : elle fut très convenablement affligée, elle tint des propos de nature à être répétés sur « son » compagnon, son ami, la joie de son cœur durant quarante- » deux ans (1). Élevés ensemble, disait-elle, nous avons tou- » jours eu les mêmes sentiments, et il a adouci mes chagrins » en les partageant. » Mais elle avait eu soin de ne pas partager aussi le pouvoir avec lui. Elle suivait une ligne politique opposée à celle qu'il aurait préférée, et, s'il n'avait pas été d'un caractère enjoué, doux et facile, il n'aurait pas pu supporter l'affectation avec laquelle il était exclu de toute autorité, de tout crédit. Le prince de Kaunitz continua, après sa mort comme auparavant, à être l'unique conseil de l'impératrice, et le nouvel empereur Joseph II dut se contenter de la dépendance dans laquelle avait toujours été tenu son père (2).

et VI. — Mercure historique et politique de septembre 1764, p. 188. — *Annual Register for* 1764, ch. 3, p. 11. — Frédéric II, OEuvres posthumes, T. V, ch. 1.

(1) Elle n'en avait alors que quarante-huit.

(2) Coxe, Maison d'Autriche, T. V, ch. 118, p. 357. — *Annual Register*, T. VIII,

Digitized by Google

Au midi, la diplomatie française fut occupée, surtout en Espagne, à resserrer les liens entre les cours de Versailles et de Madrid. Choiseul se vantait d'avoir autant d'influence sur l'une que sur l'autre. Il avait réussi à faire écarter du ministère le général Wall, qui était tout Anglais de cœur, et à le remplacer par Grimaldi qui avait été ambassadeur à Paris, et qui était tout dévoué à la France. D'ailleurs, Charles III avait lui-même un vif attachement pour la patrie et pour la famille de ses pères, et, s'il n'avait pas été entraîné par sa passion désordonnée pour la chasse, à laquelle il consacrait beaucoup trop de temps, l'Espagne aurait eu plus à se louer de sa capacité. Il voyait bien que ce royaume était épuisé et réduit à l'impuissance. Toutefois, il s'entretenait avec Choiseul de sa rancune contre les Anglais qui l'offensaient journellement par leur audacieuse contrebande à la baie de Honduras et sur toutes les côtes d'Amérique, et comme, dans le même temps, le ministère anglais se brouillait toujours de plus en plus avec ses colonies, Choiseul et Grimaldi attendaient avec impatience le moment où ils pourraient se venger des humiliations de la dernière paix (1).

En Italie, c'était aussi par une politique de famille que Choiseul cherchait à relever l'influence de la France. Il resserrait l'alliance entre les diverses branches de la maison de Bourbon, et il s'attachait en même temps à les unir par des mariages aux maisons d'Autriche et de Savoie. Le nouveau grand-duc de Toscane, Léopold, épousa en 1765 Marie-Louise, fille du roi d'Espagne; le prince des Asturies épousa une sœur du duc de Parme; c'était désormais don Ferdinand, qui, le 18 juillet 1765, avait succédé à son père don Philippe. Le mariage de ce Ferdinand et de l'autre Ferdinand son cousin, roi de Naples, fut arrangé avec deux archiduchesses, filles de Marie-Thérèse ; et l'on parlait aussi de marier deux des petits-fils de Louis XV, comme on le fit plus tard, avec deux princesses de Sardaigne. On croyait toujours, quoiqu'on eût eu si

ch. 1, p. 2. — Mercure historique pour septembre 1765, p. 199, et pour octobre, p. 277.

(1) Coxe, Bourbons d'Espagne, T. IV, ch. 62, p. 307.

Digitized by Google

souvent occasion d'être détrompé, à la puissance des alliances matrimoniales, et la maison de Bourbon se flattait par tous ces mariages d'unir les divers États d'Italie dans un seul intérêt.

La jalousie qu'avait inspirée l'Angleterre entrait dans tous ces arrangements ; cette jalousie fut aussi le motif d'un nouveau traité que M. de Choiseul conclut avec la république de Gênes, le 7 août 1764, relativement à la Corse. Cette île, que les armées françaises avaient déjà une première fois soumise aux Génois, n'était pas demeurée en leur puissance. Il y avait entre les Corses et les Génois une haine si acharnée, que l'un de ces peuples ne pouvait demeurer soumis à l'autre ; par quelques conventions qu'ils fussent liés, jamais ils n'y restaient fidèles ; la défiance, la vengeance éclataient tout à coup par le crime d'un individu que tous ses compatriotes adoptaient bientôt. En 1755, les Corses appelèrent Pasquale Paoli, fils de ce Giacinto, qui avait été leur chef dans la précédente guerre, et qui, en 1739, s'était retiré à Naples, où il avait pris du service. Pasquale Paoli avait profité de son séjour à Naples pour recommencer son éducation ; il joignait une connaissance approfondie de l'antiquité à l'étude de la philosophie, de la législation, de l'art de la guerre ; il aimait avec enthousiasme la liberté, c'était sa seule passion, et il n'en laissait aucune autre influer sur sa conduite ; son caractère était calme et ferme, et la petite, mais énergique nation qui l'appelait, n'aurait pu choisir un plus digne chef (1). Cependant Paoli passait pour avoir de la prédilection pour l'Angleterre ; on sut bientôt qu'il correspondait avec Londres, et l'on eut lieu de croire que le gouvernement anglais, qui venait de perdre Port-Mahon, songeait à trouver une compensation dans la souveraineté de l'île de Corse. Pour se tenir en garde contre ce projet, le marquis de Castries avait amené trois mille Français en Corse, qui, introduits avec le consentement du gouvernement génois, demeurèrent neutres cependant entre les Génois et les Corses (2).

(1) *Botta, Storia d'Italia,* T. IX, L. XLVI, p. 300.
(2) *Ibid.,* T. IX, L. XLVI, p. 313.

Digitized by Google

Malgré la présence des Français en Corse, Paoli, pendant la guerre de sept ans, avait réussi à donner une organisation sage et libre à sa patrie. Il portait le titre de général du royaume et chef de la magistrature suprême de Corse. Cette magistrature se composait de neuf membres, et elle était secondée par une diète qui s'assemblait au mois de mai de chaque année; elle était composée des représentants de toutes les communautés de l'île. Le siége du gouvernement de Paoli était à Corte, au milieu des montagnes, celui des Génois à Bastia. Après deux ans de séjour, le marquis de Castries s'était retiré avec les troupes françaises ; de temps en temps il survenait quelques petits faits d'armes entre les Génois et les Corses, mais en général la domination génoise s'étendait fort peu au delà de Bastia, tandis que tout le reste de l'île obéissait à Paoli. Ce fut dans ces circonstances que, par le traité de Compiègne du 7 août 1764, la France s'engagea à envoyer en Corse sept bataillons français qui devaient tenir garnison à Bastia, Ajaccio, Calvi et San-Fiorenzo.

Le marquis de Marbeuf arriva avec ces troupes nouvelles ; il ne devait point faire la guerre aux Corses, au contraire, il s'interposa de nouveau pour les réconcilier avec les Génois ; la négociation fut aussi tentée à Versailles, où le colonel Buttafuoco fut envoyé par les Corses. Ils demandaient l'indépendance et offraient en retour un tribut annuel à la république, égal au revenu que lui avait rapporté l'île dans les meilleurs temps, et c'était seulement 40,000 fr. Les Génois ne voulaient, sous aucune condition, reconnaître les Corses pour indépendants. Sur ces entrefaites, l'arrivée de plusieurs colonies de jésuites renvoyés d'Espagne, et auxquels la république de Gênes accorda un asile dans les ports qu'elle possédait en Corse, fut sur le point de brouiller la France avec le sénat de Gênes. Choiseul donna ordre aux soldats français d'évacuer toute place où entreraient les jésuites. En effet, M. de Marbeuf se retira successivement à l'arrivée de ces religieux, d'Algonola, de Calvi et d'Ajaccio. De ces trois places, deux furent bientôt occupées par les Corses indépendants. La brouillerie entre les Génois et les Français avait relevé leurs espérances. Le

Digitized by Google

sénat de Gênes, qui, après une guerre de quarante ans, n'avait pu soumettre l'île de Corse, qui se trouvait plus loin que jamais d'y parvenir, qui, en renonçant à sa conquête, ne voulait pas éprouver la mortification de voir ceux qu'il nommait des rebelles arriver enfin à l'indépendance, se détermina à signer à Versailles, le 15 mai 1768, un nouveau traité par lequel il cédait le royaume de Corse, avec ses forteresses, son artillerie et tous ses équipages de guerre à la France. Cette concession était faite, il est vrai, sous prétexte de servir de nantissement pour les dettes que la république avait contractées envers la France, mais on savait bien que ce n'était là qu'un voile pour empêcher les autres puissances, et l'Angleterre en particulier, de se plaindre de cette acquisition. L'Angleterre se plaignit en effet, mais elle se contenta de fournir secrètement des secours à Pasquale Paoli pour l'aider à résister aux attaques de la France sans se déclarer plus ouvertement (1).

Louis XV avait établi dans l'administration intérieure le même conflit abject et mystérieux, par lequel il prétendait contrôler la diplomatie. L'abbé de Broglie s'était chargé de cette branche de l'espionnage royal. Il entrait en relations secrètes avec tous ceux que des motifs de rivalité ou d'inimitié engageaient à scruter d'un œil sévère la conduite du duc de Choiseul. Ceux qui avaient montré de l'affection pour les jésuites, les amis du dauphin, ceux du duc d'Aiguillon, commandant de Bretagne, étaient recherchés avec empressement par l'abbé de Broglie.

Le duc d'Aiguillon était neveu du maréchal de Richelieu, et héritier de cette marquise de Combalet, nièce favorite du cardinal de Richelieu, pour laquelle il avait acheté le duché d'Aiguillon. Il était regardé comme le chef du parti du dauphin, de celui des jésuites et des défenseurs du pouvoir absolu. Ce n'était pas qu'il fût animé d'un grand zèle religieux ; au contraire on lui attribuait un recueil des pièces les plus obscènes et les plus impies qui eussent circulé à la cour, mais c'é-

(1) *Carlo Botta*, T. IX, L. XLVI, p. 368. — Flassan, T. VII, p. 21-26.

tait un courtisan brillant, plein d'esprit et de dextérité, que le maréchal de Richelieu mettait en avant pour rabaisser Choiseul dont il était jaloux. Dans son commandement de Bretagne il dénota, dit Besenval, un caractère entier, ambitieux, mé-» chant, et surtout vindicatif. La guerre s'étant rallumée, les » Anglais tentèrent une descente en Bretagne, à Saint-Cast. » M. d'Aiguillon, averti à temps de cette irruption, s'y porta ; » mais au lieu de se mettre à la tête des troupes, il monta » dans un moulin, d'où il vit l'action, et les Anglais repous-» sés. M. de La Chalotais, procureur général du parlement » de Rennes, eut l'imprudence de mander dans une lettre : » *Notre commandant a vu l'action d'un moulin, où il s'est* » *couvert de farine en guise de lauriers*. Cela revint à » M. d'Aiguillon, qui, dès ce moment, jura la perte de M. de » La Chalotais, et il ne fut plus occupé que d'en trouver l'oc-» casion. Elle se présenta, ou il la fit naître (1). »

Aucune province du royaume n'était aussi jalouse de ses priviléges que la Bretagne; elle se refusa avec courage à enregistrer les édits bursaux, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le duc d'Aiguillon la décida à offrir en équivalent un don gratuit de sept cent mille livres (2). Pendant ces discussions, La Chalotais se montra parmi les plus ardents adversaires du duc d'Aiguillon. Déjà ce magistrat avait établi sa renommée dans l'examen de la constitution des jésuites. Aucun autre n'avait montré plus de zèle contre cet ordre; aucun aussi n'était plus en butte à leur haine.

La Chalotais s'était illustré par des écrits sur l'éducation publique, auxquels la suppression de cet ordre avait donné lieu. Il était regardé comme un des premiers ornements de la magistrature française, mais il ne savait pas modérer ses paroles, et il offensait mortellement ses ennemis par sa véhémence ou par ses épigrammes. Tandis qu'il reprochait au duc d'Aiguillon son fait, ses exactions, ses infidélités, et qu'il dé-

(1) Mém. de Besenval, T. I, p. 362.

(2) Mercure historique de mars 1763, p. 166; avril 1763, p. 251, et mai 316. — Le parlement, humilié par la manière dont le roi avait reçu ses remontrances, donna en masse sa démission le 6 avril 1763.

Digitized by Google

terminait le parlement de Rennes à informer contre lui, il l'accablait aussi de ses sarcasmes. Deux lettres anonymes ayant été adressées au roi sur les troubles de Bretagne, un jeune maître des requêtes, Calonne, qui les vit chez M. de La Vrillière, prétendit qu'il y reconnaissait l'écriture de M. de La Chalotais. Il fut arrêté le 11 novembre 1765, avec son fils Cavadens, aussi procureur général, et trois conseillers du parlement de Rennes. On les accusa, non seulement d'avoir écrit ces billets séditieux, mais encore d'avoir voulu réunir tous les parlements. Ils ne devaient être considérés, disaient-ils, que comme un seul pour toute la France, divisé en classes pour rendre la justice dans les provinces, mais ne formant qu'un seul corps, participant de la puissance législative par l'enregistrement des édits. Le projet était dénoncé comme criminel, parce qu'il tendait à mettre des bornes à l'autorité royale. Tous les parlements s'animèrent d'un même zèle pour la défense d'un magistrat dont ils s'honoraient. Pour la première fois l'opinion publique s'émut vivement sur ce point. La Chalotais fut regardé comme une victime que les grands, les jésuites et l'autorité militaire voulaient sacrifier à l'établissement du despotisme, et l'on s'aperçut que la France, désormais remuée par les questions de liberté et de réforme, se partageait en deux grands partis, l'un progressif, l'autre réactionnaire, dont les chefs semblaient être les ducs de Choiseul et d'Aiguillon (1).

La lutte entre ces deux partis prenait chaque jour le caractère plus prononcé des grandes querelles politiques. Les parlements faisaient à leur tour explosion, et ceux qui, par leur éloignement ou le peu d'étendue de leur ressort, couraient risque d'être oubliés, comme celui de Pau, par exemple (2), semblaient prendre d'autant plus à tâche de réveiller le

(1) Soulavie a publié sous le titre de Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon, 1 vol. in-8°, 1792, des notes informes que d'après leur mauvaise rédaction même nous devons supposer originales. Il est fort difficile de comprendre ce qu'elles contiennent sur La Chalotais, L. I, p. 1-34. — Besenval, T. I, p. 362. — Lacretelle, T. IV, p. 118. — Biogr. univ., art. *Aiguillon*, T. I, p. 344 ; art. *La Chalotais*, T. VII, p. 738.

(2) Mercure historique et politique pour juillet 1765, p. 41.

Digitized by Google

public par la vigueur de leurs remontrances; c'étaient ceux que la cour choisissait pour faire l'essai d'une sévérité qu'elle n'aurait osé exercer à Paris. Ces écrits politiques étaient lus d'autant plus avidement, ils faisaient d'autant plus de bruit que c'étaient les seuls qu'on pût publier en France sur ces graves matières, et qu'ils éclataient au milieu du silence universel. Dans cette désorganisation de la société, on pouvait douter si la France avait encore un système de gouvernement qu'elle se proposât de suivre, un avenir vers lequel on fût résolu de marcher, une religion de l'État qu'on voulût défendre, tandis que l'opinion l'attaquait avec acharnement, que la cour la bravait avec scandale, et que le clergé même qui ne vivait que par elle était prêt à la désavouer. Le trône restait seul à la nation, et le trône n'inspirait plus ni amour, ni respect, ni confiance.

Versailles avait conservé toute sa magnificence; mais, après la signature de la paix, un sentiment de tristesse et de honte perçait à travers cette représentation. Louis XV, dont le regard avait toute la fierté qui manquait à son caractère, paraissait déconcerté lorsqu'un Anglais ou un Prussien lui était présenté. Même avec les Français, s'ils étaient étrangers à ses habitudes intimes, son air de contrainte et d'ennui, son silence glacial, arrêtaient toute expansion de sentiments. Les courtisans, compagnons ou ministres de ses plaisirs et de ses déréglements, obtenaient seuls de lui un gracieux accueil, en échangeant les confidences du libertinage. Les railleries qu'il leur adressait étaient quelquefois amères; mais, si celui qu'il avait blessé se permettait une repartie spirituelle, le roi la supportait sans humeur; il élevait le jeu de ses parties à un taux ruineux pour celui qu'il y admettait; mais aussi lorsqu'il renversait la fortune de ses adversaires, il les en dédommageait quelquefois par des gouvernements ou des pensions. Il consacrait trois ou quatre heures de la journée à ce qu'il regardait comme son travail de roi, et qui n'était guère cependant que l'exercice de sa curiosité; car il s'attachait à connaître toutes les intrigues de toutes les cours de l'Europe aussi bien que de la sienne. Il montrait aussi de l'intérêt pour les découvertes dans les sciences ou dans les arts mécaniques;

Digitized by Google

mais sa froideur pour les lettres était invincible ; il semblait avoir peur de ceux qui les cultivaient. Jamais il ne parlait sans humeur ou sans dédain affecté des philosophes, des encyclopédistes, et surtout de Voltaire. « Ces hommes-là, disait-» il, perdront la monarchie. Je crois bien que tant que je » vivrai, je resterai toujours à peu près le maître de faire ce » que je voudrai ; mais, ma foi, après moi, M. le duc de » Bourgogne n'a qu'à se bien tenir (1). »

Mme de Pompadour avait conservé sur le roi un empire qu'on ne pouvait comparer qu'à celui qu'avait exercé avant elle le cardinal de Fleury. Elle prenait avec lui le ton d'une amitié respectueuse et courageuse. Malgré la perte de sa fraîcheur, sa beauté avait conservé quelque chose d'imposant, et, par la dignité de ses manières, elle réussissait à faire oublier tout ce que son rôle avait de honteux. Elle savait intimider jusqu'au maréchal de Richelieu, tandis que le prince de Soubise et d'autres grands seigneurs s'honoraient du titre de ses amis. Elle montrait de la vénération pour la reine ; mais, irritée de n'avoir pu vaincre les mépris du dauphin, elle tenait la cour éveillée sur ses ridicules, parlait de sa haire, de sa discipline, de ses retraites secrètes pour réciter son bréviaire en habit de jésuite. Quant aux princesses, filles du roi, elle les avait accoutumées à respecter extérieurement en elle le choix du monarque.

L'aptitude qu'elle avait à éprouver ou à jouer l'enthousiasme lui avait donné de grands moyens de captiver les gens de lettres et les artistes, dont elle flattait la vanité. Elle n'aimait guère des philosophes que l'indulgence qu'ils montraient alors pour les faiblesses de l'amour ; du reste, elle craignait leurs leçons, et elle cherchait à les détourner de leurs attaques contre la religion. Elle montrait beaucoup d'amitié au docteur Quesnay, et elle se déclarait convertie à la doctrine des économistes, dont il était le fondateur ; mais elle n'en mettait pas moins de chaleur à demander pour elle ou pour les siens

(1) Souvenirs du cardinal de Brienne à la suite de Mme du Hausset, p. 312. — Lacretelle, T. VI, p. 38.

Digitized by Google

des acquits du comptant, ou à plaider au nom de l'humanité contre toute réforme du contrôleur des finances, qui tendait à diminuer le luxe de la cour et attrister ainsi le monarque. Toujours comédienne, toujours occupée de jouer son rôle, elle vivait dans une agitation continuelle ; elle se désolait d'être l'objet de la haine de la nation, ce qu'elle ne pouvait se dissimuler, et ce chagrin accélérait les progrès d'une maladie propre à son sexe, dont elle était atteinte.

Un homme qu'elle avait élevé au pouvoir, et qu'on soupçonnait d'avoir été son amant, le duc de Choiseul, était aisément parvenu à cette popularité qu'elle ne pouvait obtenir. C'était elle qu'on accusait de la guerre, tandis qu'au duc de Choiseul on croyait avoir obligation de la paix. Ce duc, plus courtisan de l'opinion publique que de celle de son maître, en caressait les différents partis, et avait l'air de se présenter comme leur arbitre. Les philosophes démêlaient en lui un secret penchant à favoriser les réformes et les changements ; les magistrats voyaient avec plaisir qu'il cherchait son appui dans le parlement. Les seigneurs reconnaissaient qu'il avait consolidé à la cour leurs prétentions aristocratiques. Il prétendait être le réformateur de l'armée, et, pendant son séjour à Vienne, il s'était montré grand admirateur de la discipline et de l'organisation allemande dans les régiments. Il voulut l'introduire en France, au risque d'étouffer les qualités propres au soldat français, sans pouvoir lui communiquer celles de ses voisins d'au delà du Rhin ; mais trop léger, trop occupé, trop pressé pour étudier lui-même, il se confiait à des écrivains, qui compilèrent pour lui, entre divers projets, l'ordonnance provisoire de 1764, sur l'organisation de l'armée, ordonnance souvent obscure, incomplète, contradictoire, qu'il n'avait probablement jamais lue, et qu'il tenait cependant à faire exécuter aussitôt, avec la promptitude et la fougue de son caractère. Les troupes y furent en effet soumises, tant bien que mal. Un changement dans leur organisation entraîna dans de grandes dépenses ; mais Choiseul se prêtait à toutes avec une main prodigue ; aucun ministre n'avait plus négligé toute économie dans l'administration de

l'État (1). Il portait dans ses affaires privées le même désordre. On assurait que sa femme lui avait apporté, de la fortune du financier Crosat, son oncle, un million de livres de revenus; non seulement il les dépensait avec magnificence; mais il était encore accablé de dettes. Sa sœur, la duchesse de Grammont, qui lui ressemblait beaucoup par l'esprit et le caractère et qui exerçait sur lui un grand pouvoir, travaillait à lui faire des partisans, mais souvent elle lui faisait plus d'ennemis encore par sa hauteur et ses manières tranchantes.

Le dauphin, la dauphine et la reine n'obtenaient à la cour que de froids respects. L'archevêque de Paris, le clergé moliniste et les jésuites avaient formé au dauphin une cabale dévote, qui avait inspiré d'abord la crainte, puis le dédain, enfin la pitié. Ce prince supportait avec peine d'être si nul à la cour. Dans sa jeunesse l'amour du travail et celui du bien public lui avaient inspiré une noble activité; mais chaque tentative qu'il avait faite dès lors pour que son père lui confiât quelque partie de son pouvoir avait été marquée par une disgrâce; il n'avait pu obtenir la permission de se montrer aux armées; lorsqu'il essaya, pour sauver les jésuites, de remettre à son père un mémoire où il accusait le duc de Choiseul d'avoir préparé leur ruine, il s'attira, de la part de ce ministre, le propos insolent que nous avons déjà rapporté. Vers 1762 sa santé commença à éprouver une altération visible : son visage, jusqu'alors vermeil, se décolora; la gaîté qu'il avait conservée malgré ses principes austères fit place à une sombre mélancolie : ses courtisans pouvaient remarquer les progrès de sa maigreur, de sa pâleur, et commençaient à le croire menacé d'une maladie de poitrine; l'espoir de le voir monter sur le trône s'évanouissait, et le dévouement de ceux qui en attendaient leur fortune se refroidissait. La tendresse et les vertus de sa femme furent alors les plus précieuses de ses consolations. Tous les plaisirs de cette princesse étaient renfermés dans ses devoirs. Son esprit avait de la justesse et de la sagacité; sa modestie et son sens

(1) Mém. du prince de Montbarey, T. I, p. 260.

exquis avaient plu à Louis XV, qui ne trouvait dans ses vertus ni pruderie ni pédanterie ; il la chargeait de consoler la reine dans son isolement, et d'adoucir les caprices hautains des princesses ses filles. En 1761 elle avait perdu son fils aîné qui portait le titre de duc de Bourgogne ; lorsqu'elle commençait à trembler aussi pour son mari, elle le vit précédé au tombeau par l'altière favorite, qu'on accusait de tous les vices de Louis XV, pour se dispenser de le condamner lui-même (1).

La maladie secrète qui minait les forces de Mme de Pompadour avait fait explosion au printemps de 1764, par de vives douleurs. La cour était alors à Choisy ; mais malgré l'étiquette qui ne souffrait point qu'aucun individu, s'il n'était pas prince, mourût dans le palais du roi, Louis XV la fit conduire à Versailles : déjà elle connaissait son danger, et elle ne songeait plus qu'à mourir en reine. Aussi elle continuait à faire discuter devant elle les intérêts de l'État, et à faire nommer à divers emplois les personnes auxquelles elle accordait les derniers restes de sa faveur. Elle tenait trop à la considération pour ne pas satisfaire, dans ses derniers moments, aux devoirs de l'Église, en même temps qu'elle voulait conserver jusqu'à la fin l'approbation des philosophes. Son orgueil se refusa aux pleurs de la pénitence ; toutefois le clergé se montra respectueux pour la favorite expirante. Elle eut plusieurs entretiens avec son curé; et comme il voulait se retirer après le dernier : « Attendez, monsieur le curé, lui dit-elle, nous nous en irons » ensemble. » Elle mourut en effet ce jour-là même, 15 avril 1764. On assure que Louis ne versa pas une larme, ne parut point rêveur, ne chercha point la solitude. On raconte même qu'étant à sa fenêtre, comme les restes de Mme de Pompadour sortaient des cours du château, on lui entendit prononcer ces mots : « Madame la marquise aura aujourd'hui un mauvais » temps pour son voyage. » Mme de Pompadour avait alors quarante-quatre ans ; elle laissa tout son bien à son frère, le marquis de Marigny ; le mari qu'elle avait abandonné dédaigna

(1) Lacretelle, T. IV, p. 40-57. — Besenval, T. I, p. 248.

Digitized by Google

de recueillir la moindre partie de cette riche succession (1).

Le dauphin suivit de près la favorite, à laquelle il avait trop clairement laissé voir son mépris. Il expira le 20 décembre 1765 à l'âge de trente-six ans. Malgré le déclin de sa santé, il avait voulu commander les manœuvres d'un camp de plaisance formé à Compiègne, et l'on attribua aux fatigues qu'il y avait éprouvées l'accélération de sa maladie. Le fils qui huit ans plus tard devait parvenir à la couronne sous le nom de Louis XVI n'avait alors que onze ans. On recueillit comme une marque de sensibilité de la part d'un homme qui n'en donnait guère, l'exclamation de Louis XV lorsque cet enfant, entrant dans sa chambre, fut pour la première fois annoncé sous le nom de monseigneur le dauphin. « Pauvre France! » un roi âgé de cinquante-cinq ans, et un dauphin de onze! » Du reste, pendant la maladie de son fils, il lui avait rendu des soins assidus, sans qu'on remarquât en lui beaucoup de douleur. Le roi s'enferma ensuite, plus par bienséance que par affection, et ne voulut voir personne. « Cependant, dit » M. de Besenval, le duc de Choiseul lui ayant écrit pour lui » demander à le voir, il le lui avoit permis et s'exprimant » avec franchise il lui avoit avoué que la perte de son fils » affectoit peu son cœur; qu'il le regrettoit cependant beau- » coup, par la peur qu'en avoient les parlements, qui désor- » mais n'ayant plus de frein ne pourroient plus être contenus. » C'était le protecteur des jésuites, que la magistrature redoutait de voir régner avec le dauphin. Le reste de la nation, quoiqu'elle n'aimât pas les religieux et qu'elle craignît l'ascendant qu'ils auraient pu prendre sur un prince dévot, regretta cependant le dauphin, comme un homme vertueux, qui rétablirait l'ordre, l'économie et les bonnes mœurs (2).

(1) Lacretelle, T. IV, p. 60. — Biogr. univ., T. XXXV, p. 285-290. — Bachaumont, Mém. secrets, T. I, p. 276. — Mercure historique pour mai 1764, p. 509, et mai 1765 pour son testament, p. 526. — Il est étrange que Lacretelle se soit trompé d'une année sur l'époque de sa mort qu'il place en 1765.

(2) Besenval, T. I, p. 365, note. — Essai de M. de Meilhan sur le dauphin, à la suite de Mme du Hausset, p. 277. — Lacretelle, T. IV, p. 65. — Biogr. univ., T. XXV, p. 241. — L'académicien Thomas écrivit l'éloge du dauphin. On y lit ces paroles qui fournirent à Voltaire l'occasion d'un commentaire contre l'intolé-

Digitized by Google

(1765.) Ces deux morts avaient troublé l'imagination de Louis XV; d'autant plus que les excès de table et de libertinage auxquels il se livrait le portaient à la mélancolie, dans l'intervalle entre ses débauches. Il n'avait plus de maîtresse déclarée, et quoiqu'il n'eût pas renoncé à ses habitudes vicieuses, le Parc-aux-Cerfs était fermé; il avait de longs entretiens avec la dauphine, qui évidemment gagnait sur lui de l'influence; il laissait voir plus de complaisance aux princesses ses filles; surtout il semblait prêt à se livrer à des pratiques de dévotion, un sermon le faisait tomber dans une profonde rêverie, et même les gens sages, même les jansénistes, tout scandalisés qu'ils étaient par sa vie précédente, s'alarmèrent de ces symptômes de conversion. Un caractère aussi faible, aussi lâche que celui de Louis XV ne pouvait secouer le joug des maîtresses que pour tomber sous celui des confesseurs; et quelles vengeances, quelles rigueurs ne devait-on pas craindre des jésuites, s'ils redevenaient les maîtres, s'ils s'emparaient du roi pécheur, et s'ils lui indiquaient, comme moyens de pénitence, la persécution des jansénistes, celle des huguenots et de tous les rebelles de l'Église!

Les deuils se succédaient désormais rapidement dans la maison royale; la reine, pour éviter à son père la fatigue du voyage qu'il avait coutume de faire, chaque année, à Versailles, et qui ne convenait plus à son âge fort avancé, était allée le voir, au mois d'août 1765, en Lorraine, et avait passé plusieurs jours avec lui; elle fut alarmée, au commencement de l'année suivante, par la nouvelle d'un accident qui devait lui coûter la vie. Stanislas s'étant levé de bonne heure, selon sa coutume, le 5 février 1766, et s'approchant trop de la cheminée, le feu prit à sa robe de chambre; il sonna, mais aucun

rance. « Le dauphin lisoit avec plaisir ces livres où la douce humanité lui peignoit tous les hommes, et même ceux qui s'égarent, comme un peuple de frères. » Auroit-il donc été persécuteur ou cruel? Auroit-il adopté la férocité de ceux » qui comptent l'erreur parmi les crimes, et veulent tourmenter pour instruire? » *Ah!* dit-il plus d'une fois, *ne persécutons point.* » — Petit commentaire sur l'éloge du dauphin de France. Voltaire, Mélanges littéraires, T. I, p. 222; Œuvres complètes, p. 18.

Digitized by Google

valet ne se trouva à portée ; en s'efforçant d'éteindre lui-même le feu, il tomba sur la cheminée, la main dans les charbons ardents, et la douleur le fit évanouir : un garde-du-corps averti par l'odeur, et croyant contraire à sa consigne d'entrer dans la chambre, appela les valets qui arrivèrent enfin, et retirèrent leur maître du feu. Les plaies du malheureux vieillard étaient effroyables, ses souffrances furent cruelles : cependant, quoiqu'il eût déjà quatre-vingt-huit ans, il ne succomba que le 23 février. La douleur des Lorrains fut extrême : une foule pressée remplissait les avenues de Lunéville, où le monarque bienfaisant, comme on l'appelait, était mourant. Sa mort fut suivie de la réunion définitive des duchés de Lorraine et de Bar à la France : mais en réalité, cette réunion était déjà effectuée dès l'année 1738. Stanislas ne s'était presque réservé dans le gouvernement qu'un rôle de protection et de bienfaisance : la Lorraine était soumise à toutes les lois françaises, et Stanislas avait été contraint de lutter avec les cours souveraines de ses États, pour leur faire enregistrer l'édit du vingtième auquel les parlements de France avaient opposé tant de résistance. Il essaya aussi de suspendre l'arrêt pour la suppression des jésuites, et il obtint en effet de son gendre que cet arrêt ne serait point exécuté, tant qu'il vivrait, dans les duchés de Lorraine et de Bar. La réunion de ces duchés fit au reste si peu de sensation qu'il n'en est pas même fait mention dans les deux publications, sur les événements de l'année, faites en Hollande et en Angleterre (1).

(1767.) La mort de la dauphine, survenue le 13 mars 1767, à la suite d'une maladie de poitrine qui s'était développée à la même époque où l'on avait remarqué le déclin de la santé de son mari, rompit les habitudes pieuses que Louis XV commençait à prendre avec cette princesse, et enleva au parti des jésuites ses plus chères espérances. La rapidité des coups qui avaient frappé successivement la maison royale fit aussi

(1) Le Mercure historique de La Haye pour 1766, et *the Annual Register for* 1766. — Biogr. univ., art. *Stanislas*, T. XLIII, p. 439-454. — Art de vérifier les dates, T. XIII, p. 425. — Mercure historique pour mars 1766, p. 196.

circuler ces bruits de poison que la malignité publique semble toujours empressée d'adopter à la mort de tous les grands personnages. Rien ne ressemblait moins à des empoisonnements que les longues maladies auxquelles M^me de Pompadour, le duc de Bourgogne, la fille du roi, infante de Parme, morte le 6 décembre 1759, le dauphin et la dauphine avaient succombé. Cependant on s'alarma, ou l'on prétendit s'alarmer, comme on avait fait à la fin du règne de Louis XIV, de l'existence d'un complot pour détruire toute la maison royale. Les trois menins du dauphin, le comte de Périgord, le chevalier de Muy, et le marquis depuis duc de la Vauguyon, qui avaient un grand crédit sur son esprit, qui partageaient ses sentiments religieux, et qui avaient dû espérer de parvenir sous son règne à un grand pouvoir, éprouvaient des regrets trop amers de sa mort pour n'en pas accuser quelqu'un. La Vauguyon avait bien plus de haine dans le caractère et d'intrigue dans l'esprit que de dévotion : c'était celui qui avait su le mieux capter la confiance du dauphin, qui l'avait présenté à Louis XV pour être le gouverneur des trois princes ses fils ; et cette nomination avait été enlevée aux ministres et à la favorite, malgré leur répugnance. Le duc d'Aiguillon, qui avait épousé la nièce et l'héritière du duc de la Vrillière, et qui entraînait ce ministre dans son parti, s'était déclaré l'antagoniste du duc de Choiseul. Ce fut lui qui, secondé par tout le parti jésuitique, dont le duc de la Vauguyon était en quelque sorte le chef, se chargea de faire inventer ces bruits d'empoisonnement, en accusant Choiseul. Richelieu et tous ces courtisans qui ne reconnaissent les lois de la morale ni pour les autres, ni pour eux-mêmes, les accueillirent et les accréditèrent. La Vauguyon en nourrit l'âme de son élève, depuis Louis XVI, qui n'en fut jamais entièrement détrompé, et, malgré l'extrême invraisemblance de ces soupçons, cette calomnie a laissé des traces profondes dans tous les Mémoires du siècle (1).

(1) Mém. du prince de Montbarey, T. I, p. 322. — Lacretelle, T. IV, p. 70. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. IX, ch. 22, p. 400. — *Id.*, Mém. du règne de

Digitized by Google

(1768.) La reine était malade depuis long-temps, et, à l'époque où le public fut averti pour la première fois de la maladie de la dauphine, on paraissait plus inquiet pour sa vie que pour celle de sa belle-fille (1). Sa maladie ressemblait à la plupart de celles qui sont causées par de longs et cuisants chagrins. Les facultés de son âme s'arrêtaient ; on eût dit qu'elle tombait dans un sommeil prolongé, mais très inquiet ; plus tard, des douleurs vives succédèrent à cet engourdissement. Elle mourut le 25 juin 1768. Soit que Louis fût moins préparé à cette mort qu'à celle de son fils, soit que les torts qu'il avait eus envers sa compagne excitassent en lui un repentir momentané, il montra la plus vive émotion en recevant ce nouveau coup. Il entra dans la chambre où la reine venait d'expirer, il embrassa ses restes inanimés, et, pendant plusieurs jours, il pleura la reine, environné de ses filles, et parut absorbé dans des pensées funèbres. Mais le réveil, après cet abattement, fut honteux. Il venait d'épuiser ce qui lui restait de sensibilité. Il laissa entendre à ceux qui l'approchaient qu'il voulait se distraire, qu'il voulait se consoler, et le Parc-aux-Cerfs fut rouvert. Ce débauché, presque sexagénaire, pour réveiller ses sens, se livra plus que jamais à l'intempérance. Il s'abandonna aussi à son penchant à l'avarice, et, tandis qu'il laissait s'ac-

Louis XVI, T. I, ch. 3, p. 40. — Les *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon* sont peut-être la plus informe, la plus indigne de foi des compilations pseudonymes de Soulavie, et cependant, parmi les matériaux qu'il y mettait en œuvre, il y en avait de précieux, surtout un recueil indigeste, mais plein de vues profondes, de morceaux écrits par Mirabeau, qui voulait peut-être en tirer plus tard des mélanges historiques. L'auteur des *Mémoires de Mirabeau* a retrouvé, dans les papiers qui lui sont restés de son père adoptif, non point le texte, mais les fragments d'un ouvrage écrit par ce grand orateur, dont il accuse Soulavie d'avoir fait un assemblage mal lié, et il attribue au dernier l'invention des sixième et septième livres. Mais je suis fort porté à croire que cette interpolation et d'autres encore sont empruntées aux manuscrits d'Aiguillon et de Richelieu que Soulavie avait entre les mains, et que c'est à eux qu'il faut attribuer cette haine fertile en calomnies contre Choiseul, que le compilateur mercenaire, travaillant sans réflexion et sans critique, n'avait aucune raison de ressentir. — Voyez Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau, écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif. Paris, 1834, 8 volumes in-8°, T. IV, p. 84 et suivantes.

(1) Mercure historique, avril 1766, p. 271.

croître le désordre dans les finances publiques, il recourut aux moyens les plus sordides pour grossir ses honteuses épargnes. Desséché par le vice, il acheva de se rendre étranger à son peuple et à sa famille (1).

(1) Lacretelle, T. IV, p. 77. — Mercure historique et politique, juillet 1768, p. 36. — La reine, née le 23 juin 1703, était âgée de soixante-cinq ans.

CHAPITRE LVI.

La querelle entre le roi et les parlements s'aigrit de plus en plus. Projets belliqueux de Choiseul. D'Aiguillon, Maupeou et Terray, ses ennemis, s'allient avec une nouvelle maîtresse, Mme Du Barry. Mariage du dauphin avec une archiduchesse. Disgrâce de Choiseul. Tous les anciens parlements supprimés. Parlement Maupeou. — 1763-1771.

Lorsque la génération qui avait vu la révolution française, la chute du trône, les horreurs du terrorisme, et les sanglantes convulsions auxquelles l'Europe entière fut livrée, portait en arrière ses regards sur le long règne de Louis XV, sa première impression était de regretter le calme et la prospérité dont il lui semblait que la France avait joui pendant soixante ans, et qui lui paraissaient attestés par l'opulence de la capitale, par les plaisirs dont on y jouissait, par ce prodigieux développement de l'esprit qui se manifestait et dans les livres et dans la conversation, par cette gaité enfin qui semblait être devenue le caractère de la nation, et qui demeure empreinte presque uniquement sur les souvenirs qui nous restent de cette époque. Aujourd'hui que les passions se sont calmées, que les souffrances de la révolution et de la guerre universelle sont oubliées, peut-être même trop oubliées, il nous appartient de porter un regard plus philosophique sur les temps qui précédèrent, et de reconnaître à quel point ils préparaient l'avenir, combien cette révolution qui surprit les hommes, comme l'éclat du tonnerre, était nécessairement amenée par tous ses antécédents, combien cette société antique, qui imposait encore aux regards par sa grandeur, était vermoulue depuis long-temps, et privée de toute espèce de vigueur, lorsqu'on la vit tomber tout à coup, et se dissiper en poussière.

Digitized by Google

Nous avons cru nécessaire, pour préparer ce jugement, de remettre sous les yeux du lecteur la cour de France à cette époque, et ce monarque vers lequel les Français ne pouvaient tourner leurs regards sans rougir. Ses habitudes crapuleuses, l'effronterie de ses courtisans, l'abandon parmi eux de tout frein et de tout sentiment du devoir avaient préparé les esprits à croire à tous les vices et à tous les crimes : aussi les malheurs qui avaient frappé la famille du roi, dans les dernières années, quoiqu'ils fussent dans l'ordre de la nature, étaient-ils attribués, par ceux qui se croyaient habiles, à des actes de scélératesse, uniquement parce qu'ils ne voulaient pas croire que les dépositaires du pouvoir se refusassent à aucun crime, s'il leur était utile. Dans un portrait du duc de Choiseul qu'on a trouvé parmi les papiers de Louis XVI, écrit de sa main, et qu'on lui attribue, quoiqu'il soit peut-être du duc de la Vauguyon, il disait de lui : « Le duc de Choiseul te- » noit de la nature ce que les courtisans en reçoivent rarement, » *un caractère*. Hardi, entreprenant, décidé, il avoit un fonds » d'énergie dans l'âme qui le rendoit capable d'orgueil. Il » avoit assez de talents pour passer pour un génie, et assez de » moyens pour s'en faire supposer davantage. Il avoit de la » force dans l'âme, de l'amour de la gloire, et une telle fer- » meté en se décidant, qu'il bravoit les obstacles et franchis- » soit les écueils, croyant les affaires possibles parce qu'il les » avoit conçues. Le duc de Choiseul avoit un caractère atroce; » rien ne lui coûtoit pour réussir dans le plan qu'il s'étoit pro- » posé. Il avoit aussi le caractère des gens foibles, lorsqu'il » employoit la main d'autrui, pour se cacher et pour agir. » Puis après avoir détaillé les fautes de son ministère, l'auteur ajoutait : « On reproche au duc de Choiseul des opérations » d'une autre nature ; on les lui reproche même assez publi- » quement. Lorsqu'un ou plusieurs crimes énormes sont pro- » blématiques pour la multitude, la nature de ces forfaits dé- » fend elle seule d'en parler. Il faut se contenter de gémir en » secret sur la perversité du temps et des hommes (1). »

(1) Soulavie, Mém. du règne de Louis XVI, T. I, ch. 6, p. 86.

Digitized by Google

Tandis que tant de mépris rejaillissait sur le roi, que des soupçons si effroyables se répandaient contre le ministre qu'on croyait encore tout-puissant, et qu'on disait même que Choiseul les laissait circuler pour inspirer à ses ennemis plus de crainte, la puissance militaire, à l'aide de laquelle un gouvernement même méprisé se maintient encore, avait été profondément ébranlée par la guerre de sept ans ; les Français n'avaient connu que des revers, et sur terre et sur mer ; la discipline avait été trouvée si relâchée qu'on travaillait à donner aux armées une organisation toute différente, et pendant le passage de l'une à l'autre elles n'en avaient, à vrai dire, plus aucune. Les soldats avaient perdu toute confiance et dans leurs chefs et en eux-mêmes ; un traité, dont le public était chaque jour plus honteux, avait mis fin à la guerre de sept ans ; mais les complications de la politique appelaient la France à exercer son influence sur le reste du monde, et son gouvernement ne tarda pas à y porter la même inconséquence, la même étourderie pour entreprendre, la même faiblesse pour soutenir, en sorte que les dernières années du règne de Louis XV ajoutèrent encore à sa déconsidération.

Cependant la partie du gouvernement où l'on voyait se manifester le plus clairement la désorganisation de la monarchie est surtout la querelle de l'autorité royale avec tous les parlements du royaume ; nous croyons devoir la reprendre, avec quelque détail, et en présenter la suite dès l'année 1763.

(1763.) Nous avons vu que le 11 décembre 1763 le parlement de Toulouse avait rendu contre le duc de Fitz-James, commandant de la province, et exécutant les ordres du roi, un arrêt bien extraordinaire, et qui donnait à la responsabilité ministérielle autant d'étendue qu'elle en ait jamais reçue dans les États constitutionnels les plus libres. « La cour, toutes les » chambres assemblées, disoit ce parlement, considérant les » outrages multipliés et les violences inouïes dont le duc de Fitz-» James, au mépris du serment qu'il a prêté en la cour des » pairs de France, s'est rendu coupable envers la justice sou-» veraine du roi, par l'abus qu'il a fait et du nom dudit sei-» gneur roi, et de la force qu'il a en main ; notamment en ce

» qu'ayant investi de gens de guerre le sanctuaire des lois, » il auroit menacé les ministres de la justice dans le temple » de la justice même, où la majesté royale réside habituelle- » ment, et qu'ajoutant l'artifice à la violence...... il auroit » entrepris de sa seule autorité d'en écarter successivement » tous les membres......... En ce que parvenu aux derniers » excès de l'audace et du délire, oubliant sa qualité de sujet, » il auroit osé parler en souverain aux membres de la cour, » mettre à leur liberté des conditions insensées, la faire dé- » pendre de l'impunité de tant de violences........ a ordonné » que ledit duc de Fitz-James sera pris et saisi au corps, en » la part où il sera trouvé dans le royaume, conduit et amené » sous bonne et sûre garde dans les prisons de la conciergerie » de la cour : et ne pouvant être appréhendé, ses biens seront » saisis, etc. »

La cour de Toulouse cependant, considérant que la cour du parlement séant à Paris est éminemment la cour des pairs, le siége ordinaire de la pairie, et plus à portée de convoquer lesdits pairs, avait ordonné que le duc de Fitz-James, s'il pouvait être appréhendé, fût envoyé au parlement de Paris, accompagné de toutes les copies collationnées des pièces du procès. Le parlement de Paris prit connaissance de ces pièces le 29 décembre. Il invita le roi à venir présider la chambre des pairs, mais Louis XV s'y refusa. Cependant le parlement de Paris ne voulut point permettre au parlement de Toulouse d'usurper une prérogative qu'il croyait lui appartenir exclusivement : il déclara nul le décret du parlement de Toulouse, parce que le duc de Fitz-James, comme pair de France, était justiciable de la cour des pairs seulement ; en même temps il décida de porter aux pieds du trône des remontrances très énergiques sur le traitement fait aux membres du parlement de Toulouse (1).

(1764.) Dans ces remontrances qui furent présentées au roi le 19 janvier 1764, la cour suffisamment garnie de pairs lui

(1) L'arrêt du parlement de Toulouse et les remontrances de celui de Paris sont insérés au Mercure historique et politique de janvier 1764, p. 22-37.

disait : « Que son parlement a eu plusieurs fois à gémir des » coups d'autorité dont on a voulu l'accabler, mais qu'il n'a » jamais eu à rougir de la main qui les lui portoit. Qu'il étoit » réservé à nos jours de voir des sujets se placer entre le roi » et les ministres essentiels de la justice souveraine, ceindre » pour ainsi dire le bandeau royal, et s'approprier la puis- » sance du monarque. » Considérant ensuite tous les services que les parlements avaient rendus à l'autorité royale dès le commencement de la monarchie, les magistrats se déclaraient toujours dévoués à cette autorité appuyée sur les lois, toujours contraires à l'autorité despotique que les ministres voulaient y substituer, et qui ne reposait que sur la force. Le roi fut ébranlé par ces remontrances réitérées, il recula, il donna le 20 janvier, à Versailles, des lettres-patentes par lesquelles il déclarait *qu'il n'avait jamais eu d'autre intention que de régner par l'observation des lois et des formes sagement établies dans son royaume, et de conserver à ceux qui en sont les dépositaires et les ministres la liberté des fonctions qu'elles leur assurent.* Puis, confirmant sa déclaration du 21 novembre, sur les recherches qu'il ordonnait de faire pour la réforme des finances, il imposa un silence absolu sur tout ce qui s'était passé jusqu'alors relativement aux objets qui avaient donné lieu à cette déclaration (1).

Le duc de Fitz-James et le marquis du Mesnil furent rappelés ; on attribua à un accès d'hypocondrie la conduite du premier, et les membres des parlements de Grenoble et de Rouen furent invités, comme ceux de Toulouse, à reprendre leurs fonctions.

Il était toutefois au-dessus de la puissance royale d'imposer silence à des discussions qui touchaient aux bases mêmes de la constitution de la société. Les princes du sang et les pairs de France avaient intérêt à bien faire constater de quel tribunal ils étaient réellement justiciables. Des commissaires furent nommés pour examiner la question : « Si toutes les

(1) Voyez les secondes remontrances et les lettres-patentes, Mercure historique, février 1764, p. 81-102.

Digitized by Google

» classes du parlement ont droit de juger les pairs du royaume, » ou si ce droit appartient exclusivement à la cour souveraine » de Paris. » Le prince de Conti, fidèle à la politique de ses pères, recherchait l'amitié du parlement, et faisait une étude suivie de la loi, ce qui le faisait surnommer par Louis XV *mon cousin l'avocat*. Il prit une part assez active à cette discussion, et les 28 et 29 mai, vingt et un princes du sang et ducs et pairs, s'étant rendus au parlement, il y fut prononcé que, par la constitution fondamentale de l'État, cette cour était uniquement et essentiellement celle des pairs (1).

Mais, autant le parlement de Paris était jaloux de sa prérogative, autant il regardait comme devant être la base de sa politique de se maintenir en bonne harmonie avec tous les autres parlements du royaume, afin de former de tout l'ordre judiciaire un corps compacte, qui pût tenir tête aux ministres et partager avec le roi la puissance législative. Robert de Saint-Vincent, conseiller de la troisième chambre des enquêtes, rendit comte, le 7 juin, des inquiétudes qui agitaient les diverses classes du parlement (c'est-à-dire les parlements de province), à l'occasion de l'arrêté qui venait d'être rendu; à leurs yeux, il portait atteinte à l'unité du parlement dont elles sont nécessairement des parties; aussi se préparaient-elles, à la cessation des vacances, à réclamer le partage du droit de juger ce qui concerne les pairs et la pairie. En conséquence, le même jour, la cour rendit un nouvel arrêt portant : « Qu'elle maintiendroit toujours le principe de l'unité » du parlement, quoique divisé en différentes classes, prin- » cipe fondé sur la nature du parlement, sur son essence et » sa constitution, principe consacré par les lois du royaume : » et en conséquence... les membres des différentes classes du » parlement auront séance en la cour première, capitale et » métropolitaine, unique siége de la cour des pairs, pour y » exercer les fonctions qui leur appartiennent (2). »

Il paraît que l'intention du parlement de Paris était d'ad-

(1) Mercure historique de juin 1764, p. 372.
(1) *Ibid.*, juillet 1764, p. 17.

Digitized by Google

mettre, dans les séances où il serait question de la pairie, deux membres de chacun des autres parlements du royaume, députés à cet effet. On comptait alors dix-huit parlements dans tout le royaume. Mais le nombre de leurs membres, leur crédit et l'étendue de leur ressort étaient fort inégaux. C'était là cependant une bien grave innovation dans la constitution du royaume, et le roi témoigna avec raison son étonnement au premier président, de ce que sa cour avait pris une détermination si importante sans le consulter (1). Mais si le roi trouvait que le parlement de Paris accordait trop aux cours souveraines du reste du royaume, les parlements de province trouvaient qu'il ne leur en accordait pas assez. Celui de Rouen prit l'initiative ; il prit, le 10 août, un arrêté dont nous croyons devoir transcrire les passages les plus essentiels : « Suivant les lois fondamentales de la monarchie, le » parlement de France, seul et unique conseil public, légal » et nécessaire du souverain, est essentiellement UN comme » le souverain dont il est le conseil et l'organe, et comme la » constitution politique de l'État, de laquelle il est gardien » et dépositaire. Les différentes classes du parlement, ayant » également le roi pour chef, et étant également chargées » du maintien de la constitution monarchique, sont toutes le » même parlement. La distinction des territoires assignés » pour être l'objet immédiat de la vigilance de chacune des- » dites classes ne fait entre elles aucune distinction de rang, » de fonctions ni d'autorité. Ne composant toutes ensemble » qu'un même parlement indivisible, aucune d'elles ne peut » être dite la première..... Le parlement est également, dans » chacune desdites classes, la cour plénière universelle, capi- » tale, métropolitaine et souveraine de France..... Dans cette » cour réside inséparablement et dans toute sa plénitude la » majesté de la justice souveraine dudit seigneur roi à l'auto- » rité de laquelle, en chacune desdites classes du parlement, » dans l'étendue du ressort, tous les sujets dudit seigneur roi, » sans distinction de naissance, de rang, d'ordre et de dignité,

(1) Mercure d'août 1764, p. 89.

» et sans aucun en excepter, sont également soumis (1). »

Le roi répondit au parlement de Rouen, presque dans les mêmes termes qu'à celui de Paris. « Mon parlement n'auroit » pas dû s'expliquer sur des matières de si grande importance, » sans s'être préalablement adressé à ma personne. Je suis » le vrai et le souverain conservateur des lois et des règles » fondamentales des ordres publics de mon royaume, et je » veux que tout ce que l'on pourroit entreprendre, dans des » affaires de cette nature, sans notre approbation, soit réputé » comme nul et non avenu. »

Cependant, les parlements de province semblaient sur le point de se brouiller avec celui de Paris, sur le rang auquel ils prétendaient, et que les autres ne voulaient pas reconnaître, lorsqu'une nouvelle querelle entre les parlements et les commandants de province fut une occasion, pour tout l'ordre judiciaire, de se réunir contre ce qu'il nommait le despotisme ministériel. Le parlement de Toulouse y donna lieu en refusant d'enregistrer les lettres-patentes par lesquelles le roi établissait le duc de Fitz-James commandant général de la province du Languedoc, et le roi lui fit écrire : « qu'il désap- » prouvoit le ressentiment que ce parlement continuoit à » montrer contre M. le duc de Fitz-James, qui, dans tout ce » qu'il a fait à Toulouse, n'a agi que suivant les ordres dont » S. M. l'avoit chargé (2). »

(1765.) Mais une dispute bien plus envenimée éclatait en même temps entre les États de Bretagne qui embrassaient la cause du parlement de Rennes et le duc d'Aiguillon. Les États réclamaient les franchises et les immunités de la province que le parlement qui en était le gardien n'avait pu voir violées sans avoir recours à la justice du roi. « Les députés des États de Bretagne, présentés le 2 novembre au Roi, lui portèrent les remontrances votées, le 11 août, par le parlement de Rennes : « Le zèle de vos cours, disoit celui-ci, leur a souvent » attiré des disgrâces; mais il n'en fut jamais d'aussi acca-

(1) Mercure historique, octobre 1764, p. 243.
(2) *Ibid.*, novembre 1764, p. 306, et décembre, p. 377.

Digitized by Google

» blantes que celles qu'éprouve aujourd'hui votre parlement.
» On a attaqué la fidélité qu'il vous a jurée et dont il ne s'est
» jamais écarté. On ose l'accuser d'avoir jeté des nuages sur
» une administration dont Votre Majesté est aussi satisfaite
» que la province. » Et, pour répondre à cette inculpation, les remontrances exposent les souffrances réelles du peuple. Ce tableau authentique de ce qui se passait dans les provinces, présenté au roi par les députés de la plus indépendante de ces provinces, mérite qu'on en conserve les principaux traits. Ces vexations éprouvées en Bretagne, et toutes attribuées au duc d'Aiguillon, étaient en même temps le fondement de l'accusation dirigée contre lui.

« Il étoit du devoir de votre parlement, Sire, de pré-
» senter à un roi, père de ses sujets, les malheurs d'un
» peuple écrasé sous le poids de corvées excessives et multi-
» pliées. Tandis que les conventions arrêtées entre les États
» de la province et vos commissaires, concernant les chemins,
» ont été exécutées, votre parlement a gardé le silence. Ces
» conventions contiennent plusieurs dispositions, notamment
» celles qui fixent à chaque corvéieur la distance de son
» atelier et la quantité de toises de chemin qui lui incombe.
» Il ne doit aller qu'à deux lieues de son clocher ; il ne doit
» faire qu'une toise courante, à raison de 20 sous de capita-
» tion. Cette tâche, une fois faite, il n'est tenu qu'à l'entre-
» tenir, et il doit être à jamais déchargé de toutes autres
» corvées pour les grands chemins. Ces dispositions, quelque
» onéreuses qu'elles soient, mettoient le corvéieur dans le cas
» de travailler avec activité, dans l'espérance de finir ses
» travaux : mais il est bien éloigné de voir effectuer les pro-
» messes qui lui ont été faites. Tout est devenu arbitraire ; il
» est transporté d'une route sur une autre ; il doute encore si
» lorsqu'il aura fini sa tâche, on ne lui en destine pas une
» nouvelle ; on n'a plus d'égard à la distance de l'atelier
» auquel on l'attache, et par des distinctions d'aplanisse-
» ment, d'empierrement, de construction, d'entretien, on le
» charge de faire en pierre des ponceaux que des maçons
» seuls pouvoient construire. Ainsi, on ne se contente pas de

Digitized by Google

» son temps et de son travail, on l'oblige encore à fournir, à » prix d'argent, le travail d'autrui. De là le découragement » qui suit toujours l'arbitraire; de là les peines et les garni- » sons fréquentes, dont votre parlement, Sire, vous a porté » les plaintes, avec autant de justice que de nécessité.... Un » malheureux corvéieur qui paie 40 sous de capitation, et » qui n'a pour vivre que ce qu'il peut gagner dans la jour- » née, sera tenu d'entretenir environ six toises courantes de » chemin. Cet entretien ne peut être évalué à moins de » 9 livres par année, c'est-à-dire le quadruple de la capitation. » Comment la classe la plus pauvre des citoyens, et la plus » nécessaire de la nation, pourroit-elle soutenir une surtaxe » aussi accablante d'un impôt déjà excessif?....

» Il étoit encore, Sire, du devoir de votre parlement de » vous représenter que ce n'étoit pas dans le temps où l'État » avoit besoin d'aussi puissants secours qu'on devoit faire des » dépenses superflues pour l'embellissement des villes de la » province..... Elles sont obligées de recourir à des emprunts » pour satisfaire à leurs charges ordinaires et aux arrérages » des nouvelles dettes qu'on leur a fait contracter. C'est ce- » pendant, Sire, ce temps malheureux qu'on a saisi pour » achever de les écraser par des travaux qu'elles n'eussent » pu entreprendre que difficilement, si elles avoient été dans » la plus grande opulence.....

» (1764.) Mais, Sire, on vous assure que personne ne se » plaint. Ne seroit-il pas plus vrai de dire que personne » n'ose se plaindre? Tous les particuliers sont dans la dépen- » dance, leur voix est étouffée par la crainte. Il n'y a qu'un » corps libre, toujours subsistant, tel que votre parlement, » qui puisse se faire entendre, et porter aux pieds du trône le » cri que la nation y porteroit elle-même, si votre parlement » faisoit une information juridique des faits dont il se plaint » à Votre Majesté (1). »

(1765.) Le roi ne voulait pas permettre qu'on lui parlât

(1) Remontrances du parlement de Bretagne du 11 août, Mercure historique, décembre 1764, p. 378-389.

Digitized by Google

avec une telle indépendance ; il ordonna au parlement de Rennes de se rendre à Versailles, au milieu de mars 1765 ; plusieurs mois s'écoulèrent presque toujours entre chaque communication du monarque avec ses parlements de province. La lenteur des formes judiciaires semblait s'étendre au cabinet qui correspondait avec les juges. Quatre-vingt-cinq membres du parlement de Rennes parurent, le 18 mars, devant le roi ; son premier accueil fut sec et dédaigneux ; la réponse qu'il leur donna par écrit, le surlendemain, ne le fut pas moins. « J'ai lu vos remontrances, leur dit-il ; elles » sont dressées avec une véhémence que je désapprouve, et » je vous fais défense de les faire imprimer. Vous y dites que » je n'ai pas été instruit ; rien n'est plus contraire à la » vérité. J'ai lu tout ce que vous avez fait, et on ne vous a » adressé que ce que j'avois prescrit. Retournez incessamment » à Rennes ; reprenez vos fonctions dès votre retour ; je vous » l'ordonne expressément. Je ne répondrai sur le reste qu'a- » près que vous m'aurez obéi. C'est le seul moyen de regagner » ma bienveillance (1). »

Loin de se soumettre, les magistrats bretons, de retour à Rennes, prirent, le 5 avril, un arrêté par lequel ils déclaraient que : « la cour, vivement touchée d'avoir perdu la » bienveillance du seigneur roi, par les moyens qu'elle a cru » les plus capables de la mériter, pénétrée de douleur, en » voyant que sa conduite a paru si irrégulière à S. M. ; qu'elle » s'est portée à en faire les plus vifs reproches à son parle- » ment, avant même d'avoir lu les remontrances qu'il lui » présentoit ; considérant que, des magistrats traités aux » yeux de toute la France comme coupables de désobéissance » et de manquement de respect à l'autorité royale, et auxquels » S. M. a imputé d'avoir ruiné une province confiée à leurs » soins, ne peuvent plus porter avec décence le nom de ma- » gistrats....., arrête que ledit seigneur roi sera très hum- » blement supplié de trouver bon qu'elle lui remette des » pouvoirs dont il l'a jugée indigne..... Et cependant, ladite

(1) Mercure historique d'avril 1765, p. 251-252.

Digitized by Google

» cour a repris, dès ce jour, son service ordinaire, pour le » continuer jusqu'à ce qu'il ait été autrement ordonné par » S. M. et pourvoir à l'administration de la justice souveraine » dans la province (1). »

Il est dans la nature des querelles de s'envenimer tous les jours davantage : l'opinion publique réserve des couronnes aux membres les plus audacieux, et il s'établit ainsi une émulation à se dépasser les uns les autres. Le parlement de Paris, par des remontrances adressées au roi, témoignait vivement sa sympathie pour celui de Rennes. Le parlement de Pau, en Béarn, donnait en même temps sa démission : la noblesse bretonne embrassait avec chaleur la cause de ses magistrats, et elle montrait tant de zèle que le roi jugea à propos d'exiler une femme, la marquise de la Roche, accusée d'avoir écrit des vers patriotiques à l'honneur du parlement. Un arrêt du conseil d'État qui cassait deux arrêts du parlement échauffa encore les esprits, et le 22 mai le parlement de Rennes donna de nouveau sa démission, et cessa cette fois ses fonctions (2).

Le roi avait nommé quinze commissaires, conseillers d'État et maîtres des requêtes, pour administrer la justice en Bretagne à défaut du parlement, mais tous les avocats et même tous les procureurs ayant refusé d'exercer leurs fonctions devant eux, ils durent s'en tenir à l'exercice de la justice criminelle, et toutes les causes civiles furent suspendues : tous les autres parlements déclaraient vivement, à leur tour, leur sympathie pour ceux qui étaient en souffrance, et celui de Dijon, qui n'avait point encore fait parler de lui, adressa au roi, le 7 mai 1765, des remontrances très fortes en faveur de celui de Pau (3).

(1766.) Au commencement de l'année suivante, les parlements se flattèrent qu'il y avait un adoucissement à leur égard dans les dispositions du roi ; la mort du dauphin, la tristesse de la cour semblèrent déterminer les esprits à laisser dormir les anciennes querelles ; mais l'autorité se

(1) Mercure historique, mai 1765, p. 516.
(2) *Ibid.*, juin 1765, p. 580.
(3) *Ibid.*, août 1765, p. 105.

Digitized by Google

disposait dans le plus grand secret à agir contre tous les parlements. Le dimanche 2 mars, à onze heures du soir, les gardes-du-corps du roi eurent ordre de se rendre le lendemain de Versailles à Paris, et de prendre leur poste au palais où siége le parlement, suivant l'usage, lorsque le roi doit tenir son lit de justice : et le 3 mars le roi arriva en habit et manteau violet, à dix heures et demie du matin, dans la cour du palais, au bas de l'escalier de la Sainte-Chapelle : le comte de Saint-Florentin et quatre conseillers d'État l'accompagnaient, les princesses du sang l'avaient précédé, ainsi que plusieurs pairs ecclésiastiques et laïques. Les chambres ayant pris leur séance ordinaire, le roi en se découvrant, puis remettant son chapeau, dit : « Messieurs, je suis venu pour » répondre moi-même à toutes vos remontrances. » Il remit aussitôt sa réponse au comte de Saint-Florentin qui la fit lire par le dernier des conseillers d'État.

« Ce qui s'est passé, y était-il dit, dans nos parlements de » Pau et de Rennes, ne regarde pas mes autres parlements. » J'en ai usé, à l'égard de ces deux cours, comme il importoit » à mon autorité, et je n'en dois compte à personne. Je » n'aurois pas d'autre réponse à faire à tant de remontrances » qui m'ont été faites à ce sujet, si leur réunion, l'indécence » du style, la témérité des principes les plus erronés, et l'affectation d'expressions nouvelles pour les caractériser ne » manifestoient les conséquences pernicieuses de ce système » d'*unité* que j'ai déjà prescrit, et qu'on voudroit établir en » principe, en même temps qu'on ose le mettre en pratique.

» Je ne souffrirai pas qu'il se forme dans mon royaume » une association qui feroit dégénérer en une association de » résistance le lien naturel des mêmes devoirs et des obligations communes, ni qu'il s'introduise dans la monarchie » un corps imaginaire qui ne pourroit qu'en troubler l'harmonie. La magistrature ne forme point un corps ni un » ordre séparé des trois ordres du royaume ; les magistrats » sont mes officiers, chargés de m'acquitter du devoir vraiment royal de rendre la justice à mes sujets ; fonction qui » les attache à ma personne, et qui les rendra toujours re-

» commandables à mes yeux ; je connois l'importance de
» leurs services ; c'est donc une illusion qui ne tend qu'à
» ébranler la confiance que d'imaginer *un projet formé*
» *d'anéantir la magistrature* et de lui supposer *des enne-*
» *mis auprès du trône*. Ses seuls, ses vrais ennemis sont ceux
» qui, dans son propre sein, lui font tenir un langage opposé
» à ses principes, qui lui font dire : *Que tous les parlements*
» *ne forment qu'un seul et même corps, distribué en plu-*
» *sieurs classes ; que ce corps nécessairement indivisible est*
» *de l'essence de la monarchie et qu'il lui sert de base, qu'il*
» *est le siége, le tribunal, l'organe de la nation ; qu'il est le*
» *protecteur et le dépositaire essentiel de sa liberté, de ses*
» *intérêts, de ses droits ; qu'il lui répond de ce dépôt et seroit*
» *criminel envers elle s'il l'abandonnoit ; qu'il est comptable*
» *de toutes les parties du bien public, non seulement au*
» *roi, mais aussi à la nation ; qu'il est juge entre le roi et*
» *son peuple ; que, gardien du lien respectif, il maintient*
» *l'équilibre du gouvernement, en réprimant également*
» *l'excès de la liberté et l'abus du pouvoir ; que les parle-*
» *ments coopèrent avec la puissance souveraine dans l'éta-*
» *blissement des lois ; qu'ils peuvent quelquefois par leur*
» *seul effort s'affranchir d'une loi enregistrée, et la regarder*
» *à juste titre comme non existante ; qu'ils doivent opposer*
» *une barrière insurmontable aux décisions qu'ils attri-*
» *buent à l'autorité arbitraire et qu'ils appellent des actes*
» *illégaux, ainsi qu'aux ordres qu'ils prétendent surpris, et*
» *que s'il en résulte un combat d'autorité, il est de leur*
» *devoir d'abandonner leurs fonctions et de se démettre de*
» *leurs offices, sans que leurs démissions puissent être reçues.*

» Entreprendre d'ériger en principes des nouveautés si per-
» nicieuses, c'est faire injure à la magistrature, démentir son
» institution, trahir ses intérêts et méconnoître les véritables
» lois fondamentales de l'État, comme s'il étoit permis d'ou-
» blier que c'est en ma personne seule que réside la puissance
» souveraine, dont le caractère propre est l'esprit de conseil,
» de justice et de raison ; que c'est de moi seul que mes cours
» tiennent leur existence et leur autorité ; que la plénitude de

» cette autorité qu'elles n'exercent qu'en mon nom demeure » toujours en moi, et que l'usage n'en peut jamais être tourné » contre moi ; que c'est à moi seul qu'appartient le pouvoir » législatif sans dépendance et sans partage ; que c'est par ma » seule autorité que les officiers de mes cours procèdent non à » la formation, mais à l'enregistrement, à la publication et à » l'exécution de la loi, et qu'il leur est permis de me remon- » trer ce qui est du devoir de bons et fidèles conseillers ; que » l'ordre public tout entier émane de moi ; que j'en suis le » gardien suprême ; que mon peuple n'est qu'un avec moi, et » que les droits et les intérêts de *la nation,* dont on ose faire » un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec » les miens, et ne reposent qu'en mes mains. »

Le roi, dans cette réponse, exposait ensuite quelle devait être la nature des remontrances, comment elles devaient être tenues secrètes, et s'arrêter devant le *très exprès commandement du roi :* il recommandait au parlement de Paris, comme cour des pairs, de donner l'exemple à toutes les autres cours du royaume. « Enfin, disait-il, ce spectacle scandaleux d'une con- » tradiction rivale de ma puissance souveraine me réduiroit à » la triste nécessité d'employer tout le pouvoir que j'ai reçu » de Dieu, pour préserver mes peuples des suites funestes de » telles entreprises (1). »

Ce discours si remarquable, qui met en présence les deux systèmes de l'autorité parlementaire et du pouvoir absolu, ne termina point la lutte entre eux. Le roi réprimanda tour à tour, d'une manière non moins hautaine, et en énonçant les mêmes principes, dans ce même mois de mars, le parlement de Rouen et celui de Grenoble ; un peu plus tard, celui de Besançon (2). Il pressa en même temps le jugement des cinq ou six magistrats de Rennes, La Chalotais, Caradeux et trois, puis quatre conseillers de ce parlement, qui étaient déférés devant les commissaires chargés de rendre justice à leur place et qui s'intitulaient le nouveau parlement de Rennes. Cependant

(1) Procès-verbal du lit de justice du 3 mars 1766. — Mercure historique de mars, p. 174-181.

(2) Mercure historique, mars 1766, p. 182 ; avril, p. 268, et juillet, p. 47.

cette affaire personnelle prenait, dans l'attention publique, la place de la question de principes. Les accusés qui protestaient n'avoir eu aucune part à la fabrication des billets anonymes, attribués par Calonne à La Chalotais, récusaient les juges qu'on leur avait donnés, et en appelaient au parlement de Bordeaux ; les autres parlements, malgré les prohibitions du roi, continuaient à intercéder pour eux. Calonne mettait son amour-propre ou son ambition à les faire condamner, et l'on craignait pour leur tête. Afin de mettre un terme aux récusations, le roi évoqua la cause à lui-même, séant en son conseil. Toutefois la procédure s'y prolongea plusieurs années encore (1).

(1767.) Le duc de Choiseul voyait avec inquiétude s'engager cette lutte entre l'autorité royale et les parlements ; il désirait la popularité, il savait qu'elle s'attachait aux grands corps judiciaires et aux principes qu'ils travaillaient à accréditer ; il savait aussi que l'archevêque de Paris et tous ceux qui tenaient aux jésuites s'attaquaient aux parlements avec l'espérance de l'entraîner dans leur chute ; enfin il sentait que le roi était surtout excité par son ennemi personnel, le duc d'Aiguillon, qui faisait agir son beau-père, le ministre Saint-Florentin, ou la Vrillière. Mais les affaires des parlements n'étaient point dans les attributions de Choiseul, et léger comme il l'était, il n'avait pas beaucoup de peine à oublier ce qu'il ne pouvait empêcher ou qui lui était désagréable. C'était pour lui une pénible circonstance que de songer que son ministère avait été marqué par le sacrifice de toutes les possessions françaises sur le continent de l'Amérique, et il cherchait à compenser ces pertes par quelques acquisitions. Ses amis prétendaient qu'il y avait réussi par l'acquisition de l'État d'Avignon et de l'île de Corse ; son ambition était loin d'être satisfaite cependant, et il songeait à entraîner de nouveau la France dans la guerre, pour y trouver l'occasion de nouvelles conquêtes. A l'époque où il était entré dans les affaires, M. de Bernis venait de présenter un mémoire au roi, dans lequel il lui démontrait la nécessité de faire la paix, parce que la France n'avait

(1) Mercure historique, décembre 1766, p. 578-591.

Digitized by

plus ni argent, ni généraux, ni vaisseaux. M. de Choiseul avait vu ce mémoire, et toutes les fois que le neveu de Bernis, ou son ami, l'abbé des Haisses, partaient pour aller le voir à sa retraite de Vic-sur-Aisne, Choiseul, qui était resté avec lui sur un ton de plaisanterie, leur disait : « Dites au cardinal que » nous n'avons ni argent, ni généraux, ni vaisseaux, mais que » cependant nous faisons et ferons encore la guerre. » Bernis, impatienté, chargea enfin des Haisses de lui répondre : « Son » Éminence sait comme vous que sans argent, sans généraux, » sans vaisseaux, l'on peut toujours faire la guerre, mais non » la bien faire (1). » Choiseul n'en paraissait pas moins prêt à oublier cette leçon. Rempli d'idées et de projets, fier, brillant, actif, spirituel, mais léger et inconsidéré, il était prêt à se lancer de nouveau dans les chances des batailles, avec un peu plus de vaisseaux, il est vrai, qu'au moment où il avait terminé la dernière guerre, mais avec moins d'argent encore et moins de généraux.

Les deux acquisitions dont il se glorifiait avaient été faites sur des États qu'on ne pouvait qualifier d'ennemis, et qui n'avaient aucun moyen de se mesurer avec la France. L'occupation d'Avignon et du comtat Venaissin était liée à l'expulsion des jésuites. Le pape Clément VIII (Ressonico) était vivement attaché à cet ordre, et pour le sauver il avait fait usage de tous les moyens en son pouvoir, avec zèle, avec activité, mais non pas toujours avec prudence. L'argument qu'on avait fait valoir d'abord auprès du roi, toujours facile à alarmer sur sa sûreté personnelle, puis sur le public, c'était l'accusation portée contre l'ordre de favoriser la doctrine du régicide ; cette accusation serait bien vite tombée, pour peu qu'on eût apporté d'équité à son jugement ; mais les hommes d'État étaient plus alarmés de l'étendue du vœu d'obéissance imposé aux jésuites : ils affirmaient avec quelque raison que les jésuites, par leur serment, cessaient d'être Français, pour devenir uniquement sujets du pape, ou de leur général. Aussi, dans les négociations ouvertes

(1) Fragment de M. de Brienne à la suite de Mme du Hausset, p. 310.

Digitized by Google

avec Rome, par le ministre des affaires étrangères, avait-on voulu amener le général des jésuites Ricci, à nommer pour la France un vicaire français, et résidant en France, qui prêterait serment d'observer les lois du royaume. Le père Ricci répondit avec une franchise et une roideur peu jésuitiques : « Qu'ils » restent comme ils sont ou qu'ils cessent d'être (1). » L'opinion continuait à se déchaîner contre eux. Le parlement condamnait journellement à être brûlés par la main du bourreau, tantôt des écrits des jésuites, tantôt des apologies de l'ordre, qui souvent étaient l'ouvrage des membres les plus éminents du clergé ; l'ordre fut condamné, et les jésuites qui ne voulurent pas se soumettre au serment qu'on leur imposait furent réduits à quitter la France (2).

Cependant la persécution contre les jésuites s'étendait de pays en pays avec une rapidité qu'on a peine à s'expliquer. Choiseul en faisait désormais pour lui-même une affaire personnelle. Il s'attachait surtout à les faire chasser de tous les États de la maison de Bourbon, et il profita dans ce but de l'influence qu'il avait acquise sur Charles III. Ce monarque, qui donnait à la chasse la plus grande partie de son temps, avait cependant la prétention d'être réformateur, peut-être même philosophe. Il regardait avec quelque mépris les usages et les préjugés espagnols, et en arrivant de Naples, il aurait volontiers donné à sa cour un aspect ou napolitain ou français. Deux Italiens, le Génois Grimaldi et le Napolitain Squillare, avaient été ses ministres. Grimaldi, qui avait le ministère des affaires étrangères, était tout dévoué à Choiseul ; Squillare, chargé des finances et de la guerre, penchait pour l'Angleterre. Il avait commencé à se rendre odieux en soumettant Madrid aux taxes sur les comestibles qu'il avait vu fructifier

(1) *Sint ut sunt, aut non sint.*

(2) Flassan, Diplomatie, T. VI, p. 484-510. — L'arrêt du parlement de Paris qui condamna l'ordre était du 6 août 1762. Il avait été suivi d'un grand nombre d'autres arrêts, sur le séquestre de leurs biens, le serment qu'ils devaient prêter sous peine de quitter la France, et la condamnation infamante de tous les écrits faits pour les justifier. On peut les voir dans les Mercures historiques de 1763 et 1764.

Digitized by

à Naples, mais il offensa bien plus profondément les Espagnols en voulant changer le costume national. Pour rétablir la sécurité dans les rues de Madrid, où les rencontres armées et les assassinats étaient très fréquents, il fit éclairer la ville par cinq mille réverbères ; jusqu'alors on y avait été plongé la nuit dans une obscurité profonde. Il interdit en même temps *la capa y el sombrero,* le grand manteau et le grand chapeau rabattu, sous lesquels les hommes n'étaient pas moins méconnaissables que s'ils eussent été masqués. Cette ordonnance excita dans Madrid, le 26 mars 1766, le plus violent soulèvement ; une partie de la garde wallonne, qui, seule, résista aux insurgés, fut massacrée ; le roi, contraint de paraître sur le balcon du palais, capitula avec le peuple ; il abandonna le monopole des comestibles, il retira l'ordonnance funeste sur les chapeaux et les manteaux, il exila Squillare, et cependant il s'enfuit dans la nuit à Aranjuez, ne pouvant supporter la vue d'un peuple qui lui avait désobéi (1).

Charles III conservait un profond ressentiment de l'insurrec tion de Madrid, il la croyait l'ouvrage de quelque intrigue étrangère ; on réussit à lui persuader qu'elle était l'œuvre des jésuites, et ce fut le commencement de leur ruine en Espagne. Des bruits de complot, des accusations calomnieuses, des lettres apocryphes destinées à être interceptées, et qui le furent en effet, achevèrent de décider le roi. Il s'entendit avec le comte d'Aranda, président de Castille, homme énergique et taciturne, qui avait eu déjà avec Choiseul des relations secrètes. Ce fut lui qui, apportant à Charles III une écritoire de poche et du papier, lui fit écrire de sa propre main, sans témoins, dans son cabinet, le décret pour la suppression des jésuites ; il envoya des circulaires aux gouverneurs de chaque province, avec ordre de les ouvrir à une certaine heure et dans un endroit déterminé. Le 31 mars 1757, à minuit, fut le moment choisi pour l'exécution des ordres qu'elles portaient. Les religieux, chers à l'Espagne, devaient être enlevés tous au même

(1) W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. IV, ch. 64, p. 356. — *Annual Register for* 1766, T. IX, ch. 3, p. 14.

Digitized by Google

moment, soustraits aux regards d'un peuple fanatique, et déportés, non seulement sans accusation, sans jugement, mais sans que la cour de Madrid ait daigné depuis expliquer sa conduite. Les six colléges des jésuites à Madrid furent investis en même temps par des troupes. Les pères furent forcés d'entrer dans des voitures préparées pour eux avec le peu d'effets qu'il leur fut possible de rassembler dans ce moment de surprise. Avant le jour ils étaient déjà bien loin de Madrid ; les dragons qui les accompagnaient ne permettaient aucune communication entre les voitures. On les entraîna vers la côte sans leur accorder un jour de repos, on les embarqua aussitôt sur des vaisseaux de transport qui ne devaient plus communiquer avec le rivage ; et lorsqu'ils furent rassemblés, plusieurs frégates furent chargées de les escorter jusqu'à Civita-Vecchia. Charles III, par une lettre adressée au pape, le même jour 31 mars, les lui renvoyait comme ayant cessé d'être Espagnols pour devenir ses sujets, leur promettant, toutefois, une petite pension alimentaire de deux pauli, ou un peu plus d'un franc par jour. Le gouverneur de Civita-Vecchia qui n'était point prévenu ne voulut pas les recevoir, et ces malheureux, parmi lesquels il y avait beaucoup de vieillards et de malades, entassés comme des criminels à bord des bâtiments de transport, furent réduits pendant des semaines à courir des bordées en vue de la côte ; beaucoup d'entre eux périrent. Enfin, la république de Gènes, touchée de compassion pour des religieux jusqu'alors l'objet de la vénération publique, et qui n'étaient accusés d'aucune offense, consentit qu'on débarquât les autres en Corse. Nous avons vu que Choiseul fut sur le point de se brouiller avec le sénat par ressentiment de cet acte d'humanité, et que ce fut par suite de cette querelle que la république céda la Corse à la France. La violente arrestation des jésuites qui s'était faite en un même jour dans l'Espagne d'Europe, se poursuivait cependant avec le même secret et la même rigueur dans toutes les possessions de la monarchie espagnole. Au Mexique, au Pérou, au Chili, enfin aux Philippines, ils furent également investis dans leurs colléges le même jour, à la même heure, leurs papiers saisis, leurs personnes arrêtées et

Digitized by Google

embarquées : on craignait leur résistance dans les missions où ils étaient adorés par les nouveaux convertis, ils montrèrent au contraire une résignation et une humilité unies à un calme et à une fermeté vraiment héroïques (1).

Clément XIII regardait les jésuites comme les défenseurs les plus habiles et les plus constants de la religion et de l'Église, il avait un tendre attachement pour leur ordre, leurs malheurs lui arrachaient sans cesse des larmes, il se reprochait en particulier la mort des infortunés qui avaient péri en vue de Civita-Vecchia ; il donna des ordres pour que tous ces déportés qui lui arrivaient successivement d'Europe et d'Amérique fussent distribués dans les États de l'Église, où plusieurs d'entre eux acquirent dans la suite une haute réputation littéraire. Mais en même temps il adressa les plus vives instances à Charles III pour le fléchir. Loin d'y réussir, loin de déterminer ce monarque à motiver sa barbarie autrement que par les généralités les plus vagues, il ne put empêcher que Charles III et le duc de Choiseul entraînassent dans le même système de persécution les deux autres branches des Bourbons en Italie. Ferdinand de Naples, qui, depuis dix mois était réputé majeur, mais qui abandonnait toujours le gouvernement à son ministre Tarucci, lequel se conduisait par les ordres d'Espagne, fit investir au milieu de la nuit du 3 novembre 1767, tous les couvents et les colléges des jésuites, dans tout le royaume des Deux-Siciles ; toutes les portes furent enfoncées, tous les meubles séquestrés, et les moines, auxquels on ne laissa prendre que leurs seuls habits, furent entraînés vers la plage la plus voisine où on les embarqua aussitôt. On ne permit ni aux malades ni à ceux qu'accablait la vieillesse de demeurer en arrière, et tout fut exécuté avec tant de précipitation, que ceux qu'on avait enlevés à Naples à minuit, au point du jour faisaient déjà voile vers Terracina (2).

(1) W. Coxe, Bourbons d'Espagne, T. V, ch. 65, p. 1-13. — *Annual Register*, T. X, année 1767, ch. 5, p. 27. — Mercure historique de décembre 1767, p. 334.

(1) *Général Colletta, Storia di Napoli*, T. I, L. II, § 8, p. 168. — Mercure historique de janvier 1768, p. 32.

(1768.) Parme, dont le souverain, trop jeune pour gouverner, obéissait à un Français, Guillaume du Tillot, qui agissait comme premier ministre, avait déjà attaqué de plusieurs manières les immunités ecclésiastiques et interdit les donations faites à l'Église par des séculiers. Lorsque Ferdinand de Parme supprima à son tour les jésuites et les chassa de ses États, ce fut pour le vieux pontife comme un affront qui lui était fait, non seulement par un prince plus faible que lui, mais encore par un feudataire de l'Église. Le 20 janvier 1768 il publia une sentence par laquelle il annulait tout ce qui s'était fait contre l'autorité de l'Église dans *ses duchés* de Parme et de Plaisance, et il déclarait que les administrateurs de ses États avaient par le fait même encouru l'excommunication prononcée dans la bulle *In cœnâ Domini* (1).

Choiseul, qui attachait sa gloire au pacte de famille, se hâta de prêter main-forte au plus faible des princes Bourbons qu'il prétendait être opprimé par le pape. Quelque peu fondée que fût originairement la prétention de l'Église à la souveraineté de Parme et de Plaisance, c'était un fait établi depuis des siècles dans le droit public; et quoique les grandes puissances, en disposant de l'héritage des Farnèse par les divers traités du XVIII^e siècle, y eussent eu peu d'égard, elles n'avaient point, par leur silence, aboli un droit constamment invoqué et par le saint-siége qui le réclamait, et par les habitants de Parme et Plaisance qui y trouvaient une garantie; mais le duc de Choiseul était charmé de trouver une occasion de querelle avec le saint-siége. Il n'avait point pardonné à Clément XIII d'avoir confirmé les jésuites dans tous leurs priviléges par sa bulle dite *Apostolicam,* de les avoir justifiés sur tous les points, d'avoir fait dans cette bulle l'éloge le plus pompeux de leur zèle, de leurs services et de leurs talents, justement à l'époque où tous les parlements du royaume les condamnaient, et où lui-même il sollicitait à Rome la suppression de l'ordre. Il

(1) *Botta, Storia d'Italia,* T. IX, L. XLVII, p. 432-437. — Le texte de la bulle, dans le Mercure historique de mars 1768, p. 157. — D'après un ordre du roi de Naples, auquel le grand-maître Pinto crut devoir déférer, les jésuites furent aussi expulsés de Malte le 22 avril 1768, Mercure historique de juin, p. 383.

Digitized by Google

s'entendit avec le roi de Portugal, le roi d'Espagne, le roi de Naples, qui, tous, avaient montré, plus encore que lui, leur inimitié contre l'ordre des jésuites ; et il fit faire par le marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France à Rome, les représentations les plus fortes ; mais il ne se donna pas même le temps d'en attendre l'effet : le 11 juin 1768, le marquis de Rochechouart prit possession d'Avignon et du comtat Venaissin, tandis que le ministre faisait publier un écrit anonyme dans lequel il attaquait les droits du pape sur ces petites provinces, car l'intention du ministre était de profiter de cette querelle pour les garder (1). De la même manière, le roi de Naples prenait possession de Benevento et Pontecorvo, districts appartenant à l'Église et enclavés dans ses États. Le premier président, ainsi que neuf commissaires du parlement d'Aix avaient accompagné à Avignon le marquis de Rochechouart, et y avaient fait publier un décret de ce parlement qui réunissait la ville d'Avignon et le comtat Venaissin au domaine de la couronne, comme si c'était le prononcé d'une sentence juridique. A l'approche des deux régiments qui les escortaient, le vice-légat était parti immédiatement pour Nice ; tous les biens des jésuites furent séquestrés, une garde fut établie à la porte de leur collége et de leur noviciat, et un économe fut chargé de fournir sur leurs revenus journellement à leur subsistance (2). Les quatre cours de la maison de Bourbon n'étaient point satisfaites encore de cette exécution militaire ; de concert avec la maison de Bragance, elles revenaient à la charge auprès de Clément XIII pour obtenir la suppression de cet ordre religieux. Le vieux pontife, accablé de douleur, ne savait plus comment résister. Déjà il avait indiqué pour le 3 février 1769 un consistoire pour s'occuper de la suppression de l'ordre. Il mourut presque subitement, à l'âge de soixante-seize ans, dans la nuit même qui précédait ce jour qui lui semblait fatal, et qu'il désirait ardemment ne point voir (3).

(1) Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 99.
(2) Mercure historique, juillet 1768, p. 41.
(3) Biogr. univ., T. IX, p. 31.

L'autre conquête de Choiseul, quoique enlevée à un peuple bien plus faible. fut plus disputée. Pasquale Paoli, qui avait réussi à donner une organisation libre et forte à la Corse indépendante, et qui, dans le peu d'années qu'avait duré son gouvernement, lui avait fait faire des progrès rapides vers la prospérité, se confiait pleinement dans la bonne volonté de la France qui ne s'était présentée aux Corses que comme médiatrice, et il croyait toucher au moment où M. de Marbeuf, avec les régiments français, évacuerait les quatre places qui lui avaient été ouvertes par les Génois. Il apprit avec autant de surprise que d'indignation que Choiseul, en même temps qu'il l'endormait par des négociations, venait de signer, le 15 mai 1768, avec Gênes, le traité par lequel cette république vendait sa patrie à la France. Il apprit en même temps que de nouveaux bataillons français se rassemblaient en Provence, et que le marquis de Chauvelin devait les conduire en Corse. Il rassembla aussitôt un parlement à Corte, pour communiquer à ses compatriotes les nouvelles qu'il avait reçues. Ces généreux montagnards, lorsqu'ils apprirent qu'ils allaient être attaqués par toute la puissance de la France. sentirent bien qu'il ne restait pour eux aucune espérance : mais ils ne voulurent pas succomber sans efforts, et abandonner à un souverain étranger une liberté et une indépendance pour lesquelles ils avaient combattu quarante ans avec une si héroïque valeur. Non seulement Paoli se déclara prêt à soutenir avec eux cette lutte désespérée, mais il releva leur confiance dans l'avenir ; il laissa entrevoir des espérances de succès que peut-être il ne partageait point lui-même, et il rassembla de l'argent et des troupes hardies de volontaires et de tirailleurs qui semblaient hors de toute proportion avec la population et l'étendue d'une île si pauvre (1).

Les rares talents de Paoli pour la guerre et la bravoure obstinée des Corses eurent d'abord plus de succès qu'ils ne devaient en espérer, dans une lutte si inégale. Ce fut

(1) *Carlo Botta, Storia d'Italia,* T. IX, L. XLVI, p. 369. — Biogr. univ., T. XXXII, p. 310.

Digitized by Google

le 30 juillet que les hostilités commencèrent. Marbeuf voulait la communication entre Bastia et San Fiorenzo, coupant ainsi d'avec le reste de l'île la petite province du Cap-Corse. Des combats sanglants furent livrés dans la chaîne de montagnes qui sépare ces deux villes, l'une au levant, l'autre au couchant de la pointe septentrionale de la Corse; mais le terrain était trop étroit pour que les insurgés pussent s'y maintenir long-temps contre des troupes de ligne; après avoir causé aux Français assez de perte, Paoli évacua tout ce district (1).

Chauvelin avait été retenu en France par une maladie; quand enfin il débarqua dans l'île de Corse avec de nouveaux soldats, il chercha d'abord à se concilier les habitants par des proclamations pleines de bienveillance; il tenta ensuite de s'étendre de Bastia vers le midi, dans la partie orientale de l'île, où il eut d'abord quelque succès; au mois de septembre, les districts de Nebbio et de Casinca furent occupés par les Français; mais Paoli avec son frère et ses braves compagnons d'armes, les surveillaient du haut des montagnes. Tout à coup, ils se précipitèrent sur eux, et les attaquèrent de toutes parts; ils leur reprirent Loreto, après un assaut qui dura sept heures, ils leur coupèrent le passage au pont de Lago Beneditto, et les repoussèrent vers la rivière de Golo, alors grossie par les pluies, où des compagnies entières se noyèrent, en voulant se dérober aux Corses furieux. Ils leur reprirent enfin le Borgo de Mariana, sous les yeux mêmes de Chauvelin, qui, le 9 octobre, fut obligé de se retirer vers Bastia en pleine déroute (2). Le comte de Coigni, qui, avec huit cents soldats, voulait reprendre Murato, y fut tué le 29 octobre, et sa troupe dissipée. Ainsi finit la première campagne.

(1769.) Mais la lutte entre l'île de Corse, avec une population de moins de cent cinquante mille âmes, et la France, ne pouvait pas se prolonger long-temps encore. Pendant

(1) *Botta*, L. XLVI, p. 381.

(2) *Ibid.*, p. 385-394. — Mém. de Dumouriez, L. I, ch. 5, p. 105. — *Annual Register*, T. XI, ch. 9, p. 58.

Digitized by Google

l'hiver, les combats furent suspendus; Chauvelin, qui était malade, demanda à être rappelé. Le lieutenant-général comte de Vaux, déjà âgé de soixante-quatre ans, et qui s'était distingué dans toutes les guerres de ce règne, fut envoyé en Corse avec une armée formidable. Quarante-deux bataillons étaient sous ses ordres; l'armée, jusqu'alors, s'était montrée indisciplinée et servait mal; ce général avait une réputation effrayante d'autorité; toutefois, son extérieur taciturne et rigide couvrait une âme sensible, juste, et même affectueuse. Il eut bientôt rétabli la discipline dans sa troupe; plus tard, il réussit aussi à inspirer aux Corses de l'affection et de la reconnaissance; il accorda sa confiance à Dumouriez, officier qui commençait à établir sa réputation, et qui connaissait bien la Corse, où il avait long-temps servi. D'ailleurs, comme il disposait de moyens très considérables, son plan d'attaque, qui embrassait toute la Corse, devait nécessairement réussir. Quatre corps d'armée partant du nord, du levant et du couchant, devaient se réunir sur Corte; en même temps, de moindres détachements devaient s'avancer aussi vers le centre de l'île, de Bonifacio à sa pointe méridionale, de Sartène au sud-ouest, de Aleria et Porto-Vecchio au sud-est. En effet, la Corse fut conquise en trois mois. La campagne avait commencé le 5 mai 1769. Elle fut encore signalée par quelques beaux faits d'armes des Corses; l'un après avoir passé le pont du Golo, à la chapelle Saint-Pierre, point culminant des montagnes de Corse, dont Dumouriez s'était emparé, et que de Vaux lui fit abandonner par un malentendu; l'autre à Ponte-Nuovo, où les Corses surprirent les volontaires de l'armée, culbutèrent trois bataillons de grenadiers qui venaient les secourir, et furent enfin chassés par la supériorité du nombre et des armes. Ils n'étaient que quinze cents, dont plus du tiers se fit tuer.

Une dernière déroute des Corses, à Cassaveggio, décida du sort de l'île : Corte dut capituler, Pasquale Paoli se retira vers Porto-Vecchio, au sud-est de l'île; et, après de vains efforts pour rallier encore ses partisans, il s'embarqua, le 13 juin 1769, sur un vaisseau anglais qui le porta à Li-

Digitized by Google

vourne. Le grand-duc Pierre-Léopold lui fit l'accueil le plus distingué, ainsi qu'aux trois cent quarante généreux proscrits de l'île de Corse, qui se réunirent alors en Toscane. Bientôt après, Paoli se rendit en Angleterre où il reçut les hommages d'une nation qui voyait en lui un des plus glorieux champions de la liberté. Il y mourut seulement en 1807, après avoir été rappelé en France en 1789, puis proscrit de nouveau durant la Terreur. Pendant ce temps, le comte de Vaux s'efforçait de réconcilier les Corses à la domination de la France, par des règlements justes et bienfaisants; Marbeuf ensuite, d'après les ordres du roi, convoqua à Bastia une consulte générale de la nation, pour le 15 septembre 1770; l'assemblée était composée des trois ordres : Marbeuf leur annonça que toutes les offenses de la guerre étaient pardonnées, que le roi désormais les adoptait et les aimait comme ses sujets, qu'il ne s'occuperait plus qu'à leur faire du bien; après quoi, il reçut, au nom de Louis XV, le serment de fidélité de la nation corse (1).

Des deux conquêtes de Choiseul, la Corse resta à la France; Avignon, au contraire, et le comtat Venaissin, ne tardèrent pas long-temps à être rendus à l'Église. Sur la nouvelle de la mort de Clément XIII, le cardinal de Bernis était parti pour Rome, chargé de défendre les intérêts de la France dans le futur conclave, et surtout de lui procurer un pape favorable aux prétentions des quatre cours, de Versailles, de Madrid, de Lisbonne et de Naples, pour la destruction de l'ordre des jésuites. Bernis arrêta son choix sur Laurent Ganganelli, moine cordelier, âgé de soixante-quatre ans, et fait cardinal par Clément XIII en 1759. On s'accordait à louer son instruction, sa modération, sa connaissance de l'état actuel des esprits, et son équité. Après trois mois de conclave, les cardinaux du parti des Bourbons l'emportèrent, et Ganganelli fut élu le 19 mai 1769. Il

(1) Mém. de Dumouriez, L. I, ch. 6, p. 115-127. — *Botta, Storia d'Italia*, T. IX, L. XLVI, p. 395-423. — *Annual Register*, 1769, T. XII, ch. 7, p. 40. — Les combats ne cessèrent point avec cette soumission. La haine des Corses pour le jury fit souvent explosion par des insurrections et des assassinats, mais nous ne pouvons ici en suivre le détail.

Digitized by Google

prit le nom de Clément XIV. Il donna immédiatement des preuves de sa modération, en abandonnant la querelle entamée par son prédécesseur avec le duc de Parme, et en empêchant la lecture de la bulle *In cœnâ Domini*. Mais, lorsque Choiseul le fit requérir d'abolir l'ordre des jésuites, et de céder à la France et à Naples les enclaves d'Avignon et de Bénévent, il répondit qu'il ne pouvait supprimer un ordre sanctionné par dix-neuf de ses prédécesseurs, sans enquête, sans jugement; que n'étant qu'administrateur des biens de l'Église, il ne pouvait aliéner aucune partie de sa souveraineté; que toute cession qu'il ferait de ses provinces serait nulle de plein droit; que toutefois il n'était point en état d'opposer la force à la force ; le pût-il faire encore, il ne sacrifierait la vie d'aucun chrétien pour maintenir une puissance purement temporelle. Toutefois, sa douceur et sa modération firent cesser l'aigreur avec laquelle la maison de Bourbon avait agi jusqu'alors envers le saint-siége ; des négociations furent ouvertes quant à la restitution des deux petites provinces annexées au domaine de Provence; une instruction approfondie fut entamée sur les motifs politiques qui avaient décidé les cours les plus puissantes de l'Europe catholique à demander la suppression d'un ordre religieux si accrédité : et ce fut seulement le 21 juillet 1773 que Clément XIV publia le bref par lequel il abolissait cet ordre, non en punition d'aucun méfait, mais comme mesure politique, et pour la paix de la chrétienté (1).

Nous avons dit que Choiseul ne voulait point se borner à sa guerre contre les jésuites et à la conquête d'Avignon et de la Corse, qu'il épiait au contraire l'occasion d'entraîner la France dans une guerre générale, pour effacer la honte du traité de Paris de 1763. Les circonstances lui paraissaient favorables pour se venger de l'Angleterre. Cette puissance était, il est vrai, arrivée au plus haut degré de prospérité commerciale ; l'activité de ses manufactures, le nombre prodigieux

(1) Biogr. univ., T. IX. — Clément XIV, p. 33. — *Annual Register for* 1769, T. XII, ch. 3, p. 36.

Digitized by Google

de ses vaisseaux, attestaient l'immense accumulation de capitaux qui s'était faite dans son sein : l'ordre et la publicité de ses finances, la régularité de ses paiements lui donnaient les moyens de percevoir les contributions avec moins de frais, d'emprunter à un moindre intérêt qu'aucun autre État ; mais elle en avait abusé ; elle se trouvait chargée d'une dette prodigieuse, et obligée de pourvoir à l'acquittement de nouveaux intérêts ; elle était embarrassée à trouver une nouvelle matière imposable, surtout après avoir augmenté le fardeau dont elle se sentait assaillie, en partie pour fonder des établissements dans le Nouveau-Monde, et y placer quelques uns de ses enfants dans des circonstances où ils étaient assurés de prospérer ; elle croyait commettre une injustice si elle faisait supporter aux seuls Anglais d'Europe tout le poids d'une dette dont les Anglais d'Amérique avaient tant profité. Ainsi commença, à l'occasion du bill du timbre, en 1764, cette lutte entre la métropole et les colonies, qui devait, au bout de dix années, donner naissance aux républiques de l'Amérique septentrionale. Le parlement anglais voulait forcer tous les sujets britanniques à supporter en commun des dépenses faites pour le bien de tous ; et les colons répondaient que c'était le principe fondamental de la constitution britannique qu'aucun sujet ne payait de taxes qu'autant qu'elles avaient été consenties par ses représentants. Le bill du timbre fut révoqué ; mais le parlement lui substitua, en 1767, des impôts de consommation sur le thé et sur d'autres articles, qui, pas plus que le timbre, n'avaient été votés par les représentants des colonies. Quoique ces impôts fussent moins onéreux, ils n'en furent pas repoussés par les colons avec un consentement moins unanime ; tous s'engagèrent réciproquement à n'admettre dans leur consommation aucune des marchandises qui avaient payé les taxes en Angleterre (1).

On assure que, dès cette époque, le duc de Choiseul avait commencé à faire aux Américains la promesse que la France et l'Espagne les seconderaient dans leur résistance. Choiseul

(1) *Annual Register for the years* 1764-1769.

Digitized by Google

avait inspiré à Charles III la plus entière confiance; il était parfaitement d'accord avec ses deux ministres, Grimaldi et Aranda, qui, hommes de talent, et forts de toute l'action d'un gouvernement absolu, ne négligeaient aucun soin pour reformer sur un nouveau plan l'administration intérieure et relever l'armée et la marine. Des améliorations importantes eurent lieu dans les finances, par le zèle et la coopération des deux ministres; on introduisit dans l'armée cette tactique savante que les succès de Frédéric II avaient rendue l'admiration des autres nations, et l'ambassadeur anglais, dans ses dépêches, parlait avec autant d'étonnement que de douleur de la perfection extraordinaire de cette même tactique qu'adoptait l'Espagne, et surtout de l'augmentation de son armée. Il annonçait un accroissement pareil qui se faisait remarquer dans la marine; il appelait l'attention sur l'activité singulière qui animait ses chantiers et ses arsenaux, dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Monde (1).

En voyant faire à Charles III des préparatifs militaires, on ne pouvait guère douter que son but secret ne fût de les tourner un jour ou l'autre contre l'Angleterre. Il n'avait jamais oublié l'injure que lui avait faite le commodore Martin, lorsque, la montre sur la table, il était venu le menacer de le bombarder à Naples, s'il ne s'engageait pas immédiatement à la neutralité. Les revers qu'il avait éprouvés dans la dernière guerre, et la cupidité effrénée qu'avaient manifestée les vainqueurs dans le pillage de la Havane et dans celui de Manille, ajoutaient encore à ce ressentiment; et puis il ne se passait pas d'année sans qu'une audacieuse entreprise des contrebandiers anglais, soutenue avec arrogance par les officiers de la marine royale, révoltât l'orgueil de la nation et celui du roi.

Choiseul ne se relâchait pas, au contraire, dans ses efforts pour plaire au monarque espagnol. Le 21 avril 1764, il avait fait notifier aux habitants de la Louisiane qu'il les avait cédés à l'Espagne. Les colons en avaient reçu la nouvelle avec une

(1) Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, d'après les dépêches de lord Rochefort, T. V, ch. 66, p. 78.

profonde douleur; ils avaient supplié le ministre de ne pas les séparer de la France, et, n'ayant pu l'ébranler, ils avaient annoncé le projet d'émigrer dans les colonies anglaises avec lesquelles l'Espagne leur interdisait d'avoir aucun commerce. Le général espagnol O-'Reilly s'étant présenté à l'embouchure du Mississipi, en juin 1769, pour prendre possession de la colonie avec cinq mille hommes de troupes embarqués à la Havane, une insurrection avait éclaté parmi les planteurs français résolus à repousser les Espagnols par la force. Les agents du gouvernement français eurent bien de la peine à les calmer et à les engager à se soumettre. Les Espagnols, selon leur usage, voulurent faire croire qu'ils étaient forts en se montrant cruels ; ils firent saisir six des principaux planteurs, auxquels ils firent trancher la tête, et ils en envoyèrent plusieurs autres dans les cachots de la Havane. La colonie parut soumise; mais les plus riches planteurs émigrèrent. Le commerce abandonna la Nouvelle-Orléans, et l'Espagne se trouva n'avoir ajouté qu'un désert à son empire (1).

La possession d'un autre désert fut sur le point de faire éclater les hostilités; il s'agissait des îles Falkland ou Malouines, situées non loin de l'entrée orientale du détroit de Magellan. Ces îles marécageuses, presque toujours couvertes de brouillards, sous un climat rigoureux, n'avaient de valeur que comme relâche pour la pêche au pôle antarctique, ou pour la contrebande dans l'Amérique du Sud. Les Français en 1764 y envoyèrent une colonie à Port-Louis, mais ils se hâtèrent, sur les réclamations de l'Espagne, qui prétendait que la souveraineté de toute l'Amérique méridionale lui appartenait, de l'évacuer, et d'en livrer la possession au gouverneur de Buenos-Ayres. Les Anglais à leur tour en fondèrent une en 1766, au Port-Egmont, à l'autre extrémité de ce groupe d'îles. Le commandant espagnol de Port-Louis, devenu Puerto-Solidad, leur envoya ordre de se retirer ; ils répondirent avec hauteur ; alors le gouverneur de Buenos-Ayres envoya contre eux une expédition de seize cents hommes, qui n'eurent que

(1) Coxe, Bourbons d'Espagne, ch. 66, p. 87.

Digitized by Google

quelques coups de canon à tirer pour reprendre possession de l'île (1).

Les Anglais montrèrent une grande indignation; le roi George III, à l'ouverture de son parlement, déclara que l'honneur de la nation et les droits du trône avaient été grièvement blessés, et qu'il était résolu à employer la force pour obtenir justice; les adresses du parlement contenaient les plus fortes assurances d'appui. En conséquence, le gouvernement espagnol fut sommé, en novembre 1770, de désavouer la conduite du gouverneur de Buenos-Ayres, et de restituer Port-Egmont. Charles III annonça à la France qu'il serait probablement bientôt dans le cas de réclamer les secours promis par le pacte de famille. Il armait en attendant avec activité, mais il chargeait le prince de Masserano, son ambassadeur à Londres, de gagner du temps pour attendre la réponse de la France, qui, de son côté, avait à se plaindre de l'arrogance anglaise. Lord Rochefort, qui venait de passer de l'ambassade de Madrid à celle de Paris, avait été chargé à son arrivée de demander l'évacuation immédiate de la Corse par les troupes françaises. Sans doute les Corses étaient dignes d'un vif intérêt, mais le droit public européen les considérait toujours comme sujets de la république de Gênes à laquelle ils appartenaient depuis plusieurs siècles, et quand Gênes les cédait volontairement à la France, les puissances étrangères n'avaient aucun droit de s'y opposer. Choiseul termina une de ses réponses à lord Rochefort en lui disant : « Nous remplirons scrupuleusement les » conditions du dernier traité; mais vous vous tromperiez » étrangement si vous vous imaginiez que les menaces peu- » vent nous empêcher d'exécuter des projets qui ne sont pas » contraires à nos engagements. Je ne ferois pas un seul pas » dans ma chambre pour calmer vos alarmes (2). »

Choiseul avait profité de la paix pour faire construire soixante vaisseaux de ligne et un grand nombre de frégates; il saisissait toutes les occasions d'exercer ses équipages; il cher-

(1) Coxe, Maison de Bourbon, T. V, ch. 66, p. 92.

(2) Dépêches de lord Rochefort à lord Skeburne du 9 juin et 14 septembre 1768. *Apud* Coxe, ch. 66, p. 91.

Digitized by Google

chait aussi à exciter la jalousie des Hollandais contre la puissance qui les avait dépouillés de l'empire des mers; toutefois, tout ce qu'il pouvait espérer d'eux, c'était qu'ils demeureraient neutres comme dans la guerre de sept ans. En même temps, sa plus grande difficulté venait de Louis XV lui-même auquel il devait soigneusement cacher ses projets et ses espérances. Ce prince, élevé par Fleury dans la crainte de la puissance anglaise, frémissait à la seule idée d'une troisième guerre maritime (1).

D'ailleurs, la politique était alors même compliquée par les projets ambitieux d'autres puissances, qui auraient dû engager l'Angleterre et la France à s'unir étroitement pour leur résister, bien loin de s'attaquer l'une l'autre.

En Prusse, Frédéric II était décidé à chercher le repos, à rétablir, comme administrateur, des États qu'il avait si cruellement ruinés comme guerrier, à éviter de nouvelles chances, après s'être vu si près de tout perdre par celles qu'il avait bravées, à ne plus se laisser enchaîner enfin par l'alliance et les subsides d'aucune puissance. Il conservait surtout un profond ressentiment contre l'Angleterre de la manière dont elle l'avait abandonné à la fin de la guerre de sept ans, et il nourrissait moins de haine contre ses anciens ennemis que contre son ancienne alliée (2). En Autriche, l'empereur Joseph abandonnait la politique et l'administration à sa mère et à l'habile ministre en qui elle se confiait, et il ne se réservait qu'une influence un peu brusque parfois sur la discipline et la tactique des armées autrichiennes. Kaunitz sentait que pour rétablir les finances, la population, l'administration intérieure, il n'avait guère moins à réparer que le roi de Prusse, et il voulait sincèrement la paix; il persistait dans le système dont il avait été le premier promoteur, de l'alliance française, et il travaillait à la resserrer. Mais Catherine II avait porté sur le trône des vues beaucoup plus ambitieuses; elle savait

(1) Lacretelle, T. IV, p. 215. — M. de Besenval affirme au contraire que Choiseul, dont il était l'ami, malgré la fermeté de son langage, mettait tous ses soins à éviter la guerre, Mém. de Besenval, T. I, p. 254.

(2) OEuvres posthumes de Frédéric II, T. V, Mémoires de 1763 jusqu'à 1775.

Digitized by Google

bien que les vieux Moscovites ne lui pardonnaient ni le meurtre de son époux Pierre III, ni celui d'Ivan Antonowitch, l'héritier légitime du trône, massacré en 1764 dans la prison où il était retenu dès son enfance (1). Le siècle était trop poli pour qu'on se permît de reprocher de grands crimes à une grande princesse, on s'efforçait même de les ensevelir dans un silence absolu, mais ce silence ne suffisait point pour en effacer la mémoire; tous les rois se sentirent menacés par de tels exemples, et Louis XV n'y songeait jamais sans éprouver de vives inquiétudes.

Plus Catherine II se sentait exposée à cette réprobation, et plus elle était avide de renommée et de tous les hommages de l'opinion publique; elle flattait Voltaire, Diderot, d'Alembert, tous les philosophes français qu'elle regardait comme les distributeurs de la gloire. En même temps elle voulait étonner l'Europe par des conquêtes et leur donner le vernis trompeur d'une guerre entreprise pour le progrès de la civilisation. En 1768 elle avait commencé les hostilités contre l'empire turc : elle s'était bientôt emparée de la Moldavie et de la Valachie, elle avait coupé la communication entre le khan des Tartares de Crimée et le Grand Seigneur son suzerain, et elle paraissait sur le point d'accabler le premier. Les succès avaient été balancés de revers en 1769, mais dans la première bataille de Choczim, dans la seconde au même lieu, dans celle d'Oczacow, au passage du Niester par les Turcs, le carnage avait été effroyable, et toute l'étendue des frontières de ces deux empires était dans la désolation. La troisième campagne, celle de 1770, fut plus cruelle encore pour l'humanité. Le comte Orlow et l'amiral Elphinstone, Anglais au service de Russie, étaient entrés dans la Méditerranée. Ils avaient poussé les Grecs à la révolte, tout le Péloponèse se souleva contre les musulmans; les vengeances des opprimés qui pendant un temps se sentirent les maîtres, furent terribles. Mais les Russes les abandonnèrent ensuite aux Turcs qu'ils avaient provoqués, et la plus grande partie de la population grecque fut massacrée, dans le temps même où toute

(1) Rulhière, T. II, L. VI, p. 281.

la flotte turque était brûlée par les Russes le 5 juillet 1770, près Tchezmé (1).

En même temps la Pologne était abandonnée à l'ambition et aux intrigues de Catherine II. Depuis qu'elle avait fait monter son amant, Stanislas-Auguste Poniatowski, en 1764, sur le trône de cette république, elle avait oublié toute l'affection qu'elle avait eue pour lui ; elle ne le traitait plus que comme un vassal qu'elle se plaisait à humilier, et le pays dont elle l'avait fait roi était une conquête qu'elle voulait ajouter à son empire; après avoir seulement achevé de le diviser et de le ruiner, elle prit pour prétexte de son intervention dans les affaires de la république la condition des dissidents; on nommait ainsi en Pologne les chrétiens séparés de l'Église catholique, les réformés de toute dénomination, les Sociniens et les Grecs. Dans le temps où le reste de l'Europe était ensanglanté par des querelles religieuses, la Pologne avait professé la plus entière liberté de culte. Le nom même de dissident était alors appliqué à toutes les sectes également, pour indiquer seulement le dissentiment des opinions ; ce n'était que dans ce siècle et à l'occasion des barbaries commises à Thorn, que les dissidents polonais avaient été privés de leurs droits politiques. Catherine II, par l'organe du prince Repnin, demanda avec hauteur et violence qu'ils leur fussent immédiatement restitués. Le parti soumis à l'influence russe s'unit par la confédération de Radom; il fit enlever l'évêque de Cracovie et huit des principaux sénateurs qu'il croyait opposés à la restitution des droits politiques aux dissidents. Cette brutale violation de l'indépendance d'un peuple libre força les Polonais à recourir aux armes; l'évêque de Kaminiek se chargea de venger l'évêque de Cracovie, et la confédération de Bar, signée en 1768 par ceux qui voulaient maintenir l'exclusion, et plus encore l'indépendance de leur patrie, fut le signal d'une guerre contre les Russes qui devait bientôt être marquée par d'horribles malheurs (2).

(1) Rulhière, Anarchie de Pologne, T. II, L. VI, p. 272.

(2) *Ibid.*, T. II, L. VII, p. 314, L. VIII, p. 413. — *Annual Register for* 1768, T. XI, ch. 2, p. 8. — Ferrand, Hist. des trois démembrements de la Po-

Digitized by Google

Louis XV, par attachement à la religion catholique, était favorable à la confédération de Bar : le ministère anglais, pour protéger ses coreligionnaires, approuvait au contraire la tolérance que revendiquait Catherine II. Mais le sentiment religieux entrait pour peu de chose dans cette querelle. Une grande question de droit public était agitée, l'indépendance d'une des grandes nations de l'Europe était compromise ; l'observateur le moins attentif pouvait reconnaître que Catherine II voulait s'emparer d'une vaste région, et que pour l'intérêt de toute l'Europe il convenait de la soustraire à son ambition ; l'Angleterre aurait probablement bientôt compris que son intérêt à l'égard des Polonais était le même que celui de la France, si elle ne s'était pas déjà aigrie contre le gouvernement français, si elle ne s'était pas mise en défiance de toute la maison de Bourbon, si enfin l'inquiétude croissante que lui causaient ses colonies ne l'avaient pas retenue dans l'inaction.

Louis XV, presque dès le moment où il avait pris connaissance des affaires de son royaume, avait dirigé vers la Pologne sa diplomatie secrète, et de toutes les affaires de l'Europe c'étaient celles auxquelles il semblait prendre le plus d'intérêt. Choiseul se proposait d'unir les Turcs aux Polonais contre les Russes, d'obtenir de Marie-Thérèse passage pour une armée française à travers l'Autriche, de faire sentir au roi de Prusse et au roi de Suède que le moment était venu pour eux de secouer les chaînes que l'impératrice de Russie menaçait de donner à tout le Nord, et d'appuyer le mouvement général sur l'élan d'un peuple qui combattrait pour sa liberté. Mais la correspondance mystérieuse que dirigeait le comte de Broglie contrariait souvent celle du ministre, et jetait les patriotes polonais dans la perplexité (1).

Il s'agissait cependant des plus graves intérêts de l'humanité ; une guerre maritime et une guerre continentale semblaient sur le point de s'allumer en même temps. Le ministre

logne, T. I, introd., p. 42. — *Friedrich von Raumer Beitrage zur neueren Geschichtz* IV, *Thel.*, 11-12 et 13, *Hauptstrück*, p. 42 et suiv.

(1) Rulhière, Hist. de l'anarchie de Pologne, T. II, L. VI, p. 174.

Digitized by Google

à la tête du cabinet était animé par un sentiment vif de la dignité nationale ; mais, léger, inconsidéré, se reposant sur les hasards de l'avenir, il allait peut-être engager son pays dans des entreprises au-dessus de ses forces. Ce ne furent point ces considérations qui arrêtèrent Louis XV ; des intrigues de cour, et les vices du monarque changèrent tout à coup la politique de la France ; un parti nombreux et redoutable commençait à se prononcer contre le duc de Choiseul, les affiliés des jésuites le représentaient comme un ennemi de la religion ; les financiers comme un ennemi de l'autorité royale, contre laquelle il soutenait, même en matière d'impôts, l'autorité du parlement. Le maréchal de Richelieu, qui ne mesurait point son ambition sur ses talents, était jaloux de Choiseul, et cherchait à le perdre par des calomnies ; le duc d'Aiguillon se présentait plus ouvertement pour être son successeur ; c'était lui surtout qui accusait le ministre de laisser humilier la dignité royale devant le parlement ; dur, hautain, opiniâtre, il aurait voulu que le roi ne régnât que par des coups d'État. Ses partisans, et surtout les femmes auprès desquelles il avait eu de grands succès lorsqu'on le désignait sous le nom du ***beau duc d'Agénois***, répétaient à Louis XV que ce n'était qu'en lui qu'il pourrait trouver la vigueur que demandaient les circonstances et le caractère indomptable du cardinal de Richelieu son grand-oncle. L'archevêque de Paris annonçait que la chute du duc de Choiseul serait le signal du triomphe de la religion, et le duc de la Vauguyon, chargé de l'éducation du dauphin, lui avait persuadé que le ministre avait été l'empoisonneur de sa famille. Tous faisaient impression sur l'âme faible de Louis XV, mais tous aussi le faisaient trembler ; il ne pouvait se résigner à se mettre sous la direction de cet homme si roide, et que les Bretons peignaient comme un tyran farouche ; il craignait également l'ascendant de l'archevêque de Paris dont il avait éprouvé l'obstination intraitable, lorsqu'il avait répandu le trouble dans Paris, à l'occasion des billets de confession (1).

(1) Soulavie, Mém. du règne de Louis XVI, ch. 8, p. 60. — Lacretelle, T. IV, p. 219.

Digitized by Google

Les ennemis de Choiseul redoutaient ou qu'il ne fît contracter à Louis un second mariage, et il paraît qu'il y avait eu quelques négociations entamées dans ce but avec la maison d'Autriche, ou que sa sœur, la duchesse de Grammont, qui brillait il est vrai plus par l'esprit que par la figure, ne s'abaissât jusqu'à accepter le poste de Mme de Pompadour. Pendant ce temps une courtisane, nommée alors Mlle Lange, née en 1744 dans ce même village de Vaucouleurs d'où était sortie l'héroïque Jeanne d'Arc, fut conduite au monarque par le valet de chambre depuis long-temps chargé de lui trouver tous les jours de nouvelles maîtresses. Elle vivait alors avec le comte Jean du Barry, l'un des hommes les plus corrompus de la capitale, qui s'en servait pour attirer des joueurs au tripot sur lequel il fondait toute la dépense de sa maison. Malgré la vie qu'elle avait menée dès sa première jeunesse, sa beauté avait conservé le plus grand éclat. Son dévergondage, sa familiarité, la hardiesse avec laquelle elle tutoyait le roi en l'appelant *la France,* inspirèrent à ce vieux débauché une passion, une ivresse, qu'on ne le croyait plus capable de ressentir.

Quoique Louis avouât sa honteuse passion à tous ses familiers, la plupart ne voulaient pas croire à sa durée. Un jour qu'il sentait son abjection, il dit au duc de Noailles : « Je sais » bien que je succède à Sainte-Foy. — Sire, dit le duc en s'in» clinant, comme Votre Majesté succède à Pharamond (1). » Richelieu seul, en montrant pour la courtisane une admiration sans réserve, encouragea le monarque à la combler d'honneurs. Elle venait de prendre le titre de comtesse du Barry, Guillaume, frère du comte Jean dont elle avait été la maîtresse, l'ayant épousée pour la livrer à son roi. Il fallait encore la faire présenter sous ce titre, pour que, reçue à la cour, elle pût s'y trouver sur le même pied où avait été Mme de Pompadour; mais les courtisans et les dames, même les plus déhontées, reculaient devant cette ignominie, et la présentation fut long-temps négociée comme une affaire d'État. Choiseul

(1) Nouveaux Mélanges de Mme Necker, T. II, p. 30.

Digitized by Google

qui avait voulu appuyer son pouvoir sur l'opinion publique, la duchesse de Grammont, qui se regardait comme tenant le premier rang à la cour, repoussaient de toutes leurs forces une association aussi dégradante. Les chansons, les libelles qui racontaient toutes les précédentes aventures de la nouvelle favorite, qui nommaient les plus marquants dans la foule de ceux auxquels elle s'était livrée, se retrouvaient partout, non seulement à Paris et à Versailles, mais dans le palais même du roi, et l'on soupçonnait Choiseul d'avoir contribué à les répandre. Le duc d'Aiguillon s'était pressé au contraire de se lier avec la nouvelle favorite. On assurait que ce n'était pas pour lui une nouvelle connaissance. Mais le roi ne pouvait être jaloux d'un homme qui, dans sa jeunesse, lui avait sacrifié par ambition la belle duchesse de Châteauroux (1).

Choiseul croyait pouvoir mépriser une intrigue si basse et qui s'appuyait sur une telle femme, mais elle acquérait de la puissance par les talents des hommes qui la dirigeaient, autant que par la faiblesse du monarque. Le chancelier Maupeou en était le chef. Il venait, le 16 septembre 1768, de succéder à son père, qui avait revêtu la simarre la veille, à la résignation du chancelier de Lamoignon, mais qui la lui avait transmise après l'avoir gardée seulement vingt-quatre heures. L'un et l'autre avaient été accusés de concussion et de vénalité; personne, dans le fils surtout, ne voulait voir un honnête homme. La nature lui avait refusé les avantages extérieurs de son père; sa taille était petite, un œil vif et perçant, mais dur, un sourcil épais et très noir, un teint bilieux donnaient à sa physionomie un air de malveillance qu'il tâchait pourtant d'adoucir par des manières affectueuses avec ses égaux, et familières avec ses inférieurs; on ne lui croyait qu'une demi-instruction, avec beaucoup de légèreté et de maladresse; rien de la dignité d'un magistrat, mais beaucoup de manége de cour et d'art dans l'intrigue. Toutefois ses talents se développèrent dans une situation nouvelle. A une grande souplesse

(1) Soulavie, Mém. de Louis XVI, T. I, ch. 5, p. 68. — Lacretelle, T. IV. p. 248. — Biogr. univ., T. III, p. 431.

Digitized by Google

il unit une grande force de caractère : une volonté inflexible de parvenir au pouvoir par tous les moyens, et la bassesse la plus honteuse pour s'y maintenir. Aucun homme ne fit plus lâchement sa cour à Mme du Barry, qu'il appelait sa cousine, prétendant avoir quelque parenté avec son mari (1).

A ce même parti se rattachait le nouveau contrôleur des finances, l'abbé Terray. Il avait remplacé, le 21 décembre 1769, Maynon d'Ynvan, successeur de L'Averdy qui avait autant de probité, mais aussi peu de talents que lui (2). Terray, au contraire, conseiller clerc au parlement dès 1736, s'y était fait remarquer par une incroyable facilité, une aptitude surprenante à saisir et à débrouiller les affaires les plus compliquées. Lors de la démission générale des parlementaires, en 1755, il fut le seul des enquêtes à ne pas donner la sienne, et il s'acquit la protection de Mme de Pompadour en abandonnant les intérêts de sa compagnie. Dès lors il se fit connaître de la cour; ce n'est pas qu'il fût doué d'aucun des avantages extérieurs qui pouvaient y rendre les succès faciles : sa taille élevée ne faisait que mieux ressortir la gaucherie de son maintien : sa figure était ignoble et renfrognée, son regard en dessous; il n'avait ni aisance ni grâce dans la conversation ; mais il y suppléait par un cynisme d'actions et de paroles tout à fait en harmonie avec sa tournure de satyre, ce qui donnait à sa personne un caractère d'originalité grotesque qu'il soutenait par beaucoup d'esprit. Lorsqu'à l'âge de quarante ans il se sentit assez riche et assez protégé pour secouer impunément le joug des convenances ecclésiastiques, il se montra aussi insatiable que peu délicat dans ses plaisirs. L'abbé Terray s'était hâté de profiter de l'arrêt du conseil de 1764 qui permettait l'exportation des grains à l'étranger (3). Cet arrêt, motivé sur les doctrines des économistes, n'avait servi en effet qu'à ouvrir la porte au plus odieux monopole. Une compagnie, à la tête de laquelle se trouvaient l'abbé Terray et le premier commis des

(1) Besenval, T. I, p. 421. — Biogr. univ., T. XXVII, p. 516. — Lacretelle, T. IV, p. 229.

(2) Mercure historique de janvier 1770, p. 46.

(3) Voyez cet arrêt au Mercure historique pour août 1764, p. 84.

Digitized by

finances, accaparait les grains, les faisait passer dans les îles de Jersey et de Guernesey, puis les faisait revenir pour les vendre avec profit, lorsque par des opérations faites sur une très grande échelle elle avait causé une famine artificielle dans le royaume. Bientôt le roi s'associa pour son pécule particulier à ces scandaleuses opérations, et il montra pour ce commerce une activité cupide dont on ne le croyait plus capable.

La réputation de l'abbé Terray était faite pour l'habileté, la promptitude et la clarté du travail, tout comme pour la dureté impitoyable et la volonté inflexible de trouver de l'argent, quoi qu'il pût coûter. C'est pour ces motifs qu'il fut fait contrôleur-général des finances, et presque aussitôt il se mit à l'œuvre pour établir l'équilibre entre la recette et la dépense, par les impôts les plus odieux, le monopole des grains et la banqueroute (1).

Choiseul, en voyant dans quelles chaînes honteuses Louis XV était tombé, dut renoncer à lui faire contracter un second mariage. Ce fut alors qu'il songea à marier le dauphin, petit-fils du roi, et à lui faire épouser la plus jeune des archiduchesses d'Autriche, Marie-Antoinette, qui n'avait encore que quatorze ans. Ce ministre, né sujet de la maison de Lorraine, conservait pour elle beaucoup d'attachement, et il croyait pouvoir compter, en retour, sur l'appui de Marie-Thérèse et du prince de Kaunitz. Il avait adopté le système de ce dernier, celui d'une alliance entre les grandes puissances, et il croyait par là se mettre en état de dominer les petites, et de contre-balancer l'influence croissante de l'Angleterre. Ses adversaires le désignaient comme le chef de la faction autrichienne dans les conseils de France. Le duc d'Aiguillon se faisait au contraire un mérite d'être le chef de la faction anti-autrichienne, de celle qui était fidèle à la politique de son grand-oncle le cardinal de Richelieu, à la politique que lui avaient transmise François I^er^ et Henri IV. La maison de Bourbon, disait-il, ne s'était agrandie que des dépouilles qu'elle avait enlevées

(1) Biogr. univ., art. *Terray*, T. XLV, p. 175-190. — Lacretelle, T. IV, p. 234.

Digitized by Google

à la maison d'Autriche. L'alliance avec l'empereur maintiendrait pour un temps la paix du continent, mais elle ne serait utile qu'à ce prince, car c'est à sa protection que tous les moindres États ne manqueraient pas de recourir, et quand ils seraient réduits à une sorte de vasselage, quand les grandes puissances se toucheraient de partout, la lutte entre elles ne pourrait manquer de se renouveler, mais alors elle serait terrible, et la France qui aurait abandonné à l'ambition de l'Autriche tous les moindres États se trouverait sans alliés. Malgré ces représentations qui semblaient chaque jour se faire mieux écouter du roi, le mariage fut conclu par l'activité du duc de Choiseul. On parlait avec admiration de l'éducation que Marie-Thérèse avait donnée à ses filles, de son affection, de la gloire qu'elle semblait mettre à en être toujours entourée, de la douce liberté, de la familiarité qui régnait entre la mère et les filles. Marie-Antoinette, sans être d'une beauté éclatante, était faite pour plaire par la régularité de ses traits, leur expression, leur dignité, la blancheur de son teint, la grâce et la majesté de son maintien. Ce fut pour cette princesse, destinée à tant de malheurs, une première circonstance fâcheuse, que d'arriver en France précédée par les faux rapports qu'avait accrédités sa mère sur une éducation toute d'apparences et de superficie ; c'en fut une plus fâcheuse encore d'avoir été choisie par un ministre chancelant au pouvoir, qui devait bientôt être remplacé par des ennemis acharnés, et qui donnerait occasion de la représenter à la cour, aux princesses de France, à son mari lui-même, comme l'instrument d'une faction étrangère (1).

Avant la célébration du mariage de son petit-fils, Louis XV avait obtenu le succès qui lui paraissait alors plus important que tout ce que pouvait résoudre son ministère sur la politique ou intérieure ou étrangère. La comtesse du Barry avait été présentée ; le roi avait obtenu de cinq ou six dames de la cour qu'elles voulussent bien l'accompagner dans cette

(1) Mém. de Mme Campan, T. I, p. 37. — Soulavie, Mém. du règne de Louis XVI, T. I, introd., p. 19; ch. 3, p. 49, et ch. 5, p. 71. — Lacretelle, T. IV, p. 236.

Digitized by Google

occasion (1). Le maréchal de Richelieu se fit l'ordonnateur de la fête, aussi orgueilleux d'introduire à la cour une prostituée qu'il l'avait été d'y apporter les clefs de Mahon. L'une des filles du roi, Madame Louise, qui était petite et difforme, venait de s'enfermer au couvent des carmélites ; les autres, de même que les princes du sang, cherchèrent peu à dissimuler leur désapprobation et leur répugnance (2).

Ce fut au plus fort de ce scandale que le mariage du dauphin fut annoncé au public. Malheureusement ce fut aussi à une époque où la classe pauvre de la nation était souffrante et mécontente. Depuis l'année 1768, et peut-être surtout en raison des spéculations de l'abbé Terray, le prix du pain avait sans cesse augmenté, la disette dès lors s'était accrue par des alarmes exagérées. Des assemblées de magistrats et de notables, réunies pour y porter remède, avaient au contraire fait songer aux gens craintifs qu'il leur convenait de faire des provisions pour un temps qui pouvait devenir plus fâcheux, et augmenter d'autant la demande sur les marchés. Dans le même temps l'abbé Terray commençait à faire paraître, chaque semaine, de nouveaux édits bursaux, qu'il appelait lui-même des mercuriales, parce qu'il les publiait le mercredi, et qu'il s'était mis sur le pied de plaisanter le premier sur l'argent qu'il prenait à chacun dans sa poche. C'est alors qu'on apprit que Louis XV voulait que les fêtes de ce mariage fussent célébrées avec une magnificence dont on n'avait point encore vu d'exemple et qu'il y destinait vingt millions.

Le roi et le dauphin étaient venus recevoir la princesse à Compiègne. Là, le duc de Choiseul lui fut présenté, et selon les instructions de sa mère elle lui fit tout l'accueil qu'elle devait au ministre qui l'avait appelée au trône de France ;

(1) D'après les extraits de correspondance diplomatique recueillis par Raumer, M[me] du Barry fut présentée au roi, et ensuite à Mesdames de France, le 22 avril 1769, *Beiträge von Raumer*, T. IV, p. 353. — Le 10 mai suivant elle dîna pour la première fois avec le roi, avec M[mes] de Mirepoix, de Flavacourt et de Béarn.

(2) Mém. de M[me] Campan, ch. 1, p. 30. — Soulavie, Mém. de Louis XVI, T. I, ch. 5, p. 70. — Lacretelle, T. IV, p. 228. — Madame Louise prit le voile le 11 avril 1770, Mercure historique, mai 1770, p. 132.

Digitized by Google

elle soupa au château de la Muette avec le roi et le dauphin ; même les courtisans les plus corrompus remarquèrent avec scandale que parmi les dames de la cour que Louis XV invita à s'asseoir à la table de cette princesse, si jeune et si pure, était la comtesse du Barry. Deux jours après, le 16 mai 1770, le dauphin et la dauphine reçurent la bénédiction nuptiale dans la chapelle du roi (1). Les fêtes commencèrent aussitôt à Paris et à Versailles; elles furent attristées par l'aspect d'une foule de mendiants qui erraient sans cesse autour du château ; on ne trouva point que leur éclat répondit aux sommes prodigieuses qu'elles coûtèrent. La fête que donna la ville de Paris, le 30 mai, fut signalée par une effroyable catastrophe. Un feu d'artifice qui avait attiré un énorme concours de spectateurs fut tiré sur la place de Louis XV ; mais le principal débouché de cette place, la rue Royale était alors en construction : elle était encombrée de matériaux ; des fossés profonds étaient demeurés ouverts ; les parapets de la rivière étaient garnis de curieux ; on dit qu'on n'avait point appelé un nombre suffisant de gardes-françaises pour contenir la foule ; mais quand plus de cent mille spectateurs se pressent les uns sur les autres, aucune force n'est suffisante pour les contenir. Un mouvement de terreur fut imprimé à cette masse compacte par un accident arrivé au feu d'artifice. Les décorations en bois prirent feu. La foule applaudissait, lorsque les cris des ouvriers, périssant au milieu des flammes, l'avertirent que ce qu'elle prenait pour un jeu était une funeste réalité. Cette masse compacte qui entourait les échafaudages voulut fuir, mais repoussée, écrasée par les voitures et les chevaux, troublée aussi par les cris d'alarme des filous qui voulaient augmenter le désordre, entassée, meurtrie, expirante, elle fut près d'une demi-heure sans pouvoir s'écouler. Sur le terrain qu'elle avait occupé on trouva cent trente-trois cadavres, avec un grand nombre de blessés ; et lorsqu'on eut recueilli tous ceux qui étaient tombés dans les fossés ou dans la rivière, tous ceux qui furent étouffés dans

(1) Mém. de Mme Campan, T. I, p. 40. — Mém. de Weber, T. I, p. 36.

Digitized by Google

d'autres passages également encombrés, on porta à douze cents le nombre des victimes de cette fatale journée. Le trouble, la douleur du dauphin, de la dauphine furent extrêmes : le roi lui-même parut sensible à cette grande calamité ; mais les secours apportés aux familles désolées ne furent point proportionnés à leur souffrance (1).

(1770.) Le ministre qui avait donné une épouse à l'héritier de la couronne pouvait se flatter que, sous un nouveau règne, elle deviendrait sa protectrice ; mais il s'apercevait chaque jour davantage qu'il perdait l'affection du maître actuel, et que tandis qu'il obtenait l'appui de l'opinion publique, que les grands, les magistrats, les gens de lettres se déclaraient pour lui, le monarque, offensé et humilié par cette opinion qui le flétrissait, se laissait séduire tous les jours davantage par le triumvirat de d'Aiguillon, de Maupeou et de Terray. Ces trois hommes, qui prétendaient que le premier mérite d'un gouvernement était l'énergie, sa première garantie l'emploi de la force, pressaient Louis XV d'adopter des mesures plus vigoureuses pour faire taire les censeurs qui l'importunaient. De son côté, Choiseul, inquiet de leur influence croissante, mettait son espoir dans une guerre maritime pour se défendre contre eux, et celle-ci paraissait imminente sans qu'il pût être accusé de l'avoir provoquée. Les Espagnols s'irritaient de la contrebande toujours plus active que les Anglais poussaient dans leurs possessions de l'Amérique méridionale. Ils déclaraient que don Francisco Bussarelli, le gouverneur de Buenos-Ayres, qui avait recouvré Port-Egmont, n'avait point outre-passé les ordres de son roi ; ils réclamaient de la cour de Versailles l'assistance promise par le pacte de famille, et Grimaldi recevait de Choiseul les assurances de secours les plus positives et les plus confidentielles. Plusieurs mesures de guerre avaient déjà été adoptées par la cour de Madrid, et le secrétaire d'ambassade anglais, M. Harris, depuis célèbre comme lord Malmesbury, avait déjà eu ordre de quitter

(1) Lacretelle. T. IV, p. 242. — Mém de Mme Campan, T. I, ch. 3, p. 55. — Mercure historique pour juin 1770, p. 520. — Mém. du prince de Montbarey, T. II, p. 5.

Madrid, lorsque Charles III reçut une lettre de la propre main de Louis XV, qui portait : « Mon ministre vouloit la » guerre, je ne la veux point. » Charles, intimement convaincu, ainsi que son ministre, que l'Espagne n'était pas en état de se mesurer seule avec l'Angleterre, changea immédiatement de conduite. M. Harris, qui n'était encore qu'à vingt lieues de Madrid, rebroussa chemin aussitôt ; bientôt il fut joint par lord Grantham, nouvel ambassadeur, empressé de profiter de l'irritation des Espagnols contre la France, qui s'était dérobée aux obligations du pacte de famille dans la première occasion où on lui en demandait l'accomplissement. Les Espagnols rendirent Port-Egmont aux Anglais, qui ne tardèrent pas à l'évacuer comme un établissement improfitable qui pouvait troubler l'harmonie de bons voisins, et la paix fut rétablie entre l'Angleterre et l'Espagne, à qui les îles Falkland demeurèrent (1).

Aiguillon, Maupeou et Terray n'avaient pas voulu laisser au ministre leur ennemi le crédit qui pouvait s'attacher à une guerre heureuse. Ils ne voulaient pas davantage compliquer leur position par l'embarras qu'elle jetterait dans les finances ou par l'aliment qu'elle fournirait aux mécontents ; ils avaient donc jugé que le moment était venu de porter les derniers coups au duc de Choiseul, et ils avaient associé à leur complot la courtisane qui, après avoir fait en vain des avances à Choiseul et en avoir été rejetée, montrait pour le rôle politique auquel on l'appelait une dextérité qu'on n'aurait pas attendue d'elle. Il semble qu'elle avait compris que pour dominer le roi il fallait à cet être usé « une » Roxelane d'une gaîté familière, sans respect pour la » dignité du souverain. M^me^ du Barry porta l'oubli des convenances jusqu'à vouloir un jour assister au conseil d'État. » Le roi eut la foiblesse d'y consentir, elle y resta ridiculement perchée sur le bras de son fauteuil, et y fit toutes les » petites singeries enfantines qui doivent plaire aux vieux sul-

(1) Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 66, p. 95-102. — La restitution du Port-Egmont fut annoncée à Londres par une note de Masserano, ambassadeur d'Espagne, du 22 janvier 1771 ; Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 53.

» tans (1). » Mais sa grande affaire, au milieu des jeux et des plaisanteries dont elle amusait le monarque, c'était de lui rappeler sans cesse la nécessité de renvoyer ses deux ministres, Choiseul et Praslin, et d'abattre les parlements. Du Barry prétendait être de la même famille que l'Ecossais Barrymore, page qui accompagna Charles Ier dans sa fuite. Maupeou, qui prétendait aussi lui être allié, fit présent à la comtesse d'un superbe tableau de Charles Ier, par Van Dyck, représentant ce prince dans une forêt, fuyant ses persécuteurs. Ce tableau fut placé dans le boudoir de la comtesse, en face de l'ottomane où Louis XV avait l'habitude de s'asseoir; et quand ce prince fixait sa vue sur ce tableau, la favorite lui disait : « Eh bien, » la France, tu vois ce tableau! Si tu laisses faire ton parle- » ment, il te fera couper la tête comme le parlement d'An- » gleterre l'a fait couper à Charles. » Le roi souriait, mais ne se pressait pas d'obéir (2).

Ce fut, en effet, sur les parlements que le triumvirat résolut de frapper les grands coups avant de faire chasser les deux ministres qui se sentaient déjà bien ébranlés dans la faveur du roi. Louis XV avait cru pouvoir terminer les querelles du parlement de Bretagne en recourant à sa méthode accoutumée, celle d'abolir tous les actes antérieurs et d'imposer silence aux deux partis. Il avait supprimé des commissaires, rétabli son parlement de Rennes, déclaré qu'il reconnaissait l'innocence de MM. de La Chalotais, de Caradone et des quatre autres magistrats arrêtés, mais qu'il continuait à les tenir éloignés de leurs fonctions, parce qu'ils n'avaient pas sa confiance. En même temps il avait aboli toutes les procédures antérieures, et défendu de les poursuivre ou d'en faire mention (3). Mais le parlement de Rennes ne voulait pas se sou-

(1) Mém. de Mme Campan, T. I, ch. 1, p. 31.

(2) Biogr. univ., art. *Barry*, par M. de Salaberry, T. III, p. 431. — Mém. de Dumouriez, L. I, ch. 7, p. 142. — Mme Campan, ch. 1, p. 33. — Mém. de Weber, ch. 1, p. 36. — Mém. secrets, T. III, p. 364.

(3) Le 9 juillet 1769, le duc de Duras était arrivé en Bretagne, chargé de pacifier la province en accordant ces diverses grâces. — *Annual Register*, T. XII, ch. 6, p. 47.

Digitized by Google

mettre à ce silence; La Chalotais et Caradone avaient réclamé le droit de se justifier, ils avaient recommencé des informations par lesquelles ils faisaient paraître que le duc d'Aiguillon et un nommé Andoard, son agent, avaient suborné de nombreux témoins contre ces magistrats; que, pour les engager à rendre un faux témoignage, ils avaient employé les sollicitations, les menaces et l'argent, qu'ils avaient également essayé de corrompre les juges. Le parlement de Bretagne, prétendant avoir été amené ainsi sur la trace d'un crime, poursuivait des informations qui chargeaient toujours plus le duc d'Aiguillon. Tandis que le chancelier Maupeou lui donnait, au nom du roi, ordre sur ordre, non seulement de suspendre la procédure, mais d'abolir toute celle qui avait été commencée et de n'en laisser subsister aucune trace, d'Aiguillon, à son tour, prétendait être en butte à un complot; il accusait ses ennemis d'avoir suborné des témoins; mais les mémoires qu'il fit paraître furent, d'après les arrêts du parlement, lacérés et brûlés par le bourreau (1).

Nous ne devons point songer à nous engager dans cette volumineuse procédure, mais si d'Aiguillon y paraît comme un homme hautain, violent, décidé à des mesures despotiques, et qu'aucun scrupule ne pouvait arrêter, non seulement le parlement de Rennes, mais tous les parlements de France font évidemment de la cause de MM. de La Chalotais et Caradone leur cause propre, ils sont déterminés à n'accorder au duc d'Aiguillon aucune justice, et à profiter de tous les moyens pour le flétrir.

Il semble que Maupeou, qui nourrissait une haine implacable contre le parlement de Paris qu'il avait présidé, qui savait qu'on y révoquait en doute son intégrité, et qui voulait le perdre, cherchait l'occasion de le commettre directement avec le roi; il fit donc évoquer devant ce corps, comme cour des pairs, le procès intenté au duc d'Aiguillon par-devant le parlement de Bretagne. Tous les membres du parlement,

(1) Voyez dans le Mercure historique et politique la plupart des pièces de ce procès, entre autres, mai 1770, p. 419-423; juin 1770, p. 533; juillet, p. 40-43-51; août, p. 117.

ainsi que les pairs du royaume, se transportèrent, le 4 avril 1770, à Versailles, le roi voulant assister lui-même au jugement (1). Maupeou se flattait que, dès les premières séances, les conseillers manifesteraient une violence qui indisposerait Louis. Ils se contraignirent, et le roi se fatigua; il renonça à se trouver aux séances de la cour des pairs avec un dédain affecté, en même temps qu'il donna au duc d'Aiguillon des signes éclatants de faveur. Alors, le parlement s'irrita, et fit tourner contre l'accusé la liberté que l'absence du monarque rendait à ses délibérations. Il condamna l'exil arbitraire de La Chalotais et de son fils, il discuta la valeur des lettres de cachet, il menaça les conseillers d'État qui avaient provoqué les mesures de la cour. La lutte commençait à prendre un caractère inquiétant; le 26 juin le parlement reçut les ordres du roi de se rendre le lendemain à Versailles, parce que Sa Majesté voulait y tenir un lit de justice. Avant d'obéir, le parlement fit les protestations d'usage contre les lits de justice, « comme ne pouvant, ne devant et n'entendant y délibérer. » A l'ouverture de la séance, le premier président d'Aligre déclara au roi que son parlement était justement alarmé du lieu, du jour et des circonstances dans lesquels il lui plaisait de tenir son lit de justice. « En effet, Sire, disait-il, votre parlement devoit-il craindre que, dès les premiers pas d'une procédure commencée par ordre de Votre Majesté avec toutes les solennités requises en pareil cas, et indispensablement nécessaires pour opérer la condamnation ou la justification d'un pair de France, le jour où on devoit rendre compte en votre cour des pairs, en présence de Votre Majesté, des procédures commencées pour y parvenir, dans le lieu même où Votre Majesté devoit présider aux séances ordinaires de la cour des pairs, elle voudroit y déployer l'appareil de sa toute puissance en y tenant son lit de justice, au lieu de laisser le cours à une délibération libre, dont les opinions seroient déterminées par les charges, et dont le résultat devroit passer à la pluralité après avoir compté les suf-

(1) Mercure historique, avril 1770, p. 325.

Digitized by Google

» frages? » Maupeou répondit à ce discours, puis il lut des lettres-patentes, dans lesquelles il faisait dire au roi, après un court historique de la cause : « Par le compte que nous nous sommes » fait rendre des informations, nous avons reconnu qu'une » partie des témoins ont déposé de faits étrangers à la plainte » rendue par notre procureur-général, que quelques uns ont » représenté des arrêts de notre conseil, ont annexé à leurs » dépositions des ordres particuliers émanés de nous, et tenté » de compromettre aucuns de nos ministres. Nous avons pensé » qu'il ne nous étoit pas possible de laisser continuer une » procédure qui tendroit à soumettre à l'inspection des tribunaux le secret de notre administration, l'exécution de nos » ordres et l'usage personnel d'une autorité dont nous ne devons compte qu'à nous-même. Et, quelque intéressant qu'il » puisse être pour notre cousin le duc d'Aiguillon, et pour » tous ceux qui ont été nommés avec lui dans les procédures, » de produire leur justification dans les formes accoutumées, » comme il est plus important pour notre autorité de ne pas » souffrir que les personnes que nous avons honorées de notre » confiance et chargées de l'exécution de nos ordres puissent » être compromises, recherchées ou inquiétées pour raison » desdits ordres, convaincu que la conduite de notre cousin » le duc d'Aiguillon et de ceux dénommés dans lesdites » informations est irréprochable, nous avons cru devoir faire » usage de la plénitude de notre autorité souveraine. Et pour » éteindre jusqu'au souvenir d'une instruction qui ne pourroit » qu'entretenir une fermentation dangereuse et ranimer les » divisions qui troublent depuis trop long-temps notre province de Bretagne, nous avons jugé qu'il étoit de notre sagesse d'anéantir toutes les procédures faites jusqu'à ce jour, » même les plaintes présentées par notre cousin le duc d'Aiguillon, par nos procureurs-généraux en notre parlement » de Bretagne et par le nommé Audouard (1). »

Mais il était au-dessus de la puissance du roi d'imposer

(1) Discours du premier président, p. 40, Lettres-patentes, 42. Mercure historique de juillet 1770. — Discours du chancelier, *ibid.*, août, p. 115.

Digitized by Google

silence à ses juges. Ceux-ci trouvaient toujours moyen, avec un respect apparent, avec les expressions de l'obéissance la plus complète, de faire tout le contraire de ce qui leur était commandé. Le roi avait interdit aux princes et aux pairs de se trouver le lendemain à la séance du parlement; ils obéirent, tandis que les conseillers passèrent outre; ils se firent lire les informations déjà prises; ils déclarèrent qu'elles contenaient des commencements de preuves graves et multipliées de plusieurs délits; que les lettres publiées à Versailles, le 27 juin, quelque couleur qu'on ait affecté de leur donner, étaient de véritables lettres d'abolition sous un nom déguisé, que ces lettres ne sont valables qu'autant qu'ayant été reconnues conformes aux charges, elles sont entérinées; que celles-ci ne s'y trouvaient point conformes, en sorte qu'il devait être passé outre au jugement du procès. « Les charges qui en résultent, dirent-ils, subsistent dans toute leur force, contre » ledit duc d'Aiguillon, pair de France. Ainsi, le duc d'Aiguillon » se trouve gravement inculpé et prévenu de soupçons, » même de faits qui compromettent son honneur. En conséquence, la cour ordonne que le duc d'Aiguillon sera averti » de ne point prendre sa séance en icelle cour, et de s'abstenir de faire aucune fonction de pairie, jusqu'à ce que, par » un jugement rendu en la cour des pairs, dans les formes et » avec les solennités prescrites par les lois et ordonnances » que rien ne peut suppléer, il se soit pleinement purgé des » soupçons et faits qui entachent son honneur (1). » Dès le lendemain, cet arrêt fut cassé par le conseil d'État, qui enjoignit au duc d'Aiguillon de continuer ses fonctions de pair de France.

L'opposition entre l'autorité royale et le parlement commençait à porter le trouble dans la monarchie; tous les autres parlements du royaume se montraient animés du même esprit que celui de Paris; ils recommençaient à se dire les classes diverses d'un parlement unique; ils s'animaient d'une même

(1) Arrêt du parlement contre les chambres assemblées, du 2 juillet 1770. Mercure historique, p. 52. — Lacretelle, T. IV, p. 252. — Soulavie, Mém. historiques et politiques, ch. 5, p. 81.

Digitized by Google

aigreur contre le duc d'Aiguillon, et ils applaudissaient à cet arrêt où la partialité était évidente, puisque ce pair du royaume était déclaré entaché dans son honneur, avant que la procédure fût assez avancée pour le juger. Pendant les vacances, aucunes propositions ne furent faites aux magistrats pour les adoucir. Ils rentrèrent comme en triomphe, plus obstinés que jamais dans leur opposition. Ils refusèrent d'enregistrer un édit qui leur interdisait de s'intituler seul parlement, de correspondre entre eux, et qui proscrivait le mot de *classes,* et, comme le roi ne punissait point, ils crurent qu'il n'osait point punir ; ils se reposèrent sur la protection de Choiseul qu'ils croyaient leur être secrètement favorable. Tout à coup, ils furent convoqués à Versailles pour le 7 décembre, à dix heures du matin. Ce devait être un nouveau lit de justice, tenu avec tout cet appareil militaire qui devait faire taire les juges. Dix princes du sang, un grand nombre de pairs, et, parmi eux, le duc d'Aiguillon, qui vint avec un froid dédain, prendre place au-dessus des juges qui avaient cru le flétrir, et les grands officiers de la couronne accompagnèrent le roi. Maupeou lut alors un édit, dans le préambule duquel le roi déclarait « qu'il ne tenoit sa couronne que de Dieu, qu'à lui seul appartenoit, sans dépendance et sans partage, le droit de faire des lois par lesquelles ses sujets devoient être conduits et gouvernés, que les représentations de ses cours ont des bornes, tandis qu'elles n'en peuvent mettre aucune à son autorité. » Puis il leur défendait d'annoncer davantage cette unité, cette indivisibilité, ces classes, qui faisaient de tout l'ordre judiciaire un seul corps en opposition à la couronne. Il déclarait cette doctrine séditieuse ; il interdisait la correspondance entre les parlements, les démissions données en corps, les arrêts pour retarder les enregistrements, « le tout sous peine de perte et privation de leurs » offices, et d'être poursuivis comme pour désobéissance à nos » ordres. » Cette ordonnance fulminante fut, suivant l'usage des lits de justice, transcrite en silence sur les registres (1).

(1) Voyez les pièces officielles, Mercure historique pour décembre 1770, p. 561,

Mais le lendemain, tous les magistrats n'étant plus contenus par la présence du roi, arrivèrent au Palais transportés de colère. Ils avaient été, disaient-ils, traités en criminels, la constitution du royaume était violée, et on voulait les rendre les organes de volontés despotiques. Ils eurent recours à ce qui toujours avait été leur grand moyen, celui de suspendre la justice. Ils étaient persuadés que, dans un pays où dominaient les formes et les habitudes au lieu des lois, il serait impossible de les remplacer, de trouver d'autres juges, de dresser un autre tribunal devant lequel les avocats consentissent à plaider. Cet expédient leur avait déjà réussi à plusieurs reprises, et Louis XV tremblait lui-même de l'effet qu'aurait sur le peuple la suspension des audiences. Ils rendirent un arrêt par lequel ils déclaraient « que, dans leur dou- » leur profonde, ils n'avoient point l'esprit assez libre pour » décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du » roi. » C'était précisément à quoi Maupeou avait voulu les amener. Il était secrètement résolu à détruire, une fois pour toutes, le parlement; mais il voulait lui laisser prononcer à lui-même sa propre déchéance : il était charmé de lui voir suspendre ses audiences, tandis que les prisons regorgeaient de prévenus qu'on ne jugeait point, que des milliers de familles demandaient en vain les décisions de procès qu'on ne terminait point. Il voulait laisser aux magistrats la responsabilité du désordre qu'ils causaient, tandis qu'il réservait pour l'autorité royale le rôle plus honorable de les solliciter de reprendre leurs fonctions.

Mais, tandis que Maupeou adressait coup sur coup, aux membres du parlement, des lettres de jussion, pour les rappeler aux audiences, il jugea que le moment était venu de porter au duc de Choiseul le coup dont ce ministre était menacé depuis long-temps; d'accord avec le duc d'Aiguillon et l'abbé Terray, il accusa Choiseul d'avoir préparé en secret la guerre maritime que Louis XV redoutait; d'avoir attiré à

et pour janvier 1771; p. 52. — Lois françaises, T. XXII, p. 501. — Lacretelle, T. IV, p. 257. — Besenval, T. I, p. 367.

dessein l'attention des Anglais sur les îles Falkland, pour les abandonner ensuite; d'avoir excité l'Espagne à les ressaisir violemment; d'avoir prodigué les promesses à Charles III, pour qu'il réclamât les secours du pacte de famille (1). Louis XV fut indigné contre son ministre qui s'était autant avancé sans lui faire confidence de ses propres affaires, et, le 24 décembre, le duc de la Vrillière, secrétaire d'État, se rendit à onze heures du matin chez le duc de Choiseul, à Versailles, pour lui remettre une lettre de cachet qui l'exilait à son château de Chanteloup près de Tours, lui ordonnait de se démettre sur-le-champ de la charge de secrétaire d'État et de la surintendance des ports, et lui défendait de donner aucun ordre dans son gouvernement de Touraine. Quoique Choiseul déclarât que depuis quinze jours il s'attendait à cette disgrâce, il demanda deux ou trois jours de répit pour régler quelques affaires. Le roi répliqua par un ordre de vuider les barrières en vingt-quatre heures. Le duc de la Vrillière, le même jour, porta au duc de Praslin une autre lettre de cachet qui l'exilait à sa terre de Vaux-Praslin, près de Melun. La duchesse de Grammont fut également exilée. Le marquis de Monteynard fut chargé du ministère de la guerre, Bertin reçut, par intérim, le ministère des affaires étrangères, et l'abbé Terray celui de la marine (2).

(1771.) Débarrassé de Choiseul, Maupeou ne songea plus qu'à se défaire également du parlement. Celui-ci avait dressé de nouvelles remontrances, et le roi avait fait répondre au premier président par le duc de la Vrillière, qu'il n'entendrait aucune représentation de son parlement que celui-ci n'eût repris ses fonctions. Dès le 19 décembre, de troisièmes lettres de jussion avaient été adressées aux magistrats pour leur

(1) L'abbé de La Ville, premier commis des affaires étrangères et autrefois jésuite, fut chargé, par le duc de la Vauguyon et M^me du Barry, qui lui avaient fait sa leçon, de porter à Louis XV cette dénonciation; Mém. de Besenval, T. I, p. 259. — Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 45.

(2) Mercure historique et politique, janvier 1771, p. 81. — Soulavie, Mém. historiques de Louis XVI, T. I, ch. 3, p. 82. — Mém. de Montbarey, T. II, p. 17. — Lacretelle, T. IV, p. 230.

ordonner de reprendre l'administration de la justice, et ceux-ci avaient répondu qu'ils devaient à l'honneur de la justice, au bien du service du roi, et au maintien de la constitution de l'État, de ne point obtempérer (1). Le langage du roi devenait cependant plus sévère. Les lettres de jussion du 4 janvier 1771 commençaient à se montrer menaçantes. Les magistrats, feignant de voir un retour du roi vers eux dans l'assurance qu'il donnait de « son attention à maintenir les lois du royaume, » arrêtèrent le 7 qu'ils reprendraient leurs fonctions, mais en renouvelant leurs protestations contre toute exécution de l'édit publié au lit de justice, qu'ils ne reconnaitraient jamais comme loi de l'État. Et le roi ayant répliqué qu'il en maintiendrait toujours l'exécution, la cour cessa de nouveau ses fonctions (2). Le 16 et le 18 janvier il arriva au parquet de nouvelles lettres de jussion, toujours plus positives et plus menaçantes, auxquelles les magistrats répondaient : « Révoquez un édit qui attaque notre honneur et les droits » de la nation, ou nous ne remonterons plus sur des siéges » avilis. » Ce n'était pas non plus l'intention de Maupeou qu'ils y remontassent. Tout à coup, dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, deux mousquetaires se présentèrent auprès du lit de chacun des membres du parlement, qu'ils firent éveiller, et leur remirent un ordre écrit du roi de reprendre leurs fonctions, en les sommant de répondre par les seuls mots de *oui* ou *non,* qu'ils devaient signer. La terreur de toutes les familles de la magistrature était extrême ; elles ne doutaient pas que des voitures ne les attendissent pour conduire les récalcitrants au Mont-Saint-Michel. Les magistrats, selon leur habitude, voulaient développer leur réponse, mais les mousquetaires avaient ordre de ne leur laisser écrire que le monosyllabe prescrit. Quarante seulement signèrent *oui,* et parmi ceux-là même, presque tous, en voyant la fermeté de leurs confrères, révoquèrent leurs signatures. Dans la nuit suivante des huissiers vinrent leur signifier un arrêt du

(1) Mercure historique et politique, janvier 1771, p. 72.
(2) *Ibid.*, février 1771, p. 170-177.

Digitized by Google

grand conseil, qui déclarait leurs charges confisquées, qui leur interdisait d'en remplir les fonctions, et de prendre même la qualité de membres du parlement de Paris. Des mousquetaires succédèrent aux huissiers, et emmenèrent dès le lendemain les magistrats dans divers lieux d'exil très éloignés de la capitale (1).

Alors le plan que le chancelier Maupeou avait conçu, et dont il préparait l'exécution, commença à se développer. Il voulait abolir le parlement de Paris d'une manière définitive, écarter cet obstacle qui avait si long-temps arrêté l'autorité royale, ôter aux juges les fonctions de législateurs et de dispensateurs de la bourse publique, auxquelles il faut convenir qu'ils n'avaient aucun titre rationnel, et qu'ils s'y montraient peu propres ; mais il voulait, en même temps qu'il établissait un nouveau corps judiciaire, réformer les abus contre lesquels l'opinion publique s'était depuis long-temps prononcée ; en particulier, il voulait abolir la vénalité des offices, que tous les philosophes et tous les publicistes s'étaient accordés à attaquer et qui était l'objet des sarcasmes sans cesse renouvelés de Voltaire. D'un même coup Maupeou voulait ainsi détruire l'immense ressort du parlement de Paris, qui s'étendait de l'Artois et de la Champagne jusqu'à l'Auvergne. Les plaideurs ne pouvaient suivre les audiences sans des déplacements ruineux, tandis que Maupeou annonçait qu'il leur ferait trouver la justice à leurs portes. A ces améliorations très réelles, Maupeou joignait encore la promesse d'un meilleur Code de procédure civile et criminelle (2).

Le 23 janvier des lettres-patentes commirent provisoirement les officiers du grand conseil pour tenir la cour du parlement, et en exercer toutes les fonctions civiles et criminelles. Le grand conseil était un corps de magistrats, en quelque sorte surnuméraire. Depuis long-temps, par esprit de rivalité contre le parle-

(1) Mercure historique, février 1771, p. 182. — Arrêt du conseil du 20 janvier qui confisque les charges. Lois françaises, T. XXII, p. 510. — Lacretelle, T. IV, p. 263.

(2) Mém. de Weber, T. I, ch. 2, p. 96. — Mém. de l'abbé Georget, T. I, p. 205. — Lacretelle, T. IV, p. 265. — Biographie univ., T. XXVII, p. 515.

Digitized by Google

ment de Paris, il s'était montré beaucoup plus soumis que lui à l'autorité royale ; d'autre part, il s'en fallait beaucoup qu'on trouvât en lui les talents, la capacité, la haute réputation qui brillaient dans les membres du parlement de Paris ; toutefois les conseillers avaient l'habitude des affaires, et ils auraient pu remplir la place du corps qu'on supprimait, si leur nombre avait suffi aux fonctions auxquelles ils étaient appelés. Mais outre les membres du grand conseil, il fallait encore trouver de nouveaux juges, et c'était là que se présentait la grande difficulté. Presque tous les jurisconsultes qui tenaient à leur réputation avaient pris un engagement d'honneur de n'accepter aucune des fonctions éminentes que le roi pourrait leur offrir. Les avocats les plus considérés ne voulaient ni les remplir eux-mêmes, ni plaider devant ceux qui les rempliraient. Maupeou fut réduit à chercher parmi des hommes appartenant il est vrai par leurs familles à la magistrature, mais qui, par quelques écarts, par les désordres de leur jeunesse ou leur peu de talent, avaient compromis leur réputation. C'est ainsi qu'il recruta lentement et péniblement le corps qu'on nomma *le parlement Maupeou*. Le discrédit dans lequel étaient tombés plusieurs de ses membres fut le principal obstacle à ce que la magistrature nouvelle pût gagner le respect du public (1).

Au mois de février un édit fut enregistré au nouveau parlement, qui portait création de six nouvelles cours souveraines, entre lesquelles se trouvait réparti le ressort que Maupeou voulait retrancher au parlement de Paris ; il leur donnait le nom de conseils supérieurs, et il les établissait dans les villes d'Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Clermont, Lyon et Poitiers. La justice devait y être rendue gratuitement, et les juges ne devaient recevoir d'autre rétribution que les gages attachés à leurs offices. Le préambule de cet édit, et de tous ceux qui parurent dans cette révolution judiciaire, était écrit avec noblesse ; il en appelait aux principes les plus sages en législation, et si l'on s'en tenait à la lecture des pièces officielles,

(1) Mém. de Besenval, T. I, p. 373. — Liste de MM. les conseillers d'État et maîtres des requêtes qui composent le nouveau parlement, au 24 janvier 1771. Mercure historique de mars, p. 268.

Digitized by Google

au lieu de consulter les mémoires du temps, qui nous révèlent l'esprit despotique des triumvirs, les basses intrigues des chanceliers, et les vices d'un grand nombre des nouveaux magistrats, on ne verrait dans la destruction de l'ancien parlement et la création du nouveau que le progrès heureux des saines doctrines et la réforme des plus graves abus (1).

Cette réforme de l'ordre judiciaire fut complétée dans le lit de justice que Louis XV vint tenir le 15 avril 1771 au milieu de son nouveau parlement. Maupeou lui promettait que ce serait le dernier auquel il serait appelé ; après avoir pris sa place, le roi chargea son chancelier d'expliquer ses intentions, et le discours que Maupeou adressa à cette assemblée fut une apologie courte mais nerveuse de ce coup d'État, le plus grand du règne de Louis XV. « Messieurs, leur dit-il, » Sa Majesté, comptable à Dieu seul de l'administration de » son royaume, pourroit renfermer dans son cœur les motifs » qui ont déterminé sa conduite ; mais les vues de sagesse et » de bien public qui ont présidé à ses opérations demandent » un hommage éclairé, et c'est par la confiance la plus étendue qu'elle veut reconnoître un attachement aussi pur et » une fidélité aussi éprouvée que la vôtre.

» Les idées nouvelles qu'avoit adoptées quelques uns de ses » parlements, les principes qu'ils avoient hasardés sur la nature » et les bornes du pouvoir qui leur étoit confié, leurs démarches dirigées par ces principes, forcèrent Sa Majesté à donner son édit du mois de décembre dernier. Elle y rappela » les faits qui l'avoient rendu nécessaire : et ses officiers qui » ont prétendu que le tableau de ces faits étoit avilissant » pour eux, n'ont osé les contredire, et n'ont pu se résoudre à » en avouer l'irrégularité. A ces principes, à ces faits, elle » opposa les véritables maximes, des maximes que ses cours » avoient respectées dans les temps les plus orageux, et » que sous son règne même elles avoient vengées par les » arrêts les plus solennels. Les dispositions de cet édit n'en

(1) Le discours du chancelier et le nouvel édit se trouvent dans le Mercure historique d'avril 1771, p. 358. — Anciennes Lois françaises, T. XXII, p. 512.

Digitized by

» furent que l'application et la conséquence nécessaire.

» Mais au lieu de se soumettre à une loi qui étoit l'expression même des anciennes ordonnances, la première démarche des officiers du parlement en fut l'infraction la plus caractérisée. S'ils n'avoient manqué qu'au respect dû aux volontés du roi, Sa Majesté auroit pu n'apercevoir dans leur conduite qu'un écart momentané, mais ils sacrifioient l'intérêt des peuples à l'intérêt de leurs prétentions ; et en leur refusant la justice qu'ils leur devoient, ils troubloient l'ordre public et en ébranloient les fondements. Tout faisoit à Sa Majesté une loi de réprimer ce nouveau genre de résistance dont l'exemple étoit dangereux, et dont les conséquences pouvoient devenir funestes.

» Cependant, elle abandonna d'abord ses officiers au sentiment de leur devoir, et attendit de leurs propres réflexions le désaveu de leur conduite. Obligée, enfin, de faire parler l'autorité, elle employa les ménagements les plus marqués. L'inutilité des premières lettres de jussion ne rebuta point sa patience, et en renouvelant les mêmes ordres, elle daigna encore adoucir l'expression de ses volontés. Rendus pour un moment à leurs devoirs, elle agréa leur retour, quelque imparfait qu'il fût, et se contenta d'improuver des protestations qu'ils avoient osé lui présenter, et que peut-être il étoit de sa dignité de ne pas recevoir. Mais, enhardis par sa bonté même, ils abdiquent une seconde fois leurs fonctions, ils avouent hautement des principes qu'ils n'avoient encore hasardés que d'une manière obscure et équivoque. Ils prétendent élever une autorité rivale de l'autorité suprême, et établir un monstrueux équilibre dont l'effet seroit d'enchaîner l'administration et de plonger le royaume dans le désordre de l'anarchie. Car, enfin, que resteroit-il au roi si les magistrats, liés par une association générale, formoient un ordre nouveau qui pût opposer au souverain une résistance active et combinée? si, maîtres de suspendre ou d'abandonner à leur gré les fonctions de leur ministère, ils pouvoient intercepter tout à la fois et dans toutes les provinces le cours de

Digitized by Google

» la justice? si, enfin, le droit d'exercer une portion de l'au-
» torité royale étoit dans leurs mains le droit de ne recon-
» noître aucune autorité? »

Le chancelier repoussait ensuite la prétention des magistrats que leur système fût appuyé sur les lois fondamentales de la monarchie. Il rappelait que le devoir de rendre la justice étant personnel à chaque magistrat en accomplissement de son serment, il ne pouvait dépendre de la pluralité des voix; et toutefois ceux qui s'étaient soumis un moment étaient bientôt venus, entraînés par l'exemple des autres, désavouer leur obéissance. Ainsi, le roi s'était vu forcé à punir cette défection générale. Mais, disait-il en terminant : « Cette autorité qu'elle venge avec éclat quand elle est mé-
» connue, elle aime à la communiquer à des magistrats
» fidèles et respectueux, et elle n'est jalouse de ses droits
» que pour assurer le bonheur de ses peuples. »

Le premier président du nouveau parlement, voulant constater, selon les usages de l'ancien, que ce corps ne délibérait point dans un lit de justice, se contenta de dire : « Sire,
» dans un lieu, dans un jour où tout annonce l'usage le plus
» absolu de votre puissance, nous ne pouvons remplir d'autre
» devoir que celui du silence, du respect et de la soumis-
» sion. » Mais les gens du roi, de l'ancien parlement, qui n'avaient pas pu faire accepter leur démission avant que la séance fût terminée, ayant au contraire été invités à parler, l'avocat général Séguier, dans un discours énergique, exprima sa douleur de ne plus voir sur les bancs de la cour les magistrats qui composaient le premier tribunal du royaume, de ce qu'ils étaient remplacés par des étrangers, et il sollicita avec énergie la cessation des rigueurs auxquelles les premiers avaient été exposés, ainsi que leur rappel. Sans lui répondre, le chancelier fit lire un nouvel édit par lequel il supprimait la cour des aides. Dans la procession du 22 mars, à laquelle les cours souveraines assistaient par députation pour y entendre une grand'messe, les députés de la chambre des comptes et de la cour des aides, ayant aperçu une députation des gens du conseil à la place du parlement, n'avaient

Digitized by

pas voulu la reconnaître, ils n'avaient donc fait qu'entrer par une porte et sortir par l'autre, sans même rendre le salut ordinaire. Lamoignon de Malesherbes, président de la cour des aides, semblait impatient d'éprouver, avec sa compagnie, le même sort que le parlement de Paris, aux principes duquel il s'était associé de tout son cœur, et il l'avait provoqué par des remontrances assidues et courageuses. L'avocat général Séguier avait de nouveau exprimé la douleur que lui causait l'édit qui venait d'être lu pour la suppression de la cour des aides, il en avait toutefois requis l'enregistrement : « D'après le très exprès commandement de S. M. que sa pré- » sence nous impose. » Mais il avait ajouté : « C'est contre » le témoignage de notre conscience, dont nous déposons au » pied du trône la réclamation authentique. » Aucune suite ne fut donnée à ces courageuses paroles ; d'ailleurs dès le lendemain tout le parquet donna sa démission. Le roi fit lui-même la clôture du lit de justice en ces termes : « Vous » venez d'entendre mes volontés. Je vous ordonne de vous y » conformer, et de commencer vos fonctions dès lundi. Mon » chancelier vous installera aujourd'hui. Je défends toute dé- » libération contraire à mes édits, et toute démarche au sujet » des anciens officiers de mon parlement. Je ne changerai » jamais (1). »

(1) Le texte des édits comme celui des discours est inséré dans le Mercure historique et politique de La Haye, mars 1771, p. 265; avril 1771, p. 358, et mai 1771, p. 397-443.

Digitized by Google

CHAPITRE LVII.

Gouvernement d'Aiguillon, Maupeou et Terray, ou du triumvirat. Le pouvoir absolu ne peut lui donner de vigueur. Résistance de l'opinion publique. Mépris de l'étranger. Premier partage de la Pologne. Louis XV entraîné tour à tour vers la dévotion ou le libertinage. Sa maladie, sa mort. — 1771-1774.

Le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray, contrôleur-général, croyaient être devenus maîtres de la monarchie par l'exil de Choiseul et l'abolition du parlement de Paris, et ce triumvirat annonçait que la révolution qu'il avait accomplie rendait au roi l'autorité absolue, ou qu'elle retirait, comme ils le disaient, son sceptre du greffe. Parmi ceux que la révolution de 1789 a poussés dans les opinions extrêmes de la réaction, plusieurs ont professé leur admiration pour l'autorité illimitée des rois, comme étant l'essence du gouvernement de la France, plusieurs ont prétendu que ces trois hommes avaient donné en effet une vigueur nouvelle à la monarchie, et que s'ils fussent demeurés au pouvoir, si la France fût restée soumise, pendant un temps plus long, aux mesures qu'ils avaient fait adopter, l'autorité royale se serait affermie, et que cette révolution, dont on voyait partout les germes, quoiqu'elle ne dût éclater que seize ans plus tard, pouvait encore être prévenue.

Ces partisans de l'absolutisme oublient que pour fonder un despotisme, il faut un despote, un homme qui pense, qui sente, qui veuille, et une nation qui, soit par enthousiasme pour lui, soit par lâcheté et dégoût d'elle-même, renonce à ses propres pensées, à ses sentiments, à ses volontés. Lorsque

Digitized by Google

le despotisme existe déjà depuis long-temps, lorsqu'il a réussi à corrompre complétement la nation, à la plonger dans un sommeil léthargique, à l'accoutumer à la souffrance, comme à une conséquence inévitable de l'existence, et à détruire en elle tout espoir, tout désir de changement, cet état de langueur peut n'être troublé par aucune convulsion, quand même un enfant, un idiot, un être souverainement méprisable occuperait le trône; mais telle n'était point la condition de la France : l'esprit, le talent d'observation, la pensée s'y étaient développés plus que dans aucun autre pays de l'Europe, et depuis un siècle et demi l'attention nationale s'était fixée toujours plus sur les affaires publiques. Les débats politiques de la Fronde avaient engagé tous les esprits élevés à s'occuper des bases fondamentales de la société; la frivolité de quelques chefs, la futilité des intrigues galantes avaient donné à toute cette période une apparence de mascarade, que les courtisans continuaient à couvrir d'un certain ridicule, mais ils ne déracinaient point des esprits sérieux ces principes de liberté virile, qui avaient été proclamés dans la chambre de saint Louis. La gloire et la puissance de Louis XIV en avaient bien détourné l'attention publique, mais c'était en confirmant, en gravant toujours plus profondément dans les cœurs l'attachement à la nationalité française. Les sujets de Louis XIV s'étaient enorgueillis de ses victoires, de l'ascendant qu'il leur avait fait acquérir en Europe, de l'habileté qu'il avait déployée, et de tous les talents français par lesquels il avait été servi. Ils s'étaient empressés de lui rendre une aveugle obéissance, mais ils ne s'en associaient pas moins, de tout leur cœur, à ses projets, à son ambition, à ce qu'ils nommaient sa gloire. On se tromperait fort si on se figurait que l'action que la France exerçait alors sur le monde ne fût pas la manifestation d'une volonté, d'une passion nationale.

Dès l'époque de la guerre contre la ligue d'Augsbourg, malgré les victoires des armées, les souffrances commencèrent pour le peuple, et les plaintes et les accusations firent voir que la nation songeait à ses affaires. L'ambition du monarque, le fardeau des impôts et des levées d'hommes, le dés-

Digitized by Google

ordre croissant dans l'administration, provoquèrent non seulement des lamentations, mais des idées de réforme, des aspirations vers un ordre social meilleur. Les écrits de Fénelon en rendent un éclatant témoignage. La guerre de la succession d'Espagne manifesta bien mieux cette opposition contre le gouvernement, qui éclatait de toutes parts. Les conséquences funestes de toutes les guerres précédentes pesaient sur celle-ci ; l'épuisement des arsenaux, la ruine des finances, la misère des provinces, l'irritation de leurs habitants contre la tyrannie des intendants, la perte de tous les grands capitaines moissonnés dans des combats sans cesse renouvelés, la haine et l'acharnement des peuples étrangers, multipliaient les revers ; mais la cour, la capitale et la France accusaient le monarque ou M^me^ de Maintenon d'un enchaînement de circonstances dont ils n'étaient plus les maîtres, et l'esprit d'opposition était devenu universel durant les premières années du XVIII^e^ siècle.

On aurait pu croire que ce sentiment national était suspendu pendant les folies et le dévergondage de la régence. Au contraire, c'était l'opposition au gouvernement rigide et scrupuleux de Louis XIV qui se manifestait en revêtant ce nouveau caractère : on avait conçu tant de haine pour le joug auquel on avait été soumis, qu'on protestait contre son retour par des actions qui tenaient plus de l'ivresse que d'un mouvement rationnel. A cette même époque, pendant la régence, pendant le ministère du cardinal de Fleury, la France s'unit à l'Angleterre par une alliance intime, telle qu'elle n'avait jamais existé entre les deux pays, et l'Angleterre avait alors un gouvernement né d'une révolution qui avait limité le pouvoir royal ; le chef du ministère anglais, sir Robert Walpole, son frère Horace, ambassadeur anglais en France, étaient les représentants du parti whig ; aussi les principes du gouvernement anglais, de ce pouvoir populaire qui devait tempérer celui de la couronne, commençaient à être compris, à être discutés en France, et dans le moment où la philosophie spéculative acquérait son plus grand développement, où elle s'attaquait à tout ce qu'elle réputait être des abus ou des préjugés,

Digitized by

il fallait bien s'attendre à ce que le principe même du gouvernement fût discuté à son tour.

Louis XV avait grandi cependant; il avait attiré d'abord les regards par sa noble figure, par ses manières distinguées, par sa galanterie complaisante et respectueuse envers les femmes. La nation avait besoin d'aimer son roi, comme pour se justifier à ses propres yeux de ne s'être assuré d'autre garantie que ses vertus héréditaires. Lorsqu'il se rendit aux armées, elle se flatta qu'il allait développer à ses yeux la qualité qui fait le plus d'effet sur le peuple, encore que ce soit la plus vulgaire, la bravoure; en effet il ne montra point de trouble dans le danger, mais aussi, rien de brillant, aucune activité, aucune ardeur entraînante. Lorsqu'il fut malade elle se livra encore à une explosion d'amour pour lui; toutefois ce fut la dernière. Le roi s'était fait enfin connaître pour ce qu'il était, et on aurait à peine trouvé dans toute la nation quelqu'un de plus dépourvu de vertus et de qualités. Égoïste, et uniquement occupé de lui-même, ne s'intéressant point assez à son propre gouvernement, à son propre royaume pour se donner la peine de faire prévaloir ses avis, et manifestant souvent sa désapprobation de ce qui se faisait en son nom, par les propos les plus imprudents; ne tenant aucun compte de ses promesses, et manquant de foi à ses amis, sans pudeur, sans ménagement pour leurs intérêts; adonné à l'ivrognerie, à la gourmandise, au libertinage, au point de vivre dans une crapule habituelle; n'épargnant ni à sa femme l'éclat de ses infidélités, ni à ses filles la compagnie la plus scandaleuse; avide au jeu, avare pour son pécule particulier, en même temps que prodigue du bien de l'État; père dur et injuste envers le dauphin; bravant tous les préceptes de la religion, et pourtant dévot avec crédulité et petitesse, troublé jusqu'au ridicule par l'approche du danger ou l'image de la mort, il semblait avoir eu pour mission spéciale d'appeler sur la royauté le mépris et le dégoût de la France.

Comme les mœurs nationales étaient loin d'être sévères, comme ceux mêmes qui parlaient de réformer l'État avaient

Digitized by Google

d'abord voulu secouer le joug des prêtres, et avaient montré une extrême indulgence pour la recherche de tous les plaisirs, on riait des vices du roi tout comme de ceux de la cour; mais ce rire n'empêchait pas le mépris, qui allait croissant, et se changeait en un profond dégoût, depuis que l'âge du roi rendait ses faiblesses plus honteuses. Le désir de garanties pour la société, l'étude des lois et des institutions qui mettaient d'autres peuples à l'abri d'abus aussi scandaleux, l'amour enfin de la liberté, se manifestaient sous toutes les formes. Les économistes invoquaient la liberté du commerce; les philosophes la liberté religieuse; les littérateurs la liberté de penser et d'écrire; tout le corps si puissant et si profondément offensé des parlementaires, la liberté des personnes, la liberté de la justice et la garantie des lois. Ce n'était pas une nation chez laquelle fermentaient de toutes parts de telles idées de réforme, qui pouvait se soumettre paisiblement au despotisme, lorsque c'était un tel monarque qui le lui imposait.

Cette résistance énergique de l'opinion se manifesta d'une manière dont la nation française n'avait point encore donné d'exemple, dès l'instant qu'on connut l'exil du duc de Choiseul; les trois hommes sous les efforts combinés desquels il succombait étaient représentés comme durs, hautains, haineux, désireux de provoquer des ennemis pour les abattre par les moyens les plus violents; toutefois il y avait un sentiment si universel de la faiblesse du monarque, de la désorganisation absolue de la société, que cet appel à la tyrannie, au lieu d'inspirer la terreur, ne provoqua que la résistance. Il y eut solitude au château de Versailles, affluence sans exemple à l'hôtel de Choiseul. Ce ministre avait fermé sa porte, était parti pour sa terre de Chanteloup, mais son départ fut un vrai triomphe, car le public vit une calamité nationale dans l'acte d'autorité qui le frappait. « Pour la première fois, dit » son biographe, des courtisans encensèrent le malheur, » insultèrent au parti victorieux et se plurent à braver les » nouveaux distributeurs des grâces. Une seule étoit univer- » sellement sollicitée avec un courage jusque-là sans exem-

Digitized by Google

» ple, la permission d'aller à Chanteloup. Paris et les pro-» vinces montrèrent les mêmes sentiments et les mêmes » regrets. Le portrait de l'illustre exilé fut sur toutes les taba-» tières ; et dès que le roi, fatigué d'importunités, n'eut » trouvé d'autre moyen de s'y soustraire que de ne plus rien » défendre, la route de Chanteloup fut couverte de voitures. » Ces témoignages éclatants de la bienveillance générale » accrurent, comme on devoit s'y attendre, la haine de ceux » qui se trouvoient ainsi en état de guerre contre l'opinion » publique. Le ministre si brillamment disgracié fut forcé de » se démettre de la charge de colonel-général des Suisses, » qu'on ne pouvoit lui ôter sans lui faire son procès, et il ne » reçut pas tous les dédommagements pécuniaires dont sa » magnificence, devenue pour lui une habitude difficile à » vaincre, lui faisoit éprouver le besoin. Il y suppléa par » la vente de ses tableaux et des diamants de sa femme. » Durant trois années l'heureux duc de Choiseul vécut dans » le plus beau séjour, au sein d'une société brillante et choi-» sie dont il faisoit le charme. » Son exil finit à la mort de Louis XV, il ne vit pas les malheurs de son successeur, car il mourut au mois de mai 1785, avec d'immenses dettes, et ne laissant que de faibles débris de la fortune de sa femme (1).

L'opposition au coup d'État que venait de faire Louis XV se retrouvait partout autour de lui, même chez les princes de son sang. Un seul d'entre eux, le comte de la Marche, fils méprisé du prince de Conti, qu'on disait capable, si ce n'est souillé de tous les crimes, avait suivi le roi au lit de justice, et se montrait disposé à servir le triumvirat. Tous les autres s'étaient réunis autour du lit de mort de l'abbé comte de Cler-

(1) Biogr. univ., T. VIII, p. 430. — Cet article, qui ne porte pas de signature, est évidemment écrit par un des familiers du duc de Choiseul.—Lacretelle, T. IV, p. 260. — Mém. de Besenval, T. I, p. 264. — On peut juger de la haine de ses ennemis par cette phrase des Mémoires du duc d'Aiguillon : « L'exil, pour un » ministre de son espèce, est une tache ineffaçable à la mémoire du roi. M. de » Choiseul devoit être juridiquement poursuivi. » L. VII, p. 172. — Mém. secrets de Bachaumont, T. III, p. 262.

Digitized by Google

mont, qui succombait alors à une maladie de langueur, et qui semblait vouloir faire oublier le souvenir de la bataille de Crevelt qu'il avait perdue, en honorant les derniers jours de sa vie par un acte courageux d'opposition ; ce fut chez lui que la protestation fut rédigée et signée le 4 avril ; il mourut le 16 juin. Le duc d'Orléans et son fils, le prince de Condé et son fils, le comte de Clermont et le prince de Conti, signèrent cette protestation. Treize d'entre les trente-sept ducs et pairs qu'il y avait alors, y apposèrent ensuite leur signature. C'était, disaient les princes, comme gentilshommes, pour la conservation des droits de la noblesse ; comme pairs de France, nés, pour celle des droits des pairs et pairies, et comme princes du sang, pour les droits essentiels de la nation, les leurs, ceux de leur postérité, pour le maintien des lois qui les assurent, qu'ils protestaient particulièrement contre les surprises faites au roi par les personnes qui l'entourent et surtout par son chancelier ; contre les violences auxquelles les membres du parlement de Paris ont été exposés et contre la confiscation de leurs charges, tandis « que c'étoit le droit des Français, un » des plus utiles au monarque, et des plus précieux aux Fran» çais que d'avoir des corps de citoyens, perpétuels et inamo» vibles, avoués dans tous les temps, par les rois et par la » nation, qui, et en quelque forme et dénomination qu'ils » aient existé, concentroient entre eux le droit général de » tous les sujets d'invoquer la loi..... Que des fonctions si » importantes exigent la plus grande sûreté dans leur exer» cice, pour qu'en rendant la justice au peuple, les membres » qui composent ces corps n'eussent rien à redouter des pro» tections, des haines, des vengeances de l'autorité...... Que » cette sûreté nécessaire ne sauroit exister sans l'inamovibilité » de droit...... Que le droit des princes et pairs a de tous » temps été de ne pouvoir être jugés que par le corps premier » et indestructible de la nation, et par des juges inamovibles » de droit. » Les princes protestaient encore contre l'établissement des membres du conseil au lieu du parlement, contre l'érection de nouveaux tribunaux, contre la création d'un nouveau parlement, et contre la présence volontaire ou forcée

d'aucun prince du sang ou pair de France à ce parlement nouveau (1).

Les princes du sang avaient été animés par le sentiment national qui se réveillait si vivement, par les idées sur les droits des différents ordres qui fermentaient dans toutes les têtes ; mais ils n'avaient pas eux-mêmes assez d'énergie pour être long-temps fidèles à un système d'opposition, excepté Soissons qui sentait qu'il allait trouver un refuge dans la mort, et Conti qui se sentait assuré, quoi qu'il pût faire, d'être mal avec Louis XV. Dès que Soissons eut expiré, les autres, auxquels le roi retrancha une partie de leurs émoluments, faiblirent. Le prince de Condé se hâta de faire son accommodement avec la cour, et celui du duc de Bourbon son fils, à peine sorti de l'enfance. « Le duc d'Orléans et le duc de Chartres ne furent pas fâchés de recevoir cet exemple de défection. Le premier sembloit avoir ordonné toute sa vie pour » échapper à l'ambition et ne rien fournir à l'histoire. Ses » goûts formoient un contraste parfait avec le zèle monastique » qui avoit rendu son père ridicule. Il n'avoit rien non plus » des qualités brillantes, ni de la fougue de son aïeul..... Après » avoir signé la protestation des princes, il lui tardoit de » reprendre ses habitudes et de rouvrir son théâtre de » société..... Son fils, le duc de Chartres, d'un esprit plus vif » et d'un caractère plus impétueux, joignoit à un libertinage » précoce un ton de mépris pour la religion, les mœurs et » l'autorité. On prenoit en lui, pour l'impulsion d'une âme » ardente et généreuse, un penchant indéfini pour toute espèce » d'innovation. Il avoit mis dans son opposition plus d'emportement que les autres princes ; on fut étonné de le voir solliciter son retour comme un enfant timide. Il manqua de » fermeté pour des actes honorables, et depuis il en manqua » même pour des actes criminels (2). »

Le chancelier Maupeou avait conduit son attaque contre les

(1) Voyez ces protestations au Mercure historique de mai 1771, p. 440, et de juin, p. 309-322. — Besenval, T. I, p. 369.

(2) Lacretelle, T. IV, L. XIII, p. 275. — Bachaumont, Mém. secrets, T. IV, décembre 1772, p. 95 ; mars 1773, p. 139 ; juin 1773, p. 185.

parlements avec tant de secret et d'habileté qu'on avait dû reconnaître en lui des talents qu'on lui refusait auparavant. Il avait même à la promptitude de la décision joint plus de modération qu'on n'en attendait de lui. Après avoir détruit les corps il s'était efforcé de réconcilier les individus ; il leur avait permis de se faire un honneur d'un peu d'opposition pourvu qu'ils cédassent enfin, et il avait montré de l'empressement à racheter leurs charges et à les rappeler de l'exil, pourvu qu'ils donnassent leur démission. Tous les membres de l'ordre judiciaire avaient d'abord paru résignés aux mêmes sacrifices, ou même empressés à réclamer leur part de châtiments que le public regardait comme des titres de gloire. Le châtelet avait fait cause commune avec le parlement, il avait été des premiers à protester ; il fut aussi des premiers supprimé, non pas immédiatement toutefois, car Maupeou avait besoin de temps pour recruter sa nouvelle magistrature (1). Le grand conseil, en faveur duquel la révolution semblait faite, ne l'accepta pas tout entier ; plusieurs membres ne voulurent pas devoir leur fortune à la ruine d'un ordre auquel ils tenaient par leurs familles et qui jouissait de l'estime publique, ils refusèrent les places au nouveau parlement qui leur étaient offertes et se firent exiler. Les avocats, les procureurs même avaient commencé par ne point vouloir plaider devant le nouveau parlement. Ils se trouvaient aux audiences pour ne pas contrevenir à l'ordre formel qu'ils en avaient reçu ; mais quand on appelait leurs causes, ils répondaient ou qu'ils avaient cessé d'en être chargés, ou que les parties étaient en voie d'arrangements, et au bout d'un quart d'heure les juges étaient forcés d'abandonner le tribunal, où ils n'avaient rien à faire (2). Mais Maupeou ne montrait aucune impatience, il n'admettait pas un doute sur le succès final, il affectait d'être toujours de loisir, de plaisanter sur toute chose, et cependant la malignité de son caractère perçait dans tous les détails ; il avait choisi avec soin les lieux d'exil de tous les magistrats, pour tourmenter avec plus de rigueur

(1) Mercure historique de mai 1771, p. 435, et de juin, p. 532.
(2) *Ibid.*, mars, p. 273 ; mai, p. 436.

Digitized by Google

tous ceux qui lui avaient résisté avec plus d'énergie (1).

Maupeou avait réservé ses premières rigueurs aux cours établies à Paris, le parlement, la cour des aides, le châtelet, la chambre des comptes, à laquelle il fit porter des ordres rigoureux par le comte de la Marche (2). Il attendait les hostilités des parlements de province au lieu de les provoquer, voulant se donner le temps de rassembler les recrues dont il avait besoin pour former tant de nouveaux tribunaux ; mais, non seulement ces parlements éprouvaient pour celui de Paris une vive sympathie ; mais ils avaient besoin d'éveiller l'imagination des peuples qui faisait toute leur force. Des remontrances du parlement d'Aix, des protestations du parlement de Rouen, du parlement de Rennes, de ceux de Toulouse, de Dijon, arrivaient les unes après les autres : Maupeou commença par les faire condamner, feignant même de les considérer comme apocryphes, et de ne point croire que des magistrats eussent manqué si complétement à leur devoir que de les publier ; mais dans le même temps, il prenait secrètement ses mesures pour remplacer tous ces tribunaux, et, du mois d'août à celui de décembre 1771, il supprima les parlements de Besançon, de Douai, de Toulouse, de Bordeaux, de Normandie, de Provence, et enfin tous les autres, les remplaçant par des corps qu'il composait uniquement de ses créatures (3). La France ne pouvait plus long-temps se passer de justice, ni toutes les affaires demeurer en suspens ; au mois de décembre, on vit plusieurs des avocats les plus célèbres, plaider devant le parlement de Maupeou, et dès lors, quoique le mécontentement fût toujours extrême, quoique les nouveaux magistrats fussent fréquemment livrés à la dérision du public, les affaires judiciaires reprirent un cours régulier.

Un homme de lettres d'un esprit brillant, mais d'une réputation équivoque, Beaumarchais, qui ne ressemblait pas mal au héros créé par son imagination, à son propre *Figaro*, poursuivit, contre le parlement Maupeou, cette guerre qui

(1) Biogr. univ., art. *Maupeou*, T. XXVII, p. 523.
(2) Mercure de juillet 1771, p. 76.
(3) *Ibid.*, p. 81-85-273-373-459.

Digitized by Google

ne trouvait plus à se faire jour dans les remontrances. Il demandait aux héritiers de Pâris Duverney le paiement d'un reste de compte peu considérable. Les parties étaient le comte de la Blache, et le conseiller Goëzmann, membre du nouveau parlement. En exposant les faits avec la clarté convenable et discutant ses droits avec la dialectique pressante qui lui était propre, il aurait convaincu les juges et gagné son procès sans bruit. En s'adressant aux passions avec autant d'adresse que de courage, Beaumarchais perdit sa cause, mais il occupa de lui la France entière. Pour la première fois peut-être, la malignité trouva réunies, dans une discussion juridique, des scènes de comédies, des anecdotes de romans, tout le fiel de la satire la plus amère, toute la puissance de la logique la plus serrée. C'est ainsi que l'opinion publique continuait à protester contre les nouvelles institutions, lors même que la résistance ouverte avait cessé (1).

Maupeou, qui ne pouvait prétendre à la considération, n'était que médiocrement affecté de ce que son parlement n'en obtenait aucune, quoiqu'il l'eût secrètement excité à présenter des remontrances sur quelques édits bursaux, et qu'il eût engagé le roi à y avoir égard (2); ce qui lui importait bien plus que l'administration de la justice, c'était d'avoir délivré le gouvernement de la censure d'un corps qui se croyait appelé à contrôler toutes ses lois. Aussi, sa victoire lui avait-elle inspiré un orgueil qui le rendait insupportable à ses collègues. Il s'annonçait comme le sauveur de la monarchie; la cour, au contraire, ne voulait voir en lui qu'un homme exercé à toutes les ruses du barreau, qui d'ailleurs avait déjà accompli le service qu'on attendait de lui. Le roi ne parlait plus des succès de Maupeou que comme d'une opération très simple, à laquelle il ne fallait pas attacher tant d'importance; et M^me du Barry, pour laquelle il se montrait moins obséquieux, se détachait à son tour de lui, pour exalter le seul duc d'Aiguillon. De son côté, l'abbé Terray

(1) Biogr. univ., art. *Beaumarchais*, T. III, p. 636.—Mém. secrets, septembre 1773, T. IV, p. 212.

(2) Mercure historique de 1771, août, p. 184.

Digitized by Google

aspirait secrètement à faire ôter les sceaux au chancelier, pour se les attribuer à lui-même (1).

L'abbé Terray se croyait en effet l'homme essentiel du triumvirat, l'homme qui devait trouver son avantage à décréditer ses collègues, pour demeurer premier ministre, et obtenir en même temps le chapeau de cardinal. Il avait commencé par alarmer le roi et le conseil sur la situation où il trouvait les finances; il avait montré que, dès l'année 1769, le déficit était de 35 millions par année, et que le banquier de la cour menaçait de discontinuer son service. Il avait accusé de profusion le duc de Choiseul, qui se justifia mieux qu'on ne s'y attendait. Le duc montra en effet que, tout prodigue qu'il était de sa propre fortune, il avait administré avec talent celle de l'État; que les pensions accordées au grand nombre d'anciens officiers que son ordonnance du 10 décembre 1762, sur l'organisation de l'armée, avait déterminés à la retraite, n'avaient pas tardé à être compensées par des économies bien entendues; que, pendant son ministère, il avait rendu à l'armée sa discipline et sa vigueur; qu'il avait été le second fondateur des corps si distingués de l'artillerie et du génie, auxquels la France dut ses succès dans les guerres qui vinrent ensuite; qu'en sept ans il avait réparé les pertes de la marine, et fait construire soixante-quatre vaisseaux de ligne, et cinquante frégates ou corvettes, et qu'il avait laissé tous les magasins de l'État abondamment pourvus (2).

Mais, quoiqu'on ne pût plus reprocher à Choiseul des dépenses qui avaient remis l'état militaire de la France sur un pied respectable, il n'en restait pas moins vrai que la recette était loin d'égaler la dépense, et, comme le roi ne voulait consentir à aucune diminution sur les sommes destinées à son luxe ou à ses plaisirs, l'abbé Terray annonça qu'il n'y avait qu'un seul moyen de rétablir l'équilibre, c'était de le faire aux dépens des créanciers de l'État. Dès l'année 1770, il

(1) Lacretelle, T. IV, p. 300.

(2) Biogr. univ., art. *Choiseul*, T. VIII, p. 434. — Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 30.

Digitized by Google

commença, par ses édits, à faire la guerre aux divers contrats de rente; il prenait pour prétexte qu'ils avaient été conclus à des conditions trop onéreuses pour le trésor. Quelques uns qui étaient stipulés au cinq pour cent furent réduits au quatre, d'autres au deux et demi; il réduisit dans des proportions analogues les rentes viagères; il frappa diverses dettes d'une retenue d'un dixième d'amortissement, il en soumit d'autres à l'impôt des deux vingtièmes; il fit enfin une banqueroute partielle, car personne ne pouvait donner un autre nom à toutes ces réductions. Mais, quoiqu'il cherchât, dans les préambules de ces édits qui se succédaient si rapidement, à colorer chaque retranchement de quelque motif spécieux, dans la conversation il ne se gênait point pour qualifier lui-même ses mesures. Incapable de ressentiment comme de pitié, il faisait relâcher les individus arrêtés pour des propos indiscrets tenus dans les lieux publics sur son compte. ***Il faut au moins les laisser crier,*** disait-il, ***puisqu'on les écorche.*** Il passait condamnation sur tout ce qu'on pouvait lui dire en face de désobligeant sur ses opérations. Les agents du clergé lui représentèrent qu'une mesure prise à l'égard de leur ordre était injuste. Il répondit : ***Qui vous dit que c'est juste? Suis-je fait pour autre chose?*** Un autre jour, l'archevêque de Narbonne Dillon lui disait, dans une pareille occasion, ***mais, monsieur, c'est prendre dans nos poches*** L'abbé Terray répondit froidement : ***Où voulez-vous donc que je prenne?*** Une de ses premières opérations atteignit les billets des fermes, qui tenaient alors lieu de banque publique. Ceux qui avaient des capitaux les confiaient aux fermiers généraux, et, mettre la main sur les billets des fermes, c'était violer le dépôt sacré des propriétés particulières. Il en résulta des procès, des banqueroutes et des suicides, ce qui était alors une affreuse nouveauté. Voltaire perdit, dans cette opération, 300,000 francs, qu'il avait déposés chez Magon et chez Laborde, banquiers de la cour; il s'en vengea en vingt endroits de sa correspondance et de ses pièces fugitives, en jetant le ridicule sur l'administration du contrôleur-général. Terray mit encore la main sur les tontines, où les artisans et

Digitized by Google

les domestiques avaient placé leur pécule, et réduisit leurs rentes d'un dixième. Il appesantit son bras sur la compagnie des Indes à laquelle il porta les derniers coups. Par des opérations d'agiotage, il constitua cette société débitrice d'une somme de 15 millions envers le trésor royal, tandis qu'au contraire elle avait à en réclamer 20 millions; puis il finit par s'approprier tous les effets de la compagnie qui formaient un capital de 100 millions (1).

L'abbé Terray estimait que, plus on a pris aux créanciers de l'État, plus il convient de leur prendre encore, parce qu'en les ruinant on les forçait à se disperser et à se cacher; on leur enlevait, avec la considération que donne la richesse, le moyen de se faire craindre, et ceux qui n'étaient pas atteints se consolaient par des épigrammes, d'un malheur qui ne les touchait pas. Mais, quoiqu'il eût diminué de 13 millions la dette annuelle de l'État, il était encore grevé de 63 millions pour l'intérêt des emprunts. A la fin de son ministère, en 1774, les dépenses montaient à 400 millions, les recettes à 375. Il restait donc toujours un déficit de 25 millions; car les prodigalités de la cour allaient croissant avec les retranchements faits aux rentiers. Ainsi, malgré l'ordre admirable qu'il avait établi au milieu des opérations les plus compliquées, et quoique l'on reconnût qu'aucun financier ne savait à toute heure se rendre un compte plus net de la situation du trésor royal, le résultat de toutes ses spoliations était loin de répondre au but qu'il s'était proposé; un emprunt de 31 millions qu'il fit ouvrir en Hollande, à un très gros intérêt, ne se remplit pas; il le transporta ensuite à Paris, sans y obtenir plus de succès. Il dut ainsi apprendre que les gouvernements portent la peine de la violation de la foi publique (2).

Dans cette pénurie du trésor public, il y avait du courage à

(1) Biogr. univ., art. *Terray*, T. XLV, p. 181. — Lacretelle, T. IV, p. 290. — Voltaire, Correspondance générale, T. X.

(2) Tous les Mercures historiques, depuis l'année 1770, donnent chaque mois la liste ou l'extrait des édits bursaux de l'abbé Terray. Si l'on est choqué de leur dureté et de leur injustice, on est forcé d'admirer aussi la prodigieuse activité du contrôleur-général.

Digitized by Google

charger la nation d'une dette nouvelle d'environ 100 millions, pour le remboursement de toutes les charges de judicature. Le roi avait commencé par en prononcer la confiscation ; à mesure que le gouvernement conçut de la sécurité, il se rapprocha de la justice. Le contrôleur-général lui-même, malgré le plaisir qu'il semblait prendre à passer pour un financier impitoyable, voulut user de modération et d'équité envers ses confrères du parlement. Il fut le premier à solliciter dans le conseil en leur faveur. D'autre part, on vit bientôt les membres du parlement de Paris descendre à des prières auprès du chancelier, pour obtenir la levée de leur exil et le remboursement de leurs charges. On fit de leur liquidation la récompense des autres membres du parlement qui consentiraient à donner leur démission ; peu d'entre eux la refusèrent. Ils eurent le chagrin, en revenant à Paris, d'y voir les audiences du nouveau parlement suivies, et les procès instruits avec célérité (1).

Le troisième membre du triumvirat, le duc d'Aiguillon, auquel Louis XV avait confié, au mois de mai 1771, le portefeuille des affaires étrangères, n'était pas plus propre que les deux autres à réconcilier la France avec la nouvelle administration. Il s'était figuré qu'il ferait revivre son grand-oncle, le cardinal de Richelieu, parce qu'il était comme lui despote, dur et sans pitié ; mais on ne reproduit point un grand homme, en lui ressemblant seulement par ses défauts ou ses vices ; ce n'est pas que, sentant la défaveur du public, et combien la réputation de son prédécesseur lui était dangereuse, il ne tâchât de réparer, par une application excessive, ce qui pouvait lui manquer en connaissances positives. Il n'apportait point aux affaires étrangères un nouveau système, mais il se refroidissait seulement sur les alliances que Choiseul avait formées ; il se déclarait fidèle au pacte de famille avec toutes les branches de la maison de Bourbon ; mais il répétait avec affectation : « Dans le temps où Choiseul gouvernoit, les

(1) Lacretelle, T. IV, L. XIII, p. 276. — On voit par les Mémoires secrets, Bachaumont, T. III, *passim*, que les conseillers et les avocats qui se soumettaient, avaient à braver les moqueries ou le dédain de la société, et surtout des femmes.

Digitized by Google

» volontés espagnoles étoient des lois pour la France ; moi, j'ai » été forcé de leur dire que la France est l'alliée, non pas la » sujette du roi catholique.» Grimaldi, de son côté, n'épargnait ni les plaintes, ni les invectives contre le nouveau ministère français. Il en résultait, non point une rupture ouverte, mais un refroidissement entre les deux cours de Versailles et de Madrid qui diminuait la considération de l'une et de l'autre (1); de même le duc d'Aiguillon n'entendait pas abandonner l'alliance contractée par Choiseul avec la maison d'Autriche ; mais, avant de parvenir au pouvoir, il n'avait cessé de déclamer contre elle ; toutes ses affections et ses vues se tournaient du côté de la cour de Berlin, et les liaisons suivies qu'il entretenait avec des émissaires prussiens choquèrent tellement l'Autriche que, pendant le cours de son ministère, elle suspendit ses rapports confidentiels avec la France (2). Surtout d'Aiguillon qui, pour perdre Choiseul, l'avait représenté comme voulant allumer la guerre avec l'Angleterre, s'attachait à ne donner aucune offense au gouvernement britannique, dont il rencontrait la rivalité en toute occasion, et à lui céder, même aux dépens de la dignité de la France. De leur côté, les Anglais n'étaient nullement en mesure de provoquer de nouvelles guerres ; quoique leurs dissensions avec leurs colonies fussent pour le moment assoupies, ils sentaient que, d'un moment à l'autre, ils pouvaient voir éclater une guerre civile de l'autre côté de l'Atlantique, tandis que, chez eux-mêmes, les guerres de mécontentement n'avaient jamais paru plus actives et plus près de faire explosion (3).

La nomination du duc d'Aiguillon au ministère avait porté au comble l'irritation des Bretons, qui le regardaient comme leur ennemi personnel. Pour empêcher une révolte ouverte, le ministère avait fait passer un grand nombre de troupes dans leur province, et le duc de la Vrillière les avait menacés de dissoudre leurs États dans les vingt-quatre heures, s'ils

(1) Correspondance de lord Malmesbury, ap. Coxe, Bourbons d'Espagne, T. V, ch. 66, p. 107.

(2) Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 116.

(3) *Annual Register for* 1771, T. XIV, ch. 2, p. 12 et suiv.

continuaient à résister aux ordres du roi. Les États de Languedoc et de Bourgogne étaient également menacés; tous se soumirent en frémissant; mais ces assemblées, et tout le corps de la noblesse, et les commandants même des provinces laissaient percer un esprit de résistance qui commençait à être celui de toute la nation. Parmi ces derniers, le duc de Duras en Bretagne, le prince de Bauveau en Languedoc, donnèrent leur démission plutôt que de porter à leur province les ordres sévères du triumvirat (1).

Ce ministère si décrié d'un roi qui jouissait lui-même de s peu de considération ne pouvait pas exercer au dehors une grande influence. C'est un grand malheur national que la guerre, c'est un grand crime de la part des ministres que de l'entreprendre légèrement; mais, d'autre part, c'est se priver de toute considération que de laisser comprendre à ses voisins qu'on ne la fera dans aucun cas, et le triumvirat, méprisé et détesté des Français, ne tarda pas à donner à l'Europe l'impression qu'il était un ministère de paix à tout prix, et que, dans les projets politiques que l'ambition ou la cupidité pouvaient dicter, il n'était pas nécessaire de tenir compte des volontés de la France.

Le duc d'Aiguillon, qui s'apercevait que cette opinion commençait à prévaloir, essaya de relever son crédit par la part qu'il s'attribua dans la révolution de Suède. Depuis la mort de Charles XII, la Suède n'était plus qu'une aristocratie mal organisée, où le pouvoir monarchique était comme anéanti, et où le sénat qui gouvernait se laissait séduire par l'argent des puissances étrangères. C'est ainsi que les Russes et les Anglais s'y étaient assuré la majorité, par leurs libéralités à ceux qui composaient la faction des *bonnets,* tandis que la France avait perdu presque toute influence sur son ancienne alliée, et que la faction des *chapeaux* qui lui était dévouée, quoiqu'elle comptât plusieurs des maisons les plus illustres de la noblesse, était sans crédit. Le duc de Choiseul, pour rendre à la France son ancienne prépondérance sur la

(1) Lacretelle, T. IV, p. 279.

Suède, avait voulu aider le roi Adolphe-Frédéric II à recouvrer une partie des prérogatives qui lui avaient été enlevées : quelques changements avantageux avaient été obtenus en effet, en 1768 ; mais la France avait été rebutée par la faiblesse de caractère du roi régnant. Ce prince étant mort le 12 février 1771, tandis que le prince héréditaire son fils, Gustave III, se trouvait à Paris, le gouvernement français encouragea ce jeune homme de vingt-cinq ans à tenter un coup plus décisif ; Louis XV lui remit 400,000 écus, comme arrérages dus à la Suède depuis 1756, et le fit accompagner avec la qualité d'ambassadeur, par le comte de Vergennes, qui avait donné, durant son ambassade à Constantinople, une assez haute opinion de ses talents et de sa prudence (1).

(1772.) Jamais prince en parvenant à la couronne ne fit profession de plus de respect pour les droits du peuple, de plus d'attachement à la constitution à laquelle il allait prêter serment, de plus de répugnance pour le despotisme que Gustave III. Ce fut le 28 février 1772 qu'il signa les capitulations qui limitaient son pouvoir, et il y ajouta de sa main des articles qui semblaient le lier davantage encore ; le 22 mai il fut couronné en grande pompe, et peu de jours après il reçut le serment des États, auxquels il s'était de son côté lié par serment (2). Dès ce temps-là cependant il conspirait avec activité contre toutes les lois de son pays. Il avait envoyé un de ses frères, dans la province de Scanie, pour y faire éclater une insurrection militaire qu'il organisait à Christianstadt, l'autre en Ostrogothie. Ces deux provinces les plus méridionales du royaume étaient aussi les plus garnies de troupes. L'insurrection de Christianstadt éclata en effet le 12 août 1772. Le manifeste des insurgés, les plaintes qu'ils articulaient contre le gouvernement étaient si vagues, qu'on n'aurait pu, d'après elles, deviner le but des auteurs de ce mouvement ; les deux princes, à ce qu'il semblait, pour le réprimer, se mirent à la tête du reste des troupes des deux provinces ; le roi parut d'abord

(1) Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 35.

(2) *Annual Register*, 1772, T. XV, ch. 5, p. 32. — Mercure historique, 1772, février, p. 140.

s'accorder avec le sénat sur les mesures de sûreté qu'il convenait de prendre. Toutefois les sénateurs, ayant intercepté quelques lettres entre le roi et ses frères, étaient entrés en défiance. Le 19 août, comme il se rendait à leur assemblée, il y fut question de l'arrêter ; s'échappant de leurs mains, il s'adressa avec chaleur et éloquence au régiment des gardes qui était en parade devant l'arsenal ; il entraina environ deux cents officiers ou soldats qu'il décida à lui faire un nouveau serment d'obéissance, et à se signaler en mettant comme lui un mouchoir blanc autour de leur bras ; bientôt la cavalerie bourgeoise et le reste des troupes se réunirent à lui ; leur commandant fut arrêté, le sénat fut retenu prisonnier dans la salle de ses assemblées ; des proclamations, préparées d'avance, furent affichées et distribuées, dans lesquelles Gustave III persistait à dire qu'il tenait à honneur d'être le premier citoyen d'un peuple libre, qu'il maintiendrait la constitution, mais qu'il avait seulement voulu délivrer la Suède de l'usurpation d'une aristocratie oppressive.

Le 21 août la diète fut assemblée au *Plenum Plenorum*, mais aucun sénateur n'y fut admis. Des soldats entouraient de toutes parts le palais, des canons étaient braqués dans la cour, d'ailleurs on ne voyait nulle part aucun signe de résistance ; les Suédois étaient sans affection pour le sénat, ils avaient été humiliés sous son gouvernement et constamment dominés par une influence étrangère ; la charte nouvelle, en cinquante-sept articles, que le roi fit lire, et qui fut aussitôt acceptée et jurée, conservait à peu près les bases de l'ancienne constitution, ou d'une monarchie représentative avec ses quatre ordres, et la révolution fut accomplie sans effusion de sang, sans pillage et sans violence, mais avec un art, une dissimulation et une hypocrisie qu'on n'aurait pas attendus d'un si jeune roi (1).

Louis XV éprouva une vive satisfaction de la révolution de Suède ; il nomma M. de Vergennes, à qui il en attribuait le

(1) *Annual Register*, 1772, T. XV, ch. 5, p. 46-70. — Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 60. — Mercure historique de septembre 1772, p. 229. — Frédéric II, Œuvres posthumes, T. V, ch. 1, p. 86.

mérite, conseiller d'État d'épée, et lui fit écrire une lettre de félicitation par le duc d'Aiguillon. M. de Vergennes ne tarda pas à juger cependant que l'homme dont il avait ainsi accru le pouvoir n'en ferait jamais un usage bien profitable ou à la France ou à lui-même. « Ce prince, écrivait-il » au duc d'Aiguillon, n'a que le courage du moment, et la » nature semble en avoir fait un chef de conjurés plutôt qu'un » souverain. Il conçoit rapidement, mais les détails d'une » grande administration le rebutent. Il ne sait pas assurer par » la prudence les succès de la force, et il n'a pas tardé à s'a- » liéner le cœur de ses sujets en voulant introduire le luxe » d'une grande cour chez une nation condamnée, par la » rigueur du climat, à une pauvreté perpétuelle (1). »

Une révolution à la cour de Danemarck occupa peu la France ; elle était cependant dirigée contre son intérêt. Dans ce royaume gouverné despotiquement, le roi Christiern VII, âgé de vingt-quatre ans, était devenu fou, par suite des excès de débauche auxquels il s'était livré. Sa femme, Caroline-Mathilde, sœur de George III, d'Angleterre, était légère, imprudente et galante ; elle accorda toute sa confiance à un médecin nommé Struensée, aventurier qu'elle fit comte, ministre d'État, et bientôt maître du royaume comme d'elle-même. Struensée, imbu de la littérature et de la philosophie françaises, était tout dans les intérêts de la France ; il fit disgracier ou exiler les ministres et conseillers danois, qui formaient à Copenhague le parti anglais ou russe. Ce parti se rallia autour de la reine-mère, princesse ambitieuse, jalouse de sa belle-fille, se prétendant dévote et se disant scandalisée par les mauvaises mœurs et les mauvais principes de Struensée, par la conduite de la reine régnante. Pendant un bal masqué donné à la cour la nuit du 16 janvier 1772, elle entra dans la chambre du roi son fils avec ses associés, le réveilla en sursaut, lui dit qu'il était trahi par sa femme qui songeait à le contraindre d'abdiquer, et lui fit signer l'ordre d'arrêter la jeune reine, les comtes Struensée, Brandt et quelques autres. La

(1) Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 62 *note*.

Digitized by Google

reine reléguée au château de Zell, dans les États de son frère, en Hanovre, y mourut le 10 mai 1775; Struensée et son frère périrent sur l'échafaud. Le nouveau gouvernement se jeta entièrement entre les bras de la Russie, et la France perdit toute l'influence qu'elle avait jusqu'alors exercée en Danemarck (1).

Louis XV s'efforçait d'autant plus de trouver des motifs de se féliciter de la révolution que son ministre prétendait avoir faite en Suède pour rendre à la France un de ses anciens alliés, qu'il se sentait plus humilié de celle qui, alors même, s'opérait en Pologne sans son concours. La France n'avait pas alors d'ambassadeur en Pologne ; depuis l'élection de Stanislas Poniatowski, qui s'était faite sous les baïonnettes des Russes, elle avait protesté en quelque sorte contre cette violation de l'indépendance nationale, par l'interruption des relations diplomatiques; elle était cependant engagée par honneur, par les promesses qu'elle avait prodiguées aux patriotes les plus distingués, par les secours même, quelque insignifiants qu'ils fussent, qu'elle leur avait fait passer, à maintenir l'indépendance polonaise. La France devait également sa protection à la Pologne pour le maintien de l'équilibre de l'Europe, et pour mettre des bornes au pouvoir toujours plus menaçant de la Russie.

Le duc de Choiseul l'avait senti; il n'avait point cessé de s'occuper des affaires de Pologne, se conformant en cela au goût de Louis XV, qui s'intéressait plus vivement aux intrigues et aux révolutions de ce pays qu'à aucun autre en Europe. Mais la Pologne, qui n'avait aucune alliance avec la France, se trouvait de plus entièrement hors de sa portée, les armes françaises n'y pouvaient arriver ni par terre ni par mer, et le gouvernement français ayant témoigné sa prédilection pour la confédération de Barr, formée en Podolie, au mois de mars 1768, pour réparer l'outrage fait le mois précédent à la diète, à laquelle le prince Repnin avait arraché

(1) *Annual Register for* 1772, T. XV, ch. 6. — Frédéric II, Mémoire de 1763 jusqu'à 1775, T. V, p. 89.

Digitized by Google

de vive force le rétablissement des dissidents dans tous leurs droits, la France n'avait cependant appuyé cette confédération que par la promesse d'un subside de six mille ducats par mois, et par l'envoi de quelques militaires et de quelques aventuriers. Cette action faible et indirecte est indigne d'une grande nation ; elle trompe ceux qu'elle paraît protéger, en nourrissant en eux des espérances qu'elle ne réalisera point, et la nation se compromet elle-même, en acceptant des échecs qu'elle n'a point essayé de détourner par des forces suffisantes. L'Angleterre, la Suède, la Prusse et le Danemarck avaient de leur côté déclaré leur partialité pour la confédération de Radom, qui protégeait les dissidents, mais ces États s'en tenaient à leur donner de bonnes paroles. Au fait, c'était même plus qu'il ne leur en fallait. La confédération de Radom était soutenue par toutes les forces de la Russie, les armées russes occupaient les meilleures provinces de la Pologne, où elles vivaient à discrétion, et c'étaient les Russes, avec une poignée de dissidents confédérés à Radom, qui faisaient avec succès la guerre à la confédération de Barr, et à toute la Pologne.

Choiseul avait cherché à faire sentir à la cour d'Autriche combien il était important pour elle de maintenir l'indépendance de la Pologne, mais cette cour louvoyait et évitait de se prononcer (1). Il avait aussi essayé d'intéresser en faveur des Polonais les Turcs, anciens et fidèles alliés de la république, mais depuis les liaisons plus étroites que la France

(1) La cour de Vienne était au fond très alarmée ; mais dans l'épuisement où elle était restée après la guerre de sept ans, elle redoutait fort de s'engager dans une nouvelle guerre ; elle savait que dès le mois de mars 1764 une alliance intime avait été signée entre la Russie et le roi de Prusse, et que c'était grâce à cette alliance que Catherine avait réussi à faire élire Stanislas Poniatowski roi de Pologne. Elle avait voulu se rapprocher de la Prusse, mais Frédéric, quoique alarmé de son côté, avait résolu de demeurer fidèle à cette alliance; le prince de Kaunitz armait, il faisait passer des régiments en Hongrie ; dès que la guerre entre les Russes et les Turcs eut éclaté, il offrit sa médiation concurremment avec la Prusse, il se montra plus tenace pour les intérêts des Turcs que les Turcs eux-mêmes, mais le cabinet de Versailles lui inspirait trop peu de confiance pour qu'il se hasardât à lui rien promettre. Frédéric II, OEuvres Posthumes. T. V. p. 19, 39, etc. (De la politique depuis 1763 jusqu'à 1773.)

Digitized by Google

avait contractées avec l'Autriche, la première avait perdu beaucoup de son crédit à Constantinople. Cependant Choiseul avait envoyé trois millions à M. de Vergennes, alors ambassadeur à la Porte, pour qu'il exhortât le divan par des libéralités. L'ambassadeur répondit qu'il le ferait, mais que les Turcs seraient infailliblement battus. Le Grand Seigneur à sa persuasion déclara la guerre à la Russie, le 30 octobre 1768, mais à ce moment même Vergennes fut rappelé. En se présentant au duc de Choiseul il lui dit, sans humeur comme sans importance : « La guerre a été déclarée à la Russie, et » telle étoit la volonté du roi, que j'ai exécutée dans tous ses » points: mais je rapporte les trois millions qu'on m'avoit » envoyés pour cela ; je n'en ai pas eu besoin (1). »

Au reste les prévisions de Vergennes ne tardèrent pas à être justifiées. Les Turcs, arrivés en 1769 sur les bords du Dniester, avec une armée qu'on prétendait être de trois cent mille hommes, le passèrent avec imprudence, pour se réunir aux Polonais de la confédération de Barr, et le repassèrent avec précipitation; leur arrière-garde qu'ils avaient abandonnée sur l'autre bord fut presque toute massacrée par les Russes. En 1770, l'entrée d'une flotte russe dans la Méditerranée, par le détroit de Gibraltar, augmenta les dangers de l'empire ottoman; les deux frères Théodore et Alexis Orloff, après avoir noué leurs intrigues dans les ports de l'Italie, soulevèrent le Péloponèse, tentative bien malheureuse, puisqu'elle n'eut d'autre résultat que de faire massacrer par les Turcs tous les habitants d'une moitié de la Grèce, qui s'étaient trop hâtés de se déclarer pour leurs prétendus libérateurs. Pendant ce temps l'Écossais Elphinstone, amiral des Russes, avait incendié toute la flotte turque dans le petit golfe de Tchezmé. Il n'avait toutefois pas su tirer parti de sa victoire, il ne s'était point assez pressé de forcer le passage des Dardanelles, qu'un ingénieur français, le baron de Tost, se chargea de défendre. Ce fut la seule assistance que donnât la France à l'empire turc qu'elle avait entraîné dans une guerre

1) Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 85.

Digitized by Google

imprudente : aussi les calamités de cet empire nuisaient à la considération du gouvernement français, qu'on savait les avoir causées, tandis qu'il n'y apportait ensuite aucun remède.

Les combats où se trouvaient engagés les confédérés de Barr avaient à peu près le même résultat. Leurs soulèvements avaient éclaté dans des provinces éloignées les unes des autres, ils s'y étaient défendus avec une bravoure désespérée ; mais ils ne réussissaient point à agir de concert, d'ailleurs ils ne voulaient reconnaître entre eux aucune subordination, aussi éprouvaient-ils des échecs répétés qui livraient aux dévastations d'un ennemi barbare leurs campagnes ouvertes à toutes les invasions. Choiseul leur fit bien passer, au mois de juillet 1770, le général Dumouriez avec un certain nombre d'officiers français ; mais les soldats, les aventuriers qui s'introduisaient avec eux en Pologne comme en contrebande, ne pouvaient être nombreux, il n'y en eut jamais plus de quinze à seize cents, et Dumouriez à son tour annonçait au ministre que le nombre des confédérés polonais n'était que de seize mille hommes, et bientôt après, de huit mille seulement : Dumouriez fut battu à Landskron par le général Suwarow, le 22 juillet 1771 ; peu après il se brouilla avec les confédérés, et il revint en France (1).

Pendant ce temps le duc de Choiseul avait fait place au duc d'Aiguillon, qui, ne voulant employer aucune des créatures de son prédécesseur, chargea le baron de Vioménil, alors maréchal de camp, de la conduite des affaires du roi de France en Pologne. Vioménil partit au mois d'août 1771, avec un certain nombre d'officiers français et les secours d'argent que la France destinait aux confédérés. Dès sa première lettre il annonçait combien sa commission était aride et désagréable, et que son obéissance aveugle pour les ordres du roi avait pu seule l'engager à l'accepter. « Il n'avoit » trouvé, disait-il, que des troupes ruinées, indisciplinées, » sans consistance et sans ordre, la confédération n'ayant pour

(1) Mém. de Dumouriez, T. I, L. I, ch. 7 et 8.

Digitized by Google

» toutes ressources, et même pour existence dans ce pays, » que quelques maisons mal fortifiées et mal approvisionnées, » défendues par de foibles garnisons ; les soldats point payés, » presque nus, mal nourris, mal armés, et encore plus mal » exercés (1). » Il ranima toutefois le courage des confédérés, en débutant par la surprise du château de Cracovie, dans lequel ceux-ci soutinrent un siége glorieux ; mais ayant été obligé d'évacuer cette place, ainsi que la plupart de celles qu'ils possédaient, la Pologne resta dès lors à la merci de la Russie et de la Prusse.

Ce fut en effet la Prusse qui, la première, forma le projet de démembrer la Pologne. Pendant la guerre de sept ans, Frédéric II avait plusieurs fois pillé brutalement des provinces polonaises, malgré leur neutralité. Cette république était un voisin sans force, qui n'essayait pas même de se défendre, et qui était riche cependant en produits ruraux propres à satisfaire les besoins des armées. Le roi de Prusse désirait s'étendre du côté de la Baltique, s'emparer de la Prusse polonaise qui séparait son royaume de Prusse du reste de ses États ; s'y donner une marine, et il convoitait surtout les places de Thorn et de Dantzick ; il n'avait sur ces provinces ni l'ombre d'un droit, ni l'ombre d'un grief contre les Polonais ; mais les voyant abandonnées aux rapines des Russes, il voulait y prendre sa part, plutôt que de laisser Catherine II disposer plus longtemps de toute la Pologne comme si elle en était seule souveraine. Dans un voyage que le prince Henri de Prusse fit à Pétersbourg en 1770, il parvint à faire goûter ce projet à l'impératrice, qui d'abord n'y avait trouvé aucun avantage pour elle (2).

D'autre part, il y avait eu dès le mois d'août 1769, une entrevue à Neiss, entre le roi de Prusse et Joseph II, dans

(1) Lettres du baron de Viomenil sur les affaires de Pologne, Paris, 1808, p. 65-150-155.

(2) M. Ferrand expose avec beaucoup de détails nouveaux ces premières négociations. Histoire des trois démembrements de la Pologne, L. I, p. 59, 142. — Lettres de Vioménil, p. 104. (Souvenirs du comte ***.) — OEuvres posthumes de Frédéric II, T. V, ch. 1, p. 59.

Digitized by Google

laquelle le jeune empereur semblait recevoir avidement les leçons de ce grand maître dans l'art de la guerre. Il y en eut une seconde l'année suivante à Neustadt en Moravie, et le cabinet de Versailles se croyait assuré que les deux monarques allemands s'y étaient occupés surtout des moyens de maintenir la barrière si essentielle à leur indépendance que la Pologne opposait aux invasions de la Russie. Il paraît au contraire que ce fut alors que Frédéric II et Joseph II convinrent entre eux de demander leur part dans la dépouille d'un voisin qui ne savait pas se défendre, et que jusqu'alors la Russie avait seule volé impunément. Marie-Thérèse qui tenait très fort à sa réputation de religion et d'intégrité, trouva moyen de persuader, ou tout au moins de faire dire qu'elle avait entendu avec une extrême répugnance la proposition de cette criante injustice, et qu'elle ne s'y était prêtée qu'à la dernière extrémité. Quoi qu'il en soit, ce fut son ambassadeur, le comte de Merci-Argenteau, qui donna à la France la première communication du traité de partage. Il vint annoncer au duc d'Aiguillon : « Que le danger que les troupes autri- » chiennes couroient, en s'opposant seules aux armées russes » et prussiennes, avoit déterminé son souverain à laisser con- » sommer un démembrement qu'il ne pouvoit empêcher. » L'ambassadeur ajoutoit que son maître en reconnoissoit » l'injustice, mais qu'il avoit cru devoir y participer, pour en » diminuer les effets et y mettre de justes bornes. Il chercha » à excuser le silence qui avoit été gardé par sa cour dans » la négociation pour le partage, sur le silence observé » par la France elle-même depuis la disgrâce de M. de Choi- » seul. Il reprocha au duc d'Aiguillon ses liaisons mysté- » rieuses avec les émissaires prussiens, et surtout la décla- » ration faite à M. de Sandoz (ministre de Prusse), *que la » cour de Versailles verroit avec indifférence tout ce qui » se passeroit en Pologne*. Il prétendit même que le roi » de Prusse avoit fait connoitre à Vienne l'envie que la » France avoit de se rapprocher de lui : d'où il concluoit » que sa cour, ne pouvant compter sur le concours de la » France, avoit dû prendre des précautions contre un orage

Digitized by Google

» auquel elle n'étoit point en état de résister seule (1). »

Les résolutions dont M. de Merci-Argenteau donnait communication à la France se trouvaient contenues d'abord dans une convention du 17 février 1772, entre la Prusse et la Russie, à laquelle l'Autriche avait accédé le 4 mars suivant; puis dans une autre convention conclue à Pétersbourg, le 5 août suivant, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, touchant le démembrement définitif de la Pologne. Par ce traité, le plus scandaleux et le plus coupable qui ait jamais été conclu entre des peuples civilisés, ces trois États limitrophes de la Pologne, en pleine paix avec elle, n'ayant aucun grief à alléguer contre elle, aucun titre, aucune prétention sur les provinces qu'elles voulaient lui enlever; mais l'ayant déjà au contraire abreuvée de provocations et d'outrages, ayant fait vivre leurs armées à discrétion dans ses provinces, et ayant accablé de contributions ses villes et ses campagnes, convenaient de s'attribuer chacun la souveraineté des parties de son territoire le plus à leur discrétion, savoir : l'Autriche d'environ deux mille cinq cents lieues carrées de terrain sur la rive gauche de la Vistule; la Russie d'environ trois mille le long de ses frontières, et la Prusse d'environ neuf cents sur la mer Baltique (2). Cette dernière puissance ne put alors obtenir le consentement de la Russie à ce que Thorn et Dantzick entrassent dans son partage; mais Frédéric II regardait déjà ces deux républiques comme une proie assurée qui ne pouvait plus lui échapper.

Les puissances qui bordent l'Europe du côté des pays barbares de l'orient se sont mises depuis long-temps sur le pied de soustraire leur politique aux lois de la morale et de l'opinion publique, et elles ont usé largement de ce privilége pour commettre des actions qui déshonoreraient des peuples policés, si l'histoire en avait gardé de plus amples souvenirs.

(1) Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 87.

(2) Le traité est publié avec les lettres du baron de Vioménil, p. 137. Dans ce traité les trois puissances alléguaient bien de prétendus droits qu'elles revendiquaient sur le territoire qu'elles s'attribuaient, mais ils étaient si dénués de toute espèce de fondement que leur mention semblait plutôt une amère dérision.

Digitized by Google

Plusieurs de ces forfaits, en Hongrie, en Transylvanie, et dans les contrées voisines étaient demeurés comme ignorés. Mais la Pologne avait long-temps occupé une place trop glorieuse dans la chrétienté pour que tous les regards ne se fixassent pas sur elle, et pour que la spoliation à laquelle elle était exposée n'excitât pas une indignation générale, et ne fît pas trembler tous les États plus faibles sur les dangers auxquels pouvait les exposer l'ambition de leurs voisins, si le droit et les traités ne comptaient plus pour rien : à cette alarme se joignait, pour les souverains de la maison de Bourbon, le sentiment de leur dignité insultée. La France en particulier, qui quarante ans auparavant avait allumé une guerre générale en Europe pour l'élection de Pologne, qui dans ce moment même avait envoyé des renforts aux Polonais, qui avait négocié avec la Turquie, l'Autriche, la Suède, pour leur procurer des secours, se regardait comme indignement jouée par les puissances copartageantes, qui avaient tout terminé sans seulement la consulter ; on assure que Louis XV, dans sa douleur, s'écria : « Je n'aurois pas reçu cet affront, si Choiseul » avoit toujours été ici, » et que le duc d'Aiguillon, inquiet de son ressentiment, lui proposa d'attaquer les Pays-Bas, si l'impératrice-reine persistait dans la résolution d'y concourir ; ce projet de vengeance flatta un moment la colère du roi ; cependant, lorsqu'il fut examiné dans le conseil, on reconnut bientôt que dans l'état désastreux où étaient les finances, avec le mécontentement qui éclatait de toutes parts dans le royaume et la disette qui affligeait plusieurs provinces, il ne fallait pas songer à la guerre, que cette agression ne porterait d'ailleurs aucun soulagement aux Polonais, auxquels les Français n'avaient pas de moyens de faire parvenir des secours ; qu'elle serait seulement favorable aux Russes et aux Prussiens qui se dispenseraient peut-être de laisser aux Autrichiens une part dans leurs conquêtes. Il fut ensuite proposé d'envoyer une flotte française dans la Baltique, pour intimider les Prussiens et les Russes, et en même temps de rassembler dans la Méditerranée une autre flotte assez puissante pour y retenir la flotte russe comme captive, en gage des intentions de l'im-

Digitized by Google

pératrice. Le roi d'Espagne Charles III, qui partageait le ressentiment de Louis pour l'affront fait à sa maison, promit de coopérer à la tentative qui serait faite contre les Russes. Déjà il avait montré beaucoup de jalousie de l'introduction de leur flotte dans la Méditerranée, où l'on n'aurait point dû, disait-il, leur permettre de pénétrer.

(1773.) On apprit en effet, au commencement de l'année 1773, qu'on travaillait avec activité à des armements dans tous les ports de France et d'Espagne, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée. « Ces préparatifs, » dit le célèbre auteur de l'*Annual Register,* Edmund Burke, « excitèrent la jalousie » de notre cour, qui, en raison de son intime alliance avec » la Russie, aussi bien que de son désir de préserver la tran- » quillité générale, ne pouvoit voir avec indifférence cette » puissance exclue de la Méditerranée, et une nouvelle guerre » allumée tant dans le midi que dans le nord de l'Europe. » Elle adressa donc de fortes remontrances sur ce sujet, soit » à Paris, soit à Madrid, et elle les accompagna de la décla- » ration, que si ces cours persistoient dans de telles mesures, » la Grande-Bretagne se verroit contrainte à envoyer dans » la Méditerranée une flotte d'observation suffisante pour pé- » nétrer tout dessein qu'on pourroit avoir contre les Russes. » En même temps une flotte puissante fut équipée, dont » le rendez-vous fut fixé à Spithead. Ces préparatifs belli- » queux furent continués quelque temps de part et d'autre. » Enfin la rigueur de notre gouvernement, et le carac- » tère pacifique du roi français et de ses ministres, calmè- » rent les dispositions hostiles qui paroissoient prévaloir à » Madrid (1). »

Ces paroles du grand orateur et du grand patriote sont remarquables, non seulement comme établissant la participation indirecte, mais très efficace, de l'Angleterre dans le démembrement de la Pologne, mais comme montrant aussi jusqu'à quel point, dans sa politique, elle mettait en oubli ses notions du juste et de l'injuste, auprès de ce qu'elle regardait

(1) *Annual Register for* 1773, T. XVI, ch. 5, p. 51.

Digitized by Google

comme son intérêt immédiat (1). Au reste, il faut convenir qu'en France même le sort de la Pologne n'excita point la sympathie qu'on aurait dû attendre d'une nation généreuse. Le public y songeait à peine : tout occupé de sa haine et de son mépris pour son propre gouvernement, des sarcasmes et des libelles par lesquels il le poursuivait, il se réjouissait presque de ses revers dans la politique étrangère, comme d'une confirmation de son incapacité.

De plus les Français ne voulaient alors voir dans la guerre d'Orient qu'une seule chose, la tentative faite par les Russes de rendre la Grèce à la libre profession de la religion chrétienne et à la civilisation. Le peuple, dans tout le midi de l'Europe, avait été de tout temps nourri dans l'effroi et la haine des Turcs ; tout le clergé soupirait pour la délivrance des anciennes et primitives églises que les musulmans tenaient dans l'oppression : tous les philosophes, tous ceux qui chérissaient des souvenirs classiques ressentaient une profonde pitié pour la misère à laquelle étaient réduits les descendants des instituteurs du genre humain : toutes les femmes, que révoltait l'esclavage de leur sexe dans le Levant, faisaient des vœux en faveur des Russes. Catherine II, dans sa correspondance avec les hommes qui dirigeaient l'opinion publique, promettait de rendre ces belles contrées, ce noble peuple grec à la religion chrétienne, à la civilisation et à la liberté. Sans doute, il y avait bien de l'illusion dans de telles espérances. Ce n'étaient pas les Russes qui pouvaient apporter ou la civilisation ou la liberté ; mais, entre deux États d'esclavage et de barbarie, tous deux déplorables, il faut pourtant reconnaître une différence. Sous le ciel rigoureux de la Russie,

(1) Lorsqu'au commencement d'octobre 1772 les trois cours copartageantes donnèrent communication à Londres du traité de partage, le ministère anglais répondit au nom de George III : « Le roi veut bien supposer que les trois cours sont convaincues de la justice de leurs prétentions respectives, quoique Sa Majesté ne soit pas informée des motifs de leur conduite. » *Raumer*, *Betraye*, T. IV, p. 501. — Les Anglais annoncèrent cependant avec assez de hauteur aux puissances copartageantes qu'ils se déclareraient contre elles, si le roi de Prusse gênait leur commerce à Dantzick et à l'embouchure de la Vistule. Frédéric II, Mémoires de 1763 à 1775, T. V, ch. 1, p. 97.

Digitized by Google

et sur une terre couverte de marécages, de sables et de forêts, la population et la richesse se sont augmentées avec une rapidité qui cause aujourd'hui de l'alarme à toute l'Europe. Tandis qu'au contraire, dans le plus heureux climat, et sur une terre capable de tout produire, la population et la richesse de l'empire turc décroissent dans une proportion effrayante. Pour des peuples aussi peu avancés qu'ils le sont l'un et l'autre, ces signes sont décisifs de la supériorité de l'un des deux gouvernements. Ils sont loin en effet tous deux de se trouver dans la condition où la concurrence universelle nous a placés, et où la production des choses, tout comme celle des hommes, dépasse l'emploi que nous en pouvons faire. Il y a adoucissement pour la condition humaine à passer de l'esclavage des Turcs à l'esclavage des Russes, et l'enthousiasme du dix-huitième siècle pour les conquêtes de Catherine II était mieux raisonné que notre froide politique, à nous qui nous efforçons de maintenir les plus belles régions de la terre sous une tyrannie, où chaque famille, tremblant pour sa vie, pour son honneur ou pour ses biens, est portée par ses plus généreux sentiments à ne pas vouloir se perpétuer.

L'œuvre d'iniquité s'accomplit cependant. Le roi de Pologne convoqua le sénat à Varsovie pour le 8 février 1773. Les puissances copartageantes firent connaître aux diétines leurs prétentions respectives, pour qu'elles autorisassent leurs députés à consentir au démembrement. La grande diète fut convoquée par le sénat pour le 19 avril. Pendant qu'elle s'assemblait, tout le pays fut rempli de troupes étrangères qui vivaient à discrétion sur les malheureux habitants. Les ministres des puissances étrangères faisaient paraître coup sur coup des déclarations dans lesquelles ils menaçaient les Polonais des dernières calamités, s'ils n'accédaient pas au traité de partage. Entre toutes, celles de Benoît, ministre prussien à Varsovie, étaient les plus menaçantes et les plus outrageuses (1). Malgré le danger imminent où elles se trouvaient, plusieurs députations protestèrent avec courage contre tout ce

(1) Souvenirs du comte de ***. — Lettres de Vioménil, p. 150.

Digitized by Google

qui pourrait se faire dans une diète sans liberté, et aussitôt des partis de cinquante à cent hussards autrichiens ou prussiens prirent possession des maisons de ceux qui avaient protesté. Pendant trois jours, toute la ville de Varsovie se crut à la veille d'un pillage universel. En même temps, les ministres des puissances copartageantes firent publier les réponses des cours de France, d'Angleterre, de Suède et de La Haye aux lettres du roi, par lesquelles elles refusaient leur médiation et leur garantie, et déclaraient ne vouloir point se mêler des affaires de Pologne. Le 7 mai, une nouvelle sommation fut adressée par les trois puissances à la diète, exigeant d'elle son consentement avant huit jours, sous peine d'exécution militaire. C'est ainsi qu'il fut finalement extorqué par une majorité de cinquante-deux nonces contre cinquante. Les traités séparés de paix, d'alliance, de garantie et de partition, furent ensuite ratifiés par le roi de Pologne, le 19 septembre 1773 (1).

La guerre entre les Russes et les Turcs fut terminée peu après ce premier partage de la Pologne. Dans la campagne de 1774, le grand-vizir, abandonné par ses troupes, dont les unes refusèrent de combattre, tandis que les autres désertèrent honteusement, se vit enfermé par les Russes dans son camp de Schumla. Toute résistance était devenue impossible, l'armée entière aurait pu être réduite à se rendre prisonnière. Le maréchal Romanzow et le prince Repnin lui accordèrent cependant, par le traité du 21 juillet 1772, des conditions moins dures que les Turcs n'auraient pu s'y attendre. Les principales étaient la cession du territoire entre le Bug et le Dniéper, et l'indépendance de la Crimée (2).

Il semblait que de toutes les parties de l'Europe on s'accordait pour faire sentir au duc d'Aiguillon que la France était désormais sans pouvoir, sans influence, qu'aucun cabinet ne

(1) *Annual Register for* 1773, T. XVI, ch. 4, p. 33. — Rulhière, Anarchie de Pologne, T. IV, L. XV, p. 271. — Ferrand, Histoire des trois démembrements, T. II, L. V.

(2) *Annual Register for* 1774, T. XVII, ch. 1, p. 7. — Mercure historique pour septembre 1774, p. 152. — Frédéric II, T. V, ch. 1, p. 111.

se croyait appelé à le consulter, à se conformer à ses désirs. De toutes les négociations entamées par le duc de Choiseul, et que le nouveau cabinet devait suivre, une seule fut couronnée de succès, et c'était probablement celle à laquelle il mettait le moins d'intérêt ; il obtint du pape Ganganelli, Clément XIV, un bref en date du 20 juillet 1773, qui supprimait définitivement l'ordre des jésuites. Le triumvirat qui gouvernait alors la France était favorable à cet ordre ; il avait rallié tous ses partisans : tous les anciens amis du dauphin. La haine que le duc d'Aiguillon portait à Choiseul lui aurait fait trouver du plaisir à défaire ce qu'avait fait ce ministre. Il craignit toutefois d'offenser ainsi les trois autres cours de la maison de Bourbon, et le roi de Portugal, qui mettaient tant d'acharnement à la destruction de cet ordre ; il craignit aussi de s'attirer de la part de toute l'Europe le reproche d'inconséquence, s'il refusait, lorsque la conjoncture devenait favorable, une décision que le ministère de France sollicitait à Rome depuis dix ans. Un dernier motif qui avait peut-être plus de poids que tous les autres, c'est que Louis XV commençait à paraître tourmenté de scrupules pour une mésintelligence si prolongée avec le saint-siége, et qu'il était impatient de lui restituer Avignon et le comtat Venaissin. Le pape, dans sa bulle, paraissait surtout s'être proposé d'établir que le saint-siége avait le droit de supprimer les ordres monastiques, sans enquête, sans jugement, et d'après les seules convenances de l'Église. Puis, passant en revue toutes les querelles suscitées aux jésuites, toutes les accusations intentées contre eux, sans les vérifier, sans les admettre, il en concluait que, pour le bien de la chrétienté, il valait mieux que cet ordre cessât d'exister. Une pleine réconciliation entre le saint-siége et toute la maison de Bourbon fut la conséquence de cette bulle, et le comtat Venaissin, Avignon, Bénévent et Ponte-Corvo furent restitués au siége apostolique (1).

(1774.) Dans cette carrière diplomatique où il avait si peu de succès, le duc d'Aiguillon s'aperçut encore avec inquiétude qu'il était l'objet de la part du roi d'une sorte de contre-police

(1) Lacretelle, T. IV, p. 306. — *Annual Register*, T. XVI, ch. 5, p. 51.

Digitized by Google

dirigée contre le ministère des affaires étrangères. Mme du Barry l'instruisit de cette correspondance secrète : elle prit dans le cabinet du roi une lettre qui y était relative, et la communiqua incontinent au duc d'Aiguillon, supercherie dont le roi s'aperçut aussitôt, mais dont il dissimula son ressentiment. Aiguillon avait encore eu notion de cette correspondance par le baron de Bon, ministre du roi à Bruxelles, et par la saisie des lettres entre le comte de Broglie et Dumouriez qui était alors à Hambourg. Peut-être cette découverte aurait-elle amené plus tard la disgrâce du ministre ; mais Louis XV commença, suivant son usage, par sacrifier ses amis. Dumouriez fut mis à la Bastille, ainsi que les sieurs Favier, Ségur et Drouet, tous agents confidentiels de la diplomatie de Louis XV. Le comte de Broglie lui-même fut exilé à Ruffa, où il demeura jusqu'en 1775. Ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il ne laissa pas de suivre encore du lieu de son exil la correspondance secrète jusqu'à la mort du roi (1).

Le triumvirat ne se maintenait plus que péniblement au pouvoir. Les trois ministres, d'abord jaloux les uns des autres, s'étaient aigris toujours davantage, et l'on s'attendait à voir éclater une rupture ouverte entre eux. En même temps, la réaction de l'opinion contre lui semblait devenir tous les jours plus forte. On l'attribuait en partie à la faction du duc de Choiseul, qui demeurait parfaitement unie, et qui, ayant de nombreux adhérents dans toutes les administrations, faisait circuler avec une extrême hardiesse, dans tout le royaume, dans toute l'Europe, des libelles et des nouvelles écrites à la main, qui dévoilaient les turpitudes du roi, les actes arbitraires et l'incapacité de ses ministres. Parmi les écrits innombrables que chaque jour voyait éclore sur la politique, et qui avaient désormais remplacé dans l'intérêt des salons, ces nouveautés littéraires, ces vers, ces anecdotes galantes, dont peu d'années auparavant le public était uniquement occupé, on citait la lettre écrite au roi, par la noblesse de Normandie, comme

(1) Flassan, Diplomatie, T. VII, p. 106. — Lacretelle, T. IV, p. 330. — Mém. secrets, T. IV, p. 222. — Mém. de Dumouriez, T. I, L. I, ch. 10, p. 252, L. II, ch. I.

Digitized by Google

noble, ferme et respectueuse. Elle exposait dans toute leur étendue l'infraction des lois de la province, l'excès du despotisme sous lequel elle gémissait ; mais elle en rejetait toutes les iniquités sur les abus d'un ministère oppressif, et sur l'obsession où il tenait le monarque. « C'est contre un acte de » liberté aussi naturel, disent les mémoires secrets, que l'on » sévit de la façon la plus absolue et la plus méprisante. Un » nommé Chenon, commissaire au Châtelet de Paris, et le » sieur d'Hémery, exempt de police, si fameux pour les cap» tures, ont été envoyés seuls, et sans autre appareil de magis» trats et de défense. Ils vont de château en château, et for» cent chaque gentilhomme à se rétracter, ou lui signifient » une lettre de cachet qui le dépayse et l'exile en un lieu qu'ils » remplissent suivant leurs instructions. La douceur avec la» quelle cette mesure s'exécuta, et l'existence de ces deux » individus, qui, dans des temps plus orageux, auroient dis» paru pour toujours depuis long-temps, sont une preuve bien » sensible de la soumission de cette noblesse qu'on punit » comme turbulente (1). »

Le ministère ne se sentait pas seulement affaibli par la déconsidération qui s'attachait aux mauvaises mœurs du roi ; il était en même temps alarmé des progrès que faisait en lui un sentiment religieux qui ne savait prendre d'autre forme que celle de la bigoterie. D'Aiguillon, Maupeou, Terray, avaient bien pu s'unir aux prêtres pour perdre Choiseul, mais rien n'était plus éloigné de leurs sentiments que la dévotion. L'archevêque de Paris qui avait si long-temps fatigué Louis XV de son zèle, commençait à reprendre du crédit. Le roi faisait à sa fille Louise, qui s'était faite carmélite, de plus fréquentes visites dans son couvent, et celle-ci lui inspirait du respect par l'austérité de sa sainte vie. L'âme faible et vacillante de Louis XV ne résistait à aucun vice, mais elle s'ouvrait non moins facilement au remords ; et s'il commençait une fois à écouter les dévots, s'il essayait de faire pénitence de toutes ses transgressions, on ne savait où il s'arrê-

(1) Mém. secrets de Bachaumont, T. IV, p. 77.

Digitized by Google

terait dans ses humiliations, ses réparations et ses petitesses. On pressentait seulement que ce serait à l'esprit le plus étroit et le plus intolérant qu'il donnerait la préférence. Mme du Barry était extrêmement alarmée de ce penchant qu'elle voyait se développer de plus en plus dans le cœur du roi: elle savait bien qu'au moment où les prêtres se croiraient sûrs de leur triomphe elle serait congédiée. Elle avait développé beaucoup plus d'esprit, beaucoup plus d'intelligence des affaires, et même de capacité pour acquérir les manières du grand monde qu'on n'aurait dû en attendre de la bassesse crapuleuse de sa première vie, ou même des moyens auxquels elle avait toujours recours pour captiver le roi et pour enivrer ses sens. Sa gaîté inépuisable, sa familiarité avec son royal amant qu'elle accoutumait aux expressions les plus grossières, l'avaient d'abord amusé par leur nouveauté; mais il ne s'en lassait point, non plus que de son langage cynique, et de ses contes orduriers. Loin d'affecter à son égard aucune jalousie, elle était aussi empressée que l'avait été Mme de Pompadour à chercher, à trouver pour lui de nouvelles victimes, qu'elle sacrifiait à ses caresses; mais Louis revenait à elle avec des transports d'amour qui faisaient un contraste étrange et dégoûtant avec son âge. Ce fut au milieu de cette vie de vices, de passions, de craintes et de repentir, que la maladie vint tout à coup atteindre le monarque déjà sur les confins de la vieillesse. Affaibli par le libertinage et l'intempérance, il l'était aussi par la profonde mélancolie qui s'était emparée de lui, et qui, symptôme habituel de l'épuisement du vice, semblait surtout l'accabler depuis une année, et se manifestait souvent par la terreur. Il n'apprenait jamais sans un trouble profond la mort des personnes qu'il avait connues, et le 24 novembre 1773, le marquis de Chauvelin ayant été frappé, sous ses yeux, après souper, d'une apoplexie foudroyante, il en montra bien moins de douleur que d'épouvante (1).

(1) Bachaumont, Mém. secrets, T. IV, p. 243. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. IX, p. 466. — Lacretelle, T. IV, p. 341.

Digitized by Google

« Le 28 avril 1774, dit Besenval, le roi se trouva mal, au » Petit-Trianon, dans un de ses voyages de deux ou trois » jours, dont il essayoit sans cesse de remplir l'inutilité de sa » vie, pour chasser le désœuvrement et l'ennui qui le sui- » voient partout. Mme du Barry craignant que la moindre » inquiétude sur son état ne rappelât en lui cette terreur du » diable qui se réveillait au plus petit prétexte, et ne lui fit » demander un confesseur, vouloit le déterminer à rester à » Trianon. Là, entouré de cette vile partie de courtisans qui » s'étoit déclarée en sa faveur, elle n'avoit rien à craindre de » la famille royale, ni des intrigues qu'on auroit pu faire » contre elle. Mais M. d'Aiguillon, trouvant cette conduite » trop hasardée, l'engagea à ramener le roi à Versailles, où » il revint, d'après l'avis de La Martinière, premier chirur- » gien de S. M., qui opina pour ce retour, avec son honnê- » teté, sa franchise et sa brutalité ordinaires (1). »

Le 29 avril le roi fut saigné; on ne soupçonnait point alors la nature de sa maladie ; depuis on a dit qu'une jeune personne, fille d'un menuisier des environs, ayant attiré les regards du monarque, on avait fait venir cette enfant encore novice, et qui se sentant déjà malade, avait eu beaucoup de peine à se prêter à ce qu'on exigeait d'elle. Elle ne s'était rendue qu'intimidée par les menaces et entraînée par l'espoir d'une grande fortune. On ignorait qu'elle eût le germe de la petite vérole, qu'elle communiqua au roi, et dont elle mourut avant lui (2). D'autre part, Voltaire prétend que Louis dut sa maladie à la rencontre du convoi d'une variolée. La saignée faite au moment qui précédait l'éruption pouvait être fatale. Cette éruption se fit le jour même, elle fut abondante, et bientôt confluente; mais à la petite vérole se joignirent une maladie honteuse dont le roi portait depuis quelque temps le germe, et une fièvre maligne qui éclata en même temps. Dès lors le danger devint extrême. Le roi consulta La Martinière sur la nature des pustules qu'il voyait se multiplier

(1) Besenval, T. I, p. 289.
(2) Bachaumont, Mém. secrets, T. IV, p. 347.

Digitized by Google

d'une manière si effrayante. « Sire, répondit le chirurgien,
» ces boutons sont trois jours à se former, trois jours à suppurer, et trois jours à sécher. » Louis XV qui n'avait point oublié les symptômes de la petite vérole, toujours si funeste à sa famille, le comprit. Il fit appeler Mme du Barry, et lui dit : « Ma mie, j'ai la petite vérole, et mon mal est très dangereux, à cause de mon âge, et de mes autres maladies. Je » ne dois pas oublier que je suis le roi très chrétien, et le fils » aîné de l'Église. J'ai soixante-quatre ans, le temps approche » où il faudra peut-être nous séparer. Je veux prévenir une » scène semblable à celle de Metz ; avertissez le duc d'Aiguillon de ce que je vous dis, afin qu'il s'arrange avec vous, » si ma maladie empire, pour nous séparer sans éclat (1). »

Ce n'était pas sans éclat que les jansénistes voulaient qu'ils se séparassent. Ils prétendaient que, selon les canons de l'Église, l'administration des sacrements ne pouvait avoir lieu, ***sans l'expulsion éclatante et antérieure de la concubine***. C'était ainsi qu'avait agi, à Metz, Fitz-James, évêque de Soissons, c'était ainsi que l'évêque de Carcassonne demandait qu'on agît encore ; et tout le parti de Choiseul, qui se souciait fort peu de la religion, appuyait de tout son crédit les prêtres les plus rigoristes, pour embarrasser le duc d'Aiguillon. Celui-ci, au contraire, qui avait employé Mme du Barry pour abattre les parlements, pour exiler Choiseul et Praslin, ne voulait pas l'offenser. Il pouvait avoir encore besoin d'elle : il redoutait ses vengeances s'il la chassait honteusement, et que le roi, guérissant, la rappelât. Il s'alarmait du danger du roi, car sa mort mettrait sur le trône un jeune prince et une jeune princesse, bravés par Mme du Barry, délaissés par M. d'Aiguillon pour cette maîtresse, et que ceux qui les entouraient prenaient soin d'aigrir sur les outrages qu'on leur faisait et l'abandon où on les laissait (2).

Les ducs d'Aiguillon, de Richelieu et de Fronsac entouraient le roi, et ses ministres, Bertin, Maupeou et Terray, se sou-

(1) Soulavie, Mém. du règne de Louis XVI, T. I, ch. 14, p. 155.
(2) Mém. de Besenval, T. I, p. 291.

ciaient peu de la religion, et voulaient seulement éviter au roi une secousse qu'ils croyaient suffisante pour le tuer ; mais le parti moliniste et les prélats qui le dirigeaient, sur lesquels ils s'étaient jusqu'alors appuyés, se trouvaient dans une situation plus embarrassante. Le cardinal de la Roche-Aymon, grand-aumônier de France, moins religieux que courtisan, était d'accord avec les Richelieu et la maîtresse. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, avait bien plus de zèle, mais d'autre part il avait bien plus d'animosité contre Choiseul et contre le parlement de Paris ; il savait que Mme du Barry l'avait délivré de l'un et de l'autre, et il redoutait d'avoir à lui faire un affront. Lorsque, le 1er mai, il se présenta pour la première fois, à onze heures et demie du matin, pour voir le roi malade, Richelieu l'arrêta, et le conjura de ne pas faire mourir Louis XV par une scène hors de propos. « Voulez-vous donc persécuter votre amie au » profit de votre ennemi ? Oui, monsieur, votre amie, et elle » l'est si bien qu'elle m'a dit hier : — Que M. l'archevêque » nous laisse, il aura sa calotte de cardinal, c'est moi qui » m'en charge et qui en réponds (1). »

L'archevêque de Paris se trouva dans la chambre du roi, avec Mme Adélaïde, le duc d'Aumont, l'évêque de Senlis et le maréchal de Richelieu. Il convint avec eux de ne point parler ce jour-là de confession ; cette circonspection satisfit tellement Louis XV, qu'à la sortie de l'archevêque il fit rappeler Mme du Barry, dont il baisa encore les belles mains avec attendrissement. Le 2 mai il se trouva un peu mieux, au point que Mme du Barry reprit avec lui ses airs libres, et s'efforça de le divertir avec ses gentillesses et ses propos accoutumés. Le 3 mai l'archevêque de Paris revint à Versailles, et s'établit dans la maison des Lazaristes, sans voir le roi. La lutte relative aux sacrements continuait toujours. D'après les ordres du duc d'Aiguillon, le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, avait renoncé aux

(1) Soulavie, Mém. de Louis XVI, ch. 14, p. 183. — Mém. de Richelieu, T. IX, h. 29, p. 467. — Besenval, T. I, p. 208. — Mém. de Mme Campan, ch. 4, p. 75.

Digitized by Google

devoirs de sa charge, sous prétexte qu'il y avait trop de monde dans la chambre du roi, et il les laissait remplir par La Borde, le valet de chambre de quartier; celui-ci refusait l'entrée à tout le monde, sans tenir compte des droits que les courtisans prétendaient avoir. Il voulait empêcher que l'on dît un mot qui aurait pu faire rentrer le roi en lui-même, et le déterminer à faire cesser le scandale (1).

« Dès que la petite vérole fut déclarée, toute communica- » tion fut interceptée entre le roi et la famille royale, dont » aucun n'avoit eu cette maladie, à l'exception de Mme la » dauphine. Il n'y eut que Mme Adélaïde, Mme Victoire et » Mme Sophie, qui crurent devoir à leur père de s'enfermer » avec lui. Ce courage et cette piété filiale ne firent pas » grand effet, soit parce que l'objet de ce dévouement étoit » plus qu'indifférent, soit parce que Mesdames n'étoient pas » aimées. Elles avoient donné en trop d'occasions des preuves » de la foiblesse de leur caractère, et du peu de sincérité qui » en est la suite, pour n'avoir pas cessé depuis long-temps » d'être intéressantes.... Des princes se partagèrent; M. le » duc d'Orléans, M. le prince de Condé et M. le comte de la » Marche s'enfermèrent avec le roi; M. le duc de Chartres et » M. le duc de Bourbon restèrent avec le dauphin. M. le » prince de Conti avoit défense de paroître à la cour (2). »

Avant la première visite de l'archevêque de Paris, le duc d'Orléans crut de son devoir de parler à Mme Adélaïde, comme à celle qui devait donner l'ordre; car, continue Besenval, « M. le dauphin n'étoit compté pour rien, par qui que ce » fût, et personne ne songeoit seulement qu'il étoit dans les » possibles que sous peu de jours il devînt le maître. M. le » duc d'Orléans demanda à cette princesse ce qu'elle pensoit » sur les sacrements, et s'il n'étoit pas temps de s'en occuper; » elle lui répondit que c'étoit aux médecins à en décider, et » sur-le-champ ils furent assemblés. Ils prononcèrent unani- » mement, que dès les premiers instants ils les avoient pro-

(1) Besenval, T. I, p. 295.
(2) *Ibid.*, T. I, p. 293.

» posés aux grands officiers, mais que ces messieurs n'avoient » pas osé le prendre sur eux. Que dans le moment présent » de la suppuration, ce seroit causer une révolution, et » donner le coup de la mort au roi....... Mme Adélaïde » saisit avec avidité le danger que l'on feroit courir à son » père, et elle chargea Richelieu d'aller au-devant de l'ar- » chevêque, tandis que le duc d'Orléans ne devoit pas » quitter le roi, pour que le prélat ne lui dît rien qui pût » l'effrayer (1). »

Quoique le roi allât de plus mal en plus mal, les bulletins étaient toujours bons, et il n'y avait que les gens de l'intérieur, et leurs amis les plus intimes, qui sussent la vérité. D'Aiguillon sentit enfin qu'il fallait faire cesser le scandale. Il alla prendre les ordres du roi, relativement à Mme du Barry. « Il faut la » mener sans bruit à votre campagne de Ruelle, lui dit le roi, » je saurai gré à Mme d'Aiguillon des soins qu'elle prendra » pour elle. » La Borde lui amena encore Mme du Barry le 4 au soir, et lorsqu'elle ressortit, le trouble qu'on vit sur sa figure annonça qu'elle avait reçu son arrêt. Elle partit le lendemain 5 mai, à trois heures après midi, bien assurée que si le roi revenait de sa maladie, M. d'Aiguillon la ramènerait au chevet de son lit. Ce duc avait habilement conduit les affaires, car dorénavant on était libre d'administrer les sacrements, sans même parler de la maîtresse, puisqu'elle n'était plus dans le même lieu.

A peine Mme du Barry fut-elle partie, que le roi la demanda. Elle est partie, répondit-on à Louis XV. — Ah! elle est partie; il faut donc partir aussi ; qu'on prie du moins à Sainte-Geneviève. — En effet, dans la nuit du 5 au 6, il demanda l'abbé Maudoux, son confesseur. On assure que celui-ci exigea que Mme du Barry s'éloignât à une plus grande distance, car Ruelle n'est qu'à deux lieues de Versailles, et que, par l'entremise du cardinal de la Roche-Aymon, il se contenta d'une déclaration qu'on publierait en son nom, au moment où on lui administrerait la communion, et qui fut rédigée en ces termes :

(1) Besenval, T. I, p. 296.

Digitized by Google

« Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, » il déclare qu'il se repent d'avoir causé du scandale à ses » sujets, et qu'il ne désire vivre que pour le soutien de la re- » ligion et le bonheur de ses peuples. » Le roi fut communié le 6, à six heures du matin, par le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier. On remarqua que, la cérémonie achevée, comme le cardinal se retournait pour s'en aller, l'abbé Maudoux le tira par son rochet, et lui dit quelque chose à l'oreille ; le cardinal élevant sur-le-champ la voix, prononça la formule qui avait été convenue. Il paraît qu'il avait promis aux partisans de la maîtresse de la supprimer, mais qu'arrêté, pressé par le confesseur, il avait eu honte de ne point tenir la parole donnée à ce dernier. Sur quoi le maréchal de Richelieu, d'une voix assez haute pour être entendu de tout le monde, gratifia le cardinal de l'épithète la plus insultante (1).

Les choses demeurèrent à peu près dans cet état jusqu'au 9 au soir, qu'on crut que le roi ne passerait pas la nuit, et qu'on lui donna l'extrême-onction. On se parlait à l'oreille de pourpre et de gangrène, et l'infection dans sa chambre était affreuse. Il passa encore la nuit cependant, et n'expira que le 10 mai 1774, à deux heures après midi. Dès qu'il fut mort, chacun s'enfuit de Versailles ; on se hâta d'enfermer le corps dans un double cercueil de plomb, qui n'empêchait qu'imparfaitement la puanteur de s'en exhaler. Plus de cinquante personnes gagnèrent la petite vérole, pour avoir seulement traversé la galerie de Versailles, et dix en moururent. Les trois filles du roi, Mesdames de France, en furent toutes trois atteintes, et dangereusement malades ; tout le monde s'empressait de fuir une contagion qu'aucun intérêt ne donnait plus le courage de braver. Le corps fut transporté avec précipitation et presque sans pompe à Saint-Denis. Tous les Français semblaient également désirer de faire disparaître les restes d'un monarque qui avait si honteusement terni le lustre de

(1) Besenval, T. I, p. 304.—Soulavie, Mém. de Richelieu, T. IX, ch. 29, p. 468. — *Ibid.*, Mém. de Louis XVI, T. I, ch. 14, p. 158.

Digitized by Google

la France, et sur lequel il est juste de laisser peser la responsabilité de tous les malheurs qui attendaient son successeur (1).

(1) Lacretelle, T. IV, p. 343.—Voltaire, Siècle de Louis XV, T. II, p. 79 et 409. — Soulavie, Mém. de Richelieu, T. IX, ch. 29, p. 471. — Mém. de Louis XVI, T. I, ch. 14, p. 160. — Mém. de Mme Campan, T. I, p. 76, 79 et *notes*, p. 340. — Mém. de Besenval, T. I, p. 307. — Bachaumont, Mém. secrets, T. IV, p. 342.

FIN DU TOME VINGTIÈME.

Digitized by Google

MA CONCLUSION.

Mon intention, en commençant cette Histoire, était de la poursuivre jusqu'à l'Assemblee des États-Généraux, en 1789. Elle aurait ainsi compris toutes les destinées de l'ancienne monarchie française, et elle se serait arrêtée à l'entrée d'une ère nouvelle, au moment où tout changeait en France, lorsque d'autres idées, d'autres passions devaient amener des événements qui n'avaient plus de ressemblance avec ceux qui avaient précédé. C'est au milieu de l'enchaînement de ces événements que nous nous trouvons aujourd'hui même, et ils sont tellement liés entre eux, qu'à moins de s'arrêter à l'entrée de la Révolution, l'Histoire des Français ne pouvait être considérée comme terminée, aussi long-temps que la nation conservait son indépendance.

Ainsi un vingt et unième et dernier volume devait contenir l'histoire des seize premières années du règne de Louis XVI, et se terminer par un coup d'œil jeté en arrière sur l'ensemble des révolutions dont le peuple français avait ressenti l'influence avant la chute de l'ancienne monarchie. J'aurais cherché à faire connaître comment elles avaient développé et fixé son caractère national, quelle part elles avaient laissé à un patriotisme qui ne se rattachait pas aux institutions du pays, quelle fusion elles avaient opérée entre des races diverses, et quelles distinctions profondes elles avaient aussi laissé subsister entre elles ; quel degré de bonheur enfin, et quel mélange de souffrances ce corps social qui allait se dissoudre pour faire place à un nouveau, avait assuré à ceux qui en étaient membres.

L'âge et la maladie en ont ordonné autrement. Depuis

Digitized by Google

bientôt deux ans je n'ai plus joui d'un seul jour de santé. Chaque mois, chaque semaine j'ai pu reconnaître l'aggravation de mes maux, et la marche qui, pour être lente, n'en était pas moins sûre, par laquelle ils devaient arriver à leur terme. Dès lors il a fallu me proposer un but que j'eusse la possibilité d'atteindre. Avec une ferme volonté j'ai réussi, je suis arrivé à ce but auquel je me suis restreint; j'ai conduit ma narration jusqu'à la mort de Louis XV. Ce ne sont pas des efforts ordinaires qu'il m'a fallu pour ne pas me détourner un seul jour de mon travail, pour lui consacrer tout ce qu'il me restait de forces ; mais aussi je suis à bout, il me serait impossible de faire un pas de plus.

Il est facile de comprendre que ce n'est pas sans d'amers regrets, qu'après vingt-quatre ans accomplis de travaux, un auteur s'arrête presque en vue du but, que dès le commencement il s'était proposé d'atteindre, lorsqu'il sent lui-même qu'encore quelques mois seulement des mêmes efforts l'y feraient parvenir. Aussi j'aime à me flatter que mes lecteurs, bien certains que la seule nécessité me contraint à prendre congé d'eux, accepteraient ce vingt et unième volume auquel je renonce aujourd'hui, si, contre toute espérance, la force et la santé me revenaient pour l'écrire. Mais ce n'est pas sous le poids de la maladie, et déjà entré dans ma soixante-dixième année, que je dois accueillir les rêves d'un tel avenir. Plutôt, je l'espère, à la fin d'une si longue tâche, et placé en quelque sorte sur le seuil de cette porte qui sépare le temps de l'éternité, on me pardonnera de chercher quelque satisfaction dans la considération de ce que j'ai déjà accompli.

Des facultés diverses ont été départies à divers historiens ; je connais celles qui me manquent, et qui sont échues en partage à quelques uns de mes contemporains. Mais il est un témoignage que j'ose me rendre à moi-même, et j'ai la ferme confiance que la postérité le confirmera. L'ouvrage que je termine et que je présente au public est celui d'un écrivain consciencieux. J'ai toujours cherché la vérité, et je n'ai épargné ni travail ni dépense pour la découvrir. Je ne puis point me vanter d'avoir puisé dans des sources inconnues,

Digitized by Google

d'avoir atteint des manuscrits qu'aucun autre n'a pu voir. Non: je m'en suis tenu aux livres imprimés; mais peu de gens se figurent quelle est leur masse effrayante, lorsqu'il s'agit de l'histoire, pendant quatorze siècles d'une des plus puissantes et des plus actives nations de la terre. D'ailleurs, ce qui a ouvert pour moi de nouvelles sources de renseignements, ce qui a varié mon point de vue, c'est, qu'autant que je l'ai pu, j'ai toujours consulté le narrateur étranger, en même temps que le narrateur français, sur chaque événement ; que les préjugés et la partialité de l'un m'ont servi à démêler les préjugés et la partialité de l'autre, et que, ne cherchant que la vérité, je ne me suis jamais proposé ou d'exalter un peuple aux dépens d'un autre peuple, ou d'orner mon histoire de ce qui avait de l'éclat et du mouvement dramatique, lorsque j'ai eu lieu de croire que cette parure n'était qu'un faux clinquant.

Ce n'est pas qu'en écrivant l'histoire des Français un sentiment profond et constant d'affection pour le peuple que je voulais faire connaître fût étranger à mon cœur. Je ne suis pas Français, mais ma famille qui s'éteint en moi, et dont le sort a été lié à celui de deux républiques, entre l'époque de l'extinction de la république de Pise, et celle de la naissance de la république de Genève, a trouvé pendant près d'un siècle un refuge en France ; même après l'avoir quittée, mes pères ont continué à combattre dans les armées françaises, et ils m'ont transmis avec le sang des sentiments français. D'ailleurs on aime ceux au service desquels on se consacre, et je n'ai pas travaillé vingt-quatre années à étudier la France de siècle en siècle, et sous tous les aspects, sans me lier plus intimement à elle, et sans faire des vœux pour sa gloire et pour son bonheur.

Mais il est à mes yeux, pour un historien, une mission plus haute que celle de travailler à étendre la renommée d'un peuple ; c'est celle de lui faire juger sans cesse tous les événements, d'après la grande pierre de touche de l'histoire, d'après le sentiment profond des lois de la morale ; c'est celle de flétrir sans ménagements la cruauté, la cupidité, la per-

Digitized by Google

fidie, de quelque côté qu'elles apparaissent; celle d'arracher le masque dont trop souvent des écrivains officiels ont couvert des actions honteuses, s'efforçant de faire aux autres une illusion qu'ils ne se faisaient point à eux-mêmes. Beaucoup de haines nationales, profondément enracinées, beaucoup de préjugés hostiles, sont nés de ces fausses couleurs, et certes c'est une assez belle tâche que de travailler, en les détruisant, à rétablir la charité entre les nations. D'ailleurs la justice, la vérité, la moralité, sont les bases de la philosophie de l'histoire; plus on la regarde de haut, et plus on se convainc que les fautes amènent les souffrances, que les crimes amènent les châtiments. Les peuples paient bien assez cher les conséquences de leurs erreurs pour que ce soit le devoir de leurs instructeurs de ne point leur permettre de fermer les yeux sur les leçons qu'elles laissent après elles.

Il faut donc le dire, beaucoup de vices, beaucoup de crimes sont révélés dans ce long récit. Il ne faut point se flatter de pouvoir apprendre l'histoire, et demeurer en même temps dans une heureuse ignorance du mal. Peut-être, au contraire, trouvera-t-on que nul avant moi n'avait fait ressortir si fortement les funestes conséquences qu'entraînent toujours les mœurs licencieuses des rois ou celles des peuples. Mais, je l'espère, jamais dans mes écrits on ne trouvera le vice indiqué autrement qu'avec le dégoût qu'il mérite; jamais on ne le verra entouré de tableaux séduisants, ou il ne fournira des sujets à une dangereuse plaisanterie; et j'aime à me dire que la jeune fille la plus modeste pourra lire à haute voix quelque partie que ce soit de ces vingt volumes, sans avoir jamais à rougir.

Je suis protestant; mais j'espère qu'on ne me trouvera étranger à aucun sentiment religieux, d'amour, de foi, d'espérance, de charité, sous quelque étendard qu'il se manifeste. J'ai démasqué, j'ai combattu sans relâche, sans ménagement l'esprit d'intolérance et de persécution, sans épargner les prêtres qui en étaient entachés, quelque grands qu'ils fussent par leurs talents ou leurs vertus, et à quelque secte qu'ils appartinssent. Mais en le faisant j'ai cru servir la religion elle-

même, en séparant bien son esprit tout céleste d'amour et de charité, de la passion toute mondaine qui a si souvent égaré ses ministres : j'ai cru me montrer ainsi vrai serviteur de cette grande Église universelle du christianisme, qui réunit toutes les Églises dissidentes, dans une seule adoration et un seul culte; qui ne leur demande point compte de ce qu'elles croient, sur ce qui est par delà l'intelligence humaine, mais qui donne le nom de frères à tous ceux qui veulent se réunir pour rendre un culte à une divinité toute parfaite, et pour s'aimer les uns les autres.

Je suis républicain; mais en conservant dans mon cœur l'amour ardent de la liberté que m'ont transmis mes pères, et l'aversion pour toute tyrannie; j'espère ne m'être jamais montré insensible, ni à ce culte pour d'antiques et illustres souvenirs, qui conserve la vertu dans de nobles races, ni à ce dévouement sublime aux chefs des nations qui a souvent illustré les sujets. Je n'ai pas dû oublier que le cri de guerre qui nous fut long-temps cher, et qui s'éteint avec moi « *Cara fè m'è la vostra*, » fut donné par un empereur de la maison de Souabe à l'un des miens, lorsqu'il se précipita devant le poignard d'un assassin, et couvrit Henri VI de son corps.

Ma vie s'est partagée entre l'étude de l'économie politique et celle de l'histoire ; aussi l'économiste doit se montrer souvent dans ce long récit à côté de l'historien. J'ai tâché de ne point laisser perdre les leçons que donne l'expérience, sur ce qui contribue à créer, à maintenir la prospérité des nations. Mais surtout j'ai toujours considéré la richesse comme un moyen, non comme un but ; je lui ai toujours demandé si elle contribuait réellement à répandre l'aisance dans toutes les classes; et j'espère qu'on reconnaîtra, à ma constante sollicitude pour le cultivateur, pour l'artisan, pour le pauvre qui gagne son pain à la sueur de son front, que toutes mes sympathies sont pour les classes pauvres et souffrantes. D'ailleurs ma famille proscrite, ruinée, trois fois forcée de s'expatrier, est rentrée dans l'obscurité ; elle est redevenue peuple, et je m'honore d'être aussi du peuple.

Ce fut au mois de mai 1818 que je commençai sérieuse-

Digitized by Google

ment à travailler à l'*Histoire des Français*. C'est au mois de mai 1842 que je pose la plume, après avoir été aussi loin que mes forces m'ont permis d'aller. En livrant au public cet ouvrage terminé, avec les avantages que je viens d'exposer, avec les défauts que je ne me dissimule point, je me repose dans le sentiment que j'ai rendu service à la nation française. Je lui ai donné ce qu'elle n'avait point, un tableau complet de son existence, un tableau consciencieux, dans lequel l'amour ou la haine, la crainte ou la flatterie ne m'ont jamais porté à déguiser aucune vérité ; un tableau moral où elle pourra toujours reconnaître quels fruits amers a portés le vice, quels fruits excellents a portés la vertu, et où, sans s'enfler d'une vaine gloire, elle apprendra et pourra enseigner à ses enfants à s'estimer et à se respecter.

J.-C.-L. DE SISMONDI.

Chênes, près Genève, 9 mai 1842.

NOTE DES ÉDITEURS.

C'est presqu'au terme du vaste monument qu'il avait élevé à la France avec une si ferme et si noble persévérance, que la mort est venue frapper l'illustre historien. M. de Sismondi a vu la plume tomber trop tôt de ses mains, et cette idée de laisser incomplet son grand ouvrage a attristé sa dernière heure. La France, dont il a si dignement reconstruit les annales, le regrettera avec lui.

Mais il restait un devoir aux éditeurs, c'était en demeurant fidèle à la pensée de M. de Sismondi de donner un complément à son livre le plus considérable, à l'œuvre qui consacrera définitivement sa mémoire. Un écrivain déjà connu par plusieurs travaux sérieux, et que son active collaboration à nos meilleurs recueils littéraires et à la presse politique, a fait distinguer, M. Amédée Renée a bien voulu se charger de cette difficile entreprise. La continuation à laquelle il attachera son nom embrassera le règne de Louis XVI jusqu'en 1789, terme que M. de Sismondi s'était à lui-même assigné. Les remarquables morceaux publiés dans l'*Encyclopédie des Gens du monde* sur plusieurs des plus grands personnages de l'histoire moderne, semblaient désigner M. Amédée Renée aux éditeurs de l'*Histoire des Français*. Le même patriotisme, le même amour de la vérité, guideront, nous n'en doutons pas, le jeune écrivain dans cette tâche laborieuse, et le vœu du public, comme le nôtre, sera rempli si M. de Sismondi trouve en lui un digne continuateur.

TABLE CHRONOLOGIQUE

ET ANALYTIQUE.

DU TOME VINGTIÈME

LA FRANCE SOUS LES BOURBONS.

CHAPITRE XLIX. *Louis XV essaie de gouverner par lui-même. Perte de la Bohême et de la Bavière. Défection du roi de Sardaigne. Les Français battus à Dettingen. Alliance de Worms. Union de Francfort. Campagne de Louis XV en Flandre. Sa maladie. Diversion du roi de Prusse. Campagne du prince de Conti. Mort de l'empereur Charles VII.* — 1742-1745. . . . . *Page* 1

1742. Louis XV seul en France ne pouvait se passer de Fleury et le regrette. . . . . *ib.*

Faiblesse de Fleury à la fin de sa vie; Louis XV déclare qu'il n'aura plus de premier ministre. 2

Louis change de maîtresse; Mme de la Tournelle introduite à la cour; elle supplante sa sœur Mme de Mailly. 3

Mme de la Tournelle déclarée favorite et duchesse de Châteauroux; ivresse de la première année. 4

Dangereuse situation des armées; Broglie et Belle-Isle assiégés à Prague; leurs souffrances. 5

Maillebois envoyé à la délivrance de Prague; quolibets contre lui; il arrive à Egra. 6

17-26 décembre. Retraite de Prague; horrible souffrance des soldats par la faim et le froid. 7

La Bavière envahie par les Autrichiens; souffrances des Bavarois; Charles VII se retire à Francfort. 8

La France renouvelle son alliance avec la Suède; défaites des Suédois; révolutions de Russie. 9

Régence de Biren, puis d'Anne de Mecklembourg; 6 décembre 1741, Élisabeth s'empare de la couronne. 10

Digitized by Google

1742. Elle se déclare contre la France; expéditions de lord Anson et de l'amiral Vernon; retraite de Walpole. . . . . *Page* 11
La France se lie avec l'Espagne qui réclame l'héritage de la maison d'Autriche. 12
18 mai 1741. La Sardaigne attirée à cette alliance; elle change de parti; 1er février 1742, passage des Espagnols. 13
Montemar à la tête des Espagnols et des Napolitains se retire devant les Austro-Sardes. 14
Don Philippe entre en Savoie par la Provence; la France menacée par les Alpes, la Flandre et le Rhin. 15
1743. Mai. Les Bavarois défaits à Braunau; Marie-Thérèse refuse la paix par esprit de vengeance. 16
Elle compte sur les subsides des Anglais; ardeur des Anglais et de leur roi pour la guerre. 17
L'armée anglaise des Pays-Bas s'avance sur le Mein; sa situation critique à Aschaffembourg. 18
Noailles commande les Français; 27 juin, les alliés dans la plaine de Dettingen; leur danger. 19
L'attaque intempestive de Gramont fait perdre aux Français la bataille de Dettingen. 20
Noailles, Maurice de Saxe et Coigny gardent la frontière; menaces féroces de Mentzel. 21
En Italie les Espagnols ont ordre d'attaquer; 10 août 1742, sommation de l'amiral Martin à Naples. 22
8 février. Bataille indécise sur le Panaro; désertions dans l'armée espagnole. 23
Marie-Thérèse mécontente le roi de Sardaigne; elle cède enfin; 2 septembre, traité de Worms. 24
La France s'unit plus intimement à l'Espagne par le traité de Fontainebleau du 25 octobre. 25
1744. Inconvénients d'une alliance avec l'Espagne; défauts de la reine; déclarations de guerre. 26
Mme de Châteauroux décide Louis XV à remplir enfin son rôle de roi; le cardinal de Tencin. 27
Il croyait devenir premier ministre; il est écarté; crédit du maréchal de Noailles. 28
Il exhorte Louis à n'avoir point de premier ministre; ses négociations en Allemagne. 29
Charles VII, ébranlé par l'Angleterre, se rattache à la France; offres des princes allemands protestants. 30
Ils se refroidissent en apprenant l'arrivée de Charles-Édouard qui se prépare à envahir l'Angleterre. 31
Haine contre les Hanovriens en Angleterre; qualités brillantes de Charles-Édouard; il s'embarque. 32
Il est repoussé par une tempête; la négociation renouée avec les protestants d'Allemagne. 33

Digitized by Google

1744. 22. mai. Union confédérale de l'Allemagne à Francfort; conditions de Frédéric II. . . . . *Page* 33
26 avril. Amelot destitué à la demande de la Prusse; Louis XV veut se rendre à l'armée. 35
3 mai. Départ du roi pour l'armée; enthousiasme qu'il excite; il attaque les Pays-Bas. 36
Armée du roi; ses aides-de-camp; sa maîtresse ne le suit qu'un mois plus tard. 37
Couvert par le maréchal de Saxe il prend plusieurs villes; le prince Charles force les lignes de Lauterbourg. 38
Les Hongrois pénètrent en Lorraine; leurs menaces farouches; 5 août, le roi arrive à Metz. 39
Diversion du roi de Prusse; il marche sur Prague; 4-12 août, le roi malade à Metz. 40
Richelieu veut éloigner les prêtres; les princes et les grands veulent les introduire. 41
14 août. Les deux favorites chassées par l'évêque de Soissons; il publie le repentir du roi. . . . . *ib.*
Le roi sauvé par l'émétique; la reine et ses enfants; le prince Charles n'est pas troublé dans sa retraite. 43
14 septembre. Prague se rend au roi de Prusse; dangers et retraite de ce prince; Coigny prend Fribourg. 44
22 février. Bataille de Toulon indécise entre la flotte alliée et les Anglais. 45
Mars. Retraite de Gages jusqu'aux frontières de Naples où Marie-Thérèse veut exciter une révolution. 46
Proclamations du prince Lobkowitz; armée de Barbares en Italie; Charles IV reprend les armes. 47
Lobkowitz et le roi à Genzano et Vellétri; bataille du 10 août; mortalité dans les deux armées. 48
Octobre. Retraite désastreuse de Lobkowitz; injustice de Marie-Thérèse et des Anglais envers Gênes. . . . . *ib.*
Le prince de Conti et l'infant don Philippe avec une puissante armée en Provence. 50
13 avril. Ils entrent dans le comté de Nice; forcés de s'arrêter; ils reviennent à la vallée de la Stura. . . . . *ib.*
17 août. Prise de Demonte; 13 septembre, siége de Cunéo; le roi de Sardaigne repoussé le 30 septembre. 51
22 octobre. Conti lève le siége de Cunéo; retraite désastreuse; résultats stériles de la campagne. 52
Exaspération universelle contre les Français; 13 novembre, arrestation dés frères Belle-Isle dans le Hanovre. 53
État déplorable de l'empereur Charles VII; sa mort le 20 janvier 1745. 54

Digitized by Google

CHAPITRE L. *Surnom de Bien-Aimé donné à Louis XV. Madame de Pompadour. Bataille de Fontenoy. Les princes allemands se séparent de la France pour faire la paix. Charles-Édouard en Écosse. Succès de la première campagne des Français et des Espagnols en Italie. Revers de la seconde. Invasion de la Provence. Toulon sauvé par la révolution de Gênes.* — 1744-1747. . . . . *Page* 56

1744. Grande popularité du roi après la campagne de 1744; horreur du peuple pour le libertinage. . . . . *ib.*
La disgrâce des favorites avait charmé la nation; consternation à Paris pendant la maladie du roi. 57
Comment le titre de Bien-Aimé est donné à Louis XV; il ne s'attache pas long-temps à le mériter. 58
8 novembre. Entrée triomphale du roi à Paris; 14 novembre, il voit Mme de Châteauroux et promet de la venger. 59
L'évêque de Soissons continue ses remontrances au roi; Maurepas chargé de rappeler la favorite. . . . . *ib.*
8 décembre. Mort de Mme de Châteauroux; tentative pour séduire Mme de Flavacourt; Mme Lenormand d'Étioles 60
1745. Elle se montre aux chasses du roi; 23 février, mariage du dauphin à une princesse d'Espagne. 61
Mme d'Étioles obtient un logement à Versailles; créée marquise de Pompadour; bassesse des dames de la cour. 62
Prospérité des Parisiens; liberté de la haute société; progrès de l'esprit philosophique. 63
Souffrance et misère croissante des provinces; mortalité causée par la faim. 64
Souffrance bien plus grande des protestants; renouvellement des persécutions contre eux. 65
Ils sont plus vexés par les parlements que par les intendants; leur synode national; 18 août 1744. 66
Ordonnances atroces contre les protestants, de février 1745; résumé de la législation à leur égard. 67
Elle n'est point observée à la lettre; la souffrance aggravée par la guerre qui continue. 68
Projets divers de d'Argenson et de Noailles; le roi les repousse; il ne veut pas de défensive. 69
Le roi veut commander à l'attaque des Pays-Bas; distribution des trois armées. 70
23 avril. Le maréchal de Saxe investit Tournai; son hydropisie; 10 mai, il marche à la rencontre des ennemis. 71
10 mai. Disposition de l'armée française à Fontenoy; 11 mai, attaque des alliés. 72
Une colonne anglaise passe entre deux redoutes et perce le centre des Français. 73

1745. Les canons réservés pour la sûreté du roi rompent cette colonne; elle est refoulée. . . . . *Page* 74
Gain de la bataille de Fontenoy; prise de plusieurs villes des Pays-Bas. . . . . *ib.*
Inutilité de cette victoire; l'Allemagne abandonnée; l'électeur de Bavière fait sa paix. 75
Les électeurs gagnés par l'or de l'Angleterre; 13 septembre, le grand-duc élu empereur. 76
Acharnement de Marie-Thérèse contre le roi de Prusse; 4 juin, victoire de celui-ci à Friedberg. 77
Il demande la paix; il remporte encore deux victoires; 25 décembre, il signe à Dresde une paix séparée. 78
Le fils du prétendant, négligé par Louis XV, projette une nouvelle invasion en Angleterre. 79
Les Anglais mécontents des Hanovriens; petit armement d'Édouard aux frais de ses amis et aux siens. 80
Il débarque aux Hébrides; 27 septembre, son entrée à Édimbourg; il marche sur Londres. 81
Les Anglais ne prennent les armes ni pour ni contre lui; le duc de Cumberland rappelé de Flandre. . . . . *ib.*
Arrivé à Derby, le prince Édouard retourne en arrière et regagne l'Écosse. 83
Sa dernière victoire à Falkirk; sa défaite à Culloden; férocité de Cumberland; fuite du prince. . . . . *ib.*
Campagne d'Italie; don Philippe et Maillebois; beau plan de campagne du général Gages. 84
L'armée de Gages arrive à Gênes par la rivière de Levant; don Philippe entre en Montferrat par Finale. 86
Succès des Français dans le Montferrat; des Espagnols à Parme, Plaisance et Pavie. . . . . *ib.*
27 septembre. Défaite des Piémontais à Bassignana; les Anglais incendient les villes de la rivière de Gênes. 87
Les troupes en quartiers d'hiver; d'Argenson veut réduire les prétentions de l'Espagne et gagner la Sardaigne. . . . . *ib.*
1746. Projet de d'Argenson pour l'indépendance de l'Italie; conférences de Rivoli; 17 février, préliminaires. 88
La reine d'Espagne fait rompre ce traité; défiance du roi de Sardaigne; 5 mars, il recommence les hostilités. 90
Revers des Français à Asti et Alexandrie; l'indépendance de l'Italie sacrifiée; soupçons des Espagnols. 91
19 mars. Les Espagnols évacuent Milan; les Français s'unissent à eux; 16 juin, bataille de Plaisance. 92
Les Autrichiens achètent chèrement la victoire; habile manœuvre de Maillebois qui se retire vers Gênes. 94
Gages rappelé; 9 juillet, mort de Philippe V; l'armée espagnole se retire en hâte vers Nice. . . . . *ib.*

Digitized by Google

1746. 6 septembre. Les Autrichiens entrent dans Gênes; leur rapacité; conquêtes des Français aux Pays-Bas. . . . . *Page* 95
Campagne de Louis XV en Flandre; Lowendahl et Bercheny, négociations pour la paix. 96
Charles de Lorraine aux Pays-Bas; 11 octobre, victoire du maréchal de Saxe à Raucoux. 98
28 octobre. Invasion de la Provence par les Autrichiens et les Piémontais; Belle-Isle envoyé en Provence. 99
La Provence sauvée par les Génois; leur oppression sous Botta-Adorno; menaces effroyables. 100
Il interdit aux Génois de se défendre contre les Anglais qui les attaquent; les canons de Gênes envoyés en Provence. 101
5 décembre. Soulèvement de Gênes pour un mortier enlevé; les Autrichiens accablés dans les rues. 102
Soulèvement de la campagne; 10 décembre, les Autrichiens chassés jusqu'à Gavi; ils perdent leur dépôt d'armes 103
1747. Janvier. Détresse de l'armée alliée en Provence; février, Belle-Isle la force à évacuer la Provence. 104
Louis XV témoigne sa reconnaissance aux Génois; secours qu'il leur envoie. 105

CHAPITRE LI. *Efforts de Louis XV pour obtenir la paix. Bataille de Lawfeld. Sac de Berg-op-Zoom. Défaite de Belle-Isle dans les Alpes. Siége de Maestricht. Paix d'Aix-la-Chapelle. Gouvernement de madame de Pompadour. Honteux désordres du roi. Émeutes à Paris.* — 1748-1750. . . 106

1747. Toutes les parties de l'Europe successivement ravagées par la guerre. 106
La France se prépare à une septième campagne sans se proposer un but par la guerre. 107
Le roi d'ailleurs par indolence et par amour des plaisirs désirait la paix. . . . . *ib.*
Avidité de Mme de Pompadour; dons qu'elle obtient du roi; détresse des finances. 108
Le roi naturellement avare; sa compassion sur un champ de bataille; désir de paix chez les ministres. 109
Le roi entre dans leurs vues; difficultés pour faire concourir l'Espagne à la paix. 110
Philippe V et ensuite Ferdinand VI sous l'influence du chanteur Farinelli. 111
Ferdinand VI ordonne de n'exposer jamais son armée; sa négociation secrète avec l'Angleterre. 112
La France cherche des alliés en Allemagne; 9 février, mariage du dauphin avec une princesse de Saxe. 113
Subsides payés aux princes allemands; la neutralité de l'Empire confirmée. 114

1547. Janvier. Le marquis d'Argenson renvoyé ; négociations de Breda entamées et rompues. . . . . *Page* 115
17 avril. La France déclare la guerre à la Hollande ; Louis XV veut la conquérir. 116
La populace de Hollande favorable au pouvoir absolu ; Guillaume IV d'Orange nommé stathouder. 117
25 avril—23 octobre. Le stathoudérat rendu héréditaire ; la Flandre hollandaise conquise. . . . . *ib.*
2 juillet. Bataille de Lawfeld gagnée par les Français sans avantage ultérieur. 119
16 septembre. Prise et sac de Berg-op-Zoom par Lowendahl ; l'armée des Alpes négligée. 120
Les Génois, assistés par Boufflers, puis par Richelieu, repoussent les Autrichiens ; projet du chevalier de Belle-Isle. 121
Il veut tourner toutes les forteresses piémontaises ; 19 juillet, combat du col de l'Assiette. 122
Belle-Isle tué ; déroute de sa troupe. Perte du cap Breton ; deux escadres battues par les Anglais. 123
3 mai. Perte de six vaisseaux au cap Finistère ; 14 octobre, sept vaisseaux pris à l'île d'Aix ; succès dans l'Inde. . . . . *ib.*
Dupleix et La Bourdonnais ; cupidité et talents de l'un, injuste punition de l'autre. 124
Négociations ouvertes par le général Ligonier ; congrès d'Aix-la-Chapelle ; les alliés repoussent la paix. 125
1748. 1er avril. Saxe et Lowendahl marchent sur Maestricht des deux côtés de la Meuse. 126
30 avril. Préliminaires de paix signés à Aix-la-Chapelle ; 18 octobre, traité de paix ; ses conditions. 127
Extrême mécontentement de l'impératrice ; son aigreur avec les Anglais. 129
Opposition à la paix du prince d'Orange, du roi de Sardaigne et du roi de Naples. *ib.*
La France s'oblige à renvoyer le prince Charles-Édouard ; sa conduite à Paris. 131
Le prince refuse de partir, et déclare qu'il ne cédera qu'à la force. . 132
10 décembre. Il est arrêté et conduit à la frontière ; blâme non mérité du ministère français. . . . . *ib.*
1749-1750. La marquise de Pompadour exerce un pouvoir absolu ; elle favorise les vices du roi. 133
Dévotion du roi ; sa vie dans ses petits cabinets ; caractère sévère du dauphin 135
Boyer, son précepteur ; aversion de toute la famille royale pour la favorite. 136
Caractère de Stanislas, père de la reine, et de la cour de Lunéville. 137
Son état de dépendance influe sur le caractère de la reine ; extinction des princes légitimés issus de Louis XIV. 138

Digitized by Google

1749-1750. Condition des princes du sang; leur nombre et leur considération diminuent. . . . . *Page* 139
Changements dans le ministère dépendant de la favorite; édit du vingtième de Machault. . . . . *ib.*
Préambule plein d'humanité de l'édit du vingtième; déficit dans les finances expliqué. 141
Le vingtième devait être levé sur les revenus de tous les privilégiés; fermentation qu'il excite. 142
Christophe de Beaumont nommé archevêque de Paris (1746); lutte universelle dans les opinions. . . . . *ib.*
Activité de l'industrie et du commerce; embellissements de Paris, des grandes villes, des châteaux. 144
Agriculture; progrès dans les pays d'États; colonies; prospérité de l'Europe durant la courte paix. 145
Mépris du peuple pour son roi; enlèvement de jeunes filles; le lieutenant de police Berryer. 146
1750. Mai. Enlèvement des vagabonds: accusation absurde contre le roi; soulèvement du peuple. 147
Les magistrats et le tiers-état ne voient plus jamais le roi; chemin de la Révolte. 148

CHAPITRE LII. *Anarchie dans l'État. Querelle des billets de confession. Le roi excite tour à tour le parlement, puis l'archevêque de Paris. Marie-Thérèse recherche l'alliance de la France, et fait des avances à Mme de Pompadour. Guerre contre l'Angleterre au sujet de l'Acadie. Alliance avec l'Autriche. — 1750 1756.* 149

1750. État de la France au moment où la désorganisation s'étend chaque jour. . . . . *ib.*
Il n'y avait encore d'opposition nulle part, mais le roi était sans volonté. 150
Le roi ne veut ni connaître ses affaires, ni faire son métier de roi; Mme de Pompadour. . . . . *ib.*
Mme de Pompadour prie son mari de la reprendre, et celui-ci est averti de bien s'en garder. 151
1750-1756. Mme de Pompadour réconciliée à l'Église et dame du palais de la reine; ses efforts pour amuser le roi. 152
Le roi élève lui-même des jeunes filles comme un maître de pension; établissement du Parc-aux-Cerfs. 153
Dépenses prodigieuses du Parc-aux-Cerfs; inutilité de la vie du roi; ses habitudes domestiques. 154
Visite du matin du roi chez sa fille aînée; arrivée des princesses le soir au *débotter*. 155
Les mœurs des courtisans accroissent le désordre et l'aliénation du peuple. 156

Digitized by Google

1750-1756. Les dépenses de la cour jettent le désordre dans les finances, et précipitent la crise inévitable. . . . . *Page* 157
Édit du vingtième ; la noblesse fait peu d'opposition ; remontrances du parlement; emprunts. 158
Nouvelles remontrances du parlement contre les emprunts ; opposition des pays d'État. 159
Machault songe à saisir les biens du clergé; édit sur les établissements des gens de main-morte. 160
Édit pour enjoindre de déclarer les biens du clergé ; hostilité générale contre le clergé. 161
Réponses du clergé, il tente une diversion en attaquant le jansénisme. *ib.*
Beaumont, archevêque de Paris, n'accorde l'extrême onction qu'à ceux qui produisent des billets de confession. 163
Violence des curés en refusant les sacrements; le parlement veut limiter leur pouvoir. 164
Le conseil casse les arrêts du parlement; refus des sacrements au duc d'Orléans. 165
Nouvelle collision entre le parlement, le conseil et l'archevêque; destitution à l'Hôpital. 166
Les violences plus grandes encore dans les provinces; la cour demeure indécise. 167
Les tribunaux et les curés suspendent en même temps tous leur ministère ; saisie du temporel de l'archevêque. 168
Arrestation de la sœur Perpétue; le parlement délibère des remontrances sur les lettres de cachet. 169
Arrestation de quatre magistrats, 4 mai 1753; la grand'chambre exilée à Pontoise. 170
23 août 1754. Naissance de Louis XVI ; le parlement est rappelé ; Machault passe à la marine. . . . . *ib.*
Édit sur la querelle religieuse ; désobéissance de l'archevêque ; il est exilé 171
Les huguenots dénoncés par les évêques du midi; Saint-Florentin renouvelle la persécution. 172
Activité pour surprendre les assemblées du désert, pour punir les mariages et baptêmes. 173
Épreuves imposées par les curés aux protestants à marier ; avril 1751, les enfants rebaptisés par force. 174
Le roi veut forcer les ministres à émigrer; héroïsme de leur résistance. 175
Supplice de Bénezet, 1752 ; abjuration et repentir de Molines; les dragons envoyés pour faire baptiser. 176
Résistance dans la Gardonenque, trois curés blessés ; le roi arrête l'effusion du sang. 177
La persécution suspendue en 1753, le maréchal de Richelieu la renouvelle en 1754. 178

Digitized by Google

1750-1756. Supplice du pasteur Lafage, 14 août 1754; arrestation de Jean Fabre, l'*honnête criminel*, 1er janvier 1756. . . . . *Page* 179
Les persécutions ralenties par l'approche de la guerre; fatale influence de Mme de Pompadour. 180
Ambassade de Kaunitz à Paris ; son projet d'alliance entre la France et l'Autriche; hauteur de l'Autriche. 181
Offensée par les protestants, Marie-Thérèse veut subjuguer l'Allemagne avec l'aide de la France. 182
Cette alliance confiée aux passions des femmes, Marie-Thérèse, Mme de Pompadour, l'impératrice Élisabeth et la reine de Pologne. . . . . *ib.*
Les ministres trouvent de bonnes raisons pour les mauvaises résolutions; changements dans les ministres. 184
Discussions toujours plus aigres avec l'Angleterre sur les limites de l'Acadie et du Canada. 185
Impossibilité de s'entendre sur le pays que les Anglais nommaient Nouvelle-Écosse; les Français, Acadie. 186
Chaîne de postes français par l'Ohio, entre le Canada et la Louisiane; premières hostilités, 23 mai 1754. . . . . *ib.*
10 juin 1755. Deux vaisseaux de guerre français pris par l'amiral Boscawen; surprise des vaisseaux marchands. 188
Talents, perfidies et conquêtes de Dupleix aux Indes; il est rappelé en 1754 et ruiné. . . . . *ib.*
Fléaux qui terminent l'année 1755 ; 1er novembre, tremblement de terre de Lisbonne. 190
Armement des Français; le maréchal de Belle-Isle sur les côtes de Bretagne; alarme en Angleterre. 191
1756. Dessein sur Minorque, Richelieu chargé de l'exécuter ; 17 avril, il débarque dans l'île. . . . . *ib.*
20 mai. L'amiral Byng repoussé; 28 juin, le fort Saint-Philippe à Mahon pris d'assaut. 192
18 mai. Déclaration de guerre de l'Angleterre. 194
Négociations à Babiole avec le ministre d'Autriche; ses offres séduisantes d'abord repoussées. 195
La France propose une alliance pour le maintien de la paix; 16 janvier, traité de la Prusse avec l'Angleterre. 196
L'Angleterre et la France recherchaient en même temps la Prusse, colère de la France contre elle. . . . . *ib.*
1er mai. Traité d'alliance de la France avec l'Autriche; irrégularité des conditions pour la France. 198
La France dépasse encore les obligations qu'elle a contractées; causes de ses revers. 199

Digitized by Google

CHAPITRE LIII. *Les parlements se mettent en opposition avec le gouvernement du roi. Attentat de Damiens contre Louis XV. Guerre de sept ans. Premiers succès des Français dans le Hanovre. Convention de Closter Seven. Défaite des Français à Rosbach et à Crevelt. Obstination de Mme de Pompadour à ne point vouloir la paix.* — 1756-1758. . . . . . *Page* 200

1756. La nation sans confiance dans son gouvernement; instabilité du ministère. . . . . *ib.*

Ministres étrangers à la politique; la feuille des bénéfices; Boyer, La Rochefoucauld, Jarente. 201

— Les sceaux, Lamoignon chancelier, garde des sceaux, Machault, Berryer, Feydeau, Maupeou. . . . . *ib.*

La maison du roi, Saint-Florentin y demeure seul cinquante ans; affaires étrangères, Rouillé, Bernis, Choiseul. 202

Ministère de la guerre, d'Argenson, Paulmy son fils, Belle-Isle, Crémille, Choiseul et Monteynard. 204

Ministère de la marine, Machault, Moras, Massias, Mesi, Berryer, Choiseul. . . . . *ib.*

Finances, Moreau de Séchelles, Moreau, Boulogne, Silhouette, Bertin, Laverdy. 205

Les philosophes attaquent la religion plus que le gouvernement; Encyclopédie, le peuple obéit. 206

Le roi, le clergé et le parlement en opposition; billets de confession demandés de nouveau. 207

Second exil de l'archevêque de Paris; le grand conseil élevé en opposition au parlement; plaintes de celui-ci. 208

Les princes, les pairs, les parlements de province aussi agités; les classes; refus des impôts. 209

Remontrances, le roi les repousse; 21 août, lit de justice pour les nouveaux impôts. 210

Hostilités de l'archevêque contre le parlement; inquiétude du roi; son mépris pour les robins. 211

13 décembre. Second lit de justice; coup d'État contre le parlement; suppression de plusieurs chambres. 212

Fermentation du peuple; décision des magistrats; consternation du roi qui néanmoins persiste. 213

1757. 5 janvier, le roi frappé d'un canif en montant en voiture; Louis se croit mourant. 214

L'assassin Damiens agit et parle comme un fou; ses tortures, accusation incohérente. 215

Les partis s'accusent réciproquement de ce crime; émulation entre eux pour punir Damiens; son supplice, 28 mars. 216

Dépit du roi contre ceux devant qui il a montré sa faiblesse; sa colère contre d'Argenson. 217

1757. Exil des deux ministres, d'Argenson et Machault; besoin d'un ministère habile. . . . . Page 218
1756. Traité de partage de la monarchie prussienne; Frédéric II attaque la Saxe. 219
Prise de Dresde; victoire de Lowositz; prise du camp de Pirna; oppression des Saxons. . . . . ib.
1757. La France oublie la guerre qu'elle soutenait au Canada; elle attaque les Prussiens sur le Weser. 221
Le duc de Cumberland se charge d'arrêter d'Estrées et Soubise; excellente armée de Frédéric II. 222
6 mai. Bataille de Prague, Brown tué; boucherie effroyable; les Autrichiens réfugiés dans Prague. 223
19 juin. Frédéric II attaque Daun à Kolin, il est repoussé et lève le siége de Prague. 224
M^me^ de Pompadour envoie une armée en Allemagne sous d'Estrées et Maillebois. 225
Le comte de Saint-Germain sous leurs ordres; d'Estrées passe le Rhin et pousse Cumberland devant lui. . . . . ib.
26 juillet. D'Estrées gagne la bataille d'Hastenbeck sur Cumberland au delà du Weser 227
Défiance excitée par la conduite de Maillebois; 2 août, Richelieu relève d'Estrées. ib.
Licence et pillage de l'armée de Richelieu; 8 septembre, Cumberland capitule à Closter Seven. 228
Mécontentement que cause la convention de Closter Seven; incapacité et rapines de Richelieu. 229
Frédéric II attaqué de toutes parts, son courage; Berlin mis à contribution; il marche contre Soubise. 230
Soubise, l'ami du roi; l'armée des cercles qui agit avec lui mal disposée et mal conduite. 232
3 novembre. Bataille de Rosbach, fuite des Français; Frédéric marche à d'autres combats. 233
22 novembre. Bevern battu à Breslaw; 5 décembre, Frédéric bat Daun à Lissa, et le chasse de la Silésie. 234
29 août. Bataille de Jaegerndorf perdue par les Prussiens contre les Russes; enthousiasme qu'excite Frédéric. 235
Pitt, nouveau ministre anglais, soutient le roi de Prusse; fièvres des hôpitaux pendant l'hiver. 236
1758. Pensées de paix à Vienne bientôt abandonnées; accord des trois femmes contre le roi de Prusse. 237
Acharnement de M^me^ de Pompadour; discussions sur la convention de Closter Seven. 238
Les Anglais déclarent la convention annulée; Ferdinand de Brunswick vient commander les Hanovriens. 239
Le comte de Clermont remplace Richelieu; il est chassé jusqu'au Rhin; 23 juin, il est battu à Crevelt. . . . . ib.

Digitized by Google

1758. Mémoire de Saint-Germain sur la mauvaise organisation de l'armée; son indiscipline ; son luxe. . . . . *Page* 241
Nombre prodigieux de chevaux et voitures qui la suivent; Soubise entre dans la Hesse. 242
23 juillet. Combat de Sangerhausen ; 10 juillet, Ferdinand repasse le Rhin; 10 octobre, combat de Lutternberg. 243
Supériorité des Français; manque de discipline, de confiance dans les chefs; dérision qui les avilit. 244
Détresse du roi de Prusse ; son infériorité dans les siéges; il entre en Moravie; commencement de mai. 245
1er juillet. Il échoue au siége d'Olmutz; 25 août, il bat les Russes à Zorndorff, près de Custrin. 246
Frédéric délivre le prince Henri en danger devant Dresde; Frédéric et Daun cherchent à se surprendre. 247
14 octobre. Daun surprend Frédéric à Hochkirchen; fin de la campagne; obstination de Mme de Pompadour. 248
Descente des Anglais sur les côtes ; incendies à Saint-Malo, à Cherbourg; ils sont battus à Saint-Cast. 249

CHAPITRE LIV. *Perte des flottes et des colonies. Ministère du duc de Choiseul. Accusations intentées aux jésuites. Haine des parlements contre eux. Leur suppression. Pacte de famille avec l'Espagne. Fin de la guerre de sept ans. Traités de Paris et d'Hubertsbourg.* — 1758-1763. 251

1758. Contrastes dans l'état de la France ; misère des provinces ; prospérité de Paris. . . . . *ib.*
Grandes richesses réunies dans la capitale; ignorance des provinces ; activité de l'esprit à Paris. 252
L'attention de la France fixée sur la littérature ; elle oublie la guerre dont le théâtre est fort éloigné. 253
Population française du Canada, elle gagne l'amitié des sauvages, leur union à la guerre. . . . . *ib.*
Population plus industrieuse des colonies anglaises; les Vaudreuil et Montcalm gouverneurs du Canada. 254
La France oublie le Canada que Pitt attaque avec vigueur; 8 juin, 26 juillet, prise de Louisbourg. 255
8 juillet. Les Anglais repoussés à Ticondéroga; 24 novembre, ils prennent le fort Duquesne. 256
1759. Triple attaque simultanée des Anglais; juillet, leur succès sur le lac Champlain et à Niagara. 257
26 juin. Attaque de Québec par la flotte anglaise; beauté du port et force de la ville de Québec. 259
Camp retranché de Montcalm ; le général Wolfe l'attaque en vain le 30 juillet. . . . . *ib.*

1759. 13 septembre. Victoire de Wolfe, sa mort et celle de Montcalm; prise de Québec; capitulation de Montréal. . . . . *Page* 260
Le Sénégal et Gorée enlevés aux Français; les Anglais repoussés à la Martinique; ils prennent la Guadeloupe. 262
Incendie de la Guadeloupe; ruine du commerce; Bernis désire la paix, le dauphin l'appuie. . . . . *ib.*
Le roi n'écoute pas le dauphin; ce qu'il pensait de lui; Stainville à Vienne porte des paroles de paix. 263
Stainville et Bernis, celui-ci nommé cardinal; 2 octobre 1758, et Stainville le remplace au ministère. 264
Stainville fait duc de Choiseul; son caractère, sa femme; il se forme un parti puissant à la cour. 265
Son talent de persuasion; sa légèreté; 30 décembre 1758, nouveau traité avec l'Autriche où la France est sacrifiée. 266
Ouverture de la campagne en Allemagne: 13 avril, combat de Berghen; Ferdinand repoussé par Broglie. 267
Les Français victorieux s'avancent vers le Weser; 1er août, bataille de Minden; Contades battu. 268
Le commandant de la cavalerie anglaise sauve les Français en refusant de charger. 269
Conséquences de la bataille; pendant ce temps le roi de Prusse était réduit à l'extrémité. 270
23 juillet. Bataille de Zullichau perdue par les Prussiens contre les Russes; 12 août, bataille de Kunersdorff. 271
La monarchie prussienne parut un instant perdue; le nom seul de Frédéric II arrête les Russes. 272
21 novembre. Capitulation de Finck à Maxen; les Français projettent une triple invasion en Angleterre. 273
18 août. La flotte de Toulon détruite devant Lagos; 14 novembre, Conflans sort de Brest. 274
20 novembre. Défaite de Conflans dans la baie de Quiberon au milieu de la tempête. 275
1760. Grandes armées en Allemagne; la guerre languit et la France ne s'y intéresse plus. . . . . *ib.*
La guerre en Prusse devient chaque année plus féroce et plus monotone. 276
14-22 juillet. Siége de Dresde, ruine et incendie de cette ville; batailles de Landshut et Liegnitz. 277
Ruines de Berlin, de Francfort-sur-l'Oder, de Leipsik; 3 novembre, terrible bataille de Torgau. 278
Petite guerre du maréchal de Broglie; combats de Corbach, d'Empsdorft, de Clostercamp, chevalier d'Assas. 279
Alliance de Choiseul avec les parlements qu'il voit soutenus par l'opinion publique. 280
Choiseul brouillé avec les jésuites; le roi se défie d'eux, et Mme de Pompadour l'y excite. 281

Digitized by Google

1660. Les jésuites devenus rigoristes pour plaire au dauphin; ils sont attaqués partout à la fois. . . . . *Page* 282
Succès admirables des jésuites dans les missions pour civiliser les Indiens; querelle au Paraguai. . . . . *ib.*
Conjuration du Portugal; vues de don Joseph; tyrannie de Pombal; tentative d'assassinat. 284
Les conjurés consultent des jésuites; procès fait aux conjurés et aux jésuites. . . . . *ib.*
Supplice atroce des conjurés; expulsion des jésuites du Portugal; créance donnée aux accusations. 285
Les jésuites autrefois justifiaient le régicide au profit de Philippe II; injustice des parlements à leur égard. 286
Attaques des philosophes; puissance croissante de Choiseul, sa querelle avec le dauphin. 287
Commerce des jésuites; faillite du père La Valette; l'ordre veut l'abandonner. 288
1761. 8 mai. L'ordre condamné à payer pour La Valette; acharnement des parlements contre l'ordre. 289
Déchaînement dans toute la chrétienté contre les jésuites; M^me^ de Pompadour désire un coup d'État. 290
6 août. Les jésuites ajournés à un an par le parlement; suppression de l'ordre au bout de l'an. 291
La suppression des jésuites occupe l'opinion plus que la guerre; mort de plusieurs souverains. 292
Folie de Ferdinand VI, sa mort le 10 août 1759; règne prospère de son frère Charles IV à Naples. 293
6 octobre 1759. Charles déclare la folie de son fils aîné; il laisse le troisième roi de Naples et part pour l'Espagne. 294
Charles III en Espagne, son ressentiment contre les Anglais; avances que lui fait le duc de Choiseul. . . . . *ib.*
15 août. Charles III amené à signer le pacte de famille; secours mutuels promis. 296
Mort de George II en Angleterre; 25 octobre 1760, George III retire au roi de Prusse ses subsides. 297
Le roi réduit à la défensive; camp de Buntzelwitz; perte de Schweidnitz et de Colberg. 298
Campagne de Broglie et Soubise contre les princes de Brunswick; 15 juillet, combat de Fillingshausen. 299
Disgrâce du maréchal de Broglie, vengé par le public; les alliés abandonnés par l'Angleterre. 300
25 décembre. Mort d'Élisabeth de Russie. Son successeur fait la paix avec le roi de Prusse. . . . . *ib.*
1772. Les affaires du roi de Prusse se rétablissent; négociations ouvertes entre l'Angleterre et la France. 301
Rupture des négociations, 21 septembre 1761; conquête de Belle-Isle du 7 avril au 7 juin 1761. 303

1762. Perte de la Dominique et de Pondichéry; le roi d'Espagne déclare la guerre aux Anglais et au Portugal. . . . . *Page* 304
Invasion du Portugal tentée avec peu de succès; le commerce espagnol ruiné par les Anglais. . . . . *ib.*
2 juin-12 août. Attaque et prise de la Havane par les Anglais; 24 septembre, prise de Manille. 306
7 janvier-12 février. Les Anglais prennent la Martinique; en Allemagne, les Français sur la défensive. . . . . *ib.*
Revers des maréchaux d'Estrées et de Soubise en Hesse; 9 juillet, Pierre III détrôné en Russie. 307
Succès du roi de Prusse contre les Autrichiens; 17 septembre, négociations de paix renouvelées. 308
3 novembre. Préliminaires de Fontainebleau; traité de paix de Paris du 10 février 1763. 309
1763. 15 février. Paix d'Hubertsbourg, entre la Prusse, l'Autriche et le roi de Pologne. 310

CHAPITRE LV. *Une nouvelle lutte s'engage entre le roi et les parlements. Remontrances hardies. Décrets contre les commandants de province. Férocité des juges. Dernières persécutions. Supplice de Calas, de La Barre, de Lally. Diplomatie secrète. La Corse vendue à la France. Aspect de la cour. Mort de Mme de Pompadour, du dauphin, de la dauphine et de la reine.* — 1763-1768. 312

1763. La paix désastreuse de 1763 était nécessaire; les ministres firent bien de la signer. . . . . *ib.*
Indifférence et légèreté du public; le commerce se soucie peu du Canada; politique spéculative. 313
Désir d'une réforme fondamentale, et mépris de l'état actuel; le roi dégoûté de ses ministres. . . . . *ib.*
Louis XV craignait les gens d'esprit, sa peur du diable, son amour du pouvoir absolu. 314
Son mépris pour les robins; il entre en lutte avec le parlement pour de nouveaux impôts. 315
31 mai. Lit de justice pour enregistrer deux édits bursaux, sur les impôts et sur les dettes. 316
18 juin. Remontrances dignes et fermes du parlement contre l'abus des lits de justice. 317
Hardiesse du blâme jeté sur les ministres; effets désastreux des lois nouvelles. 318
Manque de foi, et destruction du crédit; 24 juin, réponse brève et sèche du roi. 319
Remontrances plus hardies encore des parlements de province; les commandants de province. 320
Ils enregistrent de force; les parlements ordonnent leur arrestation; Maupeou vice-chancelier 321

1763. L'Averdy appelé au contrôle; le roi cède, tout en imposant silence sur le passé. . . . . Page 322
Le mouvement des esprits n'agitait encore que la surface; misère des provinces. 323
Tableau du malheur du peuple, par le parlement de Rouen. 324
Préjugés des parlements, ils s'opposent à l'inoculation, leur férocité comme juges criminels. 325
Arrestation du ministre Rochette, son supplice et celui des frères Grenier. 326
Effroi que cause leur martyre le 19 février 1762; supplice de Calas le 9 mars suivant. 327
Accusation absurde contre Calas, d'avoir pendu son fils; la famille de Calas recourt à Voltaire. . . . . *ib.*
1763-1766. Voltaire soulève l'indignation de l'Europe, il fait casser la sentence; il sauve Sirven. 328
Réaction de l'opinion publique; fin des persécutions, les tribunaux toujours féroces. 330
Supplice du chevalier de La Barre, 1er juillet 1766; les juges se passionnent pour la chasse aux crimes . . . . *ib.*
La méprise d'Arras, 19 novembre 1770; le supplice du comte de Lally, 9 mai 1766. 331
Ses talents et les défauts de son caractère ; nommé en 1756; il arrive aux Indes le 28 avril 1758. 332
1758-1761. Ses succès, sa dureté, et ses revers; captif en Angleterre, il vient à Paris se faire juger. 333
La grand'chambre le condamne pour des opérations militaires; Voltaire défend sa mémoire. 334
Louis XV plus attentif aux affaires du dehors qu'à celles du dedans; sa diplomatie secrète. 335
Curiosité indolente du roi; le comte de Broglie succède au prince de Conti pour la correspondance secrète. 336
Mort d'Auguste III à Dresde, le 5 octobre 1763; la France exhorte les Polonais à choisir librement son successeur. 337
Les Russes entrent à Varsovie; Poniatowski élu le 7 septembre 1764 sous leurs baïonnettes. 338
27 mai 1764. Joseph, nommé roi des Romains, succéda le 18 août 1765 à son père François. 339
Influence de Choiseul en Espagne; mariages pour affermir la maison de Bourbon en Italie 340
7 août 1764. Traité pour la Corse avec Gênes; Pasquale Paoli rappelé en Corse dès 1755. 341
Gouvernement de Paoli sur une partie de la Corse; Marbeuf y amène sept bataillons français. 342
15 mai 1768. Traité de Versailles; Gènes cède la Corse à la France, intrigues de l'abbé de Broglie. 343
Le duc d'Aiguillon objet de la haine des Bretons; inimitié de La Chalotais contre lui. . . . . *ib.*

Digitized by Google

1763-1766. La Chalotais arrêté, 11 novembre 1765; accusé de vouloir limiter l'autorité royale par les parlements. . . . . . *Page* 345
Les querelles avec les parlements s'aigrissent toujours plus, contrainte glaciale du roi. . . . . *ib.*
Sa vaine curiosité, son mépris pour les philosophes; manières de Mme de Pompadour avec lui. 346
Développement de l'esprit de celle-ci, elle agit toujours en conscience; son impopularité. 347
Le duc de Choiseul, son ordonnance sur l'armée; sa prodigalité publique et privée. 348
Le dauphin, la dauphine et la reine sont sans crédit; 1762, commencement de la maladie du dauphin. 349
Maladie de Mme de Pompadour; sa mort le 15 avril 1764; insensibilité du roi. 350
1765. 20 décembre. Mort du dauphin; le roi aimait en lui l'épouvantail des parlements. 351
1766. Retours de dévotion dans Louis XV; 5 février, le père de la reine tombe dans le feu; sa mort le 23. 352
Réunion définitive des duchés de Lorraine et de Bar; 13 mars 1767, mort de la dauphine. 353
1767. On fait circuler des bruits de poison, la Vauguyon et d'Aiguillon jettent des soupçons sur Choiseul. . . . . *ib.*
1768. 25 juin. Mort de la reine; chagrin du roi; il veut s'étourdir par la débauche. 355

CHAPITRE LVI. *La querelle entre le roi et les parlements s'aigrit de plus en plus. Projets belliqueux de Choiseul. D'aiguillon, Maupeou et Terray, ses ennemis, s'allient avec une nouvelle maîtresse, Mme du Barry. Mariage du dauphin avec une archiduchesse. Disgrâce de Choiseul. Tous les anciens parlements supprimés. Parlement Maupeou.* — 1763-1771. 357

1768. Sous les souvenirs si gais du règne de Louis XV on doit démêler la révolution qui s'approche. . . . . *ib.*
La cour corrompue de Louis XV s'attend à tous les crimes, ses soupçons sur Choiseul. 358
Déclin de la puissance militaire de la France; échecs reçus par sa diplomatie. 359
1763. 11 décembre. Arrêt du parlement de Toulouse contre Fitz-James. Il défère le jugement au parlement de Paris. . . . . *ib.*
1764. 19 janvier. Remontrances du parlement de Paris; 20 janvier, le roi recule. 360
29 mai. Le parlement de Paris se réserve le jugement des pairs; les autres parlements mécontents. 361
7 juin. Les autres parlements appelés par députation; 10 août, protestation du parlement de Rouen. 362

Digitized by Google

1764. Le roi réclame pour lui seul la décision; nouvelle querelle du parlement de Toulouse. . . . . *Page* 364
29 novembre. Remontrances du parlement de Rennes présentées par les États; suppression de la corvée. . . . . *ib.*
Dépenses superflues pour l'embellissement des villes; le parlement seul ose se plaindre. 366
1765. 18 mars. Le roi tance sévèrement le parlement de Rennes; 5 avril, ce parlement donne sa démission. 367
Accord entre tous les parlements, celui de Pau, celui de Dijon, sympathie de la noblesse bretonne. 368
1766. 3 mars. Lit de justice; le roi se prononce contre l'unité des parlements; les magistrats ne forment pas un corps. 369
Il relève et condamne le langage du parlement, et ses appels à la nation.. . . . . *ib.*
Il se déclare seul dépositaire de la toute-puissance; la lutte continue après le lit de justice. 370
1767. Le duc de Choiseul attribue à ses ennemis l'attaque contre les parlements; il cherche des succès au dehors. 372
Il s'empare d'Avignon et de la Corse; il projette une guerre générale. . . . . *ib.*
Il poursuit les jésuites; imprudence du général de l'ordre; Choiseul aigrit contre eux toute la maison de Bourbon. 373
Soulèvement de Madrid *por la capa y el sombrero* (26 mars 1766) attribué aux jésuites; colère du roi. 374
31 mars. Tous les jésuites d'Espagne enlevés à la même heure et déportés pour Civita-Vecchia. 375
Ils sont arrêtés de même dans les deux mondes; douleur du pape; 13 novembre, leur arrestation à Naples. 376
1768. 20 janvier. Décret du pape contre le duc de Parme; Choiseul prend sa défense et se brouille avec le pape. 378
11 juin. Choiseul saisit Avignon et le comtat; Clément XIII meurt de douleur le 3 février 1769. 379
Indignation de Paoli en apprenant la vente de la Corse; ses préparatifs de défense. 380
30 juillet. Premières hostilités en Corse; succès des Corses contre M. de Chauvelin. . . . . *ib.*
1769. Le comte de Vaux arrive en Corse avec une flotte armée; conquête de la Corse en trois mois. 381
13 juin. Pasquale Paoli quitte la Corse; 15 septembre 1770, les Corses reconnaissent la souveraineté de la France. 382
19 mai. Élection de Clément XIV par le crédit des Bourbons; ses délais avant d'abolir l'ordre des jésuites. 383
Choiseul désire faire la guerre aux Anglais et profiter de leur querelle avec leurs colonies. 384
Choiseul compte sur l'Espagne pour attaquer l'Angleterre; grandes réformes en Espagne. 385

1769. Ressentiment de Charles III contre l'Angleterre; juin 1769, il prend possession de la Louisiane; douleur des habitants. . . . *Page* 386
Deux colonies envoyées aux îles Falkland; les Français retirent la leur; les Anglais en sont chassés. 387
Les Anglais somment les Français d'évacuer la Corse; Choiseul cache ses projets belliqueux au roi. 388
Dispositions pacifiques de la Prusse et de l'Autriche; ambition de Catherine II en Russie. 389
Guerre des Russes contre les Turcs; horrible carnage dans tout le levant de l'Europe. 390
Querelle des dissidents de Pologne; confédérations rivales de Radom et de Bar. 391
L'Angleterre et la France opposées de vues, mais unies d'intérêt sur les affaires de Pologne. 392
La politique traversée par des intrigues de cour et par les vices du roi; rivalité du duc d'Aiguillon. 393
M^lle^ Lange donnée au roi pour maîtresse; faite comtesse du Barry; difficultés pour la présenter à la cour. 394
D'Aiguillon et le parti de l'Église s'unissent à elle; le nouveau chancelier Maupeou. 395
21 décembre. L'abbé Terray nommé contrôleur des finances; son audace dans le vice et sa dureté. 396
Ses talents; son activité; Choiseul, pour s'assurer l'appui de l'Autriche, marie le dauphin à une archiduchesse. . . . . *ib.*
Politique anti-autrichienne d'Aiguillon; circonstance fâcheuse pour Marie-Antoinette. 397
1770. Présentation de la comtesse du Barry; disette en France; prodigalité pour les fêtes du mariage. 398
16 mai. Célébration du mariage; 30 mai, horrible catastrophe au feu d'artifice de la ville de Paris. 400
Choiseul perd la faveur du monarque; progrès du triumvirat; Choiseul veut la guerre maritime. 401
L'Espagne réclame les secours de la France; Louis XV les refuse tout à coup; motifs du triumvirat. . . . . *ib.*
Adresse de M^me^ du Barry pour servir le triumvirat; il prélude à la destruction des parlements. 402
Louis avait cru imposer silence aux querelles de Bretagne; le parlement poursuit d'Aiguillon. 403
4 avril. Le procès d'Aiguillon évoqué à la cour des pairs; 27 juin, lit de justice à Versailles. 404
Protestation contre l'interruption d'un procès par un lit de justice; le roi annule la procédure. 405
Il déclare le duc d'Aiguillon irréprochable; le parlement déclare que les charges contre lui subsistent. 406
Qu'il est entaché en son honneur; accord entre les parlements; 7 décembre, nouveau lit de justice. 407

1770. Ordonnance fulminante contre le système des classes; le parlement suspend la justice. . . . . *Page* 408
Maupeou veut amener le parlement à donner lui-même sa démission; 24 décembre, Choiseul exilé. 409
1771. 4 janvier. Lettres itératives de jussion au parlement pour qu'il reprenne ses fonctions; il refuse. . . . . *ib.*
20 janvier. Dernier refus des magistrats; leurs places confisquées; ils sont conduits à des forteresses. 411
Maupeou en abolissant le parlement veut réformer tout l'ordre judiciaire; le grand conseil. 412
Parlement Maupeou; six cours souveraines détachées du ressort de Paris; justice gratuite. 413
15 avril. Dernier lit de justice; Maupeou expose les motifs de ce grand coup d'État. 414
Maupeou vante les ménagements dont le roi a usé envers le parlement; nécessité de sa suppression. . . . . *ib.*
Protestation de Séguier; abolition de la cour des aides; déclaration du roi qu'il ne changerait jamais. 416

Chapitre LVII. *Gouvernement d'Aiguillon, Maupeou et Terray, ou du triumvirat. Le pouvoir absolu ne peut lui donner de vigueur. Résistance de l'opinion publique. Mépris de l'étranger. Premier partage de la Pologne. Louis XV entraîné tour à tour vers la dévotion ou le libertinage. Sa maladie, sa mort.* — 1771-1774. 418

1771. Les triumvirs se vantent d'avoir retiré le sceptre du greffe; réussirent-ils? . . . . *ib.*
Pour fonder le despotisme il faut un despote; la France trop éveillée sur ses intérêts pour se soumettre. . . . . *ib.*
L'esprit public s'unissant d'abord à Louis XIV s'était ensuite tourné contre lui. 419
Les Français étudient toujours plus les principes des gouvernements; leurs espérances dans Louis XV. 420
Les défauts du roi dégoûtent de la royauté; on riait de ses vices; ce rire se change en mépris. 421
Résistance de l'opinion au triumvirat; hommages rendus à Choiseul disgracié. 422
Magnificence de Choiseul dans son exil; protestation des princes du sang. . . . . *ib.*
Ils réclament pour la pairie le maintien de juges inamovibles; ils faiblissent ensuite. 424
Caractère des princes du sang alors vivants; talents que développe le chancelier Maupeou. 425
Maupeou étend la persécution sur tous les corps en cherchant à regagner les individus. 426

Digitized by Google

1771. Remontrances des parlements de province condamnées; ils sont tous supprimés et remplacés. . . . . . . , ... *Page* 427
Procès de Beaumarchais qui décrie le parlement Maupeou; orgueil du chancelier; déclin de sa faveur. . . . . *ib.*
Ambition de l'abbé Terray qui veut rester seul; Choiseul prouve contre lui qu'il a bien administré. 429
Terray propose des économies aux dépens des créanciers de l'État; il rit de son propre brigandage. . . . . *ib.*
Malgré ses vols scandaleux il ne comble point le déficit qui reste de 25 millions. 431
Le trésor contracte une dette de 100 millions pour racheter les charges; dureté du duc d'Aiguillon. 432
Refroidissement entre d'Aiguillon et les cours de Madrid et de Vienne; il fait la cour à l'Angleterre. . . . . *ib.*
Menaces d'Aiguillon aux États de Bretagne, de Bourgogne, de Languedoc; faiblesse vis-à-vis de l'étranger. 433
D'Aiguillon prépare une révolution en Suède pour y augmenter le pouvoir du roi. 434
1772. Profession de dévouement à la constitution par Gustave III; sa duplicité avec le sénat. 435
19 août. La révolution au profit du roi accomplie sans désordre; joie de Louis XV. 436
Révolution de Danemarck contre Struensée, 16 janvier 1772, contraire à l'intérêt de la France. 437
La France intéressée à l'indépendance de la Pologne, ne peut étendre son action jusqu'à elle. 438
Secours insuffisants qu'elle envoie à la confédération de Bar; hésitation de l'Autriche. 439
La France excite les Turcs à la guerre contre les Russes; ils sont battus; flotte russe dans la Méditerranée. 439
Échecs des confédérés de Bar; Dumouriez, puis Vioménil envoyés à leur aide. 441
Rapports de Vioménil sur leur condition; le roi de Prusse propose le partage de la Pologne. . . . . *ib.*
Entrevue de Frédéric II et Joseph II; l'Autriche communique à la France le traité de partage. 442
Traité de Pétersbourg du 5 août 1772 pour le démembrement de la Pologne. 444
Indignation que cause le traité de partage; la France se regarde comme insultée. 445
Ne pouvant envoyer des secours par terre, elle veut attaquer les Russes dans la Méditerranée. . . . . *ib.*
1773. Les Anglais arment pour appuyer les Russes; les Français mêmes s'intéressent aux Russes à cause des Grecs. 446
L'esclavage des Turcs est en effet le plus oppressif de tous; l'œuvre d'iniquité s'accomplit. 447

1773. Le roi, le sénat et la diète accèdent enfin au démembrement de la Pologne; paix de Schumla. . . . . *Page* 449
Négociation avec Rome couronnée de succès; l'ordre des jésuites aboli, le 20 juillet 1773. 450
1774. D'Aiguillon découvre la correspondance secrète de Louis XV qui sacrifie ses agents. . . . . *ib.*
Libelles contre le ministère; lettres de la noblesse de Normandie et sa punition. 451
Le roi paraît pencher vers la dévotion; comment Mme du Barry combat ce penchant. 452
Tristesse du roi; ses frayeurs; 28 avril, il tombe malade au Petit-Trianon; on le ramène à Versailles. 453
Cause de la maladie du roi; sa complication; éruption de la petite vérole. 454
Un parti veut renvoyer la maîtresse avec éclat, mais d'Aiguillon la ménage. 455
1er mai. Première visite de l'archevêque de Paris au château; on l'empêche de parler au roi de confession. 456
Les filles du roi s'enferment avec lui; la confession du roi de nouveau différée. 457
5 mai. Mme du Barry conduite à Ruelle par Mme d'Aiguillon; 6 mai, le roi se confesse. 458
Le roi fait annoncer son repentir par le grand aumônier; 10 mai à deux heures après midi, sa mort. . . . . *ib.*

FIN DE LA TABLE DU VINGTIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 105 563 076

Digitized by Google